Table des matières

Section 1 La vie à l'Université de Montréal
Le campus 7
La route du WEB 8
Vos études, ce qu'il en coûte 9
Pour vous servir 9

Section 2 L'admission au premier cycle Politique, règlements et procédures
1. Les conditions d'admissibilité 13
2. Demandes d'admission : dates limites et formulaires 14
3. Processus d'admission 14
4. Inscription 16
5. La cote de rendement au collégial 16
6. La méthode d'évaluation des résultats universitaires 19

Section 3 Programmes, conditions et procédures d'admission
Quelques définitions utiles 21
Les sigles et les symboles 22
Nomenclature des sigles de cours 23
Aménagement 25
Arts et sciences 37
Droit 199
Éducation permanente 203
Kinésiologie 237
Médecine 241
Médecine dentaire 255
Médecine vétérinaire 259
Musique 263
Optométrie 277
Pharmacie 281
Sciences de l'éducation 285
Sciences infirmières 299
Théologie 305

Section 4 Cours préalables 320

Section 5 Programmes contingentés Cote de rendement au collégial et statistiques d'admission 322

Section 6 Formations équivalentes au DEC. 324

Section 7 Programmes des 2e et 3e cycles Faculté des études supérieures (FES) 326

Plan du campus 328

L'Université se réserve le droit de modifier sans préavis ses règlements et les renseignements contenus dans ce guide, y compris l'information relative aux droits de scolarité et aux frais afférents. Les dernières mises à jour sont consignées sur notre site www.umontreal.ca.

Index des programmes et des disciplines

Légende

Doct.	**Doctorat de premier cycle**
Bac	**Baccalauréat, 90 crédits et plus**
Maj.	**Majeur, 60 crédits**
Min.	**Mineur, 30 crédits**
Cert.	**Certificat, 30 crédits**
Mod.	**Module, 9 à 15 crédits**
Micro	**Microprogramme, 9 à 15 crédits**
Éduc. perm.	**Faculté de l'éducation permanente**

Action communautaire Cert. 37
Voir aussi
Intervention auprès des jeunes (215)
Intervention dans les groupes et les organisations (217)
Intervention en déficience intellectuelle (218)
Petite enfance et famille : intervention précoce (221)
Relations ethniques (166)
Relations interculturelles (226)
Santé communautaire (228)
Santé et sécurité du travail (229)
Service social (186)
Toxicomanies : prévention et réadaptation (231)
Violence, victimes et société (234)
Activité physique
Voir
Enseignement de l'éducation physique et santé (286)
Kinésiologie (237)
Actuariat
Voir Mathématiques (137)
Adaptation scolaire
Voir Orthopédagogie (297)
Administration
Voir
Gestion appliquée à la police et à la sécurité (211)
Gestion des serv. de santé et des serv. sociaux (213)
Relations industrielles (166)
Science politique (168)
Administration des affaires
S'adresser à l'École des Hautes Études Commerciales
Administration des systèmes informatiques Mod. 37
Voir aussi Informatique appliquée (117)
Allemand
Voir sous Études allemandes (59)
Aménagement
Voir
Architecture de paysage (25)
Design architectural (27)
Design des jardins (29)
Design, orientation design d'intérieur (31)
Design, orientation design industriel (29)
Urbanisme (33)
Amérique latine
Voir Études latino-américaines (100)
Anglais
Voir sous Études anglaises (63)
Animation spirituelle et intervention communautaire Bac 305
Année de transition
Voir Baccalauréat 120 crédits (194)
Année préparatoire D.M.D. 255
Année préparatoire M.D. 244
Année préparatoire O.D. 277
Anthropologie Bac, maj. et min. 38
Voir aussi Études est-asiatiques et Anthropologie (76)

Arabe
Voir
Études arabes (66)
Langue et culture arabes (120)
Archéologie
Voir
Anthropologie (38)
Études classiques (70)
Architecture
Voir Design architectural (27)
Architecture de paysage Bac 25
Archivistique Cert. 42
Voir aussi Gestion de l'information numérique (106)
Arts et sciences Min. 42
Voir aussi Études individualisées (208)
Asie de l'Est
Voir Études est-asiatiques (73)
Astronomie
Voir Physique (152)
Astrophysique
Voir Physique (152)
Audiologie Bac 241
Baccalauréat de 120 crédits : Année de transition 194
Baccalauréat de 120 crédits : Structure d'accueil 196
Biochimie Bac 43
Bioinformatique Bac 45
Biologie
Voir
Biochimie (43)
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (291)
Sciences biologiques (173)
Sciences biomédicales (253)
Biophysique
Voir Physique (152)
Biotechnologie
Voir Sciences biologiques (173)
Botanique
Voir Sciences biologiques (173)
Bureautique Mod. Éduc. perm. 203
Catéchèse
Voir Sciences religieuses (309)
Chimie Bac, Maj., Min. 46
Voir aussi
Biochimie (43)
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (291)
Chinois
Voir Études est-asiatiques (73)
Cinéma
Voir
Études cinématographiques (67)
Études cinématographiques et Littérature comparée (69)
Histoire de l'art (110)
Civilisations grecque et romaine
Voir
Études classiques (70)
Langue et culture grecques (120)
Langue et culture latines (120)
Commerce
S'adresser à l'École des Hautes Études Commerciales
Communication
Voir Sciences de la communication (179)
Communication appliquée Cert. Éduc. perm. 203
Communication et Politique Bac 49
Communication promotionnelle Mod. Éduc. perm. 204
Comptabilité
S'adresser à l'École des Hautes Études Commerciales
Coréen
Voir Études est-asiatiques (73)
Criminologie Bac, Min. 51
Cert. Éduc. perm. 205
Voir Sécurité et études policières (184)
Délinquance
Voir
Criminologie (51)
Psychoéducation (156)
Démographie Min. 53
Démographie et Géographie Bac 54
Design, orientation design d'intérieur Bac 31
Design, orientation design industriel Bac 29
Design architectural Bac 27
Design des jardins Min. 29
Diététique
Voir Nutrition (248)
Documentation
Voir Archivistique (42)
Droit Bac 199
Cert. Éduc. perm. 206
Micro Éduc. perm. 206
Voir aussi
Éthique et droit (58)
Études internationales (94)
Échocardiographie adulte et pédiatrique Mod. Éduc. perm. 208
Écologie
Voir
Géographie environnementale (104)
Sciences biologiques (173)
Économie
Voir sous Sciences économiques (181)
Économie et Informatique Bac 55
Économie et Politique Bac 57
Éducation
Voir sous Enseignement (285)
Voir aussi Orthopédagogie (297)
Éducation physique
Voir
Kinésiologie (237)
Enseignement de l'éducation physique et santé (286)
Éducation préscolaire et enseignement primaire Bac 285
Enseignement de l'éducation physique et santé Bac 286
Enseignement de l'univers social au secondaire Bac 288
Enseignement des mathématiques au secondaire Bac 289
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire Bac 291
Enseignement du français au secondaire Bac 293
Enseignement du français langue seconde Bac 295
Environnement
Voir
Géographie environnementale (104)
Sciences biologiques (173)
Ergothérapie Bac 242
Espagnol
Voir sous Études hispaniques (91)
Éthique et droit Min. 58
Ethnologie
Voir Anthropologie (38)
Études allemandes Bac, Maj. 59
Min. 61
Voir aussi
Langue et culture allemandes (120)
Traduction troisième langue (193)
Études allemandes et Histoire Bac 62
Études anglaises Bac, Min. 63
Voir aussi
Langue et civilisations anglaises (119)
Langue et culture anglaises (120)
Langue, littérature et culture anglaises (124)
Traduction (191)
Études anglaises et Littérature comparée Bac 65
Études arabes Min. 66
Voir aussi Langue et culture arabes (120)
Études bibliques
Voir sous Théologie (313)
Études catéchétiques Cert. 306
Mod. 307
Études cinématographiques Maj., Min. 67
Études cinématographiques et Littérature comparée Bac 69
Études classiques Bac, Maj., Min. 70
Voir aussi
Langue et culture grecques (120)
Langue et culture latines (120)

Études est-asiatiques Maj. 73
Min. 75
Voir aussi
Langue et culture chinoises (120)
Langue et culture coréennes (120)
Langue et culture japonaises (120)
Études est-asiatiques et Anthropologie Bac 76
Études est-asiatiques et Géographie Bac 78
Études est-asiatiques et Histoire Bac 79
Études européennes Min. 81
Études françaises Bac, Maj., Min. 82
Voir aussi
Enseignement du français au secondaire (293)
Enseignement du français langue seconde (295)
Études québécoises (103)
Lettres et sciences humaines (126)
Linguistique (130)
Philologie française et romane (147)
Traduction (191)
Traduction troisième langue (193)
Études françaises et Linguistique Bac 87
Études françaises et Philosophie Bac 89
Études hispaniques Bac, Maj. 91
Min. 93
Voir aussi
Études latino-américaines (100)
Langue et culture hispaniques (120)
Traduction troisième langue (193)
Études individualisées Cert. Éduc. perm. 208
Voir aussi Arts et sciences (42)
Études internationales Bac 94
Voir aussi Études européennes (81)
Études italiennes Maj. 98
Min. 99
Voir aussi Langue et culture italiennes (120)
Études juridiques
Voir Droit (199)
Études latino-américaines Min. 100
Voir aussi Études hispaniques (91)
Études médiévales Min. 101
Études néo-helléniques Min. 102
Voir aussi Langue et culture néo-helléniques (120)
Études policières
Voir
Gestion appliquée à la police et à la sécurité (211)
Sécurité et études policières (184)
Études québécoises Min. 103
Études théologiques
Voir sous
Sciences religieuses (309)
Théologie (313)
Français
Voir sous
Études françaises (82)
Rédaction (223)
Français langue seconde pour non-francophones Cert. Éduc. perm. 209
Génie
S'adresser à l'École Polytechnique
Géographie Maj., Min. 104
Géographie environnementale Bac 104
Voir aussi
Démographie et Géographie (54)
Enseignement de l'univers social au secondaire (288)
Études est-asiatiques et Géographie (78)
Gérontologie Cert. Éduc. perm. 210
Gestion appliquée à police et à sécurité Cert. Éduc. perm. 211
Gestion de l'information numérique Cert. 106
Gestion invalidité et réadaptation Mod. Éduc. perm. 212
Gestion des documents
Voir
Archivistique (42)
Gestion de l'information numérique (106)
Gestion des ressources humaines
Voir Relations industrielles (166)
Gestion des services de santé et des services sociaux Cert. Éduc. perm. 213
Grec ancien
Voir
Études classiques (70)
Langue et culture grecques (120)
Grec moderne
Voir Études néo-helléniques (102)
Histoire Bac, Maj., Min. 107
Voir aussi
Enseignement de l'univers social au secondaire (288)
Études allemandes et Histoire (62)
Études est-asiatiques et Histoire (79)
Études classiques (70)
Études internationales (94)
Études médiévales (101)
Lettres et sciences humaines (126)
Histoire de l'art Bac, Maj., Min. 110
Voir aussi
Études cinématographiques (67)
Études cinématographiques et Littérature comparée (69)
Lettres et sciences humaines (126)
Hygiène dentaire Cert. 255
Informatique Bac, Maj., Min. 114
Voir aussi
Administration des systèmes informatiques (37)
Bureautique (203)
Économie et Informatique (55)
Initiation à la programmation (214)
Mathématiques et Informatique (143)
Multimédia (146)
Physique et Informatique (154)
Programmation (156)
Recherche opérationnelle (165)
Sciences cognitives (178)
Informatique appliquée Cert. 117
Inhalothérapie Cert. Éduc. perm. 213
Initiation à la programmation Mod. Éduc. perm. 214
Voir aussi Programmation (156)
Initiation au multimédia Mod. Éduc. perm. 215
Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques Cert. Éduc. perm. 215
Intervention dans les groupes et les organisations Cert. Éduc. perm. 217
Intervention de crise Mod. Éduc. perm. 217
Intervention en déficience intellectuelle Cert. Éduc. perm. 218
Intervention psychoéducative Cert. 118
Voir aussi Psychoéducation (156)
Italien
Voir Études italiennes (98)
Japonais
Voir sous Études est-asiatiques (73)
Journalisme Cert. Éduc. perm. 219
Kinésiologie Bac, Maj. 237
Min. 238
Voir aussi Enseignement de l'éducation physique et santé (286)
Langue et civilisations anglaises Min. 119
Voir aussi
Études anglaises (63)
Études anglaises et Littérature comparée (65)
Langue et culture anglaises (120)
Langue, littérature et culture anglaises (124)
Langue et culture allemandes Mod. 120
Voir aussi Études allemandes (59)
Études allemandes et Histoire (62)
Langue et culture anglaises Mod. 120
Voir aussi
Études anglaises (63)
Études anglaises et Littérature comparée (65)
Langue et civilisations anglaises (119)
Langue, littérature et culture anglaises (124)
Langue et culture arabes Mod. 120
Voir aussi Études arabes (66)

Langue et culture chinoises Mod. 120
Voir aussi Études est-asiatiques (73)
Langue et culture coréennes Mod. 120
Voir aussi Études est-asiatiques (73)
Langue et culture grecques Mod. 120
Voir aussi Études classiques (70)
Langue et culture hispaniques Mod. 120
Voir aussi
Études hispaniques (91)
Études latino-américaines (100)
Langue et culture italiennes Mod. 120
Voir aussi Études italiennes (98)
Langue et culture japonaises Mod. 120
Voir aussi Études est-asiatiques (73)
Langue et culture latines Mod. 120
Voir aussi Études classiques (70)
Langue et culture luso-brésiliennes Mod. 120
Voir aussi
Études latino-américaines (100)
Langue portugaise et cultures lusophones (125)
Langue et culture néo-helléniques Mod. 120
Voir aussi Études néo-helléniques (102)
Langue et culture russes Mod. 120
Langue, littérature et culture anglaises Maj. 124
Voir aussi
Études anglaises (63)
Études anglaises et Littérature comparée (65)
Langue et civilisations anglaises (119)
Langue et culture anglaises (120)
Langue portugaise et cultures lusophones Min. 125
Latin
Voir
Études classiques (70)
Études médiévales (101)
Langue et culture latines (120)
Lettres et sciences humaines Bac 126
Linguistique Bac, Maj., Min. 130
Voir aussi
Études françaises et Linguistique (87)
Sciences cognitives (178)
Traduction (191)
Littérature comparée Maj., Min. 133
Voir aussi
Études anglaises et Littérature comparée (65)
Études cinématographiques et Littérature comparée (69)
Lettres et sciences humaines (126)
Littérature comparée et Philosophie Bac 135
Littératures (allemande, anglaise, classique - grecque ancienne et latine, française, hispanique, italienne, néo-hellénique, québécoise)
Voir sous Études allemandes, Études anglaises, etc.
Localisation Cert. Éduc. perm. 220
Marketing
S'adresser à l'École des Hautes Études Commerciales
Mathématiques Bac, Maj., Min. 137
Voir aussi Enseignement des mathématiques au secondaire (289)
Mathématiques et Économie Bac 142
Mathématiques et Informatique Bac 143
Mathématiques et Physique Bac 145
Médecine Doct. 244
Médecine dentaire Doct. 255
Voir aussi Hygiène dentaire (255)
Médecine vétérinaire Doct. 259
Microbiologie et immunologie
Voir Sciences biologiques (173)
Milieu multiethnique
Voir
Relations interculturelles (226)
Relations ethniques (166)
Morale et religion catholiques Mod. 306
Moyen Âge
Voir Études médiévales (101)
Multimédia Mod. 146
Voir aussi
Informatique appliquée (117)
Initiation au multimédia (215)
Muséologie
Voir
Anthropologie (38)
Histoire de l'art (110)
Musique, composition électroacoustique Bac 272
Musique, composition instrumentale ou mixte Bac 270
Musique, général Bac 263
Musique, interprétation chant Bac 264
Musique, interprétation instruments classiques Bac 267
Musique, interprétation jazz Bac 266
Musique, musicologie Bac 273
Musique, techniques d'écriture Bac 275
Notariat
Voir Droit (199)
Nursing
Voir Sciences infirmières (299)
Nutrition Bac 248
Optométrie Doct. 277
Orthopédagogie Bac 297
Orthophonie Bac 249
Pastorale en milieux de santé Mod. 308
Petite enfance et famille : intervention précoce Cert. Éduc. perm. 221
Pharmacie Bac 281
Philologie française et romane Min. 147
Philosophie Bac, Maj., Min. 148
Voir aussi
Études françaises et Philosophie (89)
Lettres et sciences humaines (126)
Littérature comparée et Philosophie (135)
Sciences cognitives (178)
Physiologie animale
Voir Sciences biologiques (173)
Physiothérapie Bac 251
Physique Bac, Maj., Min. 152
Voir aussi
Enseignement des sciences et des technologies (291)
Mathématiques et Physique (145)
Physique et Informatique Bac 154
Politique
Voir sous Science politique (168)
Portugais
Voir Langue portugaise et cultures lusophones (125)
Programmation Mod. 156
Voir aussi
Initiation à la programmation (214)
Informatique (114)
Informatique appliquée (117)
Psychoéducation Bac 156
Min. 158
Voir aussi Intervention psychoéducative (118)
Psychoéducation et psychologie Bac 159
Psychologie Bac, Maj. 160
Min. 163
Voir aussi Sciences cognitives (178)
Psychologie et sociologie Bac 164
Publicité Cert. Éduc. perm. 222
Réadaptation
Voir
Ergothérapie (242)
Physiothérapie (251)
Recherche opérationnelle Mod. 165
Voir aussi
Informatique (114)
Informatique appliquée (117)
Rédaction Cert. Éduc. perm. 223
Rédaction : principes et pratique Mod. Éduc. perm. 224
Relations ethniques Mod. 166
Relations industrielles Bac 166
Cert. Éduc. perm. 224
Relations interculturelles Cert. Éduc. perm. 226
Relations internationales
Voir
Études internationales (94)
Science politique (168)

Relations publiques Cert. Éduc. perm. 227
Russe
Voir Langue et culture russes (120)
Santé communautaire Cert. Éduc. perm. 228
Santé et sécurité du travail Cert. Éduc. perm. 229
Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention Cert. Éduc. perm. 230
Science politique Bac, Maj., Min. 168
Voir aussi
Communication et Politique (49)
Économie et Politique (57)
Études internationales (94)
Science politique et philosophie Bac 171
Sciences biologiques Bac, Maj., Min. 173
Voir aussi
Biochimie (43)
Bioinformatique (45)
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (291)
Sciences biomédicales Bac 253
Sciences cognitives Min. 178
Sciences de la communication Bac, Maj., Min. 179
Voir aussi
Communication appliquée (203)
Communication et Politique (49)
Journalisme (219)
Publicité (222)
Rédaction (223)
Rédaction : principes et pratique (224)
Relations publiques (227)
Sciences de la gestion
S'adresser à l'École des Hautes Études Commerciales
Sciences des religions Cert. 308
Voir aussi Sciences religieuses (309)
Sciences économiques Bac 181
Maj., Min. 183
Voir aussi
Économie et Informatique (55)
Économie et Politique (57)
Études internationales (94)
Mathématiques et Économie (142)
Sciences infirmières Bac 299
Sciences infirmières : intégration et perspectives Cert. 300
Sciences infirmières : milieu clinique Cert. 301
Sciences infirmières : soins à l'enfant Mod. 302
Sciences infirmières : soins à la personne âgée Mod. 302
Sciences infirmières : soins en oncologie Mod. 303
Sciences infirmières : Urgence Mod. 304
Sciences religieuses Min. Cert. 309
Voir aussi
Animation spirituelle, intervention communautaire (305)
Études catéchétiques (306)
Morale et religion catholiques (306)
Pastorale en milieux de santé (308)
Sciences des religions (308)
Théologie (313)
Théologie pratique (318)
Sécurité et études policières Bac 184
Voir aussi Criminologie (51)
Service social Bac 186
Voir aussi
Action communautaire (37)
Intervention auprès des jeunes (215)
Intervention dans les groupes et les organisations (217)
Intervention en déficience intellectuelle (218)
Petite enfance et famille : intervention précoce (221)
Relations ethniques (166)
Relations interculturelles (226)
Santé communautaire (228)
Santé et sécurité du travail (229)
Toxicomanies : prévention et réadaptation (231)
Violence, victimes et société (234)
Sociologie Bac, Maj., Min. 187
Voir aussi Psychologie et sociologie (164)
Soins infirmiers
Voir sous Sciences infirmières (299)
Sport
Voir
Kinésiologie (237)
Enseignement de l'éducation physique et santé (286)
Statistique
Voir Mathématiques (137)
Théologie Bac, Maj. 313
Voir aussi Sciences religieuses (309)
Théologie pratique Cert. 318
Toxicomanies : prévention, réadaptation Cert. Éduc. Perm. 231
Traduction Bac, Maj. 191
Traduction I Cert. Éduc. perm. 232
Traduction II Cert. Éduc. perm. 233
Traduction troisième langue Cert. 193
Travail social
Voir Service social (186)
Urbanisme Bac 33
Min. 35
Vietnamien
Voir sous Études est-asiatiques (73)
Violence, victimes et société Cert. Éduc. perm. 234
Zoologie
Voir Sciences biologiques (173)

Le campus

Îlot de verdure dans un grand centre urbain cosmopolite, l'Université de Montréal allie la tradition française de l'université dans la ville et la tradition anglo-américaine des campus à la campagne.

Sous la tour de style Art déco, due au génie de l'architecte Ernest Cormier, voisinent les bâtiments plus récents, symboles d'une université au riche passé qui s'adapte constamment aux défis de la modernité.

Ville dans la ville avec plus de 50 000 étudiants et 4 000 professeurs et membres du personnel administratif, l'Université, par sa présence, a favorisé le développement de ce versant de la montagne desservi par un transport en commun efficace (trois stations de métro), par des librairies reconnues et des restaurants aux parfums du monde.

Des personnes, une mission

Que seraient ces bâtiments sans le souvenir des gens qui leur ont donné une âme, sans le dynamisme de ceux qui les habitent et sans la perspective que d'autres viendront renouveler la tradition. Que de jeunes ! N'est-il pas toujours jeune celui qui est investi de la mission d'apprendre, de comprendre et de découvrir – que de jeunes donc vivent l'immense satisfaction d'un labeur productif dans un milieu stimulant où se côtoient littéraires et scientifiques.

- L'Université, c'est un microcosme de la société, non seulement par l'importance de sa population, mais également par la variété des professions et métiers qui s'y exercent, du professeur-chercheur au souffleur de verre.

- L'Université, c'est une ville avec tous les services qui peuvent être offerts : logement et services de santé, services socioculturels, espaces d'exposition et complexe sportif. Elle a ses rues, ses pavillons, ses places et ses jardins.

- L'Université, c'est l'enseignement et la recherche qui s'enrichissent mutuellement dans une vaste gamme de domaines : des professions de la santé à la musique, de la formation des maîtres à la bioinformatique, de l'architecture à la philosophie.

- L'Université, c'est la folie de voir grand et la discipline rigoureuse pour donner réalité à ce qui est rêve.

La route du WEB

Vous aurez accès au Guichet étudiant de l'Université de Montréal 24 heures sur 24, sept jours sur sept en consultant le site **www.umontreal.ca**.

Pour vous informer

Le Guichet est un outil indispensable vous permettant d'obtenir des renseignements concernant les activités de formation dispensées à l'Université de Montréal. Avant de présenter une demande d'admission, consultez-le pour voir les dernières mises à jour de nos programmes, les conditions d'admissibilité, l'offre et l'horaire de cours.

Vous trouverez également une foule de renseignements sur la vie à l'Université.

Pour soumettre votre candidature

Un ou plusieurs programmes vous intéressent ? Un formulaire électronique est disponible pour quiconque tient à faire rapidement sa demande d'admission. C'est un moyen sûr, car ce sont les informations que vous aurez entrées qui seront enregistrées et vous recevrez une confirmation immédiate de votre demande. Le système comporte une aide en ligne en plus de repérer les données omises ou non conformes.

De plus, l'assignation d'un code permanent et l'attribution d'un numéro d'identification personnel provisoire (NIP) seront accélérées pour les candidats qui auront transmis une adresse électronique (possibilité d'un délai limité à deux jours ouvrables dès la transmission des dossiers collégiaux par le ministère de l'Éducation à la mi-février).

Avec le NIP, vous pourrez suivre à distance l'évolution de votre dossier : décisions relatives à vos choix de programme, accès à de l'information privilégiée (exigences, convocations à des examens, rang sur les listes d'attente, etc.).

AUTRE AVANTAGE : en déposant votre demande par le formulaire électronique, vous bénéficierez du gel des frais d'admission lesquels sont maintenus à 30 $. Les frais exigés pour tout autre forme d'envoi seront de 50 $ à compter du trimestre d'été 2003.

Pour vous inscrire

Une fois votre admission confirmée, l'inscription et le choix de vos cours peuvent aussi se faire à distance. Il est également possible de modifier votre choix de cours conditionnellement au respect des dates limites.

Pour la durée de vos études

Principalement, le Guichet étudiant peut servir à consulter votre dossier universitaire en tout temps et en toute confidentialité (résultats d'évaluation, bulletin de notes trimestriel, état de compte). De plus, le Guichet vous permet d'obtenir des documents officiels telles une demande d'attestation d'études ou une copie de relevé de notes.

Vos études, ce qu'il en coûte

Droits de scolarité au premier cycle

(établis par le gouvernement du Québec pour 2002-2003)
Tél. : (514) 343-6915
www.fin.umontreal.ca/scolarites_joindre.htm

Étudiants canadiens résidents du Québec

Les droits sont de 55,61 $ par crédit auxquels s'ajoutent d'autres frais d'environ 200 $ par trimestre. (Services aux étudiants 7 $/crédit, frais de gestion 5 $/crédit, frais d'associations étudiantes entre 20 $ et 40 $ par trimestre).

Étudiants canadiens non-résidents du Québec

Les droits sont de 133,75 $ par crédit auxquels s'ajoutent d'autres frais d'environ 200 $ par trimestre. (Services aux étudiants 7 $/crédit, frais de gestion 5 $/crédit, frais d'associations étudiantes entre 20 $ et 40 $ par trimestre).

Étudiants internationaux

Les droits sont de 339,69 $ par crédit dans les secteurs médical, paramédical, périmédical, des arts et des sciences pures et appliquées. Ils sont de 305,61 $ dans les autres secteurs. À ces sommes s'ajoutent d'autres frais d'environ 200 $ par trimestre (Services aux étudiants 7 $/crédit, frais de gestion 5 $/crédit, frais d'associations étudiantes entre 20 $ et 40 $ par trimestre) et une couverture médicale au coût de 600 $ par année. Des programmes et accords permettent de réduire les droits de scolarité de certains étudiants : les citoyens français, les étudiants inscrits dans des programmes d'études françaises, les étudiants ayant obtenu une bourse d'exemption des droits de scolarité majorés par leur ambassade.

Pour plus d'informations, prière de consulter la brochure « Étudier à l'Université de Montréal » disponible au Registrariat de l'Université de Montréal. Celle-ci peut également être consultée sur le réseau Internet **www.bei.umontreal.ca**.

Échéances de paiement

Les factures sont envoyées le 1er septembre pour le trimestre d'automne, le premier jour ouvrable de janvier pour le trimestre d'hiver et le 1er mai pour le trimestre d'été. Le solde devra être acquitté au plus tard le 30 septembre pour l'automne, le 31 janvier pour l'hiver et le 31 mai pour l'été.

Pour vous servir

Bureau de l'aide financière

Tél. : (514) 343-6145, **www.baf.umontreal.ca**

Le Bureau de l'aide financière (BAF) oriente les étudiants qui éprouvent des difficultés financières vers diverses ressources pour leur permettre de poursuivre et de réussir leurs études. Les programmes de prêts et bourses du Québec et des autres provinces, les bourses au mérite, les ententes pour le paiement des frais de scolarité, le dépannage et le programme Études-travail font partie des solutions proposées. Le BAF sert d'intermédiaire entre les étudiants et le gouvernement du Québec pour tout ce qui concerne le régime d'aide financière du Québec (prêts et bourses), de même qu'il distribue aux étudiants des autres provinces canadiennes l'aide financière qui leur est accordée par leur gouvernement.

Des outils spécialement conçus pour les étudiants de l'Université de Montréal tels que les grilles de calcul pour évaluer l'aide financière à recevoir, le Répertoire des bourses à l'intention des étudiants du premier cycle, le service de messagerie vocale et le site Internet donnent accès à une foule de renseignements pour mieux planifier ses ressources financières.

Bourses d'accueil de l'Université de Montréal

Tél. : (514) 343-5901, bourse-accueil@sae.umontreal.ca
www.baf.umontreal.ca

Des bourses d'accueil sont offertes aux collégiens nouvellement inscrits à l'Université de Montréal. Pour être admissible au programme de Bourses d'accueil, il faut avoir déposé une demande d'admission à l'Université de Montréal au plus tard le 1er mars pour le trimestre d'automne ou le 1er novembre pour le trimestre d'hiver, avoir une cote moyenne de rendement au collégial (CRC) égale ou supérieure à 30 et être inscrit à temps plein dans l'un des programmes de majeur ou de baccalauréat retenus (liste des programmes accessible sur le site www.regis.umontreal.ca/bourses). La CRC de 30 est le seuil minimal pour être admissible au programme, cependant elle ne garantit pas l'obtention d'une bourse. Il n'y a aucun formulaire à remplir; si vous répondez aux critères et vous vous retrouvez parmi les meilleurs candidats admissibles, votre dossier sera considéré lors de l'attribution des bourses d'accueil.

Résidences sur le campus

Les Studios de l'Université de Montréal
Tél. : (514) 343-6531, **www.resid.umontreal.ca**

Côté logement, il n'y a rien de mieux pour les étudiants de l'Université de Montréal que les studios. Entourés de verdure, dans un environnement paisible et sécuritaire, ils sont situés en plein coeur du campus. Les résidants épargnent donc sur les dépenses relatives au transport et surtout sur le coût même de la location plutôt abordable : les prix* varient de 239,50 $ à 270,42 $ pour un studio simple et de 411,90 $ à 465,44 $ pour un studio double. Toutes les chambres sont meublées et huit sont réservées aux personnes handicapées. La plupart des studios ont été rénovés et mieux adaptés aux besoins des étudiants. Aux nombreux services déjà offerts s'ajoutent maintenant des cuisines communautaires aménagées au Pavillon 2442, Édouard-Montpetit.

Pour louer un studio, les étudiants doivent être inscrits à plein temps à l'Université de Montréal ou à l'une des Écoles affiliées. Les formulaires de location pour l'année 2003-2004 seront disponibles à partir du 1er février 2003; les demandes seront traitées par ordre d'arrivée. Les locations pour le seul trimestre d'hiver seront confirmées au cours de l'automne.

Logement hors campus

Tél. : (514) 343-6533, **www.logement.umontreal.ca**

Le Bureau du logement hors campus tient à jour une banque informatisée de logements, d'appartements et de chambres disponibles situés dans le quartier de l'Université et dans les quartiers facilement accessibles par autobus ou par métro. Vous pouvez la consulter sur place ou sur le site Internet du Bureau du logement hors campus grâce à votre NIP.

Les candidats qui ont posté leur demande d'admission à l'Université obtiennent leur NIP avec la première offre d'admission du Registraire. Ceux qui on fait leur demande par Internet reçoivent automatiquement leur NIP lors de la confirmation de leur transaction.

Étudiants handicapés

Tél. : (514) 343-7928, **www.ciph.umontreal.ca**

Tous les pavillons du campus ont été aménagés de façon à en faciliter l'accès aux étudiants ayant des limitations physiques. Des entrées accessibles, des ascenseurs, des plans inclinés, etc. ont été aménagés. Les étudiants sont invités à se rendre au Bureau des étudiants handicapés (BEH) qui leur fournit les services d'interprètes oraux ou gestuels, de preneurs de notes, de tuteurs, de lecteurs et d'accompagnateurs ainsi que des ressources matérielles spécifiques à chaque handicap. Les conseillers du BEH peuvent servir d'intermédiaires pour obtenir une chambre aux résidences de l'UdeM, faciliter l'accès au centre sportif, soutenir la recherche documentaire dans les bibliothèques et profiter du service de transport adapté sur le campus.

Ressources financières

Si l'étudiant a des limites fonctionnelles résultant de sa déficience, il peut avoir accès au Programme d'allocation pour besoins particuliers du ministère de l'Éducation. Des bourses destinées aux étudiants handicapés sont aussi offertes.

Admission et études

Les candidats handicapés sont admissibles sans discrimination ni privilège. S'ils le désirent, ils peuvent demander que l'Université tienne compte de leur handicap dans l'évaluation de leur dossier d'admission en donnant les explications nécessaires permettant d'établir un lien de cause à effet avec le handicap.

Toute personne handicapée admise à un programme et devant bénéficier de conditions pédagogiques particulières pour la poursuite de ses études (enregistrement des cours, modification des modalités d'examen, etc.) doit rencontrer, avant le début des cours, le directeur ou la personne-ressource de son département ou bien un conseiller du Bureau des étudiants handicapés afin de planifier adéquatement sa rentrée.

Activités culturelles

Tél. : (514) 343-6524, **www.sac.umontreal.ca**

Le Service des activités culturelles (SAC) contribue à la vie artistique du campus par la formation, l'exploration et la diffusion. Près de 90 ateliers abordent les arts visuels, le cinéma, la danse, la musique, la photographie, le théâtre et la vidéo pour apprendre et se perfectionner. Les chœurs et ensembles musicaux, les troupes de théâtre et de danse, les laboratoires photo et la salle de montage vidéo permettent une pratique artistique dynamique. Grâce à une programmation originale et abordable, le SAC propose aussi des présentations artistiques de qualité comme des concerts, des films et des productions en théâtre et en danse… pour le seul plaisir de se cultiver!

Activités sportives

Tél. : (514) 343-6150, **www.cepsum.umontreal.ca**

Situé au cœur de la ville, le CEPSUM, Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, figure parmi les plus grands complexes sportifs du Québec. Ouvert non seulement à la communauté universitaire, mais aussi au grand public de tout âge, le CEPSUM représente vraiment le haut lieu de l'activité physique sous toutes ses formes. En pratique libre ou sous le regard attentif de nos enseignants et entraîneurs agréés, découvrez la multitude d'activités que vous offre le CEPSUM : natation, mise en forme, arts martiaux, escalade, sports de raquette, activités sur glace, sports collectifs, activités extérieures, etc. Pour les passionnés de compétition, le programme de Sport d'excellence (les Carabins) favorise l'épanouissement aux niveaux académique et sportif de quelque 300 étudiants-athlètes. Visant les plus hauts sommets, ces jeunes défendent les couleurs de l'institution dans les disciplines suivantes : badminton, football, golf, natation, ski alpin, soccer, tennis et volleyball. Bref, au CEPSUM, tout le monde y trouve son compte !

* Loyers mensuels, automne 2002

Service de santé
Tél. : (514) 343-6452, **www.sante.umontreal.ca**

Médecine générale et spécialisée, soins infirmiers, santé-voyage, vaccination, nutrition, physiothérapie, radiologie, analyses de laboratoire, prévention MTS-SIDA : tous ces services vous sont offerts sous un même toit. Des services complets, des soins et des conseils uniques vous aideront à préserver ou à recouvrer la santé. Un questionnaire pour évaluer votre état de santé est également disponible sur le site Internet du Service de santé. Les symptômes les plus souvent rencontrés s'y retrouvent, mais attention, les résultats obtenus ne fournissent que des pistes de solutions qui ne remplacent pas une véritable consultation.

Un lieu pour l'engagement
Tél. : (514) 343-7896, **www.serdahc.umontreal.ca**

Le Service d'action humanitaire et communautaire accueille et rassemble les étudiants qui veulent donner un sens concret aux mots « solidarité », « compréhension » et « entraide ». Que ce soit comme participant à un atelier, bénévole dans un projet ou responsable d'une activité, il est toujours agréable de découvrir que l'Université peut également être un lieu où s'investir et vivre des expériences inoubliables !

Étudier à l'extérieur du Québec
(Une composante importante de la formation universitaire)
Direction des relations internationales,
en collaboration avec les Services aux étudiants
Tél. : (514) 343-6111, poste 5363
www.intl.umontreal.ca

L'Université de Montréal offre à ses étudiants une formation de qualité internationale, ouverte sur le monde et adaptée aux réalités d'aujourd'hui.

En vertu d'ententes bilatérales et multilatérales, l'Université a ainsi établi des programmes d'échanges et de séjours de recherche dans toutes les régions du monde.

Ces programmes permettent aux étudiants, soit de poursuivre une partie de leur scolarité dans une autre université au Canada ou à l'étranger, soit d'effectuer un stage de recherche de niveau maîtrise ou doctorat dans un établissement universitaire ou un centre de recherche.

Conditions générales de participation aux programmes d'échanges d'étudiants au premier cycle

L'étudiant qui participe à un programme d'échanges doit :

- avoir réussi au moins 30 crédits dans le programme auquel il est inscrit et rester inscrit à ce même programme pendant son séjour à l'université d'accueil;
- obtenir de son unité académique l'approbation du responsable du programme d'études qu'il compte poursuivre à l'université d'accueil;
- posséder un bon dossier scolaire;
- maîtriser la langue de l'université d'accueil ou, dans le cas des programmes « internationaux », avoir une bonne connaissance de l'anglais;
- répondre aux exigences particulières imposées par les universités participantes.

Programme de bourses de mobilité étudiante Université de Montréal/ministère de l'Éducation du Québec

Le Programme s'adresse aux étudiants québécois inscrits à plein temps à l'Université de Montréal. Pour l'année 2002-2003, conformément aux normes du Ministère, l'allocation maximale mensuelle des bourses était de 750 $ ou 1 000 $, selon le pays dans lequel l'étudiant effectuait son séjour d'études. Le montant maximum des bourses par session était de 4 000 $.

Étudiants de l'extérieur du pays

Tél. : (514) 343-6935, **www.bei.umontreal.ca**

Le Bureau des étudiants internationaux fournit un soutien indispensable aux étudiants étrangers dès leur arrivée à l'Université de Montréal et tout au long de leur séjour. De l'information importante leur est donnée sur le système d'enseignement, sur les diverses autorisations de séjour et la couverture médicale nécessaires de même que des renseignements pour s'installer à Montréal.

Le BEI est également responsable de la promotion des programmes d'échanges étudiants entre l'Université de Montréal et un grand nombre d'établissements universitaires à travers le monde. Il coordonne les programmes de bourses s'y rattachant tel que le programme de Bourses de mobilité du ministère de l'Éducation du Québec et conseille les étudiants à toutes les étapes de constitution de leur dossier.

Soutien aux études, choix de carrière et aide psychologique

Tél. : (514) 343-6853, **www.socp.umontreal.ca**

Au Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP), tout est mis en œuvre pour vous soutenir dans vos études et faire en sorte que vous vous donniez tous les moyens pour réussir. Des conseillers en orientation scolaire et professionnelle vous aident à cibler un domaine d'étude ou une carrière qui correspond à votre personnalité, à vos valeurs et à vos attentes. Des psychologues d'expérience et une psychiatre répondent à vos demandes d'aide personnelle. Des ateliers d'orientation, de méthodes d'études et de développement des compétences personnelles sont offerts au cours de l'année universitaire.

Centre d'information scolaire et professionnelle

(514) 343-7890

Des conseillers en information scolaire et professionnelle (ISEP) répondent gratuitement et sans rendez-vous aux questions portant sur les études universitaires et collégiales, les professions, le marché du travail, les programmes d'études et de travail à l'étranger, la façon d'évaluer un dossier scolaire et la meilleure stratégie pour être admis dans un programme contingenté.

Un service de placement unique et personnalisé

Tél. : (514) 343-6736, **www.emploi.umontreal.ca**

En plus d'aider les finissants à préciser le type d'emploi recherché et à planifier leur démarche, les conseillères du Service universitaire de l'emploi (SUE) les informent personnellement des offres d'emploi dans leur domaine d'étude. Tous les outils nécessaires pour préparer son entrée sur le marché du travail sont disponibles au SUE : ateliers de recherche d'emploi, rencontres-midi avec des employeurs et journées de l'emploi. Pour la recherche d'un emploi d'été ou à temps partiel, il est également l'endroit tout indiqué : il suffit de consulter son site Internet pour prendre connaissance des offres disponibles.

Médias sur le campus

Radios, hebdomadaires, bimensuels, mensuels et bien d'autres outils d'information sont présents sur le campus de l'Université de Montréal. Si les associations étudiantes ont, presque toutes, leur propre journal, certains médias s'adressent à toute la communauté universitaire. Voici les principaux :

Forum, journal de la Direction des communications
Tél. : (514) 343-6030, **www.iforum.umontreal.ca**

Quartier libre, journal étudiant
Tél. : (514) 343-7630, **www.ql.umontreal.ca**

CISM, radio étudiante diffusant au 89,3 FM
Tél. : (514) 343-7511, **www.cismfm.qc.ca**

Dire, revue étudiante des cycles supérieurs
Tél. : (514) 343-5947, **www.dire.umontreal.ca**

Autres services

Bibliothèques	(514) 343-7643
Centre d'émission de la carte UdeM	(514) 343-6111, poste 3842 **www.carte.umontreal.ca**
Centre d'exposition	(514) 343-6111, poste 4694 **www.expo.umontreal.ca**
Frais de scolarité	(514) 343-6915
Garderie	(514) 343-6420
Ombudsman	(514) 343-2100
Service de polycopie	(514) 343-6410
Stationnement	(514) 343-6942
UNIP	(514) 343-7212

Associations étudiantes

AGEEFEP	(514) 842-3678 **www.ageefep.qc.ca**
FAECUM	(514) 343-5947 **www.faecum.com**

Magasins et librairies

Coop 5620	(514) 343-7879
Coop Droit	(514) 343-6908
Coop HEC	(514) 340-6400
Coop Poly	(514) 340-4851
Librairies	(514) 343-7362
Micro 2200	(514) 343-2313

Section 2 L'admission au premier cycle : Politique, règlements et procédures

1. Les conditions d'admissibilité

Admissibilité à titre d'étudiant régulier[1]

- Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.
- La base d'admissibilité aux programmes de premier cycle est généralement le Diplôme d'études collégiales ou son équivalent. Pour certains programmes, le candidat doit également satisfaire à d'autres conditions telles réussir un test d'admission ou se présenter à une entrevue. Les conditions particulières d'admissibilité propres à chacun des programmes sont consignées à la section 3 du présent Guide.

Admission conditionnelle

Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par les autorités compétentes de la faculté, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier

L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admissibilité de l'étudiant régulier.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

Restriction

a) Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

b) L'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

Candidats canadiens de l'extérieur du Québec et candidats en provenance de l'étranger

De façon générale, une formation scolaire acquise au terme de 13 ans de scolarité est considérée équivalente au Diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec. Les titulaires d'un diplôme préuniversitaire comportant 12 années de scolarité peuvent acquérir une formation équivalente au DEC québécois dans le cadre d'une année préparatoire offerte par la Faculté des arts et des sciences (voir section 6 et baccalauréat 120 crédits : année de transition).

Dans ce programme, l'étudiant bénéficie d'un encadrement dans son cheminement d'études et d'une aide pédagogique personnalisée. Après avoir complété 30 crédits dans l'orientation sciences ou sciences humaines, il pourra faire une demande de transfert dans le programme de son choix, sauf à celui de médecine. Il sera alors soumis aux conditions d'admissibilité et aux critères de sélection de ce programme.

Connaissance du français

Dans une volonté d'accueil d'étudiants dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français, l'Université de Montréal ne fait pas de la connaissance de la langue française une condition d'admission à ses programmes. Cependant, sauf exception justifiée par la nature du programme, elle n'autorise pas l'inscription du candidat admis qui ne peut démontrer qu'il a une connaissance suffisante du français pour suivre des cours avec profit.

En conséquence, le Registraire peut convoquer à un test de connaissance générale de la langue française tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français. La réussite au test est alors condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

En outre, en vertu de la « Politique de la maîtrise de la langue française dans les études » et en fonction des objectifs des programmes, l'Université se réserve le droit d'évaluer la maîtrise de la communication écrite de l'étudiant admis et d'imposer à ce dernier les mesures appropriées pour lui permettre d'atteindre le niveau de maîtrise requis par son programme.

Connaissance de l'anglais

Sauf exception pour les programmes d'études anglaises et de traduction, la connaissance de l'anglais ne constitue pas une exigence d'admission. Il est toutefois fortement recommandé aux futurs étudiants d'acquérir une connaissance de l'anglais écrit. En effet, dans bon nombre de programmes, de nombreux ouvrages de référence, des publications et une part importante de la documentation sont rédigés dans cette langue.

1 Pour l'inscription à titre d'étudiant libre, d'étudiant visiteur ou d'auditeur, le candidat est prié de s'adresser au secrétariat de la faculté ou du département intéressé. En ce qui concerne la Faculté de l'éducation permanente, le candidat est prié de s'adresser au Service d'accueil et de renseignements de cette Faculté, tél. : (514) 343-6090

2. Demandes d'admission : dates limites et formulaires

Le candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université.

Le candidat peut soumettre une demande à un maximum de trois choix de programmes.

Comment ? Où ?

Prioritairement par voie électronique
(Frais d'admission : 30$)
Adresse électronique : www.admission.umontreal.ca

À défaut, en déposant le formulaire papier disponible dans les collèges, au Registrariat de l'Université et en format « PDF » sur le site Internet de l'Université (Frais d'admission : 50 $)

En personne
Registrariat (admissions)
Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage
Station de métro Édouard-Montpetit
Entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi
De la mi-juin à la mi-août, fermeture le vendredi

Par la poste
Registrariat (admissions)
Université de Montréal
C.P. 6205, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3T5

Téléphone : (514) 343-7076
Télécopieur : (514) 343-5788
Courriel : admissions@regis.umontreal.ca

Quand ?

Au plus tard
le 1er mars (trimestres d'été ou d'automne)
le 1er novembre (trimestre d'hiver)

Accusé de réception et attribution du NIP

Le candidat qui transmet un formulaire électroniquement reçoit immédiatement la confirmation de sa candidature et se voit attribuer un numéro d'identification personnel provisoire (NIP) vers la mi-février.

Le candidat qui utilise la poste, doit remplir la carte jointe au formulaire de demande d'admission, l'affranchir suffisamment et la joindre à la demande d'admission pour recevoir un accusé de réception. Le NIP ne pourra être attribué que si le candidat a fourni une adresse de courrier électronique avec sa demande d'admission.

Tests et entrevues

Le Registrariat ou la faculté convoquera le candidat aux tests ou aux entrevues d'admission le cas échéant.

À noter : le candidat aux études en médecine dentaire doit se soumettre aux épreuves de l'Association dentaire canadienne et s'inscrire lui-même à l'un des deux tests :

- avant le 15 septembre pour le test du 2 novembre 2002
- avant le 15 janvier pour le test du 15 février 2003

Association dentaire canadienne
1815 Promenade Alta Vista
Ottawa, Ontario K1G 3X6
Tél. : (613) 523-1770 - Téléc. : (613) 523-7736
Courriel : DAT@cda-adc.ca

3. Processus d'admission

Choix de programme

Le candidat peut indiquer jusqu'à trois choix de programme sur un même formulaire de demande d'admission et ce, par ordre de préférence. L'Université procédera à l'étude de tous les choix de programme sans tenir compte de l'ordre de priorité. Cependant, dès que le candidat est admis, l'Université ne considérera plus la candidature aux programmes indiqués moins prioritaires.

Le candidat qui désire modifier ses choix ou l'ordre de ses choix, doit le faire par écrit et acquitter des frais de 30 $.

Étude des dossiers

L'étude des demandes d'admission commence dans les jours qui suivent la réception de celles-ci. Dans tous les cas, l'évaluation du dossier scolaire porte sur les résultats obtenus à la date limite fixée pour le dépôt des demandes d'admission.

Ce sont les agents d'admission qui, au nom des doyens et conformément à des critères fixés par ceux-ci, étudient les dossiers des candidats et prennent des décisions de sélection ou de présélection. À moins d'indications particulières dans les conditions d'admissibilité propres à chacun des programmes, le principal critère d'évaluation de la candidature est le dossier scolaire. Les tests d'admission et les entrevues peuvent contribuer à la sélection des candidats.

Programmes non contingentés

Lorsque la capacité d'accueil d'un programme n'est pas limitée, tous les candidats admissibles sont admis s'ils possèdent, au jugement du doyen, une préparation suffisante et les aptitudes nécessaires pour réussir dans les études choisies. Cependant, le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité. Une cote de rendement collégial ou une cote de rendement universitaire trop faible peut justifier le refus du candidat.

Dans certaines disciplines, celui-ci peut entreprendre des études dans le programme de mineur en cheminement accès tout en bénéficiant d'un encadrement solide et d'une aide pédagogique personnalisée. Ce cheminement donne à l'étudiant l'occasion de démontrer ses aptitudes et sa motivation pour la poursuite d'études universitaires.

Programmes contingentés

La capacité d'accueil est limitée dans certains programmes, soit à cause de contraintes diverses (manque d'espace, d'équipement ou de personnel), soit à cause du volume considérable de la demande dans telle ou telle discipline, soit à cause de critères gouvernementaux fixés en rapport avec le marché du travail, etc. L'objectif premier du contingentement est de sauvegarder la qualité de l'enseignement théorique et pratique.

L'Université prévoit qu'à l'automne 2003, une cinquantaine de programmes seront contingentés parmi les

quelque 250 programmes de premier cycle. À titre indicatif, consultez la liste des programmes qui étaient contingentés à l'automne 2002 dans la section 5 de ce Guide.

Lorsque le nombre de candidats admissibles excède la capacité d'accueil d'un programme, le doyen effectue une sélection. Les candidats retenus sont ceux qui, au jugement du doyen, possèdent la meilleure préparation et les meilleurs aptitudes pour réussir dans les études choisies. Dans le processus de sélection, le doyen tient compte des caractéristiques propres à différentes catégories de candidats et évalue les dossiers en fonction de critères préétablis et publiés. La cote de rendement collégial et la cote de rendement universitaire constituent le principal critère de sélection dans plusieurs programmes. Pour d'autres programmes, les résultats à une ou à des entrevues, à un ou à des tests ou l'analyse d'un portfolio peuvent être éliminatoires ou combinés aux résultats scolaires.

Il est important de noter qu'un candidat admissible n'est pas refusé parce que son dossier est trop faible, mais parce que d'autres candidats ont présenté un dossier jugé meilleur que le sien. Le candidat refusé en raison du contingentement demeure admissible à d'autres programmes de l'Université.

Les candidats admissibles à un programme sont généralement et, en fonction de la demande, divisés par l'Université en catégories principales lesquelles peuvent être subdivisées en sous-catégories :

- les ***collégiens***, ceux qui possèdent un diplôme d'études collégiales ou qui sont en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente;
- les ***universitaires***, ceux qui sont titulaires d'un DEC ou qui attestent d'une formation équivalente et qui ont suivi au moins 12 crédits d'un programme universitaire, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission :
  - universitaires ayant complété au moins 12 crédits;
  - universitaires titulaires d'une maîtrise ou ayant déposé un mémoire de maîtrise;
  - universitaires titulaires d'un Ph. D. ou ayant déposé une thèse de doctorat;
  - universitaires en transfert de programmes.

À ces catégories s'ajoutent divers groupes ou cas spéciaux, par exemple :

- candidats diplômés de programmes préuniversitaires dans une autre province canadienne ou dans un autre pays, dont l'admission est soumise à des conditions particulières;
- francophones hors-Québec inscrits dans un programme universitaire dans leur province et dont les gouvernements ont signé des ententes avec le gouvernement québécois;
- professionnels étrangers qui doivent répondre aux normes d'ordres professionnels québécois.

Le contingentement global fixé pour la première année d'un programme est généralement partagé entre les catégories proportionnellement au nombre de candidats admissibles de chacune des catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

Avis de décision et suivi

Chaque candidat, en provenance d'un collège, reçoit généralement une première réponse avant le 15 mai.

Celle-ci peut être :

- **une offre d'admission définitive**, lorsque le dossier est complet, que le candidat satisfait aux conditions d'admissibilité et que la candidature est acceptée;
- **une offre d'admission conditionnelle**, sujette ou non à un engagement, lorsque le candidat ne satisfait pas complètement aux conditions d'admissibilité; le cas le plus fréquent est celui où le candidat n'a pas terminé ses études collégiales au moment de l'étude de sa demande d'admission; l'offre d'admission conditionnelle mentionne les conditions à remplir, conditions auxquelles le candidat s'engage, s'il y a lieu, à satisfaire dans le délai fixé; l'offre d'admission conditionnelle est suivie de l'offre d'admission définitive lorsque les conditions imposées sont effectivement remplies;
- **une offre d'inscription sur une liste d'attente**, le candidat inscrit sur une liste d'attente pourra recevoir ultérieurement une offre d'admission s'il y a désistement de la part de candidats ayant déjà reçu une offre d'admission;
- **une convocation à des tests ou à une entrevue,** dans tous les cas où un candidat doit se soumettre à une évaluation requise à l'admission, l'absence à l'examen, au test ou à l'entrevue au moment fixé entraîne la fermeture du dossier à moins que le candidat ne justifie cette absence auprès de l'autorité compétente en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours de calendrier.
  Si le candidat est absent pour un motif valable, les autorités compétentes de la faculté doivent exiger un examen, un test ou une entrevue différés.
  On entend par motif valable un motif indépendant de la volonté de l'étudiant tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.
- **un avis de décision différée,** lorsqu'il est impossible de porter un jugement sur la demande, soit parce que des renseignements manquent au dossier, soit pour d'autres motifs qui sont alors communiqués au candidat;
- **un avis de refus,** le motif précis du refus est communiqué au candidat.
  Le candidat refusé qui provient d'un collège reçoit, avec l'avis de refus, une liste de programmes auxquels il est encore possible d'être admis s'il possède, au jugement du doyen, la préparation suffisante et les aptitudes nécessaires pour réussir dans les études choisies. Avant de fixer son choix de programme, il peut rencontrer un agent d'admission du Registrariat.

Suivi par le candidat

Le candidat qui a reçu une offre d'admission définitive ou une offre d'admission conditionnelle, que celle-ci soit sujette ou non à un engagement, ou une offre d'inscription sur une liste d'attente doit :

- **avant le 1er juin**, faire part de son acceptation ou de son refus de cette offre

- **avant le 15 septembre**[2], le cas échéant, satisfaire à la condition d'être titulaire d'un diplôme d'études collégiales.

À titre exceptionnel, le collégien qui ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité avant le 15 septembre pour une admission au trimestre d'automne ou avant le 1er février pour une admission au trimestre d'hiver pourra être autorisé à prolonger son engagement aux conditions suivantes :

• il ne doit pas avoir plus d'un cours à suivre pour obtenir le DEC;

• présenter une confirmation écrite du collège si c'est en raison de l'organisation de l'offre de cours qu'il n'a pu compléter son programme collégial;

• faire la preuve de l'obtention du DEC en deçà de deux trimestres consécutifs à l'inscription à l'Université soit avant le 1er août suivant une inscription au trimestre d'automne[3].

Le défaut de respecter les exigences prescrites entraîne l'annulation de l'inscription.

- **ou au plus tard à la date indiquée sur l'avis,** satisfaire aux conditions d'admissibilité et faire parvenir ultérieurement au Registrariat une pièce officielle attestant qu'il a satisfait aux conditions imposées.

Désistement tacite et listes d'attente

Dès la première semaine de juin, un avis est envoyé, à titre de confirmation de son désistement tacite, au candidat qui n'a pas répondu à l'une ou à l'autre des offres d'admission de l'Université. Le décompte des places encore disponibles pour chacun des programmes contingentés est fait en tenant compte des désistements alors enregistrés.

Les listes d'attente sont dressées selon l'ordre d'excellence globale des dossiers (en tenant compte de tous les critères appropriés).

Lorsque, à la suite des désistements, le nombre des candidats admis dans un programme d'études contingenté est inférieur à la capacité d'accueil fixée, une offre d'admission est envoyée à ceux dont les noms figurent sur la liste d'attente jusqu'à ce que la capacité d'accueil soit de nouveau comblée. Ce processus est répété jusqu'à la mi-août. Des informations à jour sur les listes d'attente sont disponibles sur le site Internet de l'Université (Guichet étudiant).

Recours du candidat

Droit à la vérification de l'évaluation

Tout candidat a le droit d'obtenir de la personne qui a étudié sa demande d'admission ou, le cas échéant, du président du comité d'admission de la faculté concernée, des explications détaillées sur l'évaluation de son dossier en fonction des critères d'admission utilisés.

Toute demande de vérification doit être faite par écrit et adressée au Registrariat dans les 20 jours ouvrables suivant l'émission de l'avis de refus d'admission ou d'inscription sur une liste d'attente. Toute erreur constatée est corrigée immédiatement.

Droit à la révision de l'évaluation

Tout candidat qui, après vérification de l'évaluation de son dossier d'admission, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit peut, dans les 15 jours ouvrables suivant la vérification, demander une révision de celle-ci.

À cette fin, il doit adresser une demande écrite et motivée au doyen et acquitter les frais de révision actuellement fixés à 25 $.

Si le doyen rejette la demande de révision de l'évaluation, il doit le faire par écrit, avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel. Si le doyen juge que la demande est recevable, il commande une révision de l'évaluation dont les résultats doivent lui être communiqués par écrit. À la réception de ce rapport, le doyen autorise ou refuse l'admission; sa décision est sans appel. Celle-ci est transmise par écrit au candidat et une copie en est adressée au Registrariat.

4. Inscription

L'offre d'admission à un programme n'est pas une inscription. Elle peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

Le candidat dont la demande d'admission a été acceptée doit remplir les formalités d'inscription dans les délais réglementaires. Ces délais lui seront communiqués par le Registrariat, la faculté, l'école ou le département.

5. La cote de rendement au collégial[4]

Introduction

Dans le cadre du processus d'admission, les établissements universitaires ont adopté des politiques à l'effet d'admettre à un programme tout candidat qui remplit les conditions générales et particulières d'admissibilité. Toutefois, lorsqu'il s'impose de faire une sélection parmi les candidatures reçues, principalement en raison du contingentement, il appartient à chaque établissement universitaire de déterminer si les résultats scolaires doivent ou non servir de critère de sélection et, dans l'affirmative, de fixer l'importance de ces résultats. Ainsi, dans certains programmes, les résultats du collégial pourront constituer le seul critère de sélection; ailleurs, on pourra attribuer à ceux-ci une importance relative par rapport à l'ensemble des critères retenus. Dans tous les cas, les universités reconnaissent que les méthodes utilisées à des fins de comparaison et de classement doivent être les plus objectives et les plus équitables possibles.

L'utilisation des résultats scolaires à des fins de classement et de sélection suppose l'existence d'un système commun d'évaluation ou, à défaut, la reconnaissance implicite de l'équivalence des clientèles, des apprentissages et des modes d'évaluation. Le règlement sur le régime des études du collégial reconnaît l'autonomie des collèges en matière d'évaluation des études. Par conséquent, les universités ont été amenées à se doter d'une

2 1er février pour l'admission au trimestre d'hiver

3 1er octobre suivant une inscription au trimestre d'hiver

4 Extrait de La cote de rendement au collégial : ce qu'elle est, ce qu'elle fait, document approuvé par le Comité de gestion des bulletins d'études collégiales de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

méthode de classement des élèves aux fins de la sélection en empruntant à la statistique la technique de calcul qui permet de corriger les différences observées dans les systèmes de notation utilisés dans les collèges et en apportant à celle-ci un ajustement qui tient compte de la force relative de chaque groupe d'étudiants.

Cette méthode, adoptée en 1995 par les universités québécoises, est la cote de rendement au collégial (CRC).

Principes de classement

Plusieurs principes peuvent être utilisés aux fins de classement : la moyenne générale de l'étudiant, la cote Z et la cote de rendement au collégial.

La moyenne générale

La moyenne générale est le résultat de l'addition de toutes les notes qui paraissent au bulletin d'études collégiales divisé par le nombre de ces notes. Selon ce principe, les étudiants de certains collèges peuvent présenter systématiquement des moyennes générales plus élevées que celles des élèves venant d'autres collèges, sans qu'il soit possible de conclure à la supériorité des uns par rapport aux autres, les différences observées entre les notes pouvant être davantage attribuables aux différences dans les systèmes de notation.

En effet, il n'est pas rare d'observer que, dans certaines classes, les étudiants obtiennent tous des notes supérieures à 75 % alors que dans d'autres classes, il n'y a pas de notes supérieures à 80 %. Dans chacune de ces classes, l'étudiant qui obtient la meilleure note est évidemment le premier de son groupe. En comparant le rendement des étudiants à partir de leur classement relatif dans leur groupe, c'est-à-dire par leur rang, on ne peut établir de différence entre deux élèves qui se classent premiers dans leur groupe respectif.

La cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un étudiant dans une distribution de notes par rapport à deux éléments fondamentaux de cette distribution, à savoir la moyenne des notes et l'écart type ou, en d'autres mots, l'étalement des notes.

Parce que cette unité de mesure tient compte de la moyenne et de l'étalement des notes d'une classe, son utilisation permet de ramener à une échelle commune des notes de classes ou de groupes d'étudiants différents et, du même coup, de faciliter la comparaison. En exprimant le dossier scolaire en cote Z, il devient possible de classer les étudiants en fonction de leur rendement.

La cote Z présente donc deux avantages fondamentaux : d'une part, elle respecte intégralement le classement des étudiants tel que celui-ci est établi par les notes attribuées conformément à la politique définie à cet effet dans chaque collège; d'autre part, elle permet de comparer directement des notes provenant de groupes d'étudiants à la fois différents et équivalents.

Quoique l'utilisation de la cote Z à des fins de classement et de sélection présente des avantages certains, elle ne permet pas de résoudre toutes les difficultés que pose l'évaluation des étudiants aux fins de l'admission. En effet, lorsque les groupes d'étudiants présentent des caractéristiques différentes, les comparaisons effectuées à l'aide de la cote Z deviennent moins valides et moins équitables. La sélection qu'exercent les collèges dans leur processus d'admission à leurs différents programmes, les différentes formes de regroupement des étudiants (groupes homogènes et hétérogènes), la nature des programmes de formation offerts (DEC en Sciences, Lettres et Arts, versions enrichies de certains DEC, Baccalauréat international, etc.) constituent autant de facteurs pouvant affecter le classement des étudiants venant de collèges différents et influer sur les chances d'admission de certains d'entre eux.

La cote de rendement au collégial

La cote de rendement au collégial combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe (la cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe. Ainsi, en plus de retenir tous les avantages de la cote Z, la cote de rendement au collégial ajoute à celle-ci une correction en permettant de tenir compte des différences initiales entre les groupes.

Cette méthode de correction pouvant s'appliquer à tous les cours du collégial, elle permet un ajustement adéquat à la situation de chacun des étudiants. Autrement dit, qu'un étudiant change de collège, de programme d'études ou de groupe, la cote Z obtenue à chaque cours est de ce fait corrigée par l'indicateur du groupe dans lequel l'étudiant a été évalué. Il s'agit donc d'une méthode de correction à portée générale.

La formule de la cote de rendement au collégial

L'analyse du dossier au moyen de la cote de rendement au collégial exige, pour chaque cours, le calcul d'une cote Z, qui permet d'exprimer la position relative d'un étudiant dans son groupe, et le calcul d'un facteur de correction, de la force relative du groupe par rapport à celle des autres groupes. Ces calculs sont effectués pour chacune des notes inscrites au bulletin, à l'exception des notes des cours d'éducation physique et des cours d'appoint.

La formule de calcul de la cote de rendement au collégial (CRC) est la suivante :

$$CRC = (Z + IFG + C) \times D$$

dans laquelle Z représente la cote Z; IFG, l'indicateur de la force du groupe; C et D, des constantes de valeur 5.

Description des éléments de la formule

Premier élément : la cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un individu dans une distribution donnée par rapport à deux paramètres : la moyenne et l'écart type de cette distribution. L'utilisation de la cote Z permet de ramener à une échelle commune des notes issues de distributions différentes au plan de la moyenne et de l'écart type. Elle facilite, par conséquent, la comparaison de notes appartenant à des distributions différentes. C'est précisément de là qu'elle tire son utilité et c'est pourquoi elle a été retenue : exprimées en cote Z, les notes obtenues à des cours différents deviennent techniquement comparables.

Méthode de calcul de la cote Z

La cote Z correspondant à une note donnée s'obtient par l'application de la formule suivante :

$$\text{Cote } Z = \frac{X - \bar{X}}{\sigma}$$

où X représente la note de l'étudiant;

$\bar{X}$, la moyenne des notes;

σ , l'écart type (ou l'indice de dispersion des notes).

Le calcul de la cote Z se base sur les deux paramètres principaux d'une distribution de notes : la moyenne arithmétique et l'écart type.

Pour calculer la moyenne et l'écart type des notes, il faut d'abord rassembler toutes les notes des étudiants d'un même collège qui ont suivi le même cours, la même année, à la même session, dans le même groupe. Les notes inférieures à 50 % sont éliminées du calcul des étalons, c'est-à-dire de la moyenne et de l'écart type.

La moyenne arithmétique

La moyenne arithmétique d'une distribution de notes ($\bar{X}$) représente l'axe de gravité de cette distribution et exprime la tendance centrale de l'ensemble des notes. Elle se calcule en faisant la somme des notes constituant la distribution et en divisant cette somme par le nombre de notes :

$$\bar{X} = \frac{\Sigma X_i}{N}$$

où ΣX_i représente la somme des notes;

N, le nombre de notes.

L'écart type

L'écart type d'une distribution de notes (σ) est une valeur qui traduit l'importance de la dispersion des notes autour de la moyenne. Plus l'écart type est élevé, plus les notes s'éloignent les unes des autres; inversement, plus il est petit, plus les notes se concentrent autour de la moyenne. En termes mathématiques, l'écart type représente la racine carrée de la moyenne des carrés des écarts des notes par rapport à la moyenne :

$$\sigma = \sqrt{\frac{\Sigma\,(X_i - \bar{X})^2}{N}}$$

où $X_i - \bar{X}$ représente l'écart entre une note et la moyenne des notes.

Connaissant la valeur de la moyenne et de l'écart type, il devient possible de calculer la cote Z correspondant à une note donnée X issue de la même distribution.

La cote Z traduit l'éloignement de la note en question par rapport à la moyenne de la distribution, en unités d'écart type. Ainsi, si Z = 0, cela signifie que la note est égale à la moyenne. Si Z = +1, cela signifie que la note se situe à un écart type au-dessus de la moyenne, etc.

Les cotes Z ont toujours la même moyenne (0,0) et le même écart type (1,0). Elles ont toujours la même signification, quels que soient la moyenne et l'écart type des distributions qui ont servi à les calculer. En conséquence, en traduisant en cote Z des notes scolaires provenant de distributions différentes, on les ramène à une échelle commune, de moyenne 0 et d'écart type 1, ce qui les rend comparables.

La transformation des notes scolaires en cote Z afin de les rendre comparables d'un cours à l'autre et d'un collège à l'autre part donc du principe que toutes les distributions de notes devraient être identiques. Il s'agit là d'un postulat qu'il nous est impossible de vérifier mais que nous devons admettre, à défaut d'en prouver la validité, si nous voulons pouvoir évaluer sur une base commune relativement objective les dossiers scolaires des candidats.

Contrôles

- Les notes inférieures à 50 % sont exclues du calcul de la moyenne et de l'écart type de la distribution des notes.
- Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six notes ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation reçoivent la même note, les notes des étudiants de ces groupes ne sont pas transformées en cote Z.
- Pour toute note inférieure à 31 %, une cote Z est calculée comme s'il s'agissait d'une note de 30 %.
- Par convention, il a été établi qu'une cote Z ne pourrait jamais être supérieure à +3,0 ni inférieure à –3,0.
- Si, pour une note de 100 %, l'application de la formule ne permet pas d'obtenir une cote Z égale ou supérieure à 2, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{\text{corrigé}} = \frac{100 - \bar{X}}{2}$$

Ainsi l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 % et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50 %. C'est la valeur de cet écart type qui sert au calcul de la cote Z de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 % et la moyenne arithmétique de la distribution des notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 % est assuré d'obtenir au minimum une cote Z de +2.

Certains cours ne font l'objet d'aucune analyse en termes de cotes Z : c'est notamment le cas des cours d'éducation physique et des cours d'appoint.

Deuxième élément : l'Indicateur de la Force du Groupe (IFG)

En plus de calculer la cote Z correspondant à chacune des notes obtenues par les étudiants appartenant au même groupe à l'évaluation, il faut calculer, pour chaque groupe à l'évaluation, un facteur de correction. Ce facteur de correction nécessite d'abord le calcul, pour chaque étudiant du groupe à l'évaluation, de la moyenne pondérée de l'ensemble des notes finales obtenues en secondaire IV et V. Lorsque ces moyennes individuelles sont connues, on calcule alors la moyenne de celles-ci pour le groupe à l'évaluation à l'aide de la formule ci-dessous :

$$Ms_g = \frac{Ms_{i=1} + Ms_{i=2} + Ms_{i=3} + \ldots + Ms_{i=n}}{\text{Nombre d'étudiants}}$$

L'application de la formule qui suit permet ensuite de connaître le facteur de correction à apporter à la cote Z

obtenue par chacun des étudiants qui composent le groupe à l'évaluation :

$$\text{L'indicateur de la force du groupe à l'évaluation (IFG)} = \frac{Ms_g - 75}{14}$$

où Ms_g = moyenne des moyennes des notes pondérées du secondaire.

CONTRÔLES

Pour que la moyenne pondérée des résultats au secondaire d'un étudiant (Ms_i) entre dans le calcul de la moyenne du groupe à l'évaluation (Ms_g), deux conditions doivent être satisfaites : l'étudiant doit avoir obtenu le Diplôme d'Études Secondaires et il doit avoir obtenu une note de 50 % au cours à analyser. Autrement dit, lorsqu'une note est exclue du calcul des étalons, la moyenne au secondaire de cet étudiant est également exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe. En outre, lorsque la moyenne pondérée des résultats obtenus en secondaire IV et V par un étudiant comporte moins de 130 unités, cette moyenne est exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe.

Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six moyennes pondérées au secondaire (Ms_i) ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation ont la même moyenne pondérée au secondaire ($\sigma = 0$), l'IFG prend la valeur 0 et aucune correction n'est apportée à la cote Z de ces étudiants.

Troisième élément : les constantes C et D

L'ajout d'une constante C (C = 5) permet d'éliminer les valeurs négatives. L'opération qui consiste à multiplier par la constante D (D = 5) la somme des valeurs précédentes permet de situer les résultats sur une nouvelle échelle ayant une amplitude fixe. Ainsi la cote de rendement minimale est 0 et la cote maximale, 50. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

Contrôles lors de la conversion des notes en cotes de rendement au collégial

- Il n'y a aucun calcul de CRC pour les cours d'éducation physique et les cours d'appoint.
- Lorsqu'un cours donné n'est pas analysable par la technique de la cote Z, il n'y a aucun calcul de CRC pour ce cours.
- Lorsque, à un cours donné, le candidat obtient une note inférieure à 30 %, on attribue une CRC de 5,0 à ce cours.
- Si, pour une note de 100 %, l'application de la formule de la cote de rendement au collégial ne permet pas d'obtenir une CRC égale ou supérieure à 35, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{\text{corrigé}} = \frac{100 - \overline{X}}{2 - IFG}$$

Ainsi l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 % et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50 %. C'est la valeur de cet écart type qui sert d'abord au calcul de la cote Z, puis de la cote de rendement de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 % et la moyenne arithmétique de la distribution des notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 % est assuré d'obtenir une cote de rendement au collégial d'au moins 35.

De plus, la cote de rendement au collégial des étudiants ayant obtenu un Baccalauréat International ou un Diplôme d'études collégiales (DEC) au programme en Sciences Lettres et Arts est corrigée de +0,5.

Enfin, c'est la cote de rendement moyenne pondérée qui sert de base à l'évaluation des dossiers des candidats. Cette valeur est calculée en additionnant la cote de rendement au collégial, attribuée à chaque cours, pondérée par la valeur en unités de chacun des cours et divisée par le total des unités qui constituent l'ensemble du dossier collégial du candidat.

6. La méthode d'évaluation des résultats universitaires

Calcul du score Z universitaire

Études faites à l'Université de Montréal

Pour chaque cours suivi à l'Université de Montréal, une cote Z est calculée selon la formule suivante :

$$\text{Cote Z} = \frac{(X - \overline{X})}{\sigma}$$

où X représente note de l'étudiant;

$\overline{X}$, la moyenne des notes du groupe auquel l'étudiant appartient;

σ, l'écart type des notes du groupe.

Le calcul du score Z (la moyenne des cotes Z) est la somme des cotes Z divisée par le nombre de cotes Z :

$$\text{Score Z} = \frac{\sum (\text{cote Z})}{N}$$

Tous les cours entrent dans le calcul de cette moyenne, qu'il s'agisse d'un cours hors programme, d'un cours suivi comme étudiant libre ou comme étudiant visiteur, que ce cours contribue ou non à la moyenne.

Études faites ailleurs qu'à l'Université de Montréal

Calcul de la moyenne cumulative

La première opération consiste à calculer la moyenne cumulative de chaque candidat en pondérant chaque note par le nombre de crédits attachés au cours correspondant et en tenant compte des particularités du système de notation de chaque université. Les notes obtenues à chacun des cours entrent dans le calcul de la moyenne, peu importe qu'il s'agisse d'un cours hors programme ou non, qui contribue ou non à la moyenne, etc.

Transformation de la moyenne cumulative en score Z

Il faut ensuite transformer la moyenne cumulative obtenue en un nouveau système d'unités communes à tous les établissements, le score Z, par l'application de la formule usuelle :

$$\text{Score Z} = \frac{\bar{X}_C - \bar{X}_E}{\sigma_E}$$

où $\bar{X}_C$ représente la moyenne cumulative du candidat;

$\bar{X}_E$ la moyenne des moyennes cumulatives de l'établissement;

σ_E l'écart type des moyennes cumulatives de l'établissement.

Ajustement de la distribution des scores Z

Dans le but de rendre ces scores Z comparables à ceux obtenus à l'Université de Montréal, il est nécessaire d'ajuster leur distribution en fonction de la distribution des scores Z obtenus à l'Université de Montréal en appliquant la formule suivante :

$$\text{Score Z universitaire} = (Z \times \sigma_{um}) + \bar{X}_{um}$$

où Z représente le score Z calculé à la rubrique précédente;

σ_{um}, l'écart type de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal;

$\bar{X}_{um}$, la moyenne de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal.

Transformation du score Z universitaire en cote de rendement universitaire (CRU)

Pour pouvoir combiner des résultats des niveaux collégial et universitaire, il importe que les deux types de résultats soient exprimés sur la même échelle de mesure, soit celle des résultats collégiaux exprimés en cotes de rendement; cette transformation s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$\text{CRU} = (\text{Score Z universitaire} + 5) \times 5$$

Correction de la cote de rendement universitaire en fonction de la discipline universitaire

Le calcul du score Z universitaire postule l'équivalence des clientèles d'un programme à un autre. Or, certains programmes très sélectifs admettent des candidats significativement plus forts que la moyenne; il est donc nécessaire de corriger les scores Z universitaires pour tenir compte du fait qu'il est plus difficile de se démarquer des autres étudiants admis dans ces programmes. La correction à apporter est fonction du rendement antérieur des étudiants autorisés à s'inscrire ces dernières années dans le programme concerné :

$$\text{CRU}_{\text{corrigée}} = \text{CRU} + \text{Correction}$$

Si le candidat a fréquenté plusieurs universités, les cotes de rendement universitaires corrigées obtenues pour chacune d'elles sont combinées en les pondérant par le nombre de crédits suivis dans chaque université.

Ajustement de la distribution des CRU corrigées

Dans le but de rendre comparables les CRU aux cotes moyennes de rendement au collégial (CRC) pour pouvoir éventuellement les combiner dans l'évaluation globale du dossier des candidats universitaires, il est nécessaire d'ajuster la distribution des CRU à la distribution des CRC en appliquant la formule suivante :

$$\text{CRU}_{\text{transformée}} = \left[\left(\frac{\text{CRU}_{\text{corrigée}} - M_{UM}}{ET_{UM}} \right) \times ET_{COLL} \right] + M_{COLL}$$

où M_{UM} représente la moyenne des cotes de rendement à l'Université de Montréal;

ET_{UM}, l'écart type des cotes de rendement à l'Université de Montréal;

ET_{COLL}, l'écart type des cotes moyennes de rendement des collégiens;

M_{COLL}, la moyenne des cotes moyennes de rendement des collégiens.

Évaluation globale du dossier

L'importance du dossier universitaire par rapport à celle du dossier collégial s'obtient en multipliant par 2 % le nombre de crédits de cours qui ont été suivis à l'université. Par exemple, si le candidat a terminé une année d'études universitaires de 30 crédits, l'importance relative de son dossier universitaire est de 60 % (et les résultats obtenus au collège comptent pour 40 %) dans l'évaluation globale de son rendement scolaire. Lorsqu'un candidat a suivi 50 crédits universitaires et plus, les résultats obtenus au collège n'entrent donc plus dans l'évaluation de son rendement scolaire global. Il importe de noter que tous les crédits attachés aux cours auxquels le candidat s'est inscrit servent à déterminer l'importance du dossier universitaire. Ainsi les crédits rattachés aux cours échoués et aux cours hors programme entrent dans le calcul du nombre total de crédits accumulés par le candidat aux fins de son admission à un programme. C'est pourquoi les candidats ont l'obligation de transmettre avec leur demande d'admission tous les résultats d'études postsecondaires obtenus, peu importe que ces cours aient été suivis dans le cadre d'un programme ou non ou qu'un programme ait été terminé ou non.

Le résultat de l'évaluation du dossier scolaire des candidats universitaires s'exprime donc sous la forme d'une cote de rendement globale (CRG). Cette CRG permet d'établir la liste d'excellence qui sert à choisir les meilleurs candidats. Il faut noter qu'une bonification sera appliquée à la CRG des candidats universitaires inscrits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à l'École des HEC) et ayant suivi au moins 12 crédits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à l'École des HEC) au moment du dépôt de la demande d'admission.

Cette section présente l'information relative à l'admission des candidats dans chacun des programmes de premier cycle (objectifs, admissibilité, critères de sélection, capacité d'accueil, etc.) ainsi que la liste des cours du programme présenté. Les tableaux des cours sont extraits de l'annuaire électronique et de l'annuaire général de l'Université. Pour comprendre les divers éléments des tableaux, il faut se référer aux définitions et aux explications des sigles et symboles suivants :

Quelques définitions utiles

Études de premier cycle

Les études de premier cycle constituent la première étape de l'enseignement universitaire, qui comporte aussi un deuxième cycle (maîtrise) et un troisième cycle (doctorat). Les programmes d'études présentés dans cette brochure se rapportent au premier cycle.

Baccalauréat

Le programme de baccalauréat comporte un minimum de 90 crédits. Il existe :

- le baccalauréat spécialisé, dont au moins les quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études*, y compris les cours à option, et dont au plus un cinquième des crédits sont ceux de cours au choix;
- le baccalauréat spécialisé bidisciplinaire dont le contenu porte en parts égales sur deux disciplines ou deux champs d'études apparentés, chacune des parties étant constituées d'au moins 42 crédits dans une seule discipline ou dans un seul champ d'études*;
- le baccalauréat constitué de l'une des quatre combinaisons suivantes : un majeur et un mineur, un majeur et un certificat, trois mineurs ou trois certificats.

Majeur

Le programme de majeur comporte 60 crédits, dont au moins 48 sont ceux d'une même discipline ou d'un seul champ d'études*; associé à un mineur ou à un certificat, le majeur permet d'obtenir un baccalauréat. Le majeur donne lieu à un diplôme conféré par le Conseil de l'Université.

Mineur

Le programme de mineur comporte 30 crédits, dont au moins 24 sont ceux d'une même discipline ou d'un seul champ d'études*; associé à un majeur, à deux autres mineurs ou à deux certificats, ce programme permet d'obtenir un baccalauréat.

Certificat

Le programme de certificat est un programme autonome de 30 crédits. Au moins 24 des crédits (obligatoires ou à option) sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études* et au plus 6 sont ceux de cours au choix.

Microprogramme et module

Le microprogramme et le module sont des programmes courts offrant une formation complémentaire à des étudiants inscrits dans un programme universitaire ou à des personnes engagées sur le marché du travail. Il peut s'agir d'une initiation à une discipline ou à un champ d'études ou d'un perfectionnement. Ils comportent de 9 à 15 crédits et aucun de ceux-ci ne peut être accordé par équivalence ou exemption. Les cours d'un microprogramme ou module peuvent être intégrés dans un programme où ils sont recevables. Le microprogramme et le module peuvent donner lieu à une attestation particulière délivrée par le Registraire.

Étudiant régulier

L'étudiant régulier est celui qui désire obtenir un certificat, un diplôme ou un baccalauréat; il peut être inscrit à plein temps ou à temps partiel.

Étudiant libre

L'étudiant libre est celui qui s'inscrit à un ou à quelques cours, mais qui ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade. Il doit se présenter aux examens et participer aux travaux; dans ce cas, il reçoit une attestation d'études. Pour être admissible au statut d'étudiant libre, il doit posséder une formation suffisante afin de suivre avec profit le cours choisi. L'étudiant qui suit un cours à titre d'étudiant libre peut, dans certains cas, se voir reconnaître ce cours à l'intérieur d'un programme s'il est admis comme étudiant régulier.

Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (exemples : la physique, la philosophie, l'anthropologie).

Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et portant sur une réalité particulière (exemples : la médecine, les relations industrielles, l'administration des affaires).

Programme

Un programme est constitué d'un ensemble défini et cohérent de cours, il peut comporter des cours obligatoires, à option et au choix.

* Les cours qui ne sont pas de la discipline ou du champs d'études et qui sont introduits dans le programme en fonction des exigences de la spécialisation sont considérés comme des cours de la spécialisation.

Orientation

L'orientation est un regroupement de cours à l'intérieur d'un programme. Elle est définie en fonction de sous-disciplines, de besoins particuliers de groupes d'étudiants ou d'objectifs de formation particuliers.

Segment

Le segment est un regroupement de cours ou de bloc de cours. Il peut correspondre au tronc commun et à chacune des orientations d'un programme ou, dans des programmes à promotion par année, à chacune des années du programme.

Bloc

Le bloc correspond à une liste de cours accompagnée de l'indication de leur caractère obligatoire ou à option ainsi que du nombre de crédits auxquels l'étudiant doit s'inscrire.

Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département, à une faculté ou à un champ d'études. Un cours comporte normalement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures.

Cours obligatoire

Le cours obligatoire est un cours imposé à tous les étudiants inscrits à un programme ou à l'une des orientations d'un programme.

Cours à option

Le cours à option est un cours choisi par l'étudiant, selon des règles données, parmi une ou plusieurs listes de cours déterminées en fonction des exigences de la discipline, du champ d'études ou d'objectifs spécifiques du programme.

Dans chaque bloc de cours à option, on trouve l'indication d'un nombre minimal et d'un nombre maximal de crédits de cours que l'étudiant doit suivre à l'intérieur de ce bloc. L'ensemble des choix de cours faits par l'étudiant durant ses études doit donc satisfaire aux conditions exprimées ainsi pour chacun des blocs de son programme.

L'étudiant qui a déjà atteint le nombre maximal de crédits attribués à un certain bloc ne peut plus choisir d'autres cours de ce même bloc à titre de cours à option.

Cours au choix

Le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université.

Cours hors programme

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit.

Crédit

Un crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant, au cours d'un trimestre, à une activité de formation; cela inclut, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université. Par exemple, un crédit peut représenter une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre.

Propédeutique

La propédeutique est un enseignement préparatoire en vue d'études plus approfondies.

Trimestre

L'année universitaire s'étend sur 12 mois, elle comporte trois trimestres :

- le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
- le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus;
- le trimestre d'été, de mai à août inclus.

Les sigles et les symboles

À l'intérieur de chaque bloc de cours et pour chacun des cours énumérés, on trouvera en ordre de gauche à droite les éléments suivants :

- Le symbole + indique que l'accès à ce cours est sujet à une condition particulière.
- Le **sigle** (trois lettres) et le **numéro** (quatre chiffres parfois suivis d'une lettre) du cours. Le sigle indique l'autorité pédagogique responsable du cours ce qui correspond normalement à la discipline enseignée. Le premier des quatre chiffres indique l'année d'études durant laquelle se placera habituellement le cours pour l'étudiant en cheminement normal.
- La colonne suivante indique le **nombre de crédits** attribué au cours.
- Dans la colonne qui suit, les **lettres A, H, E** indiquent le trimestre de début du cours. Quand il y a deux lettres, AH par exemple, il faut comprendre que le cours se donne deux fois durant l'année, à l'automne et à l'hiver, pour des groupes d'étudiants différents.
- Le **chiffre** indiqué dans la colonne suivante, habituellement **1** ou **2**, indique la durée du cours exprimé en trimestre. Par exemple, **A2** indique que le cours commence à l'automne et se poursuit à l'hiver.
- Le cas échéant, dans la colonne qui suit, le **symbole j, s ou js** indique d'une manière générale et préliminaire à quel moment le cours pourra être donné.
- Le **symbole j** signifie que le cours sera probablement offert le « jour » soit entre 8 h 30 et 19 h, du lundi au vendredi au moins une fois au cours des trois prochaines années et qu'il ne le sera probablement pas le « soir » .
- Le **symbole s** signifie que le cours sera probablement offert le « soir » soit après 16 h (ou encore le samedi ou le dimanche) au moins une fois au cours des trois prochaines années et qu'il ne le sera probablement pas le « jour ».
- Le **symbole js** signifie que le cours sera probablement offert au moins une fois le « jour » et au moins une fois le « soir » au cours des trois prochaines années.

Nomenclature des sigles de cours

ACT	Actuariat
AEG	Animation
AES	Études est-asiatiques
ALL	Études allemandes
AME	Aménagement
ANG	Études anglaises
ANS	Anglais langue seconde
ANT	Anthropologie
APA	Architecture de paysage
ARA	Arabe (Études arabes)
ARC	Architecture
ARP	Arts plastiques
ARV	Archivistique
ASA	Administration de la santé
BCM	Biochimie
BIN	Bioinformatique
BIO	Biologie (Sciences biologiques)
CEP	Communication et Politique
CHI	Chirurgie
CHM	Chimie
CHN	Chinois (Études chinoises)
CIN	Cinéma (Études cinématographiques)
COM	Communication (Sciences de la communication)
CRE	Créativité
CRI	Criminologie
CRN	Corée (Études coréennes)
DEI	Design d'intérieur
DEN	Médecine dentaire
DER	Dentisterie de restauration
DID	Didactique
DIN	Design industriel
DMO	Démographie
DMV	Médecine vétérinaire (doctorat)
DRT	Droit
DST	Didactiques, sciences et technologies
EAE	Études allemandes et européennes
EAM	Littérature (Études anciennes et modernes)
ECA	Échocardiographie
ECN	Sciences économiques
EDP	Éducation permanente
EDU	Éducation (stages)
EMU	Éducation, musique
ENF	Enseignement du français
ERN	Ergonomie
ERT	Ergothérapie
ESP	Études hispaniques
ETA	Études en éducation et administration de l'éducation
ETH	Relations ethniques
ETM	Études médiévales
FAS	Études interculturelles
FLS	Français langue seconde
FRA	Études françaises
FRS	Français langue seconde
GBM	Génie biomédical
GCH	Génie chimique
GEO	Géographie
GER	Gérontologie
GIN	Génie industriel (École Polytechnique)
GIR	Gestion de l'invalidité et réadaptation
GLG	Géologie
GRC	Grec ancien
GRM	Grec moderne (Études néo-helléniques)
GSP	Gestion appliquée à la police et à la sécurité
HAR	Histoire de l'art
HEB	Hébreu (Études hébraïques)
HEC	Hautes Études Commerciales
HGL	Études classiques
HST	Histoire
IDI	Intervention en déficience intellectuelle
IFT	Informatique
INT	Études internationales
INU	Informatique numérique
ITL	Études italiennes
JES	Jeunes et société
JOU	Journalisme
JPN	Japon (Études japonaises)
JUI	Études juives
KIN	Kinésiologie (Éducation physique)
LAA	Études latino-américaines
LAT	Latin (Études latines)
LCO	Littérature comparée
LOC	Localisation
LNG	Linguistique et philologie
LSL	Langues (Études slaves)
MAR	Médecine, anesthésie-réanimation
MAT	Mathématiques
MCB	Microbiologie et immunologie
MCT	Musique, composition
MEV	Médecine vétérinaire
MIN	Musique, interprétation
MMD	Médecine (multidisciplinaire)
MMV	Médecine vétérinaire (multidisciplinaire)
MSN	Santé environnementale et santé au travail
MSO	Médecine sociale et préventive
MTE	Musique, techniques d'écriture
MUC	Musique, grand public
MUL	Musicologie
MUS	Musique
NUT	Nutrition
OPH	Ophtalmologie
OPM	Optométrie
OPP	Optique physiologique (sciences de la vision)
ORA	Orthophonie – audiologie
PAA	Anatomie et physiologie animales
PBC	Pathologie et biologie cellulaire
PBT	Publicité
PDT	Pédiatrie
PED	Pédagogie (interdépartemental)
PEF	Petite enfance et famille
PEP	Politique et philosophie
PHI	Philosophie
PHL	Pharmacologie
PHM	Pharmacie
PHT	Physiothérapie
PHY	Physique
PLO	Études polonaises
POL	Science politique
PPA	Psychopédagogie et andragogie
PPL	Études plurisectorielles
PSE	Psychoéducation
PSL	Physiologie
PST	Psychiatrie
PSY	Psychologie
PTG	Études portugaises
PTL	Pathologie
PTM	Pathologie et microbiologie (médecine vétérinaire)
QCF	Études québécoises
REA	Réadaptation (générale)
RED	Rédaction
REI	Relations industrielles
REP	Relations publiques
RUS	Études russes
SAB	Santé buccale
SBM	Sciences biomédicales
SCV	Sciences de la vision
SIP	Sécurité intérieure et formation policière
SME	Santé mentale
SMN	Santé en milieu naturel (maintien à domicile)
SOI	Sciences infirmières (soins infirmiers)
SOL	Sociologie
SRL	Sciences de la religion
SST	Santé et sécurité du travail
STO	Stomatologie
STT	Statistique
SVS	Service social
THB	Études bibliques
THC	Théologie catéchétique
THP	Théologie pastorale (pratique)
THS	Études théologiques
THT	Théologie (Études transdisciplinaires)
TRA	Traduction
TXM	Toxicomanie
URB	Urbanisme
VIO	Violence, victimes et société
VNM	Études vietnamiennes

Faculté de l'aménagement

Architecture de paysage

1-020-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'architecte paysagiste aménage des espaces extérieurs. Il conçoit des paysages et intervient sur leurs différentes composantes (biophysiques, socioéconomiques et culturelles), que ce soit à l'échelle microlocale, locale ou régionale. L'architecte paysagiste peut travailler à son compte ou avec d'autres professionnels ou encore agir à titre de conseiller pour une municipalité ou un bureau de services publics.

Information sur le programme

Carole Parisien (514) 343-6887
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC technique d'horticulture ornementale
  - DEC en technologie forestière
  - DEC en technologie du bâtiment et des travaux publics
  - DEC en technologie de l'architecture
  - DEC en technologie du génie civil
  - DEC en technique d'aménagement du territoire

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  et
- Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 337 ou Mathématiques 103 et 203 ou Mathématiques 103 et 307
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

et

– À la demande de l'École d'architecture de paysage, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation et aussi, se présenter à une entrevue.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : architecture de paysage, landscape architecture.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Critères de sélection

Au moins 70 % des places sont accordées aux collégiens. Le reste de la capacité d'accueil est réparti au prorata des demandes d'admission entre les différentes catégories, sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories de candidats
  - Les dossiers sont étudiés par l'École d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail. La présentation d'un portfolio relié au domaine des arts et de l'aménagement, une lettre de motivation personnelle et trois (3) lettres de recommandation (employeurs ou professeurs) sont exigées pour l'étude du dossier. Le comité d'admission se réserve le droit de convoquer ces candidats à une entrevue.

Remarque

– Le titulaire d'un DEC technique parmi ceux mentionnés plus haut pourra se voir reconnaître de 9 à 15 crédits.

Programme 1-020-1-0 Version 07

Baccalauréat en architecture de paysage

Le programme du Baccalauréat en architecture de paysage comprend 120 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires dont 48 en ateliers ; un minimum de 27 crédits et un maximum de 39 crédits de cours d'approfondissement à option ; un minimum de 6 crédits et un maximum de 12 crédits de cours interdisciplinaires à option ; un minimum de 3 crédits et un maximum de 6 crédits de cours au choix qui doivent être pris hors faculté.

Segment 01 Théorie et histoire de l'architecture de paysage

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base

APA	1100	3	A	1 j	Architecture de paysage : introduction
APA	1101	3	H	1 j	Histoire d'architecture de paysage

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement

APA	1102	3	H	1 j	Histoire de la composition des jardins
APA	3150	3	A	1 j	Histoire et théorie du paysage
APA	3151	3	H	1 j	Figuration en architecture de paysage
APA	4150	3	A	1 j	Problématique et enjeux du paysage

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

ARC	1101	3	A	1 j	Histoire générale de l'architecture
ARC	1102	3	H	1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC	1104	3	A	1 j	Introduction à l'architecture
ARC	2102	3	A	1 j	Histoire des formes urbaines
ARC	2530	3	H	1 j	Montréal en évolution
ARC	3104	3	A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec
DIN	1210	3	H	1 j	Histoire du design industriel
DIN	3211	3	AH	1 j	Théories du design
GEO	3212	3	H	1 j	Grandes régions métropolitaines
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
HAR	2062	3	A	1 j	Le design moderne
HAR	3220	3	H	1 j	L'art actuel
URB	1221	3	AH	1	Formes urbaines et architecturales
URB	2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme
URB	3171	3	A	1	Courants théoriques en planification
URB	3312	3	AH	1	Théories et pratiques de planification

Segment 02 Outils et techniques d'intervention

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

Formation de base

APA	1200	3	A	1 js	Dessin et communication
APA	1201	3	H	1 j	Nivellement et drainage
APA	2200	3	H	1 j	Matériaux et assemblage
APA	2201	3	H	1 j	Construction et génie du site
APA	3200	3	H	1 j	Méthodologie et processus
APA	4200	3	H	1 j	Pratique professionnelle

Bloc 02 B *option* *minimum 6 cr., maximum 16 cr.*

Approfondissement

APA	1250	3	H	1 j	Dessin technique et devis
APA	2251	3	H	1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
APA	2252	3	H	1 j	Projections et langages graphiques
APA	3250	3	A	1 j	Géomatique et paysage
APA	3251	3	A	1 j	Analyse visuelle
APA	3253	3	A	1 j	Visualisation et simulation du paysage
APA	5250	1	AHE1	j	Stage d'arpentage

Bloc 02 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

AME	1212	3	AH	1 j	Expression 2 et 3D
AME	2101	3	AH	1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
AME	2129	3	H	1 j	Géométrie spatiale
AME	2230	3	AH	1 j	Mathématiques et aménagement
ARC	1211	2	A	1 j	Dessin et communication
ARC	5314	3	AH	1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
ARC	5317	3	H	1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
CRE	1910	3	AHE1	js	Résolution de problèmes et idéation
DIN	1110	3	A	1 j	Infographie 1
DIN	1120	3	HE	1 j	Infographie 2
DIN	1211	3	AHE1	j	Forme et couleur
DIN	3131	3	AHE1	j	Multimédia
FRA	1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
GEO	1532	3	H	1 j	Cartographie
IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
URB	1412	3	AH	1	Analyse de données urbaines

Segment 03 Pratiques de l'architecture de paysage

Bloc 03 A *obligatoire* *36 cr.*

Formation de base

APA	1300	6	A	1 j	Lecture et conception du paysage
APA	1301	6	A	1 j	Démarches paysagères
APA	2300	6	H	1 j	Design des espaces résidentiels
APA	2301	6	H	1 j	Espaces et équipements publics
APA	4300	6	A	1 j	Processus et design
APA	4301	6	H	1 j	Projet de fin d'étude

Bloc 03 B *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Approfondissement

AME	3030	6	A	1	Atelier multidisciplinaire
APA	2350	3	H	1 j	Utilisation des végétaux
APA	3350	1	A	1 j	Introduction à l'aménagement régional
APA	3351	6	A	1 j	Espace régional
APA	3352	6	H	1 j	Aménagement du paysage urbain
APA	3353	6	A	1 j	Atelier de design hors département
APA	3354	3	H	1 j	Restauration des parcs et des jardins
APA	4350	2	A	1 j	Introduction au projet de fin d'étude

Bloc 03 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

URB	1112	3	AH	1	Urbanisation dans le monde
URB	1321	3	AH	1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB	2015	3	A	1	Planification territoriale
URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation
URB	3214	3	AH	1	Cadres institutionnels de l'urbanisme

Segment 04 Dimensions socioculturelles des paysages

Bloc 04 A *obligatoire* *3 cr.*

Formation de base

APA	2400	3	AH	1 j	Valeurs psychosociales en paysage

Bloc 04 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

APA	3450	3	AH	1 j	Étude des espaces publics urbains
APA	4450	3	A	1 j	Mythes, symboles et paysages

Bloc 04 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
DMO	1010	3	A	1 js	Problèmes de population contemporains
GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HST	2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
SOL	1090	3	H	1 j	Méthodologie qualitative 1

SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
SOL	3200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Segment 05 Dimensions biophysiques des paysages

Bloc 05 A *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base

APA	1500	3	A	1 j	Identification des végétaux
APA	1501	3	H	1 j	Lecture des formes du paysage
APA	2500	3	A	1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques

Bloc 05 B *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Approfondissement

APA	2550	3	A	1 j	Pédologie et paysage
APA	3550	3	H	1 j	Horticulture
APA	3551	3	AH	1 j	Télédétection en aménagement
APA	4550	3	H	1 js	Génie et phytorestauration
APA	4551	3	H	1 j	Gestion : environnement et paysage
APA	5550	3	A	1 j	Écologie appliquée

Bloc 05 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
BIO	2853	3	H	1 j	Principes d'écologie
BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
GEO	2112	3	A	1 js	Phytogéographie
GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
GLG	1980	3	A	1 j	Patrimoine géologique du Québec
URB	2344	3	AH	1	Gestion de l'environnement et urbanisme

Segment 70

Bloc 70 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

APA	5000	1	AHE1	j	Travail dirigé
APA	5001	1	AHE1	j	Travail dirigé
APA	5002	2	AHE1	j	Travail dirigé
APA	5010	1	AHE1	j	Activité dirigée
APA	5011	1	AHE1	j	Activité dirigée
APA	5012	2	AHE1	j	Activité dirigée
APA	5013	3	AHE1	j	Activité dirigée
APA	5014	3	E	1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Design architectural

1-010-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le design architectural est une activité de conception qui a pour objet la construction de maisons, d'édifices publics, de bâtiments ou de groupes de bâtiments pour l'habitation, le commerce, les bureaux et l'industrie. Le designer réalise des esquisses, des dessins et des maquettes et contribue aux autres activités des spécialistes du domaine. En tant que designer, le diplômé pourra travailler pour des firmes d'architectes, de designers d'intérieur ou d'urbanistes. Il pourra également orienter sa carrière dans une pratique reliée au domaine des arts ou arts appliqués.

Le diplômé qui souhaite se donner une formation complète d'architecte menant à la reconnaissance professionnelle devra poursuivre ses études au niveau de la maîtrise en architecture.

Information sur le programme

Giovanni De Paoli (514) 343-7923
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en technologie de l'architecture

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  et
- Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 337 ou Mathématiques 103 et 203 ou Mathématiques 103 et 307
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

– À la demande de l'École d'architecture, fournir un portfolio et un curriculum vitae.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 45 crédits de cours universitaires dans un programme d'architecture à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires réussis après le retour aux études.
– Pour les autres catégories de candidats
  - Les dossiers sont étudiés par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience pertinente acquise sur le marché du travail. Le candidat doit présenter un portfolio de ses travaux personnels et son curriculum vitae.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Une moyenne cumulative minimale de 2,7 est exigée au baccalauréat pour l'admissibilité à la maîtrise (45 crédits) obligatoire pour l'accès à la profession.
– Le portfolio désigne une collection de documents produite par le candidat et démontrant des aptitudes en créativité. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos ou des reproductions d'oeuvres diverses accompagnés par de courts textes. Le portfolio comporte également un curriculum vitae.

Programme 1-010-1-2 Version 01

Baccalauréat en design architectural

Ce programme porte principalement sur l'apprentissage du processus de design architectural et le développement des habiletés. Il comprend 90 crédits répartis comme suit : 24 crédits d'atelier d'architecture obligatoires (bloc A), 45 crédits de cours obligatoires (blocs C, D, E et F), 12 crédits d'ateliers optionnels (bloc B), six crédits de cours à option (bloc G) et trois crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 24 cr.

Ateliers d'architecture

ARC	1011	6	A	1 j	Atelier d'architecture 1
ARC	1012	6	H	1 j	Atelier d'architecture 2
ARC	2011	6	A	1 j	Atelier d'architecture 3
ARC	2012	6	H	1 j	Atelier d'architecture 4

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Ateliers optionnels

AME	3030	6	A	1	Atelier multidisciplinaire
ARC	3011	6	AHE	1 j	Atelier formes et fonctions
ARC	3012	6	AHE	1 j	Atelier en techniques
ARC	3014	6	AH	1 j	Atelier triptyque
ARC	3015	6	AHE	1 j	Atelier formes et contexte

Bloc 70 C obligatoire 14 cr.

Histoire et théories

ARC	1101	3	A	1 j	Histoire générale de l'architecture
ARC	1102	3	H	1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC	1103	2	A	1 j	Introduction à l'architecture
ARC	2105	3	H	1 j	Théories de la forme architecturale
ARC	3104	3	A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec

Bloc 70 D obligatoire 10 cr.

Dessin et informatique

AME	2129	3	H	1 j	Géométrie spatiale
ARC	1213	2	A	1 j	Dessin d'architecture
ARC	1214	2	A	1 j	Atelier d'expression
ARC	2214	3	A	1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)

Bloc 70 E obligatoire 15 cr.

Construction

ARC	1321	3	H	1 j	Construction 1
ARC	2301	3	A	1 j	Climat et physique du bâtiment
ARC	2302	3	H	1 j	Construction 2
ARC	2321	3	H	1 j	Statique et résistance des matériaux
ARC	5314	3	AH	1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme

Bloc 70 F obligatoire 6 cr.

Cours complémentaires

APA	5550	3	A	1 j	Écologie appliquée
ARC	2101	3	H	1 j	Personne/Environnement

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours complémentaires

APA	1101	3	H	1 j	Histoire d'architecture de paysage
APA	1201	3	H	1 j	Nivellement et drainage
APA	3450	3	AH	1 j	Étude des espaces publics urbains
ARC	2102	3	A	1 j	Histoire des formes urbaines
ARC	2530	3	H	1 j	Montréal en évolution
ARC	4106	3	A	1 j	Circulation et orientation
ARC	4327	3	H	1 j	Rédaction de devis
ARC	4328	3	H	1 j	Matériaux de construction
ARC	5317	3	H	1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
ARC	5401	3	AH	1 j	Voyage d'étude en architecture
ARC	5403	3	AHE	1 j	Travaux dirigés en architecture
ARC	5405	3	AHE	1 j	Stage de formation dans la pratique
DEI	1511	3	A	1 j	Histoire du design d'intérieur
DIN	1210	3	H	1 j	Histoire du design industriel
DIN	1211	3	AHE	1 j	Forme et couleur
URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés
URB	1212	3	AH	1	Économie urbaine et régionale
URB	1221	3	AH	1	Formes urbaines et architecturales
URB	3222	3	AH	1	Morphologie et patrimoine urbains
URB	4201	3	E	1	Patrimoine urbain

Design des jardins

1-021-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Carole Parisien (514) 343-6887
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 6 crédits)
  et
– Présenter un portfolio

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 6 crédits).
  et
– Présenter un portfolio

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Programme 1-021-4-0 Version 00

Mineur en design des jardins

Le programme comporte 30 crédits dont 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 01 Histoire et aménagement des jardins

Bloc 01 A *obligatoire* *3 cr.*

Formation de base

APA	1102	3 H	1 j	Histoire de la composition des jardins

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

APA	1100	3 A	1 j	Architecture de paysage : introduction
APA	1101	3 H	1 j	Histoire d'architecture de paysage

Segment 02 Design et construction des jardins

Bloc 02 A *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base

APA	1200	3 A	1 js	Dessin et communication
APA	2300	6 H	1 j	Design des espaces résidentiels

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement

APA	1201	3 H	1 j	Nivellement et drainage
APA	1250	3 H	1 j	Dessin technique et devis
APA	2200	3 H	1 j	Matériaux et assemblage
APA	5014	3 E	1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Segment 70 Sciences horticole et biologique

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base

APA	1500	3 A	1 j	Identification des végétaux
APA	3550	3 H	1 j	Horticulture

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

APA	2350	3 H	1 j	Utilisation des végétaux
APA	2500	3 A	1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques
APA	4550	3 H	1 js	Génie et phytorestauration

Design, orientation design industriel

1-014-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer industriel conçoit des produits de consommation à la fois attrayants et fonctionnels en tenant compte des techniques de fabrication industrielle qui serviront à la production. Travaillant souvent en équipe avec d'autres spécialistes, le designer industriel concilie des facteurs humains et techniques dans le but de satisfaire de façon optimale aux exigences variées des utilisateurs. Partant des besoins de la clientèle visée, le designer industriel élabore le concept d'un produit et l'accompagne tout au long de son développement jusqu'à sa mise en production et sa commercialisation.

Information sur le programme

Monique Arseneau (514) 343-2435
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en techniques de design industriel
  - DEC en technologie de design d'intérieur
  - DEC en technologie de l'architecture

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  et
- Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 337 ou Mathématiques 103 et 203 ou Mathématiques 103 et 307
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

et

– Présenter un portfolio de ses oeuvres, un curriculum vitae et une lettre de motivation personnelle. S'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design industriel, création industrielle, esthétique industrielle, Industrial Design, Product Design.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

– Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, s'il y a lieu, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement - cote minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Le portfolio est étudié par le jury de sélection qui s'intéresse au contenu des documents soumis, à leur présentation graphique de même qu'au cheminement suivi par le candidat.
  - Une liste d'excellence est établie en tenant compte de la cote de rendement collégial (CRC) et de la qualité du portfolio en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - portfolio : 40 %
– Pour les autres catégories de candidats
  - Les dossiers sont étudiés par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design industriel. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des œuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio comporte également un curriculum vitae et une lettre de motivation d'une page chacun. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel avant le 1er avril. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.

Programme 1-014-1-0 Version 02

Baccalauréat en design : orientation design industriel

Le programme comprend un minimum de 120 crédits répartis comme suit : 99 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix hors faculté, 48 des 99 crédits obligatoires sont consacrés à des ateliers de design. Les autres crédits obligatoires, de même que l'ensemble des crédits à option, portent sur les sujets suivants : communication, théories, technologies, gestion, culture générale et stages.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *48 cr.*

DIN	1030	3 A 1 j	Atelier préparatoire
DIN	1040	3 H 1 j	Atelier de design 1
DIN	2010	6 A 1 j	Atelier de design 2
DIN	2020	6 H 1 j	Atelier de design 3
DIN	3010	6 A 1 j	Atelier de design 4
DIN	3020	6 H 1 j	Atelier de design 5
DIN	4010	6 A 1 j	Atelier de design 6
DIN	4011	3 A 1 j	Atelier préparatoire au projet final
DIN	4020	9 H 1	Projet final

Bloc 70 B *obligatoire* *9 cr.*

DIN	1110	3 A 1 j	Infographie 1
DIN	1120	3 HE 1 j	Infographie 2
DIN	2130	3 AHE1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 70 C *option* *minimum 2 cr., maximum 12 cr.*

AME	1212	3 AH 1 j	Expression 2 et 3D
ARC	1211	2 A 1 j	Dessin et communication
ARC	2130	3 AH 1	Géométrie descriptive 2
DIN	2110	3 AH 1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
DIN	2131	3 AH 1 j	Le graphisme et le processus créateur
DIN	3131	3 AHE1 j	Multimédia
GIN	3020	2 AHE1 j	Communication graphique

Bloc 70 D *obligatoire* *21 cr.*

AME	2129	3 H 1 j	Géométrie spatiale
DIN	1210	3 H 1 j	Histoire du design industriel
DIN	1211	3 AHE1 j	Forme et couleur
DIN	2210	3 AH 1 j	Ergonomie
DIN	2220	3 A 1 j	Méthodologie du design
DIN	3211	3 AH 1 j	Théories du design
DIN	3212	3 AH 1 j	Psychométrie appliquée au design

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

DIN	3230	3 AH 1 j	Usagers, perception et cognition
DIN	3235	3 AH 1 j	Santé, sécurité et design industriel
DIN	3325	3 AH 1 j	Couleur et lumière en design industriel

Bloc 70 F *obligatoire* *18 cr.*

DIN	1310	3 A 1 j	Introduction aux matériaux
DIN	1321	3 H 1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
DIN	1330	3 A 1 j	Statique et résistance des matériaux
DIN	2322	3 H 1 j	Matériaux 3 : matériaux polymériques
DIN	2323	3 AH 1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
DIN	3332	3 AH 1 j	Écologie industrielle

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

DIN	3330	3 AH 1 j	Structure des objets et des mécanismes
DIN	3333	3 AH 1 j	Textiles
DIN	3334	3 A 1 j	Prototypage rapide en design
GIN	3015	3 AH 1 j	Ingénierie du produit

Bloc 70 H *obligatoire* *3 cr.*

DIN	4420	3 A 1 j	Pratique professionnelle

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

EDP	2001	3 AHE1 js	Entrepreneurship, démarrage d'entreprise
URB	1212	3 AH 1	Économie urbaine et régionale

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

AME	3030	6 A 1	Atelier multidisciplinaire
DIN	3431	3 AH 1 j	Gestion de projet
GIN	3017	3 AH 1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
HEC	3019	3 AHE1 j	Introduction au marketing

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

AME	2230	3 AH 1 j	Mathématiques et aménagement
APA	1101	3 H 1 j	Histoire d'architecture de paysage
APA	1200	3 A 1 js	Dessin et communication
ARC	1101	3 A 1 j	Histoire générale de l'architecture
ARC	1102	3 H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
ARC	2101	3 H 1 j	Personne/Environnement
ARC	3104	3 A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
ARC	5208	3 A 1 j	Topologie structurale
CRE	1910	3 AHE1 js	Résolution de problèmes et idéation
DEI	1511	3 A 1 j	Histoire du design d'intérieur
FRA	1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
GIN	3021	2 AH 1 j	Histoire des sc. et techn. modernes
HAR	1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	2062	3 A 1 j	Le design moderne
PBC	1040	2 A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
URB	2071	3 AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

DIN	3631	2 AHE1 j	Stage
DIN	3632	2 AHE1 j	Stage

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

DIN	5010	1 AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 1
DIN	5011	2 AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 2
DIN	5012	3 AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 3

Design, orientation design d'intérieur

1-014-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer d'intérieur conçoit et réalise des plans d'aménagement intérieur en vue de créer des espaces de vie à la fois esthétiques, fonctionnels et adaptés aux besoins et exigences de la clientèle. Il supervise la réalisation des travaux pour s'assurer de leur conformité avec les plans et les demandes des clients. Il peut travailler dans des projets d'aménagement résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel.

Information sur le programme

Jean Therrien (514) 343-7556
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en techniques de design industriel
  - DEC en technologie de design d'intérieur
  - DEC en technologie de l'architecture

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

- Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 337 ou Mathématiques 103 et 203 ou Mathématiques 103 et 307
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

et

– Présenter un portfolio, un curriculum vitae et une lettre de motivation personnelle. S'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design de l'environnement, architecture, environnemental design.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, s'il y a lieu, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement - cote minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Le portfolio est étudié par le jury de sélection qui s'intéresse au contenu des documents soumis, à leur présentation graphique de même qu'au cheminement suivi par le candidat.
  - Une liste d'excellence est établie en tenant compte de la cote de rendement collégial (CRC) et de la qualité du portfolio en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - portfolio : 40 %
– Pour les autres catégories de candidats
  - Les dossiers sont étudiés par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio et de l'entrevue d'admission, s'il y a lieu.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design d'intérieur. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des œuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio comporte également un curriculum vitae et une lettre de motivation d'une page chacun. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel avant le 1er avril. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.
– Toute personne titulaire d'un DEC professionnel en design d'intérieur pourra se voir accorder jusqu'à 9 crédits d'exemption dans le programme.

Programme 1-014-1-1 Version 01

Baccalauréat en design : orientation design d'intérieur

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 78 crédits obligatoires et 12 crédits à option. Il est centré sur la résolution de problèmes ; aussi, 36 crédits, soit 40 % des crédits du programme, sont consacrés à des ateliers. L'ensemble de ces cours et ateliers sont regroupés en cinq segments rattachés à des catégories de connaissances et d'apprentissage du design d'intérieur.

Segment 01 Histoire et théories du design d'intérieur

Bloc 01 A		*obligatoire*				*9 cr.*
DEI	1000	3	A	1	j	Introduction au design d'intérieur
DEI	1511	3	A	1	j	Histoire du design d'intérieur
DEI	3555	3	H	1	j	Intention et éthique en design
Bloc 01 B		*option*				*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
APA	1101	3	H	1	j	Histoire d'architecture de paysage
ARC	1102	3	H	1	j	Histoire de l'architecture moderne
ARC	2101	3	H	1	j	Personne/Environnement
ARC	2105	3	H	1	j	Théories de la forme architecturale
ARC	3104	3	A	1	j	Histoire de l'architecture au Québec
DIN	3211	3	AH	1	j	Théories du design

Segment 02 Création et design d'intérieur

Bloc 02 A		*obligatoire*				*42 cr.*
DEI	1011	6	A	1	j	Atelier conceptuel
DEI	1017	6	H	1	j	Atelier en design d'intérieur
DEI	2000	6	A	1	j	Atelier 2 en design d'intérieur
DEI	2100	6	H	1	j	Atelier 3 en design d'intérieur
DEI	3040	6	H	1	j	Atelier du projet de fin d'études
DEI	3325	3	H	1	j	Couleur et éclairage design d'interieur
DIN	1211	3	AHE	1	j	Forme et couleur
DIN	3010	6	A	1	j	Atelier de design 4
Bloc 02 B		*option*				*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
AME	3030	6	A	1		Atelier multidisciplinaire

Segment 03 Connaissances techniques et professionnelles

Bloc 03 A		*obligatoire*				*18 cr.*
ARC	2301	3	A	1	j	Climat et physique du bâtiment
ARC	5314	3	AH	1	j	Mécanique, électricité et éclairagisme
DEI	1003	3	A	1	j	Pratiques du design d'intérieur
DEI	1214	3	H	1	j	Fondements conceptuels
DEI	1330	3	H	1	j	Matériaux et méthodes
DIN	2210	3	AH	1	j	Ergonomie
Bloc 03 B		*option*				*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
APA	5550	3	A	1	j	Écologie appliquée
ARC	4328	3	H	1	j	Matériaux de construction
ARC	5317	3	H	1	j	Éclairagisme et acoustique appliqués
CRE	1910	3	AHE	1	js	Résolution de problèmes et idéation
DIN	1321	3	H	1	j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
DIN	2323	3	AH	1	j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
DIN	3333	3	AH	1	j	Textiles
EDP	2001	3	AHE	1	js	Entrepreneurship, démarrage d'entreprise

Segment 04 Communication visuelle

Bloc 04 A		*obligatoire*				*9 cr.*
AME	1212	3	AH	1	j	Expression 2 et 3D
DEI	2013	3	AHE	1	js	Conception assistée par ordinateur
DIN	2130	3	AHE	1	j	Techniques de présentation graphique
Bloc 04 B		*option*				*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
DEI	1211	3	A	1	j	Dessin et communic. design d'intérieur
DIN	1120	3	HE	1	j	Infographie 2
DIN	2131	3	AH	1	j	Le graphisme et le processus créateur

Segment 71 Stage

Bloc 71 A		*option*				*minimum 0 cr., maximum 5 cr.*
DEI	4200	3	AHE	1	js	Stage
DIN	3631	2	AHE	1	j	Stage
Bloc 71 B		*option*				*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
DEI	2119	1	AHE	1		Travail dirigé design d'intérieur 1
DEI	2120	2	AHE	1	j	Travail dirigé design d'intérieur 2

Urbanisme

1-025-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'urbaniste recherche la qualité de vie et l'harmonisation des activités et des aménagements urbains en regard des besoins des citoyens, et en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels ou bâtis. Par sa formation multidisciplinaire, l'urbaniste analyse la ville, mais aussi la région et le territoire rural, comme lieux physiques d'interaction, sous les angles économique, social, politique et culturel. Il conçoit et propose des interventions sur l'espace sous forme de plans ou de projets, soumis au débat public, à la concertation et à la décision des agents publics ou privés. Il élabore des programmes de mise en œuvre, effectue un suivi et une évaluation des interventions et propose des ajustements et des révisions régulières de ces interventions en tenant compte des objectifs poursuivis. Il œuvre au sein d'organismes publics ou communautaires, mais aussi de l'entreprise privée.

Information sur le programme

Lise Massé (514) 343-5699
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
- Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
- Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : urbanisme, études urbaines, urban planning, city and regional planning.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires
  - Le dossier est étudié sur la base des crédits universitaires réussis après le retour aux études.
- Pour les autres catégories de candidats
  - Les dossiers sont étudiés par l'Institut d'urbanisme en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Remarque

- Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-025-1-0 Version 07

B.Sc. spécialisé en urbanisme

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 66 crédits de cours et d'ateliers obligatoires et 21 crédits de cours et d'ateliers à option, en plus de 3 crédits de cours au choix à prendre hors faculté. Les cours obligatoires et à option sont regroupés en blocs se rattachant à des secteurs de connaissance et d'appprentissage de l'urbanisme : 1) Les villes et l'urbanisation ; 2) La ville, les formes, les fonctions et les acteurs ; 3) Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme ; 4) Les compétences techniques ; 5) Les laboratoires-ateliers ; 6) Aménagement et géographie.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Les villes et l'urbanisation

URB	1111	3	AH 1	Le Québec urbain
URB	1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
URB	1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
URB	1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

La ville : formes, fonctions et acteurs

URB	1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
URB	1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
URB	1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales
URB	2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
URB	3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
URB	3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *15 cr.*

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

URB	1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB	2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme
URB	2322	3	AH 1	Design urbain
URB	3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Bloc 03 B *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

AME	2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
URB	2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB	2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
URB	2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
URB	2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
URB	2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation

Segment 04

Bloc 04 A *obligatoire* *6 cr.*

Les compétences techniques

URB	1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
URB	1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines

Bloc 04 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Les compétences techniques

URB	2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale

Segment 05

Bloc 05 A *obligatoire* *15 cr.*

Laboratoires - ateliers

URB	2511	3	AH 1	Labo-atelier 1 analyse et problématique
URB	2512	6	AH 1	Labo-atelier 2 propositions d'urbanisme
URB	3519	6	AH 1	Projet terminal

Bloc 05 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires - ateliers

AME	3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
URB	3513	6	AH 1	Labo-atelier 3 mise en oeuvre de projet

Bloc 05 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires - ateliers

URB	3589	3	AH 1	Stage
URB	3599	3	AH 1	Activité spéciale

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aménagement et géographie

APA	1100	3	A 1 j	Architecture de paysage : introduction
APA	3450	3	AH 1 j	Étude des espaces publics urbains
APA	3551	3	AH 1 j	Télédétection en aménagement
ARC	1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne

ARC	2530	3	H	1 j	Montréal en évolution
ARC	3104	3	A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec
GEO	1312	3	A	1 js	Géographie et environnement
GEO	2232	3	H	1 j	Géographie sociale et des populations
GEO	3212	3	H	1 j	Grandes régions métropolitaines

Urbanisme

1-025-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Lise Massé (514) 343-5699
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 6 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience en urbanisme ou en aménagement du territoire d'une durée minimale de trois ans et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 6 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-025-4-0 Version 01

Mineur en urbanisme

Le programme comprend 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

L'urbain

URB	1111	3	AH	1	Le Québec urbain
URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés
URB	1211	3	AH	1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
URB	1221	3	AH	1	Formes urbaines et architecturales

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbain

URB	1112	3	AH	1	Urbanisation dans le monde
URB	1114	3	AH	1	Villes, territoires et environnement
URB	1212	3	AH	1	Économie urbaine et régionale
URB	2213	3	AH	1	Politiques urbaines et habitat
URB	3222	3	AH	1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *6 cr.*

L'urbanisme

URB	1321	3	AH	1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB	2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbanisme

AME	2101	3	AH	1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
URB	2046	3	AH	1	Outils juridiques en urbanisme
URB	2322	3	AH	1	Design urbain
URB	2323	3	AH	1	Collectivités viables et urbanisme
URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation
URB	2342	3	AH	1	Finances publiques urbaines et urbanisme
URB	2343	3	AH	1	Réseaux d'infrastructure urbaine
URB	2344	3	AH	1	Gestion de l'environnement et urbanisme
URB	2345	3	AH	1	Communication-participation-négociation
URB	3214	3	AH	1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
URB	3312	3	AH	1	Théories et pratiques de planification

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compétences techniques

URB	1411	3	AH	1	Géomatique et urbanisme
URB	1412	3	AH	1	Analyse de données urbaines
URB	2414	3	AH	1	Représentation et modélisation spatiale
URB	3599	3	AH	1	Activité spéciale

Faculté des arts et des sciences

Action communautaire

1-251-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Danielle Fournier (514) 343-5908
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Avoir une expérience appropriée à ce programme

et

– Compléter le document « Supplément à la demande d'admission »

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-251-5-0 Version 03

Certificat en action communautaire

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements

SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire
SVS	2804	3	H	1 s	Fonctionnement et gestion des groupes
SVS	3700	3	A	1 j	Action communautaire : fondements

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Connaissances théoriques

ANT	1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
MSO	2030D	3	AHE1		Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société
SVS	1151	3	HE	1 j	Travail social et rapports de genre
+ SVS	3621	3	A	1 j	Analyse des politiques sociales
SVS	3810	3	A	1 j	Développement économique communautaire
+ SVS	3811	3	H	1 s	Méthodes de recherche-action
SVS	3841	3	H	1 s	Mouvements d'action sociale
TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie
URB	4023	3	A	1	Développement local et urbanisme

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances méthodologiques

AEG	1905	3	AHE1	js	Assemblées délibérantes
AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
SMN	3010	3	AHE1	js	Ressources communautaires
SVS	1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS	2806	3	H	1 s	Méthodes d'action préventive
SVS	2807	3	H	1 s	Les mass-media en action communautaire
SVS	3732	3	A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
SVS	3807	3	A	1 s	Jeunesse et action communautaire

Administration des systèmes informatiques

1-175-7-3 Module

Information sur le programme

Denyse Rompré (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Avoir réussi l'un des cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires.
  - Mathématiques 103 ou 105
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

et

– Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire
  ou
  Avoir une formation initiale en programmation
  ou
  Avoir une expérience appropriée à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Critères de sélection

– Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-3 Version 00

Module en administration des systèmes informatiques

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 0 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A		*obligatoire*				*12 cr.*
+ IFT	2880	3	AH	1	s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+ IFT	3820	3	E	1	s	Gestion de réseaux et protocoles
+ IFT	3830	3	H	1	s	Systèmes d'exploitation : administration
+ IFT	3880	3	H	1	s	Applications distribuées

Anthropologie

1-050-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-050-2-0 Majeur (2 ans)
1-050-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Un grand nombre de postes sont offerts aux anthropologues dans des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux ou même privés. Plusieurs diplômés utilisent leur formation anthropologique pour faire valoir leurs compétences, et ce dans des domaines qui peuvent être très différents les uns des autres, reflétant ainsi la polyvalence et la multidisciplinarité de l'anthropologie. On peut aussi considérer la formation anthropologique comme une formation générale très élaborée, permettant une réflexion et un cheminement personnel d'une grande qualité.
Les emplois reliés à l'anthropologie concernent l'anthropologie en tant que telle et ses sous-disciplines, la recherche, la muséologie et l'enseignement et divers autres emplois spécialisés (relations ethniques et internationales, santé, etc.).

Information sur le programme

Francis Forest (514) 343-6571
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-050-1-0 Version 10

B.Sc. spécialisé en anthropologie

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 48 à option et 12 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
	ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
	ANT	2065	3	H	1 j	Méthodologie anthropologique
	ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 36 cr.*

Ethnologie

	ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3	H	1 j	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
	ANT	2070	3	A	1 j	Techniques de la collecte des données
	ANT	3021	3	AE	1 j	Religion et modernité
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3043	3	A	1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
	ANT	3044	3	A	1 j	Anthropologie et développement
+	ANT	3050	3	A	1 j	Anthropologie psychologique
	ANT	3051	3	A	1 j	Anthropologie : théories contemporaines
	ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3	A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3072	3	AE	1 j	Analyse qualitative des données
	ANT	3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
	ANT	3142	3	H	1 j	Atelier en film ethnographique
	ANT	3151	3	H	1 j	Produits culturels en Afrique urbaine
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3809	3	H	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	HE	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3850	3	A	1 j	Aire culturelle : Europe
	ANT	3854	3	A	1 j	Aire : les Autochtones du Canada
	ANT	3855	3	H	1 j	Aire culturelle : l'ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ANT	3860	3	H	1 j	Aire : l'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
	ANT	3862	3	A	1 j	Aire culturelle : Pacifique
	ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine
	ANT	3867	3	A	1 j	Aire culturelle : Italie

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 36 cr.*

Archéologie

+	ANT	2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 1
	ANT	2270	3	A	1 j	Introduction à la zooarchéologie
	ANT	2280	3	H	1 j	Méthodes en archéologie historique
	ANT	2285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique
+	ANT	3230	3	A	1 j	Le paléolithique
+	ANT	3260	3	H	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 2
	ANT	3266	3	H	1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
+	ANT	3270	3	H	1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
	ANT	3280	3	E	1 j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT	3283	6	AHE1	j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT	3287	3	A	1 j	Archéologie maritime
+	ANT	3341	3	A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3813	3	E	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3881	3	E	1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
+	ANT	3882	3	H	1 j	Aire culturelle : préhistoire du Québec
+	ANT	3883	3	A	1 j	Préhistoire de l'Asie du Sud-ouest

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Anthropologie biologique

	ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3	A	1 j	Introduction à la paléontologie
	ANT	2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie
	ANT	2442	3	A	1 j	Anthropologie et psychologie évolutives
	ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2480	3	A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	3420	3	H	1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3	H	1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3	H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3555	6	AE	1 j	École de terrain en primatologie
	ANT	3814	3	AHE1	j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Ethnolinguistique

	ANT	2611	3	H	1 js	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	H	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2660	3	A	1 js	Langue et identité sociale
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3612	3	H	1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3815	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3875	3	A	1 j	Aire culturelle : Asie du Sud
	ANT	3876	3	A	1 j	Aire culturelle : Caucase

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Travaux pratiques

	ANT	2159	3	AH	1 j	Ethnomuséologie
	ANT	3102	3	AHE1	js	Travaux pratiques 1
	ANT	3802	3	AHE1	js	Travaux pratiques 2
	ANT	3806	3	AHE1	js	Pratique de terrain

Bloc 71 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

	AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	BIO	1155	3	A	1 j	Biologie cellulaire
	BIO	2041	3	A	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 js	Problèmes de population contemporains
	DMO	3420	3	H	1 j	Migrations
	GEO	1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
	GEO	1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
	GER	1000	3	AHE1	js	Introduction à la gérontologie
	GER	1020	3	AHE1	js	Anthropologie sociale du vieillissement
	HAR	2200	3	A	1 j	Les arts précolombiens
	HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	HST	2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction
	PBC	1040	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1420	3	A	1 j	Philosophie politique
	PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	PSY	1085	3	AHE1	j	Les grands processus d'apprentissage

SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec

L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3. Les cours obligatoires de niveau 1 doivent être suivis au tout début du programme, ceux de niveau 2 et celui de niveau 3 lors des troisième ou quatrième sessions. En outre, sauf exception autorisée, les cours au choix ne peuvent pas être des cours ANT.

Programme 1-050-2-0 Version 09

Majeur en anthropologie

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
ANT	2065	3	H	1 j	Méthodologie anthropologique
ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Ethnologie

ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
ANT	2023	3	H	1 j	Anthropologie économique
ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
ANT	2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
ANT	2070	3	A	1 j	Techniques de la collecte des données
ANT	3021	3	AE	1 j	Religion et modernité
ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
ANT	3043	3	A	1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
ANT	3044	3	A	1 j	Anthropologie et développement
+ ANT	3050	3	A	1 j	Anthropologie psychologique
ANT	3051	3	A	1 j	Anthropologie : théories contemporaines
ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT	3065	3	A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
ANT	3072	3	AE	1 j	Analyse qualitative des données
ANT	3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
ANT	3142	3	H	1 j	Atelier en film ethnographique
ANT	3151	3	H	1 j	Produits culturels en Afrique urbaine
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3809	3	H	1 j	Séminaire d'ethnologie
ANT	3811	3	HE	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
ANT	3850	3	A	1 j	Aire culturelle : Europe
ANT	3854	3	A	1 j	Aire : les Autochtones du Canada
ANT	3855	3	H	1 j	Aire culturelle : l'ouest de l'Amérique
+ ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
ANT	3859	3	A	1 j	Aire culturelle méso-américaine
ANT	3860	3	H	1 j	Aire : l'Afrique au sud du Sahara
ANT	3861	3	A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
ANT	3862	3	A	1 j	Aire culturelle : Pacifique
ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine
ANT	3867	3	A	1 j	Aire culturelle : Italie

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Archéologie

+ ANT	2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+ ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+ ANT	2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 1
ANT	2270	3	A	1 j	Introduction à la zooarchéologie
ANT	2280	3	H	1 j	Méthodes en archéologie historique
ANT	2285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique
+ ANT	3230	3	A	1 j	Le paléolithique
+ ANT	3260	3	H	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 2
ANT	3266	3	H	1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
+ ANT	3270	3	H	1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
ANT	3280	3	E	1 j	Fouilles en archéologie historique
+ ANT	3283	6	AHE	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
ANT	3287	3	A	1 j	Archéologie maritime
+ ANT	3341	3	A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
ANT	3813	3	E	1 j	Séminaire d'archéologie
ANT	3881	3	E	1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
+ ANT	3882	3	H	1 j	Aire culturelle : préhistoire du Québec
+ ANT	3883	3	A	1 j	Préhistoire de l'Asie du Sud-ouest

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Anthropologie biologique

ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
ANT	2430	3	A	1 j	Introduction à la paléontologie
ANT	2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie
ANT	2442	3	A	1 j	Anthropologie et psychologie évolutives
ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
ANT	2480	3	A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
ANT	3420	3	H	1 j	Interactions bioculturelles
ANT	3440	3	H	1 j	Génétique du comportement humain
+ ANT	3460	3	H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+ ANT	3555	6	AE	1 j	École de terrain en primatologie
ANT	3814	3	AHE	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Ethnolinguistique

ANT	2611	3	H	1 js	Ethnographie de la communication
ANT	2624	3	H	1 j	Langages et systèmes symboliques
ANT	2660	3	A	1 js	Langue et identité sociale
ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
ANT	3612	3	H	1 j	Recherche en communauté linguistique
ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
ANT	3815	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
ANT	3875	3	A	1 j	Aire culturelle : Asie du Sud
ANT	3876	3	A	1 j	Aire culturelle : Caucase

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Travaux pratiques

ANT	2159	3	AH	1 j	Ethnomuséologie
ANT	3102	3	AHE1	js	Travaux pratiques 1
ANT	3802	3	AHE1	js	Travaux pratiques 2
ANT	3806	3	AHE1	js	Pratique de terrain

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
BIO	1155	3	A	1 j	Biologie cellulaire
BIO	2041	3	A	1 j	Biostatistique 1
+ BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
DMO	1010	3	A	1 js	Problèmes de population contemporains
DMO	3420	3	H	1 j	Migrations
GEO	1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
GEO	1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
GER	1000	3	AHE1	js	Introduction à la gérontologie
GER	1020	3	AHE1	js	Anthropologie sociale du vieillissement
HAR	2200	3	A	1 j	Les arts précolombiens
HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité

	HST	2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction
	PBC	1040	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1420	3	A	1 j	Philosophie politique
	PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	PSY	1085	3	AHE	1 j	Les grands processus d'apprentissage
	SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec

L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3. Les cours obligatoires de niveau 1 doivent être suivis au tout début du programme, ceux de niveau 2 et celui de niveau 3 lors des troisième ou quatrième sessions. En outre, sauf exception autorisée, le cours au choix ne peut pas être un cours ANT.

Programme 1-050-4-0 Version 07

Mineur en anthropologie

Ce programme totalise 27 crédits à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Ethnologie 1

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie

Bloc 71 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Archéologie 1

	ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Anthropologie biologique 1

	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Ethnolinguistique 1

	ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique

Bloc 71 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Ethnologie 2

	ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3	H	1 j	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
	ANT	2065	3	H	1 j	Méthodologie anthropologique
	ANT	2070	3	A	1 j	Techniques de la collecte des données
	ANT	3021	3	AE	1 j	Religion et modernité
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3043	3	A	1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
	ANT	3044	3	A	1 j	Anthropologie et développement
+	ANT	3050	3	A	1 j	Anthropologie psychologique
	ANT	3051	3	A	1 j	Anthropologie : théories contemporaines
	ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3	A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3072	3	AE	1 j	Analyse qualitative des données
	ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie
	ANT	3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
	ANT	3142	3	H	1 j	Atelier en film ethnographique
	ANT	3151	3	H	1 j	Produits culturels en Afrique urbaine
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3809	3	H	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	HE	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3850	3	A	1 j	Aire culturelle : Europe
	ANT	3854	3	A	1 j	Aire : les Autochtones du Canada
	ANT	3855	3	H	1 j	Aire culturelle : l'ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ANT	3860	3	H	1 j	Aire : l'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
	ANT	3862	3	A	1 j	Aire culturelle : Pacifique
	ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine
	ANT	3867	3	A	1 j	Aire culturelle : Italie

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Archéologie 2

+	ANT	2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 1
	ANT	2270	3	A	1 j	Introduction à la zooarchéologie
	ANT	2280	3	H	1 j	Méthodes en archéologie historique
	ANT	2285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique
+	ANT	3230	3	A	1 j	Le paléolithique
+	ANT	3260	3	H	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 2
	ANT	3266	3	H	1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
+	ANT	3270	3	H	1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
	ANT	3280	3	E	1 j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT	3283	6	AHE	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT	3287	3	A	1 j	Archéologie maritime
+	ANT	3341	3	A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3813	3	E	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3881	3	E	1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
+	ANT	3882	3	H	1 j	Aire culturelle : préhistoire du Québec
+	ANT	3883	3	A	1 j	Préhistoire de l'Asie du Sud-ouest

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Anthropologie biologique 2

	ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3	A	1 j	Introduction à la paléontologie
	ANT	2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie
	ANT	2442	3	A	1 j	Anthropologie et psychologie évolutives
	ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2480	3	A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	3420	3	H	1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3	H	1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3	H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3555	6	AE	1 j	École de terrain en primatologie
	ANT	3814	3	AHE	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Ethnolinguistique 2

	ANT	2611	3	H	1 js	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	H	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2660	3	A	1 js	Langue et identité sociale
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3612	3	H	1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3815	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3875	3	A	1 j	Aire culturelle : Asie du Sud
	ANT	3876	3	A	1 j	Aire culturelle : Caucase

L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres, ceux dont le numéro commence par 3. Si l'étudiant désire suivre des cours de niveau 3000, il peut s'attendre à compléter le programme en plusieurs trimestres.

Archivistique

1-056-5-0 Certificat (1 an)

Perspectives professionnelles

L'archiviste est responsable de la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives pour en améliorer l'utilisation à des fins administratives et à des fins de recherche.

Information sur le programme

Carol Couture (514) 343-7400
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-056-5-0 Version 02

Certificat en archivistique

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Cours fondamentaux

	ARV	1020	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1021	3	A	1 s	Administration des archives
+	ARV	1022	3	H	1 s	Informatique et archives
+	ARV	1023	3	H	1 s	Évaluation et calendrier de conservation
+	ARV	1024	3	A	1 s	Systèmes de classification
+	ARV	1025	3	A	1 s	Description et repérage des archives
+	ARV	1026	3	AHE1	j	Stage

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours thématiques

+	ARV	1028	3	H	1 s	Diffusion et clientèles
+	ARV	3030	3	A	1 s	Institutions et documents officiels
+	ARV	3031	3	H	1 s	Prévention et conservation
+	ARV	3032	3	AHE1	j	Activités dirigées

Arts et sciences

1-960-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Stéphanie de Celles ou Nicole Legault (514) 343-6111 poste 5564
ou courriel : info-sage@fas.umontreal.ca
Judith Picard (514) 343-7394
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– La structure de ce programme est particulièrement bien adaptée à la personne qui effectue un retour aux études.
– La personne qui fait preuve d'une bonne préparation et qui a été refusée dans des programmes contingentés peut être réorientée vers ce programme en fonction de son intérêt et des places disponibles.
– L'inscription aux cours de certaines concentrations est conditionnelle à la réussite de préalables collégiaux.
– Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser, si elle le désire à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 5564).

Présentation du programme

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 0 à option et 30 au choix. Défini à l'article 1.6 du Règlement pédagogique de la Faculté, le mineur arts et sciences peut jouer le même rôle que les mineurs homogènes à l'intérieur d'un baccalauréat, accompagnant soit un majeur soit deux autres mineurs ; il ne peut s'associer, toutefois, au certificat en culture et civilisation ni au certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente. Comme les mineurs homogènes, il donne lieu à un certificat.

À l'encontre des autres mineurs, toutefois, ce programme n'est pas axé sur une seule discipline ou un seul champ d'études. À partir d'une documentation préparée à cette fin, l'étudiant choisit deux concentrations de cours, chacune comptant de 9 à 12 crédits, dans deux des nombreuses disciplines de la Faculté. Puis, il complète ce programme par des cours d'une ou de plusieurs autres disciplines. Ce choix de cours est fait selon les intérêts de l'étudiant et, au besoin, avec l'aide et l'approbation d'un conseiller pédagogique.

Des concentrations sont actuellement offertes en :

anthropologie ; archivistique ; chimie ; communication ; condition féminine ; criminologie ; démographie ; environnement ; études allemandes ; études anglaises ; études arabes ; études cinématographiques ; études classiques ; études est-asiatiques ; études françaises ; études hispaniques ; études italiennes ; études latino-américaines ; études médiévales ; études néo-helléniques ; études québécoise ; études russes ; géographie ; histoire ; histoire de l'art ; informatique ; linguistique ; mathématiques ; philosophie ; physique ; psychoéducation ; psychologie ; relations industrielles ; science politique ; sciences biologiques ; sciences économiques ; service social ; sociologie.

Biochimie

1-465-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le biochimiste effectue en laboratoire des recherches et des analyses en vue de mieux comprendre la structure, les propriétés chimiques et les fonctions des molécules qui constituent les êtres vivants, et les aspects moléculaires des processus normaux et pathologiques au cours du développement embryonnaire de la croissance et du vieillissement. On le retrouve dans l'industrie chimique, pharmaceutique et agroalimentaire, les organismes de la santé, les instituts de recherche, le milieu de l'enseignement et les domaines du génie génétique et des biotechnologies.

Information sur le programme

Luis Rokeach (514) 343-6324
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  • DEC en sciences, lettres et arts
  • DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  • Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  • Chimie 101, 201 et 202
  • Mathématiques 103 et 203
  • Physique 101, 201 et 301
  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-465-1-0 Version 10

B.Sc. spécialisé en biochimie

Ce programme totalise 81 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *26 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM 1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
	BCM 1502	4	H	1 j	Métabolisme 1
	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BIO 1155	3	A	1 j	Biologie cellulaire
	CHM 1301	3	A	1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	H	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM 1995	2	H	1 j	Physicochimie générale 1B
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 74 B *obligatoire* *5 cr.*

BCM 1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
CHM 1979	3	A	1 j	Laboratoire de chimie pour biochimistes

Bloc 74 C *obligatoire* *19 cr.*

+	BCM 2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM 2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM 2503	2	A	1 j	Métabolisme 2
+	BCM 2504	2	H	1 j	Enzymologie
	BIO 2041	3	A	1 j	Biostatistique 1
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2995	3	A	1 j	Physicochimie générale 2

Bloc 74 D *obligatoire* *10 cr.*

+	BCM 2531	2	A	1 j	Travaux pratiques 2
+	BCM 2532	3	H	1 j	Pratique de la communication en sciences
+	CHM 2971	3	H	1 j	Chimie bioanalytique
+	CHM 2979	2	H	1 j	Laboratoire organique pour biochimistes

Bloc 74 E *obligatoire* *12 cr.*

+	BCM 3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM 3513	4	H	1 j	Physiologie moléculaire
+	BCM 3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
	BIO 3002	2	A	1 j	Bioéthique

Bloc 74 F *obligatoire* *9 cr.*

+	BCM 3531	3	AH	1 j	Travaux pratiques 3
+	BCM 3532	6	AH	1 j	Stage en laboratoire de recherche

Bloc 74 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Chimie

	BCM 3562	3	H	1 j	Biochimie clinique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
+	CHM 3386	3	A	1 j	Techniques de synthèse et spectroscopie
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 74 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Microbiologie et immunologie

+	MCB 2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB 2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB 2994	4	H	1 j	Virologie et pathogénèse virale
+	MCB 2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB 3095	2	A	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB 3963	2	H	1 j	Aspects cellulaires de l'immunologie
+	MCB 3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 74 I *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Biologie fonctionnelle

	BIO 1203	3	AHE	1 j	Introduction à la génétique
	BIO 1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO 2541	3	H	1 j	Physiologie métabolique végétale
+	BIO 2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO 2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
+	BIO 3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
	PSL 1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	PSL 2011	3	A	1 j	Système nerveux 1
+	PSL 2012	3	H	1 j	Système nerveux 2
	PSL 3010	4	A	1 j	Sys. circulatoire, respiratoire et rénal
	PSL 3020	2	A	1 j	Système digestif et nutrition
	PSL 3030	3	H	1 j	Endocrinologie et reproduction

Bloc 74 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

+	BIO 2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO 2460	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO 3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	PHL 2100	3	AH	1 j	Principes de pharmacologie
	PHL 3800	3	A	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 74 K *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Bases en informatique et mathématiques

+	BIO 2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	IFT 1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT 1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT 1810	3	AHE	1 js	Initiation : programmation C
	PHY 1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

	ANT 1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
	ANT 2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie
	BIO 2853	3	H	1 j	Principes d'écologie
	HST 1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	MAT 1958	3	A	1 j	Mathématiques pour chimistes
	MSO 2000G	3	AHE	1 js	Introduction à l'épidémiologie
	PHI 1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique

POL	2230	3	AH 1 j	Politiques scientifiques
PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction

Durant sa première année, l'étudiant s'inscrit normalement aux blocs 74 A et 74 B ; durant sa deuxième année, il s'inscrit normalement aux blocs 74 C et 74 D ; il s'inscrit aux blocs 74 E et 74 F durant sa troisième année, ainsi qu'aux cours à option des blocs 74G, H, I, J, K, Y et aux cours au choix.

Bioinformatique

1-468-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

(programme relevant du Département de biochimie)

Information sur le programme

Sylvie Beauchemin (514) 343-6111 poste 5193
Gertraud Burger (514) 343-7936
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-468-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé en bioinformatique

L'orientation Biosciences comprend les segments 01 et 71, avec 67 crédits obligatoires, 20 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Informatique comprend les segments 01 et 72, avec 67 crédits obligatoire et 23 à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A		*obligatoire*		*22 cr.*
	BCM 1501	3 A 1 j	Origine biochimique de la vie	
	BCM 1503	3 H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1	
	BCM 1521	2 AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1	
+	BCM 2501	3 H 1 j	Protéines	
+	BCM 2502	3 A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2	
+	BCM 2504	2 H 1 j	Enzymologie	
	CHM 1301	3 A 1 j	Chimie organique 1	
	PHI 1968	3 H 1 j	Notions fondamentales d'éthique	

Bloc 01 B		*obligatoire*		*28 cr.*
+	IFT 1010	4 AH 1 j	Programmation 1	
+	IFT 1020	4 AHE1 j	Programmation 2	
+	IFT 1063	4 AH 1 j	Structures discrètes en informatique	
+	IFT 2010	4 AH 1 j	Structures de données	
+	IFT 2121	4 AH 1 j	Introduction à l'algorithmique	
	MAT 1400	4 AH 1 j	Calcul 1	
+	MAT 1978	4 AH 1 j	Probabilités et statistique	

Bloc 01 C		*obligatoire*		*17 cr.*
+	BCM 2002	3 AH 1 j	T.P. de biologie moléculaire	
+	BCM 2003	3 H 1 j	Application d'outils bioinformatiques	

+	BCM	2532	3 H	1 j	Pratique de la communication en sciences
	BIN	1001	2 AH	1	Intégration biosciences/informatique
+	BIN	3001	2 AH	1 j	Intégration biosciences/informatique
+	BIN	3004	4 E	1 j	Stage en laboratoire de recherche

Segment 71 Propre à l'orientation biosciences

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

+	BCM	3512	3 A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM	3514	3 H	1 j	Régulation de l'expression génique

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+	CHM	1302	3 H	1 j	Chimie organique 2
	CHM	1994	2 A	1 j	Physicochimie générale 1A
	CHM	3450	3 A	1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

+	BIO	3105	3 H	1 j	Systématique moléculaire
	BIO	3283	3 H	1 j	Évolution

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie générale
	MCB	1979	3 H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

	BIO	1634	3 H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	3659	3 A	1 j	Les fonctions du système nerveux
	PSL	1982	2 AH	1	Les bases du système nerveux

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

+	BCM	3513	4 H	1 j	Physiologie moléculaire
+	BIO	3203	3 A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3204	3 A	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3665	3 A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	CHM	1995	2 H	1 j	Physicochimie générale 1B
+	CHM	2302	3 H	1 j	Chimie organique 3
+	IFT	2251	4 AH	1 j	Génie logiciel
+	IFT	3030	4 AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3240	4 H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3651	4 A	1 j	Modèles stochastiques
	PHL	3800	3 A	1 j	Principes de pharmacologie
	PSL	3062	3 AH	1 j	Neurophysiologie

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	ANG	1011	3 AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
	ANG	1967	3 AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1974	3 AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	3044	3 A	1 j	Anthropologie et développement
	GIN	3017	3 AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3015	3 AHE1	js	Management
	PHM	3526	2 A	1 j	Management et marketing en pharmacie
	REI	1210	3 AH	1 j	Principes de gestion
	SOL	3410	3 A	1 j	Sociologie des sciences et technologies

Segment 72 Propre à l'orientation informatique

Bloc 72 A *option* *minimum 16 cr., maximum 24 cr.*

	IFT	1214	4 AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	2030	4 AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4 AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2251	4 AH	1 j	Génie logiciel
+	IFT	3030	4 AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3240	4 H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3290	4 H	1 j	Bioinformatique
+	IFT	3540	4 A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4 A	1 j	Modèles stochastiques
	MAT	1600	4 AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+	IFT	2421	4 H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2504	4 A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3330	4 A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4 H	1 j	Infographie
+	IFT	3370	4 A	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3901	4 A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3902	4 A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3904	4 H	1 j	Conception des interfaces usagers

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ANG	1011	3 AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
	ANG	1967	3 AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1974	3 AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	3044	3 A	1 j	Anthropologie et développement
	GIN	3017	3 AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3015	3 AHE1	js	Management
	PHM	3526	2 A	1 j	Management et marketing en pharmacie
	REI	1210	3 AH	1 j	Principes de gestion
	SOL	3410	3 A	1 j	Sociologie des sciences et technologies

L'étudiant de l'orientation Biosciences devra compléter un minimum de 12 crédits et un maximum de 14 crédits en choisissant 2 blocs parmi les 5 blocs de spécialisation 71A à 71E.

Chimie

1-060-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec cinq orientations : orientation chimie pharmaceutique et bioorganique, orientation chimie assistée par ordinateur, orientation chimie bioanalytique et environnementale, orientation chimie des matériaux et biomatériaux et orientation générale.

1-060-2-0 Majeur (2 ans)
1-060-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La diversité des cheminements de carrière exige une solide formation de base et requiert une grande flexibilité de la part de l'étudiant qui peut personnaliser son programme d'études en fonction de ses aspirations et de la carrière envisagée.

Information sur le programme

Christian Reber (514) 343-7332
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou

Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-060-1-0 Version 16

B.Sc. spécialisé en chimie

Les différentes orientations sont composées comme suit : chimie pharmaceutique et bioorganique : segments 01 et 71, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; chimie assistée par ordinateur : segments 01 et 72, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; chimie bioanalytique et environnementale : segments 01 et 73, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; chimie des matériaux et biomatériaux : segments 01 et 74, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; enfin, l'orientation générale : segments 01 et 75, 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit au Bloc 01A en 1re année et au bloc 01B en 2e année. Les stages CHM 3551 et/ou CHM 3552 peuvent se faire à la suite du Bloc 01A ou après avoir réussi 24 crédits de sigle CHM. Un étudiant peut faire 2 stages dans des orientations différentes. Un professeur responsable le guidera dans sa démarche. Pour compléter les crédits de 2e année, il doit prendre un cours de 3 crédits parmi les 4 orientations des segments 71 à 74. Il est recommandé, selon le choix d'orientation, de suivre d'abord les cours suivants : CHM 3331 (segment 71), CHM 3333 (segment 72), CHM 3601 (segment 73) et CHM 3470 du Bloc 01C. Celui qui préfère un B.Sc. spécialisé orientation générale prend 6 crédits du Bloc 75A et 12 crédits dans les Blocs 75B, 75C et 75D, dont au moins 3 dans chacun des Blocs 75B et 75C. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

Formation de base

	CHM 1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	A	1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	H	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	A	1 j	Laboratoire de techniques 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Laboratoire de techniques 2
	MAT 1958	3	A	1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY 1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 01 B *obligatoire* *27 cr.*

Formation de base

+	CHM 2101	3	A	1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM 2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 2201	3	A	1 j	Chimie inorganique 2
+	CHM 2202	3	H	1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM 2301	3	A	1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2401	3	A	1 j	Chimie physique 3
+	CHM 2402	3	H	1 j	Chimie physique 4
+	PHY 2901	3	A	1 j	Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Formation de base

+	CHM 3101	3	A	1 j	Laboratoire de chimie analytique
+	CHM 3401	3	A	1 j	Laboratoire de chimie physique
+	CHM 3470	3	H	1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+	CHM 3521	3	H	1 j	Chimie : la profession et l'industrie

Segment 71 Propre à l'orientation chimie pharmaceutique et bioorganique

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3331	3	H	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	PHM 2953	3	H	1 j	Pharmacologie générale

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3230	3	H	1 j	Chimie organométallique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHL 3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM 2342	3	A	1 j	Pharmacie galénique
	PHM 4137	3	A	1 j	Industrie du médicament

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE	1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE	1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 72 Propre à l'orientation chimie assistée par ordinateur

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3403	3	A	1 j	Dynamique quantique et statistique

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cour de sigle CHM

+	CHM 3402	3	A	1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIN 1001	2	AH	1	Intégration biosciences/informatique
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	IFT 1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
	IFT 1890	3	AH	1 j	Initiation à la bioinformatique
	IFT 1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
+	IFT 1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en C et en VB
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 73 Propre à l'orientation chimie bioanalytique et environnementale

Bloc 73 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3103	3	A	1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM 3140	3	H	1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM 3602	3	H	1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	BIO 3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO 3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
	GEO 2122	3	A	1 js	Climatologie
+	GEO 3122	3	A	1 j	Pédologie
+	GEO 3142	3	H	1 j	Hydrologie
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 74 Propre à l'orientation chimie des matériaux et biomatériaux

Bloc 74 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3404	3	A	1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM 3483	3	H	1 j	Caractérisation des matériaux

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3210	3	H	1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+	CHM 3331	3	H	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3481	3	H	1 j	Les matériaux polymères
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	GBM 6115	3	AH	1	Introduction aux biomatériaux
	GBM 6155	3	AHE1		Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH 3310	3	A	1 j	Science et ingénierie des polymères
	PHM 4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2900	3	H	1 j	Biophysique

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3331	3	H	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3403	3	A	1 j	Dynamique quantique et statistique
+	CHM 3404	3	A	1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM 3483	3	H	1 j	Caractérisation des matériaux
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement
	PHM 2953	3	H	1 j	Pharmacologie générale

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3103	3	A	1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM 3140	3	H	1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM 3210	3	H	1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+	CHM 3230	3	H	1 j	Chimie organométallique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
+	CHM 3402	3	A	1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3481	3	H	1 j	Les matériaux polymères
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire
+	CHM 3602	3	H	1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de sigles autres que CHM

	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIN 1001	2	AH	1	Intégration biosciences/informatique
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	BIO 3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO 3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
	GBM 6115	3	AH	1	Introduction aux biomatériaux
	GBM 6155	3	AHE1		Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH 3310	3	A	1 j	Science et ingénierie des polymères
	GEO 2122	3	A	1 js	Climatologie
+	GEO 3122	3	A	1 j	Pédologie
+	GEO 3142	3	H	1 j	Hydrologie
+	IFT 1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
	IFT 1890	3	AH	1 j	Initiation à la bioinformatique
	IFT 1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
+	IFT 1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en C et en VB
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHL 3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM 2342	3	A	1 j	Pharmacie galénique
	PHM 4137	3	A	1 j	Industrie du médicament
	PHM 4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2900	3	H	1 j	Biophysique
+	PHY 3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Programme 1-060-2-0 Version 14

Majeur en chimie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 76

Bloc 76 A	*obligatoire*				*30 cr.*
	CHM 1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	A	1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	H	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	A	1 j	Laboratoire de techniques 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Laboratoire de techniques 2
	MAT 1958	3	A	1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY 1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 76 B	*obligatoire*				*18 cr.*
+	CHM 2101	3	A	1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM 2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 2301	3	A	1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2401	3	A	1 j	Chimie physique 3
+	PHY 2901	3	A	1 j	Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 76 C	*option*				*minimum 9 cr., maximum 9 cr.*
	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	CHM 2201	3	A	1 j	Chimie inorganique 2
+	CHM 2202	3	H	1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM 2402	3	H	1 j	Chimie physique 4
+	CHM 3331	3	H	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3470	3	H	1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+	CHM 3521	3	H	1 j	Chimie : la profession et l'industrie
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement
+	IFT 1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Durant sa 1re année, l'étudiant s'inscrit normalement au bloc 76A en entier ; durant sa 2e année, il s'inscrit normalement aux blocs 76B et 76C ainsi qu'à 3 crédits de cours au choix. Avant de s'inscrire à des cours de chimie physique de 2e année et de 3e année, l'étudiant doit normalement avoir suivi et réussi tous les cours de mathématiques et de physique de 1re année. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Programme 1-060-4-0 Version 06

Mineur en chimie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 77

Bloc 77 A	*obligatoire*				*21 cr.*
	CHM 1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	A	1 j	Chimie organique 1
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
	CHM 1501	3	A	1 j	Laboratoire de techniques 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Laboratoire de techniques 2
	MAT 1958	3	A	1 j	Mathématiques pour chimistes

Bloc 77 B	*option*				*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	CHM 1302	3	H	1 j	Chimie organique 2
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1600	3	A	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
+	IFT 1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	PHY 1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Communication et Politique

1-227-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
(Programme relevant du Département de communication)

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe des fonctions diverses : agent d'information et conseiller en communication, journaliste, gestionnaire, etc. On le retrouve dans les organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, dans les municipalités, commissions scolaires, sociétés de transport, organismes syndicaux, groupes de pression, etc.

Information sur le programme

Claude Martin (514) 343-7807
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-227-1-0 Version 03

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en communication et politique

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours COM (incluant CEP 3000 et les cours du bloc 99X) et 42 crédits de cours POL (incluant CEP 2000 et les cours du bloc 99Y) devront avoir été complétés.

Segment 99

Bloc 99 A *obligatoire* *36 cr.*

Connaissances fondamentales

	COM 1150	3	AH	1 j	Communication écrite
	COM 1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
	COM 1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	COM 1511	3	AH	1 j	Communication audiovisuelle
	COM 1560	3	AH	1 j	Communication informatisée 1
	COM 1600	3	AH	1 js	Communication et médias de masse
	POL 1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL 1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
	POL 1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL 1200	3	AH	1 j	Pensée politique
	POL 1330	3	AH	1 j	Administration et politiques publiques
	POL 1600	3	AH	1 j	Relations internationales

Bloc 99 B *obligatoire* *12 cr.*

Fondements méthodologiques et théoriques en communication politique

	CEP 2000	3	A	1 j	Théories de la communication politique
+	CEP 3000	3	H	1 j	Stratégies en communication politique
	COM 1100	3	AH	1 j	Méthodologie de la recherche
	POL 1803	3	AH	1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 99 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Stages

+	COM 3001	3	AHE1	j	Stage en communication et politique
+	POL 3242	3	AHE1	j	Stage en communication politique

Bloc 99 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie spécialisée en communication

	COM 2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
+	COM 2340	3	AH	1 j	Communication et recherches sur terrain
+	COM 2355	3	AH	1 j	Communication et recherche sociale

Bloc 99 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie spécialisée en science politique

	POL 2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL 3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL 3130	3	AH	1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL 3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique

Bloc 99 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Planification organisationnelle en communication

	COM 2001	3	AH	1 j	Communication internationale
+	COM 2018	3	AH	1 j	Éléments de relations publiques
+	COM 2019	3	AH	1 j	Éléments de publicité
+	COM 2020	3	A	1 j	Éléments de communication interne
+	COM 3011	3	H	1 j	Planification en communication interne

Bloc 99 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Communication, média et société

	COM 1350	3	H	1 j	Communication et cognition
	COM 2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2710	3	A	1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM 2720	3	H	1 j	Politiques de communication
	COM 2920	3	H	1 j	Histoire des médias
	COM 2925	3	AH	1 j	Industries culturelles
	COM 2935	3	H	1 j	Médias et cultures populaires
	COM 2945	3	H	1 j	Auditoires des médias de masse

Bloc 99 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Moyens et informatisation de la communication

	COM 2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
	COM 2550	3	AH	1 j	Éditique
+	COM 2571	3	H	1 j	Interfaces et scénarisation
+	COM 2580	3	AH	1 j	Design d'applications Internet
	COM 2600	3	AH	1 j	Pratiques de la réalisation sonore
+	COM 3500	3	AH	1 js	Pratiques de la télévision
+	COM 3562	3	H	1 j	Design d'applications multimédias

Bloc 99 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Forces et comportements

	POL 2005	3	AH	1 j	Les élections
	POL 2050	3	AH	1 j	Représentation politique
	POL 2272	3	AH	1 j	Sondages et opinion publique

Bloc 99 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Relations internationales

	POL 2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL 2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL 2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
+	POL 2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL 3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL 3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL 3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
	POL 3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL 3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL 3851	3	AHE1	j	Intégration européenne
	POL 3861	3	AHE1	j	L'intégration nord-américaine

Bloc 99 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Administration et politiques publiques

	POL 2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL 2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL 2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL 2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL 2540	3	AH	1 j	Les formes de l'action gouvernementale
	POL 3110	3	AH	1 j	L'État et l'économie
	POL 3320	3	AH	1 j	Politique et administration
	POL 3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL 3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé

Bloc 99 X *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Domaines complémentaires à Communication

	HEC	3016	3	AHE1 j	Introduction au marketing
	JOU	1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques
	PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
	REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale
+	REP	2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias
+	REP	3104	3	AHE1 js	Gestion de crises et communication

Bloc 99 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Domaines complémentaires à Science politique

	ECN	1800	3	A 1 j	Économies nord-américaines
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3476	3	A 1 j	Histoire intellectuelle du Québec
	SOL	2107	3	A 1 j	Sociologie politique

Ce programme est prévu pour qu'on le complète en trois ans. Cependant on peut aussi s'y inscrire à temps partiel et prendre alors jusqu'à six ans pour le compléter. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle COM ou POL.

Criminologie

1-065-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation clinique et l'orientation analyse et recherche clinique.

1-065-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les secteurs dans lesquels travaillent les criminologues sont étonnamment diversifiés et nombreux : prisons, service de libération conditionnelle et bureaux de probation, centres jeunesse, foyers de groupe pour les jeunes toxicomanes et maisons de transition pour les ex-détenus, centres d'aide aux victimes d'actes criminels, ministères, services de police, municipalités, etc. Dans tous ces milieux, les criminologues déploient une activité aux facettes multiples : l'intervention clinique, la gestion de programmes, l'animation, la consultation, l'analyse, la recherche, l'enseignement, etc.

Information sur le programme

Arlène Gaudreault (514) 343-7321
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi un cours préalable en statistique lequel peut être suivi à l'Université à titre de cours préparatoire.
  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne ayant complété l'équivalent des 24 crédits obligatoires de niveau de première année du baccalauréat (bloc 01 A) dans l'un des programmes suivants : programme de 1er cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa, certificat en criminologie de l'Université de Montréal, programme de 1er cycle en sécurité et études policières de l'Université de Montréal
– Étranger : toute personne qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-065-1-0 Version 11

B.Sc. spécialisé en criminologie

L'orientation Clinique comprend les segments 01 et 70, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. L'orientation Analyse et recherche clinique comprend les segments 01 et 71, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *36 cr.*

	CRI	1001	3	AH 1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1050	3	AH 1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH 1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3	A 1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3	A 1 j	La méthodologie en criminologie
	CRI	1401	3	A 2 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3	HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3	AH 1 j	Victimologie
	CRI	2410	3	AH 1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3	A 1 j	Personnalité criminelle 1
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale

Bloc 01 B *obligatoire* *15 cr.*

Formation pratique

+	CRI	2250	3	AH 1 j	Préparation au stage
+	CRI	3260	9	AHE1 j	Stages pratiques
+	CRI	3360	3	AHE1 j	Atelier de rétroaction

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3	AHE1 js	Animation des groupes restreints
+	AEG	2117	3	AHE1 js	Leadership et influence dans les groupes
	GSP	1000	3	AHE1 js	Sécurité intérieure : nature, mission
	GSP	1005	3	AHE1 js	Gestion de la sécurité
	JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
	JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
+	PSE	2105	3	A 1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A 1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3	H 1 j	Modèles de prévention et d'intervention
+	PSE	3109	3	A 1 j	Interventions en milieu résidentiel
	PSY	1003	3	AH 1 j	La mesure en psychologie
	PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1958	3	AH 1 j	Psychologie sociale
	PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
	PSY	3000	3	H 1 j	Méthodologie scientifique 2
	SVS	2377	3	AE 1 j	Intervention de groupe
	SVS	3807	3	A 1 s	Jeunesse et action communautaire
+	SVS	3811	3	H 1 s	Méthodes de recherche-action
	TXM	1221	3	AHE1 js	Effets des substances psychotropes
	TXM	1221D	3	AHE1	Effets des substances psychotropes
	TXM	1331	3	AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1331D	3	AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation générale

	ANT	1950	3	A 1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
	COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
	HST	1045	3	H 1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	1400	3	AE 1 j	Questions d'éthique contemporaines
	PHI	2150	3	H 1 j	Épistémologie des sciences sociales
	POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	REI	1210	3	AH 1 j	Principes de gestion
	SOL	2410	3	H 1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3101	3	H 1 j	Sociologie du droit
	SOL	3103	3	A 1 j	Sociologie de la santé
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille

Segment 70 Propre à l'orientation clinique

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3	AHE1 j	Questions de criminologie 1
+	CRI	3051	3	A 1 j	Sociocriminologie 2
+	CRI	3161	3	H 1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH 1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3301	3	AH 1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3	AH 1 j	Violences criminelles
+	CRI	3312	3	H 1 j	Administration de la justice pénale
+	CRI	3320	3	AH 1 j	Atelier d'intégration criminologique
	CRI	3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH 1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH 1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH 1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH 1 j	Sociologie des milieux institutionnels
	CRI	3540	3	AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A 1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E 1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH 1 j	Justice des mineurs
	CRI	3900D	3	AH 1 js	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE1 j	Criminalité informatique

Bloc 70 B *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Formation clinique

	CRI	2015	3	AH 1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	2811	3	AH 1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
+	CRI	3010	3	AH 1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3015	3	H 1 j	Techniques d'entrevue 2
+	CRI	3465	3	H 1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A 1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3721	3	H 1 j	Principes et modèles d'intervention
+	CRI	3800	3	H 1 j	Techniques de cas en criminologie
	SVS	2376	3	AE 1 j	Famille : système et structure
	SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours d'analyse et recherche clinique complémentaire

	CRI	2531	3	AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3	AH 1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3	H 1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives

Segment 71 Propre à l'orientation analyse et recherche clinique

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3	AHE1 j	Questions de criminologie 1
+	CRI	3040	3	H 1 j	Formes particulières de crimes
+	CRI	3051	3	A 1 j	Sociocriminologie 2
+	CRI	3161	3	H 1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH 1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3301	3	AH 1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3	AH 1 j	Violences criminelles
+	CRI	3312	3	H 1 j	Administration de la justice pénale
+	CRI	3320	3	AH 1 j	Atelier d'intégration criminologique
	CRI	3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH 1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH 1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH 1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH 1 j	Sociologie des milieux institutionnels
	CRI	3540	3	AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A 1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E 1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH 1 j	Justice des mineurs
	CRI	3900D	3	AH 1 js	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE1 j	Criminalité informatique

Bloc 71 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Formation en analyse et recherche clinique

	CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3	H	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours cliniques complémentaires

	CRI	2015	3	AH	1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	3010	3	AH	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3465	3	H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3800	3	H	1 j	Techniques de cas en criminologie
	SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire

Sauf exception autorisée, les crédits aux choix ne sont pas de sigle CRI.

Programme 1-065-4-0 Version 01

Mineur en criminologie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 81

Bloc 81 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la criminologie

	CRI	1050	3	AH	1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH	1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3	A	1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3	A	1 j	La méthodologie en criminologie

Bloc 81 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	1001	3	AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1401	3	A	2 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3	AH	1 j	Victimologie
	CRI	2410	3	AH	1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3	A	1 j	Personnalité criminelle 1
	CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3010	3	AH	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3040	3	H	1 j	Formes particulières de crimes
+	CRI	3161	3	H	1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH	1 j	Droits de la personne et criminologie
+	CRI	3203	3	H	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	CRI	3301	3	AH	1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3	AH	1 j	Violences criminelles
+	CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives
	CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH	1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH	1 j	Sociologie des milieux institutionnels
+	CRI	3465	3	H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A	1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E	1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH	1 j	Justice des mineurs
	CRI	3900D	3	AH	1 js	Justice des mineurs

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Démographie

1-070-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le démographe recueille, compile et analyse des données sur la composition et le développement des populations humaines en vue de fournir aux spécialistes de différents domaines (éducation, économie, santé, sociologie, etc.) l'information afin de résoudre divers problèmes d'ordre économique ou social et pour planifier l'avenir de la société. Les possibilités d'emplois sont excellentes, principalement pour les titulaires de diplômes de cycles supérieurs en démographie. Les opportunités se limitent rarement à la seule démographie et font appel à plusieurs disciplines dans l'étude des problèmes.

Information sur le programme

Évelyne Lapierre Adamcyk (514) 343-6382
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi un cours préalable en statistique lequel peut être suivi à l'Université à titre de cours préparatoire.
  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-070-4-0 Version 03

Mineur en démographie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

	DMO 1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO 2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO 2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO 2312	3	H	1 j	Analyse transversale

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+	DMO 2100	3	H	1 j	Population canadienne
+	DMO 3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde

Bloc 72 C *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

	DMO 1010	3	A	1 js	Problèmes de population contemporains
	DMO 2330	3	A	1 j	Techniques auxiliaires
+	DMO 2700	3	H	1 j	Histoire de la population
+	DMO 3307	3	H	1 j	Analyse démographique avancée
+	DMO 3380	3	A	1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO 3400	3	A	1 j	Sociologie et population
	DMO 3420	3	H	1 j	Migrations
+	DMO 3450	3	H	1 j	Économie et population

Démographie et Géographie

1-071-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de démographie)

Information sur le programme

Évelyne Lapierre-Adamcyk (514) 343-6382
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-071-1-0 Version 00

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en démographie et géographie

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *33 cr.*

Concepts et techniques d'analyse

	DMO 1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO 2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO 2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO 2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+	DMO 3307	3	H	1 j	Analyse démographique avancée
	DMO 3500	3	A	1 j	Intégration en démographie-géographie
	GEO 1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
	GEO 1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO 1312	3	A	1 js	Géographie et environnement
	GEO 1532	3	H	1 j	Cartographie
	GEO 1542	3	A	1 j	Photo-interprétation et télédétection

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Outils et techniques pour la démographie

	DMO 2330	3	A	1 j	Techniques auxiliaires
	MAT 1903	3	AH	1 j	Calcul différentiel et intégral 1
+	MAT 1923	3	AHE	1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT 1971	3	AHE	1 s	Introduction à la statistique
	STT 2971	4	AH	1 j	Statistique pour économistes

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Outils et techniques pour la géographie

	GEO 1512	3	A	1 j	Géographie quantitative 1
+	GEO 1522	3	H	1 j	Géographie quantitative 2
+	GEO 2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO 2522	3	H	1 j	Télédétection numérique
+	GEO 3512	3	A	2 j	Recherche en géographie humaine

Bloc 71 D *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

Connaissances fondamentales en démographie

+	DMO 2100	3	H	1 j	Population canadienne
+	DMO 2700	3	H	1 j	Histoire de la population
+	DMO 3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO 3380	3	A	1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO 3400	3	A	1 j	Sociologie et population
	DMO 3420	3	H	1 j	Migrations
+	DMO 3450	3	H	1 j	Économie et population

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances fondamentales en géographie

	GEO 2212	3	H	1 js	Géographie du développement
	GEO 2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO 2232	3	H	1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO 3212	3	H	1 j	Grandes régions métropolitaines
+	GEO 3222	3	A	1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO 3232	3	H	1 j	Géographie politique
	GEO 3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours de géographie régionale

	GEO 2412	3	A	1 j	Le Canada
	GEO 3412	3	A	1 js	La Chine
	GEO 3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO 3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO 3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO 3452	3	H	1 j	L'Europe

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

	ANT 1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT 1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
	ECN 1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
+	ECN 1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN 2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
	HST 1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST 2521	3	HE	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL 1100	3	A	1 j	Sociologie générale
	SOL 1967	3	A	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL 3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL 3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse

Économie et Informatique

1-238-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de sciences économiques)

Perspectives professionnelles

L'essor de l'informatique a eu, et aura, un impact considérable sur le fonctionnement de nos économies modernes. Les outils informatiques sont orientés de plus en plus vers la coordination des agents économiques et la gestion de leurs interactions, à preuve la croissance phénoménale du commerce électronique. Ce programme vise donc à munir l'étudiant d'une solide formation de base dans ces disciplines complémentaires. Le diplômé se trouvera un emploi dans les entreprises privées ou les gouvernements dans le but de les aider à gérer et traiter la quantité sans cesse croissante d'informations. Il pourra aussi se retrouver dans des entreprises offrant ces services à leurs clients. Le bachelier est admissible au programme de maîtrise en sciences économiques et à la maîtrise en informatique ou recherche opérationnelle si un choix de cours approprié a été fait.

Information sur le programme

Benoit Perron (514) 343-2126
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103, 105 et 203
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-238-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en économie et informatique

Ce programme totalise 67 crédits obligatoires, 20 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 28 cr.

Informatique fondamentale

+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1214	4	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1571	4	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 70 B obligatoire 24 cr.

Théories économiques

	ECN	1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	1075	3	H	1 j	Techniques d'analyse économique 2
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2

Bloc 70 C obligatoire 15 cr.

Outils mathématiques

+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments d'économie de niveau deuxième année

+	ECN	2015	3	A	1 j	Comportements stratégiques
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	AE	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	A	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H	1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	H	1 j	Institutions publiques et financières
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Compléments d'économie de niveau troisième année

+	ECN	3013	3	A	1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	H	1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	A	1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H	1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	H	1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H	1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3075	3	H	1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	ECN	3105	3	A	1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	H	1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H	1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H	1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	A	1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	H	1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	H	1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	H	1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H	1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H	1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A	1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A	1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A	1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3949	3	H	1 j	Atelier en économétrie appliquée
+	ECN	3950	3	A	1 j	Atelier en économie appliquée
+	ECN	3995	3	AHE	1 j	Stage
	ECN	6013	3	A	1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A	1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH	1	Éléments d'économétrie

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 8 cr.

Approfondissement en informatique

+	IFT	1226	4	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2030	4	AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2240	4	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH	1 j	Génie logiciel
+	IFT	2421	4	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1

Bloc 70 G option minimum 4 cr., maximum 16 cr.

Compléments d'informatique

+	IFT	3030	4	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3051	4	AHE	1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3060	4	H	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H	1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3320	4	AH	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H	1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3540	4	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4	A	1 j	Modèles stochastiques

Dans le cadre du bloc 70 D, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, après étude de leur dossier, être autorisés à s'inscrire aux cours ECN6013 (Éléments de microéconomie), ECN6118 (Éléments de macroéconomie) et ECN6350 (Éléments d'économétrie). L'étudiant désireux de poursuivre des études supérieures en informatique (sans avoir de cours complémentaires) devra avoir suivi les cours IFT2102, IFT2030 ainsi qu'au moins un cours de sigle IFT33XX. L'étudiant désireux de poursuivre des études supérieures en recherche opérationnelle (sans avoir de cours complémentaires) devra avoir complété les cours IFT2504, IFT3512 et IFT3651.

Économie et Politique

1-244-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de science politique)

Perspectives professionnelles

Le diplômé aura accès à des emplois dans les domaines des relations publiques et internationales, de la diplomatie, du développement et de l'animation communautaire. Il pourra également orienter sa carrière vers les professions de spécialiste en administration publique ou privée, d'analyste, de chroniqueur ou de journaliste.

Information sur le programme

Philippe Faucher (514) 343-2464
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-244-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en économie et politique

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix. Un minimum de 39 crédits et un maximum de 42 crédits doivent provenir de cours de chacun des sigles ECN et POL.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 36 cr.

Concepts et techniques d'analyse

	ECN	1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	A	1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	A	1 j	Économies nord-américaines
+	ECN	2800	3	H	1 j	Institutions publiques et financières
+	FAS	3900	3	A	1 j	Séminaire d'économie politique
	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH	1 j	Méthodes de recherche en politique
	POL	1200	3	AH	1 j	Pensée politique
	POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Connaissances fondamentales en sciences économiques

	ECN	1070	3	A	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	H	1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH	1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	H	1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1961	3	A	1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E	1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 j	Économie de l'Amérique latine

Bloc 71 C option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en science politique

	POL	1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1330	3	AH	1 j	Administration et politiques publiques
	POL	2005	3	AH	1 j	Les élections
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2050	3	AH	1 j	Représentation politique
	POL	2090	3	AH	1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
	POL	2272	3	AH	1 j	Sondages et opinion publique
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
+	POL	2805	3	AH	1 j	Théorie de l'organisation administrative
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
+	POL	2808	3	AH	1 j	Théories politiques empiriques
	POL	2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe

Bloc 71 D option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en sciences économiques

+	ECN	2015	3	A	1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	AE	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains

+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	A	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H	1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques

Bloc 71 E *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Domaines de spécialisation en science politique

	POL	2102	3	AH	1 j	Pensée politique contemporaine
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
	POL	3110	3	AH	1 j	L'État et l'économie
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
	POL	3240	3	AH	1 j	Stage
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3291	3	H	1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3320	3	AH	1 j	Politique et administration
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3560	3	AH	1 j	Syndicats et politique
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement
	POL	3807	3	AH	1 j	Idéologies politiques
	POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne
	POL	3900	3	AH	1 j	Politique et société
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique
	POL	3990	3	A	2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	ANG	1011	3	AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1	j	Composition 2 : paragraph to essay
	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1972	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE	1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
	IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ni POL. Pour respecter les exigences minimales quant au nombre de crédits dans chacune des disciplines, l'étudiant qui compléterait 6 crédits dans le cadre du bloc Y ne serait pas tenu de faire les 3 crédits au choix (car cela porterait alors nécessairement son total de crédits à 93). Les cours ECN 1070, ECN 1075, ECN 1260, ECN 2040, ECN 2045, ECN 2050, ECN 2055 et ECN 2160 (bloc 71B et 71D) sont essentiels pour l'admission à la maitrise régulière en sciences économiques. Le responsable de programme pourra, à certaines conditions, autoriser le remplacement de POL 3240 (stage de 3 crédits) par POL 3241 (stage de 6 crédits).

Éthique et droit

1-198-4-0 Mineur (1 an)

(Programme relevant du Département de philosophie)

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis (514) 343-6464
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-198-4-0 Version 00

Mineur en éthique et droit

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *3 cr.*

PHI	2690	3 H 1 js	Philosophie du droit	

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

PHI	1400	3 AE 1 j	Questions d'éthique contemporaines	
PHI	1620	3 H 1 j	Fondements de l'éthique philosophique	
PHI	2315	3 A 1 j	Anthropologie et bioéthique	
PHI	2430	3 A 1 j	La philosophie pratique de Kant	

Bloc 71 C *obligatoire* *12 cr.*

DRT	1002S	3 AHE1 j	Introduction au droit	
DRT	3009	3 H 1	Éthique et systèmes normatifs	
DRT	3010	3 A 1	Éthique et droit	
DRT	3802	3 AHE1 j	Droit des sciences biologiques	

Études allemandes

1-085-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-085-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplôme prépare à des carrières variées dans les relations internationales, aussi bien diplomatiques et culturelles que commerciales, auprès des organismes gouvernementaux ou des entreprises. Il offre la base d'une formation différenciée et personnalisée dans les métiers des médias et de l'édition, il permet une spécialisation dans les professions langagières (traduction, rédaction, terminologie, révision, interprétation). Il est le seul au Canada à offrir une formation pour les futurs enseignants de langue, littérature et civilisations allemandes au niveau collégial et universitaire. Il offre enfin un accès privilégié à des études supérieures en études allemandes (M.A. et Ph.D.) de même qu'en études pluridisciplinaires dans le cadre du Centre canadien d'études allemandes et européennes.

Information sur le programme

Jürgen Heizmann jusqu'au 31 déc. 2002 (514) 343-7608
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-085-1-0 Version 10

B.A. spécialisé en études allemandes

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 51 à option et 9 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3 A 1 j	Cours pratique d'allemand 1	
ALL	1012	3 A 1 j	Cours pratique d'allemand 2	
ALL	1014	3 A 1 j	Grammaire fondamentale 1	
ALL	1015	3 A 1 j	Grammaire fondamentale 2	

Bloc 71 B *obligatoire* *18 cr.*

Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3 H 1 j	Grammaire fondamentale 3	
ALL	1110	3 H 1 j	Allemand écrit	
ALL	1210	3 H 1 j	Textes littéraires et scientifiques	
ALL	1380	3 H 1 j	Allemand moderne parlé	
ALL	2010	3 A 1 j	Grammaire approfondie	
ALL	2200	3 A 1 j	Introduction à la littérature allemande	

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Civilisation

ALL	1310	3 A 1 j	Civilisation allemande (fr.)	
ALL	2331	3 A 1 j	Actualités allemandes 1	
ALL	2340	3 H 1 j	Histoire de la langue allemande	
ALL	2350	3 A 1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque	
ALL	3332	3 A 1 j	Actualités allemandes 2	
ALL	3350	3 AH 1 j	Édition et médias en Allemagne	

Bloc 71 D *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

Littérature et culture

ALL	2212	3 H 1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)	
ALL	2213	3 H 1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)	
ALL	2250	3 H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle	
ALL	2261	3 H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1	
ALL	2271	3 A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1	

ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL	3281	3	AH	1 j	Colloque à sujet ouvert

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Traduction et rédaction

ALL	2110	3	H	1 j	Traduction allemand-français
ALL	2123	3	A	1 j	Rédaction
ALL	3111	3	A	1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL	3112	3	A	1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL	3120	3	H	1 j	Préparation ZMP (examen international)
ALL	3130	3	H	1 j	Stylistique comparée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL	3411	3	HE	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 1
ALL	3412	3	E	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 2

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Lectures guidées

+ ALL	2290	3	AH	1 j	Lectures guidées 1
ALL	3290	3	AHE1	j	Lectures guidées 2

Bloc 71 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

ANG	1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
ECN	1967	3	E	1 j	Économie de l'Europe
FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3	A	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
HAR	2850	3	A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
HST	1942	3	H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
MUL	1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne
SOL	1006	3	H	1 j	Marx
+ SOL	3012	3	H	1 j	Sociologie critique

Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP, ALL 1951 ou 1981. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Programme 1-085-2-0 Version 09

Majeur en études allemandes

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL	1012	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL	1014	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL	1015	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B *obligatoire* *18 cr.*

Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3	H	1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
ALL	1210	3	H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1380	3	H	1 j	Allemand moderne parlé
ALL	2010	3	A	1 j	Grammaire approfondie
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Civilisation

ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande (fr.)
ALL	2331	3	A	1 j	Actualités allemandes 1
ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
ALL	2350	3	A	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
ALL	3332	3	A	1 j	Actualités allemandes 2
ALL	3350	3	AH	1 j	Édition et médias en Allemagne

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature et culture

ALL	2212	3	H	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
ALL	2213	3	H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2261	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL	3281	3	AH	1 j	Colloque à sujet ouvert

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

ALL	2110	3	H	1 j	Traduction allemand-français
ALL	2123	3	A	1 j	Rédaction
ALL	3111	3	A	1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL	3112	3	A	1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL	3120	3	H	1 j	Préparation ZMP (examen international)
ALL	3130	3	H	1 j	Stylistique comparée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL	3411	3	HE	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 1
ALL	3412	3	E	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 2

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Lectures guidées

+ ALL	2290	3	AH	1 j	Lectures guidées 1
ALL	3290	3	AHE1	j	Lectures guidées 2

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Disciplines connexes

ANG	1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
ECN	1967	3	E	1 j	Économie de l'Europe

	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
	FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
	FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
	FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
	FRA	2505	3	A	1 j	Roman du XXe siècle 2
	FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle
	HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	2850	3	A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
	HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1942	3	H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	MUL	1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
	PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
	PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	SOL	1006	3	H	1 j	Marx
+	SOL	3012	3	H	1 j	Sociologie critique

Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP, ALL 1951 ou 1981. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Études allemandes

1-085-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le mineur en études allemandes est une formation langagière approfondie avec une introduction à la civilisation. Cette formation permet d'utiliser pleinement la langue allemande dans les études d'autres disciplines (notamment en lettres et sciences humaines) et d'être parfaitement autonome lors d'un séjour d'études ou de recherche ou en vue d'un emploi dans un pays germanophone.

Information sur le programme

Jürgen Heizmann jusqu'au 31 déc. 2002 (514) 343-7608
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-085-4-0 Version 08

Mineur en études allemandes

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL	1012	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL	1014	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL	1015	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3	H	1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
ALL	1210	3	H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1380	3	H	1 j	Allemand moderne parlé
ALL	1951H	6	AHE	1 js	Allemand élémentaire

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Littérature et culture

ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande (fr.)
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2212	3	H	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
ALL	2213	3	H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)

Les étudiants sans connaissances préalables de la langue allemande choisissent en premier le cours ALL 1951H du bloc B. Pour suivre les cours du bloc 71A, l'étudiant devra avoir des connaissances équivalentes aux cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou ALL 1981. Les cours du bloc 71A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Études allemandes et Histoire

1-087-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes)

Perspectives professionnelles

L'Allemagne unie s'impose comme chef de file de l'Union européenne. Le baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en études allemandes et histoire s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir une formation disciplinaire à la fois en histoire et en études allemandes.

Les cours d'histoire, en plus de procurer une formation méthodologique, permettent de situer l'évolution de la civilisation allemande dans un cadre comparatif (européen) tant sur le plan thématique que chronologique. Les cours d'études allemandes permettent d'acquérir une connaissance pratique et approfondie de la langue et de la culture allemandes tout en procurant une compétence méthodologique et critique en études culturelles, notamment en ce qui concerne le statut du texte dans différents discours.

Ce programme assure un encadrement optimal des étudiants qui se destinent aux carrières suivantes : chercheurs travaillant dans trois langues internationales, diplomates et agents des organismes internationaux, consultants et chargés d'études auprès des grands organismes publics ou privés, journalistes et professionnels de la communication, professionnels de l'édition, archivistes et documentalistes spécialisés.

Information sur le programme

Jürgen Heizmann jusqu'au 31 déc. 2002	(514) 343-7608
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-087-1-0 Version 00

B.A. spécialisé bidisciplinaire en études allemandes et histoire

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation de base 1

	ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande (fr.)
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Formation de base 2

+	ALL	1955	3	AHE1	s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 s	Allemand avancé 2
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine

Bloc 70 C *obligatoire* *12 cr.*

Perfectionnement

	ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
	ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	3700	3	AHE1	j	Lectures dirigées

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

De la Réforme au Congrès de Vienne 1

	ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
	ALL	2350	3	A	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

De la Réforme au Congrès de Vienne 2

	HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2261	3	H	1 s	Société française d'Ancien Régime
	HST	2272	3	A	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 1

ALL	2213	3	H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ALL	2261	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL	3332	3	A	1 j	Actualités allemandes 2

Bloc 70 G *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 2

HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Contributions d'autres disciplines

HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2430	3	A	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
SOL	1006	3	H	1 j	Marx
+ SOL	2017	3	H	1 j	Weber

Études anglaises

1-135-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-135-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Ce programme comporte trois objectifs : l'initiation à l'étude littéraire, l'acquisition de connaissances sur les œuvres principales des littératures de langue anglaise et le perfectionnement de la langue anglaise. Les diplômés trouveront des débouchés dans l'édition, la publicité, le journalisme, la traduction, les médias, les relations publiques, les centres de documentation et le domaine du tourisme.

Information sur le programme

Andrew Miller (514) 343-6239
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Réussir un test de connaissance de l'anglais

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-135-1-0 Version 07

B.A. spécialisé en études anglaises

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 60 à option et 9 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *21 cr.*

ANG	1001	3	A	1 j	Introduction to English Literature 1
ANG	1002	3	H	1 j	Introduction to English Literature 2
ANG	1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	2020	3	A	1 j	The Languages of Literature 1400-1800
ANG	2031	3	H	1 j	From Pepys to Wilde
ANG	2032	3	H	1 j	From Chaucer to Milton
ANG	3000	3	A	1 j	Senior Seminar

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

La langue

LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
+ LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
+ LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
+ LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

L'écriture

ANG	1011	3	AHE	1 j	Composition 1 : sentence to paragraph
+ ANG	1012	3	AHE	1 j	Composition 2 : paragraph to essay
+ ANG	1013	3	AH	1 j	Composition 3 : the essay
+ ANG	1014	3	H	1 j	Composition 4 : advanced essay writing

Bloc 71 D *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Initiation à la littérature

ANG	1281	3	H	1 j	Twentieth Century American Drama
ANG	1282	3	H	1 j	Twentieth Century British Drama
ANG	1320	3	A	1 j	Children's Literature in English
ANG	1321	3	H	1 j	Young Adult Literature in English
ANG	1330	3	A	1 j	The Canadian Novel
ANG	1350	3	A	1 j	The Canadian Short Story
ANG	1361	3	A	1 j	Colonial Visions of the Other

ANG	1380	3	A	1 js	Theatre Practice in English
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1401	3	A	1	Quebec Writing in English
ANG	1500	3	H	1 j	20th Century African American Literature
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1700	3	H	1 j	Literature and Film

Bloc 71 E *option* *minimum 24 cr., maximum 30 cr.*

Littérature dans son contexte historique

ANG	2102	3	H	1 j	Chaucer
ANG	2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
+ ANG	2114	3	H	1 j	Shakespeare : tragedies
ANG	2151	3	H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
ANG	2152	3	H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900
ANG	2161	3	A	1 j	Modern British Literature, 1900-1940
ANG	2162	3	A	1 j	Contemporary British Literature
ANG	2171	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
ANG	2172	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 2
ANG	2181	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
ANG	2182	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 2
ANG	2201	3	H	1 j	Literary Contexts
ANG	2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
ANG	2361	3	A	1 j	Post-colonial Literature in English
ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
ANG	2402	3	A	1 j	French Theory and Women's Writing

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Sujets spéciaux

ANG	1940	3	H	1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANG	1950	3	H	1 js	Écrivains anglophones du Québec
+ ANG	2053	3	H	1 j	Advanced English Grammar
LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Disciplines connexes

CIN	2010	3	AH	1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HEB	2118	3	A	1 js	Littérature, tradition et religion
HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Programme 1-135-4-0 Version 05

Mineur en études anglaises

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

ANG	1001	3	A	1 j	Introduction to English Literature 1
ANG	1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

La langue

+ ANG	2053	3	H	1 j	Advanced English Grammar
LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
+ LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
+ LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
+ LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'écriture

ANG	1011	3	AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
+ ANG	1012	3	AHE1	j	Composition 2 : paragraph to essay
+ ANG	1013	3	AH	1 j	Composition 3 : the essay
+ ANG	1014	3	H	1 j	Composition 4 : advanced essay writing

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Lecture de l'anglais

ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
ANG	1971	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais en arts et lettres
+ ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
ANG	1982	3	HE	1 j	English Pronunciation
+ ANG	2012	3	A	1 j	The Modern Essay
+ ANG	2051	3	AHE1	js	Anglais avancé 1
+ ANG	2052	3	HE	1 js	Anglais avancé 2

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la littérature

ANG	1281	3	H	1 j	Twentieth Century American Drama
ANG	1282	3	H	1 j	Twentieth Century British Drama
ANG	1320	3	A	1 j	Children's Literature in English
ANG	1321	3	H	1 j	Young Adult Literature in English
ANG	1330	3	A	1 j	The Canadian Novel
ANG	1350	3	A	1 j	The Canadian Short Story
ANG	1361	3	A	1 j	Colonial Visions of the Other
ANG	1380	3	A	1 js	Theatre Practice in English
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1401	3	A	1	Quebec Writing in English
ANG	1500	3	H	1 j	20th Century African American Literature
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1700	3	H	1 j	Literature and Film

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature dans son contexte historique

ANG	2031	3	H	1 j	From Pepys to Wilde
ANG	2032	3	H	1 j	From Chaucer to Milton
ANG	2102	3	H	1 j	Chaucer
ANG	2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
+ ANG	2114	3	H	1 j	Shakespeare : tragedies
ANG	2151	3	H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
ANG	2152	3	H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900
ANG	2161	3	A	1 j	Modern British Literature, 1900-1940
ANG	2162	3	A	1 j	Contemporary British Literature
ANG	2171	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
ANG	2172	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 2
ANG	2181	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
ANG	2182	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 2
ANG	2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
ANG	2361	3	A	1 j	Post-colonial Literature in English
ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
ANG	2402	3	A	1 j	French Theory and Women's Writing

Études anglaises et Littérature comparée

1-138-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
(Programme relevant du Département d'études anglaises)

Information sur le programme

Andrew Miller (514) 343-6239
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Réussir un test de connaissance de l'anglais

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-138-1-0 Version 00

B.A. spécialisé bidisciplinaire en études anglaises et littérature comparée

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les étudiants sont encouragés à apprendre une troisième langue en utilisant les 6 crédits au choix. Une bonne connaissance de l'anglais et du français est un préalable.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Introduction à la discipline (études anglaises et littérature comparée)

ANG	1001	3	A	1 j	Introduction to English Literature 1
ANG	1002	3	H	1 j	Introduction to English Literature 2
ANG	1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	2005	3	AH	1 j	English Studies in a Comparatist Context
ANG	3000	3	A	1 j	Senior Seminar
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Écriture (études anglaises)

+ ANG	1013	3	AH	1 j	Composition 3 : the essay
+ ANG	1014	3	H	1 j	Composition 4 : advanced essay writing

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Littératures nationales (études anglaises)

ANG	2093	3	A	1 j	Literatures of English-Canada and Quebec
ANG	2161	3	A	1 j	Modern British Literature, 1900-1940
ANG	2162	3	A	1 j	Contemporary British Literature
ANG	2171	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
ANG	2172	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 2
ANG	2181	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
ANG	2182	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 2

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et genre (études anglaises)

ANG	1940	3	H	1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
ANG	2402	3	A	1 j	French Theory and Women's Writing

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Littérature et culture (études anglaises)

ANG	1021	3	H	1 j	Contemporary British Civilization
ANG	1022	3	H	1 j	Contemporary Canadian Civilization
ANG	1023	3	A	1 j	Contemporary American Civilization
ANG	1330	3	A	1 j	The Canadian Novel
ANG	1350	3	A	1 j	The Canadian Short Story
ANG	1361	3	A	1 j	Colonial Visions of the Other
ANG	1380	3	A	1 js	Theatre Practice in English
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1500	3	H	1 j	20th Century African American Literature
ANG	1950	3	H	1 js	Écrivains anglophones du Québec
ANG	2201	3	H	1 j	Literary Contexts
ANG	2361	3	A	1 j	Post-colonial Literature in English

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

La tradition anglaise (études anglaises)

ANG	2032	3	H	1 j	From Chaucer to Milton
ANG	2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
ANG	2151	3	H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
ANG	2152	3	H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contextes sociaux et historiques (études anglaises)

HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3 H	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2030	3 A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3 H	1 j	Pratiques culturelles

Bloc 70 I *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

	LCO	1010	3 H	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3 H	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	2011	3 H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3050	3 H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes (littérature comparée)

	ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
	CIN	2095	3 AH	1 j	Cinéma des différences
	FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
	HAR	2750	3 A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
	HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3 H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	1600	3 H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
	PHI	2200	3 H	1 j	Nietzsche
	PHI	3250	3 A	1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3 H	1 j	Culture et société

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Autres littératures (littérature comparée)

	ARA	2050	3 AHE	1 s	Littérature arabe
	CHN	2011	3 A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3 H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3 H	1 j	Cinéma est-asiatique
+	ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3 AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1003	3 A	2 j	Histoire de la littérature
	FRA	2809	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	FRA	2810	3 H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	GRC	1031	3 AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3 H	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3 A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	JPN	2020	3 A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3 A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3 H	1 j	Littératures italiennes et comparées
	QCF	1050	3 A	1 j	Introduction au Québec

Il s'agit d'un programme bilingue. Une bonne connaissance des deux langues est obligatoire. L'étudiant classé dans un niveau inférieur à ANG 1013 devra suivre le ou les cours de composition ANG 1011 et ANG 1012 avant de commencer ce programme. Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît suffisamment bien la langue anglaise devra remplacer les 6 crédits du bloc 70B, en tout ou en partie selon le niveau atteint, par autant de crédits choisis parmi les cours des blocs 70C, 70D, 70E et 70F.

Études arabes

Mineur (1 an)

Information sur le programme

N. (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-117-4-0 Version 02

Mineur en études arabes

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*					*9 cr.*
	ARA	1001	3	A	1	s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H	1	s	Introduction au monde arabe 2
	FAS	1000	3	A	1	js	Introduction à l'interculturel
Bloc 70 B		*option*					*minimum 0 cr., maximum 12 cr.*
	ARA	1951	6	AH	1	s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1	s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1	s	Arabe avancé
Bloc 70 C		*option*					*minimum 3 cr., maximum 12 cr.*
	ANT	3861	3	A	1	js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
	ARA	2050	3	AHE	1	s	Littérature arabe
	FRA	2808	3	A	1	j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	HST	2623	3	A	1	j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	3805	3	H	1	j	Aristote : éthique et politique
	SRL	2000	3	AHE	1	js	Religions monothéistes
Bloc 70 D		*option*					*minimum 3 cr., maximum 12 cr.*
	ARA	2060	3	E	1	s	Le monde arabe contemporain
	ECN	1966	3	H	1	s	Économie du monde arabe
	GEO	1222	3	H	1	j	Le système monde
	POL	2840	3	AH	1	j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	SOL	2050	3	A	1	j	Sociologie du monde arabe

Études cinématographiques

1-171-2-0 Majeur (2 ans)
1-171-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le programme est destiné autant à l'étudiant qui désire faire les premiers pas en création cinématographique qu'à celui qui souhaite acquérir une culture cinématographique et faire de la recherche en études cinématographiques. Il allie de façon délibérée théorie et pratique afin de stimuler la réflexion, l'analyse et la création. Ces études procurent une solide formation aux personnes qui se destinent à la création, la production et l'exploitation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Ces études débouchent aussi sur l'enseignement et la recherche.

Information sur le programme

N. (514) 343-6111 poste 3679
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	Mineur		Mineur	Majeur	✓	Mineur	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-171-2-0 Version 10

Majeur en études cinématographiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 30 à option et 6 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *24 cr.*

Cours fondamentaux

	CIN	1011	3	A 1 j	Techniques de l'image et du son
+	CIN	1012	3	H 1 j	Production cinématographique
+	CIN	1016	3	A 1 j	Théorie et pratique du montage
	CIN	1040	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
+	CIN	1060	3	A 1 j	Scénarisation 1
	CIN	2010	3	AH 1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	3035	3	H 1 j	Théories du cinéma
	HAR	1030	3	A 1 j	Perception de l'oeuvre d'art

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Approches spécifiques

CIN	1021	3	A 1 j	Cours de corpus
CIN	1045	3	AHE1 s	Cinéma québécois
CIN	1055	3	H 1 s	Cinéma d'animation
CIN	2021	3	H 1 js	Courants du cinéma contemporain
CIN	2025	3	A 1 j	Cinéma documentaire
CIN	2031	3	A 1 j	Le fantastique au cinéma
CIN	2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
CIN	2075	3	A 1 j	Mythologies du cinéma
CIN	2085	3	H 1 j	Cinéma est-asiatique
CIN	2095	3	AH 1 j	Cinéma des différences
ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945

Bloc 74 C *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Théories et pratiques

ARP	1042	3	A 1 js	Laboratoire vidéographique
ARP	1061	3	AH 1 j	Introduction à l'art photographique
CIN	1025	3	HE 1 j	Texte, film, transformation
CIN	1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
+ CIN	2012	6	A 1 j	Création cinématographique
CIN	2015	3	A 1 j	L'avènement du cinéma
+ CIN	2060	3	H 1 j	Scénarisation 2
CIN	2092	3	A 1 j	Critique cinématographique
CIN	3000	3	H 1 j	Travaux dirigés
CIN	3900	3	H 1 j	Le scénario : approches théoriques
HAR	2185	3	H 1 j	Histoire de la photographie
HAR	2750	3	A 1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art et arts plastiques

ARP	1010	3	A 1 js	Dessin 1
ARP	1022	3	A 1 js	Les arts de la couleur 1
HAR	1130	3	A 1 j	L'école impressionniste
HAR	1190	3	AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE 1 j	Introduction à l'art moderne
HAR	1200D	3	AH 1	Introduction à l'art moderne
HAR	1612	3	A 1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	1650	3	A 1 j	Le surréalisme
HAR	2085	3	H 1 j	Art est-asiatique
HAR	2182	3	H 1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR	2195	3	A 1 j	La peinture moderne au Québec
HAR	2195D	3	AH 1	La peinture moderne au Québec
HAR	2900	3	H 1 j	Approches historiques de l'objet d'art
HAR	3220	3	H 1 j	L'art actuel

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

AES	1010	3	H 1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
ANG	1700	3	H 1 j	Literature and Film
ANG	1940	3	H 1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
CHN	2012	3	H 1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
COM	1200	3	A 1 j	Introduction aux médias
COM	1300	3	AH 1 js	Théories de la communication
COM	1350	3	H 1 j	Communication et cognition
COM	1511	3	AH 1 j	Communication audiovisuelle
COM	1600	3	AH 1 js	Communication et médias de masse
COM	2540	3	AH 1 j	Pratiques de la photographie
ESP	2400	3	AE 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	1702	3	A 1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
FRA	1703	3	H 1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
FRA	2502	3	A 1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2808	3	A 1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
GEO	1412	3	H 1 js	Le Québec
GEO	2833	3	A 1 js	La carte du monde actuel
GRM	1201	3	H 1 s	Cinéma grec
HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1942	3	H 1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2361	3	H 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2446	3	H 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2620	3	H 1 j	La Chine en révolution
HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
JOU	1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques
JPN	2020	3	A 1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	A 1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LNG	1090	3	H 1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI	1600	3	H 1 j	Descartes et la philosophie moderne
PHI	2255	3	H 1 j	Théories esthétiques
SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL	2107	3	A 1 j	Sociologie politique
SOL	2309	3	H 1 j	Connaissance et idéologie

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CIN. Dans le bloc 74C, l'étudiant inscrit au majeur ne peut suivre qu'un seul des cours suivants : ARP 1042 ou CIN 2012 et ce, sur approbation.

Programme 1-171-4-0 Version 07

Mineur en études cinématographiques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 24 à option et 6 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Cours fondamentaux

CIN	1025	3	HE 1 j	Texte, film, transformation
CIN	1040	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	2010	3	AH 1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	3035	3	H 1 j	Théories du cinéma

Bloc 73 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Approches spécifiques

CIN	1021	3	A 1 j	Cours de corpus
CIN	1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	1045	3	AHE1 s	Cinéma québécois
CIN	1055	3	H 1 s	Cinéma d'animation
CIN	2015	3	A 1 j	L'avènement du cinéma
CIN	2021	3	H 1 js	Courants du cinéma contemporain
CIN	2025	3	A 1 j	Cinéma documentaire
CIN	2031	3	A 1 j	Le fantastique au cinéma
CIN	2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
CIN	2075	3	A 1 j	Mythologies du cinéma
CIN	2085	3	H 1 j	Cinéma est-asiatique
CIN	2092	3	A 1 j	Critique cinématographique
CIN	2095	3	AH 1 j	Cinéma des différences
CIN	3900	3	H 1 j	Le scénario : approches théoriques
HAR	1030	3	A 1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	2185	3	H 1 j	Histoire de la photographie
HAR	2750	3	A 1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945

Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle CIN.

Études cinématographiques et Littérature comparée

1-174-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de littérature comparée)

Perspectives professionnelles

Le diplômé ayant acquis une formation théorique et critique en littérature et en cinéma travaille dans le domaine de la culture, des communications et du multimédia.

Information sur le programme

Jacques Cardinal	(514) 343-2412
N.	(514) 343-7255
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-174-1-0 Version 00

B.A. spécialisé bidisciplinaire en études cinématographiques et littérature comparée

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 60 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours devront avoir été complétés pour chacune des deux disciplines (incluant les cours des blocs 70 D, E et F).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories et méthodologies

CIN	1025	3	HE	1 j	Texte, film, transformation
CIN	1040	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	2010	3	AH	1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	3035	3	H	1 j	Théories du cinéma
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 70 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Disciplinaire (cinéma)

CIN	1055	3	H	1 s	Cinéma d'animation
CIN	2015	3	A	1 j	L'avènement du cinéma
CIN	2021	3	H	1 js	Courants du cinéma contemporain
CIN	2025	3	A	1 j	Cinéma documentaire
CIN	2031	3	A	1 j	Le fantastique au cinéma
CIN	2055	3	A	1 j	Cinéma expérimental
CIN	2075	3	A	1 j	Mythologies du cinéma
CIN	3900	3	H	1 j	Le scénario : approches théoriques

Bloc 70 C *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Disciplinaire (littérature comparée)

FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature
LCO	3050	3	H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cinéma et autres arts (cinéma)

CIN	1035	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	2185	3	H	1 j	Histoire de la photographie
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles (cinéma)

	CIN	1045	3	AHE1 s	Cinéma québécois
	CIN	2085	3	H 1 j	Cinéma est-asiatique
	CIN	2095	3	AH 1 j	Cinéma des différences
	ESP	2400	3	AE 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	GRM	1201	3	H 1 s	Cinéma grec
	ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945

Bloc 70 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Aires culturelles (littérature comparée)

	ALL	2212	3	H 1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
	ALL	2271	3	A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ANG	2113	3	A 1 j	Shakespeare : Comedies
	ANG	2361	3	A 1 j	Post-colonial Literature in English
	ANG	2401	3	A 1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ARA	1001	3	A 1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	2050	3	AHE1 s	Littérature arabe
	CHN	2011	3	A 1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H 1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	ESP	1215	3	A 1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	FRA	1603	3	H 1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	2502	3	A 1 j	Littérature du XXe siècle 1
	FRA	2614	3	H 1 j	Théâtre québécois
	FRA	2810	3	H 1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	GRC	1031	3	AE 1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	2011	3	A 1 j	Grec intermédiaire
	GRM	1001	3	H 1 js	Littérature néo-hellénique
	GRM	1100	3	H 1 s	Civilisation de la Grèce moderne
	ITL	1120	3	A 1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	2110	3	A 1 s	Le roman italien contemporain
	ITL	2880	3	AHE1 js	L'Italie méditerranéenne
	JPN	2020	3	A 1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	A 1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	RUS	3087	3	H 1 js	Les grands écrivains russes
	RUS	3089	3	A 1 s	Aperçu de la littérature russe 1

L'étudiant qui maîtrise seulement deux langues doit consacrer ses six crédits au choix à l'apprentissage d'une troisième langue. Les cours de littérature du bloc 70 F doivent porter sur une seule langue (ou sur une seule littérature), sauf exception autorisée par la direction du programme.

Études classiques

1-095-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-095-2-0 Majeur (2 ans)
1-095-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La formation spécialisée prépare à l'enseignement préuniversitaire et à la poursuite d'études aux cycles supérieurs en langues et littératures, en histoire ancienne et en archéologie classique.

Information sur le programme

Jacques Y. Perreault (514) 343-5702
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-095-1-0 Version 02

B.A. spécialisé en études classiques

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *33 cr.*

	GRC	1031	3	AE 1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRC	1111	3	AE 1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H 1 js	Initiation à la langue grecque 2
	HGL	1011	3	A 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	1031	3	A 1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	2108	3	A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2110	3	H 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	LAT	1031	3	H 1 j	Histoire de la littérature latine
	LAT	1111	3	AE 1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H 1 js	Initiation à la langue latine 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Langues : lecture de textes

+	GRC	2011	3	A 1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H 1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H 1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A 1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H 1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H 1 j	Latin avancé (B)

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Littérature

+	GRC	3120	3	A	1 j	Homère, les poètes épiques et lyriques
+	GRC	3130	3	H	1 j	Historiens et géographes
+	GRC	3140	3	A	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs de l'Antiquité tardive
+	GRC	3160	3	H	1 j	Le roman grec
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	A	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Histoire

	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
	HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Archéologie

	HGL	2030	3	AH	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AH	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	H	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2070	3	H	1 j	Architecture romaine
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie

	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2800	3	H	1 js	Philosophie grecque : Platon
	PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
	PHI	2820	3	A	1 j	La philosophie postaristotélicienne

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Linguistique

	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Proche-Orient ancien

	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	SRL	2010	3	AHE1	js	Religions du Proche-Orient ancien
	THB	1000	3	AHE1	js	Histoire biblique et sources
	THB	1010	3	AHE1	js	Grandes traditions bibliques
	THB	2000	6	AHE2	js	Hébreu biblique
	THB	2060	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
	THB	3030	3	AHE1	js	Textes parabibliques

Bloc 72 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues modernes

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	GLG	1972	3	A	1 j	Géologie du Quaternaire
	HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature
	PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie

Avant d'entreprendre les cours du bloc 72 C, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Programme 1-095-2-0 Version 02

Majeur en études classiques

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *21 cr.*

	GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
	HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 1 : Apprentissage

	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 2 : Apprentissage

+	GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
+	LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Langues : Lectures de textes

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Littérature

+	GRC	3120	3	A	1 j	Homère, les poètes épiques et lyriques
+	GRC	3130	3	H	1 j	Historiens et géographes
+	GRC	3140	3	A	1 j	La tragédie et la comédie

+ GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs de l'Antiquité tardive
+ GRC	3160	3	H	1 j	Le roman grec
+ GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+ LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+ LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT	3140	3	A	1 j	Historiens romains
+ LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+ LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Histoire

HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 73 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Archéologie

HGL	2030	3	AH	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL	2031	3	AH	1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL	2061	3	H	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL	2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL	2070	3	H	1 j	Architecture romaine
HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie

PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2800	3	H	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	La philosophie postaristotélicienne

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Linguistique

LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen

Bloc 73 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues modernes

ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+ ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+ ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+ ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+ ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+ GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+ GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
+ ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+ ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature
PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie

Avant d'entreprendre les cours du bloc 72 C, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Programme 1-095-4-0 Version 02

Mineur en études classiques

L'orientation « langues » comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation « civilisation » comprend les segments 01 et 75, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Segment 74 Propre à l'orientation langues

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : Apprentissage

GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : Lecture de textes

+ ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+ ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
+ GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+ GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+ GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+ LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+ LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+ LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 74 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

+ GRC	3120	3	A	1 j	Homère, les poètes épiques et lyriques
+ GRC	3130	3	H	1 j	Historiens et géographes
+ GRC	3140	3	A	1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs de l'Antiquité tardive
+ GRC	3160	3	H	1 j	Le roman grec
+ GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+ LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+ LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT	3140	3	A	1 j	Historiens romains
+ LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+ LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain
PHI	3865	3	H	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire et civilisation antique

HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient

	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HGL	2031	3	AH	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2061	3	H	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
	ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé
	HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé

Segment 75 Propre à l'orientation civilisation

Bloc 75 A *obligatoire* *9 cr.*

	HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2021	3	A	1 j	Racines grecques et latines
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Langues

	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Histoire et Civilisation

	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Archéologie

	HGL	2030	3	AH	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AH	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	H	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2070	3	H	1 j	Architecture romaine
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 75 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
	ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé
	HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé

Études est-asiatiques

1-097-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme offre une formation large, permettant aux diplômés de saisir les grandes lignes de l'histoire et de l'actualité des divers pays de la région est-asiatique et d'acquérir une compétence particulière sur les pays de l'Asie de l'Est, y compris une compétence linguistique.

Information sur le programme

David Ownby (514) 343-5800
Admission 514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-097-2-0 Version 03

Majeur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 15 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 15 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 15 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 15 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation est-asiatique de base

	AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
	HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3	AH	1 j	Analyse de textes chinois classiques
	AES	3030	3	AH	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3	H	1 j	Analyse de la culture de la Corée
	AES	3510	3	AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3	H	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	AH	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	A	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3	H	1 j	Cinéma est-asiatique
	ECN	1961	3	A	1 j	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3	A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	2619	3	A	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	JPN	2020	3	A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3	H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2950	3	AH	1 j	Le confucianisme
	PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	3960	3	H	1 j	Cosmologie taoïste
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
	COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	DMO	1010	3	A	1 js	Problèmes de population contemporains
	EAM	1000	3	H	1 s	Littérature universelle
	GEO	2833	3	A	1 js	La carte du monde actuel
	LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
	MUL	3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
	SRL	2020	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	A	2 js	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A	2 js	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

	CRN	1050	6	A	1 j	Coréen élémentaire 1
	CRN	1050H	6	A	2 js	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1 j	Coréen élémentaire 2
+	CRN	1075	6	A	1 j	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1075H	6	A	2 js	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1085	6	H	1 j	Coréen intermédiaire 2

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6	AE	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 js	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 js	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1070	6	A	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	1080	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2

Les étudiants inscrits dans les orientations Viêtnam et Corée doivent suivre un minimum de 18 crédits dans le Bloc 01B.

Études est-asiatiques

1-097-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Ce programme offre une formation large, permettant aux diplômés de saisir les grandes lignes de l'histoire et de l'actualité des divers pays de la région est-asiatique et d'acquérir une compétence particulière sur les pays de l'Asie de l'Est, y compris une compétence linguistique.

Information sur le programme

David Ownby (514) 343-5800
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-097-4-0 Version 03

Mineur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation est-asiatique de base

	AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
	HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3	AH	1 j	Analyse de textes chinois classiques
	AES	3030	3	AH	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3	H	1 j	Analyse de la culture de la Corée
	AES	3510	3	AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3	H	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	AH	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	A	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3	H	1 j	Cinéma est-asiatique
	ECN	1961	3	A	1 j	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3	A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	2619	3	A	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	JPN	2020	3	A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3	H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2950	3	AH	1 j	Le confucianisme
	PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	3960	3	H	1 j	Cosmologie taoïste
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	A	2 js	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A	2 js	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2

+	CHN	2070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue coréenne

	CRN	1050	6	A	1 j	Coréen élémentaire 1
	CRN	1050H	6	A	2 js	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1 j	Coréen élémentaire 2
+	CRN	1075	6	A	1 j	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1075H	6	A	2 js	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1085	6	H	1 j	Coréen intermédiaire 2

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6	AE	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 js	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 js	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1070	6	A	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	1080	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2

Études est-asiatiques et Anthropologie

1-096-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est)

Perspectives professionnelles

Le programme permet à l'étudiant de comprendre l'humain à partir des caractéristiques biologiques, culturelles, sociales et économiques des sociétés. L'intégration de l'anthropologie physique, de l'archéologie, de l'anthropologie sociale et de l'ethnolinguistique à l'étude des composantes de l'Asie de l'Est permettra aux diplômés d'évaluer l'impact des constantes culturelles sur les communautés asiatiques à Montréal, au Québec et au Canada.

Information sur le programme

Bernard Bernier (514) 343-6560
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-096-1-0 Version 01

B.A. spécialisé bidisciplinaire en études est-asiatiques et anthropologie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *18 cr.*

Formation est-asiatique de base

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation en ethnologie

ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation en archéologie

ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation en anthropologie biologique

	ANT	1511	3	A 1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	1513	3	H 1 j	Introduction à la variation biologique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation en ethnolinguistique

	ANT	1611	3	A 1 j	Langage, culture, société
	ANT	1613	3	H 1 j	Anthropologie linguistique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation méthodologique

	ANT	2065	3	H 1 j	Méthodologie anthropologique
	ANT	3081	3	A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 01 G *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3	AH 1 j	Analyse de textes chinois classiques
	AES	3030	3	AH 1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3	AH 1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3	H 1 j	Analyse de la culture de la Corée
	AES	3510	3	AH 1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3	H 1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	AH 1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	A 1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3	AH 1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	CHN	2011	3	A 1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H 1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3	H 1 j	Cinéma est-asiatique
	ECN	1961	3	A 1 j	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3	A 1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A 1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H 1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A 1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	1046	3	A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	H 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
	HST	2619	3	A 1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H 1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	A 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	JPN	2020	3	A 1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	A 1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3	H 1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3	H 1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2950	3	AH 1 j	Le confucianisme
	PHI	2960	3	H 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	3960	3	H 1 j	Cosmologie taoïste
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 H *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Formation anthropologique complémentaire

	ANT	1018	3	H 1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	2020	3	A 1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3	H 1 j	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A 1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3	H 1 j	Écologie culturelle
	ANT	2042	3	E 1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3	H 1 j	Les technologies
	ANT	2070	3	A 1 j	Techniques de la collecte des données
+	ANT	2210	3	H 1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3	H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A 1 j	Méthodes et concepts en archéologie 1
	ANT	2423	3	H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3	A 1 j	Introduction à la paléontologie
	ANT	2440	3	A 1 j	Génétique et anthropologie
	ANT	2442	3	A 1 j	Anthropologie et psychologie évolutives
	ANT	2454	3	A 1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2480	3	A 1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	2611	3	H 1 js	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	H 1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2660	3	A 1 js	Langue et identité sociale
	ANT	2665	3	A 1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3030	3	H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3	H 1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3044	3	A 1 j	Anthropologie et développement
+	ANT	3050	3	A 1 j	Anthropologie psychologique
	ANT	3055	3	A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3	A 1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3072	3	AE 1 j	Analyse qualitative des données
+	ANT	3230	3	A 1 j	Le paléolithique
+	ANT	3260	3	H 1 j	Méthodes et concepts en archéologie 2
	ANT	3266	3	H 1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
+	ANT	3283	6	AHE1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
+	ANT	3341	3	A 1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3420	3	H 1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3	H 1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3	H 1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
	ANT	3612	3	H 1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3	H 1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	A 1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3809	3	H 1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	HE 1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3813	3	E 1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3814	3	AHE1 j	Séminaire d'anthropologie biologique
	ANT	3815	3	A 1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3850	3	A 1 j	Aire culturelle : Europe
	ANT	3854	3	A 1 j	Aire : les Autochtones du Canada
	ANT	3855	3	H 1 j	Aire culturelle : l'ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3	H 1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A 1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ANT	3860	3	H 1 j	Aire : l'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A 1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
	ANT	3862	3	A 1 j	Aire culturelle : Pacifique
	ANT	3875	3	A 1 j	Aire culturelle : Asie du Sud
	ANT	3876	3	A 1 j	Aire culturelle : Caucase
	ANT	3881	3	E 1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
+	ANT	3882	3	H 1 j	Aire culturelle : préhistoire du Québec
+	ANT	3883	3	A 1 j	Préhistoire de l'Asie du Sud-ouest

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	COM	2001	3	AH 1 j	Communication internationale
	DMO	1010	3	A 1 js	Problèmes de population contemporains
	EAM	1000	3	H 1 s	Littérature universelle
	GEO	2833	3	A 1 js	La carte du monde actuel
	LCO	2011	3	H 1 js	Études comparatives des récits
	MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI	2920	3	A 1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	SRL	2020	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	A 2 js	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE 1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A 2 js	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE 1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE 1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 2

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A 2 js	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2

+	JPN	1060H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

	CRN	1050	6	A	1 j	Coréen élémentaire 1
	CRN	1050H	6	A	2 js	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1 j	Coréen élémentaire 2
+	CRN	1075	6	A	1 j	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1075H	6	A	2 js	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1085	6	H	1 j	Coréen intermédiaire 2

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6	AE	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 js	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 js	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1070	6	A	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	1080	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2

Études est-asiatiques et Géographie

1-098-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est)

Perspectives professionnelles

Dans toute équipe (i.e. ministère, entreprise, consultant), les géographes contribuent au rehaussement des connaissances par leur vision critique et intégrée des géosystèmes naturels et des activités humaines qui s'y insèrent. L'Asie de l'Est soulève de formidables défis auxquels les géographes peuvent appliquer leurs langages (i.e. cartographique, géomatique, scientifique). Dans ce contexte, il s'agit de former des professionnels capables de concevoir les problèmes de gestion des grands ensembles territoriaux, d'effectuer des analyses spatiales, d'élaborer des stratégies d'intervention et de diriger des équipes.

Information sur le programme

Peter M. Foggin (514) 343-8044
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-098-1-0 Version 01

B.A. spécialisé en bidisciplinaire études est-asiatiques et géographie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 42 crédits obligatoires, 48 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 42 crédits obligatoires, 48 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 42 crédits obligatoires, 48 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 42 crédits obligatoires, 48 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *21 cr.*

Formation est-asiatique de base

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
GEO	3412	3	A	1 js	La Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 B *obligatoire* *21 cr.*

Formation géographique de base

GEO	1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
GEO	1122	3	H	1 j	Les équilibres zonaux
GEO	1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
GEO	1532	3	H	1 j	Cartographie
GEO	1542	3	A	1 j	Photo-interprétation et télédétection
GEO	2212	3	H	1 js	Géographie du développement

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 30 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

AES	3010	3	AH	1 j	Analyse de textes chinois classiques
AES	3030	3	AH	1 j	Civilisation chinoise par les textes

	AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3	H	1 j	Analyse de la culture de la Corée
	AES	3510	3	AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3	H	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	AH	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	A	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3	H	1 j	Cinéma est-asiatique
	ECN	1961	3	A	1 j	Économie de l'Asie
	HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
	HST	2619	3	A	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	JPN	2020	3	A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3	H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2950	3	AH	1 j	Le confucianisme
	PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	3960	3	H	1 j	Cosmologie taoïste
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 30 cr.*

Formation géographique complémentaire

	GEO	1312	3	A	1 js	Géographie et environnement
	GEO	1512	3	A	1 j	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H	1 j	Géographie quantitative 2
	GEO	2112	3	A	1 js	Phytogéographie
	GEO	2122	3	A	1 js	Climatologie
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3	H	1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO	2312	3	H	1 j	Gestion des ressources
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
	GEO	3112	3	A	1 js	Géomorphologie
+	GEO	3132	3	H	1 j	Reconstitutions paléo-environnementales
+	GEO	3222	3	A	1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO	3232	3	H	1 j	Géographie politique
	GEO	3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	A	2 js	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A	2 js	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

	CRN	1050	6	A	1 j	Coréen élémentaire 1
	CRN	1050H	6	A	2 js	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1 j	Coréen élémentaire 2
+	CRN	1075	6	A	1 j	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1075H	6	A	2 js	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1085	6	H	1 j	Coréen intermédiaire 2

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6	AE	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 js	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 js	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1070	6	A	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	1080	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2

Études est-asiatiques et Histoire

1-099-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est)

Perspectives professionnelles

Ce programme permet à l'étudiant d'intégrer la méthode historienne et les recherches régionales sur les pays et les cultures de l'Asie de l'Est. L'objectif en est double : comprendre le contexte historique qui a formé et forme toujours l'Asie de l'Est actuelle, et acquérir les connaissances précises permettant aux diplômés de faire carrière en travaillant sur l'Asie de l'Est.

Information sur le programme

David Ownby (514) 343-5800
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-099-1-0 Version 01

B.A. spécialisé bidisciplinaire en études est-asiatiques et histoire

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation est-asiatique de base

	AES	1010	3 H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3 A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	AES	1030	3 A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
	HST	1046	3 A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3 H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Formation historique de base

	HST	1010	3 A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1041	3 A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3 H	1 j	L'Europe contemporaine
+	HST	2023	3 H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	HST	2619	3 A	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3 H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3 A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3 H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3 A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 01 D *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3 AH	1 j	Analyse de textes chinois classiques
	AES	3030	3 AH	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3 AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3 H	1 j	Analyse de la culture de la Corée
	AES	3510	3 AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3 H	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3 AH	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3 A	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3 AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	ANT	3164	3 H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3 H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3 H	1 js	Aire culturelle : la Chine
	CHN	2011	3 A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3 H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3 H	1 j	Cinéma est-asiatique
	ECN	1961	3 A	1 j	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	JPN	2020	3 A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3 A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3 H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3 H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2950	3 AH	1 j	Le confucianisme
	PHI	2960	3 H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	3960	3 H	1 j	Cosmologie taoïste
	POL	2751	3 AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3 AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3 AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation historique complémentaire

	HST	1043	3 A	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3 H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3 H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1051	3 A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3 H	1 j	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	2212	3 H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3 H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3 H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3 A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2361	3 H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2522	3 A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la recherche historique

	HST	3220	3 H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3 A	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3 H	1 j	Relations internationales : France
	HST	3360	3 H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
	HST	3361	3 H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
	HST	3460	3 A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
	HST	3475	3 A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	HST	3562	3 H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
	HST	3591	3 A	1 j	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	ANT	1213	3 H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	COM	2001	3 AH	1 j	Communication internationale
	DMO	1010	3 A	1 js	Problèmes de population contemporains
	EAM	1000	3 H	1 s	Littérature universelle
	GEO	2833	3 A	1 js	La carte du monde actuel
	LCO	2011	3 H	1 js	Études comparatives des récits
	MUL	3301	3 A	1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI	2920	3 A	1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL	1954	3 AH	1 js	Politique internationale
	PPL	3040	3 AHE1	js	Communication interculturelle
	SRL	2020	3 AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue chinoise

	CHN	1050	6 AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6 A	2 js	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6 HE	1 j	Chinois élémentaire 2

+	CHN	1060H	6	A	2	js	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE	1	j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE	1	j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE	1	js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE	1	js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE	1	js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE	1	js	Chinois avancé : langue écrite 2

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue japonaise

	JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2	js	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2	js	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1	j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2	js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1	j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1	js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1	js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1	js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1	js	Japonais avancé : langue écrite 2

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

	CRN	1050	6	A	1	j	Coréen élémentaire 1
	CRN	1050H	6	A	2	js	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1	j	Coréen élémentaire 2
+	CRN	1075	6	A	1	j	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1075H	6	A	2	js	Coréen intermédiaire 1
+	CRN	1085	6	H	1	j	Coréen intermédiaire 2

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

	VNM	1050	6	AE	1	j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2	js	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1	j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2	js	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1070	6	A	1	js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	1080	6	H	1	j	Vietnamien intermédiaire 2

Études européennes

1-108-4-0 Mineur (1 an)

(Programme relevant du Centre canadien d'études allemandes et européennes)

Information sur le programme

Laurence McFalls (514) 343-6763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-108-4-0 Version 00

Mineur en études européennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires et 27 à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Introduction aux études européennes

EAE	1000	3	A	1	j	Introduction aux études européennes

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Politique, société et économie en Europe

ECN	1967	3	E	1	j	Économie de l'Europe
ECN	1970	3	E	1	j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
GEO	3452	3	H	1	j	L'Europe
HST	2256	3	A	1	j	Histoire économique de l'Europe
POL	2250	3	AH	1	j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL	2350	3	AH	1	j	Systèmes politiques européens
POL	3410	3	AH	1	j	Les modernisations politiques en Europe
POL	3851	3	AHE	1	j	Intégration européenne

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Histoire et cultures européennes

ANT	3850	3	A	1	j	Aire culturelle : Europe
ESP	2400	3	AE	1	j	Cinéma et littératures hispaniques
HAR	1190	3	AE	1	j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	2252	3	A	1	j	Prémisses de la modernité artistique
HAR	2850	3	A	1	j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR	3612	3	H	1	j	Villes et architectures du XXe siècle
HST	1941	3	A	1	s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1	js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
LCO	1020	3	H	1	j	Littérature comparée et philosophie
LCO	3020	3	A	1	j	Littérature et diversité humaine
LSL	3082	3	H	1	s	Aperçu des littératures slaves
MUL	1107	3	AH	1		Histoire de la musique 5

	PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
	PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
	PHI	2680	3	A	1 j	Siècle des Lumières : aspects politiques
	PHI	3460	3	H	1 js	Théories de l'État moderne

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cours monographiques sur les pays de l'Europe

	ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande (fr.)
	ANG	1021	3	H	1 j	Contemporary British Civilization
	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
	GRM	1100	3	H	1 s	Civilisation de la Grèce moderne
	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	PHI	2020	3	A	1 j	L'héritage nietzschéen en France
	PHI	2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	PTG	1210	3	A	1 s	Introduction à la culture portugaise
	RUS	1050	3	A	1 j	Russie ancienne et moderne : introduction

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues européennes

	ALL	1011	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 1
	ALL	1012	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 2
	ALL	1014	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 1
	ALL	1015	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 2
	ALL	1090	3	H	1 j	Grammaire fondamentale 3
	ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
	ALL	1210	3	H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
	ALL	1380	3	H	1 j	Allemand moderne parlé
	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1	s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 s	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
	ALL	2010	3	A	1 j	Grammaire approfondie
	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AH	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2534	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2536	3	A	1 j	Grammaire avancée
	ITL	1010	6	A	1 j	Italien élémentaire
+	ITL	1020	3	A	1 j	Italien intermédiaire
+	ITL	1030	3	A	1 j	Italien avancé
+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
	ITL	1951H	6	AHE1	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
+	ITL	2070	3	A	1 j	Grammaire avancée 2
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	H	1 s	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	A	1 s	Portugais:communications orale et écrite
	RUS	1010	6	A	1 j	Langue russe 1
+	RUS	1011	6	H	1 j	Langue russe 2
+	RUS	1014	6	H	1 js	Éléments de grammaire russe
	RUS	1951	6	H	1 s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé
+	RUS	2010	3	A	1 js	Morphologie et syntaxe russes
+	RUS	2030	3	AH	1 js	Composition russe
	RUS	3020	3	A	1 js	Russe parlé 3
+	RUS	3030	3	A	1 js	Stylistique russe

Études françaises

1-145-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-145-2-0 Majeur (2 ans)
1-145-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le baccalauréat spécialisé offre un ensemble de cours qui permettent à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de la langue et une solide connaissance des littératures française et francophones, de s'exercer à la création de textes, de s'initier aux divers modes d'approche du fait littéraire afin d'enrichir sa culture personnelle. Le diplômé peut occuper des emplois en communication comme journaliste, rédacteur, scénariste, critique, conseiller littéraire ou linguistique pour des maisons d'édition, des organismes culturels ou des compagnies théâtrales. Des études aux cycles supérieurs permettent d'enseigner au collégial ou à l'université.

Information sur le programme

Lucie Bourassa (514) 343-2202
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓*

* Pour le mineur seulement.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test

peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-145-1-0 Version 14

B.A. spécialisé en études françaises

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 51 à option et 9 au choix. L'orientation Dramaturgie comprend les segments 01 et 74, avec 36 crédits obligatoires, 45 à option et 9 au choix. L'orientation Francophonie comprend les segments 01 et 75, avec 33 crédits obligatoires, 48 à option et 9 au choix.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *21 cr.*

Lecture et analyse : outils fondamentaux

	FRA	1000	3	A 2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3	A 2 j	Histoire de la littérature
+	FRA	1004	6	A 2 j	Programme individuel de lecture
	FRA	1012	6	A 2 j	Études de textes
	FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Lectures critiques

+	FRA	2000	3	A 2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A 2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	2002	3	A 2 j	Les écrivains et la langue

Segment 73 Propre à l'orientation fondamentale

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Initiations

	FRA	1011	3	A 1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1013	3	H 1 j	La rédaction
+	FRA	1031	3	H 1 j	Questions de langue
	FRA	1091	3	AHE1 j	Création littéraire 1
	FRA	1202	3	H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1300	3	A 1 j	Humanismes
	FRA	1301	3	H 1 j	Classicismes
	FRA	1302	3	A 1 j	Modernités
	FRA	1602	3	AE 1 j	Classiques de la poésie québécoise
	FRA	1603	3	H 1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1604	3	E 1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1702	3	A 1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3	H 1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	1804	3	A 1 j	Histoire des littératures francophones
	FRA	1901	3	A 1 j	Littérature de jeunesse
	LNG	1060	3	H 1 j	Stylistique
	LNG	1125	3	H 1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature française avant 1800

	FRA	2100	3	A 1 j	Littérature médiévale
	FRA	2101	3	H 1 j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	2120	3	H 1 j	Poésie de la Renaissance
	FRA	2122	3	A 1 j	Littérature de la Renaissance
	FRA	2200	3	A 1 j	Littérature du XVIIe siècle
	FRA	2201	3	H 1 j	Roman du XVIIe siècle
	FRA	2202	3	H 1 js	Théâtre du XVIIe siècle
	FRA	2205	3	A 1 j	Littérature de Nouvelle-France
	FRA	2300	3	H 1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
	FRA	2301	3	A 1 j	Roman du XVIIIe siècle
	FRA	2303	3	E 1 j	Théâtre du XVIIIe siècle

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature française après 1800

	FRA	2401	3	H 1 j	Littérature du XIXe siècle 1
	FRA	2402	3	E 1 j	Roman du XIXe siècle 1
	FRA	2403	3	H 1 j	Littérature du XIXe siècle 2
	FRA	2404	3	H 1 js	Roman du XIXe siècle 2
	FRA	2405	3	A 1 js	Théâtre du XIXe siècle
	FRA	2406	3	A 1 j	Poésie du XIXe siècle
	FRA	2502	3	A 1 j	Littérature du XXe siècle 1
	FRA	2503	3	H 1 j	Roman du XXe siècle 1
	FRA	2504	3	H 1 j	Littérature du XXe siècle 2
	FRA	2505	3	A 1 j	Roman du XXe siècle 2
	FRA	2506	3	A 1 j	Poésie du XXe siècle
	FRA	2507	3	E 1 js	Théâtre du XXe siècle

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature québécoise

	FRA	2604	3	A 1 j	Nouvelle et conte québécois
	FRA	2606	3	A 1 j	L'essai québécois
	FRA	2608	3	A 1 j	Poésie québécoise 1
	FRA	2609	3	A 1 j	Poésie québécoise 2
	FRA	2610	3	A 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2611	3	AE 1 j	Roman québécois 1
	FRA	2612	3	H 1 j	Roman québécois 2
	FRA	2614	3	H 1 j	Théâtre québécois
	FRA	2615	3	H 1 j	Questions de littérature québécoise
	FRA	2616	3	H 1 j	Québec et francophonies

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature francophone

	FRA	2808	3	A 1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA	2809	3	A 1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	FRA	2810	3	H 1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	FRA	2811	3	H 1 js	Oeuvres de la francophonie. Amérique
	FRA	2812	3	A 1 js	Oeuvres de la francophonie. Europe

Bloc 73 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes critiques

	FRA	3003	3	A 1 j	Poétique et théorie des genres
	FRA	3015	3	H 1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3016	3	A 1 j	Narratologie
	FRA	3017	3	H 1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3018	3	A 1 j	Littérature et société
	FRA	3019	3	H 1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3022	3	A 1 js	Thématique
	FRA	3023	3	H 1 js	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3024	3	H 1 j	Questions d'histoire littéraire
	FRA	3025	3	E 1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3026	3	A 1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3027	3	A 1 j	Rhétorique

Bloc 73 G *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Recherches

	FRA	2702	3	H 1 j	Dramaturgie 1
	FRA	2703	3	A 1 j	Étude dramaturgique : théorie, pratique
	FRA	2704	3	A 1 j	Écriture dramatique
	FRA	2705	3	A 1 j	Critique dramatique
	FRA	3703	3	A 1 j	Esthétique du théâtre 1
	FRA	3704	3	A 1 j	Esthétique du théâtre 2
	FRA	3705	3	A 1 j	Dramaturgie 2
	FRA	3706	3	A 1 j	Dramaturgie 3
	FRA	3815	3	H 1 j	L'édition : historique
	FRA	3816	3	AHE1 j	L'édition : recherches et travaux
	FRA	3820	3	A 1 j	Littérature, culture, médias
	FRA	3821	3	H 1 j	La littérature dans l'espace public
	FRA	3822	3	A 1 j	Auteur québécois 1
	FRA	3823	3	H 1 j	Auteur québécois 2

	FRA	3831	3	H	1 j	Littérature féminine 1
	FRA	3832	3	H	1 j	Littérature féminine 2
	FRA	3833	3	H	1 j	Littérature féminine 3
	FRA	3842	3	H	1 js	Auteur français 1
	FRA	3843	3	H	1 j	Auteur français 2
	FRA	3861	3	A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
	FRA	3878	3	H	1 js	Question de roman
	FRA	3879	3	A	1 j	Question de poésie
	FRA	3881	3	H	1 j	Questions de littérature francophone 1
	FRA	3882	3	A	1 j	Questions de littérature francophone 2
	FRA	3886	3	E	1 j	Genres 1
	FRA	3891	3	AHE	1 j	Création littéraire 2
	FRA	3892	3	A	1 j	Création littéraire 3

Bloc 73 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Autres littératures, philosophie, sciences humaines

	ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2212	3	H	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
	ANG	1361	3	A	1 j	Colonial Visions of the Other
	ANG	1950	3	H	1 js	Écrivains anglophones du Québec
	ANG	2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
	ANG	2151	3	H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
	ANG	2152	3	H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900
	ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CIN	3035	3	H	1 j	Théories du cinéma
	CIN	3900	3	H	1 j	Le scénario : approches théoriques
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	3140	3	A	1 j	La tragédie et la comédie
	GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
	HAR	1090	3	A	1 j	La Renaissance à Florence
	HAR	1130	3	A	1 j	L'école impressionniste
	HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	1200D	3	AH	1	Introduction à l'art moderne
	HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
	HAR	2195D	3	AH	1	La peinture moderne au Québec
	HAR	3040	3	A	1 j	Histoire de la critique d'art
	HAR	3260	3	A	1 j	Réalisme au XIXe siècle
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2261	3	H	1 s	Société française d'Ancien Régime
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2190	3	H	1 j	Société et culture en Italie
	JPN	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3521	3	H	1 j	Littératures italiennes et comparées
	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	PHI	1620	3	H	1 j	Fondements de l'éthique philosophique
	PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
	PHI	3010	3	A	1 j	Philosophie, psychanalyse et écriture
	PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	QCF	1960	3	E	1 j	Culture et société, Québec contemporain
	SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société
	SOL	2309	3	H	1 j	Connaissance et idéologie
	SOL	3104	3	H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
	SOL	3301	3	A	1 j	Sociologie des productions culturelles
	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Segment 74 Propre à l'orientation dramaturgie

Bloc 74 A *obligatoire* *6 cr.*

Initiation à l'histoire du théâtre

FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2

Bloc 74 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Dramaturgies 1

FRA	2202	3	H	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
FRA	2303	3	E	1 j	Théâtre du XVIIIe siècle
FRA	2405	3	A	1 js	Théâtre du XIXe siècle
FRA	2507	3	E	1 js	Théâtre du XXe siècle
FRA	2614	3	H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2702	3	H	1 j	Dramaturgie 1
FRA	2703	3	A	1 j	Étude dramaturgique : théorie, pratique
FRA	2704	3	A	1 j	Écriture dramatique
FRA	2705	3	A	1 j	Critique dramatique

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française

FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
FRA	2122	3	A	1 j	Littérature de la Renaissance
FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2201	3	H	1 j	Roman du XVIIe siècle
FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2403	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2406	3	A	1 j	Poésie du XIXe siècle
FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3	A	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	2604	3	A	1 j	Nouvelle et conte québécois
FRA	2606	3	A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3	A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3	A	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2611	3	AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2612	3	H	1 j	Roman québécois 2
FRA	2615	3	H	1 j	Questions de littérature québécoise
FRA	2616	3	H	1 j	Québec et francophonies

Bloc 74 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

FRA	2808	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
FRA	2811	3	H	1 js	Oeuvres de la francophonie. Amérique
FRA	2812	3	A	1 js	Oeuvres de la francophonie. Europe

Bloc 74 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes critiques

FRA	3003	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
FRA	3015	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3016	3	A	1 j	Narratologie
FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3018	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3019	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse

	FRA	3022	3 A	1 js	Thématique
	FRA	3023	3 H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3024	3 H	1 j	Questions d'histoire littéraire
	FRA	3025	3 E	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3026	3 A	1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3027	3 A	1 j	Rhétorique

Bloc 74 G *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Recherches

	FRA	3815	3 H	1 j	L'édition : historique
	FRA	3816	3 AHE	1 j	L'édition : recherches et travaux
	FRA	3820	3 A	1 j	Littérature, culture, médias
	FRA	3821	3 H	1 j	La littérature dans l'espace public
	FRA	3822	3 A	1 j	Auteur québécois 1
	FRA	3823	3 H	1 j	Auteur québécois 2
	FRA	3831	3 H	1 j	Littérature féminine 1
	FRA	3832	3 H	1 j	Littérature féminine 2
	FRA	3833	3 H	1 j	Littérature féminine 3
	FRA	3842	3 H	1 js	Auteur français 1
	FRA	3843	3 H	1 j	Auteur français 2
	FRA	3861	3 A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
	FRA	3878	3 H	1 js	Question de roman
	FRA	3879	3 A	1 j	Question de poésie
	FRA	3881	3 H	1 j	Questions de littérature francophone 1
	FRA	3882	3 A	1 j	Questions de littérature francophone 2
	FRA	3886	3 E	1 j	Genres 1
	FRA	3891	3 AHE	1 j	Création littéraire 2
	FRA	3892	3 A	1 j	Création littéraire 3

Bloc 74 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Dramaturgies 2

	FRA	3703	3 A	1 j	Esthétique du théâtre 1
	FRA	3704	3 A	1 j	Esthétique du théâtre 2
	FRA	3705	3 A	1 j	Dramaturgie 2
	FRA	3706	3 A	1 j	Dramaturgie 3
	FRA	3707	3 A	1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 74 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Dramaturgies du monde

	ALL	2213	3 H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
	ANG	1281	3 H	1 j	Twentieth Century American Drama
	ANG	2113	3 A	1 j	Shakespeare : Comedies
	CIN	1035	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
+	GRC	3140	3 A	1 j	La tragédie et la comédie
	HAR	1612	3 A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
	JPN	2020	3 A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	PHI	2255	3 H	1 j	Théories esthétiques

Segment 75 Propre à l'orientation francophonie

Bloc 75 A *obligatoire* *3 cr.*

Initiation aux littératures francophones

	FRA	1804	3 A	1 j	Histoire des littératures francophones

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Initiations

	FRA	1011	3 A	1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1013	3 H	1 j	La rédaction
+	FRA	1031	3 H	1 j	Questions de langue
	FRA	1091	3 AHE	1 j	Création littéraire 1
	FRA	1202	3 H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1300	3 A	1 j	Humanismes
	FRA	1301	3 H	1 j	Classicismes
	FRA	1302	3 A	1 j	Modernités
	FRA	1602	3 AE	1 j	Classiques de la poésie québécoise
	FRA	1603	3 H	1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1604	3 E	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1702	3 A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3 H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	1901	3 A	1 j	Littérature de jeunesse
	LNG	1060	3 H	1 j	Stylistique
	LNG	1955	3 A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature française

	FRA	2100	3 A	1 j	Littérature médiévale
	FRA	2101	3 H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	2120	3 H	1 j	Poésie de la Renaissance
	FRA	2122	3 A	1 j	Littérature de la Renaissance
	FRA	2200	3 A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
	FRA	2201	3 H	1 j	Roman du XVIIe siècle
	FRA	2202	3 H	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
	FRA	2205	3 A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
	FRA	2300	3 H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
	FRA	2301	3 A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
	FRA	2303	3 E	1 j	Théâtre du XVIIIe siècle
	FRA	2401	3 H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
	FRA	2402	3 E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
	FRA	2403	3 H	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
	FRA	2404	3 H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
	FRA	2405	3 A	1 js	Théâtre du XIXe siècle
	FRA	2406	3 A	1 j	Poésie du XIXe siècle
	FRA	2502	3 A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
	FRA	2503	3 H	1 j	Roman du XXe siècle 1
	FRA	2504	3 H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
	FRA	2505	3 A	1 j	Roman du XXe siècle 2
	FRA	2506	3 A	1 j	Poésie du XXe siècle
	FRA	2507	3 E	1 js	Théâtre du XXe siècle

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

	FRA	2604	3 A	1 j	Nouvelle et conte québécois
	FRA	2606	3 A	1 j	L'essai québécois
	FRA	2608	3 A	1 j	Poésie québécoise 1
	FRA	2609	3 A	1 j	Poésie québécoise 2
	FRA	2610	3 A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2611	3 AE	1 j	Roman québécois 1
	FRA	2612	3 H	1 j	Roman québécois 2
	FRA	2614	3 H	1 j	Théâtre québécois
	FRA	2615	3 H	1 j	Questions de littérature québécoise

Bloc 75 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Littérature francophones 1

	FRA	2808	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA	2809	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	FRA	2810	3 H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	FRA	2811	3 H	1 js	Oeuvres de la francophonie. Amérique
	FRA	2812	3 A	1 js	Oeuvres de la francophonie. Europe

Bloc 75 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues et littératures

	ANG	2361	3 A	1 j	Post-colonial Literature in English
	ARA	1951	6 AH	1 s	Arabe élémentaire
	LNG	1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3 A	1 j	Histoire du français en Amérique

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes critiques

	FRA	2703	3 A	1 j	Étude dramaturgique : théorie, pratique
	FRA	3003	3 A	1 j	Poétique et théorie des genres
	FRA	3016	3 A	1 j	Narratologie
	FRA	3017	3 H	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3018	3 A	1 j	Littérature et société
	FRA	3019	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3022	3 A	1 js	Thématique
	FRA	3023	3 H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3024	3 H	1 j	Questions d'histoire littéraire
	FRA	3025	3 E	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3026	3 A	1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3027	3 A	1 j	Rhétorique

Bloc 75 H *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Recherches

	FRA	2702	3 H	1 j	Dramaturgie 1
	FRA	2704	3 A	1 j	Écriture dramatique
	FRA	2705	3 A	1 j	Critique dramatique

FRA	3703	3	A	1 j	Esthétique du théâtre 1
FRA	3704	3	A	1 j	Esthétique du théâtre 2
FRA	3705	3	A	1 j	Dramaturgie 2
FRA	3706	3	A	1 j	Dramaturgie 3
FRA	3815	3	H	1 j	L'édition : historique
FRA	3816	3	AHE1	j	L'édition : recherches et travaux
FRA	3820	3	A	1 j	Littérature, culture, médias
FRA	3821	3	H	1 j	La littérature dans l'espace public
FRA	3822	3	A	1 j	Auteur québécois 1
FRA	3823	3	H	1 j	Auteur québécois 2
FRA	3831	3	H	1 j	Littérature féminine 1
FRA	3832	3	H	1 j	Littérature féminine 2
FRA	3833	3	H	1 j	Littérature féminine 3
FRA	3842	3	H	1 js	Auteur français 1
FRA	3843	3	H	1 j	Auteur français 2
FRA	3861	3	A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
FRA	3878	3	H	1 js	Question de roman
FRA	3879	3	A	1 j	Question de poésie
FRA	3886	3	E	1 j	Genres 1
FRA	3891	3	AHE1	j	Création littéraire 2
FRA	3892	3	A	1 j	Création littéraire 3

Bloc 75 I option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Littératures francophones 2

FRA	2616	3	H	1 j	Québec et francophonies
FRA	3015	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3881	3	H	1 j	Questions de littérature francophone 1
FRA	3882	3	A	1 j	Questions de littérature francophone 2

Bloc 75 J option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Sciences humaines

ANT	3860	3	H	1 j	Aire : l'Afrique au sud du Sahara
ANT	3861	3	A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
ARA	2050	3	AHE1	s	Littérature arabe
HST	2351	3	A	1 s	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique

Orientation Fondamentale. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A et 73A, ainsi qu'à un cours au choix. En deuxième année, il s'inscrit aux cours des blocs 01B, 73B, C, D et E. Les cours des autres blocs sont suivis en troisième année, ainsi que deux cours au choix. Orientation Dramaturgie. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A et 74A, ainsi qu'à un cours au choix. En deuxième année, il s'inscrit aux cours des blocs 01B, 74B, C, D et E. Les cours des blocs 74F, G, H et I sont suivis en troisième année, ainsi que deux cours au choix. Orientation Francophonie. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 75A et 75B, ainsi qu'à un cours au choix. En deuxième année, il s'inscrit aux cours des blocs 01B, 75C, D, E et F. Les cours des autres blocs sont suivis en troisième année, ainsi que deux cours au choix. Sauf exception autorisée, les neuf crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Programme 1-145-2-0 Version 12

Majeur en études françaises

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 21 cr.

Lecture et analyse : outils fondamentaux

	FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
+	FRA	1004	6	A	2 j	Programme individuel de lecture
	FRA	1012	6	A	2 j	Études de textes
	FRA	1030	3	AHE1	j	Grammaire du français 1

Bloc 73 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Initiations

	FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
+	FRA	1031	3	H	1 j	Questions de langue
	FRA	1091	3	AHE1	j	Création littéraire 1
	FRA	1202	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1300	3	A	1 j	Humanismes
	FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
	FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
	FRA	1602	3	AE	1 j	Classiques de la poésie québécoise
	FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1604	3	E	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1700D	3	AH	1	La littérature québécoise depuis 1960
	FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	1804	3	A	1 j	Histoire des littératures francophones
	FRA	1901	3	A	1 j	Littérature de jeunesse
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 C obligatoire 9 cr.

Lectures critiques

+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	2002	3	A	2 j	Les écrivains et la langue

Bloc 73 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Littérature française avant 1800

	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
	FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
	FRA	2122	3	A	1 j	Littérature de la Renaissance
	FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
	FRA	2201	3	H	1 j	Roman du XVIIe siècle
	FRA	2202	3	H	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
	FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
	FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
	FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
	FRA	2303	3	E	1 j	Théâtre du XVIIIe siècle

Bloc 73 E option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Littérature française après 1800

	FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
	FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
	FRA	2403	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
	FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
	FRA	2405	3	A	1 js	Théâtre du XIXe siècle
	FRA	2406	3	A	1 j	Poésie du XIXe siècle
	FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
	FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
	FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
	FRA	2505	3	A	1 j	Roman du XXe siècle 2
	FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle
	FRA	2507	3	E	1 js	Théâtre du XXe siècle

Bloc 73 F option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Littérature québécoise

	FRA	2604	3	A	1 j	Nouvelle et conte québécois
	FRA	2606	3	A	1 j	L'essai québécois
	FRA	2608	3	A	1 j	Poésie québécoise 1
	FRA	2609	3	A	1 j	Poésie québécoise 2
	FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2611	3	AE	1 j	Roman québécois 1
	FRA	2612	3	H	1 j	Roman québécois 2
	FRA	2614	3	H	1 j	Théâtre québécois
	FRA	2615	3	H	1 j	Questions de littérature québécoise
	FRA	2616	3	H	1 j	Québec et francophonies

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature francophone

FRA	2808	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
FRA	2811	3	H	1 js	Oeuvres de la francophonie. Amérique
FRA	2812	3	A	1 js	Oeuvres de la francophonie. Europe

En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 73 A et B, ainsi qu'à un cours au choix. En deuxième année, il s'inscrit aux cours des blocs 73 C, D, E, F et G. Dans les blocs D et E, il doit choisir des cours portant sur des périodes littéraires différentes. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle FRA.

Programme 1-145-4-0 Version 06

Mineur en études françaises

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Lecture et analyse : outils fondamentaux

+	FRA	1004	6	A	2 j	Programme individuel de lecture
	FRA	1012	6	A	2 j	Études de textes

Bloc 73 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Panorama des études littéraires francophones

	FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
	FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	1030	3	AHE	1 j	Grammaire du français 1
+	FRA	1031	3	H	1 j	Questions de langue
	FRA	1091	3	AHE	1 j	Création littéraire 1
	FRA	1202	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1300	3	A	1 j	Humanismes
	FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
	FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
	FRA	1602	3	AE	1 j	Classiques de la poésie québécoise
	FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1604	3	E	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1700D	3	AH	1	La littérature québécoise depuis 1960
	FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	1804	3	A	1 j	Histoire des littératures francophones
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	2002	3	A	2 j	Les écrivains et la langue
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
	FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
	FRA	2122	3	A	1 j	Littérature de la Renaissance
	FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
	FRA	2201	3	H	1 j	Roman du XVIIe siècle
	FRA	2202	3	H	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
	FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
	FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
	FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
	FRA	2303	3	E	1 j	Théâtre du XVIIIe siècle
	FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
	FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
	FRA	2403	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
	FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
	FRA	2405	3	A	1 js	Théâtre du XIXe siècle
	FRA	2406	3	A	1 j	Poésie du XIXe siècle
	FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
	FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
	FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
	FRA	2505	3	A	1 j	Roman du XXe siècle 2
	FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle
	FRA	2507	3	E	1 js	Théâtre du XXe siècle
	FRA	2604	3	A	1 j	Nouvelle et conte québécois
	FRA	2606	3	A	1 j	L'essai québécois
	FRA	2608	3	A	1 j	Poésie québécoise 1
	FRA	2609	3	A	1 j	Poésie québécoise 2
	FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2611	3	AE	1 j	Roman québécois 1
	FRA	2612	3	H	1 j	Roman québécois 2
	FRA	2614	3	H	1 j	Théâtre québécois
	FRA	2615	3	H	1 j	Questions de littérature québécoise
	FRA	2616	3	H	1 j	Québec et francophonies
	FRA	2702	3	H	1 j	Dramaturgie 1
	FRA	2703	3	A	1 j	Étude dramaturgique : théorie, pratique
	FRA	2704	3	A	1 j	Écriture dramatique
	FRA	2705	3	A	1 j	Critique dramatique
	FRA	2808	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	FRA	2811	3	H	1 js	Oeuvres de la francophonie. Amérique
	FRA	2812	3	A	1 js	Oeuvres de la francophonie. Europe
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle FRA.

Études françaises et Linguistique

1-147-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de linguistique et de traduction)

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe un emploi orienté vers la rédaction, la révision de textes ou toute autre forme d'occupation qui demande une maîtrise du langage. L'étudiant peut aussi poursuivre ses études aux cycles supérieurs dans l'une ou l'autre des disciplines.

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites dans une institution francophone doit subir un test de connaissance générale de la langue française. Des mesures de mise à niveau sont prescrites à l'étudiant qui échoue à ce test. La réussite au test ou aux mesures prescrites est condition d'inscription aux cours du programme.
– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-147-1-0 Version 00

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études françaises et Linguistique

Ce programme totalise 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *54 cr.*

Bases en études françaises et en linguistique

	FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
+	FRA	1004	6	A	2 j	Programme individuel de lecture
	FRA	1012	6	A	2 j	Études de textes
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	2002	3	A	2 j	Les écrivains et la langue
	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	1602	3	AE	1 j	Classiques de la poésie québécoise
FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
FRA	2604	3	A	1 j	Nouvelle et conte québécois
FRA	2606	3	A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3	A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3	A	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2611	3	AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2612	3	H	1 j	Roman québécois 2
FRA	2614	3	H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2615	3	H	1 j	Questions de littérature québécoise

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature de la francophonie

FRA	2808	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue dans la francophonie

	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française avant 1800

FRA	1300	3	A	1 j	Humanismes
FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
FRA	2122	3	A	1 j	Littérature de la Renaissance
FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2201	3	H	1 j	Roman du XVIIe siècle
FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue avant 1800

	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française après 1800

FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2403	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2

	FRA	2505	3 A	1 j	Roman du XXe siècle 2
	FRA	2506	3 A	1 j	Poésie du XXe siècle

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Champs sectoriels en linguistique

	LNG	1060	3 H	1 j	Stylistique
	LNG	1090	3 H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1150	3 A	1 j	Linguistique amérindienne
	LNG	2005	3 A	1 j	Introduction à la lexicométrie
	LNG	2011	3 H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2100	3 H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3 A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2160	3 H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2240	3 H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3 H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3 A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3 A	1 j	Sociolinguistique

Bloc 72 J *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherche en littérature française

	FRA	3003	3 A	1 j	Poétique et théorie des genres
	FRA	3015	3 H	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3016	3 A	1 j	Narratologie
	FRA	3017	3 H	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3018	3 A	1 j	Littérature et société
	FRA	3019	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3022	3 A	1 js	Thématique
	FRA	3023	3 H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3024	3 H	1 j	Questions d'histoire littéraire
	FRA	3025	3 E	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3026	3 A	1 j	Littérature et linguistique

Bloc 72 K *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherche en linguistique

+	LNG	3020	3 A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3040	3 A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3 H	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3 A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3150	3 H	1 j	Linguistique du texte amérindien
+	LNG	3240	3 H	1 j	Philologie romane
+	LNG	3400	3 A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3 A	1 j	Phonétique : théorie et description
+	LNG	3600	3 H	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Les 6 crédits du bloc 72 B doivent être choisis dans une seule et même langue.

Études françaises et Philosophie

1-148-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département d'études françaises)

Information sur le programme

Lucie Bourassa (514) 343-2202
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-148-1-0 Version 00

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Études françaises et Philosophie

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *42 cr.*

Fondements philosophiques et littéraires

	FRA	1000	3 A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3 A	2 j	Histoire de la littérature
+	FRA	1004	6 A	2 j	Programme individuel de lecture
	FRA	1012	6 A	2 j	Études de textes
	FRA	3017	3 H	1 j	Littérature et philosophie
	PHI	1005	3 A	1 j	Logique 1
	PHI	1520	3 H	1 j	Introduction à la métaphysique
	PHI	1600	3 H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
	PHI	1620	3 H	1 j	Fondements de l'éthique philosophique
	PHI	1800	3 A	1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2180	3 H	1 j	Philosophie du langage
	PHI	3250	3 A	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance

	PHI	1130	3 H	1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1300	3 A	1 j	Philosophie de la connaissance

PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	3710	3	A	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Littérature française

FRA	1202	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1300	3	A	1 j	Humanismes
FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
FRA	2122	3	A	1 j	Littérature de la Renaissance
FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2201	3	H	1 j	Roman du XVIIe siècle
FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3	A	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2601	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	H	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	La philosophie postaristotélicienne
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	H	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature québécoise

FRA	1602	3	AE	1 j	Classiques de la poésie québécoise
FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
FRA	2604	3	A	1 j	Nouvelle et conte québécois
FRA	2606	3	A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3	A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3	A	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2611	3	AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2614	3	H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2615	3	H	1 j	Questions de littérature québécoise

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Éthique et philosophie politique

PHI	1420	3	A	1 j	Philosophie politique
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	A	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2680	3	A	1 j	Siècle des Lumières : aspects politiques
PHI	2690	3	H	1 js	Philosophie du droit
PHI	3460	3	H	1 js	Théories de l'État moderne
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3680	3	A	1 j	Marx
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature francophone

FRA	2808	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie continentale

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2020	3	A	1 j	L'héritage nietzschéen en France
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2750	3	AH	1 j	Husserl et la phénoménologie
PHI	3010	3	A	1 j	Philosophie, psychanalyse et écriture
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3730	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures

+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	3003	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
	FRA	3015	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3016	3	A	1 j	Narratologie
	FRA	3018	3	A	1 j	Littérature et société
	FRA	3019	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3022	3	A	1 js	Thématique
	FRA	3023	3	H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3024	3	H	1 j	Questions d'histoire littéraire
	FRA	3025	3	E	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3026	3	A	1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3703	3	A	1 j	Esthétique du théâtre 1
	FRA	3704	3	A	1 j	Esthétique du théâtre 2
	FRA	3815	3	H	1 j	L'édition : historique
	FRA	3816	3	AHE1	j	L'édition : recherches et travaux
	FRA	3822	3	A	1 j	Auteur québécois 1
	FRA	3831	3	H	1 j	Littérature féminine 1
	FRA	3842	3	H	1 js	Auteur français 1
	FRA	3843	3	H	1 j	Auteur français 2
	FRA	3861	3	A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
	FRA	3878	3	H	1 js	Question de roman
	FRA	3879	3	A	1 j	Question de poésie
	FRA	3881	3	H	1 j	Questions de littérature francophone 1
	FRA	3882	3	A	1 j	Questions de littérature francophone 2
	FRA	3892	3	A	1 j	Création littéraire 3

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1	s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 s	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
	ANG	1011	3	AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1	j	Composition 2 : paragraph to essay
+	ANG	1013	3	AH	1 j	Composition 3 : the essay
+	ANG	1014	3	H	1 j	Composition 4 : advanced essay writing
	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
+	ANG	2051	3	AHE1	js	Anglais avancé 1
+	ANG	2052	3	HE	1 js	Anglais avancé 2
	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Études hispaniques

1-105-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-105-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé pourra faire carrière dans les organismes internationaux et le commerce, dans les domaines de l'édition, du tourisme, de la publicité, dans les médias et l'enseignement ainsi que dans la traduction.

Information sur le programme

Javier Rubiera (514) 343-5892
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'espagnol, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-105-1-0 Version 11

B.A. spécialisé en études hispaniques

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Segment 73

Bloc 73 A obligatoire 33 cr.

Langue, civilisations, littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+	ESP	2536	3	A	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3517	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne

Bloc 73 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Apprentissage de l'espagnol

+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
+	ESP	1996	6	AH	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	2534	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Étude de la langue

+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
	ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Littérature espagnole

+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+	ESP	3222	3	A	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3	H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Littérature hispano-américaine

	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
+	ESP	3311	3	A	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque

+ ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+ ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+ ESP	3444	3	A	1 j	Écriture féminine hispanique
+ ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

+ ESP	3810	3	AHE1	js	Travail de recherche
ESP	3820	3	AHE1	js	Programme de lectures
+ ESP	3900	3	AHE1	js	Travail dirigé en traduction

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
FRA	3003	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature

Bloc 73 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

ANT	1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
+ ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
ANT	3859	3	A	1 j	Aire culturelle méso-américaine
ANT	3881	3	E	1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	2200	3	A	1 j	Les arts précolombiens
HAR	3131	3	H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
JUI	2100	3	A	1 js	Judaïsme et judéité
LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+ ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA	1951	6	AH	1 s	Arabe élémentaire
CIN	1040	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
GRM	1000	3	A	1 s	Introduction à l'hellénisme
HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	2351	3	A	1 s	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
ITL	3130	3	H	1 js	La Renaissance italienne
LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
+ LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+ PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Programme 1-105-2-0 Version 12

Majeur en études hispaniques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

Langue, civilisations, littérature

ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+ ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP	2536	3	A	1 j	Grammaire avancée

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+ ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+ ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
+ ESP	1996	6	AH	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+ ESP	2534	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+ ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+ ESP	3517	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+ ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+ ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne
+ ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique
+ ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

+ ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+ ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+ ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+ ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+ ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+ ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+ ESP	3222	3	A	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP	3242	3	H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques culturelles hispano-américaines

+ ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
+ ESP	3311	3	A	1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+	ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+	ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+	ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

+	ESP	3810	3	AHE1	js	Travail de recherche
	ESP	3820	3	AHE1	js	Programme de lectures
+	ESP	3900	3	AHE1	js	Travail dirigé en traduction

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

	FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	3003	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
	LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature

Bloc 73 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

	ANT	1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
+	ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ANT	3881	3	E	1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
	HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
	HAR	2200	3	A	1 j	Les arts précolombiens
	HAR	3131	3	H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	JUI	2100	3	A	1 js	Judaïsme et judéité
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
	ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
+	ARA	1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
	CIN	1040	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
	FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	GRM	1000	3	A	1 s	Introduction à l'hellénisme
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	2351	3	A	1 s	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	ITL	3130	3	H	1 js	La Renaissance italienne
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Études hispaniques

1-105-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Javier Rubiera (514) 343-5892
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-105-4-0 Version 07

Mineur en études hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1994	6	AHE1	j	Espagnol élémentaire et intermédiaire
	ESP	1994H	6	A	2 j	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+	ESP	1996	6	AH	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	2534	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
+	ESP	2536	3	A	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Civilisation et littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3444	3	A	1 j	Écriture féminine hispanique

Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc A. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Études internationales

1-960-1-3 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

(Orientation du baccalauréat individualisé relevant du Département de science politique)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation économie-administration, l'orientation droit, l'orientation histoire et l'orientation science politique.

Perspectives professionnelles

Le diplômé évoluera dans les domaines de la conduite des affaires internationales : la diplomatie, la gestion et la finance internationales, la coopération au développement et les communications internationales.

Information sur le programme

Pierre Martin	(514) 343-2027
Secrétariat	(514) 343-2078
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-960-1-3 Version 02

B.Sc. spécialisé en études internationales

L'orientation Droit comprend les segments 01 et 71, avec 39 crédits obligatoires, 51 à option et 0 au choix. L'orientation Économie-Administration comprend les segments 01 et 72, avec 39 crédits obligatoires, 51 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 73 avec 39 crédits obligatoires, 51 à option et 0 au choix. L'orientation Science politique comprend les segments 01 et 74, avec 39 crédits obligatoires, 51 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *36 cr.*

Connaissances de base

	DMO	1010	3	A	1	js	Problèmes de population contemporains
	DRT	1002S	3	AHE1		j	Introduction au droit
	DRT	2100	3	AHE1		j	Droit international public général
	ECN	1000	3	AHE1		j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH	1	j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2700	3	H	1	s	Relations économiques internationales
	GEO	1222	3	H	1	j	Le système monde
	HST	1010	3	A	1	j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1942	3	H	1	js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	POL	1000	3	AH	1	j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH	1	j	Relations internationales
	POL	1803	3	AH	1	j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 01 B *obligatoire* *3 cr.*

Synthèse

	INT	3000	3	H	1	j	Cours synthèse en études internationales

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2	j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1		s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1	s	Allemand avancé 2
	ANG	1011	3	AHE1		j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1		j	Composition 2 : paragraph to essay
+	ANG	1013	3	AH	1	j	Composition 3 : the essay
+	ANG	1014	3	H	1	j	Composition 4 : advanced essay writing
	ANG	1967	3	AHE1		js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1		js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3	AHE1		js	Lecture de l'anglais 1
+	ANG	1975	3	HE	1	js	Lecture de l'anglais 2
+	ANG	2051	3	AHE1		js	Anglais avancé 1
+	ANG	2052	3	HE	1	js	Anglais avancé 2
	ARA	1951	6	AH	1	s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1	s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1	s	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1	j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1	j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE	1	j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE	1	j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE	1	js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE	1	js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE	1	js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE	1	js	Chinois avancé : langue écrite 2
	CRN	1050	6	A	1	j	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1	j	Coréen élémentaire 2
+	ESP	1952	3	AHE1		js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1		js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1		js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AH	1	js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1		j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	2534	3	H	1	j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
	GRM	1010	6	A	2	s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1	s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1	s	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1		js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1	s	Italien avancé
	ITL	2040	3	HE	1	j	Italien parlé
	JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1	j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2	js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1	j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1	js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1	js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1	js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1	js	Japonais avancé : langue écrite 2
	PTG	1951	6	AH	1	js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1	js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1	js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	H	1	s	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	A	1	s	Portugais:communications orale et écrite
	RUS	1951	6	H	1	s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1	js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Expérience pratique

	INT	3001	3	H	1	j	Stage en milieu de travail

Segment 71 Propre à l'orientation Droit

Bloc 71 A *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Droit

	DRT	1501	3	AHE1		j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE1		j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE1		j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE1		j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3103	3	AHE1		j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE1		j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3107	3	AHE1		j	Droit international de la mer
	DRT	3108	3	AH	1		Droit international de l'environnement
	DRT	3502	3	AHE1		j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE1		j	Libertés publiques

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH	1	j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1070	3	A	1	j	Techniques d'analyse économique 1
	ECN	1260	3	AH	1	j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A	1	j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	A	1	j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	A	1	j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1	s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E	1	j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E	1	j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1	j	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	A	1	j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1	j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A	1	j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2311	3	H	1	j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1	j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	H	1	j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A	1	j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	H	1	j	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH	1	j	Processus administratifs
	HEC	3058	3	AH	1	j	Présentation de l'information comptable

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	A	1	j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1	j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H	1	j	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A	1	s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H	1	j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H	1	j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	H	1	j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1	s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1	j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945

	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1	j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale

Segment 72 Propre à l'orientation Économie-Administration

Bloc 72 A *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1070	3	A	1 j	Techniques d'analyse économique 1
	ECN	1260	3	AH	1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	A	1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	A	1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E	1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 j	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	A	1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	H	1 j	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH	1 j	Processus administratifs
	HEC	3058	3	AH	1 j	Présentation de l'information comptable

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

	DRT	1501	3	AHE1	j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE1	j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE1	j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE1	j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3103	3	AHE1	j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE1	j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3107	3	AHE1	j	Droit international de la mer
	DRT	3108	3	AH	1	Droit international de l'environnement
	DRT	3502	3	AHE1	j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE1	j	Libertés publiques

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H	1 j	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe

	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH 1 j	La coopération internationale

Segment 73 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 73 A *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	A 1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H 1 j	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H 1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	H 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H 1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	H 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A 1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	H 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H 1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	A 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	3256	3	A 1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	H 1 j	Relations internationales : France

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

	DRT	1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE1 j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3103	3	AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3107	3	AHE1 j	Droit international de la mer
	DRT	3108	3	AH 1	Droit international de l'environnement
	DRT	3502	3	AHE1 j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE1 j	Libertés publiques

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1070	3	A 1 j	Techniques d'analyse économique 1
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	A 1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	A 1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	H 1 j	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH 1 j	Processus administratifs
	HEC	3058	3	AH 1 j	Présentation de l'information comptable

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

	POL	1009	3	AH 1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH 1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH 1 j	La France
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2280	3	AH 1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH 1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH 1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH 1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH 1 j	La coopération internationale

Segment 74 Propre à l'orientation Science politique

Bloc 74 A *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Science politique

	POL	1009	3	AH 1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH 1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH 1 j	La France
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2280	3	AH 1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH 1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH 1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH 1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés

	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH 1 j	La coopération internationale

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

	DRT	1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE1 j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3103	3	AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3107	3	AHE1 j	Droit international de la mer
	DRT	3108	3	AH 1	Droit international de l'environnement
	DRT	3502	3	AHE1 j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE1 j	Libertés publiques

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1070	3	A 1 j	Techniques d'analyse économique 1
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	A 1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	A 1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	H 1 j	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH 1 j	Processus administratifs
	HEC	3058	3	AH 1 j	Présentation de l'information comptable

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	A 1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H 1 j	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H 1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	H 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H 1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	H 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	H 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A 1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	H 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H 1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	A 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	3256	3	A 1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	H 1 j	Relations internationales : France

Sauf autorisation du responsable, les cours du bloc 01C doivent être choisis dans un maximum de deux langues distinctes. Pour avoir accès à la maîtrise en science politique, les étudiants du spécialisé en études internationales devront suivre un des deux cours suivants : POL 2806 ou POL 3120.

Études italiennes

1-110-2-0 Majeur (2 ans)

Information sur le programme

Guy Lanoue (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-110-2-0 Version 06

Majeur en études italiennes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Civilisation

	ITL	1120	3	A 1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	2190	3	H 1 j	Société et culture en Italie

Bloc 72 B *option* *minimum 15 cr., maximum 27 cr.*

Langue

	ITL	1010	6	A	1 j	Italien élémentaire
+	ITL	1020	3	A	1 j	Italien intermédiaire
+	ITL	1030	3	A	1 j	Italien avancé
+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	2030	3	H	1 j	Stylistique et composition italiennes
	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
+	ITL	2070	3	A	1 j	Grammaire avancée 2
	ITL	3002	3	AH	1 js	Version
	ITL	3010	3	AE	1 j	L'étude de l'italien
	ITL	3020	3	AH	1 j	Langue et culture en Italie

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature

ITL	1141	3	H	1 j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
ITL	2150	3	H	1 s	La poésie italienne du XXe siècle
ITL	2180	3	A	1 s	L'âge du romantisme en Italie
ITL	3070	3	AH	1 j	Courants de la littérature italienne

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

L'Italie dans la Méditerranée

ANT	3861	3	A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
ARA	2050	3	AHE	1 s	Littérature arabe
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRM	1100	3	H	1 s	Civilisation de la Grèce moderne
GRM	1201	3	H	1 s	Cinéma grec
HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
ITL	2170	3	A	1 js	Grandes questions d'identité italienne
ITL	2880	3	AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
LCO	3521	3	H	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 72 E *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Les arts

HAR	1090	3	A	1 j	La Renaissance à Florence
HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	2062	3	A	1 j	Le design moderne
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	3420	3	H	1 j	Une ville : Venise
ITL	2120	3	H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
MUL	1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1932	3	H	1 j	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature
LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
PHI	3010	3	A	1 j	Philosophie, psychanalyse et écriture
TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Études italiennes

1-110-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Guy Lanoue (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-110-4-0 Version 06

Mineur en études italiennes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

	FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
	ITL	1120	3 A	1 j	Introduction à la culture italienne

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

	ITL	1010	6 A	1 j	Italien élémentaire
+	ITL	1020	3 A	1 j	Italien intermédiaire
+	ITL	1030	3 A	1 j	Italien avancé
+	ITL	1070	3 AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	2030	3 H	1 j	Stylistique et composition italiennes
	ITL	2040	3 HE	1 j	Italien parlé

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

	HAR	1090	3 A	1 j	La Renaissance à Florence
	HAR	2090	3 H	1 j	La Renaissance à Rome
	HAR	3420	3 H	1 j	Une ville : Venise
	HST	2127	3 A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2284	3 A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	ITL	1141	3 H	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2110	3 A	1 s	Le roman italien contemporain
	ITL	2120	3 H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
	ITL	2150	3 H	1 s	La poésie italienne du XXe siècle
	ITL	2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2170	3 A	1 js	Grandes questions d'identité italienne
	ITL	2180	3 A	1 s	L'âge du romantisme en Italie
	ITL	2880	3 AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	HGL	1031	3 H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	1932	3 H	1 j	Le Moyen Âge occidental
	HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
	HST	2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2011	3 H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3010	3 A	1 js	Théories de la littérature
	LNG	2340	3 A	1 j	Langues secondes

Études latino-américaines

Mineur (1 an)

Information sur le programme

N. (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-092-4-0 Version 02

Mineur en études latino-américaines

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Fondements

	LAA	1101	3 AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Aires culturelles

+	ANT	3858	3 H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3 A	1 j	Aire culturelle méso-américaine

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Histoire

	ESP	1317	3 H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
	HST	1044	3 H	1 j	Introduction à l'Amérique latine

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Économie et société

	ECN	1971	3 H	1 j	Économie de l'Amérique latine
	POL	2830	3 AH	1 j	L'Amérique latine

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

+	ESP	1952	3 AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3 AHE	1 js	Espagnol avancé
+	PTG	1952	3 AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3 AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire et développement

	HST	2351	3	A	1 s	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts, cultures et littératures

+	ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
	ANT	3881	3	E	1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	3311	3	A	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine
+	ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique
	HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	2200	3	A	1 j	Les arts précolombiens
	PTG	1220	3	H	1 s	Introduction à la culture brésilienne

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Croissance et développement

	ANT	3044	3	A	1 j	Anthropologie et développement
	DMO	1950	3	A	1 j	Démographie sociale
	GEO	2212	3	H	1 js	Géographie du développement
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	SOL	3201	3	A	1 j	Sociologie du développement

Les étudiants qui auraient déjà une bonne connaissance de la langue espagnole ou de la langue portugaise pourront, avec l'accord du responsable, remplacer les crédits du bloc 70 D par autant de crédits choisis parmi les cours d'autres blocs.

Études médiévales

1-150-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Fabienne Pironet (514) 343-7670
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	

* Ce mineur ne peut être fait en une seule année.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Programme 1-150-4-0 Version 04

Mineur en études médiévales

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de base

	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
+	ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire

	ETM	2006	3	AH	1 j	Les Juifs au Moyen Âge
	ETM	2008	3	A	1 j	Archéologie médiévale
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	A	1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art

	HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
	HAR	2070	3	A	1 j	L'art gothique
	HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
+	LNG	3240	3	H	1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3	H	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures

	ALL	2350	3	A	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
	ANG	2102	3	H	1 j	Chaucer
+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
	FRA	1300	3	A	1 j	Humanismes
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
	FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	3878	3	H	1 js	Question de roman

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et théologie

	ETM	2001	3	AH	1 j	Introduction à la pensée médiévale
	PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux
	THS	1000	3	AHE1	js	Histoire du christianisme

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours spéciaux

+	ETM	3302	3	AHE1	j	Lectures dirigées
	ETM	3303	3	AH	1 j	Sujet spécial

Ce mineur ne peut être fait en une seule année. L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée. Les cours HST de niveau 3000 ont comme préalable HST 1032.

Études néo-helléniques

1-130-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Jacques Bouchard (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-130-4-0 Version 04

Mineur en études néo-helléniques

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *15 cr.*

	GRM	1000	3	A	1 s	Introduction à l'hellénisme
	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	GRM	1100	3	H	1 s	Civilisation de la Grèce moderne
	GRM	1201	3	H	1 s	Cinéma grec

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
	GRM	3001	3	A	1 s	Prose néo-hellénique 1
	GRM	3002	3	A	1 s	Prose néo-hellénique 2
	GRM	3003	3	H	1 s	Poésie néo-hellénique 1
	GRM	3004	3	H	1 s	Poésie néo-hellénique 2

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	GRM	2040	3	A	1 s	Travaux pratiques 1
	GRM	2050	3	H	1 s	Travaux pratiques 2
+	GRM	3000	3	AH	1 js	Programme de lecture
	POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne

Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît déjà la langue grecque moderne doit remplacer les 12 crédits des cours GRM 1010, 2020 et 2030, en tout ou en partie selon le niveau

atteint, par autant de crédits choisis parmi les cours des blocs 72 B, C ou D.

Études québécoises

1-375-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Jacques Rouillard (514) 343-6254
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-375-4-0 Version 01

Mineur en études québécoises

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
+	QCF	3100	3	H	1 j	Travail dirigé sur le Québec

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline de sciences et sciences humaines

	GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
	GLG	1980	3	A	1 j	Patrimoine géologique du Québec
	HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
	SRL	1020	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline de sciences sociales

	ANT	3854	3	A	1 j	Aire : les Autochtones du Canada
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2100	3	H	1 j	Population canadienne
	ECN	1800	3	A	1 j	Économies nord-américaines
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	2904	3	AH	1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH	1 j	Système politique québécois 2
	POL	3290	3	AH	1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3350	3	AH	1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1003	3	H	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
	SVS	1151	3	HE	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
	URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline d'arts et lettres

	ANG	1950	3	H	1 js	Écrivains anglophones du Québec
	ARC	2530D	3	H	1	Montréal en évolution
	CIN	1045	3	AHE1	s	Cinéma québécois
	FRA	1602	3	AE	1 j	Classiques de la poésie québécoise
	FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1700D	3	AH	1	La littérature québécoise depuis 1960
	FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
	FRA	2604	3	A	1 j	Nouvelle et conte québécois
	FRA	2606	3	A	1 j	L'essai québécois
	FRA	2608	3	A	1 j	Poésie québécoise 1
	FRA	2609	3	A	1 j	Poésie québécoise 2
	FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2611	3	AE	1 j	Roman québécois 1
	FRA	2612	3	H	1 j	Roman québécois 2
	FRA	2614	3	H	1 j	Théâtre québécois
	HAR	2115	3	H	1 j	Arts anciens au Québec
	HAR	2195	3	A	1 j	La peinture moderne au Québec
	HAR	2195D	3	AH	1	La peinture moderne au Québec
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
	MUL	2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada
	QCF	1960	3	E	1 j	Culture et société, Québec contemporain

Géographie

1-155-1-0 Baccalauréat spécialisé en géographie environnementale (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation environnement physique et l'orientation environnement humain.

1-155-2-0 Majeur (2 ans)
1-155-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le géographe étudie les relations entre l'être humain et l'environnement. Par ses aptitudes à observer, décrire et analyser les systèmes humains et naturels, ainsi que par sa maîtrise d'outils tels les systèmes d'information géographique et l'imagerie satellite, ce professionnel contribue à solutionner les problèmes géographiques contemporains, notamment ceux liés à l'environnement, à la gestion des ressources, à l'évolution des métropoles, à la mondialisation et au développement. Proche du terrain, il est souvent appelé à voyager. Il agira comme analyste, conseiller, chercheur ou formateur auprès des gouvernements, des organismes internationaux, des entreprises privées et de l'industrie.

Information sur le programme

Pierre André (514) 343-8051
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-155-1-0 Version 16

B.Sc. spécialisé en géographie environnementale

L'orientation Environnement physique comprend les segments 01 et 81, avec 33 crédits obligatoires, 51 à option et 6 au choix. L'orientation Environnement humain comprend les segments 01 et 82, avec 33 crédits obligatoires, 51 à option et 6 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Fondements

	GEO 1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
	GEO 1122	3	H	1 j	Les équilibres zonaux
	GEO 1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
	GEO 1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO 1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO 1512	3	A	1 j	Géographie quantitative 1
+	GEO 1522	3	H	1 j	Géographie quantitative 2
	GEO 1532	3	H	1 j	Cartographie
	GEO 1542	3	A	1 j	Photo-interprétation et télédétection

Bloc 01 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Environnement

	GEO 1312	3	A	1 js	Géographie et environnement
+	GEO 2312	3	H	1 j	Gestion des ressources
+	GEO 3312	3	H	1 j	Études d'impacts
	GEO 3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Techniques

+	GEO 2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO 2522	3	H	1 j	Télédétection numérique
	GEO 3022	3	AHE1		Stage pratique

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Méthodologie

+	GEO 3512	3	A	2 j	Recherche en géographie humaine
+	GEO 3522	3	A	2 j	Recherche en géographie physique

Segment 81 Propre à l'orientation environnement physique

Bloc 81 A *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Environnement physique

	GEO 2112	3	A	1 js	Phytogéographie
	GEO 2122	3	A	1 js	Climatologie
	GEO 3112	3	A	1 js	Géomorphologie
+	GEO 3122	3	A	1 j	Pédologie
+	GEO 3132	3	H	1 j	Reconstitutions paléo-environnementales
+	GEO 3142	3	H	1 j	Hydrologie

Bloc 81 B *obligatoire* *6 cr.*

Terrains

	GEO 2182	3	A	1 j	Terrain en environnement physique 1
+	GEO 3182	3	A	1 j	Terrain en environnement physique 2

Bloc 81 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Environnement humain

	GEO 2212	3	H	1 js	Géographie du développement
	GEO 2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO 2232	3	H	1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO 3212	3	H	1 j	Grandes régions métropolitaines
+	GEO 3222	3	A	1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO 3232	3	H	1 j	Géographie politique

Bloc 81 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Géographie régionale

	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Europe
	GEO	3462	3 AHE1	j	Thème régional

Bloc 81 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 11 cr.*

Complément de formation

	BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3002	2 A	1 j	Bioéthique
+	BIO	3752	4 H	1 j	Écologie végétale
	CHM	1963	3 AH	1 j	Chimie générale
	GLG	1952	3 AH	1 js	Géologie générale
	IFT	1810	3 AHE1	js	Initiation : programmation C
	PHY	1990	3 H	1 j	Physique et géographie
	SOL	3200	3 A	1 j	Sociologie de l'environnement

Segment 82 Propre à l'orientation environnement humain

Bloc 82 A *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Environnement humain

	GEO	2212	3 H	1 js	Géographie du développement
	GEO	2222	3 A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3 H	1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO	3212	3 H	1 j	Grandes régions métropolitaines
+	GEO	3222	3 A	1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO	3232	3 H	1 j	Géographie politique

Bloc 82 B *obligatoire* *6 cr.*

Terrains

	GEO	2282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 1
+	GEO	3282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 2

Bloc 82 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Environnement physique

	GEO	2112	3 A	1 js	Phytogéographie
	GEO	2122	3 A	1 js	Climatologie
	GEO	3112	3 A	1 js	Géomorphologie
+	GEO	3122	3 A	1 j	Pédologie
+	GEO	3132	3 H	1 j	Reconstitutions paléo-environnementales
+	GEO	3142	3 H	1 j	Hydrologie

Bloc 82 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Géographie régionale

	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Europe
	GEO	3462	3 AHE1	j	Thème régional

Bloc 82 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 8 cr.*

Complément de formation

	ANT	1900	3 AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3 AHE1	js	Groupes ethniques et anthropologie
	BIO	3002	2 A	1 j	Bioéthique
	COM	1300	3 AH	1 js	Théories de la communication
	DMO	1000	3 AH	1 js	Éléments de démographie
	ECN	1600	3 H	1 j	Histoire de la pensée économique
	HST	2256	3 A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	IFT	1810	3 AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1990	3 AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	POL	1951	3 AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3 AH	1 js	Politique internationale
	SOL	1100	3 A	1 j	Sociologie générale
	SOL	3200	3 A	1 j	Sociologie de l'environnement
	URB	2071	3 AH	1	Histoire de l'urbanisme

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO.

Programme 1-155-2-0 Version 09

Majeur en géographie

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *24 cr.*

Fondements

	GEO	1112	3 A	1 j	Le géosystème planétaire
	GEO	1122	3 H	1 j	Les équilibres zonaux
	GEO	1212	3 A	1 j	L'organisation spatiale
	GEO	1222	3 H	1 j	Le système monde
	GEO	1412	3 H	1 js	Le Québec
	GEO	1512	3 A	1 j	Géographie quantitative 1
	GEO	1532	3 H	1 j	Cartographie
	GEO	1542	3 A	1 j	Photo-interprétation et télédétection

Bloc 80 B *obligatoire* *6 cr.*

Environnement

	GEO	1312	3 A	1 js	Géographie et environnement
+	GEO	2312	3 H	1 j	Gestion des ressources

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Technique et géographie quantitative

+	GEO	1522	3 H	1 j	Géographie quantitative 2
+	GEO	2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3 H	1 j	Télédétection numérique

Bloc 80 D *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Environnement physique

	GEO	2112	3 A	1 js	Phytogéographie
	GEO	2122	3 A	1 js	Climatologie
	GEO	2182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 1
	GEO	3112	3 A	1 js	Géomorphologie

Bloc 80 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Environnement humain

	GEO	2212	3 H	1 js	Géographie du développement
	GEO	2222	3 A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3 H	1 j	Géographie sociale et des populations
	GEO	2282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 1

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Géographie régionale

	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Europe
	GEO	3462	3 AHE1	j	Thème régional

Bloc 80 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie générale
	CHM	1963	3 AH	1 j	Chimie générale
	DMO	1000	3 AH	1 js	Éléments de démographie
	ECN	1000	3 AHE1	j	Principes d'économie

+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
	PHY	1990	3	H	1 j	Physique et géographie
	SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO.

Programme 1-155-4-0 Version 05

Mineur en géographie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *15 cr.*

Fondements

GEO	1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
GEO	1122	3	H	1 j	Les équilibres zonaux
GEO	1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
GEO	1312	3	A	1 js	Géographie et environnement

Bloc 80 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Géographie régionale

GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
GEO	3412	3	A	1 js	La Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO	3452	3	H	1 j	L'Europe
GEO	3462	3	AHE	1 j	Thème régional

Bloc 80 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Techniques

	GEO	1512	3	A	1 j	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H	1 j	Géographie quantitative 2
	GEO	1532	3	H	1 j	Cartographie
	GEO	1542	3	A	1 j	Photo-interprétation et télédétection

Gestion de l'information numérique

1-053-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Diane Mayer (514) 343-6044
ou courriel : EBSIINFO@ebsi.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-053-5-0 Version 00

Certificat en gestion de l'information numérique

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

	INU	1001	3	A	1 s	Introduction à l'information numérique
+	INU	1010	3	A	1 s	Création de l'information numérique
+	INU	1020	3	A	1 s	Organisation de l'information numérique

+	INU	1030	3	AH	1 s	Préservation de l'information numérique
+	INU	1040	3	A	1 s	Recherche de l'information numérique
+	INU	1050	3	AH	1 s	Diffusion d'information numérique

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 10 cr.

	ARV	1020	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1023	3	H	1 s	Évaluation et calendrier de conservation
+	ARV	1024	3	A	1 s	Systèmes de classification
	COM	1560	3	AH	1 j	Communication informatisée 1
	COM	2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
	IFT	1986	3	AHE1	js	Traitement informatique des textes
+	INU	1011	3	H	1 s	Documents structurés
+	INU	1051	3	A	1 s	Information et sites Web
+	INU	3000	3	A	1 s	Projet d'intégration

Histoire

1-165-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-165-2-0 Majeur (2 ans)
1-165-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

L'histoire, c'est la connaissance aussi complète que possible de l'itinéraire parcouru par les générations qui nous ont précédés. C'est la mémoire de l'humanité ; grâce à elle, nous cherchons à mieux comprendre la société d'autrefois comme celle d'aujourd'hui. Le diplômé peut envisager une carrière de documentaliste, recherchiste, journaliste, scripteur, relationniste ou diplomate.

Information sur le programme

Thomas Wien 514) 343-7642
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-165-1-0 Version 10

B.A. spécialisé en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. Les étudiants doivent prendre au minimum 15 crédits de cours de niveau 3000.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1051	3	A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3	H	1 j	Histoire du Canada depuis 1850
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cours d'introduction complémentaires

	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie

	ARV	1020	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
	DMO	2970	3	H	1 j	Introduction à la démographie historique
+	ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
	HST	2002	3	A	1 j	Initiation aux sources orales
	HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	HST	2007	3	A	1 j	Histoire et multimédia
	HST	2013	3	H	1 j	Histoire et muséologie

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 39 cr.

Profil Antiquité - Moyen Âge

	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
	HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	A	1 j	Culture et société au Moyen Âge
	HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
	HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Europe moderne et contemporaine

HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3	H	1 s	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2272	3	A	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST	2521	3	HE	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2810	3	A	1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H	1 s	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	H	1 s	Genre, État et Nation en Occident
HST	2840	3	A	1 j	Tradition et révolution
HST	2850	3	A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST	2880	3	E	1 j	Histoire des femmes en Europe
HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3207	3	H	1 j	La Révolution française et l'Empire
HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3	A	1 j	Médecine, santé et société en Europe
HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Québec, Canada et les Amériques

HST	2351	3	A	1 s	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	E	1 j	Nouvelle France
HST	2426	3	H	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2552	3	A	1 s	Santé et médecine au Canada
HST	2810	3	A	1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H	1 s	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	H	1 s	Genre, État et Nation en Occident
HST	2835	3	A	1 s	Amérique du Nord, histoire comparée
HST	2840	3	A	1 j	Tradition et révolution
HST	2850	3	A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2860	3	H	1 j	Les États-Unis et la décolonisation
HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST	3420	3	A	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H	1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
HST	3440	3	A	1 j	Vivre l'exclusion au Canada, XIXe siècle
HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	A	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 71 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tutorat

HST	3700	3	AHE1	j	Lectures dirigées
HST	3710	3	AHE1	j	Stage et activités professionnelles
HST	3720	3	AHE1	j	Recherche en archives
HST	3741	3	E	1 j	Voyage d'études

Bloc 71 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
+	ANS	1505	3	AHE1	js	Effective Public Speaking
	ARA	1951	6	AH	1 s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 s	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	H	1 s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	COM	2550	3	AH	1 j	Éditique
	CRI	1001	3	AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	DMO	1010	3	A	1 js	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	H	1 j	Histoire de la population
	ECN	1600	3	H	1 j	Histoire de la pensée économique
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A	1 js	Géographie et environnement
	GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
	HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	IFT	1870	3	AHE1	s	Initiation : programmation Java

	IFT	1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
+	IFT	2720	3	AHE1	s	Introduction au multimédia
+	INU	1051	3	A 1	s	Information et sites Web
	LAT	1111	3	AE 1	s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H 1	js	Initiation à la langue latine 2
	LCO	1030	3	H 1	j	Postcolonialismes comparés
	PHI	2580	3	A 1	j	Philosophie de l'histoire
	POL	1951	3	AH 1	js	Éléments de politique
	POL	1953	3	AH 1	js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH 1	js	Politique internationale
	QCF	1050	3	A 1	j	Introduction au Québec
	SOL	1015	3	A 1	j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	H 1	j	Culture et société
	SOL	1952	3	A 1	j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL	1970	3	HE 1	j	Sociologie du Québec
	SRL	1000	3	AHE1	js	Introduction au phénomène religieux
	URB	2071	3	AH 1		Histoire de l'urbanisme

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Programme 1-165-2-0 Version 11

Majeur en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

	HST	1010	3	A 1	j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1031	3	A 1	j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1032	3	H 1	j	Histoire du Moyen Âge
	HST	1041	3	A 1	j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H 1	j	L'Europe contemporaine
	HST	1043	3	A 1	j	Histoire des États-Unis
	HST	1051	3	A 1	j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3	H 1	j	Histoire du Canada depuis 1850
+	HST	2023	3	H 1	j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cours d'introduction complémentaires

	HST	1044	3	H 1	j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3	H 1	s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1046	3	A 1	j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	H 1	j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie

	ARV	1020	3	AH 1	s	Introduction à l'archivistique
	DMO	2970	3	H 1	j	Introduction à la démographie historique
+	ETM	3202	3	H 1	j	Initiation aux sources médiévales
	HGL	1011	3	A 1	j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A 1	j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2001	3	H 1	s	Paléographie
	HST	2002	3	A 1	j	Initiation aux sources orales
	HST	2004	3	A 1	j	Initiation aux méthodes quantitatives
	HST	2007	3	A 1	j	Histoire et multimédia
	HST	2013	3	H 1	j	Histoire et muséologie

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Antiquité - Moyen Âge

	HST	2108	3	A 1	j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H 1	j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H 1	j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3	H 1	j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H 1	j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	2125	3	A 1	s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H 1	j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	A 1	j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A 1	j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2890	3	A 1	j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Bloc 71 E option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Europe moderne et contemporaine

	HST	2212	3	H 1	j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2256	3	A 1	j	Histoire économique de l'Europe
	HST	2261	3	H 1	s	Société française d'Ancien Régime
	HST	2262	3	H 1	j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H 1	s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2272	3	A 1	j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2275	3	A 1	j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2282	3	H 1	j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	2284	3	A 1	j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2521	3	HE 1	j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST	2522	3	A 1	j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2810	3	A 1	j	Émergence de l'identité moderne
	HST	2820	3	H 1	s	La mondialisation depuis 1850
	HST	2830	3	H 1	s	Genre, État et Nation en Occident
	HST	2840	3	A 1	j	Tradition et révolution
	HST	2850	3	A 1	j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
	HST	2870	3	A 1	j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
	HST	2880	3	E 1	j	Histoire des femmes en Europe
	HST	2890	3	A 1	j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Profil Québec, Canada et les Amériques

	HST	2351	3	A 1	s	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	H 1	j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2360	3	A 1	j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3	H 1	j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2400	3	E 1	j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2418	3	E 1	j	Nouvelle France
	HST	2426	3	H 1	j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3	H 1	j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3	A 1	j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H 1	j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2446	3	H 1	j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	A 1	j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3	A 1	j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2552	3	A 1	s	Santé et médecine au Canada
	HST	2810	3	A 1	j	Émergence de l'identité moderne
	HST	2820	3	H 1	s	La mondialisation depuis 1850
	HST	2830	3	H 1	s	Genre, État et Nation en Occident
	HST	2835	3	A 1	s	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2840	3	A 1	j	Tradition et révolution
	HST	2850	3	A 1	j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
	HST	2860	3	H 1	j	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2870	3	A 1	j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
	HST	2890	3	A 1	j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ouverture sur l'Orient

	HST	2606	3	H 1	j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2619	3	A 1	j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H 1	j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	A 1	j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2624	3	A 1	j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H 1	j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	A 1	j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours thématiques

	HST	3105	3	H 1	j	Économie et société grecques
	HST	3108	3	H 1	j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3111	3	A 1	j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
	HST	3127	3	H 1	j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	A 1	j	Culture et société au Moyen Âge
	HST	3206	3	A 1	j	Religions et mentalités modernes
	HST	3207	3	H 1	j	La Révolution française et l'Empire
	HST	3220	3	H 1	j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3	A 1	j	La politique étrangère allemande

HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST	3420	3	A	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H	1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
HST	3440	3	A	1 j	Vivre l'exclusion au Canada, XIXe siècle
HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3	A	1 j	Médecine, santé et société en Europe
HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Programme 1-165-4-0 Version 05

Mineur en histoire

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix.

Segment 75

Bloc 75 A option minimum 9 cr., maximum 24 cr.

Méthodologie et synthèse

HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H	1 j	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Antiquité - Moyen Âge - Renaissance

HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 75 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Europe moderne et contemporaine

HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3	H	1 s	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2272	3	A	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 D option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Les Amériques

HST	2351	3	A	1 s	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865

Bloc 75 E option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Canada - Québec

HST	2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	E	1 j	Nouvelle France
HST	2426	3	H	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 75 F option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire des sciences

HST	2521	3	HE	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2552	3	A	1 s	Santé et médecine au Canada

Bloc 75 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ouverture sur l'Orient

HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	A	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2626	3	A	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 75 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours transversaux

HST	2810	3	A	1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H	1 s	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	H	1 s	Genre, État et Nation en Occident
HST	2835	3	A	1 s	Amérique du Nord, histoire comparée
HST	2840	3	A	1 j	Tradition et révolution
HST	2850	3	A	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2860	3	H	1 j	Les États-Unis et la décolonisation
HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST	2880	3	E	1 j	Histoire des femmes en Europe
HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Histoire de l'art

1-170-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-170-2-0 Majeur (2 ans)
1-170-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les principales fonctions de l'historien de l'art qui travaille dans un musée sont la conservation des œuvres, la recherche liée à l'organisation des expositions, l'éducation des adultes et des enfants. Il peut aussi œuvrer dans les services de traduction et de publication ou à la bibliothèque, à condition d'avoir en plus une formation spécialisée. La gestion des biens culturels, la critique d'art et les galeries d'art sont d'autres débouchés pour le diplômé. Pour l'enseignement au niveau collégial, les études de 2e cycle (maîtrise) sont fortement recommandées et pour l'enseignement universitaire, des études de 3e cycle (doctorat) sont exigées.

Information sur le programme

Yves Deschamps (514) 343-6189
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-170-1-0 Version 08

B.A. spécialisé en histoire de l'art

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 57 à option et 9 au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthodologies

HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	1070	3	A	1 j	Historiographie
HAR	1075	3	A	1 j	Initiation à la recherche
HAR	2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
+ HAR	3062	3	H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art

Bloc 73 B *obligatoire* *9 cr.*

Panorama

HAR	1140	3	H	1 j	Histoire de l'architecture : initiation
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Cours thématiques

HAR	2062	3	A	1 j	Le design moderne
HAR	2185	3	H	1 j	Histoire de la photographie
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HAR	3230	3	A	1 j	Les institutions de la vie artistique
HAR	3412	3	H	1 j	Histoire de l'art et anthropologie
HAR	3900	3	A	1 j	Les théories de l'art

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Moyen Âge

HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
HAR	2052	3	H	1 j	Art du premier millénaire
HAR	2070	3	A	1 j	L'art gothique
HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Renaissance

HAR	1090	3	A	1 j	La Renaissance à Florence
HAR	1700	3	A	1 j	Architecture de la Renaissance
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	2810	3	A	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3420	3	H	1 j	Une ville : Venise

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

XVIIe - XVIII siècles

HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
HAR	2440	3	A	1 j	La peinture du XVIIe siècle aux Pays-Bas
HAR	2445	3	H	1 j	La peinture flamande du XVIIe siècle
HAR	3131	3	H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3700	3	H	1 j	Architecture baroque en Europe

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Arts des Amériques

HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	2115	3	H	1 j	Arts anciens au Québec
HAR	2195	3	A	1 j	La peinture moderne au Québec
HAR	2195D	3	AH	1	La peinture moderne au Québec
HAR	2200	3	A	1 j	Les arts précolombiens
HAR	2620	3	A	1 j	Les Amériques et l'architecture
HAR	3500	3	H	1 j	Les arts visuels au Canada

Bloc 73 H *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

XIXe siècle

HAR	1130	3	A	1 j	L'école impressionniste
HAR	2165	3	H	1 j	Après l'impressionnisme
HAR	2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
HAR	2612	3	A	1 j	Villes et architectures du XIXe siècle
HAR	3040	3	A	1 j	Histoire de la critique d'art
HAR	3260	3	A	1 j	Réalisme au XIXe siècle

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

XXe siècle

HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	1650	3	A	1 j	Le surréalisme
HAR	2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR	2500	3	A	1 j	La sculpture au XXe siècle
HAR	2850	3	A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
HAR	3220	3	H	1 j	L'art actuel
HAR	3612	3	H	1 j	Villes et architectures du XXe siècle

Bloc 73 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts plastiques et études cinématographiques

ARP	1010	3	A	1 js	Dessin 1
ARP	1022	3	A	1 js	Les arts de la couleur 1
ARP	1800	3	AH	1 j	Techniques et procédés picturaux
CIN	1035	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	1040	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	1045	3	AHE	1 s	Cinéma québécois
CIN	2010	3	AH	1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2021	3	H	1 js	Courants du cinéma contemporain
CIN	2055	3	A	1 j	Cinéma expérimental
CIN	3035	3	H	1 j	Théories du cinéma

Bloc 73 K *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Arts antiques et orientaux

HAR	2085	3	H	1 j	Art est-asiatique
HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	2030	3	AH	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL	2031	3	AH	1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL	2061	3	H	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL	2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL	2070	3	H	1 j	Architecture romaine

Bloc 73 L *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Art et musée

HAR	2240	3	A	1 j	Introduction au musée d'art
HAR	2260	3	H	1 j	Histoire des collections
HAR	2400	3	H	1 j	Histoire de la gravure
HAR	3330	3	A	1 j	Introduction aux arts décoratifs
HAR	3340	3	A	1 j	L'exposition d'art
+ HAR	3360	3	AH	1 j	Travaux pratiques

Bloc 73 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+ ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
ANT	1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT	2624	3	H	1 j	Langages et systèmes symboliques
ARV	1020	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
ETM	2008	3	A	1 j	Archéologie médiévale
ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
FRA	3019	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3025	3	E	1 j	La littérature et les autres arts
GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1932	3	H	1 j	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2013	3	H	1 j	Histoire et muséologie
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
ITL	1951H	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
PHI	1600	3	H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2820	3	A	1 j	La philosophie postaristotélicienne
SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	2309	3	H	1 j	Connaissance et idéologie
SOL	3301	3	A	1 j	Sociologie des productions culturelles
SOL	3304	3	H	1 j	Sociologie cognitive
URB	2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Programme 1-170-2-0 Version 06

Majeur en histoire de l'art

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthodologies

HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	1070	3	A	1 j	Historiographie
HAR	1075	3	A	1 j	Initiation à la recherche
HAR	2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
+ HAR	3062	3	H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art

Bloc 72 B *obligatoire* *9 cr.*

Panorama

HAR	1140	3	H	1 j	Histoire de l'architecture : initiation
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours thématiques

HAR	2062	3	A	1 j	Le design moderne
HAR	2185	3	H	1 j	Histoire de la photographie
HAR	2240	3	A	1 j	Introduction au musée d'art
HAR	2260	3	H	1 j	Histoire des collections
HAR	2400	3	H	1 j	Histoire de la gravure
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HAR	3230	3	A	1 j	Les institutions de la vie artistique
HAR	3330	3	A	1 j	Introduction aux arts décoratifs
HAR	3412	3	H	1 j	Histoire de l'art et anthropologie
HAR	3900	3	A	1 j	Les théories de l'art

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Moyen Âge

HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
HAR	2052	3	H	1 j	Art du premier millénaire
HAR	2070	3	A	1 j	L'art gothique
HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Renaissance

HAR	1090	3	A	1 j	La Renaissance à Florence
HAR	1700	3	A	1 j	Architecture de la Renaissance
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	2810	3	A	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3420	3	H	1 j	Une ville : Venise

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

XVIIe - XVIII siècles

HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
HAR	2440	3	A	1 j	La peinture du XVIIe siècle aux Pays-Bas
HAR	2445	3	H	1 j	La peinture flamande du XVIIe siècle
HAR	3131	3	H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3700	3	H	1 j	Architecture baroque en Europe

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

XIXe siècle

	HAR	1130	3	A 1 j	L'école impressionniste
	HAR	2165	3	H 1 j	Après l'impressionnisme
	HAR	2252	3	A 1 j	Prémisses de la modernité artistique
	HAR	2612	3	A 1 j	Villes et architectures du XIXe siècle
	HAR	3040	3	A 1 j	Histoire de la critique d'art
	HAR	3260	3	A 1 j	Réalisme au XIXe siècle

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

XXe siècle

	HAR	1612	3	A 1 j	Le phénomène des avant-gardes
	HAR	1650	3	A 1 j	Le surréalisme
	HAR	2182	3	H 1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
	HAR	2500	3	A 1 j	La sculpture au XXe siècle
	HAR	2850	3	A 1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
	HAR	2960	3	A 1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
	HAR	3220	3	H 1 j	L'art actuel
	HAR	3612	3	H 1 j	Villes et architectures du XXe siècle

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts des Amériques

	HAR	1500	3	H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	2115	3	H 1 j	Arts anciens au Québec
	HAR	2195	3	A 1 j	La peinture moderne au Québec
	HAR	2195D	3	AH 1	La peinture moderne au Québec
	HAR	2200	3	A 1 j	Les arts précolombiens
	HAR	2620	3	A 1 j	Les Amériques et l'architecture
	HAR	3500	3	H 1 j	Les arts visuels au Canada

Bloc 72 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts antiques et orientaux

	HAR	2085	3	H 1 j	Art est-asiatique
	HAR	2235	3	A 1 j	Histoire de l'art antique
	HGL	1011	3	A 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2030	3	AH 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AH 1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2060	3	A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	H 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	H 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2070	3	H 1 j	Architecture romaine

Bloc 72 K *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts plastiques et études cinématographiques

	ARP	1010	3	A 1 js	Dessin 1
	ARP	1022	3	A 1 js	Les arts de la couleur 1
	ARP	1800	3	AH 1 j	Techniques et procédés picturaux
	CIN	1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
	CIN	1040	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1045	3	AHE1 s	Cinéma québécois
	CIN	2010	3	AH 1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	2021	3	H 1 js	Courants du cinéma contemporain
	CIN	2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
	CIN	3035	3	H 1 j	Théories du cinéma

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1979	3	AE 1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE 1 j	Lecture en langue allemande 1
	ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2624	3	H 1 j	Langages et systèmes symboliques
	ARV	1020	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	COM	1200	3	A 1 j	Introduction aux médias
	ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
	ESP	1991	6	AHE1 js	Espagnol élémentaire
	ETM	2008	3	A 1 j	Archéologie médiévale
	ETM	2102	3	A 1 j	Les institutions médiévales
	FRA	1302	3	A 1 j	Modernités
	FRA	1702	3	A 1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3	H 1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
	FRA	3019	3	H 1 j	Littérature et psychanalyse
	GRC	1111	3	AE 1 js	Initiation à la langue grecque 1
	HGL	1021	3	A 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	1932	3	H 1 j	Le Moyen Âge occidental
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H 1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2013	3	H 1 j	Histoire et muséologie
	ITL	1951	6	A 2 js	Italien élémentaire
	ITL	1951H	6	AHE1 js	Italien élémentaire
	LAT	1111	3	AE 1 s	Initiation à la langue latine 1
	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2300	3	H 1 j	Pratiques culturelles
	LNG	1090	3	H 1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	LNG	2011	3	H 1 j	Courants théoriques en linguistique
	PHI	1600	3	H 1 j	Descartes et la philosophie moderne
	PHI	1635	3	H 1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	1800	3	A 1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2255	3	H 1 j	Théories esthétiques
	PHI	2580	3	A 1 j	Philosophie de l'histoire
	PHI	2820	3	A 1 j	La philosophie postaristotélicienne
	SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL	2309	3	H 1 j	Connaissance et idéologie
	SOL	3301	3	A 1 j	Sociologie des productions culturelles
	SOL	3304	3	H 1 j	Sociologie cognitive
	URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Programme 1-170-4-0 Version 05

Mineur en histoire de l'art

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologies

	HAR	1030	3	A 1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	1070	3	A 1 j	Historiographie
	HAR	1075	3	A 1 j	Initiation à la recherche
	HAR	2900	3	H 1 j	Approches historiques de l'objet d'art
+	HAR	3062	3	H 1 j	Approches interdisciplinaires de l'art

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Panorama

	HAR	1140	3	H 1 j	Histoire de l'architecture : initiation
	HAR	1190	3	AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE 1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	1200D	3	AH 1	Introduction à l'art moderne

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Moyen Âge

	HAR	1080	3	H 1 j	L'art roman
	HAR	2052	3	H 1 j	Art du premier millénaire
	HAR	2070	3	A 1 j	L'art gothique
	HAR	3080	3	H 1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Renaissance

	HAR	1090	3	A 1 j	La Renaissance à Florence
	HAR	1700	3	A 1 j	Architecture de la Renaissance
	HAR	2090	3	H 1 j	La Renaissance à Rome
	HAR	2810	3	A 1 j	La Renaissance hors d'Italie
	HAR	3420	3	H 1 j	Une ville : Venise

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

XVIIe - XVIII siècles

HAR 2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
HAR 2440	3	A	1 j	La peinture du XVIIe siècle aux Pays-Bas
HAR 2445	3	H	1 j	La peinture flamande du XVIIe siècle
HAR 3131	3	H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR 3700	3	H	1 j	Architecture baroque en Europe

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Arts des Amériques

HAR 1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR 2115	3	H	1 j	Arts anciens au Québec
HAR 2195	3	A	1 j	La peinture moderne au Québec
HAR 2195D	3	AH	1	La peinture moderne au Québec
HAR 2200	3	A	1 j	Les arts précolombiens
HAR 2620	3	A	1 j	Les Amériques et l'architecture
HAR 3500	3	H	1 j	Les arts visuels au Canada

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

XIXe siècle

HAR 1130	3	A	1 j	L'école impressionniste
HAR 2165	3	H	1 j	Après l'impressionnisme
HAR 2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
HAR 2612	3	A	1 j	Villes et architectures du XIXe siècle
HAR 3040	3	A	1 j	Histoire de la critique d'art
HAR 3260	3	A	1 j	Réalisme au XIXe siècle

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

XXe siècle

HAR 1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR 1650	3	A	1 j	Le surréalisme
HAR 2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR 2500	3	A	1 j	La sculpture au XXe siècle
HAR 2850	3	A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR 2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
HAR 3220	3	H	1 j	L'art actuel
HAR 3612	3	H	1 j	Villes et architectures du XXe siècle

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Informatique

1-175-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec trois orientations : l'orientation informatique, l'orientation recherche opérationnelle et l'orientation génie logiciel.

1-175-2-0 Majeur (2 ans)
1-175-4-0 Mineur (1 an)

(Voir aussi Mathématiques et Informatique)

Perspectives professionnelles

L'informatique, c'est la mise en œuvre de méthodes scientifiques pour traiter l'information au moyen d'ordinateurs dans les domaines de la gestion des entreprises et des échanges financiers, du contrôle des robots dans les usines, de la synthèse des images pour le cinéma et la télévision, de la reconnaissance de formes sur des images satellites ou médicales, etc. La recherche opérationnelle est au carrefour de l'informatique, des mathématiques appliquées, de la gestion et du génie industriel. Elle fournit les bases rationnelles pour la prise de décision dans des contextes qui comprennent de grands ensembles de données, par exemple : comment améliorer l'efficacité d'une société tout en diminuant ses coûts de production ?

Information sur le programme

Michel Boyer (514) 343-7220
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103, 105 et 203
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La capacité d'accueil englobant les programmes de baccalauréat, de majeur et de mineur en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique, il est préférable de n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
– Quatre modules en informatique sont offerts par la Faculté des arts et des sciences et deux autres sont offerts conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'éducation permanente (voir à l'index sous « Informatique »).

Programme 1-175-1-0 Version 18

B.Sc. spécialisé en informatique

L'orientation Informatique comprend les segments 02 et 75, avec 60 crédits obligatoires, 24 à option et 6 au choix. L'orientation Recherche opérationnelle comprend les segments 02 et 76, avec 64 crédits obligatoires, 20 à option et 6 au choix. L'orientation Génie logiciel comprend les segments 02 et 77, avec 76 crédits obligatoires, 11 à option et 3 au choix.

Segment 02 Commun aux trois orientations

Bloc 02 A *obligatoire* *16 cr.*

Programmation et algorithmique

+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 02 B *obligatoire* *16 cr.*

Matériel et génie

	IFT	1214	4	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1226	4	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2240	4	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH 1 j	Génie logiciel

Bloc 02 C *obligatoire* *8 cr.*

Théorie

+	IFT	1063	4	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
+	IFT	1571	4	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle

Bloc 02 D *obligatoire* *12 cr.*

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Segment 75 Propre à l'orientation informatique

Bloc 75 A *obligatoire* *8 cr.*

Approfondissement en théorie

+	IFT	2030	4	AH 1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH 1 j	Introduction à l'informatique théorique

Bloc 75 B *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Domaines fondamentaux

+	IFT	3320	4	AH 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H 1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3902	4	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Compléments

+	IFT	3030	4	AH 1 j	Bases de données
+	IFT	3051	4	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3060	4	H 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3290	4	H 1 j	Bioinformatique
+	IFT	3401	4	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3540	4	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3901	4	A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3903	4	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques
+	IFT	3904	4	H 1 j	Conception des interfaces usagers
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 75 D *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Techniques numériques

+	IFT	2421	4	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2450	4	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3651	4	A 1 j	Modèles stochastiques

Bloc 75 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ARV	1020	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité de gestion
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	1635	3	H 1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	2005	3	H 1 j	Logique 2
	PHI	2175	3	H 1 j	Logique philosophique
	PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1 js	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 76 Propre à l'orientation recherche opérationnelle

Bloc 76 A *obligatoire* *12 cr.*

Recherche opérationnelle

+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3651	4	A 1 j	Modèles stochastiques

Bloc 76 B *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

Recherche opérationnelle et statistique

+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3540	4	A 1 j	Graphes et réseaux
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 76 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments

+ IFT	2030	4	AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+ IFT	2102	4	AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+ IFT	2421	4	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+ IFT	2450	4	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+ IFT	3030	4	AH	1 j	Bases de données
+ IFT	3051	4	AHE1	j	Projet d'informatique
+ IFT	3060	4	H	1 j	Langages de programmation et compilation
+ IFT	3162	4	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+ IFT	3200	4	H	1 j	Systèmes linéaires
+ IFT	3220	4	A	1 j	Technologie de l'Internet
+ IFT	3290	4	H	1 j	Bioinformatique
+ IFT	3320	4	AH	1 j	Téléinformatique
+ IFT	3330	4	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT	3350	4	H	1 j	Infographie
+ IFT	3370	4	A	1 j	Informatique théorique
+ IFT	3380	4	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+ IFT	3401	4	A	1 j	Algèbre numérique
+ IFT	3901	4	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT	3902	4	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+ IFT	3903	4	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques
+ IFT	3904	4	H	1 j	Conception des interfaces usagers
+ MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2

Bloc 76 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
ARV	1020	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+ ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
HEC	3015	3	AHE1	js	Management
HEC	3017	3	AHE1	js	Comptabilité de gestion
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2175	3	H	1 j	Logique philosophique
PSY	1055	3	AH	1 s	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1	js	Processus cognitifs 1
RED	2000	3	AHE1	js	Rédaction administrative
REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 77 Propre à l'orientation génie logiciel

Bloc 77 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments en informatique

+ IFT	2030	4	AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+ IFT	2102	4	AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+ IFT	3030	4	AH	1 j	Bases de données

Bloc 77 B *obligatoire* *12 cr.*

Génie logiciel

+ IFT	3901	4	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+ IFT	3902	4	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+ IFT	3903	4	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 77 C *option* *minimum 8 cr., maximum 11 cr.*

Cours complémentaires

+ IFT	2421	4	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+ IFT	2450	4	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+ IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT	3051	4	AHE1	j	Projet d'informatique
+ IFT	3060	4	H	1 j	Langages de programmation et compilation
+ IFT	3162	4	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+ IFT	3200	4	H	1 j	Systèmes linéaires
+ IFT	3220	4	A	1 j	Technologie de l'Internet
+ IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+ IFT	3290	4	H	1 j	Bioinformatique
+ IFT	3320	4	AH	1 j	Téléinformatique
+ IFT	3330	4	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+ IFT	3350	4	H	1 j	Infographie
+ IFT	3370	4	A	1 j	Informatique théorique
+ IFT	3380	4	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+ IFT	3401	4	A	1 j	Algèbre numérique
+ IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+ IFT	3540	4	A	1 j	Graphes et réseaux
+ IFT	3651	4	A	1 j	Modèles stochastiques
+ IFT	3904	4	H	1 j	Conception des interfaces usagers
+ MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+ STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 77 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Contributions d'autres disciplines

ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
ARV	1020	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+ ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
HEC	3015	3	AHE1	js	Management
HEC	3017	3	AHE1	js	Comptabilité de gestion
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2175	3	H	1 j	Logique philosophique
PSY	1055	3	AH	1 s	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1	js	Processus cognitifs 1
RED	2000	3	AHE1	js	Rédaction administrative
REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Programme 1-175-2-0 Version 10

Majeur en informatique

Ce programme totalise 28 crédits obligatoires, 29 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Programmation et algorithmique

+ IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+ IFT	1020	4	AHE1	j	Programmation 2
+ IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données

Bloc 73 B *obligatoire* *8 cr.*

Matériel et génie

IFT	1214	4	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+ IFT	1226	4	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 C *obligatoire* *8 cr.*

Théorie

+ IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
+ IFT	1571	4	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle

Bloc 73 D *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Domaines fondamentaux

+ IFT	2030	4	AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+ IFT	2102	4	AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+ IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+ IFT	2240	4	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+ IFT	2251	4	AH	1 j	Génie logiciel

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments

+ IFT	2421	4	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+ IFT	2450	4	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+ IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+ IFT	3030	4	AH	1 j	Bases de données
+ IFT	3051	4	AHE1	j	Projet d'informatique

+	IFT	3060	4	H 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3290	4	H 1 j	Bioinformatique
+	IFT	3320	4	AH 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H 1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3401	4	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3540	4	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4	A 1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3901	4	A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contribution d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ARV	1020	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité de gestion
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	1635	3	H 1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	2005	3	H 1 j	Logique 2
	PHI	2175	3	H 1 j	Logique philosophique
	PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1 js	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Programme 1-175-4-0 Version 10

Mineur en informatique

Ce programme totalise 16 crédits obligatoires, 11 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *16 cr.*

Programmation et matériel

+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
	IFT	1214	4	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1226	4	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 B *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Domaines fondamentaux

+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	2030	4	AH 1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH 1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2121	4	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2240	4	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH 1 j	Génie logiciel

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Mathématiques

+	IFT	1063	4	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

En règle générale, ce mineur ne peut être complété en un an que si un équivalent de IFT 1010 est déjà réussi. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Informatique appliquée

1-175-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Denyse Rompré (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103 ou 105
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Critères de sélection

– Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-175-5-0 Version 06

Certificat en informatique appliquée

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 24 à option et 6 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Langages de programmation

+	IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	AHE1 s	Programmation avancée en Visual Basic

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Compléments d'informatique

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1176	3	AHE1 s	Aspects avancés de Java
+	IFT	2810	3	AH 1 s	Structures de données
+	IFT	2821	3	AH 1 s	Introduction aux bases de données

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Administration des systèmes informatiques

+	IFT	2880	3	AH 1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+	IFT	3820	3	E 1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+	IFT	3830	3	H 1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+	IFT	3880	3	H 1 s	Applications distribuées

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Multimédia

+	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	A 1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	A 1 s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3	H 1 s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3	E 1 s	Animation par ordinateur

Bloc 72 E option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Recherche opérationnelle

	IFT	1850	3	AH 1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2850	3	A 1 s	Optimisation appliquée
+	IFT	3855	3	A 1 s	Optimisation de réseaux
+	IFT	3870	3	H 1 s	Logistique
+	IFT	3875	3	A 1 s	Simulation

Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Intervention psychoéducative

1-215-5-1 Certificat

Information sur le programme

Bernard Tessier (514) 343-6111, poste 2527
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Avoir une expérience appropriée à ce programme

et

– Compléter le document « Supplément à la demande d'admission »

et

– Être présentement en exercice professionnel ou avoir la possibilité d'intervenir dans un milieu pertinent au champ d'études.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Ce programme est normalement réparti sur cinq trimestres.

Programme 1-215-5-1 Version 05

Certificat en intervention psychoéducative

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la psychoéducation

	PSE	1070	3	A 1 s	Développement humain et socialisation
	PSE	1901	3	H 1 s	Champs d'étude en psychoéducation

+	PSE	2027	3	A	1 s	Action préventive et rééducative
+	PSE	3191	3	H	1 js	Synthèse de l'intervention

Bloc 80 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Fondements

	PSE	1102	3	AH	1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H	1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH	1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	AH	1 j	Écologie sociale du développement
+	PSE	1109	3	H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
+	PSE	2105	3	A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence

Bloc 80 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention

+	PSE	2111	3	H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention
+	PSE	3106	3	AH	1 js	Interventions auprès de la famille
+	PSE	3107	3	AH	1 s	Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3	A	1 j	Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3	A	1 j	Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3	AH	1 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3122	3	A	1 j	Interventions en contexte d'autorité
+	PSE	3123	3	H	1 j	L'enfant maltraité
+	PSE	3124	3	AH	1 j	Prévention des troubles de l'attachement
	SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 80 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

ANT	1982	3	AHE1	js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
GER	2021	3	AHE1	js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1		Santé mentale et vieillissement
SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux
SVS	2376	3	AE	1 j	Famille : système et structure
SVS	2804	3	H	1 s	Fonctionnement et gestion des groupes
TXM	1500	3	AHE1	js	Réadaptation des toxicomanes

Langue et civilisations anglaises

1-136-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Andrew Miller (514) 343-6239
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Réussir un test de connaissance de l'anglais.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-136-4-0 Version 02

Mineur en langue et civilisations anglaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue parlée

	ANG	1850	6	AHE1	js	Anglais intermédiaire
	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1982	3	HE	1 j	English Pronunciation
+	ANG	2051	3	AHE1	js	Anglais avancé 1
+	ANG	2052	3	HE	1 js	Anglais avancé 2
+	ANG	2053	3	H	1 j	Advanced English Grammar

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Lecture de l'anglais

	ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
	ANG	1971	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais en arts et lettres
	ANG	1972	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE	1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langue écrite

	ANG	1989	3	A	1 j	Practical English Writing 1
+	ANG	1990	3	A	1 j	Practical English Writing 2
+	ANG	1991	3	H	1 j	Business Writing 1
+	ANG	1992	3	H	1 j	Business Writing 2
+	ANG	1993	3	A	1 j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	A	1 j	Scientific Writing 2

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Civilisations anglophones

ANG	1021	3	H	1 j	Contemporary British Civilization
ANG	1022	3	H	1 j	Contemporary Canadian Civilization
ANG	1023	3	A	1 j	Contemporary American Civilization

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Initiation à la littérature

ANG	1281	3	H	1 j	Twentieth Century American Drama
ANG	1282	3	H	1 j	Twentieth Century British Drama
ANG	1320	3	A	1 j	Children's Literature in English
ANG	1321	3	H	1 j	Young Adult Literature in English
ANG	1330	3	A	1 j	The Canadian Novel
ANG	1350	3	A	1 j	The Canadian Short Story
ANG	1380	3	A	1 js	Theatre Practice in English
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1401	3	A	1	Quebec Writing in English
ANG	1600	3	A	1 j	Detective Fiction
ANG	1700	3	H	1 j	Literature and Film
ANG	1900	3	H	1 j	Introduction to English Fiction 1
ANG	1901	3	A	1 j	Introduction to English Fiction 2

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
HAR	2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR	3500	3	H	1 j	Les arts visuels au Canada
HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions

Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît suffisamment bien la langue anglaise doit remplacer les 9 crédits du bloc 73A, en tout ou en partie selon le niveau atteint, par autant de crédits choisis parmi les cours des blocs 73B, 73C ou 73F.

Langues et cultures

1-085-7-0 Module en langue et culture allemandes
1-135-7-0 Module en langue et culture anglaises
1-117-7-0 Module en langue et culture arabes
1-097-7-0 Module en langue et culture chinoises
1-097-7-1 Module en langue et culture coréennes
1-095-7-1 Module en langue et culture grecques
1-105-7-0 Module en langue et culture hispaniques
1-110-7-0 Module en langue et culture italiennes
1-097-7-2 Module en langue et culture japonaises
1-095-7-0 Module en langue et culture latines
1-092-7-0 Module en langue et culture luso-brésiliennes
1-130-7-0 Module en langue et culture néo-helléniques
1-121-7-0 Module en langue et culture russes

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Pour le module en langue et culture anglaises seulement, réussir un test de connaissance de l'anglais.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Le module peut être intégré à un programme d'études quand ce programme le prévoit.
– Le module donne lieu à une attestation spécifique lorsqu'il est suivi à l'extérieur d'un programme.

Programme 1-085-7-0 Version 00

Module en langue et culture allemandes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
	ALL	1951H	6	AHE1 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1 s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH 1 s	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE 1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE 1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H 1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE 1 s	Lecture en langue allemande 3

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ALL	1210	3	H 1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1310	3	A 1 j	Civilisation allemande (fr.)
ALL	2200	3	A 1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2212	3	H 1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
ALL	2213	3	H 1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ALL	2331	3	A 1 j	Actualités allemandes 1
ALL	3332	3	A 1 j	Actualités allemandes 2
HAR	2960	3	A 1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
HST	1942	3	H 1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2275	3	A 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale

Programme 1-135-7-0 Version 00

Module en langue et culture anglaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ANG	1011	3	AHE1 j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1 j	Composition 2 : paragraph to essay
+	ANG	1013	3	AH 1 j	Composition 3 : the essay
+	ANG	1014	3	H 1 j	Composition 4 : advanced essay writing
	ANG	1850	6	AHE1 js	Anglais intermédiaire
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
	ANG	1971	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais en arts et lettres
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANG	1975	3	HE 1 js	Lecture de l'anglais 2
	ANG	1982	3	HE 1 j	English Pronunciation
	ANG	1989	3	A 1 j	Practical English Writing 1
+	ANG	1990	3	A 1 j	Practical English Writing 2
+	ANG	1991	3	H 1 j	Business Writing 1
+	ANG	1992	3	H 1 j	Business Writing 2
+	ANG	1993	3	A 1 j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	A 1 j	Scientific Writing 2
+	ANG	2051	3	AHE1 js	Anglais avancé 1
+	ANG	2052	3	HE 1 js	Anglais avancé 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ANG	1021	3	H 1 j	Contemporary British Civilization
ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Civilization
ANG	1023	3	A 1 j	Contemporary American Civilization
ANG	1900	3	H 1 j	Introduction to English Fiction 1
ANG	1901	3	A 1 j	Introduction to English Fiction 2
LNG	1131	3	A 1 j	Linguistic Introduction to English

Test d'aptitude obligatoire pour les cours : ANG 1011, ANG 1012, ANG 1013, ANG 1014, ANG 1850, ANG 1967, ANG 1968, ANG 1969, ANG 1971, ANG 1972, ANG 1973, ANG 1974, ANG 1975, ANG 1982, ANG 1989, ANG 1990, ANG 1991, ANG 1992, ANG 1993, ANG 1994, ANG 2051, ANG 2052.

Programme 1-117-7-0 Version 00

Module en langue et culture arabes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ARA	1951	6	AH 1 s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH 1 s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH 1 s	Arabe avancé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ANT	3861	3	A 1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
ARA	1001	3	A 1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H 1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA	2050	3	AHE1 s	Littérature arabe
ARA	2060	3	E 1 s	Le monde arabe contemporain
ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
HST	2623	3	A 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
SOL	2050	3	A 1 j	Sociologie du monde arabe

Programme 1-097-7-0 Version 00

Module en langue et culture chinoises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	CHN	1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	A 2 js	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE 1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A 2 js	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE 1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE 1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Culture

AES	1010	3	H 1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	3010	3	AH 1 j	Analyse de textes chinois classiques
AES	3030	3	AH 1 j	Civilisation chinoise par les textes
ANT	3866	3	H 1 js	Aire culturelle : la Chine
CHN	2011	3	A 1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H 1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	2085	3	H 1 j	Cinéma est-asiatique
ECN	1961	3	A 1 j	Économie de l'Asie
ETA	3315	3	AHE1 js	L'éducation en Chine
GEO	3412	3	A 1 js	La Chine

HAR	2085	3	H	1 j	Art est-asiatique
HST	2619	3	A	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
JPN	2020	3	A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
LNG	3015	3	A	1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
PHI	2950	3	AH	1 j	Le confucianisme
PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	3960	3	H	1 j	Cosmologie taoïste
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
SOL	2310	3	H	1 j	Sociologie de la Chine

Programme 1-097-7-1 Version 00

Module en langue et culture coréennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	CRN	1050	6	A	1 j	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1 j	Coréen élémentaire 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture

AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
AES	3032	3	H	1 j	Analyse de la culture de la Corée
CIN	2085	3	H	1 j	Cinéma est-asiatique
ECN	1961	3	A	1 j	Économie de l'Asie
GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
HAR	2085	3	H	1 j	Art est-asiatique

Programme 1-095-7-1 Version 00

Module en langue et culture grecques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	GRC	3120	3	A	1 j	Homère, les poètes épiques et lyriques
+	GRC	3130	3	H	1 j	Historiens et géographes
+	GRC	3140	3	A	1 j	La tragédie et la comédie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Civilisation

GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-105-7-0 Version 00

Module en langue et culture hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
	ESP	1994	6	AHE1	j	Espagnol élémentaire et intermédiaire
	ESP	1994H	6	A	2 j	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+	ESP	1996	6	AH	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	2534	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

+	ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	2200	3	A	1 j	Les arts précolombiens
	HAR	3131	3	H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine

Programme 1-110-7-0 Version 00

Module en langue et culture italiennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951H	6	AHE1	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

HAR	1090	3	A	1 j	La Renaissance à Florence
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	3420	3	H	1 j	Une ville : Venise
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	1141	3	H	1 j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945

Programme 1-097-7-2 Version 00

Module en langue et culture japonaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Culture

AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
CIN	2085	3	H	1 j	Cinéma est-asiatique
ECN	1961	3	A	1 j	Économie de l'Asie
ETA	3315	3	AHE1	js	L'éducation en Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
HAR	2085	3	H	1 j	Art est-asiatique
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
JPN	2020	3	A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon

Programme 1-095-7-0 Version 00

Module en langue et culture latines

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Civilisation

GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	1011	3	A	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-092-7-0 Version 00

Module en langue et culture luso-brésiliennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	H	1 s	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	A	1 s	Portugais:communications orale et écrite

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

+	ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ECN	1971	3	H	1 j	Économie de l'Amérique latine
	HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	PTG	1210	3	A	1 s	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 s	Introduction à la culture brésilienne

Programme 1-130-7-0 Version 00

Module en langue et culture néo-helléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

GRM	1000	3	A	1 s	Introduction à l'hellénisme
GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
GRM	1100	3	H	1 s	Civilisation de la Grèce moderne
GRM	1201	3	H	1 s	Cinéma grec
POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne

Programme 1-121-7-0 Version 00

Module en langue et culture russes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	RUS	1951	6	H	1 s	Russe élémentaire
	RUS	1951H	6	AH	1 js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture

	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	HST	2212	3	H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
	POL	2280	3	AH 1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2801	3	AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
	RUS	2050	3	H 1 js	Civilisation russe

Langue, littérature et cultures anglaises

1-135-2-5 Majeur (2 ans)

Information sur le programme

Andrew Miller (514) 343-6239
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Réussir un test de connaissance de l'anglais

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-135-2-5 Version 01

Majeur en langue, littérature et cultures anglaises

Ce programme totalise 57 crédits à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Langue parlée

	ANG	1850	6	AHE1 js	Anglais intermédiaire
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1982	3	HE 1 j	English Pronunciation
+	ANG	2051	3	AHE1 js	Anglais avancé 1
+	ANG	2052	3	HE 1 js	Anglais avancé 2

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Lecture de l'anglais

	ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
	ANG	1971	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais en arts et lettres
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANG	1975	3	HE 1 js	Lecture de l'anglais 2

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue écrite

	ANG	1011	3	AHE1 j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1 j	Composition 2 : paragraph to essay
+	ANG	1013	3	AH 1 j	Composition 3 : the essay
+	ANG	1014	3	H 1 j	Composition 4 : advanced essay writing
+	ANG	1991	3	H 1 j	Business Writing 1
+	ANG	1992	3	H 1 j	Business Writing 2
+	ANG	1993	3	A 1 j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	A 1 j	Scientific Writing 2

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études linguistiques

	ANG	2020	3	A 1 j	The Languages of Literature 1400-1800
+	ANG	2053	3	H 1 j	Advanced English Grammar
	LNG	1131	3	A 1 j	Linguistic Introduction to English
+	LNG	1231	3	H 1 j	Topics in English Linguistics
+	LNG	2231	3	A 1 j	History of the English Language
+	LNG	2390	3	A 1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Civilisations anglophones

	ANG	1021	3	H 1 j	Contemporary British Civilization
	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Civilization
	ANG	1023	3	A 1 j	Contemporary American Civilization

Bloc 71 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la littérature

	ANG	1001	3	A 1 j	Introduction to English Literature 1
	ANG	1002	3	H 1 j	Introduction to English Literature 2
	ANG	1033	3	A 1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1281	3	H 1 j	Twentieth Century American Drama
	ANG	1282	3	H 1 j	Twentieth Century British Drama
	ANG	1320	3	A 1 j	Children's Literature in English
	ANG	1321	3	H 1 j	Young Adult Literature in English
	ANG	1330	3	A 1 j	The Canadian Novel
	ANG	1350	3	A 1 j	The Canadian Short Story
	ANG	1361	3	A 1 j	Colonial Visions of the Other
	ANG	1380	3	A 1 js	Theatre Practice in English
	ANG	1390	3	H 1 j	Twentieth Century Short Story
	ANG	1401	3	A 1	Quebec Writing in English
	ANG	1500	3	H 1 j	20th Century African American Literature
	ANG	1600	3	A 1 j	Detective Fiction
	ANG	1700	3	H 1 j	Literature and Film

	ANG 1900	3	H	1 j	Introduction to English Fiction 1
	ANG 1901	3	A	1 j	Introduction to English Fiction 2

Bloc 71 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Littérature dans son contexte historique

+	ANG 2012	3	A	1 j	The Modern Essay
	ANG 2031	3	H	1 j	From Pepys to Wilde
	ANG 2032	3	H	1 j	From Chaucer to Milton
	ANG 2102	3	H	1 j	Chaucer
	ANG 2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
+	ANG 2114	3	H	1 j	Shakespeare : tragedies
	ANG 2151	3	H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
	ANG 2152	3	H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900
	ANG 2161	3	A	1 j	Modern British Literature, 1900-1940
	ANG 2162	3	A	1 j	Contemporary British Literature
	ANG 2171	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
	ANG 2172	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 2
	ANG 2181	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
	ANG 2182	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 2
	ANG 2201	3	H	1 j	Literary Contexts
	ANG 2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
	ANG 2322	3	H	1 j	War, Literature, and the Arts
	ANG 2361	3	A	1 j	Post-colonial Literature in English
	ANG 2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ANG 2402	3	A	1 j	French Theory and Women's Writing

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Histoire de pays anglophones

	HST 1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
	HST 1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
	HST 1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST 2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST 2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST 2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST 2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada

Bloc 71 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	GEO 2412	3	A	1 j	Le Canada
	HAR 2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
	HAR 3500	3	H	1 j	Les arts visuels au Canada
	HST 3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
	PHI 1710	3	A	1 j	Éléments de philosophie anglo-américaine
	PHI 2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
	PHI 3710	3	A	1 j	Philosophie anglo-américaine
	POL 1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL 2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions

Les cours ANG 1011 et 1012 ne sont recevables dans le programme de majeur que s'ils sont réussis avec au moins la note B ; pour ce qui est de ANG 1013, il faudra au moins C+.

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Langue portugaise et cultures lusophones

1-091-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le Mineur en langue portugaise et cultures lusophones offre aux étudiants une bonne formation en langue portugaise (compréhension orale et écrite et expression orale et écrite). Il vise également à familiariser les étudiants avec les cultures et les littératures du Portugal et du Brésil sans oublier les autres pays lusophones d'Afrique et d'Asie. Le programme peut être combiné à d'autres programmes de mineurs ou de majeurs (littératures, histoire, etc.) pour l'obtention d'un baccalauréat. Le programme s'adresse autant à ceux qui envisagent de faire des études avancées qu'à ceux qui entendent exercer une activité professionnelle à caractère international.

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-091-4-0 Version 00

Mineur en langue portugaise et cultures lusophones

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Fondements

	PTG	1100	3 H	1 js	La lusophonie : cours synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances langagières

	PTG	1951	6 AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3 AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3 AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3 H	1 s	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3 A	1 s	Portugais:communications orale et écrite
+	PTG	2050	3 A	1 js	Portugais : langue étrangère

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures

	PTG	1210	3 A	1 s	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3 H	1 s	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3 AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3 AH	1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

+	ANT	3858	3 H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ECN	1971	3 H	1 j	Économie de l'Amérique latine
	HAR	1500	3 H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HST	1044	3 H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	LAA	1101	3 AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3 AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	3851	3 AHE	1 j	Intégration européenne

Lettres et sciences humaines

1-163-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

(Programme relevant du Département de philosophie)

Perspectives professionnelles

Ce programme forme des diplômés très polyvalents capables de répondre aux exigences du marché du travail qui demande des individus aptes à s'intégrer à des situations en constante évolution. Le diplômé pourra poursuivre des études de maîtrise dans la discipline choisie lors de la troisième année.

Information sur le programme

Fabienne Pironet (514) 343-7693
ou (514) 343-7670
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-163-1-0 Version 01

B.A. spécialisé en lettres et sciences humaines

L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 71, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire de l'art comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Études françaises comprend les

segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Littérature comparée comprend les segments 01 et 74, avec 24 crédits obligatoires, 66 à option et 0 au choix. L'orientation Philosophie comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

FAS	1010	3	A	1 j	Avènement du monde contemporain
FAS	1020	3	H	1 j	Le monde Antique
FAS	1030	3	A	1 j	Le Moyen Âge
FAS	1040	3	H	1 j	L'Europe à la Renaissance
FAS	1050	3	H	1 j	L'invention de l'homme moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Fondements

FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
PHI	1600	3	H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

L'humanité et son passé

ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
FRA	1202	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
HAR	1090	3	A	1 j	La Renaissance à Florence
HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	2070	3	A	1 j	L'art gothique
HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
HAR	2165	3	H	1 j	Après l'impressionnisme
HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1932	3	H	1 j	Le Moyen Âge occidental
HST	1942	3	H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
PHI	2800	3	H	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Science et culture

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
CIN	2025	3	A	1 j	Cinéma documentaire
FRA	3015	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
GEO	1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
HST	2521	3	HE	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
PHI	2160	3	A	1 j	Épistémologie des sciences exactes
POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Culture et différence

ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
ANT	2611	3	H	1 js	Ethnographie de la communication
ANT	2624	3	H	1 j	Langages et systèmes symboliques
ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA	2050	3	AHE	1 s	Littérature arabe
ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	2010	3	AH	1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2021	3	H	1 js	Courants du cinéma contemporain
CIN	2075	3	A	1 j	Mythologies du cinéma
CIN	2095	3	AH	1 j	Cinéma des différences
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3018	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3861	3	A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	2085	3	H	1 j	Art est-asiatique
HAR	2200	3	A	1 j	Les arts précolombiens
HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	A	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
JPN	2020	3	A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	3010	3	A	1 j	Philosophie, psychanalyse et écriture
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	2309	3	H	1 j	Connaissance et idéologie

Bloc 01 F *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1	s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 s	Allemand avancé 2
	ANG	1011	3	AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1	j	Composition 2 : paragraph to essay
+	ANG	1013	3	AH	1 j	Composition 3 : the essay
+	ANG	1014	3	H	1 j	Composition 4 : advanced essay writing
	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
+	ANG	2051	3	AHE1	js	Anglais avancé 1
+	ANG	2052	3	HE	1 js	Anglais avancé 2
	ARA	1951	6	AH	1 s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 s	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
	CRN	1050	6	A	1 j	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1 j	Coréen élémentaire 2
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AH	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé

+	ESP	2510	3	AHE	1 j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	2534	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	H	1 s	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	A	1 s	Portugais:communications orale et écrite
	RUS	1951	6	H	1 s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Segment 71 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 71 A *obligatoire* *3 cr.*

+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Méthodologie

HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
HST	2002	3	A	1 j	Initiation aux sources orales
HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST	2013	3	H	1 j	Histoire et muséologie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Antiquité - Moyen Âge

HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST	3130	3	A	1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Europe moderne et contemporaine

HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3	H	1 s	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	H	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2272	3	A	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	A	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3	A	1 j	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Canada - Québec

HST	2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	E	1 j	Nouvelle France
HST	2426	3	H	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	A	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2552	3	A	1 s	Santé et médecine au Canada
HST	3420	3	A	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H	1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Les Amériques

HST	2351	3	A	1 s	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	H	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis

Segment 72 Propre à l'orientation Histoire de l'art

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

	HAR	1070	3	A	1 j	Historiographie
	HAR	1075	3	A	1 j	Initiation à la recherche
	HAR	2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
+	HAR	3062	3	H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Moyen Âge et Renaissance

HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
HAR	1700	3	A	1 j	Architecture de la Renaissance
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	2810	3	A	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle
HAR	3420	3	H	1 j	Une ville : Venise

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XVIIe - XVIII siècles

HAR	2440	3	A	1 j	La peinture du XVIIe siècle aux Pays-Bas
HAR	2445	3	H	1 j	La peinture flamande du XVIIe siècle
HAR	3131	3	H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3700	3	H	1 j	Architecture baroque en Europe

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XIXe siècle

HAR	1130	3	A	1 j	L'école impressionniste
HAR	2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
HAR	2612	3	A	1 j	Villes et architectures du XIXe siècle
HAR	3040	3	A	1 j	Histoire de la critique d'art
HAR	3260	3	A	1 j	Réalisme au XIXe siècle

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XXe siècle

HAR	1650	3 A	1 j	Le surréalisme
HAR	2182	3 H	1 j	La peinture moderne aux Etats-Unis
HAR	2500	3 A	1 j	La sculpture au XXe siècle
HAR	2850	3 A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR	3220	3 H	1 j	L'art actuel
HAR	3612	3 H	1 j	Villes et architectures du XXe siècle

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Arts des Amériques

HAR	2115	3 H	1 j	Arts anciens au Québec
HAR	2195	3 A	1 j	La peinture moderne au Québec
HAR	2195D	3 AH	1	La peinture moderne au Québec
HAR	2620	3 A	1 j	Les Amériques et l'architecture
HAR	3500	3 H	1 j	Les arts visuels au Canada

Segment 73 Propre à l'orientation Études françaises

Bloc 73 A *obligatoire* *15 cr.*

FRA	1002	3 H	1 j	Programme individuel de lecture
FRA	1012	6 A	2 j	Études de textes
+ FRA	2000	3 A	2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA	2001	3 A	2 j	Programme de lectures critiques

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française

FRA	2100	3 A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2122	3 A	1 j	Littérature de la Renaissance
FRA	2201	3 H	1 j	Roman du XVIIe siècle
FRA	2205	3 A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
FRA	2300	3 H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	2402	3 E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2404	3 H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2504	3 H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3 A	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3 A	1 j	Poésie du XXe siècle

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	2606	3 A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3 A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3 A	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2611	3 AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2614	3 H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2615	3 H	1 j	Questions de littérature québécoise

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Approches

FRA	3016	3 A	1 j	Narratologie
FRA	3019	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3025	3 E	1 j	La littérature et les autres arts

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches

FRA	3703	3 A	1 j	Esthétique du théâtre 1
FRA	3704	3 A	1 j	Esthétique du théâtre 2
FRA	3815	3 H	1 j	L'édition : historique
FRA	3843	3 H	1 j	Auteur français 2
FRA	3881	3 H	1 j	Questions de littérature francophone 1
FRA	3882	3 A	1 j	Questions de littérature francophone 2
FRA	3892	3 A	1 j	Création littéraire 3

Segment 74 Propre à l'orientation Littérature comparée

Bloc 74 A *obligatoire* *9 cr.*

Méthodologies

LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3 A	1 js	Théories de la littérature

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

LCO	1010	3 H	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3 H	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	3050	3 H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire
LCO	3521	3 H	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire

LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	1020	3 H	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2030	3 A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3020	3 A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

ALL	2200	3 A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2212	3 H	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
ALL	2213	3 H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ALL	2250	3 H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2261	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2340	3 H	1 j	Histoire de la langue allemande
ANG	1033	3 A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	1361	3 A	1 j	Colonial Visions of the Other
ANG	2171	3 A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
ANG	2181	3 H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
ANG	2361	3 A	1 j	Post-colonial Literature in English
ANG	2401	3 A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
+ ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP	3222	3 A	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP	3242	3 H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP	3311	3 A	1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP	3312	3 H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP	3324	3 A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP	3355	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine
ITL	2120	3 H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
ITL	2880	3 AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
ITL	3070	3 AH	1 j	Courants de la littérature italienne
ITL	3130	3 H	1 js	La Renaissance italienne

Segment 75 Propre à l'orientation Philosophie

Bloc 75 A *obligatoire* *15 cr.*

PHI	1005	3 A	1 j	Logique 1
PHI	2305	3 H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3 A	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2650	3 A	1 j	Kant : Critique de la raison pure

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	2005	3 H	1 j	Logique 2
PHI	3155	3 H	1 j	Philosophie des sciences contemporaines
PHI	3365	3 H	1 j	Philosophie de la biologie
PHI	3710	3 A	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	3640	3 H	1 j	Hegel
PHI	3645	3 H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3730	3 A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3760	3 H	1 j	Heidegger

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	3625	3 H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3 A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3805	3 H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	2601	3 A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	2670	3 H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2810	3 H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	3820	3 H	1 j	La métaphysique d'Aristote

L'étudiant devra suivre au moins un cours FRA, HAR, HST, LCO et PHI dans le bloc 01B. Les 12 crédits du bloc 01 F doivent être choisis dans une seule et même langue. L'étudiant inscrit à l'orientation Histoire doit avoir accumulé à la fin de son baccalauréat un total de 33 crédits en histoire. Il sera admissible au programme de maîtrise en histoire sans propédeutique dans la mesure où il aura suivi au moins 15 crédits dans l'aire spatio-temporelle de spécialisation. L'étudiant doit prendre au minimum 6 crédits de cours HST3XXX. S'il souhaite se spécialiser sur l'antiquité ou le Moyen Âge il peut remplacer jusqu'à 6 crédits de cours HST par des cours GRC, LAT, HGL ou ETM.

Linguistique

1-180-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-180-2-0 Majeur (2 ans)
1-180-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La linguistique étudie scientifiquement le langage afin d'en connaître la structure et le fonctionnement. Comme linguiste, vous pourriez participer à l'élaboration de banques de mots ou de données linguistiques, à des recherches en traduction automatique, en intelligence artificielle ou en reconnaissance et en génération automatiques de la parole ; vous utilisez alors l'informatique et les mathématiques. Si vous préférez les textes anciens et l'évolution historique des langues, vous opterez pour la philologie. La linguistique prépare l'étudiant à occuper des fonctions en enseignement des langues dans les écoles ou dans les entreprises, à travailler au sein de conseils linguistiques d'organismes publics ou parapublics, dans le domaine de la rééducation ou dans les technologies de pointe telles que les « industries de la langue ».

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-180-1-0 Version 06

B.A. spécialisé en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 24 cr.

Connaissances de base 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances de base 2

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	H	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français

	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	2952G	3	AHE1	js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE1	js	Structuration de textes
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 70 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Langues

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1

+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
	ANG	1011	3	AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1	j	Composition 2 : paragraph to essay
	ARA	1951	6	AH	1 s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 s	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	H	1 s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Outils et applications

	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
+	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2410	3	H	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3410	3	H	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Sujets spéciaux

	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
	LNG	3015	3	A	1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
	LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Compléments en linguistique historique et philologie romane

	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
	LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
	LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3240	3	H	1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3	H	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 Y option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Formations complémentaire et connexe

	ANT	2611	3	H	1 js	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	H	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ARV	1020	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1024	3	A	1 s	Systèmes de classification
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
+	IFT	1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
	PHI	2160	3	A	1 j	Épistémologie des sciences exactes
	PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
	SOL	3302	3	H	1 j	Sociologie du langage

L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 70D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Programme 1-180-2-0 Version 05

Majeur en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 24 cr.

Connaissances de base 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Connaissances de base 2

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	H	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones

	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	2952G	3	AHE1	js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE1	js	Structuration de textes
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
	ANG	1011	3	AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1	j	Composition 2 : paragraph to essay
	ARA	1951	6	AH	1 s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 s	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	H	1 s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils et applications

	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
+	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2410	3	H	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3410	3	H	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sujets spéciaux

	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
	LNG	3015	3	A	1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
	LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments en linguistique historique et philologie romane

	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
	LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
	LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3240	3	H	1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3	H	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formations complémentaire et connexe

	ANT	2611	3	H	1 js	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	H	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ARV	1020	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1024	3	A	1 s	Systèmes de classification
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
+	IFT	1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
	PHI	2160	3	A	1 j	Épistémologie des sciences exactes
	PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
	SOL	3302	3	H	1 j	Sociologie du langage

L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Programme 1-180-4-0 Version 04

Mineur en linguistique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la linguistique 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la linguistique 2

+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la linguistique historique et à la philologie

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	2952G	3	AHE1	js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE1	js	Structuration de textes
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Outils et applications

	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
+	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2410	3	H	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3410	3	H	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Sujets spéciaux

	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Littérature comparée

1-140-2-0 Majeur (2 ans)
1-140-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Jacques Cardinal	(514) 343-2412
N.	(514) 343-7255
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-140-2-0 Version 00

Majeur en littérature comparée

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 6 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Fondements

	LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture
+	LCO	3000	3 A	1 j	Cours thématique
	LCO	3010	3 A	1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Littérature

	LCO	1010	3 H	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3 H	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	2000	3 A	1 j	Évolution du roman
	LCO	2011	3 H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	3050	3 H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Interdisciplinaire

	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3 H	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2030	3 A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3 H	1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3 A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Multidisciplinaire

	ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
	CIN	2095	3 AH	1 j	Cinéma des différences
	FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
	HAR	2750	3 A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
+	HAR	3062	3 H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
	HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3 H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	1600	3 H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
	PHI	3010	3 A	1 j	Philosophie, psychanalyse et écriture
	PHI	3250	3 A	1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3 H	1 j	Culture et société
	TRA	2115	3 HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3 H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3 A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Aires culturelles

	ALL	2212	3 H	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
	ALL	2213	3 H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
	ALL	2261	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	3262	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
	ALL	3272	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
	ANG	1033	3 A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1330	3 A	1 j	The Canadian Novel
	ANG	2361	3 A	1 j	Post-colonial Literature in English
	ANG	2401	3 A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ARA	2050	3 AHE1	s	Littérature arabe
	CHN	2011	3 A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3 H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3 H	1 j	Cinéma est-asiatique
+	ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3 AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1301	3 H	1 j	Classicismes
	FRA	1302	3 A	1 j	Modernités
	FRA	2808	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA	2809	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	FRA	2810	3 H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	GRC	1031	3 AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3 H	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2880	3 AHE1	js	L'Italie méditerranéenne
	ITL	3070	3 AH	1 j	Courants de la littérature italienne
	JPN	2020	3 A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3 A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3 H	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3 A	1 s	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3 H	1 s	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3 AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3 AH	1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1951	6 A	2 j	Allemand élémentaire
	ALL	1951H	6 AHE1	js	Allemand élémentaire
	ALL	1979	3 AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3 AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
	ANG	1967	3 AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3 AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3 AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
	ANG	1971	3 AHE1	j	Lecture de l'anglais en arts et lettres
+	ANG	1975	3 HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
	ARA	1951	6 AH	1 s	Arabe élémentaire
	CHN	1050	6 AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6 A	2 js	Chinois élémentaire 1
	CRN	1050	6 A	1 j	Coréen élémentaire 1
	CRN	1050H	6 A	2 js	Coréen élémentaire 1
	ESP	1951	6 A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3 AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3 AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6 AHE1	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6 AH	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
	GRC	1111	3 AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3 H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1010	6 A	2 s	Grec moderne élémentaire
	GRM	1010H	6 AH	1 j	Grec moderne élémentaire
	ITL	1951	6 A	2 js	Italien élémentaire
	ITL	1951H	6 AHE1	js	Italien élémentaire
	JPN	1050	6 AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6 A	2 js	Japonais élémentaire 1
	LAT	1111	3 AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3 H	1 js	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6 AH	1 js	Portugais élémentaire
	RUS	1951	6 H	1 s	Russe élémentaire
	RUS	1951H	6 AH	1 js	Russe élémentaire

Les cours du bloc 70F peuvent être remplacés par des cours de niveau supérieur enseignés dans une langue étrangère.
On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux (2) langues consacre les 6 crédits de cours aux choix à l'apprentissage d'une troisième langue. L'étudiant doit avoir initialement la connaissance passive de l'anglais.

Programme 1-140-4-0 Version 01

Mineur en littérature comparée

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 18 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Méthodologies

	LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	H	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature
LCO	3050	3	H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire

ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
CIN	2095	3	AH	1 j	Cinéma des différences
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	1020	3	H	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine
PHI	1600	3	H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature
SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

ALL	2212	3	H	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
ALL	2213	3	H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ANG	2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
ANG	2361	3	A	1 j	Post-colonial Literature in English
ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
ARA	2050	3	AHE	1 s	Littérature arabe
CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	2085	3	H	1 j	Cinéma est-asiatique
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
JPN	2020	3	A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	3521	3	H	1 j	Littératures italiennes et comparées
QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
RUS	3089	3	A	1 s	Aperçu de la littérature russe 1

L'étudiant qui ne possède pas une troisième langue est invité à utiliser les 6 crédits au choix pour s'initier à une langue étrangère.

Littérature comparée et Philosophie

1-142-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de littérature comparée)

Information sur le programme

Jacques Cardinal	(514) 343-2412
N.	(514) 343-7255
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-142-1-0 Version 00

B.A. spécialisé bidisciplinaire en Littérature comparée et Philosophie

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Parmi ses 45 crédits à option, l'étudiant doit prendre 18 crédits dans les blocs 70 B, 70 C, et 70 D et 15 crédits dans les blocs 70 F, 70 G, 70 H et 70 I.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *39 cr.*

Fondements

LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1020	3	H	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
PHI	1620	3	H	1 j	Fondements de l'éthique philosophique

PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	H	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3050	3	H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles (littérature comparée)

ALL	2212	3	H	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
ALL	2213	3	H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ANG	2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
ANG	2361	3	A	1 j	Post-colonial Literature in English
ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
ARA	2050	3	AHE1	s	Littérature arabe
CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	2085	3	H	1 j	Cinéma est-asiatique
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
JPN	2020	3	A	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	A	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	3521	3	H	1 j	Littératures italiennes et comparées
QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
RUS	3089	3	A	1 s	Aperçu de la littérature russe 1

Bloc 70 E *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langues

ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+ ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+ ALL	1955	3	AHE1	s	Allemand avancé 1
+ ALL	1956	3	AH	1 s	Allemand avancé 2
ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+ ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+ ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+ ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
ANG	1011	3	AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
+ ANG	1012	3	AHE1	j	Composition 2 : paragraph to essay
+ ANG	1013	3	AH	1 j	Composition 3 : the essay
+ ANG	1014	3	H	1 j	Composition 4 : advanced essay writing
ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+ ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
+ ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
+ ANG	2051	3	AHE1	js	Anglais avancé 1
+ ANG	2052	3	HE	1 js	Anglais avancé 2
ARA	1951	6	AH	1 s	Arabe élémentaire
+ ARA	1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
+ ARA	1953	3	AH	1 s	Arabe avancé
CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
CHN	1050H	6	A	2 js	Chinois élémentaire 1
+ CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+ CHN	1060H	6	A	2 js	Chinois élémentaire 2
+ CHN	1075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+ CHN	1085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+ CHN	2050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+ CHN	2060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+ CHN	2070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+ CHN	2080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
+ ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+ ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
+ ESP	1996	6	AH	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+ ESP	2534	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
+ GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+ GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+ GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+ ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
JPN	1050H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 1
+ JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+ JPN	1060H	6	A	2 js	Japonais élémentaire 2
+ JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+ JPN	1075H	6	A	2 js	Japonais intermédiaire 1
+ JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+ JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+ JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+ JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+ JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2
+ LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+ LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+ LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	3710	3	A	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie (philosophie)

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2601	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	H	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	La philosophie postaristotélicienne
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	H	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie éthico-politique (philosophie)

PHI	1420	3	A	1 j	Philosophie politique
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	A	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2680	3	A	1 j	Siècle des Lumières : aspects politiques
PHI	2690	3	H	1 js	Philosophie du droit
PHI	3460	3	H	1 js	Théories de l'État moderne
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3680	3	A	1 j	Marx
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Philosophie continentale (philosophie)

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2020	3	A	1 j	L'héritage nietzschéen en France
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2750	3	AH	1 j	Husserl et la phénoménologie
PHI	3010	3	A	1 j	Philosophie, psychanalyse et écriture
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3730	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger

L'étudiant doit choisir les 12 crédits dans une seule langue parmi celles proposées du bloc 70 E. 6 crédits feront partie des 42 crédits en littérature comparée et 6 crédits feront partie des 42 crédits en philosophie. L'étudiant qui maîtrise seulement deux langues doit consacrer les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Mathématiques

1-190-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec six orientations : l'orientation actuariat, l'orientation actuariat CO-OP, l'orientation mathématiques pures et appliquées, l'orientation sciences mathématiques, l'orientation statistique et l'orientation statistique CO-OP.

1-190-2-0 Majeur (2 ans)
1-190-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Il y a trois grandes orientations en mathématiques : l'actuariat, la statistique et les mathématiques pures et appliquées. L'actuaire est un spécialiste de la planification et du contrôle du risque. Les employeurs sont les compagnies d'assurances et les entreprises financières, les firmes de consultants, la grande et la moyenne entreprise et le gouvernement. Le statisticien cherche à comprendre les phénomènes dans lesquels le hasard intervient afin d'établir, à partir d'observations, les prévisions les plus justes. On le retrouve dans l'industrie, les agences gouvernementales et les firmes de consultants. En mathématiques pures et appliquées, les débouchés sont dans l'industrie des techniques avancées (aérospatiale et électronique), les équipes de recherche (modélisation en biologie, en économie, etc.), les marchés financiers et les entreprises (planification des opérations et optimisation des profits), ainsi que l'enseignement aux niveaux collégial et universitaire.

Information sur le programme

Véronique Hussin (514) 343-6985
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103, 105 et 203
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– La qualité du dossier du candidat au baccalauréat ou au majeur sera déterminante pour son admissibilité à ces programmes ou au mineur. Après une année d'études, le candidat admis au mineur pourra transférer au baccalauréat spécialisé ou au majeur selon les résultats obtenus.
– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-190-1-0 Version 12

B.Sc. spécialisé en mathématiques

L'orientation Actuariat comprend les segments 02 et 75, avec 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. L'orientation Actuariat CO-OP comprend les segments 02 et 76, avec 66 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. Les étudiants doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme MAT 3001 (Stage 3) et MAT 3002 (Stage 4). L'orientation Mathématiques pures et appliquées comprend les segments 02 et 77, avec 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. L'orientation Sciences Mathématiques comprend les segments 02 et 78, avec 33 crédits obligatoires, 48 à option et 9 au choix. L'orientation Statistique comprend les segments 02 et 79, avec 60 crédits obligatoi-

res, 27 à option et 3 au choix. L'orientation Statistique CO-OP comprend les segments 02 et 80, avec 66 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. Les étudiants doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme MAT 3001 (Stage 3) et MAT 3002 (Stage 4).

Segment 02 Commun aux six orientations

Bloc 02 A *obligatoire* *30 cr.*

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en C et en VB
	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Segment 75 Propre à l'orientation Actuariat

Bloc 75 A *obligatoire* *30 cr.*

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

	ACT	6220	3	A 1 j	Finance mathématique 1
+	MAT	1240	3	H 1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2250	3	A 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2284	3	H 1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3251	3	A 1 j	Théorie du risque
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques et de statistique

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
	MAT	6717	3	AH 1	Probabilités
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 75 C *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Compléments d'actuariat

	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
+	MAT	2251	3	HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
+	MAT	3201	3	A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
	MAT	3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie

Bloc 75 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3700	4	H 1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
	GIN	3065	3	A 1 j	Analyse des risques technologiques
+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles

Segment 76 Propre à l'orientation Actuariat CO-OP

Bloc 76 A *obligatoire* *30 cr.*

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

	ACT	6220	3	A 1 j	Finance mathématique 1
+	MAT	1240	3	H 1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2250	3	A 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2284	3	H 1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3251	3	A 1 j	Théorie du risque
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 76 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques et de statistique

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
	MAT	6717	3	AH 1	Probabilités
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 76 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Compléments d'actuariat

	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
+	MAT	2251	3	HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	3201	3	A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
	MAT	3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie

Bloc 76 D *obligatoire* *6 cr.*

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2

Bloc 76 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3700	4	H 1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
	GIN	3065	3	A 1 j	Analyse des risques technologiques
+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles

Segment 77 Propre à l'orientation Mathématiques pures et appliquées

Bloc 77 A *obligatoire* *33 cr.*

Analyse, algèbre et géométrie

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1

+	MAT	2466	3	A 1	js Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A 1	j Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1	j Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1	j Processus stochastiques

Bloc 77 B option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Compléments mathématiques 1

	MAT	2000	3	AHE1	j Stage 1
+	MAT	2450	3	H 1	j Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H 1	j Histoire des mathématiques

Bloc 77 C option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Compléments mathématiques 2

	MAT	3000	3	AHE1	j Stage 2
+	MAT	3060	3	A 1	j Logique
+	MAT	3162	3	H 1	j Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A 1	j Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H 1	j Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1	j Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A 1	j Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1	j Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1	j Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A 1	j Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H 1	j Laboratoire de mathématiques
	MAT	4000	3	AHE1	j Mémoire de fin d'études
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
	MAT	6717	3	AH 1	Probabilités

Bloc 77 Y option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE1	j Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1	js Écologie générale
	BIO	3042	3	H 1	j Dynamique des populations
	ECN	1000	3	AHE1	j Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1	j Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1	j Comptabilité 1
+	ECN	3700	4	H 1	j Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E 1	s Économie financière
	GEO	1312	3	A 1	js Géographie et environnement
	GEO	2122	3	A 1	js Climatologie
+	GEO	2312	3	H 1	j Gestion des ressources
+	GEO	2512	3	A 1	j Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H 1	j Télédétection numérique
+	GEO	3142	3	H 1	j Hydrologie
+	IFT	1010	4	AH 1	j Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1	j Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1	j Structures de données
+	IFT	2121	4	AH 1	j Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2504	4	A 1	j Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3240	4	H 1	j Simulation et modèles
+	IFT	3512	4	H 1	j Techniques d'optimisation 2
+	PHY	1620	3	AH 1	j Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1	j Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1	j Relativité 1
+	PHY	3070	3	H 1	j Relativité 2
+	PHY	3080	3	A 1	j Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H 1	j Mécanique classique 2
+	STT	2000	3	A 1	j Échantillonnage
+	STT	2100	3	H 1	j Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1	j Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1	j Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1	j Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A 1	j Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1	j Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE 1	j Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A 1	j Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1	j Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1	j Biostatistique
+	STT	3700	3	H 1	j Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1	j Laboratoire de statistique

Segment 78 Propre à l'orientation Sciences mathématiques

Bloc 78 A obligatoire 3 cr.

Compléments

+	MAT	1410	3	AH 1	j Calcul 2

Bloc 78 B option minimum 36 cr., maximum 39 cr.

Compléments mathématiques

	ACT	6220	3	A 1	j Finance mathématique 1
	ACT	6230	3	H 1	j Finance mathématique 2
+	IFT	1571	4	AH 1	j Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2504	4	A 1	j Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H 1	j Techniques d'optimisation 2
	MAT	1101	3	H 1	j Mathématiques fondamentales
+	MAT	1240	3	H 1	j Mathématiques financières
	MAT	1301	3	A 1	j Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	A 1	j Géométrie euclidienne
	MAT	2000	3	AHE1	j Stage 1
+	MAT	2050	3	AH 1	j Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1	j Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1	j Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1	j Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1	j Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1	j Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H 1	j Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A 1	js Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H 1	j Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A 1	j Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1	j Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1	j Processus stochastiques
	MAT	3000	3	AHE1	j Stage 2
+	MAT	3060	3	A 1	j Logique
+	MAT	3162	3	H 1	j Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A 1	j Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H 1	j Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1	j Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A 1	j Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1	j Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1	j Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A 1	j Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H 1	j Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A 1	j Échantillonnage
+	STT	2100	3	H 1	j Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1	j Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1	j Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1	j Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A 1	j Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1	j Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE 1	j Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A 1	j Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1	j Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1	j Biostatistique
+	STT	3700	3	H 1	j Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1	j Laboratoire de statistique

Bloc 78 Y option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1	js Anglais intermédiaire 1
	BIO	1203	3	AHE1	j Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1	js Écologie générale
	BIO	3042	3	H 1	j Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H 1	j Physicochimie générale
+	CHM	2482	3	A 1	j Chimie physique moléculaire 1
+	CHM	2484	3	H 1	j Chimie physique moléculaire 2
	DMO	1000	3	AH 1	js Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1	j Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1	j Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1	j Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1	j Comptabilité 1
+	ECN	3700	4	H 1	j Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E 1	s Économie financière
	GEO	1312	3	A 1	js Géographie et environnement
	GEO	2122	3	A 1	js Climatologie
+	GEO	2312	3	H 1	j Gestion des ressources

+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H	1 j	Télédétection numérique
+	GEO	3142	3	H	1 j	Hydrologie
	GIN	3030	3	A	1 j	Gestion et assurance de la qualité
	GIN	3032	3	A	1 j	Fiabilité technique et humaine
	GIN	3065	3	A	1 j	Analyse des risques technologiques
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	HEC	3017	3	AHE1	js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	H	1 j	Philosophie des sciences contemporaines
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 79 Propre à l'orientation Statistique

Bloc 79 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques

Bloc 79 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 79 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques

+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles

Bloc 79 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 js	Analyse appliquée
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I

Bloc 79 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

+	MAT	1240	3	H	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2250	3	A	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2251	3	HE	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	2284	3	H	1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	3201	3	A	1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+	MAT	3251	3	A	1 j	Théorie du risque
	MAT	3281	3	H	1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A	1 j	Modèles en assurance IARD

Bloc 79 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 1

	MAT	2000	3	AHE1	j	Stage 1
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée

Bloc 79 G *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 2

	GIN	3031	3	A	1 j	Contrôle statistique des processus
	MAT	3000	3	AHE1	j	Stage 2
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique

Bloc 79 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	3042	3	H	1 j	Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
+	CHM	2482	3	A	1 j	Chimie physique moléculaire 1
+	CHM	2484	3	H	1 j	Chimie physique moléculaire 2
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GIN	3030	3	A	1 j	Gestion et assurance de la qualité
	GIN	3032	3	A	1 j	Fiabilité technique et humaine
	GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A	1 j	Géologie du Quaternaire
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2

Segment 80 Propre à l'orientation Statistique CO-OP

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 80 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques

+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 js	Analyse appliquée
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I

Bloc 80 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

+	MAT	1240	3	H	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2250	3	A	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2251	3	HE	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	2284	3	H	1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	3201	3	A	1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+	MAT	3251	3	A	1 j	Théorie du risque
	MAT	3281	3	H	1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A	1 j	Modèles en assurance IARD

Bloc 80 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments en probabilités et statistique

	GIN	3031	3	A	1 j	Contrôle statistique des processus
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique

Bloc 80 G *obligatoire* *6 cr.*

	MAT	2000	3	AHE	1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE	1 j	Stage 2

Bloc 80 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE	1 j	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	3042	3	H	1 j	Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
+	CHM	2482	3	A	1 j	Chimie physique moléculaire 1
+	CHM	2484	3	H	1 j	Chimie physique moléculaire 2
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GIN	3030	3	A	1 j	Gestion et assurance de la qualité
	GIN	3032	3	A	1 j	Fiabilité technique et humaine
	GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A	1 j	Géologie du Quaternaire
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2

Programme 1-190-2-0 Version 10

Majeur en mathématiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 24 à option et 6 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

Éléments

+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en C et en VB
	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH	1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	1720	4	AH	1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 21 cr., maximum 22 cr.*

Compléments

	ACT	6220	3	A	1 j	Finance mathématique 1
	ACT	6230	3	H	1 j	Finance mathématique 2
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	MAT	1240	3	H	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 js	Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A	1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A	1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 4 cr.*

	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	3042	3	H	1 j	Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
+	CHM	2482	3	A	1 j	Chimie physique moléculaire 1
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A	1 j	Géologie du Quaternaire
+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	H	1 j	Philosophie des sciences contemporaines
+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2

Programme 1-190-4-0 Version 09

Mineur en mathématiques

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 6 à option et 2 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *22 cr.*

Éléments

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments

+	IFT	1571	4	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en C et en VB
	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1240	3	H 1 j	Mathématiques financières
	MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	A 1 j	Géométrie euclidienne
+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Disciplines connexes

	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie générale
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1850	3	AH 1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1

S'il y avait passage du mineur au majeur ou au spécialisé, le cours IFT 1850 y serait transféré comme cours au choix.

Mathématiques et Économie

1-193-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de sciences économiques)

Perspectives professionnelles

La combinaison des cours dans ces deux domaines fournit à l'étudiant un bagage important d'outils techniques qui lui serviront dans des sphères d'application telles que la finance, la fiscalité ou l'économétrie. Le diplômé sera alors apte à résoudre des problèmes mathématiquement complexes dans ces domaines. On le retrouve dans les entreprises privées, les centres de recherche et les gouvernements provinciaux et fédéral. Le bachelier est admissible au programme de maîtrise en sciences économiques ou mathématiques.

Information sur le programme

Benoit Perron (514) 343-2126
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103, 105 et 203
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-193-1-0 Version 06

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie

Ce programme totalise 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *56 cr.*

Bases de mathématiques et d'économie

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 13 cr.*

Perfectionnement en mathématiques et statistique

+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A 1 js	Analyse appliquée
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6717	3	AH 1	Probabilités
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Perfectionnement en économie

	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	AE 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	3013	3	A 1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	H 1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	A 1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H 1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	H 1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3080	3	A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	A 1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	H 1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H 1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H 1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	A 1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	H 1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	H 1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	H 1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H 1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H 1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A 1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A 1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A 1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3949	3	H 1 j	Atelier en économétrie appliquée
+	ECN	3950	3	A 1 j	Atelier en économie appliquée
+	ECN	3995	3	AHE1 j	Stage
	ECN	6013	3	A 1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A 1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH 1	Éléments d'économétrie

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Informatique

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en C et en VB

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 4 cr.*

Optimisation

+	ECN	3075	3	H 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation

Bloc 70 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
	ANG	1011	3	AHE1 j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1 j	Composition 2 : paragraph to essay
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ou MAT. Dans le cadre du bloc 70C, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au mois 3,3 pourraient, après étude de leur dossier, être autorisés à s'inscrire à au plus deux des trois cours ECN6013 (Éléments de microéconomie), ECN6118 (Éléments de macroéconomie) et ECN6350 (Éléments d'économétrie).

Mathématiques et Informatique

1-191-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département d'informatique et de recherche opérationnelle)

Perspectives professionnelles

Le diplômé qui possède une solide formation en mathématiques et en informatique se dirige soit vers les études aux cycles supérieurs en mathématiques ou en informatique, soit vers le marché du travail, dans les secteurs requérant des aptitudes à résoudre des problèmes mathématiquement complexes.

Information sur le programme

Michel Boyer (514) 343-7220
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103, 105 et 203
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La capacité d'accueil englobant les programmes de baccalauréat, de majeur et de mineur en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire mathématiques et informatique, il est préférable de n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
– Quatre modules en informatique sont offerts par la Faculté des arts et des sciences et deux autres sont offerts conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'éducation permanente (voir à l'index sous « Informatique » ou sous « Sciences pures et appliquées »).

Programme 1-191-1-0 Version 08

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique

Ce programme totalise 49 crédits obligatoires, 35 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de cours de niveau 3000, librement répartis entre les sigles IFT et MAT.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *31 cr.*

Bases de mathématiques et d'informatique

+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1214	4	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
	MAT	1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *obligatoire* *18 cr.*

Perfectionnement en mathématiques et informatique

+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	1720	4	AH	1 j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2

Bloc 70 C *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Informatique

+	IFT	2030	4	AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2421	4	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2450	4	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2

Bloc 70 D *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Informatique

+	IFT	1226	4	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2240	4	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH	1 j	Génie logiciel
+	IFT	3030	4	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3051	4	AHE	1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3162	4	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H	1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3320	4	AH	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H	1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3401	4	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3540	4	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4	A	1 j	Modèles stochastiques

Bloc 70 E *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Mathématiques

+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A	1 js	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Le bloc 70A constitue la première année d'études. La répartition des cours entre la deuxième et la troisième année d'études n'est restreinte que par les préalables.

Mathématiques et Physique

1-192-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de physique)

Perspectives professionnelles

Le physicien mathématicien cherche dans les mathématiques une description des phénomènes naturels. La formation, exigeante et rigoureuse, le prépare pour des études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines, mais aussi pour des emplois dans des secteurs de haute technologie où des problèmes mathématiquement complexes doivent être résolus : gestion et optimisation de réseaux, programmation scientifique, etc.

Information sur le programme

Richard Leonelli (514) 343-7274
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-192-1-0 Version 10

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Physique

Ce programme totalise 68 crédits obligatoires, 19 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *34 cr.*

Éléments mathématiques

	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2466	3	A 1 js	Analyse appliquée

Bloc 70 B *obligatoire* *34 cr.*

Physique fondamentale

	PHY	1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique
+	PHY	3813	4	A 1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments de mathématiques 1

+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de physique 1

+	PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H 1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A 1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 10 cr.*

Compléments de physique 2

+	PHY	3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3	A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4	A 1 j	Électromagnétisme avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques

+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles

Pour être admis aux études supérieures en physique l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441 et PHY 3813.

Multimédia

1-175-7-4 Module

Information sur le programme

Denyse Rompré (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Avoir réussi l'un des cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103 ou 105
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

et

– Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire
  ou
  Avoir une formation initiale en programmation
  ou
  Avoir une expérience appropriée à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans

le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Critères de sélection

– Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-4 Version 01

Module en multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

+	IFT	1146	3	AHE1	js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	A 1	j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	2720	3	AHE1	s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	A 1	s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3	H 1	s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3	E 1	s	Animation par ordinateur

Philologie française et romane

1-180-4-1 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-180-4-1 Version 00

Mineur en philologie française et romane

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Fondements méthodologiques et formation de base

	LNG	1050	3	A 1	j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A 1	j	Histoire de la langue française
+	LNG	2650	3	A 1	j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	3240	3	H 1	j	Philologie romane

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Compléments de base

+	ETM	2200	3	A 1	j	Latin médiéval 1
+	ETM	3200	3	H 1	j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2100	3	A 1	j	Littérature médiévale
	HST	2001	3	H 1	s	Paléographie
+	LNG	2660	3	A 1	j	Philologie occitane
	LNG	2750	3	A 1	j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H 1	j	Linguistique historique : introduction
+	LNG	3600	3	H 1	j	Philologie 2 : ancien et moyen français
	PHI	1860	3	H 1	j	Introduction à la philosophie médiévale
	TRA	2115	3	HE 1	j	Histoire de la traduction

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littératures

+	ESP	3212	3	H 1	j	Littérature espagnole du Moyen Âge
	ETM	2106	3	A 1	js	Littérature latine médiévale
	FRA	2002	3	A 2	j	Les écrivains et la langue
	FRA	2101	3	H 1	j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	3023	3	H 1	js	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3025	3	E 1	j	La littérature et les autres arts
	GRC	1031	3	AE 1	j	Introduction à la littérature grecque
	ITL	1141	3	H 1	j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	3130	3	H 1	js	La Renaissance italienne
	LAT	1031	3	H 1	j	Histoire de la littérature latine
	PHI	3250	3	A 1	j	Esthétique de la littérature

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Histoire

	ETM	2102	3	A 1	j	Les institutions médiévales
+	ETM	3202	3	H 1	j	Initiation aux sources médiévales
	HST	1932	3	H 1	j	Le Moyen Âge occidental
	HST	2125	3	A 1	s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H 1	j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	A 1	j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A 1	j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et Théologie

	PHI	2865	3 A	1 j	Auteurs médiévaux
	PHI	3730	3 A	1 j	Herméneutique philosophique 1
	THS	1000	3 AHE1	js	Histoire du christianisme

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art

	HAR	1080	3 H	1 j	L'art roman
	HAR	2070	3 A	1 j	L'art gothique
	HAR	3080	3 H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1979	3 AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3 AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3 H	1 s	Lecture en langue allemande 2
	ESP	1991	6 AHE1	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6 AH	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	3517	3 H	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3518	3 H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ETM	2201	3 H	1 j	Latin médiéval 2
	GRC	1111	3 AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
	ITL	1010	6 A	1 j	Italien élémentaire
+	ITL	1020	3 A	1 j	Italien intermédiaire
+	ITL	1030	3 A	1 j	Italien avancé
	LAT	1111	3 AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3 H	1 js	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6 AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3 AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3 AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Civilisation

	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	ESP	1215	3 A	1 j	Civilisation espagnole
	ITL	2190	3 H	1 j	Société et culture en Italie
	LNG	2225	3 A	1 j	Historia de la lengua espanola
	PTG	1210	3 A	1 s	Introduction à la culture portugaise

Philosophie

1-195-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-195-2-0 Majeur (2 ans)
1-195-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le programme prépare principalement à l'enseignement de niveau collégial ou universitaire. Cependant, on retrouve des diplômés à des postes de direction dans le journalisme, les communications, l'administration publique, la politique, la diplomatie, l'éducation, etc.

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis (514) 343-2029
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-195-1-0 Version 09

B.A. spécialisé en philosophie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 63 à option et 6 au choix.

Segment 83

Bloc 83 A *obligatoire* *21 cr.*

Bases de la philosophie

PHI	1005	3 A	1 j	Logique 1
PHI	1420	3 A	1 j	Philosophie politique
PHI	1520	3 H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3 H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
PHI	1620	3 H	1 j	Fondements de l'éthique philosophique
PHI	1710	3 A	1 j	Éléments de philosophie anglo-américaine
PHI	1800	3 A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 83 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments : pensée scientifique

PHI	1130	3 H	1 j	Analyse du discours scientifique
PHI	1300	3 A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1635	3 H	1 j	Philosophie de l'esprit

Bloc 83 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments thématiques

PHI	1200	3 A	1 j	Anthropologie philosophique
PHI	1205	3 H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3 H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1400	3 AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
PHI	1860	3 H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale

Bloc 83 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 1

PHI	2800	3 H	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3 H	1 j	Philosophie grecque : Aristote

PHI	2820	3	A	1 j	La philosophie postaristotélicienne
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux

Bloc 83 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 2

PHI	2601	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 83 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et sciences humaines

PHI	2020	3	A	1 j	L'héritage nietzschéen en France
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2750	3	AH	1 j	Husserl et la phénoménologie
PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 83 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie éthico-politique

PHI	2315	3	A	1 j	Anthropologie et bioéthique
PHI	2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	A	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2680	3	A	1 j	Siècle des Lumières : aspects politiques
PHI	2690	3	H	1 js	Philosophie du droit

Bloc 83 H *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
PHI	2160	3	A	1 j	Épistémologie des sciences exactes
PHI	2175	3	H	1 j	Logique philosophique
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance

Bloc 83 I *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Cours approfondis

PHI	3005	3	A	1 j	Logique 3
PHI	3010	3	A	1 j	Philosophie, psychanalyse et écriture
PHI	3155	3	H	1 j	Philosophie des sciences contemporaines
PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature
PHI	3365	3	H	1 j	Philosophie de la biologie
PHI	3460	3	H	1 js	Théories de l'État moderne
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	A	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3680	3	A	1 j	Marx
PHI	3710	3	A	1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI	3730	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	H	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3925	3	A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 83 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie orientale

PHI	2950	3	AH	1 j	Le confucianisme
PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	3960	3	H	1 j	Cosmologie taoïste

Bloc 83 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+ ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+ ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+ ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
+ ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
ARA	1951	6	AH	1 s	Arabe élémentaire
+ ARA	1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
+ ARA	1953	3	AH	1 s	Arabe avancé
+ CHN	1075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+ CHN	1085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+ CHN	2070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+ CHN	2080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+ GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue latine 2

Bloc 83 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 14 cr.*

Initiations complémentaires

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
COM	1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+ ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN	1600	3	H	1 j	Histoire de la pensée économique
ETM	2006	3	AH	1 j	Les Juifs au Moyen Âge
FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3019	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
+ GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+ GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
HAR	2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
HAR	3040	3	A	1 j	Histoire de la critique d'art
HAR	3260	3	A	1 j	Réalisme au XIXe siècle
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
HST	1942	3	H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
+ IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+ IFT	1020	4	AHE1	j	Programmation 2
+ IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature
LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
MAT	1000	4	AHE1	j	Analyse 1
MAT	1101	3	H	1 j	Mathématiques fondamentales
+ MAT	1720	4	AH	1 j	Probabilités
+ MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+ PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
PHY	1901	3	AH	1 j	Mécanique et physique moderne
+ POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
PSY	1055	3	AH	1 s	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1	js	Processus cognitifs 1
PSY	1085	3	AHE1	j	Les grands processus d'apprentissage
PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
PSY	1990	3	A	1 j	Développement du jugement moral
PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie

	SOL	1006	3	H	1 j	Marx
	SOL	2016	3	A	1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber
+	SOL	3008	3	H	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	H	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3095	3	H	1 j	Sociologie compréhensive

Durant sa première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 83 A, 83 B et 83 C. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PHI.

Programme 1-195-2-0 Version 09

Majeur en philosophie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix.

Segment 84

Bloc 84 A *obligatoire* *21 cr.*

Bases de la philosophie

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1420	3	A	1 j	Philosophie politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
PHI	1620	3	H	1 j	Fondements de l'éthique philosophique
PHI	1710	3	A	1 j	Éléments de philosophie anglo-américaine
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 84 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments : pensée scientifique

PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit

Bloc 84 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments thématiques

PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale

Bloc 84 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 1

PHI	2800	3	H	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	La philosophie postaristotélicienne
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux

Bloc 84 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 2

PHI	2601	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 84 F *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Philosophie et sciences humaines

PHI	2020	3	A	1 j	L'héritage nietzschéen en France
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2750	3	AH	1 j	Husserl et la phénoménologie
PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 84 G *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Philosophie éthico-politique

PHI	2315	3	A	1 j	Anthropologie et bioéthique
PHI	2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	A	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2680	3	A	1 j	Siècle des Lumières : aspects politiques
PHI	2690	3	H	1 js	Philosophie du droit

Bloc 84 H *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
PHI	2160	3	A	1 j	Épistémologie des sciences exactes
PHI	2175	3	H	1 j	Logique philosophique
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance

Bloc 84 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cours approfondis

PHI	3005	3	A	1 j	Logique 3
PHI	3010	3	A	1 j	Philosophie, psychanalyse et écriture
PHI	3155	3	H	1 j	Philosophie des sciences contemporaines
PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature
PHI	3365	3	H	1 j	Philosophie de la biologie
PHI	3460	3	H	1 js	Théories de l'État moderne
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	A	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3680	3	A	1 j	Marx
PHI	3710	3	A	1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI	3730	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	H	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3925	3	A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 84 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie orientale

PHI	2950	3	AH	1 j	Le confucianisme
PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	3960	3	H	1 j	Cosmologie taoïste

Bloc 84 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 11 cr.*

Initiations complémentaires

	AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	COM	1300	3	AH	1 js	Théories de la communication
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ECN	1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	H	1 j	Histoire de la pensée économique
	ETM	2006	3	AH	1 j	Les Juifs au Moyen Âge
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
	FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
	FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
	FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3019	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
	GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman

	HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
	HAR	2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
	HAR	3040	3	A	1 j	Histoire de la critique d'art
	HAR	3260	3	A	1 j	Réalisme au XIXe siècle
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1942	3	H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Initiation : programmation C
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3010	3	A	1 js	Théories de la littérature
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H	1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1720	4	AH	1 j	Probabilités
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
	PHY	1901	3	AH	1 j	Mécanique et physique moderne
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	PSY	1055	3	AH	1 s	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE	1 js	Processus cognitifs 1
	PSY	1085	3	AHE	1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1115	3	AHE	1 js	Psychopathologie : introduction
	PSY	1990	3	A	1 j	Développement du jugement moral
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
	SOL	1006	3	H	1 j	Marx
	SOL	2016	3	A	1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber
+	SOL	3008	3	H	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	H	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3095	3	H	1 j	Sociologie compréhensive

Durant sa première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 84 A, 84 B et 84 C. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PHI.

Programme 1-195-4-0 Version 03

Mineur en philosophie

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 85

Bloc 85 A obligatoire 6 cr.

Bases de la philosophie

PHI	1600	3	H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 85 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Compléments de base

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
PHI	1420	3	A	1 j	Philosophie politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1620	3	H	1 j	Fondements de l'éthique philosophique
PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	1710	3	A	1 j	Éléments de philosophie anglo-américaine
PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale

Bloc 85 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie 1

PHI	2800	3	H	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	La philosophie postaristotélicienne
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux

Bloc 85 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire de la philosophie 2

PHI	2601	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 85 E option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et sciences humaines

PHI	2020	3	A	1 j	L'héritage nietzschéen en France
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2750	3	AH	1 j	Husserl et la phénoménologie
PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 85 F option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Philosophie éthico-politique

PHI	2315	3	A	1 j	Anthropologie et bioéthique
PHI	2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	A	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2680	3	A	1 j	Siècle des Lumières : aspects politiques
PHI	2690	3	H	1 js	Philosophie du droit

Bloc 85 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et pensée scientifique

PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
PHI	2160	3	A	1 j	Épistémologie des sciences exactes
PHI	2175	3	H	1 j	Logique philosophique
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance

Bloc 85 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Philosophie orientale

PHI	2950	3	AH	1 j	Le confucianisme
PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise

Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PHI.

Physique

1-200-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation avec stages

1-200-2-0 Majeur (2 an)
1-200-4-0 Mineur (1 an)
(voir aussi Mathématique et Physique)

Perspectives professionnelles

La physique est la science des lois de la nature et elle constitue donc le fondement des autres sciences naturelles. Située en amont de l'innovation technologique, elle offre une voie d'accès privilégiée à tous les secteurs de la recherche, aussi bien fondamentale qu'appliquée. Elle permet également, par la rigueur de la formation qu'elle procure, d'accéder à des activités professionnelles où la capacité de résoudre des problèmes complexes est recherchée. On retrouve donc des physiciens dans des domaines aussi variés que l'aérospatiale, la programmation scientifique, la technologie des communications, la protection environnementale, etc.

Information sur le programme

Richard Leonelli (514) 343-7274
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-200-1-0 Version 12

B.Sc. spécialisé en physique

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 50 crédits obligatoires, 37 à option et 3 au choix. L'orientation avec stages comprend les segments 01 et 72 avec 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix. Pour les deux orientations, le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 60 et d'au plus 66.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Physique fondamemtale

+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique
+	PHY	3030	3	AH 1 j	Projet de fin d'études

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+	PHY	3040	3	A 1 j	Laboratoire d'optique

Bloc 01 C *obligatoire* *11 cr.*

Outils mathématiques de base

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 01 D *obligatoire* *3 cr.*

Outils de base en physique numérique

	PHY	1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 01 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Disciplines de la physique

+	PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 14 cr.*

Physique avancée

+	PHY	3131	3 H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3 A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4 A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3813	4 A	1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils mathématiques avancés

+	MAT	2130	3 AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2466	3 A	1 js	Analyse appliquée

Bloc 01 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	1720	4 AH	1 j	Probabilités
+	MAT	2115	3 H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	3450	3 A	1 j	Modélisation mathématique

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Outils informatiques complémentaires

+	IFT	1166	3 AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3 AHE	1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1571	4 AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1 AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contribution d'autres disciplines

	ANG	1967	3 AHE	1 js	Anglais intermédiaire 1
	BCM	1531	3 A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3 AHE	1 j	Biologie cellulaire
+	BIO	2101	3 AH	1 j	Biologie moléculaire
	CHM	1993	3 H	1 j	Physicochimie générale
	CHM	1994	2 A	1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM	2995	3 A	1 j	Physicochimie générale 2
	ECN	1000	3 AHE	1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3 AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GEO	2122	3 A	1 js	Climatologie
	HEC	3015	3 AHE	1 js	Management
	HEC	3017	3 AHE	1 js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3 H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	PHI	1130	3 H	1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1635	3 H	1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	2175	3 H	1 j	Logique philosophique

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3 A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3 A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3 H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3 H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3 A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3 H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3 A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3 H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3 A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3 A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3 H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3 A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3 A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3 A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3 H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3 H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3 A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3 H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3 A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3 H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3 A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3 A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3 H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3 A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 72 B *obligatoire* *6 cr.*

Stages

	PHY	2031	3 E	1 j	Stage 1 en industrie
	PHY	3031	3 E	1 j	Stage 2 en industrie

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441, PHY 3813, de même que MAT 2130. Pour être admis aux études supérieures en biophysique, l'étudiant doit avoir suivi un minimum de neuf crédits parmi BCM 1531, BIO 1153, BIO 2101, CHM 2995, PHY 2900 et PHY 3030.

Programme 1-200-2-0 Version 11

Majeur en physique

Ce programme totalise 44 crédits obligatoires, 13 à option et 3 au choix. Le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 41 et d'au plus 43.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3 AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3 AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3 AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3 AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4 AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4 AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4 AH	1 j	Mécanique quantique

Bloc 71 B *obligatoire* *14 cr.*

Outils mathématiques

	MAT	1400	4 AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3 AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4 AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	2466	3 A	1 js	Analyse appliquée

Bloc 71 C *obligatoire* *3 cr.*

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3 H	1 j	Introduction à la physique expérimentale

Bloc 71 D *obligatoire* *3 cr.*

Outils de base en physique numérique

	PHY	1234	3 A	1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 14 cr.*

Physique avancée

+	PHY	3131	3 H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3 A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4 A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3813	4 A	1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de physique

+	PHY	2400	3 H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3 A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3 H	1 j	Physique de la matière condensée

+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3030	3	AH	1 j	Projet de fin d'études
+	PHY	3040	3	A	1 j	Laboratoire d'optique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Outils informatiques complémentaires

+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE1	s	Programmation Java et applications
+	IFT	1571	4	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Programme 1-200-4-0 Version 04

Mineur en physique

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2466	3	A	1 js	Analyse appliquée

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Compléments de physique

	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Physique et Informatique

1-205-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de physique)

Perspectives professionnelles

La double formation en physique et informatique, d'une grande polyvalence, permet à l'étudiant de développer des aptitudes très recherchées dans la résolution de problèmes complexes ; elle ouvre la voie aux études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines ou conduit à un emploi dans un secteur de haute technologie : programmation scientifique, informatique de projets, prévisions environnementales et financières, optimisation de réseaux, etc.

Information sur le programme

Richard Leonelli (514) 343-7274
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans

le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-205-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Physique et Informatique

Ce programme totalise 70 crédits obligatoires, 14 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement répartis entre les sigles IFT et PHY.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 27 cr.

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique

Bloc 70 B obligatoire 28 cr.

Informatique fondamentale

+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1214	4	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1571	4	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 70 C obligatoire 15 cr.

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 14 cr.

Compléments de physique

+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3441	4	A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3813	4	A	1 j	Mécanique quantique avancée
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 16 cr.

Compléments d'informatique

+	IFT	1226	4	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2030	4	AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2240	4	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH	1 j	Génie logiciel
+	IFT	2421	4	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3030	4	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3051	4	AHE	1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3060	4	H	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3220	4	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3320	4	AH	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H	1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3540	4	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4	A	1 j	Modèles stochastiques

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2466	3	A	1 js	Analyse appliquée
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique

Les six crédits au choix peuvent être de tout sigle, y compris IFT et PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique l'étudiant

doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441, PHY 3813, de même que MAT 2130.

Programmation

1-175-7-2 Module

Information sur le programme

Denyse Rompré (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Avoir réussi l'un des cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103 ou 105
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

et

– Avoir une formation initiale en programmation
  ou
  Avoir une expérience appropriée à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Critères de sélection

– Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-2 Version 00

Module en programmation

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+ IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+ IFT	1147	3	A 1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+ IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
+ IFT	1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+ IFT	1175	3	AHE1 s	Programmation avancée en Visual Basic

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

+ IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT	1176	3	AHE1 s	Aspects avancés de Java
+ IFT	2810	3	AH 1 s	Structures de données
+ IFT	2821	3	AH 1 s	Introduction aux bases de données

Psychoéducation

1-210-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le travail du psychoéducateur consiste à aider des personnes en difficulté d'adaptation à développer des compétences personnelles et sociales. Les interventions de nature préventive et rééducative sont menées dans le milieu de vie habituel de l'enfant (famille, garderie, école, centre communautaire) ou encore, en milieux spécialisés (centres de réadaptation, foyers de groupe, centres hospitaliers, etc.). Les activités professionnelles comprennent l'évaluation des besoins d'aide du sujet et de sa famille, la planification de l'intervention appropriée, la mise en place et l'animation d'activités, la conduite d'entretien auprès du sujet et de sa famille et l'évaluation de la portée de l'intervention. Le tout est habituellement réalisé en contexte multidisciplinaire et en étroite collaboration avec une équipe de praticiens.

Information sur le programme

Yolande Tanguay (514) 343-6111, poste 2514
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et
- Avoir réussi un cours préalable en statistique lequel peut être suivi à l'Université à titre de cours préparatoire :
  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats
- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection
La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques
- Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande sera agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
- L' étudiant qui débute au baccalauréat en psychoéducation et qui voudra obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ devra compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.

Programme 1-210-1-0 Version 08

B.Sc. spécialisé en psychoéducation

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires (dont 12 de stages) 24 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *33 cr.*

Fondements

	PSE	1100	3	A	1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1101	3	H	1 j	Bases biologiques du développement
	PSE	1102	3	AH	1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H	1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH	1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	AH	1 j	Écologie sociale du développement
	PSE	1107	3	A	1 j	Méthodologie scientifique
+	PSE	1108	3	H	1 j	Analyses statistiques 1
+	PSE	2105	3	A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3	H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Compléments aux fondements

CRI	3341	3	AHE1	j	Drogues et criminalité
CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
CRI	3540G	3	H	1 js	Les minorités et la question criminelle
PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AH	1 s	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
PSY	1085	3	AHE1	j	Les grands processus d'apprentissage
PSY	1105	3	AHE1	js	Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
PSY	3046	3	H	1 j	Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H	1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	A	1 j	Mémoire humaine
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	H	1 s	Sociopathologie
PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
SVS	1151	3	HE	1 j	Travail social et rapports de genre
SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux
SVS	2804	3	H	1 s	Fonctionnement et gestion des groupes
SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité
SVS	3807	3	A	1 s	Jeunesse et action communautaire

Bloc 70 C *obligatoire* *27 cr.*

Formation professionnelle

+	PSE	1109	3	H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
	PSE	2103	3	A	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2104	3	H	1 j	Observation des comportements
+	PSE	2108	3	H	1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+	PSE	2109	6	A	2 js	Stages
+	PSE	3104	3	H	1 j	Méthodologie de l'intervention 2
+	PSE	3117	6	A	2 js	Stages

Bloc 70 D *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Compléments à la formation professionnelle

+	PSE	3105	3	H	1 j	Étude de cas et plans d'intervention
+	PSE	3106	3	AH	1 js	Interventions auprès de la famille

+	PSE	3107	3	AH	1 s	Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3	A	1 j	Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3	A	1 j	Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3	AH	1 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3115	3	H	1 j	Fonctionnement cognitif et intervention
+	PSE	3121	3	AH	1 j	Identité, pratiques et éthique
+	PSE	3122	3	A	1 j	Interventions en contexte d'autorité
+	PSE	3123	3	H	1 j	L'enfant maltraité
+	PSE	3124	3	AH	1 j	Prévention des troubles de l'attachement

Bloc 70 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation

	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3	AHE1	js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
+	COM	2355	3	AH	1 j	Communication et recherche sociale
	CRI	1950	3	AHE1	js	Introduction à la criminologie
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	GER	2021	3	AHE1	js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3	AHE1		Santé mentale et vieillissement
	PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
	SOL	1100	3	A	1 j	Sociologie générale
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PSE, JES et PEF.

Psychoéducation

1-210-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Yolande Tanguay (514) 343-6111, poste 2514
Admission 514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-210-4-0 Version 03

Mineur en psychoéducation

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 3 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Fondements

	PSE	1100	3	A	1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1101	3	H	1 j	Bases biologiques du développement
	PSE	1102	3	AH	1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H	1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH	1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	AH	1 j	Écologie sociale du développement
	PSE	1107	3	A	1 j	Méthodologie scientifique
+	PSE	1109	3	H	1 j	Réseau des services à la jeunesse

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments

+	PSE	1108	3	H	1 j	Analyses statistiques 1
	PSE	2103	3	A	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2105	3	A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3	H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1085	3	AHE1	j	Les grands processus d'apprentissage

Psychoéducation et Psychologie

1-217-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

Information sur le programme

Yolande Tanguay (514) 343-6111, poste 2514
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300-92 ou Statistiques en sciences humaines 952-024-93) et 022V (Biologie 921)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
  - Psychologie 102
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande sera agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
– L' étudiant qui débute au baccalauréat en psychoéducation et qui voudra obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ devra compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.

Programme 1-217-1-0 Version 00

B. Sc. spécialisé bidisciplinaire en Psychoéducation et Psychologie

Ce programme comprend 72 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Connaissances de base en psychoéducation

	PSE	1100	3	A	1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1102	3	AH	1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H	1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH	1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	AH	1 j	Écologie sociale du développement
+	PSE	2105	3	A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence

Bloc 70 B obligatoire 21 cr.

Formation professionnelle en psychoéducation

+	PSE	1109	3	H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
	PSE	2103	3	A	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2104	3	H	1 j	Observation des comportements
+	PSE	2108	3	H	1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+	PSE	2109	6	A	2 js	Stages
+	PSE	2111	3	H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de formation professionnelle en psychoéducation

+	PSE	3117	6	A 2	js Stages

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement de l'intervention en psychoéducation

+	PSE	3105	3	H 1	j Étude de cas et plans d'intervention
+	PSE	3106	3	AH 1	js Interventions auprès de la famille
+	PSE	3107	3	AH 1	s Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3	A 1	j Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3	A 1	j Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3	AH 1	j La relation psychoéducative
+	PSE	3115	3	H 1	j Fonctionnement cognitif et intervention
+	PSE	3122	3	A 1	j Interventions en contexte d'autorité

Bloc 70 E *obligatoire* *30 cr.*

Connaissances de base en psychologie

PSY	1004	3	AH 1	j Techniques d'analyse en psychologie 1
PSY	1006	3	AH 1	j Méthodologie scientifique 1
PSY	1007	3	AH 1	j Laboratoire 1
PSY	1035	3	AH 1	j Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AH 1	s Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE1	js Psychologie sociale
PSY	1085	3	AHE1	j Les grands processus d'apprentissage
PSY	1105	3	AHE1	js Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3	AHE1	js Psychopathologie : introduction
PSY	3022	3	AH 1	j Histoire critique de la psychologie

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Biologie et comportement

PSY	1055	3	AH 1	s Psychologie de la perception
PSY	3032	3	AH 1	j Neuropsychologie humaine
PSY	3033	3	A 1	j Neuropsychologie sensorielle

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Psychologie, société et culture

PSY	1128	3	AH 1	j Psychologie et monde du travail
PSY	3073	3	H 1	s Psychologie des groupes et organisations
PSY	3084	3	A 1	j Identités et interactions sociales

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Psychologie du développement

PSY	1127	3	AH 1	j Psychologie et éducation
PSY	3090	3	A 1	j Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3254	3	H 1	j Maturité et vieillesse

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de psychologie

PSY	3044	3	H 1	j Stress et anxiété
PSY	3046	3	H 1	j Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H 1	j Psychologie de la santé 1
PSY	3071	3	H 1	j Relations interpersonnelles
PSY	3075	3	H 1	j Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A 1	j Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A 1	s Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H 1	j Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	A 1	j Mémoire humaine
PSY	3098	3	A 1	j Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H 1	j La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H 1	j Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	H 1	s Sociopathologie
PSY	3127	3	H 1	j Problématique de la prévention
PSY	3249	3	A 1	j Violence familiale
PSY	3250	3	A 1	j Violence et agression
PSY	3253	3	A 1	j Psychologie évolutionniste
PSY	3256	3	A 1	j Problématique de l'agression sexuelle
PSY	3257	3	A 1	j Personnalité 2
PSY	3258	3	H 1	j Psychopathologie 2
PSY	3259	3	A 1	j Psychologie légale
PSY	3260	3	A 1	j Théorie psychanalytique : Freud et après

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	ANG	1969	3	AHE1 js Lecture de l'anglais 1
	ANG	1973	3	AE 1 j Lecture de l'anglais : sciences sociales
+	ANG	1975	3	HE 1 js Lecture de l'anglais 2
	ANT	1900	3	AHE1 js Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3	AHE1 js Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3	E 1 j Problèmes d'ethnologie urbaine
+	COM	2355	3	AH 1 j Communication et recherche sociale
	CRI	1950	3	AHE1 js Introduction à la criminologie
	CRI	3213	3	AH 1 j Initiation aux méthodes qualitatives
	ESP	1951	6	A 2 j Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js Espagnol avancé
	IFT	1931	3	AHE1 s Initiation aux bases de données
	IFT	1990	3	AH 1 js Informatique pour sciences sociales
	PHI	1400	3	AE 1 j Questions d'éthique contemporaines
	SOL	1100	3	A 1 j Sociologie générale
	SOL	1970	3	HE 1 j Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H 1 j Relations ethniques
	SOL	3406	3	A 1 j Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	A 1 j Sociologie de la famille

L'étudiant doit avoir complété les cours PSY 1035, PSY 1075, PSY 1105 et PSY 1115 avant de suivre les cours des blocs 70F, 70G, 70H et 70I.

Psychologie

1-220-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-220-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

L'exercice de la profession de psychologue demande une maîtrise (2 ans) ou un doctorat en psychologie. Le diplômé peut alors travailler dans les milieux hospitalier (évaluation, traitement et suivi de patients en psychiatrie), scolaire (collaboration avec les professeurs et intervention auprès des parents), industriel (dans le cadre de programme d'aide aux employés ou en gestion des ressources humaines) ou dans un bureau privé. Il existe aussi des débouchés en recherche et dans l'enseignement collégial ou universitaire. Enfin, la formation de premier cycle en psychologie offre une excellente préparation aux étudiants qui choisiront de se spécialiser ensuite dans divers domaines d'activité professionnelle.

Information sur le programme

Jean-Pierre Blondin (514) 343-6972
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Formation

complémentaire en méthodes quantitatives 201-300-92 ou Statistiques en sciences humaines 952-024-93) et 022V (Biologie 921)
- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature

Soit
– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et
– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
  - Psychologie 102
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– La capacité d'accueil englobant les programmes de baccalauréat et de majeur, il est préférable de n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-220-1-0 Version 10

B.Sc. spécialisé en psychologie

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 51 crédits obligatoires, 24 à option et 15 au choix. L'orientation « honor » comprend les segments 01 et 72 avec 63 crédits obligatoires, 12 à option et 15 au choix.

Segment 01 Commun au deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthode et systèmes

PSY	1003	3	AH 1 j	La mesure en psychologie
PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
PSY	1007	3	AH 1 j	Laboratoire 1
PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Bases biologiques

PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
PSY	3032	3	AH 1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 01 C *obligatoire* *9 cr.*

Bases cognitives et affectives

PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
PSY	1065	3	AHE1 js	Processus cognitifs 1
PSY	1085	3	AHE1 j	Les grands processus d'apprentissage

Bloc 01 D *obligatoire* *9 cr.*

Bases sociales

PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
PSY	1128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 01 E *obligatoire* *9 cr.*

Bases individuelles et développementales

PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

PSY	3000	3	H 1 j	Méthodologie scientifique 2
PSY	3008	3	AH 1 j	Laboratoire 2
PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
PSY	3044	3	H 1 j	Stress et anxiété
PSY	3046	3	H 1 j	Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H 1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3063	3	H 1 j	Processus cognitif 2
PSY	3071	3	H 1 j	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A 1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3075	3	H 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A 1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A 1 s	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H 1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	A 1 j	Mémoire humaine
PSY	3084	3	A 1 j	Identités et interactions sociales

PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	A	1 j	Adolescence
PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	H	1 s	Sociopathologie
PSY	3127	3	H	1 j	Problématique de la prévention
PSY	3129	3	A	1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
PSY	3226	3	A	1 j	Modèles d'intervention
PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	A	1 j	Violence et agression
PSY	3253	3	A	1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3255	3	A	1 j	Jeunes en difficultés : observation
PSY	3256	3	A	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
PSY	3257	3	A	1 j	Personnalité 2
PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
PSY	3260	3	A	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Segment 72 Propre à l'orientation « honor »

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

	PSY	4000	6	AH 1 j	Élaboration d'une recherche avancée
+	PSY	4001	3	A 1 j	Méthode de recherche avancée
+	PSY	4002	3	H 1 j	Technique d'analyse avancée

Bloc 72 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

PSY	3000	3	H	1 j	Méthodologie scientifique 2
PSY	3008	3	AH	1 j	Laboratoire 2
PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
PSY	3044	3	H	1 j	Stress et anxiété
PSY	3046	3	H	1 j	Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H	1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitif 2
PSY	3071	3	H	1 j	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3075	3	H	1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A	1 s	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	A	1 j	Mémoire humaine
PSY	3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	A	1 j	Adolescence
PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	H	1 s	Sociopathologie
PSY	3127	3	H	1 j	Problématique de la prévention
PSY	3129	3	A	1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
PSY	3226	3	A	1 j	Modèles d'intervention
PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	A	1 j	Violence et agression
PSY	3253	3	A	1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3255	3	A	1 j	Jeunes en difficultés : observation
PSY	3256	3	A	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
PSY	3257	3	A	1 j	Personnalité 2
PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
PSY	3260	3	A	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Les cours PSY 1003, PSY 1004, PSY 1006 et PSY 1035 doivent être pris en début d'étude. Les cours PSY 1007, PSY 3022, PSY 3032 doivent être pris au cours de la seconde année d'études. Aucun cours du bloc à option ne peut être pris tant que l'étudiant n'a pas complété les cours obligatoires. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY.

Programme 1-220-2-0 Version 03

Majeur en psychologie

Ce programme totalise 51 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthodes et systèmes

PSY	1003	3	AH	1 j	La mesure en psychologie
PSY	1004	3	AH	1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
PSY	1006	3	AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
PSY	1007	3	AH	1 j	Laboratoire 1
PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 71 B *obligatoire* *9 cr.*

Base biologiques

PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
PSY	1055	3	AH	1 s	Psychologie de la perception
PSY	3032	3	AH	1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 71 C *obligatoire* *9 cr.*

Bases cognitives et affectives

PSY	1045	3	AH	1 s	Motivation et émotion
PSY	1065	3	AHE1	js	Processus cognitifs 1
PSY	1085	3	AHE1	j	Les grands processus d'apprentissage

Bloc 71 D *obligatoire* *9 cr.*

Bases sociales

PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
PSY	1127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
PSY	1128	3	AH	1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 E *obligatoire* *9 cr.*

Bases individuelles et développementales

PSY	1095	3	AH	1 j	Psychologie du développement
PSY	1105	3	AHE1	js	Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

PSY	3000	3	H	1 j	Méthodologie scientifique 2
PSY	3008	3	AH	1 j	Laboratoire 2
PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
PSY	3044	3	H	1 j	Stress et anxiété
PSY	3046	3	H	1 j	Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H	1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitif 2
PSY	3071	3	H	1 j	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3075	3	H	1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A	1 s	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	A	1 j	Mémoire humaine
PSY	3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	A	1 j	Adolescence
PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	H	1 s	Sociopathologie
PSY	3127	3	H	1 j	Problématique de la prévention
PSY	3129	3	A	1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
PSY	3226	3	A	1 j	Modèles d'intervention
PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	A	1 j	Violence et agression
PSY	3253	3	A	1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3255	3	A	1 j	Jeunes en difficultés : observation

PSY	3256	3	A	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
PSY	3257	3	A	1 j	Personnalité 2
PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
PSY	3260	3	A	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Les cours PSY 1003, PSY 1004, PSY 1006 et PSY 1035 doivent être pris en début d'étude. Les cours PSY 1007, PSY 3022, PSY 3032 doivent être pris au cours de la seconde année d'études. Aucun cours du bloc à option ne peut être pris tant que l'étudiant n'a pas complété les cours obligatoires. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY.

Psychologie

1-220-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Jean-Pierre Blondin (514) 343-6972
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-220-4-0 Version 02

Mineur en psychologie

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AH	1 s	Motivation et émotion
PSY	1055	3	AH	1 s	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1	js	Processus cognitifs 1
PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
PSY	1085	3	AHE1	j	Les grands processus d'apprentissage
PSY	1095	3	AH	1 j	Psychologie du développement
PSY	1105	3	AHE1	js	Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
PSY	1127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
PSY	1128	3	AH	1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
PSY	3032	3	AH	1 j	Neuropsychologie humaine
PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
PSY	3044	3	H	1 j	Stress et anxiété
PSY	3046	3	H	1 j	Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H	1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitif 2
PSY	3071	3	H	1 j	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3075	3	H	1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A	1 s	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	A	1 j	Mémoire humaine
PSY	3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	A	1 j	Adolescence
PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	H	1 s	Sociopathologie
PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	A	1 j	Violence et agression

PSY	3253	3	A	1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3256	3	A	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
PSY	3257	3	A	1 j	Personnalité 2
PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
PSY	3260	3	A	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Pour les étudiants inscrits à ce programme, les cours du Bloc 71B ne sont accessibles qu'après avoir effectué au minimum 15 crédits de cours du Bloc 71A.

Psychologie et sociologie

1-257-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de sociologie)

Information sur le programme

Jean-Guy Vaillancourt (514) 343-5959
Sylvianne Ladouceur (514) 343-6111 poste 3769
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-257-1-0 Version 00

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Psychologie et en Sociologie

Ce programme totalise 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 75

Bloc 75 A obligatoire 24 cr.

Les bases disciplinaires de la psychologie et de la sociologie

	IFT	1990	3	AH 1 s	Informatique pour sciences sociales
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AHE1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
	SOL	1003	3	H 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1100	3	A 1 j	Sociologie générale
	SOL	2511	3	A 1 j	Microsociologie

Bloc 75 B obligatoire 9 cr.

Formation de base en méthodologie quantitative

	PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
+	SOL	2020	3	A 1 j	Méthodologie quantitative 2

Bloc 75 C obligatoire 6 cr.

Formation de base en méthodologie qualitative

	SOL	1090	3	H 1 j	Méthodologie qualitative 1
+	SOL	2090	3	A 1 j	Méthodologie qualitative 2

Bloc 75 D obligatoire 6 cr.

Synthèse bidisciplinaire : psychologie et sociologie

	PSY	2600	3	A 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 1
+	SOL	3600	3	A 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 2

Bloc 75 E option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Les connaissances fondamentales de la psychologie

	PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
	PSY	1065	3	AHE1 js	Processus cognitifs 1
	PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
	PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction

	PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
	PSY	1128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 75 F option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Les connaissances fondamentales de la sociologie

	SOL	1012	3	A 1 j	Inégalité sociale et marché du travail
	SOL	1016	3	HE 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	H 1 j	Culture et société
	SOL	2016	3	A 1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3	H 1 j	Weber
+	SOL	3027	3	A 1 j	Courants sociologiques aux États-Unis

Bloc 75 G option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Individuation et vie sociale

	PSY	3044	3	H 1 j	Stress et anxiété
	PSY	3071	3	H 1 j	Relations interpersonnelles
	PSY	3075	3	H 1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	3076	3	A 1 j	Identité et processus sociocognitifs
	PSY	3078	3	A 1 s	Psychologie des femmes
	PSY	3079	3	H 1 j	Psychologie comparée des sexes
	PSY	3084	3	A 1 j	Identités et interactions sociales
	PSY	3098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	3116	3	H 1 s	Sociopathologie

Bloc 75 H option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Groupes sociaux et relations intergroupes

	SOL	1967	3	A 1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
	SOL	2410	3	H 1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3404	3	A 1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3406	3	A 1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3505	3	A 1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 75 I option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

L'approche psychologique et sociologique des champs d'activité humaine

	PSY	3048	3	H 1 j	Psychologie de la santé 1
	PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et organisations
	PSY	3074	3	A 1 j	Psychologie et monde du travail 2
	SOL	2015	3	H 1 j	Sociologie du travail
	SOL	2107	3	A 1 j	Sociologie politique
	SOL	2208	3	A 1 j	Sociologie économique
	SOL	3102	3	A 1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3103	3	A 1 j	Sociologie de la santé
	SOL	3306	3	H 1 j	Sociologie des religions
	SOL	3405	3	H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille

Bloc 75 J option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Les démarches méthodologiques quantitatives et qualitatives

+	SOL	3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage
	SOL	3018	3	AHE1 j	Travaux pratiques
+	SOL	3025	3	A 1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3065	3	A 1 j	Analyse des données institutionnelles
+	SOL	3075	3	H 1 j	Analyse de réseaux et systémique
+	SOL	3085	3	A 1 j	Analyse clinique et intervention

Ce programme donne accès à la maîtrise de recherche en psychologie et en sociologie à l'Université de Montréal.

Recherche opérationnelle

1-175-7-5 Module

Information sur le programme

Denyse Rompré (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103 et 105
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Critères de sélection

– Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-5 Version 00

Module en recherche opérationnelle

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 crédits à option et 0 crédit au choix.

Segment 72

Bloc 72 A		*option*			*minimum 12 cr., maximum 12 cr.*
IFT	1850	3	AH	1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+ IFT	2850	3	A	1 s	Optimisation appliquée
+ IFT	3855	3	A	1 s	Optimisation de réseaux
+ IFT	3870	3	H	1 s	Logistique
+ IFT	3875	3	A	1 s	Simulation

Relations ethniques

1-101-7-0 Module

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Le module peut être intégré à un programme d'études quand ce programme le prévoit.
– Le module donne lieu à une attestation spécifique lorsqu'il est suivi à l'extérieur d'un programme.

Programme 1-101-7-0 Version 00

Module en relations ethniques

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 12 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*3 cr.*
ETH	1000	3	H	1 j	L'ethnicité et ses frontières

Bloc 70 B		*option*			*minimum 12 cr., maximum 12 cr.*
ANT	1982	3	AHE1	js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
MSO	2100G	3	AHE1	js	La santé et les groupes ethniques
PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
PSY	2990	3	AH	1 s	Identité et rapports interculturels
PSY	3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	3104	3	H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
SRL	2080	3	AHE1	js	Les grandes religions
SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Relations industrielles

1-230-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le spécialiste en relations industrielles est formé pour intervenir dans trois grands domaines liés au travail humain dans les entreprises. Le premier domaine est la gestion du personnel ou des ressources humaines dont les principales tâches sont : le recrutement, la sélection et la rémunération du personnel, la planification et la gestion des carrières, la gestion de la santé et sécurité au travail, la formation de la main-d'oeuvre, etc. Le deuxième domaine est celui des relations collectives de travail avec comme tâches principales : la négociation et l'administration des contrats de travail, le règlement des litiges et des conflits patronaux-syndicaux, l'amélioration du climat de travail. Le troisième domaine est celui de l'administration des lois et des programmes gouvernementaux touchant le travail.

Information sur le programme

Diane Veilleux (514) 343-7151
ou Claire Jean (514) 343-6111, poste 1267
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi un cours préalable en statistique lequel peut être suivi à l'Université à titre de cours préparatoire.
  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– Le candidat qui a complété les certificats de relations industrielles I et II de la Faculté de l'éducation permanente est admissible en troisième année du baccalauréat, aux conditions suivantes : avoir complété, au préalable, le cours de statistiques STT 1971 (cours de niveau universitaire) ou l'équivalent et avoir maintenu une moyenne cumulative globale de 2,3 aux certificats de relations industrielles I et II. De plus, le candidat qui a complété le certificat de relations industrielles I de la Faculté de l'éducation permanente est admissible en deuxième année du baccalauréat aux conditions suivantes : avoir complété, au préalable, le cours de statistiques STT 1971 (cours de niveau universitaire) ou l'équivalent et avoir maintenu une moyenne cumulative globale de 2,3 au certificat de relations industrielles I.

Programme 1-230-1-0 Version 10

B.Sc. spécialisé en relations industrielles

Ce programme totalise 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Relations industrielles

	REI	1000	3 A	1 j	Travail et industrialisation
	REI	1010	3 A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Bloc 72 B *obligatoire* *9 cr.*

Statistiques et méthodologie

	REI	1105	3 AE	1 j	Techniques statistiques en R.I.
+	REI	1130	3 H	1 js	Méthodologie en relations industrielles
	REI	1140	3 H	1 j	Approche juridique en R.I.

Bloc 72 C *obligatoire* *6 cr.*

Administration

	REI	1210	3 AH	1 j	Principes de gestion
	REI	1220	3 H	1 j	Administration des affaires

Bloc 72 D *obligatoire* *12 cr.*

Gestion des ressources humaines

	REI	1230	3 AH	1 j	Comportement organisationnel
+	REI	2220	3 A	1 j	Gestion des ressources humaines 1
+	REI	2240	3 H	1 j	Gestion des ressources humaines 2
+	REI	2250	3 H	1 j	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 72 E *obligatoire* *12 cr.*

Relations du travail

+	REI	2310	3 H	1 j	Convention collective
+	REI	2320	3 A	1 j	Rapports collectifs du travail
+	REI	2330	3 A	1 j	Syndicalisme
+	REI	3300	3 A	1 j	Négociation collective

Bloc 72 F *obligatoire* *9 cr.*

Politiques gouvernementales

	REI	1420	3	H	1 j	Emploi et salaire
+	REI	2470	3	A	1 j	Perspectives économiques : institutions
+	REI	2475	3	H	1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 72 G *obligatoire* *9 cr.*

Stages professionnels

+	REI	3630	3	AH	1 j	Stages et laboratoires 1
+	REI	3670	6	AH	1 j	Stages et laboratoires 2

Bloc 72 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Gestion des ressources humaines

+	REI	3206	3	HE	1 s	Systèmes d'information en G.R.H.
+	REI	3211	3	AE	1 j	Formation et développement des R.H.
+	REI	3216	3	HE	1 s	Dotation
+	REI	3251	3	AE	1 j	Évaluation et rémunération
+	REI	3256	3	A	1 j	Communication et aide aux employés
+	REI	3261	3	HE	1 j	SST et approche ergonomique
+	REI	3265	3	AE	1 j	Gestion de la SST
+	REI	3270	3	AE	1 s	Résolution de problèmes en GRH
+	REI	3290	3	AH	1 j	Études à l'étranger 1

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Relations du travail

+	REI	3315	3	AE	1 j	Syndicalisme et société
+	REI	3325	3	H	1 s	Aspects internationaux des R.I.
+	REI	3335	3	H	1 s	Les tribunaux spécialisés en R.I.
+	REI	3345	3	AE	1 j	L'arbitrage des griefs
+	REI	3375	3	H	1 s	Pratique de la négociation collective
+	REI	3390	3	AH	1 j	Études à l'étranger 2

Bloc 72 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Politiques gouvernementales

+	REI	3425	3	H	1 j	L'emploi et les politiques de l'État
+	REI	3435	3	A	1 j	Diversité de la main-d'oeuvre
+	REI	3490	3	AH	1 j	Études à l'étranger 3

Bloc 72 K *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Méthodes de recherche

	ECN	1260	3	AH	1 j	Économétrie 1
	PSY	3000	3	H	1 j	Méthodologie scientifique 2
+	REI	3445	3	H	1 j	Analyse multivariée en R.I.

Bloc 72 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Complémentarité et connexité

	AEG	1905	3	AHE1	js	Assemblées délibérantes
+	ARV	1021	3	A	1 s	Administration des archives
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	A	1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	A	1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1967	3	E	1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 j	Économie de l'Amérique latine
+	HEC	3013	3	AH	1 j	Cultures, organisation et management
+	HEC	3014	3	AHE1	js	Pratiques de psych. appl. en gestion
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
	IFT	1935	3	AHE1	s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales
	PHI	2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
	PHI	2690	3	H	1 js	Philosophie du droit
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3	AH	1 s	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AHE1	j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1951	3	AH	1 js	Relations interpersonnelles
	SOL	1012	3	A	1 j	Inégalité sociale et marché du travail
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	A	1 j	Sociologie politique
	SVS	1151	3	HE	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux
	SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire
	SVS	2804	3	H	1 s	Fonctionnement et gestion des groupes

Science politique

1-245-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-245-2-0 Majeur (2 ans)
1-245-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement postsecondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

Louis Massicotte (514) 343-6702
Admission 514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogi-

que du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-245-1-0 Version 11

B.Sc. spécialisé en science politique

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 45 à option et 18 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

	POL	1000	3	AH	1	j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1008	3	AH	1	j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH	1	j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH	1	j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH	1	j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

	POL	1200	3	AH	1	j	Pensée politique
	POL	1330	3	AH	1	j	Administration et politiques publiques
	POL	1600	3	AH	1	j	Relations internationales
	POL	1803	3	AH	1	j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Pensée politique

	POL	2090	3	AH	1	j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH	1	j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH	1	j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH	1	j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH	1	j	Théories politiques empiriques
+	POL	3280	3	AH	1	j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3	AH	1	j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H	1	j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH	1	j	Idéologies politiques

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Méthodologies

	POL	2809	3	AH	1	j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3120	3	AH	1	j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH	1	j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3804	3	AH	1	j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3990	3	A	2	j	Séminaire de recherche

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Politique comparée

	POL	2007	3	AH	1	j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1	j	La France
	POL	2160	3	AH	1	j	Vie politique municipale et régionale
	POL	2280	3	AH	1	j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1	j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1	j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1	j	Systèmes politiques européens
	POL	2751	3	AH	1	j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1	j	Le Japon
	POL	2830	3	AH	1	j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1	j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1	j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1	j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH	1	j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH	1	j	Système politique québécois 2
	POL	3400	3	AH	1	j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1	j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3500	3	AH	1	j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3802	3	AH	1	j	Théories du développement
	POL	3830	3	AHE1		j	Développement et politique au Mexique
	POL	3908	3	AH	1	j	Problèmes d'actualité 1

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Forces et comportements

	POL	2005	3	AH	1	j	Les élections
	POL	2050	3	AH	1	j	Représentation politique
	POL	2272	3	AH	1	j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH	1	j	Communication politique
	POL	3560	3	AH	1	j	Syndicats et politique
	POL	3900	3	AH	1	j	Politique et société
	POL	3910	3	AH	1	j	Les femmes et la politique

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Administration et politiques publiques

	POL	2025	3	AH	1	j	Politique et économie
	POL	2140	3	AH	1	j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1	j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1	j	Politiques environnementales comparées
	POL	2230	3	AH	1	j	Politiques scientifiques
	POL	2540	3	AH	1	j	Les formes de l'action gouvernementale
+	POL	2805	3	AH	1	j	Théorie de l'organisation administrative
	POL	3110	3	AH	1	j	L'État et l'économie
	POL	3320	3	AH	1	j	Politique et administration
	POL	3321	3	AH	1	j	Administration publique comparée
	POL	3350	3	AH	1	j	Relations intergouvernementales : Canada

Bloc 71 H *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Relations internationales

	POL	2004	3	AH	1	j	Pensée stratégique classique
	POL	2250	3	AH	1	j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2510	3	AH	1	j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1	j	Économie politique internationale
	POL	2801	3	AH	1	j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1	j	Théories des relations internationales
	POL	3004	3	AH	1	j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1	j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1	j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH	1	j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3600	3	AH	1	j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1	j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1	j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1	j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3851	3	AHE1		j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1		j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1	j	La coopération internationale
	POL	3909	3	AH	1	j	Problèmes d'actualité 2

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2	j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 2
	ALL	1979	3	AE	1	j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1	j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1	s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1	s	Lecture en langue allemande 3
	ANG	1011	3	AHE1		j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1		j	Composition 2 : paragraph to essay
	ARA	1951	6	AH	1	s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1	s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1	s	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1	j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1	j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A	2	j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1		js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1		js	Espagnol avancé
	GRC	1111	3	AE	1	js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1	js	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1010	6	A	2	s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1	s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1	s	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1		js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1	s	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2

	PTG	1951	6	AH	1	js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1	js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1	js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	H	1	s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1	js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Expérience pratique

	POL	3240	3	AH	1	j	Stage
	POL	3241	6	AH	1	j	Stage
	POL	3904	3	AHE1		j	Travaux pratiques

Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix peuvent inclure 6 crédits de sigle POL.

Programme 1-245-2-0 Version 08

Majeur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 9 cr.

	POL	1000	3	AH	1	j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1020	3	AH	1	j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH	1	j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

	POL	1008	3	AH	1	j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH	1	j	Politique comparée
	POL	1200	3	AH	1	j	Pensée politique
	POL	1330	3	AH	1	j	Administration et politiques publiques
	POL	1600	3	AH	1	j	Relations internationales

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Pensée politique

	POL	2090	3	AH	1	j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH	1	j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH	1	j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH	1	j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH	1	j	Théories politiques empiriques
+	POL	3280	3	AH	1	j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3	AH	1	j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H	1	j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH	1	j	Idéologies politiques

Bloc 71 D option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Méthodologies

	POL	1803	3	AH	1	j	Introduction à l'analyse quantitative
	POL	2809	3	AH	1	j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3120	3	AH	1	j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH	1	j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3804	3	AH	1	j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3990	3	A	2	j	Séminaire de recherche

Bloc 71 E option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Politique comparée

	POL	2007	3	AH	1	j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1	j	La France
	POL	2160	3	AH	1	j	Vie politique municipale et régionale
	POL	2280	3	AH	1	j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1	j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1	j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1	j	Systèmes politiques européens
	POL	2751	3	AH	1	j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1	j	Le Japon
	POL	2830	3	AH	1	j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1	j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1	j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1	j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH	1	j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH	1	j	Système politique québécois 2
	POL	3400	3	AH	1	j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1	j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3500	3	AH	1	j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3802	3	AH	1	j	Théories du développement
	POL	3830	3	AHE1		j	Développement et politique au Mexique
	POL	3908	3	AH	1	j	Problèmes d'actualité 1

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 21 cr.

Forces et comportements

	POL	2005	3	AH	1	j	Les élections
	POL	2050	3	AH	1	j	Représentation politique
	POL	2272	3	AH	1	j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH	1	j	Communication politique
	POL	3560	3	AH	1	j	Syndicats et politique
	POL	3900	3	AH	1	j	Politique et société
	POL	3910	3	AH	1	j	Les femmes et la politique

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Administration et politiques publiques

	POL	2025	3	AH	1	j	Politique et économie
	POL	2140	3	AH	1	j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1	j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1	j	Politiques environnementales comparées
	POL	2230	3	AH	1	j	Politiques scientifiques
	POL	2540	3	AH	1	j	Les formes de l'action gouvernementale
+	POL	2805	3	AH	1	j	Théorie de l'organisation administrative
	POL	3110	3	AH	1	j	L'État et l'économie
	POL	3320	3	AH	1	j	Politique et administration
	POL	3321	3	AH	1	j	Administration publique comparée
	POL	3350	3	AH	1	j	Relations intergouvernementales : Canada

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Relations internationales

	POL	2004	3	AH	1	j	Pensée stratégique classique
	POL	2250	3	AH	1	j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2510	3	AH	1	j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1	j	Économie politique internationale
	POL	2801	3	AH	1	j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1	j	Théories des relations internationales
	POL	3004	3	AH	1	j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1	j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1	j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH	1	j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3600	3	AH	1	j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1	j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1	j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1	j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3851	3	AHE1		j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1		j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1	j	La coopération internationale
	POL	3909	3	AH	1	j	Problèmes d'actualité 2

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Langues

	ALL	1951	6	A	2	j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 2
	ALL	1979	3	AE	1	j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1	j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1	s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1	s	Lecture en langue allemande 3
	ANG	1011	3	AHE1		j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1		j	Composition 2 : paragraph to essay
	ARA	1951	6	AH	1	s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1	s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1	s	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE	1	j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1	j	Chinois élémentaire 2

	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	GRC	1111	3	AE	1 js	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 js	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1010	6	A	2 s	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 s	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 s	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	H	1 s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Expérience pratique

	POL	3240	3	AH	1 j	Stage
	POL	3241	6	AH	1 j	Stage
	POL	3904	3	AHE1	j	Travaux pratiques

Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle POL.

Programme 1-245-4-0 Version 01

Mineur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH	1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

	ECN	1600	3	H	1 j	Histoire de la pensée économique
	POL	1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1200	3	AH	1 j	Pensée politique
	POL	1330	3	AH	1 j	Administration et politiques publiques
	POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales
	POL	1803	3	AH	1 j	Introduction à l'analyse quantitative
	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2005	3	AH	1 j	Les élections
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2025	3	AH	1 j	Politique et économie
	POL	2050	3	AH	1 j	Représentation politique
	POL	2090	3	AH	1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH	1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH	1 j	Pensée politique contemporaine
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2160	3	AH	1 j	Vie politique municipale et régionale
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2272	3	AH	1 j	Sondages et opinion publique
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2540	3	AH	1 j	Les formes de l'action gouvernementale
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2805	3	AH	1 j	Théorie de l'organisation administrative
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
+	POL	2808	3	AH	1 j	Théories politiques empiriques
	POL	2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH	1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH	1 j	Système politique québécois 2
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
	POL	3110	3	AH	1 j	L'État et l'économie
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH	1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3	AH	1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H	1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3320	3	AH	1 j	Politique et administration
	POL	3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL	3350	3	AH	1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3500	3	AH	1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3560	3	AH	1 j	Syndicats et politique
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement
	POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3807	3	AH	1 j	Idéologies politiques
	POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1	j	L'intégration nord-américaine
	POL	3900	3	AH	1 j	Politique et société
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3908	3	AH	1 j	Problèmes d'actualité 1
	POL	3909	3	AH	1 j	Problèmes d'actualité 2
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique
	POL	3990	3	A	2 j	Séminaire de recherche
	SOL	2107	3	A	1 j	Sociologie politique

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle POL.

Science politique et Philosophie

1-247-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de science politique)

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement postsecondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

André-J. Bélanger (514) 343-5957
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-247-1-0 Version 00

B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Science politique et Philosophie

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours PHI (incluant les cours du bloc 70 P) et 42 crédits de cours POL (incluant les cours du bloc 70 O) devront avoir été complétés.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

PEP	1000	3	A	1 j	Analyse politique théorique
PEP	2000	3	A	1 j	Enjeux philosophiques du politique
PEP	3000	3	A	1 j	Épistémologie des théories politiques

Bloc 70 B *obligatoire* *18 cr.*

Fondements philosophiques

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1420	3	A	1 j	Philosophie politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Descartes et la philosophie moderne
PHI	1620	3	H	1 j	Fondements de l'éthique philosophique
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 C *obligatoire* *12 cr.*

Volet science politique

POL	1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales
POL	1803	3	AH	1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1710	3	A	1 j	Éléments de philosophie anglo-américaine
PHI	2150	3	H	1 j	Épistémologie des sciences sociales

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tradition philosophique

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2601	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	H	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	La philosophie postaristotélicienne
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Philosophie politique

PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	A	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2680	3	A	1 j	Siècle des Lumières : aspects politiques
PHI	2690	3	H	1 js	Philosophie du droit
PHI	3460	3	H	1 js	Théories de l'État moderne
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	A	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI	3680	3	A	1 j	Marx
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Esthétique, herméneutique

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2020	3	A	1 j	L'héritage nietzschéen en France
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2750	3	AH	1 j	Husserl et la phénoménologie
PHI	3010	3	A	1 j	Philosophie, psychanalyse et écriture
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3730	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Pensée politique

POL	2090	3	AH	1 j	Pensée politique prémoderne
POL	2100	3	AH	1 j	Pensée politique moderne
POL	2102	3	AH	1 j	Pensée politique contemporaine
+ POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique

+	POL	2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
	POL	3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H 1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH 1 j	Idéologies politiques

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Méthodologies

	POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3804	3	AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Politique comparée

	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	3400	3	AH 1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3802	3	AH 1 j	Théories du développement

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Systèmes politiques

	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2110	3	AH 1 j	La France
	POL	2160	3	AH 1 j	Vie politique municipale et régionale
	POL	2280	3	AH 1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH 1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
	POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Forces et comportements

	POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique
	POL	3900	3	AH 1 j	Politique et société
	POL	3910	3	AH 1 j	Les femmes et la politique

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Administration et politiques publiques

	POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL	2025	3	AH 1 j	Politique et économie
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2230	3	AH 1 j	Politiques scientifiques
	POL	3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie

Bloc 70 N *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Relations internationales

	POL	2004	3	AH 1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3600	3	AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH 1 j	La coopération internationale

Bloc 70 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Sociologie et sciences économiques

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1600	3	H 1 j	Histoire de la pensée économique
	SOL	2016	3	A 1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3	H 1 j	Weber
+	SOL	3008	3	H 1 j	Débats théoriques contemporains

Bloc 70 P *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Culture et langue allemande

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1 s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH 1 s	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE 1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE 1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H 1 s	Lecture en langue allemande 2

Sciences biologiques

1-235-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation biologie et biotechnologie végétales, l'orientation écologie, environnement, évolution, l'orientation microbiologie et immunologie et l'orientation biologie et physiologie animales.

1-235-2-0 Majeur (2 ans)
1-235-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Qu'il soit spécialisé en biologie végétale ou animale, en écologie, en microbiologie ou en sciences biomédicales, le détenteur de ce diplôme peut travailler comme conseiller ou assistant de recherche dans des services gouvernementaux ou privés, des centres de recherche universitaires, hospitaliers ou autres ou des bureaux de conseil. Le biologiste peut continuer aux études supérieures pour faire carrière en recherche ou en enseignement supérieur.

Information sur le programme

Jocelyn Forget (514) 343-6585
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Deux cours de biologie
  - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
  - Un cours de mathématiques
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La capacité d'accueil englobant les programmes de baccalauréat, de majeur et de mineur, il est préférable de n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-235-1-0 Version 14

B.Sc. spécialisé en sciences biologiques

L'orientation biologie et biotechnologie végétales comprend le segment 72, avec 46 crédits obligatoires, 41 à option et 3 au choix. L'orientation écologie, environnement, évolution comprend le segment 73, avec 47 crédits obligatoires, 40 à option et 3 au choix. L'orientation microbiologie et immunologie comprend le segment 74, avec 59 crédits obligatoires, 28 à option et 3 au choix. L'orientation biologie et physiologie animales comprend le segment 75, avec 51 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix.

Segment 72 Propre à l'orientation biologie et biotechnologie végétales

Bloc 72 A *obligatoire* *33 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE	1 j	Introduction à la génétique
	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2041	3	A	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 72 B *obligatoire* *13 cr.*

Sciences de base en Biologie végétale

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie métabolique végétale

Bloc 72 C *option* *minimum 24 cr., maximum 37 cr.*

Formation complémentaire

+	BIO	2162	3	H	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'Homme
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3283	3	H	1 j	Évolution
+	BIO	3701	3	A	1 j	Vitroculture des végétaux
	BIO	3702	3	A	1 j	Biotechnologie végétale
+	BIO	3752	4	H	1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	GEO	3122	3	A	1 j	Pédologie
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Travaux en laboratoire et sur le terrain

	BIO	2703	1	A	1 j	Stage d'écologie forestière
	BIO	3091	3	AHE	1 js	Initiation à la recherche
	BIO	3753	3	AE	1 js	Stage d'écologie végétale

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages en milieu de travail

+	BIO	2222	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	3233	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail 2

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Cours de biologie hors spécialisation

	BIO	1634	3	H 1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	2042	3	H 1 j	Biostatistique 2
+	BIO	2400	3	A 1 j	Protozoologie
	BIO	2440	3	H 1 j	Entomologie
+	BIO	2470	3	A 1 j	Morphologie évolutive des chordés
+	BIO	2475	3	A 1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	3080	1	AHE1 js	Animation en biologie
	BIO	3204	3	A 1 j	Génétique des populations
	BIO	3801	3	H 1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	A 1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3	H 1 j	Limnologie
+	MCB	2979	4	AH 1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H 1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	3982	4	A 1 j	Diversité microbienne

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1 js	Scientific and Technical Writing
	CHM	1984	3	A 1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H 1 j	Physicochimie générale
	GEO	2112	3	A 1 js	Phytogéographie
	HST	1045	3	H 1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web

Segment 73 Propre à l'orientation écologie, environnement, évolution

Bloc 73 A *obligatoire* *35 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A 1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
	BIO	1334	3	A 1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3	H 1 j	Biodiversité 2
	BIO	1534	3	A 1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H 1 js	Principes de physiologie animale
	BIO	2041	3	A 1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2042	3	H 1 j	Biostatistique 2
+	BIO	2101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
	BIO	3002	2	A 1 j	Bioéthique
	MCB	1979	3	H 1 j	Microbiologie générale

Bloc 73 B *obligatoire* *12 cr.*

Sciences de base en écologie, environnement et évolution

	BIO	2853	3	H 1 j	Principes d'écologie
	BIO	3042	3	H 1 j	Dynamique des populations
	BIO	3283	3	H 1 j	Évolution
	BIO	3893	3	H 1 js	Éco-toxicologie

Bloc 73 C *option* *minimum 9 cr., maximum 22 cr.*

Écologie et environnement physique

+	BIO	2620	3	A 1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A 1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	2855	3	A 1 j	Écologie adaptative
	BIO	2862	3	H 1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3682	3	H 1 j	Endocrinologie et environnement
+	BIO	3752	4	H 1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H 1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	BIO	3801	3	H 1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	A 1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3	H 1 j	Limnologie
+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
	GEO	3112	3	A 1 js	Géomorphologie
+	GEO	3122	3	A 1 j	Pédologie
+	GEO	3142	3	H 1 j	Hydrologie

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Groupes systématiques

	BIO	2306	3	A 1 j	Floristique du Québec
	BIO	2331	3	A 1 j	Phycologie
	BIO	2350	3	A 1 j	Mycologie
+	BIO	2400	3	A 1 j	Protozoologie
	BIO	2440	3	H 1 j	Entomologie
+	BIO	2475	3	A 1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	3471	3	A 1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3	A 1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3	A 1 j	Mammalogie

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Évolution

+	BIO	2162	3	H 1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2386	3	H 1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2470	3	A 1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H 1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	3105	3	H 1 j	Systématique moléculaire
+	BIO	3203	3	A 1 j	Génétique avancée
	BIO	3204	3	A 1 j	Génétique des populations

Bloc 73 F *option* *minimum 7 cr., maximum 15 cr.*

Travaux en laboratoire et sur le terrain

	BIO	2703	1	A 1 j	Stage d'écologie forestière
	BIO	2854	3	A 1 js	Stage d'écologie des animaux terrestres
	BIO	3091	3	AHE1 js	Initiation à la recherche
+	BIO	3102	3	H 1 j	T.P. de biologie moléculaire
	BIO	3753	3	AE 1 js	Stage d'écologie végétale
+	BIO	3843	3	A 1 js	Stage de limnologie
+	BIO	3863	2	H 1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 73 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages en milieu de travail

+	BIO	2222	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	3233	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail 2

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Cours de biologie hors spécialisation

	BIO	1156	1	A 1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	2315	3	H 1 j	Les plantes utilisées par l'Homme
	BIO	2372	4	A 1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2412	3	H 1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2460	3	H 1 j	Embryologie animale
	BIO	3080	1	AHE1 js	Animation en biologie
+	BIO	3659	3	A 1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A 1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	MCB	2979	4	AH 1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2994	4	H 1 j	Virologie et pathogénèse virale
+	MCB	3095	2	A 1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3982	4	A 1 j	Diversité microbienne

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1 js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	A 1 j	Introduction à la primatologie
	CHM	1600	3	A 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	CHM	1984	3	A 1 j	Chimie organique
	GEO	2122	3	A 1 js	Climatologie
+	GEO	3132	3	H 1 j	Reconstitutions paléo-environnementales
	HST	1045	3	H 1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
	SOL	3200	3	A 1 j	Sociologie de l'environnement

Segment 74 Propre à l'orientation microbiologie et immunologie

Bloc 74 A *obligatoire* *31 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2041	3	A	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
+	BIO	2162	3	H	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique

Bloc 74 B *obligatoire* *28 cr.*

Sciences de base en Microbiologie et immunologie

	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogénèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3963	2	H	1 j	Aspects cellulaires de l'immunologie
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 74 C *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Formation complémentaire

+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2400	3	A	1 j	Protozoologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments
+	MCB	3095	2	A	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne
	PHL	2100	3	AH	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 74 D *option* *minimum 2 cr., maximum 9 cr.*

Travaux en laboratoire

	BIO	3091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
	MCB	3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie
	MCB	3006	3	H	1 j	T.P. et application d'immunologie
+	MCB	3070	2	H	1 j	Visites industrielles

Bloc 74 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Stages en milieu de travail

+	BIO	2222	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	3233	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
+	MCB	3030	9	A	2 js	Stage avancé de recherche

Bloc 74 F *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Cours de biologie hors spécialisation

	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'Homme
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2475	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	3080	1	AHE1	js	Animation en biologie
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3471	3	A	1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3	A	1 j	Mammalogie
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 74 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	CHM	1984	3	A	1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web

Segment 75 Propre à l'orientation biologie et physiologie animales

Bloc 75 A *obligatoire* *30 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2041	3	A	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 75 B *obligatoire* *21 cr.*

Sciences de base en Biologie et physiologie animales

	BIO	1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2460	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion

Bloc 75 C *option* *minimum 17 cr., maximum 25 cr.*

Formation complémentaire

+	BIO	2162	3	H	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	2400	3	A	1 j	Protozoologie
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2475	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3283	3	H	1 j	Évolution
	BIO	3471	3	A	1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie et environnement
+	BIO	3864	3	A	1 j	Neuroéthologie
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
	PHL	2100	3	AH	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 75 D *option* *minimum 7 cr., maximum 13 cr.*

Travaux en laboratoire

	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
	BIO	3091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	3661	2	A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+	BIO	3674	3	H	1 j	T.P. généraux de physiologie animale
+	BIO	3863	2	H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 75 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stage en milieu de travail

+	BIO	2222	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	3233	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2

Bloc 75 F *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Cours de biologie hors spécialisation

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'Homme
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3042	3	H	1 j	Dynamique des populations
	BIO	3080	1	AHE1	js	Animation en biologie
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
+	BIO	3752	4	H	1 j	Écologie végétale
+	BIO	3831	3	A	1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
	CHM	1984	3	A	1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web

L'étudiant se doit de prendre le cours de chimie 202-202-75 au CEGEP ou l'équivalent, avant son inscription au Baccalauréat en sciences biologiques. Pour l'orientation Microbiologie et immunologie, l'étudiant qui n'a pas suivi le cours de chimie 202-302-75 au CEGEP ou l'équivalent doit s'inscrire au cours CHM 1984 dans le bloc 74 G. Sauf exception approuvée par le directeur, pour toutes les orientations, les cours obligatoires de niveau 1000 doivent être complétés durant la première année d'inscription.

Programme 1-235-2-0 Version 10

Majeur en sciences biologiques

Ce programme totalise 14 crédits obligatoires, 46 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *14 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Écologie - Évolution

	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2853	3	H	1 j	Principes d'écologie
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3283	3	H	1 j	Évolution

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Biologie végétale et animale

	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
+	BIO	2475	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Physiologie

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	2162	3	H	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie métabolique végétale
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 25 cr.*

Disciplines biologiques diverses

	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	2041	3	A	1 j	Biostatistique 1
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'Homme
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2400	3	A	1 j	Protozoologie
+	BIO	2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
	BIO	2460	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
	BIO	3042	3	H	1 j	Dynamique des populations
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3471	3	A	1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie et environnement
+	BIO	3752	4	H	1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	A	1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	CHM	1984	3	A	1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web

Programme 1-235-4-0 Version 07

Mineur en sciences biologiques

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *6 cr.*

Connaissances fondamentales

	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique

Bloc 75 B *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Formation complémentaire : Biologie et écologie

	BIO	1334	3 A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3 H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
	MCB	1979	3 H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Formation complémentaire : Physiologie

	BCM	1531	3 A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1534	3 A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3 H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	2101	3 AH	1 j	Biologie moléculaire
+	BIO	2162	3 H	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	2620	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3 A	1 j	Physiologie animale comparée 2

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines biologiques diverses

	BIO	1156	1 A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	2041	3 A	1 j	Biostatistique 1
	BIO	2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3 H	1 j	Les plantes utilisées par l'Homme
	BIO	2331	3 A	1 j	Phycologie
	BIO	2350	3 A	1 j	Mycologie
	BIO	2372	4 A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2386	3 H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2400	3 A	1 j	Protozoologie
+	BIO	2412	3 H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2440	3 H	1 j	Entomologie
	BIO	2460	3 H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2470	3 A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3 H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2475	3 A	1 j	Invertébrés sauf insectes
+	BIO	2541	3 H	1 j	Physiologie métabolique végétale
	BIO	2862	3 H	1 j	Introduction à l'éthologie
	BIO	3002	2 A	1 j	Bioéthique
	BIO	3042	3 H	1 j	Dynamique des populations
+	BIO	3105	3 H	1 j	Systématique moléculaire
	BIO	3204	3 A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3471	3 A	1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3 A	1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3 A	1 j	Mammalogie
+	BIO	3659	3 A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3 A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3 H	1 j	Endocrinologie et environnement
+	BIO	3752	4 H	1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3 H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	BIO	3801	3 H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3 A	1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3 H	1 j	Limnologie
	BIO	3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie

Sciences cognitives

1-182-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département de Linguistique et de Traduction

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-182-4-0 Version 00

Mineur en sciences cognitives

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*

	FAS	1060	3 H	1 j	Introduction aux sciences cognitives

Bloc 74 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Fondements théoriques et méthodologiques

+	IFT	1160	3 AHE1	js	Programmation avec le langage C
	IFT	1810	3 AHE1	js	Initiation : programmation C
	LNG	1080	3 A	1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1540	3 A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
	PHI	1005	3 A	1 j	Logique 1
	PHI	1635	3 H	1 j	Philosophie de l'esprit
	PSY	1006	3 AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
	PSY	1065	3 AHE1	js	Processus cognitifs 1

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Champs sectoriels disciplinaires

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	2810	3	AH 1 s	Structures de données
	LNG	1000	3	A 1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1400	3	A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
+	LNG	2000	3	A 1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H 1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2005	3	A 1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2050	3	H 1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2160	3	H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2240	3	H 1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H 1 j	Analyse du discours en linguistique
	PHI	1130	3	H 1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	2005	3	H 1 j	Logique 2
	PHI	2175	3	H 1 j	Logique philosophique
	PHI	2180	3	H 1 j	Philosophie du langage
	PHI	2305	3	H 1 j	Théories de la connaissance
	PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
	PSY	3000	3	H 1 j	Méthodologie scientifique 2
	PSY	3032	3	AH 1 j	Neuropsychologie humaine
	PSY	3063	3	H 1 j	Processus cognitif 2
	PSY	3083	3	A 1 j	Mémoire humaine

Dans le bloc 74 B, les étudiants ne peuvent prendre de cours dans la même discipline que leur majeur complémentaire. Dans le bloc 74 C, les étudiants ne peuvent prendre plus de 3 crédits de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire.

Sciences de la communication

1-225-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-225-2-0 Majeur (2 ans)
1-225-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le diplômé en communication évolue dans une variété de contextes professionnels à titre d'agent d'information, de conseiller en communication interne, d'attaché de presse, de rédacteur publicitaire, de superviseur de compte publicitaire, de recherchiste, de journaliste, de chargé de relations publiques, etc. On le retrouve dans l'entreprise privée, les organismes gouvernementaux, les firmes-conseils, les bureaux privés de communication et les médias.

Information sur le programme

Claude Martin (514) 343-7807
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-225-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories, méthodes et langages

COM	1100	3 AH 1 j	Méthodologie de la recherche
COM	1150	3 AH 1 j	Communication écrite
COM	1300	3 AH 1 js	Théories de la communication

	COM	1350	3	H 1 j	Communication et cognition
	COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
	COM	1511	3	AH 1 j	Communication audiovisuelle
	COM	1560	3	AH 1 j	Communication informatisée 1
	COM	1600	3	AH 1 js	Communication et médias de masse

Bloc 72 B *obligatoire* *3 cr.*

Méthodes quantitatives

	COM	1400	3	AH 1 js	Analyse des données en communication

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

	COM	2200	3	AH 1 j	Communication, sens et discours
+	COM	2340	3	AH 1 j	Communication et recherches sur terrain
+	COM	2355	3	AH 1 j	Communication et recherche sociale

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

	COM	3000	3	AHE1 j	Atelier en communication appliquée

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Communication organisationnelle

	COM	2001	3	AH 1 j	Communication internationale
+	COM	2018	3	AH 1 j	Éléments de relations publiques
+	COM	2019	3	AH 1 j	Éléments de publicité
+	COM	2020	3	A 1 j	Éléments de communication interne
+	COM	3011	3	H 1 j	Planification en communication interne
+	COM	3012	3	A 1 j	Planification en communication externe

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication multimédia

	COM	2540	3	AH 1 j	Pratiques de la photographie
	COM	2550	3	AH 1 j	Éditique
+	COM	2571	3	H 1 j	Interfaces et scénarisation
+	COM	2580	3	AH 1 j	Design d'applications Internet
	COM	2600	3	AH 1 j	Pratiques de la réalisation sonore
+	COM	3201	3	H 1 j	Intégration des technologies multimédias
+	COM	3500	3	AH 1 js	Pratiques de la télévision
+	COM	3562	3	H 1 j	Design d'applications multimédias

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Médias et sociétés

	COM	2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM	2710	3	A 1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM	2720	3	H 1 j	Politiques de communication
	COM	2920	3	H 1 j	Histoire des médias
	COM	2925	3	AH 1 j	Industries culturelles
	COM	2935	3	H 1 j	Médias et cultures populaires
	COM	2945	3	H 1 j	Auditoires des médias de masse

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Habiletés linguistiques

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1 s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH 1 s	Allemand avancé 2
	ANG	1011	3	AHE1 j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1 j	Composition 2 : paragraph to essay
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
+	ANG	2051	3	AHE1 js	Anglais avancé 1
	ARA	1951	6	AH 1 s	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH 1 s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH 1 s	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	A 2 js	Chinois élémentaire 1
	ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
	FRA	1300G	3	AHE1 s	Révision de textes
	ITL	1951	6	A 2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH 1 s	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	PTG	1951	6	AH 1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH 1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH 1 js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	H 1 s	Russe élémentaire

Bloc 72 I *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Apport des autres disciplines

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3	AHE1 js	Animation des groupes restreints
	AEG	3140	3	AHE1 js	Prise de décision en groupe, leadership
	DRT	3805	3	AHE1 j	Dr. de l'information et de la comm.
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
	ECN	1800	3	A 1 j	Économies nord-américaines
+	ECN	2800	3	H 1 j	Institutions publiques et financières
	HAR	1030	3	A 1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2750	3	A 1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
	HEC	3016	3	AHE1 j	Introduction au marketing
	IFT	1870	3	AHE1 s	Initiation : programmation Java
	IFT	1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	JOU	1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
	JOU	1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques
	JOU	2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
	PBT	2004	3	AHE1 js	Gestion-service clientèle
	PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1951	3	AH 1 js	Relations interpersonnelles
	RED	2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques
	RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
	REI	1230	3	AH 1 j	Comportement organisationnel
+	REI	2220	3	A 1 j	Gestion des ressources humaines 1
	REP	1104	3	AHE1 js	Gestion et relations publiques
	REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale
+	REP	2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias
+	REP	3104	3	AHE1 js	Gestion de crises et communication
	SOL	3506	3	H 1 j	Transformations du monde contemporain

Programme 1-225-2-0 Version 04

Majeur en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires 30 à option et 3 au choix.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories, méthodes et langages

	COM	1100	3	AH 1 j	Méthodologie de la recherche
	COM	1150	3	AH 1 j	Communication écrite
	COM	1300	3	AH 1 js	Théories de la communication
	COM	1350	3	H 1 j	Communication et cognition
	COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
	COM	1511	3	AH 1 j	Communication audiovisuelle
	COM	1560	3	AH 1 j	Communication informatisée 1
	COM	1600	3	AH 1 js	Communication et médias de masse

Bloc 75 B *obligatoire* *3 cr.*

Méthodes quantitatives

	COM	1400	3	AH 1 js	Analyse des données en communication

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

	COM 2200	3 AH 1 j	Communication, sens et discours
+	COM 2340	3 AH 1 j	Communication et recherches sur terrain
+	COM 2355	3 AH 1 j	Communication et recherche sociale

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

	COM 3000	3 AHE1 j	Atelier en communication appliquée

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Communication organisationnelle

	COM 2001	3 AH 1 j	Communication internationale
+	COM 2018	3 AH 1 j	Éléments de relations publiques
+	COM 2019	3 AH 1 j	Éléments de publicité
+	COM 2020	3 A 1 j	Éléments de communication interne
+	COM 3011	3 H 1 j	Planification en communication interne
+	COM 3012	3 A 1 j	Planification en communication externe

Bloc 75 F *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Communication multimédia

	COM 2540	3 AH 1 j	Pratiques de la photographie
	COM 2550	3 AH 1 j	Éditique
+	COM 2571	3 H 1 j	Interfaces et scénarisation
+	COM 2580	3 AH 1 j	Design d'applications Internet
	COM 2600	3 AH 1 j	Pratiques de la réalisation sonore
+	COM 3500	3 AH 1 js	Pratiques de la télévision
+	COM 3562	3 H 1 j	Design d'applications multimédias

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Médias et sociétés

	COM 2210	3 H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2710	3 A 1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM 2720	3 H 1 j	Politiques de communication
	COM 2920	3 H 1 j	Histoire des médias
	COM 2925	3 AH 1 j	Industries culturelles
	COM 2935	3 H 1 j	Médias et cultures populaires
	COM 2945	3 H 1 j	Auditoires des médias de masse

Programme 1-225-4-0 Version 06

Mineur en sciences de la communication

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *9 cr.*

COM 1300	3 AH 1 js	Théories de la communication
COM 1500	3 AH 1 js	Communication et organisation
COM 1600	3 AH 1 js	Communication et médias de masse

Bloc 76 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

COM 1100	3 AH 1 j	Méthodologie de la recherche

Bloc 76 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Médias et sociétés

COM 2001	3 AH 1 j	Communication internationale
COM 2210	3 H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
COM 2710	3 A 1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
COM 2720	3 H 1 j	Politiques de communication
COM 2920	3 H 1 j	Histoire des médias
COM 2925	3 AH 1 j	Industries culturelles
COM 2935	3 H 1 j	Médias et cultures populaires
COM 2945	3 H 1 j	Auditoires des médias de masse

Bloc 76 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langages et moyens de communication

COM 1150	3 AH 1 j	Communication écrite
COM 1200	3 A 1 j	Introduction aux médias
COM 1350	3 H 1 j	Communication et cognition
COM 1511	3 AH 1 j	Communication audiovisuelle
COM 1560	3 AH 1 j	Communication informatisée 1

Sciences économiques

1-240-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'économiste professionnel évolue généralement dans les milieux suivants : bureaux de consultation, organismes internationaux, monde de la finance, gouvernement (fédéral, provincial ou municipal), médias, organisation syndicale, etc. L'économiste peut évaluer les besoins (en transports, en soins médicaux, etc.) d'une ville ou d'une région donnée, évaluer les coûts et les bénéfices d'une réglementation, analyser le rôle et la portée des lois ou des programmes sociaux, examiner les effets d'une politique économique, ou encore prévoir, dans la mesure du possible, l'évolution de la production, des prix, des salaires et des taux d'intérêt dans les mois à venir.

Information sur le programme

André Martens (514) 343-6540
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Mathématiques 103, 105 et 203 ou Mathématiques 103 et 307 (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans

le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-240-1-0 Version 08

B.Sc. spécialisé en sciences économiques

Ce programme totalise 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1070	3	A	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	H	1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1160	3	A	1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1260	3	AH	1 j	Économétrie 1
	ECN	1600	3	H	1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1800	3	A	1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B obligatoire 27 cr.

Cours de deuxième et de troisième années

	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
+	ECN	2800	3	H	1 j	Institutions publiques et financières
+	ECN	3949	3	H	1 j	Atelier en économétrie appliquée
+	ECN	3950	3	A	1 j	Atelier en économie appliquée

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1961	3	A	1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E	1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 j	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	A	1 j	Comportements stratégiques
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	AE	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	A	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H	1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 71 E option minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Cours avancés

+	ECN	3013	3	A	1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	H	1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	A	1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H	1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	H	1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H	1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3075	3	H	1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	ECN	3080	3	A	1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	A	1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	H	1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H	1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H	1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	A	1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	H	1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	H	1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	H	1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H	1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H	1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A	1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A	1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A	1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3995	3	AHE1	j	Stage
	ECN	6013	3	A	1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A	1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH	1	Éléments d'économétrie

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	ANG	1011	3	AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1	j	Composition 2 : paragraph to essay
	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1972	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE	1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Après étude de leur dossier, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au

moins 3,3 pourraient, dans le cadre du bloc 71 E, être autorisés à s'inscrire aux cours ECN 6013, ECN 6118 et ECN 6350.

Sciences économiques

1-240-2-0 Majeur (2 ans)
1-240-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Ce programme donne également accès aux études supérieures en sciences économiques. Tout étudiant qui vise une carrière d'économiste professionnel doit songer sérieusement à entreprendre des études à la maîtrise.

Information sur le programme

André Martens (514) 343-6540
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-240-2-0 Version 08

Majeur en sciences économiques

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	A 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	A 1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B obligatoire 6 cr.

Cours de deuxième année

+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2800	3	H 1 j	Institutions publiques et financières

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1070	3	A 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	H 1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	H 1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1961	3	A 1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 D option minimum 18 cr., maximum 24 cr.

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	AE 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	A 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H 1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	H 1 j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
	ANG	1011	3	AHE1 j	Composition 1 : sentence to paragraph
+	ANG	1012	3	AHE1 j	Composition 2 : paragraph to essay
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie

+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H 1 j	Analyse du discours scientifique
	PHI	1400	3	AE 1 j	Questions d'éthique contemporaines
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Les cours ECN1070, ECN1075, ECN1260, ECN2040, ECN2045, ECN2050, ECN2055 et ECN2160 sont essentiels pour l'admission à la maîtrise régulière en sciences économiques.

Programme 1-240-4-0 Version 05

Mineur en sciences économiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	A 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	A 1 j	Économies nord-américaines
+	ECN	2800	3	H 1 j	Institutions publiques et financières

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Cours spécialisés de niveau 1000

	ECN	1070	3	A 1 j	Techniques d'analyse économique 1
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	H 1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1961	3	A 1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	H 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours spécialisés de niveau 2000

+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2230	3	AE 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	A 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H 1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN.

Sécurité et études policières

1-066-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un baccalauréat en sécurité et études policières se définit comme un expert de la sécurité intérieure. S'appuyant sur ses connaissances en sécurité, en droit, en criminologie, en sciences sociales et en philosophie, il peut analyser les sources d'insécurité, proposer des solutions, gérer les services de sécurité publique ou privée et participer à l'élucidation des crimes. Il peut offrir ses services là où se posent les problèmes de sécurité : dans les agences de sécurité privée, dans les services de sécurité des entreprises, des services policiers, des organismes parapublics, des municipalités et des ministères.

Information sur le programme

Sylvie Archambault (514) 343-7541
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi un cours préalable en statistique lequel peut être suivi à l'Université à titre de cours préparatoire.
  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-066-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé en sécurité et études policières

L'orientation sécurité publique et enquête comprend les segments 01 et 70, avec 63 crédits obligatoires, 21 crédits optionnels et 6 crédits au choix. L'orientation sécurité privée comprend les segments 01 et 71 avec 63 crédits obligatoires, 21 crédits optionnels et 6 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Connaissances criminologiques

CRI	1050	3	AH	1	js	Sociocriminologie 1
CRI	1511	3	HE	1	j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1730	3	AH	1	j	Victimologie
CRI	2531	3	AH	1	j	L'analyse stratégique en criminologie

Bloc 01 B *obligatoire* *18 cr.*

Connaissances en droit

DRT	1002S	3	AHE1		j	Introduction au droit
DRT	1500	3	AHE1		j	Droit pénal général 1
DRT	1501	3	AHE1		j	Droit constitutionnel 1
DRT	1502	3	AHE1		j	Droit constitutionnel 2
DRT	2500	3	AHE1		j	Droit pénal général 2
DRT	3505	3	AHE1		j	Preuve et procédure pénales

Bloc 01 C *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Formation complémentaire générale

ANT	1982	3	AHE1		js	Groupes ethniques et anthropologie
CRI	1100	3	AH	1	j	Psychocriminologie
CRI	2410	3	AH	1	j	Pénologie
CRI	3201	3	AH	1	j	Droits de la personne et criminologie
CRI	3301	3	AH	1	j	Sociopolitique de la police
CRI	3305	3	AH	1	j	Violences criminelles
CRI	3341	3	AHE1		j	Drogues et criminalité
CRI	3540	3	AH	1	j	Les minorités et la question criminelle
DRT	1222	3	AHE1		j	Obligations 2
DRT	1224	3	AHE1		j	Personnes physiques et famille
DRT	2100	3	AHE1		j	Droit international public général
DRT	3503	3	AHE1		j	Libertés publiques
DRT	3603	3	AHE1		j	Rapports collectifs de travail
DRT	3803	3	AHE1		j	Droit de l'enfant
DRT	3804	3	AHE1		j	Droit de l'environnement
DRT	3806	3	AHE1		j	Droit des professionnels
ECN	1000	3	AHE1		j	Principes d'économie
ECN	1800	3	A	1	j	Économies nord-américaines
+ ECN	2964	3	H	1	j	Économie et finances publiques
IFT	1800	3	AHE1		js	Initiation à l'informatique
IFT	1875	3	AHE1		j	Initiation : programmation Visual Basic
IFT	1931	3	AHE1		s	Initiation aux bases de données
IFT	1945	3	AHE1		s	Internet et création de pages Web
KIN	1034	3	A	1	j	Activité physique, mode de vie et santé
PHI	2690	3	H	1	js	Philosophie du droit
POL	1951	3	AH	1	js	Éléments de politique
POL	1953	3	AH	1	js	Institutions politiques Canada - Québec
POL	1954	3	AH	1	js	Politique internationale
PSY	1075	3	AHE1		js	Psychologie sociale
PSY	1115	3	AHE1		js	Psychopathologie : introduction
PSY	1951	3	AH	1	js	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H	1	s	Psychologie des groupes et organisations
SOL	1090	3	H	1	j	Méthodologie qualitative 1
SOL	2410	3	H	1	j	Classes et mouvements sociaux

Bloc 01 D *obligatoire* *24 cr.*

Connaissances en sécurité et études policières

CRI	1600	3	AH	1	j	Initiation aux méthodes quantitatives
+ CRI	3013	3	AH	1	j	Analyse de la criminalité
+ GSP	3010	3	AHE1		js	Résolution des problèmes en séc. int.
PHI	1400	3	AE	1	j	Questions d'éthique contemporaines
SIP	1000	3	A	1	j	Sécurité intérieure : nature et mission
SIP	2030	3	AH	1	js	L'organisation de l'enquête
SIP	3001	3	A	1	j	Préparation au stage
SIP	3002	3	H	1	j	Stage pratique

Segment 70 Propre à l'orientation sécurité publique et enquête

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

+ CRI	3040	3	H	1	j	Formes particulières de crimes
SIP	3030	3	AH	1	js	Les crimes contre la personne
SIP	3050	3	AH	1	js	Criminalistique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

CRI	3361	3	AH	1	j	Prévention du crime
CRI	3950	3	AHE1		j	Criminalité informatique
GSP	1040	3	AHE1		js	Technologie de la sécurité intérieure
GSP	1060	3	AHE1		js	Planification et contrôle budgétaire
REI	3281	3	A	1	j	Gestion des ressources humaines
SIP	2242	3	A	1	j	Gestion de crises et plan d'urgence
SIP	3070	3	AH	1	js	Organisation de la sécurité intérieure
SIP	3071	3	A	1	j	Question de sécurité intérieure
SIP	3080	3	A	1	js	La sécurité privée
SIP	3090	3	A	1	j	Le renseignement

Segment 71 Propre à l'orientation sécurité privée

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

CRI	3361	3	AH	1	j	Prévention du crime
GSP	1040	3	AHE1		js	Technologie de la sécurité intérieure
SIP	3080	3	A	1	js	La sécurité privée

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+ CRI	3040	3	H	1	j	Formes particulières de crimes
CRI	3950	3	AHE1		j	Criminalité informatique
GSP	1060	3	AHE1		js	Planification et contrôle budgétaire
REI	3281	3	A	1	j	Gestion des ressources humaines
SIP	2242	3	A	1	j	Gestion de crises et plan d'urgence

SIP	3020	3	A	1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP	3030	3	AH	1 js	Les crimes contre la personne
SIP	3050	3	AH	1 js	Criminalistique
SIP	3070	3	AH	1 js	Organisation de la sécurité intérieure
SIP	3071	3	A	1 j	Question de sécurité intérieure

Service social

1-250-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le travail social est une discipline pratique dont la fonction est la médiation active entre la personne et son environnement. L'action du travailleur social vise à obtenir ou à développer les ressources dont les individus, les familles et les collectivités ont besoin pour se sortir des situations difficiles et améliorer leur bien-être. Le travailleur social exerce son activité dans les CLSC, les centres hospitaliers, les centres jeunesse, les maisons de jeunes, les organismes communautaires et les associations de défense des droits sociaux.

Information sur le programme

Robert Mayer (514) 343-7025
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Avoir réussi un cours préalable en statistique lequel peut être suivi à l'Université à titre de cours préparatoire.
  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– Ce programme est offert à plein temps et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 2021 et SVS 2031 ainsi qu'aux cours concomitants aux stages.

Programme 1-250-1-0 Version 14

B.Sc. spécialisé en service social

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A obligatoire 27 cr.

Fondements de l'intervention

	SVS	1182	3	A	1 j	Introduction au travail social
+	SVS	1283	3	H	1 j	Introduction à l'intervention
	SVS	1284	3	A	1 j	Laboratoire d'approches
+	SVS	2007	3	A	2 j	Éthique et déontologie appliquée
+	SVS	2021	6	A	1 j	Stage 1
+	SVS	2024	3	A	2 j	Séminaire de stage
+	SVS	2031	6	H	1 j	Stage 2

Bloc 74 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Laboratoires cibles

+	SVS	2375	3	H	1 j	Intervention : individu, couple, famille
	SVS	2377	3	AE	1 j	Intervention de groupe
	SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire

Bloc 74 C *obligatoire* *6 cr.*

Recherche

	SVS	1141	3 A	1 j	Méthodes de recherche
+	SVS	3141	3 A	1 j	Recherche et analyse de pratique

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Perspectives analytiques

+	SVS	3621	3 A	1 j	Analyse des politiques sociales
+	SVS	3631	3 A	1 j	Problématique du travail social
	SVS	3841	3 H	1 s	Mouvements d'action sociale

Bloc 74 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques spécialisées

	SVS	3700	3 A	1 j	Action communautaire : fondements
	SVS	3711	3 H	1 j	Familles : théories et pratiques
+	SVS	3721	3 H	1 j	Pratiques auprès des groupes
	SVS	3732	3 A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
	SVS	3740	3 H	1 j	Pratique en contexte professionnel
+	SVS	3742	3 H	1 j	Pratiques en santé mentale
+	SVS	3743	3 A	1 j	Pratiques en intervention féministe
	SVS	3744	3 A	1 j	Pratiques en protection de l'enfance
	SVS	3746	3 H	1	Pratiques spécifiques : sujets spéciaux

Bloc 74 F *obligatoire* *24 cr.*

Fondements théoriques

	SVS	1121	3 A	1 j	Pratique du travail social : évolution
	SVS	1151	3 HE	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1362	3 H	1 j	Développement humain
	SVS	1363	3 AE	1 j	Problèmes sociaux
	SVS	1364	3 H	1 j	Conflits, lien social et santé mentale
	SVS	1385	3 HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
+	SVS	3366	3 A	1 j	Problèmes sociaux et institutions
	SVS	3745	3 A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

ANT	1950	3 A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
ANT	1982	3 AHE	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
ASA	1000G	3 AHE	1 js	Évolution et enjeux du système de santé
CRI	1511	3 HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1950	3 AHE	1 js	Introduction à la criminologie
CRI	3341	3 AHE	1 j	Drogues et criminalité
DRT	3806	3 AHE	1 j	Droit des professionnels
GER	1020	3 AHE	1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
MSO	2100G	3 AHE	1 js	La santé et les groupes ethniques
POL	1951	3 AH	1 js	Éléments de politique
POL	1953	3 AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
PSY	1045	3 AH	1 s	Motivation et émotion
PSY	1075	3 AHE	1 js	Psychologie sociale
PSY	1105	3 AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1966	3 AH	1 js	Psychologie de l'adolescence
SOL	1952	3 A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1967	3 A	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	3503	3 A	1 j	Sociologie de la famille
THS	2050	3 AHE	1 j	Éthique théologique : respect de la vie
TXM	1111	3 AHE	1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM	1111D	3 AH	1	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM	1331	3 AHE	1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3 AHE		Prévention des toxicomanies : théorie
URB	4023	3 A	1	Développement local et urbanisme

Sociologie

1-255-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation fondamentale et l'orientation études de la population

1-255-2-0 Majeur (2 ans)
1-255-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le sociologue étudie et examine les phénomènes sociaux. Il analyse et explique les données obtenues et les présente avec des conclusions et des recommandations aux gouvernements ou organismes intéressés. Il apporte aussi son aide aux autres sciences humaines en étudiant les aspects historiques, psychologiques et ethniques des problèmes qui les intéressent. On le retrouve dans la recherche, l'enseignement collégial, la fonction publique ou parapublique, en milieu industriel ou syndical.

Information sur le programme

Jean-Guy Vaillancourt	(514) 343-5959
Sylvianne Ladouceur	(514) 343-6111 poste 3769
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits (12 pour le mineur) de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-255-1-0 Version 08

B.Sc. spécialisé en sociologie

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 72, avec 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. L'orientation Études de la population comprend les segments 01 et 73, avec 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Obligatoire

	SOL	1003	3 H	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1100	3 A	1 j	Sociologie générale

Bloc 01 B *obligatoire* *15 cr.*

Les bases théoriques

	SOL	1006	3 H	1 j	Marx
	SOL	2016	3 A	1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3 H	1 j	Weber
+	SOL	3008	3 H	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3035	3 A	1 j	Épistémologie sociologique

Bloc 01 C *obligatoire* *18 cr.*

Les bases méthodologiques

	IFT	1990	3 AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	SOL	1020	3 A	1 j	Méthodologie quantitative 1
	SOL	1090	3 H	1 j	Méthodologie qualitative 1
+	SOL	2020	3 A	1 j	Méthodologie quantitative 2
+	SOL	2090	3 A	1 j	Méthodologie qualitative 2
+	SOL	3045	3 H	1 j	Le processus de recherche en sociologie

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Économie travail et organisations

	HST	3420	3 A	1 j	Le Québec préindustriel
	SOL	1012	3 A	1 j	Inégalité sociale et marché du travail
	SOL	1400	3 A	1 j	Économie et sociétés
	SOL	2015	3 H	1 j	Sociologie du travail
	SOL	2208	3 A	1 j	Sociologie économique
	SOL	3403	3 H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	3405	3 H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3506	3 H	1 j	Transformations du monde contemporain

Bloc 01 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Culture, connaissance, idéologies

	SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3 H	1 j	Culture et société
+	SOL	2009	3 A	1 j	Marxismes contemporains
	SOL	2301	3 A	1 j	Sociologie des pratiques culturelles
	SOL	2309	3 H	1 j	Connaissance et idéologie
	SOL	3301	3 A	1 j	Sociologie des productions culturelles
	SOL	3302	3 H	1 j	Sociologie du langage
	SOL	3304	3 H	1 j	Sociologie cognitive
	SOL	3305	3 A	1 j	Médias et société
	SOL	3306	3 H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	3410	3 A	1 j	Sociologie des sciences et technologies

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

État, politiques, questions sociales

	DMO	1950	3 A	1 j	Démographie sociale
	SOL	2107	3 A	1 j	Sociologie politique
	SOL	3101	3 H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3 A	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3105	3 A	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3200	3 A	1 j	Sociologie de l'environnement

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Sociologie et sociétés

	SOL	2050	3 A	1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2310	3 H	1 j	Sociologie de la Chine
	SOL	2315	3 H	1 j	Sociologie du judaïsme contemporain
	SOL	3204	3 H	1 j	Sociologie du système mondial

Bloc 01 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Groupes et mouvements sociaux, psychosociologie

	SOL	1016	3 HE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	2410	3 H	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	2511	3 A	1 j	Microsociologie
	SOL	3004	3 A	1 j	Introduction à la gérontologie sociale
	SOL	3500	3 H	1 j	Psychosociologie : théories avancées

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Recherches contemporaines

	SOL	3002	3 A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3505	3 A	1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 01 J *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Laboratoires de recherche

	SOL	3018	3 AHE1	j	Travaux pratiques
	SOL	3019	3 AHE1	j	Travaux pratiques
+	SOL	3023	6 AHE1	j	Laboratoire de recherche
+	SOL	3024	3 AHE1	j	Laboratoire avancé de recherche

Segment 72 Propre à l'orientation fondamentale

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie quantitative spécialisée

+	SOL	3017	3 H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3055	3 A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3065	3 A	1 j	Analyse des données institutionnelles

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie qualitative spécialisée

+	SOL	3025	3 A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3075	3 H	1 j	Analyse de réseaux et systémique
+	SOL	3085	3 A	1 j	Analyse clinique et intervention

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Perspectives théoriques

+	SOL	3012	3 H	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3027	3 A	1 j	Courants sociologiques aux États-Unis
+	SOL	3095	3 H	1 j	Sociologie compréhensive
+	SOL	3110	3 A	1 j	Structuro-fonctionnalisme

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Sociologie du capital humain

	SOL	1967	3 A	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2104	3 H	1 j	Relations ethniques
	SOL	3103	3 A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	3104	3 H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
	SOL	3201	3 A	1 j	Sociologie du développement
	SOL	3402	3 A	1 j	Stratification et mobilité
	SOL	3404	3 A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3406	3 A	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3 A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 72 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	2660	3 A	1 js	Langue et identité sociale
	ANT	3035	3 H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3044	3 A	1 j	Anthropologie et développement
	ANT	3055	3 A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3854	3 A	1 j	Aire : les Autochtones du Canada
	ECN	1350	3 A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3 H	1 j	Histoire de la pensée économique
	HST	1905	3 H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2361	3 H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865

HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
POL	2005	3	AH	1 j	Les élections
POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
PSY	1045	3	AH	1 s	Motivation et émotion
PSY	1105	3	AHE1	js	Psychologie de la personnalité
PSY	1989	3	AH	1 j	Stress et anxiété : introduction
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales

Segment 73 Propre à l'orientation en études de la population

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Sociologie du capital humain

SOL	1967	3	A	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
SOL	3104	3	H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
SOL	3201	3	A	1 j	Sociologie du développement
SOL	3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité
SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
SOL	3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL	3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 73 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Formation en démographie

DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+ DMO	2100	3	H	1 j	Population canadienne
DMO	2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+ DMO	2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+ DMO	2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+ DMO	2700	3	H	1 j	Histoire de la population
+ DMO	3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
+ DMO	3307	3	H	1 j	Analyse démographique avancée
+ DMO	3400	3	A	1 j	Sociologie et population
+ DMO	3450	3	H	1 j	Économie et population

Bloc 73 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Formation complémentaire

ANT	2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT	3044	3	A	1 j	Anthropologie et développement
GEO	1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
GEO	2232	3	H	1 j	Géographie sociale et des populations
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés
URB	1221	3	AH	1	Formes urbaines et architecturales
URB	2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme
URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation

Pour les étudiants inscrits à ce programme, les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 2 ne sont normalement accessibles qu'après 15 crédits de sociologie et après 30 crédits de sociologie pour les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 3. En outre, sauf exception autorisée, les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle SOL. Les étudiants de l'extérieur pourront accéder aux cours de niveau 2000 et 3000 après étude du dossier.

Programme 1-255-2-0 Version 08

Majeur en sociologie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

SOL	1003	3	H	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL	1100	3	A	1 j	Sociologie générale

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Les grands auteurs

SOL	1006	3	H	1 j	Marx
SOL	2016	3	A	1 j	Durkheim
+ SOL	2017	3	H	1 j	Weber

Bloc 72 C *obligatoire* *15 cr.*

Les bases méthodologiques

IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
SOL	1020	3	A	1 j	Méthodologie quantitative 1
SOL	1090	3	H	1 j	Méthodologie qualitative 1
+ SOL	2020	3	A	1 j	Méthodologie quantitative 2
+ SOL	2090	3	A	1 j	Méthodologie qualitative 2

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Recherche et analyse

+ SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+ SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
+ SOL	3045	3	H	1 j	Le processus de recherche en sociologie
+ SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+ SOL	3065	3	A	1 j	Analyse des données institutionnelles
+ SOL	3075	3	H	1 j	Analyse de réseaux et systémique
+ SOL	3085	3	A	1 j	Analyse clinique et intervention

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Économie, travail et organisations

HST	3420	3	A	1 j	Le Québec préindustriel
SOL	1012	3	A	1 j	Inégalité sociale et marché du travail
SOL	1400	3	A	1 j	Économie et sociétés
SOL	2015	3	H	1 j	Sociologie du travail
SOL	2208	3	A	1 j	Sociologie économique
SOL	3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité
SOL	3403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Culture, connaissance, idéologies

SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société
+ SOL	2009	3	A	1 j	Marxismes contemporains
SOL	2301	3	A	1 j	Sociologie des pratiques culturelles
SOL	2309	3	H	1 j	Connaissance et idéologie
SOL	3301	3	A	1 j	Sociologie des productions culturelles
SOL	3302	3	H	1 j	Sociologie du langage
SOL	3304	3	H	1 j	Sociologie cognitive
SOL	3305	3	A	1 j	Médias et société
SOL	3306	3	H	1 j	Sociologie des religions
SOL	3410	3	A	1 j	Sociologie des sciences et technologies

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

État, politiques, questions sociales

DMO	1950	3	A	1 j	Démographie sociale
SOL	2107	3	A	1 j	Sociologie politique
SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
SOL	3102	3	A	1 j	Sociologie de l'éducation
SOL	3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
SOL	3105	3	A	1 j	Sociologie urbaine et régionale

SOL	3200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
SOL	3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Sociologie et sociétés

SOL	2050	3	A	1 j	Sociologie du monde arabe
SOL	2310	3	H	1 j	Sociologie de la Chine
SOL	2315	3	H	1 j	Sociologie du judaïsme contemporain
+ SOL	3027	3	A	1 j	Courants sociologiques aux États-Unis
SOL	3201	3	A	1 j	Sociologie du développement
SOL	3204	3	H	1 j	Sociologie du système mondial

Bloc 72 I *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Groupes et mouvements sociaux, psychosociologie

SOL	1016	3	HE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL	1967	3	A	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	2410	3	H	1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
SOL	3004	3	A	1 j	Introduction à la gérontologie sociale
SOL	3104	3	H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
SOL	3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL	3500	3	H	1 j	Psychosociologie : théories avancées

Bloc 72 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Recherches contemporaines

SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 72 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires de recherche

SOL	3018	3	AHE	1 j	Travaux pratiques
SOL	3019	3	AHE	1 j	Travaux pratiques

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 4 cr.*

Disciplines connexes

ANT	2660	3	A	1 js	Langue et identité sociale
ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
ANT	3044	3	A	1 j	Anthropologie et développement
ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
ANT	3854	3	A	1 j	Aire : les Autochtones du Canada
ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN	1600	3	H	1 j	Histoire de la pensée économique
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	2361	3	H	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
PHI	2615	3	A	1 j	Les Lumières en Europe
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
POL	2005	3	AH	1 j	Les élections
POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
PSY	1045	3	AH	1 s	Motivation et émotion
PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1989	3	AH	1 j	Stress et anxiété : introduction
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales

Pour les étudiants inscrits à ce programme, les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 2 ne sont normalement accessibles qu'après 15 crédits de sociologie et après 30 crédits de sociologie pour les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 3. En outre, sauf exception autorisée, les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle SOL. Les étudiants de l'extérieur pourront accéder aux cours de niveau 2000 et 3000 après étude du dossier.

Programme 1-255-4-0 Version 08

Mineur en sociologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

SOL	1003	3	H	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1100	3	A	1 j	Sociologie générale

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Les grands auteurs

SOL	1006	3	H	1 j	Marx
SOL	2016	3	A	1 j	Durkheim

Bloc 73 C *obligatoire* *6 cr.*

Les bases méthodologiques

SOL	1020	3	A	1 j	Méthodologie quantitative 1
SOL	1090	3	H	1 j	Méthodologie qualitative 1

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie, travail et organisations

HST	3420	3	A	1 j	Le Québec préindustriel
SOL	1012	3	A	1 j	Inégalité sociale et marché du travail
SOL	1400	3	A	1 j	Économie et sociétés
SOL	2015	3	H	1 j	Sociologie du travail
SOL	2208	3	A	1 j	Sociologie économique
SOL	3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité
SOL	3403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Culture, connaissance, idéologies

SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société
+ SOL	2009	3	A	1 j	Marxismes contemporains
SOL	2301	3	A	1 j	Sociologie des pratiques culturelles
SOL	2309	3	H	1 j	Connaissance et idéologie
SOL	3301	3	A	1 j	Sociologie des productions culturelles
SOL	3302	3	H	1 j	Sociologie du langage
SOL	3304	3	H	1 j	Sociologie cognitive
SOL	3305	3	A	1 j	Médias et société
SOL	3306	3	H	1 j	Sociologie des religions
SOL	3410	3	A	1 j	Sociologie des sciences et technologies

Bloc 73 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

État, politiques, questions sociales

DMO	1950	3	A	1 j	Démographie sociale
SOL	2107	3	A	1 j	Sociologie politique
SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
SOL	3102	3	A	1 j	Sociologie de l'éducation
SOL	3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
SOL	3105	3	A	1 j	Sociologie urbaine et régionale
SOL	3200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
SOL	3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Sociologie et sociétés

SOL	2050	3	A	1 j	Sociologie du monde arabe
SOL	2310	3	H	1 j	Sociologie de la Chine
SOL	2315	3	H	1 j	Sociologie du judaïsme contemporain
SOL	3201	3	A	1 j	Sociologie du développement
SOL	3204	3	H	1 j	Sociologie du système mondial

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Groupes et mouvements sociaux, psychosociologie

SOL	1016	3	HE	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL	1967	3	A	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	2410	3	H	1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
SOL	3004	3	A	1 j	Introduction à la gérontologie sociale
SOL	3104	3	H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
SOL	3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL	3500	3	H	1 j	Psychosociologie : théories avancées

Bloc 73 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Recherches contemporaines

SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis

Pour les étudiants inscrits à ce programme, les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 2 ne sont normalement accessibles qu'après 15 crédits de sociologie et après 30 crédits de sociologie pour les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 3. Cependant, les étudiants qui auraient complété 30 crédits et plus dans une autre discipline avant d'accéder à ce programme pourront s'inscrire aux cours de niveau 2000 et 3000 après étude du dossier. En outre, sauf exception autorisée, les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle SOL. Les étudiants de l'extérieur pourront accéder aux cours de niveau 2000 et 3000 après étude du dossier.

Traduction

1-185-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation CO-OP

1-185-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Si le programme prépare en priorité à la profession de traducteur généraliste de l'anglais au français ou vice-versa, il permet également d'acquérir des compétences en vue d'une carrière dans le secteur plus large des professions langagières (rédaction, terminologie, révision, etc.). Le diplômé pourra travailler dans les services de traduction des gouvernements fédéral et provinciaux, les organismes publics et parapublics, les grandes sociétés industrielles, commerciales et internationales, les bureaux de traduction privés ou même à son compte. Il peut aussi faire carrière dans un organisme international s'il peut démontrer une très bonne connaissance d'une troisième langue.

Information sur le programme

Gilles Bélanger (514) 343-6024
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Réussir un test de français et d'anglais

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - Les candidats ayant une cote de rendement de 20.000 et plus et, le cas échéant, une moyenne cumulative d'au moins 2.0 sont invités à se présenter au test de connaissance du français et de l'anglais.
  - Une liste d'excellence est établie pour les collégiens et les universitaires qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de la cote de rendement et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    dossier scolaire : 50%
    test : 50 %
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire. Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de la cote de rendement et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    dossier scolaire : 50%
    test : 50 %
– Pour les autres catégories de candidats
  - Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir le test lors de la rentrée de septembre. En cas d'échec, il sera admis au programme du mineur arts et sciences et s'inscrira à des cours dont la majorité des crédits pourra être intégrée dans le programme régulier du baccalauréat spécialisé ou du majeur en traduction advenant une admission subséquente.
– Est exempté du test d'admission :
  Le candidat ayant subi et réussi le test d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente (EDP 1111 ou EDP 1222) ;
  Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), y compris celui de l'Université de Montréal, avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).

Programme 1-185-1-0 Version 10

B.A. spécialisé en traduction

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. L'orientation « COOP » comprend les segments 01 et 72, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. Les étudiants de cette dernière orientation doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme TRA 2001, TRA 3001 et TRA 3002 (Stage en milieu de travail I, II et III).

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

	TRA	1005	3	AH 1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH 1 j	Interférences linguistiques
	TRA	1025	3	AH 1 j	Text Analysis
	TRA	1105	3	A 1 j	Concepts clés en traductologie
	TRA	1300	3	AH 1 j	Techniques de rédaction
	TRA	1400	3	AH 1 j	Recherche documentaire et terminologique
	TRA	1500	3	AH 1 j	Méthodologie de la traduction
+	TRA	2500	3	AH 1 j	Traduction générale

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances de l'anglais

+	ANG	1013	3	AH 1 j	Composition 3 : the essay
+	ANG	1014	3	H 1 j	Composition 4 : advanced essay writing
	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Civilization
	ANG	1023	3	A 1 j	Contemporary American Civilization
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANG	2053	3	H 1 j	Advanced English Grammar

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Formation avancée

+	TRA	2000	3	AH 1 j	Outils informatiques des langagiers
	TRA	2115	3	HE 1 j	Histoire de la traduction
+	TRA	2450	3	AHE1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH 1 j	Traduction avancée

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues de spécialités

	TRA	2210	3	A 1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A 1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A 1 j	Langues juridique et administrative
	TRA	3265	3	A 1 j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	3075	3	H 1 j	Traduction et cultures
	TRA	3150	3	H 1 j	Problématiques de la traduction
	TRA	3400G	3	AE 1 js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	H 1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3850	3	E 1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 01 F *obligatoire* *15 cr.*

De la théorie à la pratique

	TRA	3125	3	A 1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3310	3	AH 1 j	Rédaction professionnelle
+	TRA	3505	3	AH 1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3610	3	AH 1 j	Révision de textes
+	TRA	3900	3	AH 1 js	Réalités professionnelles

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances linguistiques

	LNG	1060	3	H 1 j	Stylistique
	LNG	1080	3	A 1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1090	3	H 1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1120	3	A 1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H 1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1131	3	A 1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1300	3	H 1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2080	3	H 1 j	Sémantique du français
+	LNG	2231	3	A 1 j	History of the English Language
+	LNG	2250	3	H 1 j	Analyse du discours en linguistique
+	LNG	2390	3	A 1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANT	1611	3	A 1 j	Langage, culture, société
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie générale
	CHM	1600	3	A 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	COM	1150	3	AH 1 j	Communication écrite
	COM	1300	3	AH 1 js	Théories de la communication
	COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
	DRT	1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
	ECN	1800	3	A 1 j	Économies nord-américaines
	ESP	1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
	FAS	1000	3	A 1 js	Introduction à l'interculturel
	HST	1043	3	A 1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
	JOU	2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
	LCO	2300	3	H 1 j	Pratiques culturelles
	PBT	1000	3	AHE1 js	Communication marketing
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	PSL	1993	3	H 1 j	Physiologie générale
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles
	REI	1210	3	AH 1 j	Principes de gestion
	REI	1220	3	H 1 j	Administration des affaires

Segment 71 Propre à l'orientation « générale »

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Traduction spécialisée

	TRA	1075	3	H 1 j	English Writing and Translation
+	TRA	2510	3	HE 1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H 1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	E 1 j	General Translation
+	TRA	2900	3	AH 1 j	Simulation de cabinet de traduction
+	TRA	2950	6	AHE2 js	Pratique en milieu de travail
+	TRA	3250	3	A 1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3560	3	H 1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H 1 j	Traduction médicale et pharmacologique

+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	A	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Segment 72 Propre à l'orientation « COOP »

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Traduction spécialisée

	TRA	1075	3	H	1 j	English Writing and Translation
+	TRA	2510	3	HE	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	E	1 j	General Translation
+	TRA	3250	3	A	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3560	3	H	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	A	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

L'étudiant s'inscrit aux blocs 01A, 01B et 01G durant sa première année ; aux blocs 01C et 01D durant sa deuxième année ; aux blocs 01E et 01F durant sa troisième année ; et au bloc 71A ou 72A durant ses deuxième et troisième années. Les 6 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1011 et ANG 1012 ne peuvent pas être crédités dans le programme de baccalauréat en traduction. L'étudiant qui désire s'inscrire à l'orientation « COOP » en fait la demande à la fin de sa première année dans le programme.

Programme 1-185-2-0 Version 02

Majeur en traduction

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques
	TRA	1025	3	AH	1 j	Text Analysis
	TRA	1105	3	A	1 j	Concepts clés en traductologie
	TRA	1300	3	AH	1 j	Techniques de rédaction
	TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
	TRA	1500	3	AH	1 j	Méthodologie de la traduction
+	TRA	2500	3	AH	1 j	Traduction générale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissance de l'anglais

+	ANG	1013	3	AH	1 j	Composition 3 : the essay
+	ANG	1014	3	H	1 j	Composition 4 : advanced essay writing
	ANG	1022	3	H	1 j	Contemporary Canadian Civilization
	ANG	1023	3	A	1 j	Contemporary American Civilization
	ANG	1972	3	AHE	1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE	1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE	1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANG	2053	3	H	1 j	Advanced English Grammar

Bloc 70 C *obligatoire* *15 cr.*

Formation avancée

+	TRA	2000	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
+	TRA	2450	3	AHE	1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH	1 j	Traduction avancée
+	TRA	3310	3	AH	1 j	Rédaction professionnelle
+	TRA	3900	3	AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langues de spécialités

	TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A	1 j	Langues juridique et administrative
	TRA	3265	3	A	1 j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Traduction spécialisée

+	TRA	2510	3	HE	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	E	1 j	General Translation
+	TRA	2900	3	AH	1 j	Simulation de cabinet de traduction
+	TRA	3505	3	AH	1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3560	3	H	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	A	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	3400G	3	AE	1 js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	H	1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3610	3	AH	1 j	Révision de textes
+	TRA	3850	3	E	1 j	Introduction à l'interprétation

L'étudiant s'inscrit aux blocs 70A et 70B durant sa première année ; aux blocs 70C, 70D, 70E et 70F durant sa deuxième année. L'étudiant doit s'inscrire à plein temps pendant les quatre premiers trimestres de son programme d'études. Les 3 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1011 et ANG 1012 ne peuvent pas être crédités dans le programme de majeur en traduction.

Traduction troisième langue

1-185-5-2 Certificat (1 an)

Perspectives professionnelles

Le certificat offre aux étudiants en études allemandes et en études hispaniques un complément de formation de niveau professionnel en traduction allemand-français ou espagnol-français en plus d'une formation de base en traduction anglais-français.

Le certificat offre aux étudiants en traduction et aux traducteurs actifs un atout supplémentaire dans leur formation professionnelle en ajoutant une troisième langue au champ de leurs compétences.

Le certificat permet aux personnes ayant une très bonne connaissance de l'allemand ou de l'espagnol d'amorcer une formation en traduction.

Information sur le programme

Pour l'allemand : Jürgen Heizmann	
jusqu'au 31 déc. 2002	(514) 343-7608
Pour l'espagnol : Juan-Carlos Godenzzi	(514) 343-2478
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓		✓	✓	✓	

* L'étudiant n'est pas assuré de compléter le programme en un an.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Réussir un test de français et d'anglais

et

– Réussir un test d'allemand ou d'espagnol, selon le cas.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Le certificat peut être combiné avec un majeur (ex. : majeur en études allemandes, majeur en études hispaniques, majeur en traduction).

Programme 1-185-5-2 Version 00

Certificat de traduction troisième langue

L'orientation traduction allemand-français comprend les segments 01 et 81, avec 27 crédits à option et 3 au choix. L'orientation traduction espagnol-français, français-espagnol comprend les segments 01 et 82, avec 27 crédits à option et 3 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A		*option*		*minimum 3 cr., maximum 3 cr.*
+ ALL	3190	3 AH	2 js	Travail personnel dirigé
+ ESP	3900	3 AHE1	js	Travail dirigé en traduction

Bloc 01 B		*option*		*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
ALL	2010	3 A	1 j	Grammaire approfondie
ALL	2110	3 H	1 j	Traduction allemand-français
+ ESP	2536	3 A	1 j	Grammaire avancée
+ ESP	2710	3 A	1 j	Traduction espagnol-français 1
TRA	1005	3 AH	1 j	Difficultés du français écrit
TRA	1400	3 AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique

Bloc 01 C		*option*		*minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
+ TRA	2000	3 AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
TRA	2115	3 HE	1 j	Histoire de la traduction
TRA	2210	3 A	1 j	Langues scientifique et technique
TRA	2220	3 A	1 j	Langues commerciale et économique
TRA	2250	3 A	1 j	Langues juridique et administrative
+ TRA	2450	3 AHE1	j	Terminologie et terminographie
+ TRA	2510	3 HE	1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA	2520	3 H	1 j	Traduction commerciale et économique
TRA	3125	3 A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+ TRA	3250	3 A	1 j	Langue et traduction informatiques
TRA	3265	3 A	1 j	Langues médicale et pharmacologique
+ TRA	3560	3 H	1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA	3570	3 H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA	3580	3 A	1 j	Traduction littéraire

Segment 81 Propre à l'orientation traduction allemand-français

Bloc 81 A		*option*		*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
ALL	3111	3 A	1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL	3112	3 A	1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL	3120	3 H	1 j	Préparation ZMP (examen international)
ALL	3130	3 H	1 j	Stylistique comparée

Bloc 81 B		*option*		*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
ALL	2200	3 A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2213	3 H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ALL	2250	3 H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2271	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	2331	3 A	1 j	Actualités allemandes 1
ALL	3262	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2

Segment 82 Propre à l'orientation traduction espagnol-français, français-espagnol

Bloc 82 A		*option*		*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
+ ESP	2535	3 H	1 j	Composition espagnole 2
+ ESP	2700	3 A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP	2720	3 H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP	2730	3 H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 82 B		*option*		*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
+ ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP	1327	3 H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+ ESP	2651	3 A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP	2652	3 H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP	3252	3 AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+ ESP	3324	3 A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP	3355	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine
+ ESP	3444	3 A	1 j	Écriture féminine hispanique
+ ESP	3537	3 H	1 j	Espagnol moderne
+ ESP	3550	3 H	1 j	L'espagnol d'Amérique

Baccalauréat de 120 crédits : Année de transition

1-950-1-9 Baccalauréat

Programme offert avec deux orientations : l'orientation sciences et l'orientation sciences humaines et sociales

Information sur le programme

Stéphanie de Celles ou Nicole Legault (514) 343-6111 poste 5564
ou courriel : info-sage@fas.umontreal.ca
Judith Picard (514) 343-7394
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec et
– Pour l'orientation sciences, se soumettre à test d'évaluation des notions de mathématiques.

Le candidat dont le résultat au test est insuffisant se verra imposer un cours préparatoire de mathématiques.

Remarques

– Le candidat qui n'a pas fait d'études antérieures en français s'expose à de graves difficultés dans ses études.
– Le résultat à un test de maîtrise du français auquel l'étudiant est soumis à l'entrée dans le programme, détermine s'il sera inscrit aux cours de français du bloc 71B ou du bloc 72A. S'il réussit au test, il pourra remplacer les six crédits de l'un ou l'autre bloc par des cours des autres blocs de l'orientation choisie.
– La réussite de l'année de transition de ce programme rend l'étudiant admissible aux programmes de premier cycle de l'Université au même titre que le titulaire du DEC (sauf pour le programme de médecine). Pour être admis, celui-ci doit satisfaire, s'il y a lieu, aux exigences particulières du programme de son choix (préalables collégiaux et critères de sélection).
– Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 5564).

Programme 1-950-1-9 Version 01

Baccalauréat de 120 crédits : Année de transition

Dans l'orientation « sciences humaines et sociales », l'année de transition comprend le segment 71, avec 12 crédits de cours obligatoires et 18 crédits à option. Dans l'orientation « sciences », l'année de transition comprend le segment 72, avec 30 crédits de cours à option.

Segment 71 Propre à l'orientation sciences humaines et sociales

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Formation générale

ECN	1901	3	A	1 j	Initiation à l'économie
HST	1901	3	A	1 j	Histoire contemporaine
PHI	1901	3	AH	1 j	Pensée rationnelle et argumentation
PSY	1901	3	A	1 j	Psychologie générale

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langue française

FRA	1957G	3	AHE1	js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE1	js	Grammaire 2 : révision grammaticale
FRS	1222T	3	AHE1	js	Communication écrite. Débutant
+ FRS	1232	3	AHE1	js	Communication écrite. Débutant 2

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de formation générale

ANT	1902	3	A	1 j	Éléments d'anthropologie
FRA	1902	3	A	1 j	Introduction à la littérature
POL	1901	3	A	1 j	Dynamique de la vie politique
SOL	1901	3	A	1 j	Introduction à la sociologie

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

ANG	1011	3	AHE1	j	Composition 1 : sentence to paragraph
ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
+ ANS	1100T	3	AHE1	js	English Conversation (1A)

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Sciences

BIO	1953	3	AH	1 j	Origine et diversité du vivant
MAT	1903	3	AH	1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT	1905	3	AH	1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT	1923	3	AHE1	j	Calcul différentiel et intégral 2
STT	1971	3	AHE1	s	Introduction à la statistique

Bloc 71 X *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire en langues

ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
ARA	1951	6	AH	1 s	Arabe élémentaire
CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
RUS	1951H	6	AH	1 js	Russe élémentaire

Bloc 71 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

CRI	1950	3	AHE1	js	Introduction à la criminologie
DMO	1950	3	A	1 j	Démographie sociale
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
GEO	2833	3	A	1 js	La carte du monde actuel
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1986	3	AHE1	js	Traitement informatique des textes
LCO	1010	3	H	1 j	Littérature et ethnicité
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
PSY	1951	3	AH	1 js	Relations interpersonnelles
PSY	1989	3	AH	1 j	Stress et anxiété : introduction
QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 72 Propre à l'orientation sciences

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langue française

FRA	1957G	3	AHE1	js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE1	js	Grammaire 2 : révision grammaticale
FRS	1222T	3	AHE1	js	Communication écrite. Débutant
+ FRS	1232	3	AHE1	js	Communication écrite. Débutant 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Biologie

BIO	1953	3	AH	1 j	Origine et diversité du vivant
BIO	1954	3	AH	1 j	La cellule et l'uniformité du vivant

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

CHM	1963	3	AH	1 j	Chimie générale
CHM	1982	3	AHE1	j	Chimie organique

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

	MAT 1903	3	AH 1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT 1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Physique

	PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
	PHY 1902	3	AH 1 j	Électricité et optique

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

compléments de formation générale

	ANG 1011	3	AHE1 j	Composition 1 : sentence to paragraph
	ANG 1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
+	ANS 1100T	3	AHE1 js	English Conversation (1A)
	ANT 1902	3	A 1 j	Éléments d'anthropologie
	ECN 1901	3	A 1 j	Initiation à l'économie
	FRA 1902	3	A 1 j	Introduction à la littérature
	HST 1901	3	A 1 j	Histoire contemporaine
	PHI 1901	3	AH 1 j	Pensée rationnelle et argumentation
	POL 1901	3	A 1 j	Dynamique de la vie politique
	PSY 1901	3	A 1 j	Psychologie générale
	SOL 1901	3	A 1 j	Introduction à la sociologie

Bloc 72 X *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire en langues

	ALL 1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
	ARA 1951	6	AH 1 s	Arabe élémentaire
	CHN 1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
	ESP 1991	6	AHE1 js	Espagnol élémentaire
	ITL 1951	6	A 2 js	Italien élémentaire
	JPN 1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
	PTG 1951	6	AH 1 js	Portugais élémentaire
	RUS 1951H	6	AH 1 js	Russe élémentaire

Bloc 72 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	CRI 1950	3	AHE1 js	Introduction à la criminologie
	DMO 1950	3	A 1 j	Démographie sociale
	FAS 1000	3	A 1 js	Introduction à l'interculturel
	GEO 2833	3	A 1 js	La carte du monde actuel
	HAR 1190	3	AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR 1200	3	HE 1 j	Introduction à l'art moderne
	HST 1941	3	A 1 s	L'époque moderne
	IFT 1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT 1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
	LCO 1010	3	H 1 j	Littérature et ethnicité
	LNG 1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	PHI 1400	3	AE 1 j	Questions d'éthique contemporaines
	POL 1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL 1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	PSY 1951	3	AH 1 js	Relations interpersonnelles
	PSY 1989	3	AH 1 j	Stress et anxiété : introduction
	QCF 1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	REI 1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Le baccalauréat 120 crédits, année de transition étant une année préparatoire aux études universitaires, il est primordial qu'un minimum de 24 crédits soient complétés avant qu'un étudiant transfère dans un programme régulier. Ces crédits ne peuvent servir dans la structure d'un programme régulier, ni à titre de cours à option, ni à titre de cours au choix.

Baccalauréat de 120 crédits : Structure d'accueil

1-950-1-5 Baccalauréat

Information sur le programme

Stéphanie de Celles ou Nicole Legault (514) 343-6111 poste 5564
ou courriel : info-sage@fas.umontreal.ca
Judith Picard (514) 343-7394
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

et

– Se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques.

Le candidat dont le résultat au test est insuffisant se verra imposer un cours préparatoire de mathématiques.

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser, si elle le désire, à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 5564).

Programme 1-950-1-5 Version 00

Baccalauréat de 120 crédits : Structure d'accueil

La structure d'accueil peut totaliser jusqu'à 27 crédits de cours à option et 3 crédits au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Biologie

	BIO 1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	BIO 1954	3	AH 1 j	La cellule et l'uniformité du vivant

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

	CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
	CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

	MAT	1903	3	AH 1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT	1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT	1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT	1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Physique

PHY	1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY	1902	3	AH 1 j	Électricité et optique

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	ANG	1011	3	AHE1 j	Composition 1 : sentence to paragraph
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
+	ANS	1100T	3	AHE1 js	English Conversation (1A)
	FRA	1957G	3	AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
	FRA	1958G	3	AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale
	FRS	1222T	3	AHE1 js	Communication écrite. Débutant
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C

Faculté de droit

Droit

1-325-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Pour quiconque souhaite devenir avocat ou notaire, les études de baccalauréat en droit constituent la première et la plus importante étape de la formation conduisant à l'exercice de l'une ou l'autre des deux professions. *

Avec la mondialisation de plus en plus poussée des rapports commerciaux, l'utilisation exponentielle des nouvelles technologies de l'information et les gigantesques développements de la biotechnologie, pour ne nommer que ces phénomènes, les champs de la pratique du droit s'élargissent et la main d'oeuvre qualifiée pourrait même, dit-on, se faire rare dans certains secteurs.

Si la majorité des diplômés en droit se dirige vers l'exercice de la profession d'avocat ou de notaire, d'autres s'orientent vers des carrières où une solide formation juridique est considérée comme un atout majeur en raison, non seulement des connaissances acquises lors de cette formation, mais aussi et surtout des habiletés intellectuelles (capacités d'analyse et de synthèse, rigueur dans le raisonnement et l'expression orale ou écrite) et de la sensibilité sociale qu'elle développe chez l'individu. Parmi ces carrières, mentionnons la gestion dans l'entreprise, le journalisme, le syndicalisme et la politique.

* Après l'obtention du baccalauréat débute la formation professionnelle proprement dite. Pour les futurs avocats, cette formation consiste en une année d'études à l'École du Barreau, suivie d'un stage en milieu professionnel de six mois. Pour les futurs notaires, elle consiste en une année d'études universitaires de 2e cycle, suivie d'un stage en milieu professionnel de huit mois.

Information sur le programme

Monique Laforest (514) 343-6111 poste 4043
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec,
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir complété le certificat en droit général décerné par la Faculté de l'éducation permanente et pouvoir se qualifier à titre de candidat de transfert
  ou
– Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. En outre, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau d'équivalences, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Diplômé en droit : toute personne titulaire d'un diplôme en droit d'une université étrangère ou qui est en voie de l'obtenir.
– Transfert : toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle offert par une autre faculté de droit du Québec ou de la Faculté de droit (section droit civil) de l'Université d'Ottawa
  ou
  toute personne ayant complété le certificat en droit général de l'Université de Montréal (30 crédits) ou en voie de le compléter. Le certificat devra comporter 24 crédits de niveau « 1000 » complétés avant le 1er juin. De plus, au 1er mars, le candidat devra avoir complété un total de 21 crédits de niveau « 1000 » et, au 1er juin, 27 crédits, étant entendu qu'il aura complété le certificat au 15 septembre.
– Étranger : toute personne qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

Pour l'admission en première année, les collégiens et les universitaires se partagent les places au prorata des demandes entre ces deux catégories, sous réserve de la qualité des dossiers. Cependant, un nombre déterminé de places est réservé aux autres catégories.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les diplômés en droit
  - Le Comité d'admission décide de l'admission après une étude de la valeur du dossier dans laquelle il prend en considération tout critère jugé pertinent et principalement l'excellence du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les étrangers
  - Le Comité d'admission établit une liste d'excellence fondée sur l'étude du dossier (curriculum vitae et autres documents pré-

sentés) et sur les résultats d'une entrevue, si elle est jugée utile.

Pour l'admission en deuxième et en troisième année, un nombre de places est déterminé par la Faculté

- Une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des types de transfert, qui tient compte de l'excellence du dossier scolaire.

Remarque

– Le candidat de la catégorie « diplômé en droit » doit faire parvenir en même temps que son formulaire de demande d'admission, une lettre de présentation de sa candidature (maximum 2 pages) ; le candidat justifiant d'une formation juridique dans un pays autre que le Canada doit transmettre un document des autorités universitaires qui précise le rang qu'il occupe dans sa promotion ainsi qu'une évaluation qualitative de ses résultats universitaires.

Programme 1-325-1-0 Version 07

Baccalauréat en droit

Ce programme totalise 100 crédits dont 64 obligatoires, de 30 à 36 à option (*) et de 0 à 6 au choix (**). Il conduit au grade de bachelier en droit (LL.B.).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *34 cr.*

DRT	1001	2 AHE1 j	Introduction au droit
DRT	1010	3 AHE1	Fondements du droit 1
DRT	1020	2 AHE1	Fondements du droit 2
DRT	1221	3 AHE1 j	Obligations 1
DRT	1222	3 AHE1 j	Obligations 2
DRT	1223	3 AHE1 j	Obligations 3
DRT	1224	3 AHE1 j	Personnes physiques et famille
DRT	1225	3 AHE1 j	Biens
DRT	1500	3 AHE1 j	Droit pénal général 1
DRT	1501	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT	1502	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT	1901	3 A 2	Développement des habiletés du juriste 1

Bloc 70 B *obligatoire* *30 cr.*

DRT	2001	3 AHE1 j	Interprétation des lois
DRT	2100	3 AHE1 j	Droit international public général
DRT	2231	3 AHE1	Droit judiciaire privé 1
DRT	2232	3 AHE1	Droit judiciaire privé 2
DRT	2401	3 AHE1 j	Droit des affaires 1
DRT	2402	3 AHE1 j	Droit des affaires 2
DRT	2500	3 AHE1 j	Droit pénal général 2
DRT	2501	3 AHE1 j	Droit administratif général
DRT	2902	3 A 2 j	Développement des habiletés du juriste 2
DRT	3903	3 AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 3

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 27 cr.*

Systèmes juridiques et fondements théoriques

DRT	3001	3 AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT	3002	3 AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT	3003	3 AHE1 j	Éléments de common law
DRT	3004	3 AHE1	Histoire du droit
DRT	3005	3 AHE1	Sociologie du droit
DRT	3006	3 AHE1	Théories du droit
DRT	3007	3 AHE1 j	Philosophie du droit
DRT	3008	3 AHE1	Théorie économique du droit
DRT	3009	3 H 1	Éthique et systèmes normatifs
DRT	3010	3 A 1	Éthique et droit
DRT	3011	3 AH 1	Droit des autochtones
DRT	3012	3 A 1 j	Anthropologie du droit
DRT	3021	3 AHE1 j	Droit comparé avancé

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Droit international

DRT	3101	3 AHE1 j	Aspects jur. de la coop. internat. can.
DRT	3102	3 AHE1 j	Institutions internationales
DRT	3103	3 AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT	3104	3 AHE1 j	Droit international privé
DRT	3105	3 AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT	3106	3 AHE1	Dr. des transactions commerc. internat.
DRT	3107	3 AHE1 j	Droit international de la mer
DRT	3108	3 AH 1	Droit international de l'environnement
DRT	3109	3 A 1 j	Droit international des conflits
DRT	3121	3 AHE1 j	Droit international avancé

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Droit civil

DRT	3201	3 AHE1 j	Assurances
DRT	3202	3 AHE1 j	Vente, louage et mandat
DRT	3203	3 AHE1 j	Régimes matrimoniaux
DRT	3204	3 AHE1 j	Successions
DRT	3205	3 AHE1 j	Sûretés
DRT	3206	3 AHE1	Modes altern. de résolution des conflits
DRT	3207	3 AHE1 j	Appel et procédures spéciales
DRT	3208	3 AHE1 j	Exécution des jugements
DRT	3221	3 AHE1 j	Droit civil avancé 1
DRT	3222	3 AHE1 j	Droit civil avancé 2
DRT	3223	3 A 1 j	Droit civil avancé 3
DRT	3231	3 AHE1 j	Droit judiciaire privé avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Droit des affaires

DRT	3401	3 AHE1 j	Faillite et insolvabilité
DRT	3402	3 AHE1 j	Contrats et usages commerciaux
DRT	3403	3 AHE1 j	Financement de l'entreprise
DRT	3404	3 AHE1 j	Droit bancaire
DRT	3405	3 AHE1	Éléments de comptabilité
DRT	3406	3 AHE1 j	Propriété intellectuelle
DRT	3407	3 AHE1	Droit des valeurs mobilières
DRT	3421	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 1
DRT	3422	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 2

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Droit public et droit pénal

DRT	3501	3 AHE1 j	Droit municipal
DRT	3502	3 AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT	3503	3 AHE1 j	Libertés publiques
DRT	3504	3 AHE1 j	Tribunaux administratifs
DRT	3505	3 AHE1 j	Preuve et procédure pénales
DRT	3506	3 AHE1	Pénologie
DRT	3507	3 AHE1	Fondements de la responsabilité pénale
DRT	3521	3 AHE1 j	Droit public avancé 1
DRT	3522	3 AHE1	Droit public avancé 2
DRT	3531	3 AHE1 j	Droit pénal avancé 1
DRT	3532	3 AHE1	Droit pénal avancé 2

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Droit du travail et droit social

DRT	3601	3 AHE1	Arbitrage des griefs
DRT	3602	3 AHE1 j	Contrat individuel de travail
DRT	3603	3 AHE1 j	Rapports collectifs de travail
DRT	3604	3 AHE1	Dr. de la santé et de la séc. au trav.
DRT	3605	3 AHE1	Droit de la sécurité sociale
DRT	3621	3 AHE1 j	Droit du travail avancé

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Droit fiscal

DRT	3701	3 AHE1 j	Fondements du régime fiscal
DRT	3702	3 AHE1 j	Régime fiscal de l'entreprise
DRT	3703	3 AHE1 j	Planification fiscale
DRT	3711	3 AHE1 j	Droit fiscal avancé

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Cours thématiques

DRT	3801	3	AHE1	Droit de la concurrence
DRT	3802	3	AHE1 j	Droit des sciences biologiques
DRT	3803	3	AHE1 j	Droit de l'enfant
DRT	3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
DRT	3805	3	AHE1 j	Dr. de l'information et de la comm.
DRT	3806	3	AHE1 j	Droit des professionnels
DRT	3807	3	AHE1 j	Droit de la consommation
DRT	3808	3	AHE1	Droit du cyberespace
DRT	3809	3	AHE1	Droit du transport
DRT	3810	3	AHE1 j	Droit de la santé

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Formation pratique

DRT	3904	3	AHE1	Développement des habiletés du juriste 4
DRT	3905	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 5
DRT	3906	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 6
DRT	3907	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 7

Faculté de l'éducation permanente

En plus des programmes décrits, la Faculté de l'éducation permanente offre des cours en anglais et en français langue seconde, de la formation continue non créditée ainsi qu'un programme d'enseignement culturel appelé les Belles Soirées.
Vous ne trouverez, dans cette section, que la description des certificats et des modules. Les renseignements concernant les autres services de la Faculté se trouvent dans la brochure publiée par la Faculté et intitulé *Le Guide* et dans *l'Annuaire général 2002-2003 tome 1 Études de premier cycle.*
Service d'accueil et de renseignements : (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876
www.fep.umontreal.ca/

Bureautique

1-175-7-0 Module

Information sur le programme
Georges Aubé (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

Quelle que soit sa base d'admission, le candidat pourrait se voir imposer de suivre le cours IFT 1800 dès sa première inscription.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Programme 1-175-7-0 Version 00

Module en Bureautique

Ce programme totalise 12 crédits de cours à option.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Bureautique

	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
	IFT	1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3	A 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
	IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes

Communication appliquée

1-226-5-0 Certificat

Information sur le programme
Patrice Leroux (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou

Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

ou

Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Réussir le test de français écrit particulier à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour connaître la date du test de français. Cet avis tient lieu de convocation.
– S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, le candidat admis devra suivre un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.
– Le certificat en communication appliquée ne peut être jumelé au majeur ou au mineur en communication pour l'obtention du baccalauréat par cumul.

1-226-5-0 Version 01

Certificat général en communication appliquée

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire aux cours JOU 1100, RED 2010 ou RED 2010D. L'inscription au cours REP 2400 est sujette à l'autorisation du responsable de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
REP	1103	3	AHE1 js	Principes de la communication intégrée

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Médias et communications appliquées

COM	1200	3	A 1 j	Introduction aux médias
COM	1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
COM	2540G	3	AHE1 js	Pratiques de la photographie
JOU	1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
PBT	1000	3	AHE1 js	Communication marketing
RED	2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques
RED	2010D	3	AHE1	Rédaction et communications publiques
REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Communication et gestion

PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REP	1104	3	AHE1 js	Gestion et relations publiques
+ REP	3101	3	AHE1 js	Recherche et évaluation des actions

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Informatique et nouvelles technologies

IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+ REP	2400	3	AHE1 js	Internet et relations publiques

Communication promotionnelle

1-390-7-0 Module

Information sur le programme

Sylvain Desrochers (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Satisfaire aux conditions de scolarité et d'expérience indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

  ou

  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

  ou

  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  ou

  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

- Faire preuve d'une expérience pertinente d'un an et démontrer la pertinence du module dans une démarche de formation spécifique

Soit

- Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Réussir le test de français écrit particulier à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarques

– Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour connaître la date du test de français. Cet avis tient lieu de convocation.
– S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, le candidat admis devra suivre un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Programme 1-390-7-0 Version 01

Module en communication promotionnelle

Ce module totalise 15 crédits de cours obligatoires.
Le cours PRO1000 Communication promotionnelle : théories doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A			*obligatoire*		*15 cr.*
	PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories	
+	PRO 1001	3	AHE1 js	Conception d'activités promotionnelles	
+	PRO 2000	3	AHE1 js	Médias et création promotionnelle	
+	PRO 2001	3	AHE1 js	Design et promotions	
+	PRO 3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration en promotion	

La structure du module a été conçue de façon à baliser le cheminement de l'étudiant, tout en préservant une souplesse qui tienne compte des caractéristiques de la clientèle visée, notamment au chapitre de l'expérience, de la formation antérieure et du régime d'études (temps plein ou partiel) de l'étudiant. Le cours PRO1000 Communication promotionnelle : théories devra être suivi en début de programme, parce qu'il présente la communication promotionnelle dans son contexte général. En fonction de ses besoins (et de la disponibilité des cours), l'étudiant pourra simultanément s'inscrire à l'un ou l'autre des cours PRO1001, PRO2000 et PRO2001. Le cours PRO3000 requiert d'avoir réussi au moins 9 crédits dans le module.

Criminologie

1-065-5-0 Certificat

Information sur le programme

Fabienne Cusson (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

et

– Faire preuve d'une expérience pertinente d'un an

Soit

– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Faire preuve d'une expérience pertinente de trois ans

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarques

– Baccalauréat spécialisé en criminologie
  - L'étudiant désireux de poursuivre des études en criminologie après l'obtention du certificat en criminologie peut avoir accès au baccalauréat spécialisé offert par l'École de criminologie. Cependant, l'admission à ce programme est contingentée et conditionnelle à la réussite des cours de mathématiques 103, 307 ou 337 offerts au cégep, ou STT 1971G offert à l'Université. Le dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
– Maîtrise en criminologie
  - Pour être admissible à la maîtrise en criminologie, l'étudiant, titulaire d'un baccalauréat, doit obligatoirement avoir suivi dans son certificat les cours suivants : CRI 1050G, CRI 1100G, CRI 1151G, CRI 1600G et CRI 2210G.

Programme 1-065-5-0 Version 04

Certificat de criminologie

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements de la criminologie

CRI	1001G	3	AHE1 s	Perspectives historiques en criminologie
CRI	1050G	3	AHE1 s	Sociocriminologie 1
CRI	1100G	3	AHE1 s	Psychocriminologie
CRI	1410G	3	AHE1 s	Pénologie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit et criminologie

CRI	1151G	3	AHE1 s	Justice criminelle 1
+ CRI	3161G	3	AHE1 s	Justice criminelle 2
CRI	3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

CRI	1200G	3	AHE1 s	La méthodologie en criminologie
CRI	1600G	3	AHE1 s	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI	2210G	3	AHE1 s	L'approche qualitative en criminologie 1

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Cours thématiques : connaissance et analyse

CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	2014G	3	AHE1 s	Problèmes de criminologie
CRI	2242G	3	AHE1 s	Gestion des crises
CRI	2300G	3	AHE1 s	Sociologie de la police
CRI	2450G	3	AHE1 s	Criminologie clinique 1
CRI	2531G	3	AHE1 s	L'analyse stratégique en criminologie
CRI	2730G	3	AHE1 s	Victimologie
CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI	3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
CRI	3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
CRI	3341G	3	AHE1 s	Drogues et criminalité
+ CRI	3361G	3	AHE1 s	Prévention du crime
CRI	3411G	3	AHE1 s	Mesures pénales pour adultes
CRI	3420G	3	AHE1 s	La femme et la question criminelle
CRI	3425G	3	AHE1 s	Sociologie des milieux institutionnels
CRI	3495G	3	AHE1 js	Criminels et troubles mentaux
CRI	3540G	3	H 1 js	Les minorités et la question criminelle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours complémentaires

IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
SOL	1970G	3	AHE1 s	Sociologie du Québec
STT	1971G	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Droit

1-325-5-0 Certificat
1-325-6-5 Microprogramme

Information sur le programme

Louise Labrèche-Renaud (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Satisfaire aux conditions de scolarité et d'expérience indiquées ci-dessous

Soit
- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

et
- Faire preuve d'une expérience pertinente de deux ans

Soit
- Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

Soit
- Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et
- Faire preuve d'une expérience pertinente de quatre ans

et

– Avoir une bonne connaissance de la langue française écrite et parlée et la capacité de lire des textes rédigés en anglais

et

– Sur demande de la Faculté, présenter une lettre de référence

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. En outre, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Les conditions d'admissibilité au certificat et au microprogramme en droit étant les mêmes, le candidat ne doit faire qu'un seul choix de programme en droit.

Extraits de l'Entente entre la Faculté de droit et la Faculté de l'éducation permanente

– Les cours du certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Ceci, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
– L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention d'un certificat en droit à la Faculté de l'éducation permanente, doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.
– Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.
– Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le Certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en deuxième année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande et dont le dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1er juin, 27 crédits dont 24 crédits de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le certificat au 15 septembre.
– Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Programme 1-325-5-0 Version 06

Certificat en droit

Ce programme totalise 30 crédits de sigle DRT dont 21 crédits sont obligatoires et 9 crédits sont à option. Il existe une possibilité de remplacer un cours à option par un cours au choix.
Les cours DRT 1151G Introduction à l'étude du droit et DRT 1901G Développement des habiletés du juriste 1 doivent être suivis en début de programme, avant tout autre cours (ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein). Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A			*obligatoire*	*12 cr.*
	DRT	1151G	3 AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	1221G	3 AHE1 s	Obligations 1
+	DRT	1223G	3 AHE1 s	Obligations 3
	DRT	1901G	3 AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1

Segment 70 Orientation I : droit général

Bloc 70 A			*obligatoire*	*9 cr.*
	DRT	1222G	3 AHE1 s	Obligations 2
	DRT	1501G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT	1502G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 2

Bloc 70 B			*option*	*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
	DRT	1010G	3 AHE1 s	Fondements du droit 1
	DRT	1224G	3 AHE1 s	Personnes physiques et famille
	DRT	1225G	3 AHE1 s	Biens
+	DRT	1500G	3 AHE1 s	Droit pénal général 1
	DRT	2003G	3 AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT	2100G	3 AHE1 s	Droit international public général
	DRT	2231G	3 AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2401G	3 AHE1 s	Droit des affaires 1
	DRT	2501G	3 AHE1 s	Droit administratif général
+	DRT	3503G	3 AHE1 s	Libertés publiques
	DRT	3602G	3 AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3 AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3807G	3 AHE1 s	Droit de la consommation

Segment 71 Orientation II : droit des affaires

Bloc 71 A			*obligatoire*	*9 cr.*
	DRT	1225G	3 AHE1 s	Biens
	DRT	2401G	3 AHE1 s	Droit des affaires 1
+	DRT	3205G	3 AHE1 s	Sûretés

Bloc 71 B			*option*	*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
	DRT	1222G	3 AHE1 s	Obligations 2
	DRT	2003G	3 AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT	2231G	3 AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2402G	3 AHE1 s	Droit des affaires 2
	DRT	3201G	3 AHE1 js	Assurances
+	DRT	3401G	3 AHE1 s	Faillite et insolvabilité
+	DRT	3402G	3 AHE1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT	3403G	3 AHE1 s	Financement de l'entreprise
	DRT	3404G	3 AHE1 s	Droit bancaire
	DRT	3406G	3 AHE1 s	Propriété intellectuelle
	DRT	3602G	3 AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3 AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3701G	3 AHE1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT	3702G	3 AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT	3801G	3 AHE1 s	Droit de la concurrence
	DRT	3807G	3 AHE1 s	Droit de la consommation

Segment 72 Orientation III : droit public

Bloc 72 A			*obligatoire*	*9 cr.*
	DRT	1501G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT	1502G	3 AHE1 s	Droit constitutionnel 2
	DRT	2501G	3 AHE1 s	Droit administratif général

Bloc 72 B			*option*	*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
+	DRT	1500G	3 AHE1 s	Droit pénal général 1
	DRT	2003G	3 AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT	2100G	3 AHE1 s	Droit international public général
+	DRT	3501G	3 AHE1 s	Droit municipal
+	DRT	3503G	3 AHE1 s	Libertés publiques
+	DRT	3504G	3 AHE1 s	Tribunaux administratifs
	DRT	3602G	3 AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3 AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3802G	3 AHE1 s	Droit des sciences biologiques
	DRT	3804G	3 AHE1 s	Droit de l'environnement
	DRT	3805G	3 AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.

DRT	3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels
DRT	3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-325-6-5 Version 03

Microprogramme en droit

Ce programme comporte de 9 à 15 crédits de cours, dont 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits de cours à option. Au moment de son admission au Microprogramme en droit, l'étudiant doit préciser avec le responsable du programme le domaine du droit qu'il entend couvrir ; le responsable détermine alors les cours à suivre.
Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

DRT	1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

	DRT	1010G	3	AHE1 s	Fondements du droit 1
	DRT	1221G	3	AHE1 s	Obligations 1
	DRT	1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
+	DRT	1223G	3	AHE1 s	Obligations 3
	DRT	1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille
	DRT	1225G	3	AHE1 s	Biens
+	DRT	1500G	3	AHE1 s	Droit pénal général 1
	DRT	1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT	1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2
	DRT	1901G	3	AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1
	DRT	2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT	2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
	DRT	2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	DRT	2402G	3	AHE1 s	Droit des affaires 2
	DRT	2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général
	DRT	3201G	3	AHE1 js	Assurances
+	DRT	3205G	3	AHE1 s	Sûretés
+	DRT	3401G	3	AHE1 s	Faillite et insolvabilité
+	DRT	3402G	3	AHE1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT	3403G	3	AHE1 s	Financement de l'entreprise
	DRT	3404G	3	AHE1 s	Droit bancaire
	DRT	3406G	3	AHE1 s	Propriété intellectuelle
+	DRT	3501G	3	AHE1 s	Droit municipal
+	DRT	3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
+	DRT	3504G	3	AHE1 s	Tribunaux administratifs
	DRT	3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3701G	3	AHE1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT	3702G	3	AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT	3801G	3	AHE1 s	Droit de la concurrence
	DRT	3802G	3	AHE1 s	Droit des sciences biologiques
	DRT	3804G	3	AHE1 s	Droit de l'environnement
	DRT	3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
	DRT	3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels
	DRT	3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation
	DRT	3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé

Échocardiographie adulte et pédiatrique

1-457-7-0 Module

Information sur le programme
Michèle Vincent Félix (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales technique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec dans le domaine de la santé

ou
– Être titulaire d'un baccalauréat en sciences relié au domaine de la santé.

Programme 1-457-7-0 Version 00

Module en échocardiographie adulte et pédiatrique

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Formation théorique

	ECA	1001G	3	AHE1 js	Physique et applications cliniques
+	ECA	1002G	3	AHE1 js	Valvulopathies et fonction cardiaque
+	ECA	1003G	3	AHE1 js	Cardiopathies congénitales 1
+	ECA	1004G	3	AHE1 js	Cardiopathies congénitales 2

Bloc 70 B *obligatoire* *6 cr.*

Formation pratique

+	ECA	1010G	4	AHE1 js	Formation pratique adulte
+	ECA	1011G	2	AHE1 js	Formation pratique pédiatrique

Études individualisées

1-962-5-0 Certificat

Information sur le programme
Michel Théniot (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Rencontrer en entrevue le responsable du programme pour élaborer avec lui un projet de formation qui tienne compte de ses intérêts et de ses besoins personnels et professionnels ainsi que des exigences du programme

et

– Réussir le test de français particulier à la concentration (pour les concentrations suivantes : journalisme, publicité, rédaction, rédaction et communication, rédaction : principes et pratique, relations publiques).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Présentation du programme

Le projet de formation du candidat doit respecter le cadre du programme : le certificat d'études individualisées est composé, en partie, d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours (exceptionnellement de deux concentrations). L'étudiant termine le certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Français langue seconde pour non-francophones

1-821-5-1 Certificat

Information sur le programme

Nicole Lavergne (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Satisfaire aux conditions de scolarité et d'expérience indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

et

- Être non francophone

Soit

- Être titulaire du diplôme d'études d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

- Démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue afin de déterminer son cheminement

et

– Se soumettre au test de classement requis pour ce programme

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Le niveau d'entrée au certificat est le niveau 3 tant à l'oral qu'à l'écrit. Le test de classement permet de déterminer à quel niveau le

candidat sera intégré. Le test peut être éliminatoire dans le cas d'un étudiant qui a déjà atteint les objectifs des niveaux avancés tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant dont les résultats au test de classement indiqueraient que celui-ci n'a pas atteint le niveau d'entrée requis, devra suivre un ou des cours de mise à niveau (niveaux 1 et 2). Ces cours seront considérés comme hors programme.

– L'étudiant de ce certificat est exclu des dispositions de l'article 3 du Règlement pédagogique touchant la connaissance du français.

Programme 1-821-5-1 Version 00

Certificat en français langue seconde pour non-francophones

Ce programme comporte 30 crédits de cours à option. Les cours des blocs A, B et C constituent des apprentissages fondamentaux et doivent être suivis en début de programme.

Le Certificat en français langue seconde pour non-francophones (30 crédits) comprend les cours de langue seconde de niveaux 3 à 6 (blocs A, B, C, D, E), les cours d'applications de la langue seconde (blocs F et G), ainsi que les cours disciplinaires qui apparaissent au bloc G.

Les cours du bloc B sont des cours intensifs. Les cours FRS1240 ou FRS1241 (bloc A) ou FRS1300 ou FRS1301 (bloc B) et FRS1252 (bloc C) ou leur équivalent sont préalables aux cours de perfectionnement des blocs D, E, F et G.

L'étudiant doit obligatoirement suivre, en fin de programme, au moins deux cours du bloc G.

Le test de classement est obligatoire et permet d'orienter l'étudiant vers les cours appropriés à son niveau de maîtrise de la langue.

Dans le cas d'un étudiant admis au programme qui n'aurait que peu ou pas de connaissance préalable du français, le certificat pourrait comporter de 33 à 42 crédits, de 3 à 12 crédits étant hors programme. Ce certificat peut être considéré dans un cumul pour l'obtention d'un baccalauréat.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Communication orale

+	FRS	1230	3	AHE1	js	Communication orale. Niveau 3
+	FRS	1231	3	AHE1	js	Étude pratique du français oral 3
+	FRS	1240	3	AHE1	js	Communication orale. Niveau 4
+	FRS	1241	3	AHE1	js	Étude pratique du français oral 4
+	FRS	1250	3	AHE1	js	Communication orale. Niveau 5
+	FRS	1251	3	AHE1	js	Étude pratique du français oral 5
+	FRS	1260	3	AHE1	js	Communication orale. Niveau 6
+	FRS	1261	3	AHE1	js	Étude pratique du français oral 6

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Cours intensifs

+	FRS	1300	6	AHE1	js	Communication orale et écrite. Niveau 3
+	FRS	1301	6	AHE1	js	Pratique du français oral et écrit 3
+	FRS	1400	6	AHE1	js	Communication orale et écrite. Niveau 4
+	FRS	1401	6	AHE1	js	Étude prat. du français oral, écrit 4
+	FRS	1500	6	AHE1	js	Communication orale et écrite. Niveau 5
+	FRS	1501	6	AHE1	js	Pratique du français oral et écrit 5
+	FRS	1601	6	AHE1	js	Communication orale et écrite. Niveau 6

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Communication écrite

+	FRS	1232	3	AHE1	js	Communication écrite. Débutant 2
+	FRS	1233	3	AHE1	js	Pratique du français écrit. Débutant 2
+	FRS	1242	3	AHE1	js	Communication écrite. Intermédiaire 1
+	FRS	1243	3	AHE1	js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 1
+	FRS	1252	3	AHE1	js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+	FRS	1253	3	AHE1	js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 2

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication orale, niveau avancé

+	FRS	1263	3	AHE1	js	Compréhension de l'oral - avancé 3
+	FRS	1273	3	AHE1	js	Expression orale. Avancé 3

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication écrite, niveau avancé

+	FRS	1262	3	AHE1	js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1
+	FRS	1272	3	AHE1	js	Grammaire et expression écrite. Avancé 2

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils pour la poursuite des études universitaires

+	FRS	1264	3	AHE1	js	L'information : compréhension et synthèse
+	FRS	1282	3	AHE1	js	Lecture et rédaction. Avancé 3

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Formation complémentaire

	ENF	3000	3	AHE1	js	Enseignement du français, langue seconde
	FRA	1700D	3	AH 1		La littérature québécoise depuis 1960
+	FRS	1150	3	AHE1	js	Français langue des affaires
+	FRS	1265	1	AHE1	js	Communication sur mesure 1
+	FRS	1266	1	AHE1	js	Communication sur mesure 2
+	FRS	1267	1	AHE1	js	Communication sur mesure 3
+	FRS	1267W	1	AHE1	js	Enseignement du FLS et culture
+	FRS	1267X	1	AHE1	js	Nouveaux courants en didactique du FLS
+	FRS	1267Y	1	AHE1	js	Didactique de l'écrit en FLS
+	FRS	1267Z	1	AHE1	js	Didactique de l'oral en FLS
+	FRS	1268	3	AHE1	js	Projet spécial
	HST	1905	3	H 1	j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	A 1	j	Histoire du Québec contemporain
	POL	1020G	3	AHE1	s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1953	3	AH 1	js	Institutions politiques Canada - Québec
	QCF	1050	3	A 1	j	Introduction au Québec
	QCF	1960	3	E 1	j	Culture et société, Québec contemporain
	SOL	1970	3	HE 1	j	Sociologie du Québec
	SOL	1970G	3	AHE1	s	Sociologie du Québec

Gérontologie

1-377-5-0 Certificat

Information sur le programme

Pierre Brunet (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– **Certificat à distance**. Pour répondre aux besoins actuels, le certificat de gérontologie est également offert à distance. Les cours actuellement offerts sont identifiés par la lettre D dans la structure du programme.

Programme 1-377-5-0 Version 03

Certificat de gérontologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, aussi offerts à distance (EDP 1001D, GER 1000D), de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
GER	1000	3	AHE1 js	Introduction à la gérontologie

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Notions fondamentales

GER	1016	3	AHE1 js	Physiologie et vieillissement
GER	1016D	3	AHE1	Physiologie et vieillissement
GER	1020	3	AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
GER	1040	3	AHE1 js	Épidémiologie et vieillissement
GER	1040D	3	AH 1	Épidémiologie et vieillissement
PSY	1995	3	A 1 s	Psychologie du vieillissement

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Pratiques et thématiques spécifiques

+ GER	2015	3	AHE1 js	Alimentation et vieillissement
+ GER	2015D	3	AHE1 js	Alimentation et vieillissement
+ GER	2017	3	AHE1 js	Médicaments et vieillissement
+ GER	2019	3	AHE1 js	Activités physiques et vieillissement
+ GER	2019D	3	AH 1	Activités physiques et vieillissement
GER	2021	3	AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
GER	2022	3	AHE1 js	Le mourir (approche multidisciplinaire)
GER	2037	3	AHE1 js	Milieux de travail gérontologiques
GER	3042	3	AHE1 js	Planification de la retraite
GER	3042D	3	AH 1	Planification de la retraite
GER	3045	3	AHE1 js	Problématique liée au vieillissement
GER	3045D	3	AH 1	Déficits cognitifs
GER	3046D	3	AHE1	Le grand âge
GER	3065	3	AHE1 js	Atelier thématique en gérontologie
GER	3065D	3	AH 1	Femmes et vieillissement
GER	3065Z	3	AHE1 js	La relation d'aide en gérontologie
+ GER	3090	3	AHE1 js	Projets spéciaux en gérontologie

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Gestion appliquée à la police et à la sécurité

1-066-5-0 Certificat

Information sur le programme

Luc Hébert (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓*	✓		✓

* L' étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Satisfaire aux conditions de scolarité et d'expérience indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

- Faire preuve d'une expérience pertinente de trois ans

Soit

- Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), d'un certificat d'études collégiales (CEC) ou d'un diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC) relié au travail policier ou de sécurité

et

- Faire preuve d'une expérience pertinente de quatre ans

et

– Présenter une lettre de recommandation d'un spécialiste du secteur

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Programme 1-066-5-0 Version 01

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

	GSP	1200	3	AHE1 js	Exploitation de l'information séc. int.
	GSP	1300	3	AHE1 js	Réseautage professionnel en séc. int.
	GSP	2100	3	AHE1 js	Planif. et organisation des activités
+	GSP	2200	3	AHE1 js	Supervision et contrôle des activités
	GSP	2300	3	AHE1 js	Pilotage d'équipes de travail
+	GSP	2500	3	AHE1 js	Vision stratégique dynamique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Formation spécifique

	GSP	1040	3	AHE1 js	Technologie de la sécurité intérieure
	GSP	1060	3	AHE1 js	Planification et contrôle budgétaire
	GSP	1400	3	AHE1 js	Gestion des mesures d'urgence
	GSP	2600	3	AHE1 js	Questions de sécurité intérieure
	GSP	2600Z	3	AHE1 js	Analyse stratégique : enquête criminelle
+	GSP	3010	3	AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
	GSP	3020	3	AHE1 js	Éthique appliquée en sécurité intérieure

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation connexe

CRI	2531G	3	AHE1 s	L'analyse stratégique en criminologie
CRI	2730G	3	AHE1 s	Victimologie
CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI	3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
DRT	1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SIP	3080	3	A 1 js	La sécurité privée

Gestion de l'invalidité et de la réadaptation

1-413-7-0 Module

Information sur le programme

Chantal Robert (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit
- Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

et
- Faire preuve d'une expérience appropriée de deux ans après le DEC ou son équivalent

Soit
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) dans un domaine pertinent décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

et
- Faire preuve d'une expérience appropriée d'un an ou démontrer la pertinence du module dans une démarche de formation spécifique

Soit
- Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire dans un domaine pertinent autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

Soit
- Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et
- Faire preuve d'une expérience pertinente minimale de quatre ans

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Programme 1-413-7-0 Version 00

Module en gestion de l'invalidité et de la réadaptation

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*15 cr.*
GIR	1001	3	AHE1	js	Gestion de l'invalidité et de la réadap.
GIR	2005	3	AHE1	js	Aspects médicaux et ergonomiques
GIR	2010	3	AHE1	js	Régime de la CSST
GIR	2015	3	AHE1	js	Régimes privés et SAAQ (ass. invalidité)
GIR	2500	3	AHE1	js	Atelier pratique

Gestion des services de santé et des services sociaux

1-631-5-2 Certificat

Information sur le programme

Mireille Doré (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée d'un an et démontrer la pertinence du programme dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux

Soit

– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-631-5-2 Version 00

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires, 18 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Le cours ASA 1050G doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*9 cr.*
ASA	1050G	3	AHE1	js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
ASA	2050G	3	AHE1	js	Le changement : une " opportunité "
+ ASA	3050G	3	AHE1	js	Activité d'intégration
Bloc 70 B		*option*			*minimum 9 cr., maximum 12 cr.*
ASA	1910G	3	AHE1	js	Organisation du travail
ASA	2000G	3	AHE1	js	Gérer la qualité et la performance
ASA	2150G	3	AHE1	js	Information de gestion
ASA	3150G	3	AHE1	js	Gestion stratégique du changement
ASA	3250G	3	AHE1	js	Droit et éthique en gestion
Bloc 70 C		*option*			*minimum 9 cr., maximum 12 cr.*
ASA	2010G	3	AHE1	js	Gestion des ressources humaines
ASA	2350G	3	AHE1	js	Leadership et influence
ASA	3350G	3	AHE1	js	Alliances et partenariat
ASA	3620G	3	AHE1	js	Mobiliser une équipe de travail
Bloc 70 D		*option*			*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
ASA	2220G	3	AHE1	js	Problématiques liées à la gestion
COM	1500G	3	AHE1	s	Communication et organisation
HEC	3061	3	AHE1	js	Introduction à l'informatique en gestion
PPL	3030	3	AHE1	js	Gestion de la diversité socioculturelle
STT	1971G	3	AHE1	s	Introduction à la statistique

Inhalothérapie

1-461-5-0 Certificat

Information sur le programme

Michèle Vincent Félix (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓		✓	✓	

Condition d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire d'un DEC technique en inhalothérapie et anesthésie.

Remarque

– **Cours à distance.** Certains cours du programme sont offerts à distance. Ils sont identifiés par la lettre D dans la structure du programme.

Programme 1-461-5-0 Version 01

Certificat en inhalothérapie

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.
Le bloc 70 A obligatoire comporte deux séquences, l'une portant sur le système cardiovasculaire (MAR 1010G, 2010G et 3010G), l'autre sur le système respiratoire (MAR 1020G, 2020G et 3020G). Il est suggéré de suivre dans l'ordre chacune de ces deux séquences.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Systèmes cardiovasculaire et respiratoire

	MAR	1010G	3	AHE1 js	Le système cardiovasculaire
	MAR	1020G	3	AHE1 js	Le système respiratoire
+	MAR	2010G	3	AHE1 js	Physiopatho. système cardiovasculaire
+	MAR	2020G	3	AHE1 js	Infections, tumeurs du syst. resp.
+	MAR	3010G	3	AHE1 js	Pharmacologie du système cardiovasc.
+	MAR	3020G	3	AHE1 js	Environnement, maladies resp., thérapies

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

MAR	2030G	3	AHE1 js	Pédiatrie et néonatalogie
MAR	2040G	3	AHE1 js	Anesthésie
MAR	2070G	3	AHE1 js	Monitorage en anesthésie
MAR	2080G	3	AHE1 js	Urgence et soins intensifs
MAR	2090G	3	AHE1 js	Soins à domicile et inhalothérapie
MAR	2091G	1	AHE1 js	Problème d'intervention en inhalo.
MAR	2092G	1	AHE1 js	Les chocs

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ASA	1000G	3	AHE1 js	Évolution et enjeux du système de santé
GER	1016	3	AHE1 js	Physiologie et vieillissement
GER	1016D	3	AHE1	Physiologie et vieillissement
MSN	1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
MSO	2000D	3	AHE1	Introduction à l'épidémiologie
MSO	2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
MSO	2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO	2100G	3	AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
MSO	2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
MSO	2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
SOL	3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Initiation à la programmation

1-175-7-1 Module

Information sur le programme

Georges Aubé (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓*	✓		✓

* L' étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

Quelle que soit sa base d'admission, le candidat qui n'a aucune formation en programmation doit suivre et réussir le cours IFT 1875 dès sa première inscription

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Il est recommandé à l'étudiant qui n'aurait pas suivi les cours de mathématiques 103 ou 105 au niveau collégial de suivre hors pro-

gramme le cours MAT 1903 ou MAT 1905 en guise de préparation aux cours avancés de programmation.

Programme 1-175-7-1 Version 01

Module en initiation à la programmation

Ce programme totalise 12 crédits de cours à option.
L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Segment 72

Bloc 72 A		*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
	IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
	IFT	1870	3	AHE1 s	Initiation : programmation Java
	IFT	1875	3	AHE1 j	Initiation : programmation Visual Basic
Bloc 72 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
+	IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	AHE1 s	Programmation avancée en Visual Basic
	IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3	A 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage

Initiation au multimédia

1-175-7-6 Module

Information sur le programme

Georges Aubé (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓*	✓		✓

* L' étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

Quelle que soit sa base d'admission, le candidat qui n'a aucune formation en programmation ou en multimédia doit suivre et réussir le cours IFT 1870 dès sa première inscription.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Programme 1-175-7-6 Version 01

Module en initiation au multimédia

Segment 72

Bloc 72 A		*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
	IFT	1870	3	AHE1 s	Initiation : programmation Java
	IFT	1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3	A 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
Bloc 72 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
+	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	A 1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia

Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

1-373-5-0 Certificat

Information sur le programme

Annie Tremblay (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		ü	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Faire preuve d'une expérience pertinente d'un an et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) dans un domaine pertinent décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire dans un domaine pertinent autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Faire preuve d'une expérience pertinente d'un an

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– **Cours à distance.** Certains cours du programme sont offerts à distance. Ils sont identifiés par la lettre dans la structure du programme.

Programme 1-373-5-0 Version 01

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option.
Les cours PPA du bloc 70 C sont surtout destinés aux étudiants oeuvrant en milieu scolaire. Ces étudiants peuvent aussi substituer au cours PSY 1966 du bloc 70 A le cours PPA 1210 L'adolescent et l'expérience scolaire.

Segment 70

Bloc 70 A			*obligatoire*			*15 cr.*
	JES	1000	3	AHE1	js	L'intervenant en relation d'aide
	JES	1001	3	AHE1	js	Jeunes et société
	JES	1010	3	AHE1	js	Principes et approches de l'intervention
+	JES	3010	3	AHE1	js	Atelier d'intégration
	PSY	1966	3	AH 1	js	Psychologie de l'adolescence
Bloc 70 B			*option*			*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
+	JES	3020	3	AHE1	js	Projets spéciaux
Bloc 70 C			*option*			*minimum 9 cr., maximum 15 cr.*
	CRI	3900G	3	AHE1	s	Justice des mineurs
	JES	2005	3	AHE1	js	Jeunes et famille
	JES	2007	3	AHE1	js	Jeunes des communautés culturelles
	JES	2008	3	AHE1	js	Jeunes et violence
	JES	2009	3	AHE1	js	Jeunes et sexualité
	JES	2012	3	AHE1	js	Les jeunes et le monde du travail
	JES	2021	3	AHE1	js	Discussion de cas cliniques
	MSO	2080G	3	AHE1	js	Santé des jeunes 0-18 ans
	PPA	1210	3	AHE1		L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA	3405	3	AHE1		Aspects socio-affectifs de la rééduc.
	PPA	3422	3	AHE1		Conseil, intervention en milieu familial
	SVS	3807	3	A 1	s	Jeunesse et action communautaire
	THP	2050	3	AHE1	js	Culture et spiritualité des jeunes
	TXM	2300	3	AHE1	js	Jeunes, prévention et toxicomanies
	TXM	2470	1	AHE1	js	Prévention sida et toxicomanies
	TXM	2520	1	AHE1	js	Délinquance et toxicomanies
Bloc 70 D			*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
	JES	2014	3	AHE1	js	Atelier thématique 1
	JES	2014Z	3	AHE1	js	Intervention auprès du jeune suicidaire
	JES	2015	3	AHE1	js	Atelier thématique 2
	JES	2015Z	3	AHE1	js	Le phénomène des gangs
	JES	2016	3	AHE1	js	Atelier thématique 3
	JES	2016Z	3	AHE1	js	Le décrochage scolaire
	JES	2017	3	AHE1	js	Atelier thématique 4
	JES	2017Y	3	AHE1	js	Évaluation de la délinquance des jeunes
	JES	2017Z	3	AHE1	js	Planifier et évaluer en concertation
	JES	2018	1	AHE1	js	Atelier thématique 5
	JES	2018D	1	AHE1		Les jeunes de la rue
	JES	2019	1	AHE1	js	Atelier thématique 6
	JES	2020	1	AHE1	js	Atelier thématique 7
Bloc 70 E			*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
	AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
	AEG	3137	3	AHE1	js	Groupe et situation d'aide
	ANT	1950	3	A 1	js	Éléments d'anthropologie culturelle
	CRI	1511G	3	AHE1	s	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	2730G	3	AHE1	s	Victimologie
	DRT	1224G	3	AHE1	s	Personnes physiques et famille
	HST	3433	3	H 1	j	Espace domestique, espace public
	PSE	1102	3	AH 1	j	Développement socio-affectif 1
	PSE	1104	3	AH 1	j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	AH 1	j	Écologie sociale du développement
	PSY	1095	3	AH 1	j	Psychologie du développement
	PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
	PSY	3012G	3	AHE1	js	Méthodes et techniques d'entrevues
	SOL	3503	3	A 1	j	Sociologie de la famille
	SVS	2377	3	AE 1	j	Intervention de groupe
	SVS	2806	3	H 1	s	Méthodes d'action préventive

Intervention dans les groupes et les organisations

1-355-5-1 Certificat

Information sur le programme

Louis Plamondon (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée de 600 heures et démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques pertinent (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Programme 1-355-5-1 Version 01

Certificat d'intervention dans les groupes et les organisations

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REI	1230G	3	AHE1 s	Comportement organisationnel

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie

CRE	2000	3	AHE1 js	Modèles mentaux, résolution de problème
CRE	2405	3	AHE1 js	Méthodes de production d'idées
CRI	1200G	3	AHE1 s	La méthodologie en criminologie
EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention dans les groupes

+ AEG	2115	3	AHE1 js	Animation des groupes restreints
+ AEG	2117	3	AHE1 js	Leadership et influence dans les groupes
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
PSY	3071	3	H 1 j	Relations interpersonnelles
VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention dans les organisations

AEG	1905	3	AHE1 js	Assemblées délibérantes
AEG	3100	3	AHE1 js	Formation en contexte organisationnel
AEG	3140	3	AHE1 js	Prise de décision en groupe, leadership
COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
REP	1105	3	AHE1 js	Pratiques de la communication sociale
SVS	1151	3	HE 1 j	Travail social et rapports de genre

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Problématiques spécifiques

AEG	3601	1	AHE1 js	Atelier d'intervention 1
AEG	3602	1	AHE1 js	Atelier d'intervention 2
AEG	3603	1	AHE1 js	Atelier d'intervention 3

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Intervention de crise

1-482-7-1 Module

Information sur le programme

Louise Blanchette (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Faire preuve d'une expérience pertinente d'un an et démontrer la pertinence du module dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec dans un domaine pertinent au module
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire dans un domaine pertinent autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée d'un an

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-482-7-1 Version 00

Module en intervention de crise

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

SME 3500	3	AHE1 js	L'intervenant en réponse à la crise
SME 3510	3	AHE1 js	Système relationnel intervenant-client
SME 3520	3	AHE1 js	Partenariat et concertation

Intervention en déficience intellectuelle

1-422-5-0 Certificat

Information sur le programme

Monique Rondeau (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée d'au moins un an et démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) dans un domaine pertinent décerné par le ministre de l'Éducation du Québec dans un domaine pertinent au certificat

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée d'un an

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent de-

puis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Des cours de ce programme sont offerts sur le campus principal de l'Université, d'autres au campus Longueuil.

Programme 1-422-5-0 Version 00

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle

Le programme totalise 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Notions fondamentales

	IDI	1010	3	AHE1 js	Modèles d'intervention communautaire
	IDI	1020	3	AHE1 js	Regard systémique sur les familles
	IDI	1030	3	AHE1 js	Intervention en réseau
	IDI	2010	3	AHE1 js	Les enjeux de l'intervention en DI
+	IDI	3000	3	AHE1 js	Activités de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Problématiques spécifiques et pratiques reliées

	IDI	2020	3	AHE1 js	Éthique de l'intervention
	IDI	2030	3	AHE1 js	Comportements excessifs et intervention
	IDI	2040	3	AHE1 js	Troubles envahissants du développement
	IDI	3010	3	AHE1 js	Groupe de codéveloppement
	IDI	3020	3	AHE1 js	Atelier thématique
	IDI	3020Z	3	AHE1 js	Vieillissement et DI

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3	AHE1 js	Animation des groupes restreints
	AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	SVS	1363	3	AE 1 j	Problèmes sociaux
	SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
	VIO	2013	3	AHE1 js	Violence et handicap
	VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

Journalisme

1-405-5-0 Certificat

Information sur le programme

Marie-Christiane Charbonneau-Hellot (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Avoir terminé un minimum de 60 crédits universitaires (dans un programme de baccalauréat ou de majeur ou dans des programmes de mineur ou de certificat)
  ou
  Faire la preuve d'une formation équivalente

et

– Réussir le test de français particulier à ce programme.

Remarques

– Le candidat est prié de consulter le calendrier pour connaître la date du test de français. Cet avis tient lieu de convocation.
– S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, le candidat admis devra suivre un cours préalable considéré comme hors programme : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou un cours équivalent.

Programme 1-405-5-0 Version 02

Certificat en journalisme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, 21 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.
Les cours obligatoires sont préalables aux cours du bloc 70 B Ateliers de presse : profils. Les cours de ce bloc correspondent à 3 profils de formation : presse écrite (JOU 2101, JOU 2102), presse parlée (JOU 2201, JOU 2202) et presse télévisée (JOU 2300). L'étudiant doit suivre au complet au moins 2 de ces 3 profils.
Restriction : ce programme ne peut être terminé en moins de trois trimestres réguliers.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

JOU	1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
JOU	1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Ateliers de presse : profils

+	JOU	2101	3	AHE1 js	Atelier de presse écrite 1
+	JOU	2102	3	AHE1 js	Atelier de presse écrite 2
+	JOU	2201	3	AHE1 js	Atelier de radio 1
+	JOU	2202	3	AHE1 js	Atelier de radio 2
+	JOU	2300	6	AHE2 js	Atelier de presse télévisée
+	JOU	2400	3	AHE1 js	Journalisme et Internet
+	JOU	2500	3	AHE1 js	Le journaliste-pupitreur

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Stage en journalisme

+	JOU	3400	3	AHE1 js	Stage en entreprise

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation critique

JOU	2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
JOU	2410	3	AHE1 s	Analyse critique du traitement de l'info

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise de l'expression écrite et parlée

+	ANS	1404T	3	AHE1 js	Scientific and Technical Writing
	FRA	2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
	LNG	1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
	LNG	1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
	REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines complémentaires

	DRT	3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
	IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
	POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
	RED	2201	3	AHE1 js	Écriture et médias
	RED	2301	3	AHE1 js	Problèmes de vulgarisation
+	REP	3101	3	AHE1 js	Recherche et évaluation des actions
	SOL	1970G	3	AHE1 s	Sociologie du Québec

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Localisation

1-185-5-3 Certificat

Information sur le programme

Rita Damiani (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme en lien avec l'orientation choisie
  ou
  Faire la preuve d'une formation équivalente
  ou
  Posséder les connaissances et avoir une expérience appropriée à l'orientation choisie et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test ou des tests d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Réussir le test de français et d'anglais particulier à ce programme. Selon son profil, l'étudiant aura accès à une ou à plusieurs orientations du programme.

Remarques

– Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour connaître la date du test de français. Cet avis tient lieu de convocation.
– S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, le candidat admis pourrait se voir imposer de suivre et de réussir les cours préalables en français et en anglais requis par le responsable du programme.
– L'étudiant qui choisit l'orientation Gestion de projets devra se procurer l'ordinateur portatif suggéré par l'École des Hautes Études commerciales (ensemble clé en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de son propre ordinateur portatif (configuration conforme au réseau HEC).

Programme 1-185-5-3 Version 00

Certificat en localisation

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires dans un tronc commun (bloc 01 A) et 12 crédits à option qui doivent être choisis dans un des trois orientations : blocs 70 A- Technologies pour langagiers, 71 A- Mondialisation pour informaticiens, 72 A- Gestion de projets.
Pour respecter l'ordre des apprentissages, il est recommandé de suivre les cours du bloc 01 A dans l'ordre chronologique suivant : TRA 3325G, PPL 3040, TRA 3400G, LOC 3000, LOC 3010 et LOC 3500.
Les étudiants devront avoir terminé 24 crédits avant de pouvoir s'inscrire aux cours LOC 3010 et LOC 3500.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *18 cr.*

+	LOC	3000	3	AHE1 js	Initiation à l'internationalisation
+	LOC	3010	3	AHE1 js	Localisation et entrepreneurship
+	LOC	3500	3	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AE 1 js	Initiation à la localisation

Segment 70 Technologie pour langagiers

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

+	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
	IFT	1870	3	AHE1 s	Initiation : programmation Java
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
	INU	1001	3	A 1 s	Introduction à l'information numérique
+	INU	1051	3	A 1 s	Information et sites Web
+	LOC	3100	3	AHE1 js	Outils informatiques en localisation
	LOC	3450	3	AHE1 js	Atelier thématique

Segment 71 Mondialisation pour informaticiens

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

+	LOC	3200	3	AHE1 js	Techniques d'internationalisation
	LOC	3210	3	AHE1 js	Problématiques des outils langagiers
	LOC	3220	3	AHE1 js	Localisation de produits informatiques
+	LOC	3230	3	AHE1 js	Assurance de la qualité
	LOC	3460	3	AHE1 js	Atelier thématique

Segment 72 Gestion de projets

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

	HEC	3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
	HEC	3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
+	HEC	3063	3	AHE1 js	Logiciels de gestion de projets

LOC	3300	3	AHE1 js	Gestion de projets en localisation
LOC	3470	3	AHE1 js	Atelier thématique

Petite enfance et famille : intervention précoce

1-253-5-0 Certificat

Information sur le programme

Guylaine Laforte (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée de 600 heures et démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques pertinent (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Programme 1-253-5-0 Version 00

Certificat en petite enfance et famille : intervention précoce

Le programme totalise 3 crédits de cours obligatoires, de 21 à 27 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix.
Les candidats qui souhaitent que leur diplôme soit reconnu par le ministère de la Famille et de l'Enfance aux fins de qualification à l'emploi comme membre du personnel de garde au sens du Décret 1069-97 doivent obligatoirement suivre et réussir les cours PEF 1005, PEF 1200, PEF 2315 et MSO 2080G.
Le cours PEF 1000 doit obligatoirement être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

PEF	1000	1	AHE1 js	Activité d'orientation
+ PEF	2000	1	AHE1 js	Activité d'étape
+ PEF	3000	1	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

JES	1010	3	AHE1 js	Principes et approches de l'intervention
JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
MSO	2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits
PEF	1005	3	AHE1 js	Compétences de l'enfant de 0-5 ans
PEF	1200	3	AHE1 js	Petite enfance et milieux de garde
PEF	2315	3	AHE1 js	Activité ludique et animation
PEF	2415	3	AHE1 js	Intervention en milieu de garde
PEF	2420	3	AHE1 js	Gestion de l'intervention éducative
PEF	2510	3	AHE1 js	Dysfonctions chez l'enfant de 0-5 ans
PEF	2610	3	AHE1 js	Prévention et intervention précoce
PEF	2710	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
PEF	2710D	3	AHE1	Jeunes familles en difficulté
PEF	2715	3	AHE1 js	Santé, pauvreté, intervention
PEF	3010	3	AHE1 js	Modèles et programmes d'intervention
PEF	3101	1	AHE1 js	Atelier thématique 1
PEF	3101Y	1	AHE1 js	Les habiletés sociales des tout-petits
PEF	3101Z	1	AHE1 js	L'attachement
PEF	3102	1	AHE1 js	Atelier thématique 2
PEF	3102Z	1	AHE1 js	Langage et communication chez l'enfant
PEF	3103	1	AHE1 js	Atelier thématique 3
PEF	3103W	1	AHE1 js	Partenariat avec les parents
PEF	3103X	1	AHE1 js	La séparation parentale et ses effets
PEF	3103Y	1	AHE1 js	L'approche Françoise Dolto
+ PEF	3110	3	AHE1 js	Projets spéciaux
PEF	3200	3	AHE1 js	Atelier thématique
PEF	3200Z	3	AHE1 js	L'estime de soi
+ PEF	3210	3	AHE1 js	Évaluation et instrumentation
+ PEF	4015	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 1
+ PEF	4020	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 2
PPL	3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
PPL	3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
PPL	3050Z	3	AHE1 js	École, famille en contexte pluriethnique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
DRT	3803	3	AHE1 j	Droit de l'enfant
JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide

	JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
	JES	2021	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PSE	1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H 1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH 1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	AH 1 j	Écologie sociale du développement
	PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
	PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
	PSY	3090	3	A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
	PSY	3096	3	H 1 j	Famille et développement de l'enfant
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille
	SVS	2376	3	AE 1 j	Famille : système et structure
	SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
	SVS	3711	3	H 1 j	Familles : théories et pratiques
	SVS	3744	3	A 1 j	Pratiques en protection de l'enfance
	VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre jusqu'à 6 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Publicité

1-390-5-0 Certificat

Information sur le programme

Sylvain Desrochers (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Réussir le test de français écrit particulier à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour connaître la date du test de français. Cet avis tient lieu de convocation.
– S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, le candidat admis devra suivre un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Programme 1-390-5-0 Version 06

Certificat de publicité

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	PBT	1000	3	AHE1 js	Communication marketing
	PBT	2000	3	AHE1 js	Stratégies de création
+	PBT	2003	3	AHE1 js	Stratégies-service clientèle
	PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
+	PBT	4000	1	AHE1 js	Activité de synthèse
+	PBT	4100	2	AHE1 js	Atelier d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Création publicitaire

	PBT	2001	3	AHE1 js	Création et production publicitaires
	PBT	2002	3	AHE1 js	Publicité et nouvelles technologies
	PBT	3000	3	AHE1 js	Atelier en création
	PBT	3000Y	3	AHE1 js	Projets publicitaires pour PME
	PBT	3000Z	3	AHE1 js	Briefings, évaluations, conceptions
+	PBT	3100	3	AHE1 js	Stage en création

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Service clientèle

	PBT	2004	3	AHE1 js	Gestion-service clientèle
	PBT	2005	3	AHE1 js	Publicité et culture
	PBT	3001	3	AHE1 js	Atelier en service clientèle
	PBT	3001X	3	AHE1 js	Publicité directe
	PBT	3001Y	3	AHE1 js	Concours - relève publicitaire
	PBT	3001Z	3	AHE1 js	Les commandites
+	PBT	3101	3	AHE1 js	Stage en service clientèle

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Instruments complémentaires

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	ANS	1402T	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication 1
	CRE	2920	3	AHE1 js	Créativité et gestion de projets
	HEC	3006	3	AHE1 js	Management

+	HEC	3007	3	AHE1 js	Recherche commerciale
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
	REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale

Rédaction

1-186-5-1 Certificat

Information sur le programme

Lise Malo (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Réussir le test de français écrit particulier à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour connaître la date du test de français. Cet avis tient lieu de convocation.
– S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, le candidat admis devra suivre un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction.

Programme 1-186-5-1 Version 00

Certificat de rédaction

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.
Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant : LNG 1061G, LNG 1062G, FRA 2952G et FRA 2953G, avant les cours à option du bloc 70 B et le cours FRA 1300G du bloc 70 C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du certificat.
Le cours obligatoire RED 3000 doit être suivi en fin de candidature.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	FRA	2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
	LNG	1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
	LNG	1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
+	RED	3000	3	AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Communication, création, médias

RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
RED	2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques
RED	2010D	3	AHE1	Rédaction et communications publiques
RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
RED	2030	3	AHE1 js	Rédaction technique
RED	2040	3	AHE1 js	Rédaction pour Internet
RED	2101	3	AHE1 js	Le texte de création
RED	2201	3	AHE1 js	Écriture et médias
RED	2301	3	AHE1 js	Problèmes de vulgarisation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Édition et outils informatiques

FRA	1300G	3	AHE1 s	Révision de textes
FRA	3815	3	H 1 j	L'édition : historique
IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
RED	1000	3	AHE1 js	Production informatique de textes
RED	1100	3	AHE1 js	L'édition informatisée
TRA	3400G	3	AE 1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise de la langue et analyse de textes

	FRA	2002	3	A 2 j	Les écrivains et la langue
	FRA	2612	3	H 1 j	Roman québécois 2
	FRA	2808	3	A 1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA	2809	3	A 1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	LNG	1505G	3	AHE1 s	Introduction aux sciences du langage
+	LNG	2250	3	H 1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
	PHI	1130	3	H 1 j	Analyse du discours scientifique
	TRA	1072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 1

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du respon-

sable du certificat. RESTRICTION : sont exclus des cours au choix possibles tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Rédaction : principes et pratique

1-186-7-0 Module

Information sur le programme

Lise Malo (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Réussir le test de français écrit particulier à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour connaître la date du test de français. Cet avis tient lieu de convocation.
– S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, le candidat admis devra suivre un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction.

Programme 1-186-7-0 Version 00

Module de rédaction : principes et pratique

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires. Les cours doivent être suivis dans l'ordre suivant : LNG 1061G, 1062G, FRA 2952G, FRA 2953G.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

FRA	2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
FRA	2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
LNG	1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
LNG	1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés

Relations industrielles

1-230-5-2 Certificat

Information sur le programme

Chantal Robert (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée de deux ans après l'obtention du DEC ou de son équivalent

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) dans un domaine pertinent décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée d'un an ou démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire dans un domaine pertinent autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

ou

Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée au programme.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarques

– Baccalauréat spécialisé en relations industrielles

- La Faculté de l'éducation permanente offre aux nouveaux étudiants le certificat de relations industrielles. Les cours de sigle REI du certificat sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours du baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles (FAS).
- L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du certificat peut donc être admis en deuxième année du baccalauréat en relations industrielles.
- Le transfert au baccalauréat spécialisé est toutefois conditionnel à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines, version ultérieure à 1991 ou à l'obtention d'un DEC comportant un cours de statistique.

  Conditions de transfert

  Avoir terminé le certificat de relations industrielles (ou l'équivalent).

  Avoir maintenu une moyenne cumulative globale de 2,3 au certificat de relations industrielles.

  L'étudiant qui a été admis sans DEC doit, au cours de sa scolarité de certificat, avoir réussi le cours STT 1971G, ou les cours REI 1105G et REI 1420G.

  Procédure de transfert

  La procédure de transfert au baccalauréat spécialisé en relations industrielles est assurée par la Faculté de l'éducation permanente. L'étudiant ne doit pas présenter une demande d'admission directement à l'École de relations industrielles ; il doit s'adresser à l'assistante à la gestion des dossiers étudiants du certificat de relations industrielles au (514) 343-6824 pour obtenir et remplir le formulaire de transfert ACCD-07. Ce formulaire de transfert doit être remis au plus tard aux dates suivantes :
  - 1er juin : pour les étudiants qui désirent s'inscrire au trimestre d'automne
  - 1er novembre : pour les étudiants qui désirent s'inscrire au trimestre d'hiver
  - 1er mars : pour les étudiants qui désirent s'inscrire au trimestre d'été.

Programme 1-230-5-2 Version 00

Certificat de relations industrielles

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.
Sauf le cours REI 3335G, tous les cours de sigle REI sont obligatoires au Baccalauréat spécialisé en relations industrielles.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements de la pratique professionnelle

	REI	1010G	3	AHE1 s	Introduction aux relations industrielles
	REI	1140G	3	AHE1 s	Approche juridique en R.I.
+	REI	2220G	3	AHE1 s	Gestion des ressources humaines 1
+	REI	2250G	3	AHE1 s	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Administration

REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REI	1220G	3	AHE1 s	Administration des affaires

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation pluridisciplinaire

REI	1000G	3	AHE1 s	Travail et industrialisation
REI	1230G	3	AHE1 s	Comportement organisationnel
REI	1420G	3	AHE1 s	Emploi et salaire

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Perfectionnement

	REI	1105G	3	AHE1 s	Techniques statistiques en R.I.
+	REI	2240G	3	AHE1 s	Gestion des ressources humaines 2
+	REI	2310G	3	AHE1 s	Convention collective
+	REI	2320G	3	AHE1 s	Rapports collectifs du travail
+	REI	2330G	3	AHE1 s	Syndicalisme
+	REI	2475G	3	AHE1 s	Politiques gouvernementales en R.I.
+	REI	3300G	3	AHE1 s	Négociation collective
+	REI	3335G	3	AHE1 s	Les tribunaux spécialisés en R.I.

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

	AEG	1905	3	AHE1 js	Assemblées délibérantes
+	ANS	1042T	3	AHE1 js	Business Writing 1
	COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
	COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
	HEC	3018	3	AHE1 js	Introduction au marketing
	IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	2405	3	H 1 j	Théories éthiques modernes
	PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative

L'étudiant désirant s'inscrire aux cours à option REI 1420G et REI 1105G doit réussir le test de mathématiques et de statistique ou suivre et réussir le(s) cours préalable(s) suivant(s) : EDP 1002 Éléments de mathématiques et EDP 1100 Initiation à la statistique. Ces cours

sont crédités hors programme. Ils ne peuvent être considérés comme cours au choix.
L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Relations interculturelles

1-372-5-1 Certificat

Information sur le programme

Rachida Azdouz (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Faire preuve d'une expérience d'au moins un an dans un contexte pluraliste et démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) dans un domaine pertinent au certificat

et

– Faire preuve d'une expérience pertinente en contexte pluraliste

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Programme 1-372-5-1 Version 00

Certificat en relations interculturelles

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PPL 1000 doit être suivi en début de programme.
N.B. : Ce programme remplace le Certificat d'intervention en milieu multiethnique dont le numéro était 1-372-5-0.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Construire son projet de formation

	PPL	1000	1	AHE1 js	Activité d'orientation
+	PPL	2000	1	AHE1 js	Activité d'étape
+	PPL	3000	1	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *obligatoire* *12 cr.*

Cerner la problématique et les enjeux

PPL	2015	3	AHE1 js	Politiques et modèles d'intégration
PPL	2035	3	AHE1 js	Stratégies identitaires
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
PPL	3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits

Bloc 70 C *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Intervenir dans des secteurs spécifiques

	CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
	JES	2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
	MSO	2100G	3	AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
	PPL	3010	3	AHE1 js	Coopération et interculturalisme
	PPL	3014	3	AHE1 js	Intervention en situation d'urgence
	PPL	3015	3	AHE1 js	Gestion de projets et coopération
	PPL	3020	3	AHE1 js	Ethnicité et troisième âge
	PPL	3030	3	AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
	PPL	3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
	PPL	3050Z	3	AHE1 js	École, famille en contexte pluriethnique
+	PPL	3090	3	AHE1 js	Projets spéciaux en milieu multiethnique
	SRL	3060	3	AHE1 js	Religion et intervention sociale
	SVS	3745	3	A 1 j	Travail social et pluriethnicité
	TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Explorer une perspective disciplinaire spécifique

ANT	1982	3	AHE1 js	Groupes ethniques et anthropologie
CRI	3540G	3	H 1 js	Les minorités et la question criminelle
SOL	1970G	3	AHE1 s	Sociologie du Québec
SRL	2080	3	AHE1 js	Les grandes religions

Relations publiques

1-400-5-0 Certificat

Information sur le programme

Patrice Leroux (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Satisfaire aux conditions de scolarité et d'expérience indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

  ou

  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

  ou

  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  ou

  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

- Faire preuve d'une expérience pertinente d'un an et démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

et

- Faire preuve d'une expérience pertinente d'un an

Soit

- Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Réussir le test de français écrit particulier à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarques

– Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour connaître la date du test de français. Cet avis tient lieu de convocation.
– S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, le candidat admis devra suivre un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction.

Programme 1-400-5-0 Version 04

Certificat de relations publiques

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Le cours obligatoire RED 2010 (aussi offert à distance, RED 2010D) doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A			*obligatoire*			*15 cr.*
	RED	2010	3	AHE1	js	Rédaction et communications publiques
+	REP	2104	3	AHE1	js	Relations avec les publics internes
+	REP	2105	3	AHE1	js	Relations avec les publics externes
+	REP	2300	3	AHE1	js	Relations avec les médias
+	REP	3103	3	AHE1	js	Atelier : Plans de communication
Bloc 70 B			*option*			*minimum 9 cr., maximum 12 cr.*
	REP	1103	3	AHE1	js	Principes de la communication intégrée
	REP	1104	3	AHE1	js	Gestion et relations publiques
	REP	1105	3	AHE1	js	Pratiques de la communication sociale
	REP	2200	3	AHE1	js	Communication orale
+	REP	2320	3	AHE1	js	Réalités professionnelles
+	REP	2400	3	AHE1	js	Internet et relations publiques
+	REP	3101	3	AHE1	js	Recherche et évaluation des actions
+	REP	3104	3	AHE1	js	Gestion de crises et communication
+	REP	3107	3	AHE1	js	Stage en relations publiques
+	REP	3300	3	AHE1	js	Actualités en relations publiques
Bloc 70 C			*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
	COM	1500G	3	AHE1	s	Communication et organisation
	COM	2540G	3	AHE1	js	Pratiques de la photographie
	JOU	1100	3	AHE1	js	L'information journalistique
	JOU	2310	3	AHE1	js	Analyse de l'actualité
	PBT	1000	3	AHE1	js	Communication marketing
	PBT	2210D	3	AH 1		Gestion des médias publicitaires
	REI	1210G	3	AHE1	js	Principes de gestion
	REI	1230G	3	AHE1	s	Comportement organisationnel

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours du bloc obligatoire 70A avant de s'inscrire à l'un ou à l'autre des deux cours de journalisme.

Santé communautaire

1-481-5-0 Certificat

Information sur le programme

Paule Savignac (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires suivantes :
  Soit
  - Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
    ou
    Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

  et
  - Faire preuve d'une expérience pertinente de 600 heures ou démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

  Soit
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques pertinent (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

  Soit
  - Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Pour l'orientation 1 Sciences infirmières, être membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Des cours de ce programme sont offerts sur le campus principal de l'Université, d'autres au campus Longueil, d'autres enfin au campus Laval.
– Extrait du Règlement pédagogique de la Faculté des sciences infirmières (article 13.1)
  AVIS : Cette résolution s'applique exclusivement aux cours SOI du bloc 70A obligatoire et du bloc 70B à option.
  - Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage
    L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire, ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français), doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à la reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.
  - Reprise d'un cours à option
    L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à l'examen de reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

Programme 1-481-5-0 Version 02

Certificat en santé communautaire

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.
Les cours obligatoires MSO 2000G et 2030G sont également offerts à distance (MSO 2000D et 2030D). Le programme comporte deux orientations : le segment 01 est commun aux deux orientations. Le segment 70 couvre l'orientation I : Sciences infirmières ; le segment 71 couvre l'orientation II : Multididisciplinaire. Les étudiants sont exemptés des préalables des cours SOI 2202 et SOI 3305.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A		*obligatoire*			*9 cr.*
	MSO 2000G	3	AHE1	js	Introduction à l'épidémiologie
	MSO 2030G	3	AHE1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
	MSO 2300G	3	AHE1	js	Promotion et éducation de la santé

Segment 70 Orientation I : sciences infirmières

Bloc 70 A		*obligatoire*			*9 cr.*
	SOI 1401	3	AHE1	js	Famille en santé
	SOI 1402	3	AHE1	js	Communauté en santé
+	SOI 1414	3	AHE1	js	Projet d'intervention dans la communauté
Bloc 70 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
	SOI 1405	3	AHE1	js	Gestion des soins et des services
	SOI 1406	3	AHE1	js	Sc. inf., santé et sécurité du travail
	SOI 1407	3	AHE1	js	Problématiques contemporaines de santé
	SOI 1408	3	AHE1	js	Évaluation de la santé
	SOI 1413	3	AHE1	js	Analyse de thèmes liés à l'intervention
	SOI 1421	3	AHE1	js	Communautés culturelles et soins
+	SOI 2202	3	AHE1	js	Éthique en sciences infirmières
	SOI 3209	3	AHE1	js	Soins infirmiers aux mourants
	SOI 3220	3	AHE1	js	Intervention en situation de crise
+	SOI 3305	3	AHE1	js	Sc. inf. : adaptation, réadaptation

Bloc 70 C		*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT	1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
DRT	3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé
EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO	2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO	2140G	3	AHE1 js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO	2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
+ MSO	2142G	3	AHE1 js	Priorités nationales de santé publique
MSO	2143G	3	AHE1 js	Diabète : approches interdisciplinaires
MSO	2144G	3	AHE1 js	Réseau intégré de services:défis actuels
MSO	2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SOL	3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

Segment 71 Orientation II : multidisciplinaire

Bloc 71 A		*obligatoire*		*9 cr.*
MSO	2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO	2200G	3	AHE1 js	Intervention de première ligne
MSO	2440G	3	AHE1 js	Programmes en santé communautaire

Bloc 71 B		*option*		*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
MSN	1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
MSN	3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
MSO	2080G	3	AHE1 js	Santé des jeunes 0-18 ans
MSO	2100G	3	AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
MSO	2110G	3	AHE1 js	Intégration : pers. âgées et handicapées
MSO	2120G	3	AHE1 js	Adaptation sociale du jeune adulte
MSO	2130G	3	AHE1 js	Santé mentale et communauté
MSO	2150G	3	AHE1 js	Aspects éthiques en santé communautaire
MSO	2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits

Bloc 71 C		*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT	1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
DRT	3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé
EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO	2140G	3	AHE1 js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO	2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
+ MSO	2142G	3	AHE1 js	Priorités nationales de santé publique
MSO	2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SOL	3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Santé et sécurité du travail

1-402-5-0 Certificat

Information sur le programme

Yvan Gauthier (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée de 600 heures et démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques pertinent (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Des cours de ce programme sont offerts sur le campus principal de l'Université, d'autres au campus Longueuil, d'autres enfin au campus Laval.

Programme 1-402-5-0 Version 05

Certificat de santé et sécurité du travail

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Connaissances de base en SST

	SST	1001	1	AHE1 js	Introduction à la SST
+	SST	1042	2	AHE1 js	Droit de la SST
+	SST	1045	3	AHE1 js	Loi et S.S.T.
+	SST	1050	3	AHE1 js	Physiologie du travail et ergonomie
+	SST	1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail
+	SST	2000	3	AHE1 js	Hygiène du travail
+	SST	2525	3	AHE1 js	Psychodynamique du travail
+	SST	3052	3	AHE1 js	Gestion intégrée de la SST

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement des pratiques de la SST

+	SST	2400	3	AHE1 js	Stratégie de la formation en SST
+	SST	3000	3	AHE1 js	Stage d'intégration en SST
+	SST	3055	3	AHE1 js	L'impératif financier
+	SST	3061	3	AHE1 js	L'audit des pratiques de SST
+	SST	3065	3	AHE1 js	Démarche de changement en SST
+	SST	3180	3	AHE1 js	Les tribunaux administratifs en SST

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours complémentaires

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
ERN	2095	3	AHE1 js	Ergonomie dans le réseau de la santé
GIN	3019	3	AHE1 s	Technologie industrielle et sécurité
GIN	3023	3	AHE1 s	La sécurité dans la construction
IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
MSN	3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
REI	1205G	3	AHE1 js	Introduction aux relations de travail
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
VIO	2011	3	AHE1 js	Violence dans les milieux de travail

Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

1-482-5-0 Certificat

Information sur le programme

Louise Blanchette (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Faire preuve d'une expérience pertinente d'un an et démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec dans un domaine pertinent au certificat
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire dans un domaine pertinent autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée d'un an

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Programme 1-482-5-0 Version 01

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option.
Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires devraient être suivis dans l'ordre suivant : SME 1000, SME 1020, PST 2955G, SVS 2901 et SME 3000 (ou de façon concomitante), avant les cours des blocs B et C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du certificat.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

	PST	2955G	3	AHE1 js	Psychopathologie et intervention
	SME	1000	3	AHE1 j	Compétences personnelle, professionnelle
	SME	1020	3	AHE1 js	Interdisciplinarité et intervention
+	SME	3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration
	SVS	2901	3	AH 1 s	Santé mentale : aspects sociopolitiques

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Problématiques spécifiques

CRI	3495	3	A 1	j	Criminels et troubles mentaux
CRI	3495G	3	AHE1	js	Criminels et troubles mentaux
GER	2021	3	AHE1	js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1		Santé mentale et vieillissement
SME	2001	1	AHE1	js	Santé mentale : pauvreté et marginalité
SME	2002	1	AHE1	js	Rôles psychosociaux et santé mentale
SME	2003	1	AHE1	js	Santé mentale et travail
SME	2004	1	AHE1	js	Jeunes et santé mentale
SME	2004D	1	AHE1		Jeunes et santé mentale
SME	2005	1	AHE1	js	Problématiques complexes
SME	2005U	1	AHE1	js	Hyperactivité et déficit d'attention
SME	2005V	1	AHE1	js	Anorexie et boulimie
SME	2005W	1	AHE1	js	L'angoisse
SME	2005X	1	AHE1	js	Théories relatives au bonheur
SME	2005Y	1	AHE1	js	La prévention du suicide
SME	2005Z	1	AHE1	js	La dépression
SME	3030	3	AHE1	j	Atelier en santé mentale 1
SME	3030X	3	AHE1	js	Santé mentale et groupes ethniques
SME	3030Y	3	AHE1	js	L'angoisse
SME	3030Z	3	AHE1	js	Maladies psychosomatiques
TXM	2221	3	AHE1	js	Psychotropes et pharmacodépendance
TXM	2510	1	AHE1	js	Santé mentale et toxicomanies
TXM	2510D	1	AHE1		Santé mentale et toxicomanies
VIO	1005	3	AHE1	js	Violence : approches disciplinaires

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Pratiques d'intervention

AEG	3137	3	AHE1	js	Groupe et situation d'aide
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
PSY	3012G	3	AHE1	js	Méthodes et techniques d'entrevues
SME	3005	3	AHE1	j	Approche systémique
SME	3010	3	AHE1	j	Intervention en situation de crise
SME	3020	3	AHE1	j	Réinsertion en milieu naturel
SME	3025	3	AHE1	j	Promotion et prévention
SME	3035	3	AHE1	js	Atelier en santé mentale 2
SME	3035T	3	AHE1	js	Modèles d'intervention communautaire
SME	3035W	3	AHE1	js	Systémique/processus de guérison en Écho
SME	3035Y	3	AHE1	js	Pratiques de réadaptation
SME	3035Z	3	AHE1	js	Les troubles de la personnalité
SME	3040	3	AHE1	js	Discussion de cas cliniques
SME	3045	3	AHE1	js	Intervention psychogériatrique
SMN	1020	3	AHE1	js	Aide en milieu naturel
SVS	2376	3	AE 1	j	Famille : système et structure

Toxicomanies : prévention et réadaptation

1-420-5-0 Certificat

Information sur le programme

Magali Dufour (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée au programme.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-420-5-0 Version 03

Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 3 à 6 crédits de cours à option, 9 crédits de stage et d'ateliers pratiques à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.
L'étudiant doit suivre les cours obligatoires en début de programme, de préférence en commençant par les cours TXM 1441, 1500 et 1331. Trois cours obligatoires sont également offerts à distance (TXM 1111D, 1221D et 1331D). L'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 3 crédits dans l'un ou l'autre des blocs 70 B ou 70 C. Ces cours peuvent être suivis de façon concomitante avec ceux des blocs 70 A ou 70 D. Enfin, les cours du bloc 70 D Ateliers et stage supervisés doivent être suivis en fin de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

TXM	1111	3	AHE1	js	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM	1221	3	AHE1	js	Effets des substances psychotropes
TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1441	3	AHE1	js	Théories des toxicomanies et modèles
TXM	1500	3	AHE1	js	Réadaptation des toxicomanes

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques spécifiques - Prévention

TXM	2300	3	AHE1 js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM	2440	1	AHE1 js	Prévention en milieu de travail
TXM	2450	1	AHE1 js	Prévention et législation
TXM	2460	1	AHE1 js	Prévention en contexte d'autorité
TXM	2470	1	AHE1 js	Prévention sida et toxicomanies
TXM	2470D	1	AHE1	Prévention sida et toxicomanies
TXM	2480	1	AHE1 js	Problématique liée à la prévention 1
TXM	2480D	1	AHE1	Psychotropes en milieu de travail

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques associées - Réadaptation

TXM	2500	1	AHE1 js	Intervention auprès des proches
TXM	2510	1	AHE1 js	Santé mentale et toxicomanies
TXM	2510D	1	AHE1	Santé mentale et toxicomanies
TXM	2520	1	AHE1 js	Délinquance et toxicomanies
TXM	2530	1	AHE1 js	Gérontoxicomanie
TXM	2540	1	AHE1 js	Sexualité et toxicomanies
TXM	2550	1	AHE1 js	Femmes et psychotropes
TXM	2560	1	AHE1 js	Toxicomanies et épuisement professionnel
TXM	2570	1	AHE1 js	Problématique liée à la réadaptation 1
TXM	2570D	1	AHE1	Jeu pathologique
TXM	2570W	1	AHE1 js	Jeu pathologique
TXM	2570X	1	AHE1 js	L'intervention motivationnelle
TXM	2570Y	1	AHE1	L'IGT pour adolescents
TXM	2580	1	AHE1 js	Problématique liée à la réadaptation 2
TXM	2580D	1	AHE1	Héroïne et interventions spécifiques
TXM	2583	1	AHE1 js	Problématique liée à la réadaptation 3
TXM	2583D	1	AHE1	La réduction des méfaits
TXM	2590	1	AHE1 js	Toxicomanies et communautés culturelles
TXM	2591	1	AHE1 js	L'ombre de l'amour et l'amour de l'ombre
TXM	2592	1	AHE1 js	L'indice de gravité d'une toxicomanie
TXM	2600	3	AHE1 js	Thème lié à la réadaptation
TXM	2600Z	3	AHE1 js	Forum mondial Montréal 2002

Bloc 70 D *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques en toxicomanies - Ateliers et stage supervisés

+ TXM	3400	3	AHE1 js	Ateliers pratiques en prévention
+ TXM	3410	3	AHE1 js	Résolution de problèmes en prévention
+ TXM	3500	3	AHE1 js	Ateliers pratiques en réadaptation
+ TXM	3510	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
+ TXM	3600	6	AHE1 js	Stage d'intervention en toxicomanies

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
SOL	3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé
SVS	2806	3	H 1 s	Méthodes d'action préventive
TXM	2221	3	AHE1 js	Psychotropes et pharmacodépendance

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Traduction I

1-185-5-0 Certificat

Information sur le programme

Rita Damiani (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Réussir le test de français, d'anglais et de culture générale particulier à ce programme

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour connaître la date du test de français, d'anglais et de culture générale. Cet avis tient lieu de convocation.

– S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, le candidat admis devra suivre et réussir les cours préalables EDP1111 Grammatical Difficulties in English ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Si le candidat n'obtient pas à ces cours un résultat d'au moins B-, il pourra se voir imposer d'autres cours préalables, suivant les lacunes qui n'auraient pu être comblées.
– Baccalauréat spécialisé en traduction
  L'étudiant ayant terminé les deux certificats (60 crédits) peut avoir accès au baccalauréat spécialisé en traduction offert par le Département de linguistique et de traduction (FAS). Il est à noter que le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité. Voir certificat de traduction II « baccalauréat spécialisé en traduction ».

Programme 1-185-5-0 Version 04

Certificat de traduction I

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, de 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.
Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant : TRA 1005G, LNG 1505G, TRA 1006G, TRA 1007G, TRA 1015G, TRA 1072G et TRA 1082G (ou de façon concomitante), avant les cours à option des blocs 70 B et 70 C.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Formation de base

LNG	1505G	3	AHE1 s	Introduction aux sciences du langage
TRA	1005G	3	AHE1 s	Difficultés du français écrit
TRA	1006G	3	AHE1 s	Increased English Comprehension
TRA	1007G	3	AHE1 s	Stylistique et rédaction
TRA	1015G	3	AHE1 s	Interférences linguistiques
TRA	1072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 1
TRA	1082G	3	AHE1 s	Méthodologie et traduction générale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation professionnelle

+ TRA	2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+ TRA	2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+ TRA	2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+ TRA	2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+ TRA	2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
+ TRA	2100G	3	AHE1 s	General Translation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outils méthodologiques et intégration au milieu

IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
+ TRA	2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+ TRA	2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+ TRA	3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
TRA	3400G	3	AE 1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Perfectionnement

+ ANS	1502	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication 2
FRA	2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
FRA	2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
TRA	2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.
RESTRICTION : sont exclus des cours au choix tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Traduction II

1-185-5-1 Certificat

Information sur le programme

Rita Damiani (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Condition d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du certificat de traduction 1 ou attester d'une formation équivalente.

Remarque

– Baccalauréat spécialisé en traduction
  L'étudiant ayant terminé les deux certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction (B.A. spécialisé) offert par le Département de linguistique et de traduction (FAS). Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis pour en faire les trente derniers crédits et obtenir ainsi le Baccalauréat spécialisé en traduction.
– Conditions et procédures d'admission au baccalauréat spécialisé en traduction
  Avoir terminé les deux certificats de traduction. Remplir le formulaire ACCD-07 que le candidat peut se procurer en communiquant avec l'assistante à la gestion des dossiers étudiants des certificats de traduction au (514) 343-2004.
– Pour renseignements supplémentaires concernant le Baccalauréat spécialisé en traduction
  Secrétariat, Département de linguistique et de traduction, tél. : (514) 343-6220.
  Rita Damiani, Faculté de l'éducation permanente, tél. : (514) 343-7492.

Programme 1-185-5-1 Version 04

Certificat de traduction II

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Formation professionnelle

+	TRA	2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+	TRA	2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+	TRA	2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+	TRA	2100G	3	AHE1 s	General Translation
+	TRA	3010G	3	AHE1 s	Révision et contrôle de la qualité

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire et perfectionnement

	FRA	2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
	LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
	TRA	1025	3	AH 1 j	Text Analysis
+	TRA	2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+	TRA	2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
	TRA	2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing
+	TRA	3020G	3	AHE1 s	Traduction et adaptation publicitaire
+	TRA	3025G	3	AHE1 s	Trad. et adapt. cinématographique
+	TRA	3850	3	E 1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils méthodologiques et intégration au milieu

+	TRA	2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
	TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+	TRA	3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
	TRA	3225G	3	AHE1 s	Projets spéciaux en milieu de travail
	TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AE 1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances connexes

ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Civilization
ANG	1023	3	A 1 j	Contemporary American Civilization
ARV	1020	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
COM	1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
DRT	1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
ESP	1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
JOU	2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
MSN	1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
MSO	2000D	3	AHE1	Introduction à l'épidémiologie
MSO	2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
PBT	1000	3	AHE1 js	Communication marketing
POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REI	1220G	3	AHE1 s	Administration des affaires

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Violence, victimes et société

1-252-5-1 Certificat

Information sur le programme

Louis Plamondon (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales du secteur général (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)

et

– Faire preuve d'une expérience appropriée de 600 heures et démontrer la pertinence du certificat dans une démarche de formation spécifique

Soit

– Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques pertinent (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

Soit

– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Programme 1-252-5-1 Version 01

Certificat Violence, victimes et société

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

CRI	2730G	3	AHE1 s	Victimologie
VIO	1005	3	AHE1 js	Violence : approches disciplinaires
VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Fondements

EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1951	3	AH 1 js	Relations interpersonnelles
VIO	2005	3	AHE1 js	Droits et recours face aux institutions

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Problématiques

CRI	3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
VIO	2008	3	AHE1 js	Violence à l'endroit des personnes âgées
VIO	2011	3	AHE1 js	Violence dans les milieux de travail
VIO	2012	3	AHE1 js	Victimisation sexuelle
VIO	2013	3	AHE1 js	Violence et handicap

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ateliers

VIO	2020	1	AHE1 js	Violence et rapports interculturels
VIO	2021	1	AHE1 js	Abus par des professionnels en exercice
VIO	2022	1	AHE1 js	Impact de la violence dans les médias
VIO	2023	1	AHE1 js	Violence en milieu scolaire
VIO	2024	1	AHE1 js	Victimisation dans le système de santé
VIO	2026	1	AHE1 js	Atelier thématique
VIO	2026Y	1	AHE1 js	Femmes et vieillissement des parents
VIO	2026Z	1	AHE1 js	Solidarité et victimes
VIO	2027	1	AHE1 js	Organisations contre la violence
VIO	2028	1	AHE1 js	Phénomène de la victimisation économique
VIO	2029	1	AHE1 js	Intervention auprès du conjoint violent

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SVS	1151	3	HE 1 j	Travail social et rapports de genre
SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
SVS	2806	3	H 1 s	Méthodes d'action préventive
VIO	1000	3	AHE1 js	Dimension personnelle de la violence
VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits
VIO	2016	3	AHE1 js	Intervention en contexte traumatique
VIO	2050	3	AHE1 js	Problématique spécifique
VIO	2050W	3	AHE1 js	Prévention de la violence au travail
VIO	2050X	3	AHE1 js	Violence et rapports interculturels
VIO	2050Y	3	AHE1 js	Risques pour les soignants naturels
VIO	2050Z	3	AHE1 js	Symposium en victimologie
+ VIO	3000	3	AHE1 js	Projets spéciaux sur la violence

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université, y compris les cours à option du présent programme.

Département de kinésiologie

Kinésiologie

1-352-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-352-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le kinésiologue évalue la capacité physique, analyse le mouvement et prescrit des programmes d'activités physiques adaptés à des fins récréatives, de prévention et de réadaptation ou de recherche de performance de haut niveau. Ce spécialiste travaille dans les CEGEP, les CLSC, les centres médico-sportifs, les centres de conditionnement physique, les centres communautaires et de loisirs, les clubs et les fédérations sportives, les municipalités, et les entreprises privées ou publiques.

Information sur le programme

Francine Normandeau (514) 343-6152
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

– La capacité d'accueil englobant le baccalauréat, le majeur et le mineur, il est préférable d'indiquer sur le formulaire de demande d'admission un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-352-1-0 Version 01

B.Sc. spécialisé en kinésiologie

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *57 cr.*

KIN	1029	3	A	1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN	1030	3	AH	1 j	Introduction à la biomécanique
KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN	1035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 1
KIN	1037	3	A	1 j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN	1039	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN	1045	3	A	1 j	Muscles et contrôle à l'effort
KIN	1046	3	H	1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
KIN	1048	3	H	1 j	Intervention individuelle et de groupe
KIN	2010	3	A	1 j	Croissance et développement moteur
KIN	2035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 2
KIN	2036	3	AH	1 j	Entraînement des qualités musculaires
KIN	2060	3	AH	1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
KIN	2062	3	AH	1 j	Environnement et aides ergogènes
KIN	3018	3	H	1 j	Méthodologie de la recherche
KIN	3024	3	AH	1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
KIN	3032	3	AH	1 j	Éthique et réflexions en kinésiologie
KIN	3033	1	A	1 j	Promotion de l'activité physique 1
KIN	3034	2	H	1 j	Promotion de l'activité physique 2
NUT	2962	3	H	1 js	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Pratique

KIN	2025	6	AHE2	j	Practicum
KIN	2025A	3	A	1 j	Practicum (deuxième partie)
KIN	2025H	3	H	1 j	Practicum (première partie)

KIN	3025	3	AHE1	j	Practicum 2
KIN	3072	3	AHE1	j	Travail dirigé 1
KIN	3073	3	AHE1	j	Travail dirigé 2

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

KIN	2013	3	AH	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
KIN	2014	3	H	1 j	La demande en activité physique et sport
KIN	2015	3	A	1 s	Activités physiques adaptées
KIN	2016	3	H	1 j	Performance motrice humaine
KIN	2017	3	A	1 j	Psychologie du sport
KIN	2018	3	H	1 j	Biomécanique des activités physiques
KIN	3020	3	A	1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
KIN	3021	3	H	1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
KIN	3022	3	A	1 j	Vieillissement et performance
KIN	3026	3	A	1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
KIN	3028	3	H	1 j	Planification de l'entraînement sportif
KIN	3029	3	H	1 j	Préparation psychologique et performance
KIN	3035	3	H	1 s	Gestion en activité physique

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 8 cr.*

Complément de formation

BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
DIN	1110	3	A	1 j	Infographie 1
GER	2021	3	AHE1	js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1		Santé mentale et vieillissement
HEC	3059	3	AHE1	js	Management
HEC	3060	3	AHE1	js	Introduction au marketing
IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
JES	1000	3	AHE1	js	L'intervenant en relation d'aide
MSO	2030D	3	AHE1		Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2160	3	AHE1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
MSO	2300G	3	AHE1	js	Promotion et éducation de la santé
MSO	2440G	3	AHE1	js	Programmes en santé communautaire
PSL	3061	3	AH	1 j	Physiologie intégrée
PSL	3062	3	AH	1 j	Neurophysiologie
PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AH	1 s	Motivation et émotion
PSY	1055	3	AH	1 s	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1	js	Processus cognitifs 1
PSY	1966	3	AH	1 js	Psychologie de l'adolescence
SBM	2001	4	AH	1 j	Système nerveux
SBM	2002	4	AH	1 j	Circulation, respiration et rein
SOL	1020	3	A	1 j	Méthodologie quantitative 1
SOL	1090	3	H	1 j	Méthodologie qualitative 1
SOL	1967	3	A	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
SOL	3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse
TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie

Programme 1-352-2-0 Version 01

Majeur en kinésiologie

Ce programme comprend 48 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 12 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *48 cr.*

KIN	1029	3	A	1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN	1030	3	AH	1 j	Introduction à la biomécanique
KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN	1035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 1
KIN	1037	3	A	1 j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN	1039	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN	1045	3	A	1 j	Muscles et contrôle à l'effort
KIN	1046	3	H	1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
KIN	1048	3	H	1 j	Intervention individuelle et de groupe
KIN	2010	3	A	1 j	Croissance et développement moteur
KIN	2035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 2
KIN	2036	3	AH	1 j	Entraînement des qualités musculaires
KIN	2060	3	AH	1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
KIN	2062	3	AH	1 j	Environnement et aides ergogènes
KIN	3018	3	H	1 j	Méthodologie de la recherche
NUT	2962	3	H	1 js	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

KIN	2013	3	AH	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
KIN	2014	3	H	1 j	La demande en activité physique et sport
KIN	2015	3	A	1 s	Activités physiques adaptées
KIN	2016	3	H	1 j	Performance motrice humaine
KIN	2017	3	A	1 j	Psychologie du sport
KIN	2018	3	H	1 j	Biomécanique des activités physiques
KIN	3020	3	A	1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
KIN	3021	3	H	1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
KIN	3022	3	A	1 j	Vieillissement et performance
KIN	3024	3	AH	1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
KIN	3026	3	A	1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
KIN	3028	3	H	1 j	Planification de l'entraînement sportif
KIN	3029	3	H	1 j	Préparation psychologique et performance

Kinésiologie

1-352-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Francine Normandeau (514) 343-6152
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent de-

puis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme d'une durée minimale de deux ans et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 12 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

- La capacité d'accueil englobant le baccalauréat, le majeur et le mineur, il est préférable d'indiquer sur le formulaire de demande d'admission un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-352-4-0 Version 01

Mineur en kinésiologie

Ce programme comprend 27 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *27 cr.*

KIN	1029	3	A	1	j	Introduction à la kinésiologie
KIN	1030	3	AH	1	j	Introduction à la biomécanique
KIN	1031	3	A	1	j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN	1035	3	AH	1	j	Évaluation et entraînement 1
KIN	1039	3	A	1	j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN	1045	3	A	1	j	Muscles et contrôle à l'effort
KIN	1046	3	H	1	j	Systèmes de support du muscle à l'effort
KIN	1048	3	H	1	j	Intervention individuelle et de groupe
NUT	2962	3	H	1	js	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

GER	2021	3	AHE1		js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1			Santé mentale et vieillissement
IFT	1800	3	AHE1		js	Initiation à l'informatique
IFT	1912	3	AHE1		s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
KIN	1037	3	A	1	j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN	2013	3	AH	1	j	Éducation somatique, gestion du stress
KIN	2015	3	A	1	s	Activités physiques adaptées
KIN	2017	3	A	1	j	Psychologie du sport
MSO	2030D	3	AHE1			Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1		js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2300G	3	AHE1		js	Promotion et éducation de la santé
MSO	2440G	3	AHE1		js	Programmes en santé communautaire
PSY	1035	3	AH	1	j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AH	1	s	Motivation et émotion
PSY	1055	3	AH	1	s	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1		js	Processus cognitifs 1
PSY	1966	3	AH	1	js	Psychologie de l'adolescence
TXM	1331	3	AHE1		js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1			Prévention des toxicomanies : théorie

Faculté de médecine

Audiologie

1-751-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'audiologiste évalue les capacités auditives des personnes malentendantes et recherche les causes et les facteurs aggravants de leurs déficiences. Il conçoit et applique des plans d'intervention afin de rétablir l'aptitude des personnes ayant des difficultés d'audition, il travaille à réduire ou à éliminer les effets du handicap vécu par la personne et il fournit à l'entourage l'information et le soutien nécessaires. La maîtrise (2 ans) est exigée pour l'admissibilité à l'ordre professionnel

Information sur le programme

N. (514) 343-6111 poste 1979
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  et
  - Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques 103
    - Physique 101, 201 et 301
      (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Universitaire de 2e ou de 3e cycle : toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat, ou qui a déposé son mémoire ou sa thèse à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

– Pour les collégiens et les universitaires, la capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes d'admission entre les deux catégories.
– Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats universitaires de 2e et de 3e cycle
  - Les dossiers sont étudiés par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
  - Les candidats présélectionnés sont convoqués à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.
– Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Les dossiers sont étudiés par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.

- Les dossiers des candidats retenus doivent être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.

– Pour les candidats étrangers
  - Les dossiers sont étudiés par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure. Les candidats présélectionnés sont convoqués à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

– Le candidat de la catégorie universitaire de 2e ou 3e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.

Programme 1-751-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé en audiologie

Ce programme totalise 106 crédits dont 103 obligatoires et 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *39 cr.*

LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
LNG	1960	3	A 1 j	Phonétique expérimentale 1
LNG	2970	3	H 1 j	Phonologie synchronique
ORA	1123	3	H 1	Psychoacoustique
ORA	1125	3	AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans
ORA	1527	2	AH 1	Neurologie de la communication humaine
ORA	1528	2	AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition
ORA	1529	2	AH 1	Initiation à l'exercice professionnel
ORA	1530	4	AH 1	Anatomie et physiologie de la parole
PHY	1955	3	A 1 j	Acoustique
PSL	1982	2	AH 1	Les bases du système nerveux
PSY	1085	3	AHE1 j	Les grands processus d'apprentissage
PSY	1961	3	A 1 js	Psychologie du développement humain 1
PSY	2961	3	H 1 j	Psychologie du développement humain 2

Bloc 73 B *obligatoire* *30 cr.*

LNG	2960	3	A 1 j	Phonétique expérimentale 2
MSO	2160	3	AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
ORA	2240	1	AH 1	Enseignement clinique en orthophonie
ORA	2241	1	AH 1	Enseignement clinique en audiologie
ORA	2513	3	AH 1	Initiation à la pratique orthophonique
ORA	2527	3	AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1
ORA	2536	2	AH 1	Introduction aux troubles de l'audition
ORA	2550	3	AH 1	Bilan audiologique - Enfant
ORA	2559	3	AH 1	Bilan audiologique - Adulte
ORA	2615	3	AHE1 j	Initiation à la recherche
ORA	2617	3	AHE1	Métrologie acoustique
ORA	3374	2	AH 1 j	Perception de la parole

Bloc 73 C *obligatoire* *10 cr.*

ORA	3345	1	AH 1	Deuxième stage en audiologie
ORA	3346	1	AH 1	Troisième stage en audiologie
ORA	3372	2	AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif
ORA	3373	2	AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation
ORA	3540	1	AH 1	Atelier d'activités cliniques
ORA	3542	1	AH 1	Premier stage en audiologie
ORA	3573	2	AH 1	Intervention et enfant déficient auditif

Bloc 73 D *obligatoire* *24 cr.*

ORA	3366	3	AH 1 j	Intervention audiologique 1
ORA	3562	3	AH 1	Physiologie auditivo-vestibulaire
ORA	3563	3	AH 1	Déficiences auditives périphériques 1
ORA	3564	3	AHE1 j	Déficiences auditives périphériques 2
ORA	3565	3	AH 1	Déficiences auditives centrales
ORA	3567	3	AH 1	Intervention audiologique 2
ORA	3568	1	AH 1	Intervention audiologique 3
ORA	3576	3	AH 1	Intervention audiologique avancée
ORA	3577	2	AH 1	Psychoacoustique avancée

Ergothérapie

1-740-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans dont 2 trimestres allongés)

Perspectives professionnelles

L'ergothérapeute planifie et supervise des programmes d'activités pour les personnes atteintes d'une incapacité physique ou psychologique, permanente ou temporaire, en vue d'améliorer leur fonctionnement dans la vie quotidienne, de faciliter leur intégration dans le milieu et de développer leurs capacités. À cette fin, il analyse la condition physique et mentale des personnes, évalue leur potentiel, leurs limites, définit les objectifs individuels et les amène à participer à des activités qui amélioreront leurs capacités fonctionnelles et leurs habiletés. L'ergothérapeute travaille dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les centres d'hébergement et de soins prolongés, les CLSC, les écoles, les organismes communautaires, les industries et en cabinet privé.

Information sur le programme

Joane Lahaie (514) 343-6416
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous

Soit
- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

  ou

  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

  ou

  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

- Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– Pour les candidats francophones hors Québec, se présenter à une entrevue

et

– Le cas échéant, présenter une lettre de motivation.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

– La capacité d'accueil en première année est limitée. Elle est répartie au prorata des demandes d'admission entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.
– Deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Tous les candidats sont convoqués à une entrevue qui a lieu au Nouveau-Brunswick. Les dossiers sont étudiés par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure et du résultat à l'entrevue.
– Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et, le cas échéant, de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - Les dossiers des candidats retenus doivent être de valeur égale à ceux des candidats des autres catégories qui ont été acceptés.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Le candidat des catégories « étranger » et « candidature particulière » doit joindre une lettre expliquant son choix de l'ergothérapie.
– Le candidat ayant entrepris des études en ergothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
– Le candidat titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat au dépôt de la demande d'admission n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.

Programme 1-740-1-0 Version 13

B.Sc. spécialisé en ergothérapie

Ce programme comprend 106 crédits obligatoires et 4 crédits à option. L'étudiant s'inscrit comme suit :

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*				*34 cr.*
ERT	1104	3	A	1 j	Ergothérapie 1	
ERT	1118	2	A	1 j	Activité, jeu et travail 1	
ERT	1132	3	AH	1 j	Ontogénèse du comportement occupationnel	
ERT	1161	1	AH	1 j	Introduction à la formation clinique	
ERT	1162	1	AH	1 j	Formation en milieu communautaire 1	
PBC	1044	2	H	1	Anatomie générale pour réadaptation	
PBC	1045	4	A	1	Anatomie de l'appareil locomoteur	
PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux	
PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale	
PST	1963	4	H	1 j	Psychopathologie 1	
PSY	1982	3	A	1 j	Évolution de l'intelligence	
REA	1100	3	AH	1 j	Kinésiologie 1	
SOL	1953	3	H	1 j	Sociologie 1	
Bloc 70 B		*obligatoire*				*40 cr.*
ERT	2003	4	A	1 j	Incapacités, déficiences et handicaps	
ERT	2204	3	AH	1 j	Ergothérapie 2	
ERT	2218	3	A	1 j	Activité, jeu et travail 2	
ERT	2241	6	H	1 j	Ergothérapie auprès de l'enfant	
ERT	2242	3	AH	1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 1	

ERT	2243	4	AH 1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 2
ERT	2244	3	H 1 j	Ergothérapie auprès de la personne âgée
ERT	2263	4	AHE1 j	Formation clinique 1
ERT	3316	3	AH 1 j	Les groupes en ergothérapie
PSL	2983	2	A 1	Intégration dans le système nerveux
PST	1956	2	AH 1	Psychopathologie infantile
PST	2953	3	A 1 j	Psychopathologie 2

Bloc 70 C *obligatoire* *24 cr.*

ERT	3303	3	AH 1 j	Ergothérapie 3
ERT	3304	3	AH 1 j	Intervention communautaire et prévention
ERT	3317	3	H 1 j	Ergonomie et intégration au travail
ERT	3318	3	AH 1 j	Technologie en réadaptation
ERT	3319	2	AHE1	Approche scientifique en ergothérapie
ERT	3369	5	AHE1 j	Formation clinique 2
MSO	2160	3	AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
REA	3300	2	H 1 j	Système de santé et gestion

Bloc 70 D *option* *minimum 4 cr., maximum 4 cr.*

ERT	3370	2	AHE1 j	Le jeu, l'enfant et l'ergothérapie
ERT	3371	2	AHE1 j	Ergothérapie et les états psychotiques
ERT	3372	2	AHE1 j	Les méthodes projectives en ergothérapie
ERT	3373	2	AHE1 j	Ergothérapie et affections de la main
ERT	3374	2	AHE1 j	Ergothérapie et gérontologie
ERT	3375	2	AHE1 j	Ateliers d'expression
ERT	3377	2	AHE1 j	Neuropsychologie et réadaptation
ERT	3378	2	AHE1 j	Réadaptation des traumatisés crâniens
ERT	3379	2	AHE1 j	Ergothérapie et périnatalité
ERT	3380	2	AHE1 j	Travail dirigé
ERT	3381	2	AHE1 j	Ergothérapie et informatique
ERT	3382	2	AHE1 j	Aspects psychosoc. défic., incap., hand.
ERT	3383	2	AHE1 j	Le corps et la thérapeutique
ERT	3384	8	AHE1 j	Le travail
ERT	3385	2	AHE1 j	Santé et multiethnicité
ERT	3386	2	AHE1 j	Ergothérapie : déficience intellectuelle
ERT	3387	2	AHE1 j	Aides techniques en ergothérapie
ERT	3388	2	AHE1 j	Ergothérapie et accidents cérébraux
ERT	3389	2	AHE1 j	Problématiques en santé mentale
ERT	3390	2	AHE1 j	Études sur le travail créateur
ERT	3391	2	AHE1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 1
ERT	3392	2	AHE1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 2

Bloc 70 E *obligatoire* *8 cr.*

ERT	3394	8	AHE1 j	Formation clinique 3

Médecine

1-450-1-0 Doctorat (4 ans)
1-450-4-0 Année préparatoire (1 an)

Perspectives professionnelles

Le médecin diagnostique, puis traite les problèmes de santé. Il peut donc donner des conseils pour prévenir la maladie et promouvoir tout moyen qui favorise une bonne santé.

Introduction

Tous les candidats doivent avoir réussi les cours préalables précisés dans les conditions d'admissibilité. Mais au-delà de cette exigence, l'orientation des études des candidats en sciences exactes ou humaines n'affecte pas la probabilité d'être admis en médecine. La Faculté incite donc ses futurs étudiants à acquérir une formation aussi riche et polyvalente que possible.

Depuis 1992, le programme d'études qui mène au doctorat en médecine est d'une durée de quatre ans. Toutefois, une année préparatoire est requise pour les collégiens, les étudiants étrangers et les universitaires ayant complété un premier grade universitaire mais dont le programme d'études n'est pas jugé globalement équivalent à celui de l'année préparatoire (voir liste partielle des programmes équivalents).

Tous les candidats font une demande au programme de M. D. (1-450-1-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Information sur le programme

Francyne Poulin ou Michèle Paumier (514) 343-6265
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent,

  et
  - Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301
      (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

  Soit
  - Être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine inscrite au répertoire mondial des écoles de médecine et avoir réussi, au cours des cinq dernières années, l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (CMC) prévu pour les diplômés de facultés de médecine hors du Canada ou des États-Unis

et

– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats étrangers et être titulaire d'un diplôme d'études post-secondaires

et

– Être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou satisfaire aux dispositions des ententes Québec–Nouveau-Brunswick et Québec–Île-du-Prince-Édouard

et

– Se présenter à une ou à des entrevues

et

– À la demande du Comité d'admission de la Faculté de médecine, subir un examen médical fait par un médecin désigné par la Faculté.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes :
  - les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire baccalauréat (baccalauréat « honours » pour les candidats résidents du Québec ayant complété des études ailleurs au Canada) ;
  - les candidats n'ayant pas complété un premier grade universitaire (la Faculté privilégie cependant les étudiants qui ont terminé un baccalauréat) ;
  - les candidats ayant complété un doctorat du type « de recherche » (Ph.D.), dont la thèse de recherche a été acceptée officiellement à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission et qui demeurent actifs en recherche de même que les candidats en voie de compléter un tel doctorat qui ont documenté la probabilité que leur thèse soit acceptée en vue d'une soutenance avant le 15 août de l'année d'admission éventuelle en médecine. Le formulaire de curriculum vitae (CVUMUP/95) est exigé de ces candidats.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Médecin : toute personne, domiciliée au Québec, diplômée d'une faculté de médecine située à l'extérieur du Canada et des États-Unis, et ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Capacité d'accueil

- Pour l'admission 2002-2003, le contingent régulier était de 208 nouveaux étudiants. De ce nombre, environ les deux tiers ont été admis en année préparatoire et l'autre tiers s'ajoute au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
- La Faculté peut admettre, hors-contingentement et par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils retourneront pratiquer la médecine dans leur province pendant quatre ans.
- La Faculté admet un nombre très restreint de candidats étrangers selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale.
- La Faculté admet un nombre très restreint de titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis. Le nombre maximum de places disponibles pour les quatre facultés de médecine du Québec pourra être de huit si la qualité des candidatures soumises le permet.
- Exceptionnellement, des candidats ayant commencé des études de médecine dans une université hors-Canada pourront être admis si des places sont disponibles.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

- Pour les collégiens
  - Selon les critères présentement en vigueur, une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement collégial (CRC).
  - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, les lundis et vendredis d'avril. Des candidats pourraient être convoqués à une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines de mai.
  - Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
  - Un score global est ensuite établi selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
- Pour les universitaires
  - Une première sélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, les lundis et vendredis de mai. Des candidats pourraient être convoqués à une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines de juin.
  - Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
  - Un score global est ensuite établi pour ces candidats selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
- Pour les candidats titulaires d'un doctorat du type « de recherche »
  - Le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission. Suite à cette évaluation par le comité d'admission, un nombre limité de candidats est convoqué à une ou à des entrevues effectuées par des professeurs de la Faculté.
  - Suite à l'entrevue, le comité d'admission prend la décision d'admettre ou de refuser le candidat à partir d'une liste d'excellence établie selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
  - La Faculté de médecine se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.
- Pour les candidats ayant commencé des études de médecine
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les universitaires n'ayant pas complété un premier grade universitaire.
- Pour les candidats étrangers
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
- Pour les candidats titulaires d'un doctorat en médecine
  - Une première sélection sera faite selon les résultats à l'examen du Conseil médical du Canada et les candidats choisis seront invités à se présenter à un examen clinique de type ECOS.
  - Selon les résultats à l'examen clinique, un certain nombre de candidats sera convoqué pour des entrevues d'évaluation. Une

liste d'excellence sera établie en tenant compte de l'examen du CMC, de l'ECOS et des entrevues d'évaluation.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine par le Collège des médecins du Québec.
- Les entrevues ont pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui (empathie, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.). Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne présente pas les qualités jugées essentielles.
- Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
- L'étudiant qui réussit l'année préparatoire, conformément au règlement pédagogique de la Faculté, est promu automatiquement en première année du doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
- À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire :

  Baccalauréat en audiologie
  Baccalauréat en biochimie
  Baccalauréat en ergothérapie
  Baccalauréat en nutrition
  Baccalauréat en orthophonie
  Baccalauréat en pharmacie
  Baccalauréat en physiothérapie
  Baccalauréat en sciences biologiques
  Baccalauréat en sciences biomédicales
  Baccalauréat en sciences infirmières
  Doctorat en médecine dentaire
  Doctorat en médecine vétérinaire
  Doctorat en optométrie
  D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
- Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.
- Le candidat ayant déjà fait des études de médecine dans d'autres universités au Québec n'est pas admissible dans le programme.
- Le candidat étranger doit avoir obtenu un visa d'étudiant.

Programme 1-450-4-0 Version 06

Année préparatoire au programme M.D.

L'année préparatoire au programme M.D. comprend 40 crédits dont 37 crédits obligatoires et 3 crédits à option. Cette année correspond aux blocs 70 A et 70 B.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *37 cr.*

MMD	1007	3	H	1 j	Biostatistique
MMD	1009	2	A	1 j	Biologie cellulaire et tissulaire
MMD	1010	3	A	1 j	Microbiologie et virologie
MMD	1015	1	H	1 j	Immersion clinique
MMD	1016	2	A	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD	1017	2	H	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD	1019	3	H	1 j	Nutrition et métabolisme
MMD	1021	3	H	1 j	Physiologie générale
MMD	1022	2	H	1 j	Génétique médicale
MMD	1023	1	A	1 j	Embryologie humaine
MMD	1024	4	A	1 j	Biologie moléculaire de la cellule
MMD	1025	2	H	1 j	Pharmacologie médicale
PHI	1968	3	H	1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSY	1968	3	A	1 j	Psychologie et comportement humain
SOL	1968	3	H	1 j	Initiation à la sociologie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT	1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
CRI	3341	3	AHE1	j	Drogues et criminalité
DRT	1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit
DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD	1081	3	AH	1 j	Sciences de l'information en santé
MMD	1083	3	AHE1	j	Intervention psychosociale clinique
MMD	1086	3	AHE1	j	Santé internationale
MMD	1088A	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 1
MMD	1091	3	AHE1	j	Initiation à la recherche
MMD	1092A	3	A	1 j	Introduction à la toxicologie
PHI	1130	3	H	1 j	Analyse du discours scientifique
PSY	1958	3	AH	1 j	Psychologie sociale

Programme 1-450-1-0 Version 17

Doctorat en médecine (M.D.)

Les deux premières années totalisent un minimum de 79 crédits dont 74 crédits obligatoires, 0 à 7 crédits à option et 0 à 6 crédits au choix soumis à l'approbation du responsable du programme.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *36 cr.*

MMD	1127	1	A	1 j	Introduction aux études médicales
MMD	1128	3	A	1 j	Croissance-développement-vieillissement
MMD	1129	5	A	1 j	Pathologie et immunologie générales
MMD	1130	2	A	1 j	Micro-organismes pathogènes et infection
MMD	1131	2	H	1 j	Sciences hématologiques
MMD	1132	6	H	1 j	Exploration du système nerveux
MMD	1133	3	H	1 j	Sciences psychiques
MMD	1134	5	H	1 j	Appareil locomoteur
MMD	1136	1	H	1 j	Histoire de la médecine
MMD	1137	1	A	1 j	Épidémiologie
MMD	1138	3	A	1 j	Introduction à la médecine clinique 1
MMD	1139	4	H	1 j	Introduction à la médecine clinique 2

Bloc 01 B *obligatoire* *38 cr.*

MMD	2127	4	A	1 j	Initiation à la démarche clinique 1
MMD	2128	4	H	1 j	Initiation à la démarche clinique 2
MMD	2129	5	A	1 j	Coeur et circulation
MMD	2130	4	A	1 j	Respiration et oxygénation
MMD	2131	3	AH	1 j	Homéostasie, rein et arbre urinaire
MMD	2132	6	H	1 j	Digestion - nutrition
MMD	2133	6	H	1 j	Endocrinologie et reproduction
MMD	2134	6	H	1 j	Problèmes systémiques

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT	1950	3	A 1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
COM	1200	3	A 1 j	Introduction aux médias
CRI	3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
DRT	1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
DRT	1810S	3	H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD	1016	2	A 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD	1017	2	H 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD	1026	3	AH 1 j	Introduction aux sciences fondamentales
MMD	1081	3	AH 1 j	Sciences de l'information en santé
MMD	1082	3	AH 1 j	Initiation à la médecine de réadaptation
MMD	1083	3	AHE1 j	Intervention psychosociale clinique
MMD	1085	3	AH 1 j	Radio-anatomie
MMD	1086	3	AHE1 j	Santé internationale
MMD	1087	3	AHE1 j	Travaux cliniques individuels
MMD	1088A	3	AHE1 j	Travaux de recherche individuels 1
MMD	1088B	3	AHE1 j	Travaux de recherche individuels 2
MMD	1088C	3	AHE1 j	Travaux de recherche individuels 3
MMD	1088E	3	AHE1 j	Travaux de recherche individuels 4
MMD	1091	3	AHE1 j	Initiation à la recherche
MMD	1093	3	AH 1 j	Médecine légale
MMD	1094	3	AH 1 j	Médecine hyperbare
MMD	1095	3	AH 1 j	Médecine tropicale
PHI	1130	3	H 1 j	Analyse du discours scientifique
PHI	1968	3	H 1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSY	1958	3	AH 1 j	Psychologie sociale
PSY	1968	3	A 1 j	Psychologie et comportement humain
SOL	1968	3	H 1 j	Initiation à la sociologie

Bloc 01 D *obligatoire* *44 cr.*

MMD	3301	8	AHE1 j	Médecine
MMD	3302	8	AHE1 j	Chirurgie
MMD	3303	8	AHE1 j	Pédiatrie
MMD	3304	8	AHE1 j	Obstétrique-gynécologie
MMD	3305	8	AHE1 j	Psychiatrie
MMD	3306	4	AHE1 j	Médecine familiale

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *23 cr.*

MMD	4401	1	AH 1 j	Médecine - Complément de formation
MMD	4402	1	AH 1 j	Chirurgie - Complément de formation
MMD	4403	1	AH 1 j	Pédiatrie - Complément de formation
MMD	4404	1	AH 1 j	Obstétrique-gynécologie-Compl. formation
MMD	4405	1	AH 1 j	Psychiatrie - Complément de formation
MMD	4406	1	AH 1 j	Méd. sociale préventive-Compl. formation
MMD	4407	4	AH 1 j	Gériatrie
MMD	4408	4	AH 1 j	Radiologie
MMD	4409	2	AH 1 j	Anesthésie-réanimation
MMD	4410	2	AH 1 j	Ophtalmologie
MMD	4411	4	AH 1 j	Médecine communautaire
MMD	4412	1	AH 1 j	Introduction à l'économie de la santé

Bloc 70 B *option* *minimum 20 cr., maximum 20 cr.*

MMD	3411	4	AHE1 j	Stage : Spécialités médicales
MMD	3411A	4	AHE1 j	Stage : Allergie
MMD	3411B	4	AHE1 j	Stage : Cardiologie
MMD	3411C	4	AHE1 j	Stage : Dermatologie
MMD	3411D	4	AHE1 j	Stage : Endocrinologie
MMD	3411E	4	AHE1 j	Stage : Gastro-entérologie
MMD	3411H	4	AHE1 j	Stage : Gériatrie
MMD	3411I	4	AHE1 j	Stage : Hématologie
MMD	3411J	4	AHE1 j	Stage : Médecine interne
MMD	3411K	4	AHE1 j	Stage : Néphrologie
MMD	3411L	4	AHE1 j	Stage : Neurologie
MMD	3411M	4	AHE1 j	Stage : Oncologie médicale
MMD	3411N	4	AHE1 j	Stage : Physiatrie
MMD	3411O	4	AHE1 j	Stage : Pneumologie
MMD	3411P	4	AHE1 j	Stage : Rhumatologie
MMD	3411Q	4	AHE1 j	Stage : Hématologie clinique
MMD	3411R	4	AHE1 j	Stage : Hématologie et oncologie
MMD	3411S	4	AHE1 j	Stage : Laboratoire des lipides
MMD	3411T	4	AHE1 j	Stage : Nutrition appliquée
MMD	3411U	4	AHE1 j	Stage : Médecine vasculaire
MMD	3411V	4	AHE1 j	Stage : Hépatologie
MMD	3412	4	AHE1 j	Stage : Spécialités chirurgicales
MMD	3412A	4	AHE1 j	Stage : Chir. cardiovascul. thoracique
MMD	3412B	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie générale
MMD	3412C	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie générale pédiatrique
MMD	3412D	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie orthopédique
MMD	3412E	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie plastique
MMD	3412H	4	AHE1 j	Stage : Neurochirurgie
MMD	3412I	4	AHE1 j	Stage : Oto-rhino-laryngologie
MMD	3412J	4	AHE1 j	Stage : Urologie
MMD	3412K	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie cardio-thoracique
MMD	3412L	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie vasculaire
MMD	3412M	4	AHE1 j	Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux
MMD	3412N	4	AH 1 j	Stage : Soins intensifs chirurgicaux
MMD	3413A	4	AHE1 j	Stage : Santé communautaire
MMD	3413B	4	AHE1 j	Stage : Recherche
MMD	3414	4	AHE1 j	Stages rotatifs
MMD	3415	4	AHE1 j	Stage : Pédiatrie globale
MMD	3415A	4	AHE1 j	Stage : Néonatalogie
MMD	3415B	4	AHE1 j	Stage : pédiatrie du nourrisson
MMD	3415C	4	AHE1 j	Stage : Pédiatrie du développement
MMD	3415D	4	AHE1 j	Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire
MMD	3415E	4	AHE1 j	Stage : Médecine de l'adolescence
MMD	3415H	4	AHE1 j	Stage : Urgences pédiatriques
MMD	3415I	4	AHE1 j	Stage : Soins intensifs pédiatriques
MMD	3415J	4	AHE1 j	Stage : Maladies infectieuses pédiatriq.
MMD	3415K	4	AHE1 j	Stage : Pédiatrie ambulatoire
MMD	3415L	4	AHE1 j	Stage : immunologie pédiatrique
MMD	3415M	4	AHE1 j	Stage : Cardiologie pédiatrique
MMD	3415N	4	AHE1 j	Stage : Dermatologie pédiatrique
MMD	3415O	4	AHE1 j	Stage : Endocrinologie pédiatrique
MMD	3415P	4	AHE1 j	Stage : Gastro-entérologie pédiatrique
MMD	3415Q	4	AHE1 j	Stage : Hémato., oncologie pédiatriques
MMD	3415R	4	AHE1 j	Stage : Néphrologie pédiatrique
MMD	3415S	4	AHE1 j	Stage : Neurologie pédiatrique
MMD	3415T	4	AHE1 j	Stage : Réadaptation pédiatrique
MMD	3415U	4	AHE1 j	Stage : Pneumologie pédiatrique
MMD	3415V	4	AHE1 j	Stage : Génétique, maladies métaboliques
MMD	3415W	4	AH 1 j	Stage : Pédiatrie internationale
MMD	3416	4	AHE1 j	Stage : Psychiatrie
MMD	3416A	4	AHE1 j	Stage : Psychiatrie pédiatrique
MMD	3416B	4	AHE1 j	Stage : Psychiatrie de l'adulte
MMD	3416C	4	AHE1 j	Stage : Psychogériatrie
MMD	3416D	4	AHE1 j	Stage : Psychosomatique
MMD	3416E	4	AHE1 j	Stage : Psychiatrie légale
MMD	3417	4	AHE1 j	Stage : Médecine familiale
MMD	3417A	4	AHE1 j	Stage : Omnipratique en régions
MMD	3417B	4	AHE1 j	Stage : Soins d'urgence
MMD	3418	4	AHE1 j	Stage : Obstétrique-gynécologie
MMD	3418A	4	AHE1 j	Stage : Obstétrique médicale
MMD	3418B	4	AHE1 j	Stage : Obstétrique générale
MMD	3419	4	AHE1 j	Stage : Anesthésie-réanimation
MMD	3420	4	AHE1 j	Stage : Radiologie
MMD	3420A	4	AHE1 j	Stage : Radiologie diagnostique
MMD	3420B	4	AHE1 j	Stage : Médecine nucléaire
MMD	3420C	4	AHE1 j	Stage : Radiologie oncologique
MMD	3421	4	AHE1 j	Stage : Ophtalmologie
MMD	3422	4	AHE1 j	Stage : Nutrition
MMD	3423	4	AHE1 j	Stage : Pathologie
MMD	3424	4	AHE1 j	Stage : Biochimie médicale
MMD	3425	4	AHE1 j	Stage : Microbiologie médicale
MMD	3426	4	AHE1 j	Stage : Pharmacologie clinique

Nutrition

1-320-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)

Perspectives professionnelles

Le nutritionniste est responsable du dépistage, de l'évaluation ainsi que de la planification du traitement et du suivi nutritionnel des individus ou des groupes de tous les âges, en santé ou malades. À cette fin, il évalue les comportements alimentaires et ses déterminants (physiologiques, sociologiques, psychologiques) en vue de promouvoir la santé par une saine alimentation. De plus, en alimentation des collectivités, il identifie les besoins et les préférences des clientèles, et administre l'ensemble des activités associées à la production et à la distribution alimentaire.

On le retrouve dans le réseau de la santé, les firmes de gestion de services alimentaires, les industries alimentaires et pharmaceutique, les communications, le développement international et la pratique privée.

Information sur le programme

Marielle Ledoux (514) 343-6403
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC technique en diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  et
  - Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301
      (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– À la demande du Département de nutrition, se présenter à une entrevue.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Universitaire de 2e ou de 3e cycle : toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat, ou qui a déposé son mémoire ou sa thèse à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

– Pour les collégiens et les universitaires, la capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes d'admission entre les deux catégories.
– Un maximum de trois places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires suivis après le retour aux études.
– Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Les dossiers sont étudiés par le Comité d'admission du Département de nutrition.
  - Les dossiers des candidats retenus doivent être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.

– Pour les autres catégories
  - Les dossiers sont étudiés par le Département de nutrition et le Registrariat en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Remarque

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-320-1-0 Version 14

B.Sc. spécialisé en nutrition

Ce programme totalise 123 crédits dont 81 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option et 30 crédits de stages dirigés d'une durée totale de quarante semaines.

Segment 70

Bloc 70 A	*obligatoire*		*30 cr.*
BCM 1956	3 A 1		Biochimie générale 1
BCM 1957	3 H 1		Biochimie générale 2
MCB 2956	3 A 1		Microbiologie générale
MSO 2160	3 AHE1 s		Introduction aux méthodes quantitatives
NUT 1014	2 H 1		Science des aliments : travaux pratiques
NUT 1016	1 A 1 j		Salubrité et qualité des aliments
NUT 1018	3 H 1 j		Science des aliments
NUT 1033	2 A 1 j		Nutrition et alimentation
NUT 1034	1 A 1 j		Nutrition et alimentation : T.P.
NUT 1050	1 H 1		Initiation à la relation d'aide
NUT 1071	3 AH 1		Stage en diététique 1
PBC 1040	2 A 1 j		Anatomie macroscopique humaine
PSL 1993	3 H 1 j		Physiologie générale

Bloc 70 B	*obligatoire*		*34 cr.*
NUT 2016	2 AH 1 j		Technologie alimentaire
NUT 2021	3 A 1		Organisation du travail dans les S.A.
NUT 2024	5 AH 2 j		Alimentation des collectivités
NUT 2025	2 H 1 j		Principes de gestion des S.A.
NUT 2032	3 A 1 j		Nutrition fondamentale
NUT 2038	3 A 1 j		Nutrition appliquée 1
NUT 2039	3 H 1 j		Nutrition appliquée 2
NUT 2041	3 A 1 j		Nutrition clinique 1
NUT 2043	4 H 1 j		Nutrition clinique 2
NUT 2071	3 AH 1 j		Stage en gestion des S.A. 2
NUT 2072	3 AH 1 j		Stage en nutrition clinique 2

Bloc 70 C	*obligatoire*		*29 cr.*
ASA 2010	3 AHE1		Gestion stratégique des ress. humaines
NUT 3013	3 AH 2 j		Projets : recherche en chimie alimentaire
NUT 3022	3 A 1		Gestion financière/syst. d'inf. des S.A.
NUT 3023	2 AH 1 j		Planification et marketing des S.A.
NUT 3033	3 AH 2		Initiation à la recherche en nutrition
NUT 3036	3 A 1		Éducation en nutrition
NUT 3043	3 AH 1 j		Nutrition clinique 4
NUT 3044	3 A 1 j		Nutrition clinique 3
NUT 3060	3 H 1		Formation du consommateur
NUT 3071	3 AHE1 j		Stage en gestion des S.A. 3

Bloc 70 D	*obligatoire*		*8 cr.*
NUT 4072	4 AHE1 j		Stage en gestion des S.A. 4
NUT 4073	4 AHE1 j		Stage en nutrition clinique 4

Bloc 70 E	*obligatoire*		*10 cr.*
NUT 3072	5 AHE1 j		Stage en nutrition clinique 3
NUT 3073	5 AHE1 j		Stage en nutrition communautaire

Bloc 70 F	*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
ANT 1511	3 A 1 j		Évolution et comportement humain
ANT 3420	3 H 1 j		Interactions bioculturelles
ASA 1000	3 AHE1		Évolution et enjeux du système de santé
ASA 2400	3 AHE1		Économie de la santé
SOL 1952	3 A 1 j		Introduction aux concepts sociologiques
SOL 1970	3 HE 1 j		Sociologie du Québec

Bloc 70 G	*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
PSY 1045	3 AH 1 s		Motivation et émotion
PSY 1075	3 AHE1 js		Psychologie sociale
PSY 1085	3 AHE1 j		Les grands processus d'apprentissage
PSY 1963	3 H 1 js		Psychologie du comportement
PSY 1966	3 AH 1 js		Psychologie de l'adolescence

Bloc 70 H	*option*		*minimum 3 cr., maximum 8 cr.*
AEG 2110	3 AHE1 js		Entraînement au travail en équipe
AEG 3140	3 AHE1 js		Prise de décision en groupe, leadership
MSN 2951	3 A 1		Santé communautaire
NUT 2018	2 AH 1 j		Évaluation sensorielle des aliments
NUT 2019	3 AH 1 j		Contrôle de la qualité des aliments
NUT 2027	3 AHE1 j		Systèmes de gestion en alimentation
NUT 3024	3 AH 1 j		Aménagement des services d'alimentation
NUT 3025	2 AH 1 j		Tendances nouvelles alim. des collectiv.
NUT 3030	3 H 1 j		Nutrition et métabolisme
NUT 3038	3 AH 1 j		Programme d'éducation en nutrition
NUT 3039	3 AH 1 j		Intégration de la pratique diététique
NUT 3052	2 A 1		Histoire de l'aliment et de la nutrition

Les étudiants dont les connaissances en techniques culinaires sont insuffisantes devront prendre le cours NUT 1910 Préparation des aliments, au premier trimestre d'inscription. Ce cours est hors programme.

Orthophonie

1-752-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'orthophoniste s'occupe du dépistage, du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles de la parole, de la voix, du langage et des fonctions de communication. À cette fin, il évalue la nature, l'étendue et la gravité des troubles (défauts d'articulation, trouble vocal, dyslexie, aphasie, bégaiement, etc.), en recherche les facteurs responsables (physiologiques, neurologiques, affectifs, familiaux, sociaux), planifie et réalise les interventions thérapeutiques et éducatives auprès de la personne en plus d'offrir un soutien à son entourage. Des études de deuxième cycle sont requises pour porter le titre d'orthophoniste.

Information sur le programme

N. (514) 343-6111 poste 1979
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  et
  - Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques 103
    - Physique 101, 201 et 301
      (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Universitaire de 2e ou de 3e cycle : toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat, ou qui a déposé son mémoire ou sa thèse à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

– Pour les collégiens et les universitaires, la capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes d'admission entre les deux catégories.
– Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats universitaires de 2e et de 3e cycle
  - Les dossiers sont étudiés par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
  - Les candidats présélectionnés sont convoqués à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.
– Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Les dossiers sont étudiés par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
  - Les dossiers des candidats retenus doivent être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
– Pour les autres catégories
  - Les dossiers sont étudiés par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail. Les candidats présélectionnés sont convoqués à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Le candidat de la catégorie universitaire de 2e ou 3e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.

Programme 1-752-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé en orthophonie

Ce programme totalise 106 crédits dont 103 obligatoires et 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A		*obligatoire*		*39 cr.*
LNG	1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique	
LNG	1960	3 A 1 j	Phonétique expérimentale 1	
LNG	2970	3 H 1 j	Phonologie synchronique	
ORA	1123	3 H 1	Psychoacoustique	
ORA	1125	3 AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans	
ORA	1527	2 AH 1	Neurologie de la communication humaine	
ORA	1528	2 AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition	
ORA	1529	2 AH 1	Initiation à l'exercice professionnel	
ORA	1530	4 AH 1	Anatomie et physiologie de la parole	
PHY	1955	3 A 1 j	Acoustique	
PSL	1982	2 AH 1	Les bases du système nerveux	
PSY	1085	3 AHE1 j	Les grands processus d'apprentissage	
PSY	1961	3 A 1 js	Psychologie du développement humain 1	
PSY	2961	3 H 1 j	Psychologie du développement humain 2	

Bloc 73 B		*obligatoire*		*30 cr.*
LNG	2960	3 A 1 j	Phonétique expérimentale 2	
MSO	2160	3 AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives	
ORA	2240	1 AH 1	Enseignement clinique en orthophonie	
ORA	2241	1 AH 1	Enseignement clinique en audiologie	
ORA	2514	3 AH 1	Initiation à la pratique audiologique	
ORA	2527	3 AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1	
ORA	2539	3 AH 1	Vieillissement et troubles du langage	
ORA	2561	2 AHE1 j	Pragmatique et troubles de communication	
ORA	2615	3 AHE1 j	Initiation à la recherche	
ORA	2626	3 AHE1	Troubles de la parole	
ORA	2628	3 AHE1	Intervention en orthophonie	
ORA	3374	2 AH 1 j	Perception de la parole	

Bloc 73 C		*obligatoire*		*16 cr.*
ORA	3343	1 AH 1	Deuxième stage en orthophonie	
ORA	3344	1 AH 1	Troisième stage en orthophonie	
ORA	3372	2 AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif	
ORA	3373	2 AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation	
ORA	3540	1 AH 1	Atelier d'activités cliniques	
ORA	3541	1 AH 1	Premier stage en orthophonie	
ORA	3573	2 AH 1	Intervention et enfant déficient auditif	
ORA	3578	3 AH 1	Orthophonie - enfant 1	
ORA	3579	3 AH 1	Orthophonie - enfant 2	

Bloc 73 D		*obligatoire*		*18 cr.*
ORA	3358	3 AH 1 j	Troubles du langage oral et écrit	
ORA	3359	3 AH 1 j	Troubles acquis du langage	
ORA	3555	2 AH 1	Troubles neurologiques de la parole	
ORA	3556	1 AHE1	Dysphagies	
ORA	3557	3 AH 1	Problèmes de la fluidité	
ORA	3560	3 AH 1	Problèmes de résonance	
ORA	3566	3 AH 1	Problèmes de la voix	

Physiothérapie

1-745-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)

Perspectives professionnelles

Le physiothérapeute intervient auprès des gens atteints d'une incapacité physique affectant les systèmes musculo-squelettique, cardiorespiratoire ou neurologique en vue de rétablir leur fonctionnement physique optimal. À cette fin, il procède à une évaluation de la nature, des causes et de l'étendue des troubles fonctionnels des patients au moyen de tests, établit les objectifs de réadaptation, planifie le traitement et fait des recommandations. Il veille à l'application du traitement en partie en recourant, selon le cas, au renforcement et à l'assouplissement, à la thérapie manuelle (massages, tractions, manipulations), à divers agents thérapeutiques (chaleur, froid, électricité, ultrason) et assure un suivi. Le physiothérapeute travaille entre autres, dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les CLSC, les écoles pour enfants handicapés et les cliniques privées.

Information sur le programme

Lucie Pontbriand (514) 343-1480
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
  - DEC technique en réadaptation physique et avoir réussi les cours préalables Chimie 101 et 202, Mathématiques 103, 105 et 203 et Physique 301

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

  ou

  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

  ou

  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

- Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– À la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Technicien en réadaptation physique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de réadaptation ou qui est en voie de l'obtenir.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est répartie comme suit :
- deux places de réinscription, s'il y a lieu ;
- quatre places pour les candidats francophones hors-Québec dont les dossiers présentent une valeur égale à celle des candidats acceptés dans les autres catégories ;
- cinq places pour des candidatures particulières ;
- sept places pour des techniciens en réadaptation ;
- une place pour les candidats étrangers de pays francophones en voie de développement ;
- le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les collégiens et les universitaires. On accordera au moins 35 places aux candidats collégiens. Les places restantes sont attribuées aux universitaires.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
- Pour les collégiens, les universitaires, les techniciens en réadaptation physique et les francophones hors-Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base du dossier scolaire
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits suivis.
- Pour les autres catégories
  - Les dossiers sont étudiés par l'École pour fins de présélection en tenant compte de la scolarité antérieure, de l'expérience et des connaissances acquises sur le marché du travail, le cas échéant.
  - Les candidats présélectionnés pourront être convoqués à une entrevue.

Remarque

- Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-745-1-0 Version 12

B.Sc. spécialisé en physiothérapie

Ce programme totalise 105 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*				*36 cr.*
PBC	1030	2	H	1		Pathologie générale en réadaptation
PBC	1044	2	H	1		Anatomie générale pour réadaptation
PBC	1045	4	A	1		Anatomie de l'appareil locomoteur
PBC	1070	2	A	1		Histologie humaine
PHT	1108	3	A	1	j	Application des exercices thérapeutiques
PHT	1301	1	A	1	j	Introduction à la physiothérapie
PHT	1302	1	A	1	j	Éthique et déontologie en physiothérapie
PHT	1303	3	A	1	j	Biomécanique et rééducation
PHT	1307	3	A	1	j	Théorie des exercices thérapeutiques
PHT	1309	4	H	1	j	Pathokinésiol. articul. et fonctionnelle
PHT	1310	4	H	1	j	Physiothérapie des affec. des extrémités
PHT	1351	2	H	1	j	Stage clinique 1
PSL	1982	2	AH	1		Les bases du système nerveux
PSL	1993	3	H	1	j	Physiologie générale
Bloc 70 B		*obligatoire*				*31 cr.*
PHL	2900	2	AH	1	j	Éléments de pharmacologie
PHT	2311	4	A	1	j	Physiothérapie des affections du rachis
PHT	2312	3	H	1	j	Thérapie manuelle : extrémités, rachis 1
PHT	2314	4	A	1	j	Physiothérapie des affec.neurologiques 1
PHT	2316	4	H	1	j	Physiothérapie des affec.neurologiques 2
PHT	2318	3	H	1	j	Mesures de résultats en physiothérapie
PHT	2319	2	A	1	j	Modalités électrothérapeutiques 1
PHT	2320	2	H	1	j	Modalités électrothérapeutiques 2
PHT	2321	2	H	1	j	Physiothérapie de la douleur
PHT	2352	3	A	1	j	Stage clinique 2
PSL	2983	2	A	1		Intégration dans le système nerveux
Bloc 70 C		*obligatoire*				*26 cr.*
PHT	3318	3	A	1	j	Physiothérapie et géronto-gériatrie
PHT	3320	4	A	1	j	Physiothérapie des affec. cardiovascul.
PHT	3321	3	H	1	j	Physiothérapie affections respiratoires
PHT	3322	2	H	1	j	Éducation,consultation en physiothérapie
PHT	3354	3	A	1	j	Stage clinique 3
PHT	3356	3	H	1	j	Stage clinique 4
PST	1970	2	A	1	j	Psychopathologie
PSY	3952	3	A	1	j	Psychologie en réadaptation
REA	3301	3	H	1	j	Syst.de santé, gestion, entrepreneurship
Bloc 70 D		*option*				*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
DRT	1810S	3	H	1	j	Droit pour professionnels de la santé
ERT	3317	3	H	1	j	Ergonomie et intégration au travail
KIN	1031	3	A	1	j	Apprentissage et contrôle du mouvement
MSO	2300G	3	AHE1		js	Promotion et éducation de la santé
PHI	1968	3	H	1	j	Notions fondamentales d'éthique
PHT	3365	3	AH	1	j	Physiothérapie en traumatologie sportive
PHT	3366	3	AH	1	j	Thérapie manuelle : extrémités, rachis 2
PHT	3367	3	AH	1	j	Approches physiothérapiques spécialisées
PHT	3368	3	AH	1	j	Déficiences sensori-motrices
PHT	3369	3	AH	1	j	Approches spécialisées en neurologie
SOL	3103	3	A	1	j	Sociologie de la santé
Bloc 70 E		*obligatoire*				*12 cr.*
PHT	4055	4	AHE1		j	Stage clinique 5
PHT	4056	4	AHE1		j	Stage clinique 6
PHT	4353	4	AHE1		j	Activité synthèse

Sciences biomédicales

1-484-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales vise avant tout à préparer des étudiants pour faire carrière dans les sciences biomédicales fondamentales ou cliniques, soit par insertion immédiate dans les milieux de travail, soit par acquisition d'une formation spécialisée aux cycles supérieurs. En conséquence, le programme donne la formation de base aux étudiants : se destinant à des carrières de recherche ; se destinant à des carrières dans les secteurs de la recherche et du développement des industries en biotechnologies reliées aux sciences de la santé, notamment l'industrie pharmaceutique ; voulant entreprendre un programme de formation professionnelle en sciences de la santé ; voulant devenir des assistants professionnels dans les milieux cliniques, dans les laboratoires gouvernementaux ou industriels ; se destinant à l'enseignement dans le secteur scientifique au niveau collégial.

Information sur le programme

France Couture (514) 343-6111 poste 4243
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  et
  - Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301
      (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-484-1-0 Version 02

B.Sc. spécialisé en sciences biomédicales

Le programme comporte 60 crédits obligatoires et 30 crédits à option.

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 60 cr.

Connaissances fondamentales

BCM	1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
BCM	1531A	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
BIO	1157	3	A	1 j	Biologie cellulaire
BIO	1204	3	H	1 j	Génétique
BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
BIO	3101	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
MSN	2100	3	AH	1 j	Toxicologie et environnement
MSO	2160	3	AHE1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
PBC	2000	3	AH	1	Biopathologie générale
PHI	1968	3	H	1 j	Notions fondamentales d'éthique
PHL	2100	3	AH	1 j	Principes de pharmacologie
PHL	6025	1	AH	1 j	Principes de l'expérimentation animale
SBM	1001	5	H	1 j	Morphologie fonctionnelle
SBM	1002	1	AH	1 j	Intro. à la communication scientifique

SBM	2001	4	AH	1 j	Système nerveux
SBM	2002	4	AH	1 j	Circulation, respiration et rein
SBM	2003	2	AH	1 j	Digestion et nutrition
SBM	2004	3	AH	1 j	Endocrinologie et reproduction
SBM	2006	2	AH	1 j	Analyse de la communication scientifique

Bloc 01 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Stages en milieu de travail

SBM	3004	12	AHE1	j	Projet de fin d'étude
SBM	3006	12	AHE1	j	Intégration des techniques de labo.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances connexes

ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT	1980G	3	AHE1	js	Anthropologie de la santé
BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
CHM	1984	3	A	1 j	Chimie organique
CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
DID	2120	3	AH	1	Didactique des sciences au collégial
DRT	3802G	3	AHE1	s	Droit des sciences biologiques
DRT	3810G	3	AHE1	js	Droit de la santé
HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
HST	2521	3	HE	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1890	3	AH	1 j	Initiation à la bioinformatique
IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
MSO	2000D	3	AHE1		Introduction à l'épidémiologie
MSO	2030D	3	AHE1		Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2900	3	AH	1	Éléments de base en épidémiologie
NUT	2032	3	A	1 j	Nutrition fondamentale
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1635	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHM	1121	3	A	1 j	Histoire sociale de la pharmacie
SOL	3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 16 cr.*

Travaux de laboratoire

BCM	2531	2	A	1 j	Travaux pratiques 2
BCM	3531	3	AH	1 j	Travaux pratiques 3
BIO	3661	2	A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
BIO	3674	3	H	1 j	T.P. généraux de physiologie animale
CHM	2971	3	H	1 j	Chimie bioanalytique
GIN	1010	3	AH	1 j	Intr. aux technologies bioméd.
PHL	3300	3	H	1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
SBM	3007	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 16 cr.*

Biochimie et biologie moléculaire

BCM	2501	3	H	1 j	Protéines
BCM	2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
BCM	2512	3	AH	1 j	Biologie moléculaire 2
BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
BCM	3513	4	H	1 j	Physiologie moléculaire
BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
BCM	3562	3	H	1 j	Biochimie clinique

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Microbiologie

MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogénèse virale
MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
MCB	3963	2	H	1 j	Aspects cellulaires de l'immunologie

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Biologie et pathologie humaines et cellulaires

BIO	2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
BIO	2460	3	H	1 j	Embryologie animale
PBC	2050	3	AH	1 j	Embryologie et biologie du développement
PBC	3010	3	AH	1 j	Biologie cellulaire 2
PBC	3020	2	AH	1 j	Biologie de la reproduction
PBC	3030	3	AH	1 j	Biopathologie cellulaire et moléculaire
SBM	3003	3	AH	1 j	Hématologie

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

« Pharmacologie »

GER	2017	3	AHE1	js	Médicaments et vieillissement
PHL	3100	3	A	1 j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL	3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
TXM	1111	3	AHE1	js	Contextes d'utilisation des psychotropes

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

PSL	3061	3	AH	1 j	Physiologie intégrée
PSL	3062	3	AH	1 j	Neurophysiologie
PSL	3063	3	AH	1 j	Neuropsychologie
PSL	3065	3	AH	1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Éléments de gestion

HEC	3070	3	AHE1	js	Entreprise en action
HEC	3071	3	AHE1	js	Psychologie et organisation
HEC	3072	3	AHE1	js	Gestion des ressources humaines
PHM	3526	2	A	1 j	Management et marketing en pharmacie
REI	1010G	3	AHE1	s	Introduction aux relations industrielles
REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
SST	1042	2	AHE1	js	Droit de la SST
SST	3052	3	AHE1	js	Gestion intégrée de la SST

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours de psychologie

PSY	1045	3	AH	1 s	Motivation et émotion
PSY	1095	3	AH	1 j	Psychologie du développement
PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
PSY	1951	3	AH	1 js	Relations interpersonnelles
PSY	1982	3	A	1 j	Évolution de l'intelligence
PSY	3044	3	H	1 j	Stress et anxiété
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3083	3	A	1 j	Mémoire humaine
PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves

Faculté de médecine dentaire

Hygiène dentaire

1-302-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Valérie Jomphe (514) 343-7128
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Condition d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire d'un DEC technique d'hygiène dentaire.

Programme 1-302-5-0 Version 08

Certificat en hygiène dentaire

Ce programme totalise 30 crédits, dont 11 crédits de cours obligatoires, 13 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *11 cr.*

SAB	1150	3	A 1	Éducation sanitaire : principes, méthodes
SAB	1180	1	H 1 j	Contrôle de l'infection en dentisterie
SAB	1193	2	AH 1 j	Vieillissement et santé dentaire
SAB	2122	1	AH 1 j	Formation pratique en hygiène dentaire
SAB	2123	1	AH 1 j	Stages en milieu professionnel
SAB	3082	1	A 1	Parodontie préventive
STO	2033	2	A 1	Pathologie bucco-dentaire

Bloc 70 B *option* *minimum 13 cr., maximum 19 cr.*

DRT	1810S	3	H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
PHI	1968	3	H 1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSY	1960	2	A 1 j	Psychologie et médecine dentaire 1
PSY	1979	2	AH 1 js	Gestion du stress en médecine dentaire
SAB	1052	2	A 1 j	Introduction à la recherche clinique
SAB	1130	3	A 1	Nutrition appliquée à la santé dentaire
SAB	1170	1	A 1	Introduction : dentisterie pédiatrique
SAB	2050	1	H 1	Éducation sanitaire bucco-dentaire 1
SAB	2110	3	AH 1	Analyse des besoins en santé dentaire
SAB	2140	1	H 1	Prévention des malocclusions
SAB	3040	2	E 1 j	Santé dentaire publique

Le cours EDP1900, Méthode de travail intellectuel, se prend hors programme ; il est fortement recommandé mais non exigé comme préalable à certains cours.

Médecine dentaire

1-300-1-0 Doctorat (4 ans)
1-300-4-0 Année préparatoire (1 an)

Perspectives professionnelles

Le dentiste voit au dépistage, au diagnostic, à la prévention et au traitement des maladies, des déficiences et des anomalies de la dentition et de la cavité buccale. Après avoir dressé le bilan de l'état bucco-dentaire du patient, il propose et applique un traitement qui peut inclure des traitements préventifs, traitement des gencives, la chirurgie des tissus mous et durs de la cavité buccale, la restauration des dents cariées, l'extraction des dents et le remplacement des dents manquantes par des appareils fixes ou amovibles ou par des implants. Il soulage la douleur, rétablit ou améliore la fonction et redonne le goût de sourire à ceux et celles qui l'avaient perdu. Le dentiste ou l'étudiant qui le souhaite peut entreprendre une carrière en recherches médico-dentaires.

Introduction

Depuis l'automne 1999, une année préparatoire s'ajoute au programme qui mène au doctorat en médecine dentaire dont la durée est de quatre ans. Toutefois, des universitaires ayant complété un premier grade universitaire dont le programme d'études est jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir liste partielle des programmes équivalents dans les remarques), pourront être admis en première année.

Tous les candidats font une demande d'admission à l'année préparatoire du programme de Médecine dentaire (1-300-4-0).

Selon l'ordre d'excellence des dossiers et le nombre de places disponibles, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine dentaire.

Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme.

Information sur le programme

Francine Jacques 343-6111 poste 3437
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Admission en année préparatoire ou en première année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et
- Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301
    (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et
– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent

et
– Réussir le test de l'Association dentaire canadienne

et
– Soumettre une lettre de motivation et sur demande du Comité d'admission de la Faculté, se présenter à une entrevue

et
– À la demande du Comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Admission en cours de programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire d'un diplôme de médecine dentaire

et
– Se présenter à une entrevue éliminatoire

et
– Réussir le test de l'Association dentaire canadienne

et
– Obtenir au moins 65% au test de l'Association des facultés dentaires canadiennes

et
– Réussir un test pratique, à la demande de la Faculté.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

– La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée. Elle est répartie au prorata des demandes d'admission entre les différentes catégories, sous réserve de la qualité des dossiers.
– La capacité d'accueil en première année est limitée. La Faculté détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.
– Cinq places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors-Québec.
– Des candidats ayant terminé des études en médecine dentaire dans une université hors-Canada peuvent être admis selon la disponibilité des places (au moins une place par année), mais seulement en deuxième année du programme de doctorat en médecine dentaire.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
– Pour les collégiens, les universitaires et les francophones hors-Québec
  - L'excellence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour l'admission en cours de programme
  - Les dossiers sont étudiés par la Faculté qui tient compte des résultats scolaires des études en médecine dentaire, des résultats aux épreuves imposées ainsi que des expériences professionnelles.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Lorsqu'un candidat a réussi l'épreuve d'habileté manuelle (10 et plus) et l'épreuve d'habileté perceptuelle (10 et plus), il n'est pas nécessaire qu'il les subisse une autre fois. S'il a passé ces épreuves plus d'une fois, les résultats les plus élevés sont retenus. Un candidat peut se présenter à plusieurs reprises au test d'aptitudes aux études dentaires.
– Les épreuves d'habileté manuelle et d'habileté perceptuelle sont éliminatoires. Une fois réussies, elles n'entrent plus en considération dans l'évaluation du dossier.
– La lettre de motivation demandée doit comporter moins de deux pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour la médecine dentaire. Cette exigence peut être éli-

minatoire. La lettre devra être acheminée, avant le 1er mars, au secrétariat de la Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3J7.

– Un étudiant admis doit prévoir un minimum de 20 000 $ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
– À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent dispenser l'étudiant de l'année préparatoire :

Baccalauréat en biochimie
Baccalauréat en ergothérapie
Baccalauréat en nutrition
Baccalauréat en orthophonie
Baccalauréat en audiologie
Baccalauréat en pharmacie
Baccalauréat en physiothérapie
Baccalauréat en sciences biologiques
Baccalauréat en sciences biomédicales
Baccalauréat en sciences infirmières
Doctorat en optométrie
D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.

Programme 1-300-4-0 Version 02

Année préparatoire au programme D.M.D.

Le programme de l'année préparatoire comporte des cours obligatoires pour un total de 40 crédits. L'étudiant s'inscrit normalement au bloc 75 A.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *40 cr.*

ANT	1980G	3	AHE1	js	Anthropologie de la santé
BCM	1970	2	A	1	Biochimie 1
BCM	1974	2	H	1 j	Biochimie 2
DEN	1003	1	A	2 j	Observation clinique
DEN	1004	1	A	1 j	Introduction à la clinique
DIN	1211	3	AHE1	j	Forme et couleur
DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT	1805	3	H	1 j	Informatique de base : médecine dentaire
MCB	1097	2	H	1 j	Microbiologie et immunologie générales
PBC	1050	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
PBC	1060	3	AHE1		Embryologie et histologie humaine
PHI	1968	3	H	1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
PSY	1960	2	A	1 j	Psychologie et médecine dentaire 1
SAB	1010	2	A	1 j	Introduction à la dentisterie préventive
SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Programme 1-300-1-0 Version 17

Doctorat en médecine dentaire (D.M.D.)

Le programme de doctorat en médecine dentaire comporte des cours obligatoires pour un total de 181.5 crédits.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *22 cr.*

DER	1012	2.5	A	1 j	Morphologie dentaire
DER	1030	2	A	1	Matériaux dentaires
MCB	1198	3	H	1	Microbiologie bucco-dentaire
NUT	1800	.5	A	1	Nutrition appliquée
NUT	1963	2	A	1 j	Nutrition
PBC	1020	2	A	1	Pathologie générale en dentisterie
SAB	1017	2	A	1 j	Dentisterie préventive préclinique
SAB	1052	2	A	1 j	Introduction à la recherche clinique
STO	1014	3	A	1 j	Anatomie de la tête et du cou
STO	1020	3	A	1	Histologie bucco-dentaire

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

DEN	1005	2	H	1 j	Informatique dentaire
DER	1001	1	H	1	Prothèse partielle fixe théorique
DER	1004	1.5	H	1	Prothèse partielle fixe pratique
DER	1010	1	H	1	Dentisterie opératoire théorique
DER	1013	1.5	H	1	Dentisterie opératoire pratique
DER	1092	1.5	H	1 j	Prothèse complète préclinique 1
DER	1096	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 1
PBC	2030	4	H	1	Pathologie spéciale en dentisterie
PSY	1979	2	AH	1 js	Gestion du stress en médecine dentaire
SAB	1019	.5	H	1 j	Dentisterie préventive clinique
SAB	1060	1	H	1 j	Croissance et physiologie en orthodontie
STO	1062	1	H	1 j	Radiologie 1

Bloc 80 C *obligatoire* *32 cr.*

DER	2001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
DER	2004	3	A	2	Prothèse partielle fixe pratique
DER	2010	2	A	2	Dentisterie opératoire théorique
DER	2013	3	A	2	Dentisterie opératoire pratique
DER	2032	2	A	2 j	Matériaux dentaires
DER	2092	1.5	A	1 j	Prothèse complète préclinique 2
DER	2098	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 2
DER	2099	1	A	1 j	Prothèse complète théorique 3
SAB	2022	.5	A	1 j	Dentisterie préventive communautaire
SAB	2041	2	A	2 j	Biomécanique et thérapeutique occlusales
SAB	2051	1	A	1 j	Éthique et professionnalisme dentaire 1
SAB	2072	2	A	2 j	Dentisterie pédiatrique théorique
SAB	2084	2	A	2 j	Parodontie théorique
STO	2034	4	A	1 j	Pathologie buccale
STO	2042	3	A	2 j	Pharmacologie dentaire
STO	2062	2	A	2 j	Radiologie 2

Bloc 80 D *obligatoire* *8.5 cr.*

DER	2022	1	H	1 j	Introduction à l'endodontie
DER	2023	1	H	1 j	Endodontie préclinique
DER	2095	1	H	1 j	Prothèse complète clinique 1
SAB	2015	.5	H	1 j	Soins préventifs primaires 1
SAB	2043	1.5	H	1 j	Occlusion pratique
SAB	2077	1.5	H	1 j	Dentisterie pédiatrique préclinique
SAB	2079	.5	H	1 j	Préclinique d'orthodontie
STO	2050	1	H	1	Anesthésiologie locale
STO	2061	.5	H	1 j	Radiologie clinique 1

Bloc 80 E *obligatoire* *43.5 cr.*

DER	3001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
DER	3004	3	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 1
DER	3010	1	A	1	Dentisterie opératoire théorique
DER	3015	1	A	1 j	Prothèse partielle amovible préclinique
DER	3016	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 1
DER	3022	2	A	2	Endodontie théorique
DER	3023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 1
DER	3095	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 1
DER	3098	2	A	1 j	Prothèse partielle amovible
SAB	3015	.5	A	1 j	Soins préventifs primaires 2
SAB	3051	1	A	1 j	Éthique et professionnalisme dentaire
SAB	3057	2	A	1 j	Organisation d'une pratique dentaire
SAB	3060	3	A	2	Orthodontie
SAB	3077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 1
SAB	3078	1.5	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 1
SAB	3085	1	A	1 j	Parodontie théorique
SAB	3086	2.5	A	2 j	Parodontie clinique 1
STO	3061	.5	A	1 j	Radiologie clinique 2
STO	3070	2	A	2	Chirurgie buccale et maxillo-faciale
STO	3073	2	A	2 j	Chirurgie clinique 1
STO	3080	5	A	2	Médecine buccale 1
STO	3081	1	A	2	Diagnostic clinique

Bloc 80 F *obligatoire* *16.5 cr.*

DEN	3051	2	E	1 j	Travaux dirigés
DEN	3980	7	E	1 j	Clinique multidisciplinaire
DER	3017	1.5	H	1 j	Laboratoire d'implantologie
DER	3094	1	H	1 j	Réhabilitation implanto-portée 1
SAB	3040	2	E	1 j	Santé dentaire publique
SAB	3070	2	A	2	Dentisterie pédiatrique théorique
STO	3281	1	E	1 j	Conférences clinico-pathologiques

Bloc 80 G *obligatoire* *37 cr.*

DEN	4996	1	A	1 j	Sciences de base : applications pratiques
DER	4004	4.5	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 2
DER	4013	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 2
DER	4023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 2
DER	4093	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 2
DER	4094	1	A	1 j	Réhabilitation implanto-portée 2
DER	4096	2	A	2 j	Dentisterie esthétique : progrès récents
SAB	4056	1	A	1 j	Administration pratique
SAB	4070	2	A	1 j	Conférences clinico-orthodontiques
SAB	4077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 2
SAB	4078	3	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 2
SAB	4080	1	A	1	Parodontie théorique
SAB	4085	2	A	2 j	Parodontie clinique 2
SAB	4087	.5	A	1 j	Parodontie préclinique
STO	4070	2	A	1	Chirurgie
STO	4073	3	A	2 j	Chirurgie clinique 2
STO	4080	2	A	1	Médecine buccale 2
STO	4084	1.5	A	2 j	Diagnostic - urgence

Bloc 80 H *obligatoire* *4 cr.*

DEN	4995	2	H	1 j	Cliniques à options
DER	4082	1	H	1 j	Conférences clinico-restauratrices
SAB	4076	1	H	1 j	Douleurs et dysfonctions bucco-faciales

Faculté de médecine vétérinaire

Médecine vétérinaire

1-580-1-0 Doctorat (5 ans)

Perspectives professionnelles

Le médecin vétérinaire peut exercer sa profession dans le domaine des animaux de compagnie (chiens, chats, petits rongeurs, oiseaux et animaux exotiques), des animaux de consommation (bovins, porcs, volailles) ainsi que dans les domaines des chevaux, de l'environnement et de la faune. De plus, les activités du médecin vétérinaire ne se limitent pas à l'exercice de la profession en cabinet privé, qui absorbe à peine la moitié des diplômés. En effet, la santé publique, la salubrité et l'inspection des viandes, le contrôle des maladies transmissibles à l'homme, les laboratoires de diagnostics et de recherche et l'enseignement sont autant de sphères d'activités qui intéressent le médecin vétérinaire. Le titre de docteur en médecine vétérinaire ne confère pas la permission d'exercer la profession. Pour obtenir ce droit au Québec, le nouveau diplômé doit obtenir un permis de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec après avoir subi avec succès les examens exigés par la Loi.

Information sur le programme

Ginette Richer (450) 773-8521 poste 8271
ou pour Montréal (514) 345-8521 poste 8271
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Admission en première année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC en techniques de santé animale et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autre que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  et
  - Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301
      (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent

et

– Se présenter à une entrevue (voir la rubrique remarques).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, pour le citoyen canadien ou le résident permanent, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Admission en deuxième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Avoir complété deux ou trois années d'études universitaires en médecine vétérinaire dans une université étrangère, selon la durée du programme

et

– Subir un examen portant sur les matières de la première année

et

– Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire.

Admission en troisième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit faire preuve d'une préparation suffisante :

– Être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent

et

– Subir un examen portant sur les matières de la première année

et

– Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire.

Admission en quatrième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit faire preuve d'une préparation suffisante :

– Être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent
– Subir un examen portant sur les matières de la première, de la deuxième et de la troisième années
– Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : cette catégorie comprend deux sous-catégories :
  - toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un pro-

gramme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ;
  - toute personne qui a complété un doctorat (Ph.D.) dans un domaine jugé pertinent des sciences biomédicales ou qui a déposé sa thèse de doctorat à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC qui a suivi au moins 48 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick répondant aux exigences de l'entente conclue entre cette province et le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

- En vertu de l'entente Québec–Nouveau-Brunswick et selon la qualité des dossiers, un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats francophones du Nouveau-Brunswick.
- Environ la moitié des places est réservée aux candidats collégiens.
- Selon le nombre de places disponibles, la Faculté de médecine vétérinaire peut admettre quelques candidats en deuxième, troisième et quatrième années.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

Pour l'admission en première année

- Pour les collégiens
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement collégial (CRC).
  - Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une durée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - entrevue : 40 %
- Pour les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Environ cent candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - entrevue : 40 %
- Pour les universitaires de 3e cycle
  - Le Comité d'admission détermine les critères applicables (dossier scolaire, entrevue) et leur valeur respective. Les candidats répondant aux critères d'admission sont convoqués à l'entrevue.
  - La Faculté se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.
- Pour les francophones hors-Québec répondant aux exigences de l'entente Québec–Nouveau-Brunswick
  - Le Comité d'admission détermine les critères applicables (dossier scolaire, entrevue) et leur valeur respective.

Pour l'admission en deuxième, troisième et quatrième années

- Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
  - Pour les admissions en deuxième année :
    - résultats à l'examen sur les matières de première année : 50 %
    - entrevue : 50 %
  - Pour les admissions en troisième année :
    - résultats à l'examen sur les matières de première et de deuxième années : 50 %
    - entrevue : 50 %
  - Pour les admissions en quatrième année :
    - résultats à l'examen sur les matières de première, de deuxième et de troisième années (note de passage obligatoire) : 60 %
    - entrevue : 40 %.

Remarques

- Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
- Une connaissance pertinente du milieu vétérinaire serait un atout important pour le candidat, à la fois pour confirmer son choix de carrière de même que pour se préparer aux volets « Connaissances et intérêts » lors de l'entrevue. Des stages de formation et d'observation, de 20 heures chacun dans deux domaines différents de la pratique vétérinaire dont un en pratique des animaux de consommation, sont fortement recommandés. Pour officialiser ces stages, la Faculté a mis à la disposition du candidat sur le site web de la Faculté (www.medvet.umontreal.ca) un formulaire standardisé (le seul accepté). Cette attestation devra être signée par le ou les vétérinaires qui auront supervisé le stage. L'attestation sera demandée lors de la convocation à l'entrevue. Veuillez prendre note que la Faculté ne fournira aucune liste de médecins vétérinaires, il est donc inutile de téléphoner ou de vous présenter à la Faculté. Cependant une liste des vétérinaires par région est disponible sur le site web de l'Ordre des vétérinaires du Québec (www.omvq.qc.ca)
- L'entrevue vise à évaluer la connaissance réaliste de la pratique vétérinaire, l'intérêt, la motivation et toute autre aptitude jugée nécessaire à la réussite du programme de doctorat en médecine vétérinaire (capacité de travailler en équipe, relations interpersonnelles, curiosité intellectuelle, etc.).

Programme 1-580-1-0 Version 16

Doctorat en médecine vétérinaire (D.M.V.)

Le programme totalise 198 crédits répartis sur cinq ans et comprenant 159 crédits obligatoires et 39 crédits à option. La première année du programme correspond au segment 01 (44 crédits obligatoires). La deuxième année correspond au segment 02 (37 crédits obligatoires du bloc 02A et 4 crédits à option du bloc 02B). La troisième année est

constituée des blocs 03A (37 crédits obligatoires) et 03B (4 crédits à option) du segment 03. La quatrième année correspond au segment 04 et comprend les blocs 04A (25 crédits obligatoires) et 04B (15 crédits à option). La cinquième année correspond au segment 85 constitué du bloc 85A (16 crédits obligatoires) et du bloc 85B (16 crédits à option).

Segment 01

Bloc 01 A	*obligatoire*			*44 cr.*
DMV 1111	5	A	1	Morphologie vétérinaire 1
DMV 1112	1	A	1	Introduction à la médecine vétérinaire
DMV 1113	1	A	1	Information et travail personnel
DMV 1114	6	A	1	Morphologie vétérinaire 2
DMV 1116	2	A	1	Biochimie et métabolisme
DMV 1117	3	A	1	Génomique et biotechnologies
DMV 1210	6	H	1	Physiologie des animaux domestiques 1
DMV 1211	3	A	2	Comportement et manipulation des animaux
DMV 1213	6	H	1	Organisation et gestion des élevages
DMV 1214	6	H	1	Physiologie des animaux domestiques 2
DMV 1220	2	H	1	Microbiologie vétérinaire
PHI 1968	3	H	1 j	Notions fondamentales d'éthique

Segment 02

Bloc 02 A	*obligatoire*			*37 cr.*
DMV 2110	4	A	1	Nutrition et alimentation
DMV 2120	6	A	1	Infectiologie vétérinaire
DMV 2121	3	A	1	Immunologie vétérinaire
DMV 2122	4	A	1	Biopathologie
DMV 2130	1	A	1	Stages à la ferme
DMV 2210	3	H	1	Méthodes quantitatives en médecine vét.
DMV 2211	1	H	1	Médecine vétérinaire et environnement
DMV 2212	3	H	1	Pharmacologie vétérinaire et toxicologie
DMV 2220	6	H	1	Pathologie systémique
DMV 2230	2	H	1	Chirurgie générale
DMV 2231	1	A	1	Stage préclinique 1
PSY 2983	3	H	1 j	Psychologie et médecine vétérinaire

Bloc 02 B	*option*			*minimum 4 cr., maximum 4 cr.*
DMV 2111	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 1
DMV 2112	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 2
DMV 2213	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 3
DMV 2214	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 4

Segment 03

Bloc 03 A	*obligatoire*			*37 cr.*
DMV 3120	3	A	1	Principes d'épidémiologie
DMV 3130	8	A	1	Principes de médecine
DMV 3131	2	H	1	Principes de médecine de population
DMV 3132	3	A	1	Anesthésie, analgésie et réanimation
DMV 3133	3	H	1	Principes de chirurgie
DMV 3134	2	AH	2	Stage préclinique 2
DMV 3210	2	H	1	Pharmacologie clinique vétérinaire
DMV 3220	3	A	1	Pathologie clinique
DMV 3221	3	H	1	Mal. infect., santé publique, zoonoses
DMV 3235	2	H	1	Organisation d'une pratique vétérinaire
DMV 3236	3	A	1	Imagerie médicale
DMV 3237	2	H	1	Intro. méd. animaux exotiq. de compagnie
DMV 3238	1	H	1	Intro. à la médecine des animaux de labo

Bloc 03 B	*option*			*minimum 4 cr., maximum 4 cr.*
DMV 3222	2	AH	1	Immunologie clinique vétérinaire
DMV 3223	2	AH	1	Santé publique vétérinaire
DMV 3224	2	AH	1	Gestion du risque en production animale
DMV 3225	2	AH	1	Agents infectieux, animaux de rente

Segment 04

Bloc 04 A	*obligatoire*			*25 cr.*
DMV 4120	2	A	1	Pathologies des maladies spécifiques
DMV 4130	4	A	1	Médecine des ruminants
DMV 4131	4	A	1	Médecine des équins
DMV 4132	6	A	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 4133	2	A	1	Médecine des volailles
DMV 4134	2	A	1	Médecine des porcins
DMV 4135	2	AH	2	Stage préclinique 3
DRT 1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé

Bloc 04 B	*option*			*minimum 12 cr., maximum 15 cr.*
MEV 4315	1	H	1	Anesthésiologie des animaux de compagnie
MEV 4336	1	H	1	Ophtalmologie canine et féline
MEV 4340	1	H	1	Thériogénologie équine
MEV 4420	2	H	1	Chirurgie et anesthésie équines
MEV 4421	2	H	1	Médecine des chevaux sportifs
MEV 4422	1	H	1	Laboratoire pratique équine
MEV 4423	2	H	1	Médecine interne 1
MEV 4424	2	H	1	Pathologies du syst. locom. des chevaux
MEV 4425	2	H	1	Alimentation et profil métabolique
MEV 4426	1	H	1	Zootechnie et environnement
MEV 4427	2	H	1	Maladies et chirurgies des onglons
MEV 4428	1	H	1	Médecine interne bovine
MEV 4429	2	H	1	Médecine de population bovine 1
MEV 4430	1	H	1	Médecine de population bovine 2
MEV 4431	2	H	1	Thériogénologie des grands animaux
MEV 4432	1	H	1	Thériogénologie chez le bovin
MEV 4433	2	H	1	Pratique des petits ruminants
MEV 4434	2	H	1	Médecine porcine et avicole
MEV 4435	1	H	1	Production porcine spécialisée
MEV 4436	1	H	1	Production avicole spécialisée
MEV 4437	2	H	1	Médecine porcine spécialisée
MEV 4438	2	H	1	Médecine avicole spécialisée
MEV 4439	1	H	1	Prévention/thérapie : porc et volaille
MEV 4440	1	H	1	La douleur et son contrôle
MEV 4441	1	H	1	Troubles du comportement canin
MEV 4442	1	H	1	Troubles du comportement félin
MEV 4443	1	H	1	Dentisterie vétérinaire de base
MEV 4444	1	H	1	Fluidothérapie et transfusion sanguine
MEV 4445	1	H	1	Interprétation en imagerie médicale
MEV 4446	1	H	1	Médecine zoologique aviaire
MEV 4447	1	H	1	Neurologie canine et féline
MEV 4448	1	H	1	Amphibiens, reptiles et poissons
MEV 4449	1	H	1	Médecine zoologique des mammifères
MEV 4450	1	H	1	Dermatologie canine et féline
MEV 4451	2	H	1	Chirurgie des animaux de compagnie
MEV 4452	1	H	1	Oncologie canine et féline
MMV 4011	1	H	1	Méthodologie en médecine réglementée
MMV 4014	1	H	1	Pharmacothér.des animaux de consommation
MMV 4015	1	H	1	Pharmacothér. des animaux de compagnie
PAA 4120	1	H	1	Troubles du comportement des équins
PAA 4142	1	H	1	Anatomie chirurgicale canine et féline
PAA 4143	1	H	1	Médecine préventive en apiculture
PAA 4400	1	H	1	Séminaires de recherche
PAA 4401	1	H	1	Anatomie chirurgicale des équins
PAA 4402	1	H	1	Communication scientifique
PAA 4403	1	H	1	Enseignement universitaire
PAA 4404	1	H	1	Les souris transgéniques
PAA 4405	1	H	1	Thérapies alternatives
PTM 4241	1	H	1	Ichtyopathologie
PTM 4410	1	H	1	Rétrovirus et maladies
PTM 4411	1	H	1	Vétérinaire, faune et environnement
PTM 4412	2	H	1	Hygiène des viandes et santé publique

Segment 85

Bloc 85 A	*obligatoire*			*16 cr.*
DMV 5201	4	AH	1	Clinique des animaux de compagnie
DMV 5202	4	AH	1	Clinique des animaux de consommation
DMV 5203	4	AH	1	Clinique équine
DMV 5301	4	AH	1	Pathologie vétérinaire

Bloc 85 B	*option*			*minimum 16 cr., maximum 16 cr.*
DMV 5204A	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204B	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204C	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5205A	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5205B	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation

DMV 5205C	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5206A	2	AH	1	Médecine équine
DMV 5206B	2	AH	1	Médecine équine
DMV 5206C	2	AH	1	Médecine équine
DMV 5207A	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5207B	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5207C	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5208A	2	AH	1	Médecine sportive équine
DMV 5208B	2	AH	1	Médecine sportive équine
DMV 5209A	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5209B	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5209C	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5210A	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV 5210B	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV 5210C	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV 5211A	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5211B	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5211C	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5212A	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212B	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212C	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5213A	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5213B	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5213C	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5216A	2	AH	1	Thériogénologie
DMV 5216B	2	AH	1	Thériogénologie
DMV 5216C	2	AH	1	Thériogénologie
DMV 5217A	2	A	1	Imagerie médicale
DMV 5218A	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218B	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218C	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5219A	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5219B	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5219C	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5303A	2	AH	1	Pathologie macroscopique
DMV 5303B	2	AH	1	Pathologie macroscopique
DMV 5303C	2	AH	1	Pathologie macroscopique
DMV 5304A	2	AH	1	Médecine réglementée
DMV 5304B	2	AH	1	Médecine réglementée
DMV 5304C	2	AH	1	Médecine réglementée
DMV 5305A	2	AH	1	Aquaculture
DMV 5305B	2	AH	1	Aquaculture
DMV 5305C	2	AH	1	Aquaculture
DMV 5400A	2	AH	1	Initiation à la recherche
DMV 5400B	2	AH	1	Initiation à la recherche
DMV 5400C	2	AH	1	Initiation à la recherche
DMV 5410A	2	AH	1	Santé des écosystèmes
DMV 5410B	2	AH	1	Santé des écosystèmes
DMV 5410C	2	AH	1	Santé des écosystèmes
DMV 5411A	2	AH	1	Anesthésie bovine et équine
DMV 5412A	2	AH	1	Dermatologie vétérinaire
DMV 5413A	2	AH	1	Ophtalmologie vétérinaire
DMV 5414A	2	AH	1	Neurologie vétérinaire
DMV 5415A	2	AH	1	Urgentologie : animaux de compagnie
DMV 5416A	2	AH	1	Dentisterie vétérinaire
DMV 5417A	2	AH	1	Animaux exotiques
DMV 5418A	2	AH	1	Stage mixte : animaux de compagnie
DMV 5419A	2	AH	1	Néonatalogie et médecine équines
DMV 5420A	2	AH	1	Urgentologie et médecine équines
DMV 5421A	2	AH	1	Stage coopératif
DMV 5421B	2	AH	1	Stage coopératif
DMV 5422A	2	AH	1	Ambulatoire équine
DMV 5422B	2	AH	1	Ambulatoire équine
DMV 5423A	2	AH	1	Anesthésie - animaux de compagnie

Faculté de musique

Musique

1-600-1-0 Baccalauréat général (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet éventuellement de s'orienter vers les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, compositeur de musiques de films, de vidéos ou de pièces de théâtre, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

et

– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)

et

– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critère de sélection

– L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission constitue le critère de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Les candidats doivent mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'ils désirent étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-600-1-0 Version 09

B. en musique général

Ce programme totalise 10 crédits obligatoires, 62 à option et 18 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *10 cr.*

MTE	1211	3	A 1	Analyse musicale 1
MTE	1212	3	H 1	Analyse musicale 2
MUS	1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
MUS	1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN	1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
MIN	1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN	1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN	1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
MIN	1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
MIN	1744	3	H 1	Littérature du piano 2
MIN	1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
MIN	1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
MIN	1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN	1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Musique du XXe siècle

MIN	1752	3	AH 1	Littérature de la musique électro.
MTE	1205	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
MTE	1206	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Harmonie

MTE	1008	3	AH 1	Harmonie 1
MTE	1009	3	AH 1	Harmonie 2
MTE	1204	6	A 2	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Musiques du monde

MUL	1135	3	AH 1	Cultures musicales du monde
MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL	3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL	3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 70 H *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

MUI	1132A	2	AH	1	Chant 1
MUI	1132B	2	AH	1	Chant 2
MUI	1133V	3	AH	1	Chant 1
MUI	1133W	3	AH	1	Chant 2
MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
MUI	1323A	3	AH	1	Instrument 1
MUI	1323B	3	AH	1	Instrument 2
MUI	1324V	4	AH	1	Instrument 1
MUI	1324W	4	AH	1	Instrument 2
MUI	2132A	2	AH	1	Chant 3
MUI	2132B	2	AH	1	Chant 4
MUI	2162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 3
MUI	2162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 4
MUI	2323A	3	AH	1	Instrument 3
MUI	2323B	3	AH	1	Instrument 4
MUI	3132A	2	AH	1	Chant 5
MUI	3132B	2	AH	1	Chant 6
MUI	3323A	3	AH	1	Instrument 5
MUI	3323B	3	AH	1	Instrument 6

Bloc 70 I *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

MUE	1281	1	AH	1	Chorale
MUE	1282	1	AH	1	Chorale
MUE	1283	1	AH	1	Chorale
MUE	1284	1	AH	1	Chorale
MUE	1285	1	AH	1	Chorale
MUE	1286	1	AH	1	Chorale
MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
MUE	1345	1	AH	1	Gamelan
MUE	1346	1	AH	1	Gamelan
MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1435	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1436	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1441	2	AH	1	Orchestre
MUE	1442	2	AH	1	Orchestre
MUE	1443	2	AH	1	Orchestre
MUE	1444	2	AH	1	Orchestre
MUE	1445	2	AH	1	Orchestre
MUE	1446	2	AH	1	Orchestre
MUE	1471	2	AH	1	Ensemble jazz
MUE	1472	2	AH	1	Ensemble jazz
MUE	1473	2	AH	1	Ensemble jazz
MUE	1474	2	AH	1	Ensemble jazz
MUE	1475	2	AH	1	Ensemble jazz
MUE	1476	2	AH	1	Ensemble jazz

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
MUE	1264	1	AH	1	Ensemble
MUE	1265	1	AH	1	Ensemble
MUE	1266	1	AH	1	Ensemble

Bloc 70 K *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues

ALL	1951	6	A	2	j	Allemand élémentaire
ALL	1952	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1954	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 2
ALL	1955	3	AHE1		s	Allemand avancé 1
ALL	1956	3	AH	1	s	Allemand avancé 2
ANG	1967	3	AHE1		js	Anglais intermédiaire 1
ANG	1968	3	AHE1		js	Anglais intermédiaire 2
ANG	1969	3	AHE1		js	Lecture de l'anglais 1
ANG	2051	3	AHE1		js	Anglais avancé 1
ANG	2052	3	HE	1	js	Anglais avancé 2
ESP	1951	6	A	2	j	Espagnol élémentaire
ESP	1952	3	AHE1		js	Espagnol intermédiaire
ESP	1953	3	AHE1		js	Espagnol avancé
ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
ITL	1952	3	AHE1		js	Italien intermédiaire
ITL	1953	3	AH	1	s	Italien avancé

Bloc 70 L *option* *minimum 6 cr., maximum 20 cr.*

Complément de formation

EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
MIN	1802	3	AH	1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN	1803	3	AHE1		La musique, enseignement en cours privé
MTE	1003	2	AH	1	Composition complémentaire 1 (instrum.)
MTE	1004	2	AH	1	Composition complémentaire 2 (instrum.)
MTE	1110	3	A	1	Contrepoint 1
MTE	1111	3	H	1	Contrepoint 2
MTE	1113	3	AH	1	Contrepoint et analyse
MTE	1315	3	A	1	Harmonie jazz 1
MTE	1316	3	H	1	Harmonie jazz 2
MTE	1503	3	AHE1		Atelier de composition électro. 1
MTE	1504	3	AH	1	Atelier de composition électro. 2
MTE	2008	3	A	1	Harmonie 3
MTE	2009	3	H	1	Harmonie 4
MTE	2114	3	A	1	Orchestration 1
MTE	2115	3	H	1	Orchestration 2
MTE	2315	3	A	1	Arrangement 1
MTE	2316	3	H	1	Arrangement 2
MUL	1245	3	AH	1	Esthétique musicale
MUS	1218	3	A	1	Perception auditive 1
MUS	1219	3	H	1	Perception auditive 2
MUS	1311	3	AH	1	Théorie électroacoustique 1
MUS	1312	3	AH	1	Théorie électroacoustique 2
MUS	2208	3	A	1	Solfège-dictée et lecture vocale 3
MUS	2209	3	H	1	Solfège-dictée et lecture vocale 4
MUS	2311	3	AH	1	Méthodes électroacoustiques 1
MUS	2312	3	AH	1	Méthodes électroacoustiques 2

Musique interprétation chant

1-605-1-0 Interprétation chant (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme prépare principalement l'étudiant à une carrière en art lyrique. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

et

– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)

et

– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition vocale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

– L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition vocale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-0 Version 08

B. en musique interprétation chant

Ce programme totalise 32 crédits obligatoires, 60 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *32 cr.*

ALL	1941	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 1
ALL	1942	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 2
ALL	1943	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 3
ALL	1944	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 4
ALL	1945	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 5
ALL	1946	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 6
ANG	1961	1	A	1 j	Diction lyrique anglaise 1
ANG	1962	1	H	1 j	Diction lyrique anglaise 2
FRA	1961	1	A	1 j	Diction lyrique française 1
FRA	1962	1	H	1 j	Diction lyrique française 2
ITL	1961	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 1
ITL	1962	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 2
ITL	1963	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 3
ITL	1964	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 4
ITL	1965	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 5
ITL	1966	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 6
MIN	1096	2	AH	1	Geste et mouvement scénique 1
MTE	1211	3	A	1	Analyse musicale 1
MTE	1212	3	H	1	Analyse musicale 2
MUS	1204	2	A	1	Solfège et dictée 1
MUS	1205	2	H	1	Solfège et dictée 2
MUS	2206	2	A	1	Solfège 3
MUS	2207	2	H	1	Solfège 4

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1030	3	AHE1	j	Grammaire du français 1
FRA	1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUS	1119	3	AH	1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH	1	Gestion de carrière

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Harmonie

MTE	1008	3	AH	1	Harmonie 1
MTE	1009	3	AH	1	Harmonie 2
MTE	1204	6	A	2	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	AHE1		Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1		Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH	1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH	1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH	1	Histoire de la musique 6
MUL	2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

MIN	1748	3	AH	1	Littérature du chant 1
MIN	1749	3	AH	1	Littérature du chant 2
MUS	1221	3	AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 F *option* *minimum 26 cr., maximum 30 cr.*

Instrument

MUI	1134A	4	AH	1	Chant 1
MUI	1134B	4	AH	1	Chant 2
MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
MUI	2134A	4	AH	1	Chant 3
MUI	2134B	4	AH	1	Chant 4
MUI	3135A	5	AH	1	Chant 5
MUI	3135B	5	AHE1		Chant 6

Bloc 70 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Opéra

MUE	1411	3	AH	1	Atelier d'opéra
MUE	1412	3	AH	1	Atelier d'opéra
MUE	1413	3	AH	1	Atelier d'opéra
MUE	1414	3	AH	1	Atelier d'opéra

Bloc 70 H *option* *minimum 4 cr., maximum 4 cr.*

Grands ensembles

MUE	1301	1	AH	1	Ensemble vocal
MUE	1302	1	AH	1	Ensemble vocal
MUE	1303	1	AH	1	Ensemble vocal
MUE	1304	1	AH	1	Ensemble vocal
MUE	1341	1	AH	1	Gamelan
MUE	1342	1	AH	1	Gamelan
MUE	1343	1	AH	1	Gamelan
MUE	1344	1	AH	1	Gamelan
MUE	1451	1	AH	1	Choeur d'opéra
MUE	1452	1	AH	1	Choeur d'opéra
MUE	1453	1	AH	1	Choeur d'opéra
MUE	1454	1	AH	1	Choeur d'opéra

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

MUE 1261	1	AH 1	Ensemble
MUE 1262	1	AH 1	Ensemble
MUE 1263	1	AH 1	Ensemble
MUE 1264	1	AH 1	Ensemble
MUE 1265	1	AH 1	Ensemble
MUE 1266	1	AH 1	Ensemble

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours connexes

EMU 1310	1	A 1	Technique de direction
EMU 1320	2	H 1	Technique de direction avec application
MIN 1097	2	AH 1	Geste et mouvement scénique 2
MIN 1802	3	AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN 1803	3	AHE1	La musique, enseignement en cours privé
MIN 1804	3	AH 1	Processus d'apprentissage en musique
MIN 1805	3	AH 1	Geste et conscience en interprétation
MIN 2802	2	A 1	Continuo 1
MIN 2803	2	H 1	Continuo 2
MUL 1135	3	AH 1	Cultures musicales du monde
MUL 1245	3	AH 1	Esthétique musicale
MUL 3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Musique interprétation jazz

1-605-1-6 Interprétation jazz (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme assure une solide formation directement axée sur le marché du travail, tant sur la scène qu'en studio d'enregistrement. Outre la carrière d'interprète et d'accompagnateur, cette formation permet d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, compositeur, arrangeur, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

et

– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)

et

– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critère de sélection

– L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Les candidats doivent mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'ils désirent étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-6 Version 03

B. en musique interprétation jazz

Ce programme totalise 46 crédits obligatoires, 32 à option et 12 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *46 cr.*

MUE 1461	2	AH 1	Combo
MUE 1462	2	AH 1	Combo
MUE 1463	2	AH 1	Combo
MUE 1464	2	AH 1	Combo
MUE 1465	2	AH 1	Combo
MUE 1466	2	AH 1	Combo
MUI 1514A	4	AH 1	Instrument jazz 1
MUI 1514B	4	AH 1	Instrument jazz 2
MUI 2514A	4	AH 1	Instrument jazz 3
MUI 2514B	4	AH 1	Instrument jazz 4
MUI 3514A	4	AH 1	Instrument jazz 5
MUI 3514B	4	AH 1	Instrument jazz 6
MUS 1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
MUS 1205	2	H 1	Solfège et dictée 2
MUS 1211	3	A 1	Solfège et dictée jazz 1
MUS 1212	3	H 1	Solfège et dictée jazz 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA 1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS 1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 70 C *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Écriture

MTE 1008	3	AH 1	Harmonie 1
MTE 1009	3	AH 1	Harmonie 2
MTE 1110	3	A 1	Contrepoint 1
MTE 1111	3	H 1	Contrepoint 2
MTE 1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
MTE 1315	3	A 1	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	H 1	Harmonie jazz 2
MTE 1407	3	AH 1	Composition jazz 1
MTE 1408	3	AH 1	Composition jazz 2
MTE 2114	3	A 1	Orchestration 1
MTE 2115	3	H 1	Orchestration 2
MTE 2315	3	A 1	Arrangement 1
MTE 2316	3	H 1	Arrangement 2

Bloc 70 D *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Cours connexes

MIN	1098	2	A 1	Improvisation jazz 1
MIN	1099	2	H 1	Improvisation jazz 2
MIN	1791	2	A 1	Harmonie jazz au clavier 1
MIN	1792	2	H 1	Harmonie jazz au clavier 2
MIN	2791	2	A 1	Harmonie jazz au clavier 3
MIN	2792	2	H 1	Harmonie jazz au clavier 4

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire et littérature

MIN	1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN	1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL	1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 F *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

MUE	1281	1	AH 1	Chorale
MUE	1282	1	AH 1	Chorale
MUE	1283	1	AH 1	Chorale
MUE	1284	1	AH 1	Chorale
MUE	1285	1	AH 1	Chorale
MUE	1286	1	AH 1	Chorale
MUE	1341	1	AH 1	Gamelan
MUE	1342	1	AH 1	Gamelan
MUE	1343	1	AH 1	Gamelan
MUE	1344	1	AH 1	Gamelan
MUE	1345	1	AH 1	Gamelan
MUE	1346	1	AH 1	Gamelan
MUE	1361	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1362	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1363	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1364	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1365	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1366	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1431	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1432	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1433	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1434	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1471	2	AH 1	Ensemble jazz
MUE	1472	2	AH 1	Ensemble jazz
MUE	1473	2	AH 1	Ensemble jazz
MUE	1474	2	AH 1	Ensemble jazz

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

MUE	1261	1	AH 1	Ensemble
MUE	1262	1	AH 1	Ensemble
MUE	1263	1	AH 1	Ensemble
MUE	1264	1	AH 1	Ensemble
MUE	1265	1	AH 1	Ensemble
MUE	1266	1	AH 1	Ensemble

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément de formation

EMU	1310	1	A 1	Technique de direction
EMU	1320	2	H 1	Technique de direction avec application
MIN	1805	3	AH 1	Geste et conscience en interprétation
MUL	1135	3	AH 1	Cultures musicales du monde
MUL	1245	3	AH 1	Esthétique musicale
MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL	3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL	3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
ALL	1955	3	AHE1 s	Allemand avancé 1
ALL	1956	3	AH 1 s	Allemand avancé 2
ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
ANG	2051	3	AHE1 js	Anglais avancé 1
ANG	2052	3	HE 1 js	Anglais avancé 2
ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
ITL	1951	6	A 2 js	Italien élémentaire
ITL	1952	3	AHE1 js	Italien intermédiaire
ITL	1953	3	AH 1 s	Italien avancé

Musique interprétation instruments classique

1-605-1-8 Interprétation instruments classique (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme destine, selon l'instrument étudié, à une carrière de soliste, de chambriste, de musicien d'orchestre ou d'accompagnateur. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

et

– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)

et

– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critère de sélection

– L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Les candidats doivent mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'ils désirent étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-8 Version 00

B. en musique interprétation instruments classiques

Les orientations Instruments d'orchestre ou Guitare totalisent 16 crédits obligatoires, 68 à option et 6 au choix.

Segment 01 Commun aux six orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *16 cr.*

MTE 1008	3	AH 1	Harmonie 1
MTE 1009	3	AH 1	Harmonie 2
MTE 1211	3	A 1	Analyse musicale 1
MTE 1212	3	H 1	Analyse musicale 2
MUS 1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
MUS 1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Formation auditive

MTE 1204	6	A 2	Analyse du discours harmonique tonal
MUS 1218	3	A 1	Perception auditive 1
MUS 1219	3	H 1	Perception auditive 2
MUS 2208	3	A 1	Solfège-dictée et lecture vocale 3
MUS 2209	3	H 1	Solfège-dictée et lecture vocale 4

Segment 02

Bloc 02 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Écriture

MTE 1110	3	A 1	Contrepoint 1
MTE 1111	3	H 1	Contrepoint 2
MTE 1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
MTE 1315	3	A 1	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	H 1	Harmonie jazz 2
MTE 2008	3	A 1	Harmonie 3
MTE 2009	3	H 1	Harmonie 4
MTE 2315	3	A 1	Arrangement 1
MTE 2316	3	H 1	Arrangement 2

Segment 03

Bloc 03 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL 1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL 2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 03 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN 1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3	H 1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
MIN 1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUS 1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Segment 04

Bloc 04 A *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

MUE 1281	1	AH 1	Chorale
MUE 1282	1	AH 1	Chorale
MUE 1283	1	AH 1	Chorale
MUE 1284	1	AH 1	Chorale
MUE 1285	1	AH 1	Chorale
MUE 1286	1	AH 1	Chorale
MUE 1341	1	AH 1	Gamelan
MUE 1342	1	AH 1	Gamelan
MUE 1343	1	AH 1	Gamelan
MUE 1344	1	AH 1	Gamelan
MUE 1345	1	AH 1	Gamelan
MUE 1346	1	AH 1	Gamelan
MUE 1361	1	AH 1	Chorale jazz
MUE 1362	1	AH 1	Chorale jazz
MUE 1363	1	AH 1	Chorale jazz
MUE 1364	1	AH 1	Chorale jazz
MUE 1365	1	AH 1	Chorale jazz
MUE 1366	1	AH 1	Chorale jazz
MUE 1431	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE 1432	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE 1433	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE 1434	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE 1435	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE 1436	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE 1441	2	AH 1	Orchestre
MUE 1442	2	AH 1	Orchestre
MUE 1443	2	AH 1	Orchestre
MUE 1444	2	AH 1	Orchestre
MUE 1445	2	AH 1	Orchestre
MUE 1446	2	AH 1	Orchestre
MUE 1471	2	AH 1	Ensemble jazz
MUE 1472	2	AH 1	Ensemble jazz
MUE 1473	2	AH 1	Ensemble jazz
MUE 1474	2	AH 1	Ensemble jazz
MUE 1475	2	AH 1	Ensemble jazz
MUE 1476	2	AH 1	Ensemble jazz

Bloc 04 B *option* *minimum 2 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

MUE 1261	1	AH 1	Ensemble
MUE 1262	1	AH 1	Ensemble
MUE 1263	1	AH 1	Ensemble
MUE 1264	1	AH 1	Ensemble
MUE 1265	1	AH 1	Ensemble
MUE 1266	1	AH 1	Ensemble

Segment 05

Bloc 05 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA 1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS 1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Segment 06

Bloc 06 A *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Cours connexes

EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
MIN	1771	2	AH	1	Harmonie au clavier 1
MIN	1772	2	AH	1	Harmonie au clavier 2
MIN	1802	3	AH	1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN	1803	3	AHE	1	La musique, enseignement en cours privé
MIN	1804	3	AH	1	Processus d'apprentissage en musique
MIN	1805	3	AH	1	Geste et conscience en interprétation
MIN	2802	2	A	1	Continuo 1
MIN	2803	2	H	1	Continuo 2
MUL	1135	3	AH	1	Cultures musicales du monde
MUL	1245	3	AH	1	Esthétique musicale
MUL	3314	3	AH	1	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS	1131	2	AH	1	Facture du clavecin
MUS	1132	2	AH	1	Éléments d'organographie

Segment 07

Bloc 07 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
ALL	1952	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1954	3	AHE	1 js	Allemand intermédiaire 2
ALL	1955	3	AHE	1 s	Allemand avancé 1
ALL	1956	3	AH	1 s	Allemand avancé 2
ANG	1967	3	AHE	1 js	Anglais intermédiaire 1
ANG	1968	3	AHE	1 js	Anglais intermédiaire 2
ANG	1969	3	AHE	1 js	Lecture de l'anglais 1
ANG	2051	3	AHE	1 js	Anglais avancé 1
ANG	2052	3	HE	1 js	Anglais avancé 2
ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé

Segment 70 Propre à l'orientation instruments d'orchestre

Bloc 70 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instruments d'orchestre

MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
MUI	1325A	5	AH	1	Instrument 1
MUI	1325B	5	AH	1	Instrument 2
MUI	2325A	5	AH	1	Instrument 3
MUI	2325B	5	AH	1	Instrument 4
MUI	3325A	5	AH	1	Instrument 5
MUI	3325B	5	AH	1	Instrument 6

Segment 71 Propre à l'orientation guitare

Bloc 71 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Guitare

MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
MUI	1205A	5	AH	1	Guitare 1
MUI	1205B	5	AH	1	Guitare 2
MUI	2205A	5	AH	1	Guitare 3
MUI	2205B	5	AH	1	Guitare 4
MUI	3205A	5	AH	1	Guitare 5
MUI	3205B	5	AH	1	Guitare 6

Segment 72 Propre à l'orientation instruments anciens

Bloc 72 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Instruments anciens

MUI	1092A	2	AH	1	Instrument ancien 1
MUI	1092B	2	AH	1	Instrument ancien 2
MUI	1162A	2	AH	1	Connaissance du clavier 1
MUI	1162B	2	AH	1	Connaissance du clavier 2
MUI	1693A	3	AH	1	Instrument ancien 1
MUI	1693B	3	AH	1	Instrument ancien 2
MUI	2092A	2	AH	1	Instrument ancien 3
MUI	2092B	2	AH	1	Instrument ancien 4
MUI	2694A	4	AH	1	Instrument ancien 3
MUI	2694B	4	AH	1	Instrument ancien 4
MUI	3092A	2	AH	1	Instrument ancien 5
MUI	3092B	2	AH	1	Instrument ancien 6
MUI	3694A	4	AH	1	Instrument ancien 5
MUI	3694B	4	AH	1	Instrument ancien 6

Segment 73 Propre à l'orientation clavecin

Bloc 73 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Clavecin

MUI	1155A	5	AH	1	Clavecin 1
MUI	1155B	5	AH	1	Clavecin 2
MUI	1322A	2	AH	1	Instrument 1
MUI	1322B	2	AH	1	Instrument 2
MUI	2154A	4	AH	1	Clavecin 3
MUI	2154B	4	AH	1	Clavecin 4
MUI	3156A	6	AH	1	Clavecin 5
MUI	3156B	6	AH	1	Clavecin 6

Segment 74 Propre à l'orientation orgue

Bloc 74 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Orgue

MUI	1234B	4	AH	1	Orgue 2
MUI	1235A	5	AH	1	Orgue 1
MUI	1322A	2	AH	1	Instrument 1
MUI	1322B	2	AH	1	Instrument 2
MUI	2234A	4	AH	1	Orgue 3
MUI	2234B	4	AH	1	Orgue 4
MUI	2322A	2	AH	1	Instrument 3
MUI	3235A	5	AH	1	Orgue 5
MUI	3236B	6	AH	1	Orgue 6

Segment 75 Propre à l'orientation piano

Bloc 75 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Piano

MUI	1255A	5	AH	1	Piano 1
MUI	1255B	5	AH	1	Piano 2
MUI	1322A	2	AH	1	Instrument 1
MUI	1322B	2	AH	1	Instrument 2
MUI	2254A	4	AH	1	Piano 3
MUI	2254B	4	AH	1	Piano 4
MUI	2256A	6	AH	1	Piano 3
MUI	2256B	6	AH	1	Piano 4
MUI	3256A	6	AH	1	Piano 5
MUI	3256B	6	AH	1	Piano 6

Pour les instrumentistes à vent et à cordes, l'audition d'orchestre ou d'harmonie de concert est obligatoire. L'étudiant non retenu à l'orchestre devra se présenter à l'audition d'harmonie de concert. S'il n'est pas admis à l'harmonie de concert, un autre grand ensemble lui sera assigné.

Musique composition instrumentale ou mixte

1-610-1-1 Composition instrumentale ou mixte (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

et

– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)

et

– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale

et

– Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions
  - instrumentales pour l'orientation composition instrumentale,
  - instrumentales et électroacoustiques pour l'orientation composition mixte.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critère de sélection

– L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-1 Version 00

B. en musique composition instrumentale ou mixte

Ce programme comporte deux orientations : composition instrumentale et composition mixte.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *34 cr.*

MCT	1401	3	AH 1	Composition 1
MCT	1402	3	AH 1	Composition 2
MCT	1403	3	AH 1	Composition 3
MCT	1404	3	AH 1	Composition 4
MTE	1008	3	AH 1	Harmonie 1
MTE	1009	3	AH 1	Harmonie 2
MTE	1205	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
MTE	1206	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE	1403	3	AH 1	Techniques modernes de composition 1
MTE	1404	3	AH 1	Techniques modernes de composition 2
MUS	1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
MUS	1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Segment 02

Bloc 02 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Segment 03

Bloc 03 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2

Bloc 03 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

CIN	1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	1040	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	1055	3	H 1 s	Cinéma d'animation
CIN	2010	3	AH 1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
MIN	1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
MIN	1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN	1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN	1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
MIN	1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
MIN	1744	3	H 1	Littérature du piano 2
MIN	1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
MIN	1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
MIN	1752	3	AH 1	Littérature de la musique électro.
MIN	1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1

MIN	1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL	1135	3	AH 1	Cultures musicales du monde
MUL	1245	3	AH 1	Esthétique musicale
MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL	3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Segment 04

Bloc 04 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

MUI	1132A	2	AH 1	Chant 1
MUI	1132B	2	AH 1	Chant 2
MUI	1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
MUI	1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2
MUI	1323A	3	AH 1	Instrument 1
MUI	1323B	3	AH 1	Instrument 2
MUI	2132A	2	AH 1	Chant 3
MUI	2132B	2	AH 1	Chant 4
MUI	2162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 3
MUI	2162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 4
MUI	2323A	3	AH 1	Instrument 3
MUI	2323B	3	AH 1	Instrument 4
MUI	3132A	2	AH 1	Chant 5
MUI	3132B	2	AH 1	Chant 6

Bloc 04 B *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

MUE	1281	1	AH 1	Chorale
MUE	1282	1	AH 1	Chorale
MUE	1283	1	AH 1	Chorale
MUE	1284	1	AH 1	Chorale
MUE	1285	1	AH 1	Chorale
MUE	1286	1	AH 1	Chorale
MUE	1341	1	AH 1	Gamelan
MUE	1342	1	AH 1	Gamelan
MUE	1343	1	AH 1	Gamelan
MUE	1344	1	AH 1	Gamelan
MUE	1345	1	AH 1	Gamelan
MUE	1346	1	AH 1	Gamelan
MUE	1361	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1362	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1363	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1364	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1365	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1366	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1431	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1432	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1433	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1434	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1435	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1441	2	AH 1	Orchestre
MUE	1442	2	AH 1	Orchestre
MUE	1443	2	AH 1	Orchestre
MUE	1444	2	AH 1	Orchestre
MUE	1445	2	AH 1	Orchestre

Bloc 04 C *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

MUE	1261	1	AH 1	Ensemble
MUE	1262	1	AH 1	Ensemble
MUE	1263	1	AH 1	Ensemble
MUE	1264	1	AH 1	Ensemble

Segment 05

Bloc 05 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
ALL	1955	3	AHE1 s	Allemand avancé 1
ALL	1956	3	AH 1 s	Allemand avancé 2
ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
ANG	2051	3	AHE1 js	Anglais avancé 1
ANG	2052	3	HE 1 js	Anglais avancé 2
ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
ITL	1951	6	A 2 js	Italien élémentaire
ITL	1952	3	AHE1 js	Italien intermédiaire
ITL	1953	3	AH 1 s	Italien avancé

Segment 70 Propre à l'orientation composition instrumentale

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

MTE	1110	3	A 1	Contrepoint 1
MTE	1111	3	H 1	Contrepoint 2
MTE	1211	3	A 1	Analyse musicale 1
MTE	1212	3	H 1	Analyse musicale 2

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Théorie et écriture

IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
MTE	1315	3	A 1	Harmonie jazz 1
MTE	1316	3	H 1	Harmonie jazz 2
MTE	1503	3	AHE1	Atelier de composition électro. 1
MTE	1504	3	AH 1	Atelier de composition électro. 2
MTE	2008	3	A 1	Harmonie 3
MTE	2009	3	H 1	Harmonie 4
MTE	2110	3	A 1	Contrepoint 3
MTE	2111	3	H 1	Contrepoint 4
MTE	2114	3	A 1	Orchestration 1
MTE	2115	3	H 1	Orchestration 2
MTE	2315	3	A 1	Arrangement 1
MTE	2316	3	H 1	Arrangement 2
MTE	3114	3	AH 1	Orchestration 3
MUS	1251	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
MUS	1252	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
MUS	1253	3	AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
MUS	1261	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
MUS	1262	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
MUS	1263	3	AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
MUS	1311	3	AH 1	Théorie électroacoustique 1
MUS	1312	3	AH 1	Théorie électroacoustique 2
MUS	1313	3	AH 1	Théorie électroacoustique 3
MUS	2208	3	A 1	Solfège-dictée et lecture vocale 3
MUS	2209	3	H 1	Solfège-dictée et lecture vocale 4
MUS	2311	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
MUS	2312	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 2

Segment 71 Propre à l'orientation composition mixte

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

MTE	1503	3	AHE1	Atelier de composition électro. 1
MTE	1504	3	AH 1	Atelier de composition électro. 2

Bloc 71 B *option* *minimum 18 cr., maximum 24 cr.*

Théorie et écriture

IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C
IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
MTE	1110	3	A 1	Contrepoint 1
MTE	1111	3	H 1	Contrepoint 2
MTE	1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
MTE	1211	3	A 1	Analyse musicale 1
MTE	1212	3	H 1	Analyse musicale 2
MTE	2008	3	A 1	Harmonie 3
MTE	2009	3	H 1	Harmonie 4
MTE	2114	3	A 1	Orchestration 1
MTE	2115	3	H 1	Orchestration 2
MUS	1218	3	A 1	Perception auditive 1
MUS	1219	3	H 1	Perception auditive 2
MUS	1251	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
MUS	1252	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
MUS	1253	3	AHE1	Sujets spéciaux en musique 3

MUS 1261	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
MUS 1262	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
MUS 1263	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
MUS 1311	3 AH 1	Théorie électroacoustique 1
MUS 1312	3 AH 1	Théorie électroacoustique 2
MUS 1313	3 AH 1	Théorie électroacoustique 3
MUS 2208	3 A 1	Solfège-dictée et lecture vocale 3
MUS 2209	3 H 1	Solfège-dictée et lecture vocale 4
MUS 2311	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
MUS 2312	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
MUS 2313	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 3

Musique composition électroacoustique

1-610-1-2 Composition électroacoustique (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de la composition par ordinateur, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre et de spectacles multimédias. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

et

– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale

et

– Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions électroacoustiques
  Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critère de sélection

– L'excellence du résultat obtenu au test de théorie, la qualité des compositions soumises, ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-2 Version 00

B. en musique composition électroacoustique

Ce programme totalise 43 crédits obligatoires, 43 à option et 4 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *43 cr.*

MCT 1401	3 AH 1	Composition 1
MCT 1402	3 AH 1	Composition 2
MCT 1403	3 AH 1	Composition 3
MCT 1404	3 AH 1	Composition 4
MIN 1752	3 AH 1	Littérature de la musique électro.
MTE 1503	3 AHE1	Atelier de composition électro. 1
MTE 1504	3 AH 1	Atelier de composition électro. 2
MUS 1208	2 A 1	Perception auditive 1
MUS 1209	2 H 1	Perception auditive 2
MUS 1311	3 AH 1	Théorie électroacoustique 1
MUS 1312	3 AH 1	Théorie électroacoustique 2
MUS 1313	3 AH 1	Théorie électroacoustique 3
MUS 2311	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
MUS 2312	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
MUS 2313	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 3

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théorie et écriture

MTE 1008	3 AH 1	Harmonie 1
MTE 1009	3 AH 1	Harmonie 2
MTE 1110	3 A 1	Contrepoint 1
MTE 1111	3 H 1	Contrepoint 2
MTE 1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
MTE 1205	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
MTE 1206	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE 1211	3 A 1	Analyse musicale 1
MTE 1212	3 H 1	Analyse musicale 2
MTE 1403	3 AH 1	Techniques modernes de composition 1
MTE 1404	3 AH 1	Techniques modernes de composition 2
MTE 2008	3 A 1	Harmonie 3
MTE 2009	3 H 1	Harmonie 4
MTE 2114	3 A 1	Orchestration 1
MTE 2115	3 H 1	Orchestration 2

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire et littérature

MIN 1714	3 AH 1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3 AH 1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 AH 1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3 H 1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3 AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3 AH 1	Littérature du chant 2
MIN 1753	3 A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3 H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108	3 AH 1	Histoire de la musique 6
MUL 1135	3 AH 1	Cultures musicales du monde
MUL 1245	3 AH 1	Esthétique musicale
MUL 2112	3 AH 1	Histoire de la musique au Canada

MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL	3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Instrument

MUI	1132A	2	AH 1	Chant 1
MUI	1132B	2	AH 1	Chant 2
MUI	1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
MUI	1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2
MUI	1323A	3	AH 1	Instrument 1
MUI	1323B	3	AH 1	Instrument 2
MUI	2132A	2	AH 1	Chant 3
MUI	2132B	2	AH 1	Chant 4
MUI	2162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 3
MUI	2162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 4
MUI	2323A	3	AH 1	Instrument 3

Bloc 70 F *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

MUE	1281	1	AH 1	Chorale
MUE	1282	1	AH 1	Chorale
MUE	1283	1	AH 1	Chorale
MUE	1284	1	AH 1	Chorale
MUE	1285	1	AH 1	Chorale
MUE	1286	1	AH 1	Chorale
MUE	1341	1	AH 1	Gamelan
MUE	1342	1	AH 1	Gamelan
MUE	1343	1	AH 1	Gamelan
MUE	1344	1	AH 1	Gamelan
MUE	1345	1	AH 1	Gamelan
MUE	1346	1	AH 1	Gamelan
MUE	1361	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1362	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1363	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1364	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1365	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1366	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1431	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1432	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1433	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1434	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1435	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1441	2	AH 1	Orchestre
MUE	1442	2	AH 1	Orchestre
MUE	1443	2	AH 1	Orchestre
MUE	1444	2	AH 1	Orchestre
MUE	1445	2	AH 1	Orchestre

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

MUE	1261	1	AH 1	Ensemble
MUE	1262	1	AH 1	Ensemble
MUE	1263	1	AH 1	Ensemble
MUE	1264	1	AH 1	Ensemble

Bloc 70 H *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

Média et programmation

CIN	1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	1040	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	1055	3	H 1 s	Cinéma d'animation
CIN	2010	3	AH 1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C
IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
MUS	1251	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
MUS	1252	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
MUS	1253	3	AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
MUS	1261	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
MUS	1262	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
MUS	1263	3	AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
MUS	1264	3	AH 1	Sujets spéciaux en musique 7
MUS	2314	3	AH 1	Musique et médiatique 1
MUS	2315	3	AHE1	Musique et médiatique 2

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
ALL	1955	3	AHE1 s	Allemand avancé 1
ALL	1956	3	AH 1 s	Allemand avancé 2
ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
ANG	2051	3	AHE1 js	Anglais avancé 1
ANG	2052	3	HE 1 js	Anglais avancé 2
ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
ITL	1951	6	A 2 js	Italien élémentaire
ITL	1952	3	AHE1 js	Italien intermédiaire
ITL	1953	3	AH 1 s	Italien avancé

Musique musicologie

1-615-1-1 Musicologie (3 ans)

Perspectives professionnelles

Par la variété des sous-disciplines que comprend ce programme, celui-ci prépare à un nombre considérable de responsabilités dans la vie musicale d'aujourd'hui, notamment à l'enseignement musical, au journalisme parlé et écrit ou à l'animation musicale : recherchiste ou chroniqueur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc. Adjoint à un diplôme complémentaire (droit, archivistique, bibliothéconomie, communications, gestion), il ouvre la voie à des carrières multidisciplinaires.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

et
– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
et
– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
et
– Se soumettre à une rédaction sur un sujet imposé
et
– Se soumettre à une entrevue

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critère de sélection

– L'excellence des résultats aux tests d'admission, la qualité du dossier académique et de la rédaction ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-615-1-1 Version 04

B. en musique musicologie

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 43 à option et 9 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *39 cr.*

MTE	1211	3	A 1	Analyse musicale 1
MTE	1212	3	H 1	Analyse musicale 2
MUL	1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL	1134	3	AH 1	Introduction à la musicologie
MUL	1136	3	AH 1	Intro. à la recherche musicologique
MUL	1245	3	AH 1	Esthétique musicale
MUL	3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS	1253	3	AHE1	Sujets spéciaux en musique 3

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Histoire et analyse

MIN	1752	3	AH 1	Littérature de la musique électro.
MTE	1205	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
MTE	1206	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MUL	1135	3	AH 1	Cultures musicales du monde
MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils

FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Écriture et audition

MTE	1008	3	AH 1	Harmonie 1
MTE	1009	3	AH 1	Harmonie 2
MTE	1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
MTE	1204	6	A 2	Analyse du discours harmonique tonal
MUS	1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
MUS	1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 70 E *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

MUI	1132A	2	AH 1	Chant 1
MUI	1132B	2	AH 1	Chant 2
MUI	1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
MUI	1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2
MUI	1323A	3	AH 1	Instrument 1
MUI	1323B	3	AH 1	Instrument 2
MUI	2132A	2	AH 1	Chant 3
MUI	2132B	2	AH 1	Chant 4
MUI	2162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 3
MUI	2162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 4
MUI	2323A	3	AH 1	Instrument 3
MUI	2323B	3	AH 1	Instrument 4
MUI	3132A	2	AH 1	Chant 5
MUI	3132B	2	AH 1	Chant 6

Bloc 70 F *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

MUE	1281	1	AH 1	Chorale
MUE	1282	1	AH 1	Chorale
MUE	1283	1	AH 1	Chorale
MUE	1284	1	AH 1	Chorale
MUE	1285	1	AH 1	Chorale
MUE	1286	1	AH 1	Chorale
MUE	1341	1	AH 1	Gamelan
MUE	1342	1	AH 1	Gamelan
MUE	1343	1	AH 1	Gamelan
MUE	1344	1	AH 1	Gamelan
MUE	1345	1	AH 1	Gamelan
MUE	1346	1	AH 1	Gamelan
MUE	1361	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1362	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1363	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1364	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1365	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1366	1	AH 1	Chorale jazz
MUE	1431	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1432	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1433	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1434	2	AH 1	Harmonie de concert
MUE	1441	2	AH 1	Orchestre
MUE	1442	2	AH 1	Orchestre
MUE	1443	2	AH 1	Orchestre
MUE	1444	2	AH 1	Orchestre

Bloc 70 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
ALL	1955	3	AHE1 s	Allemand avancé 1
ALL	1956	3	AH 1 s	Allemand avancé 2
ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
ANG	2051	3	AHE1 js	Anglais avancé 1
ANG	2052	3	HE 1 js	Anglais avancé 2
ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
ITL	1951	6	A 2 js	Italien élémentaire

ITL	1952	3	AHE1 js	Italien intermédiaire
ITL	1953	3	AH 1 s	Italien avancé

Musique techniques d'écriture

1-620-1-0 Techniques d'écriture (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC

et

– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)

et

– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale

et

– Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales, de préférence, sinon des travaux d'écriture élaborés.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critère de sélection

– L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-620-1-0 Version 08

B. en musique techniques d'écriture

Ce programme totalise 43 crédits obligatoires, 42 à option et 5 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *43 cr.*

MTE	1008	3	AH 1	Harmonie 1
MTE	1009	3	AH 1	Harmonie 2
MTE	1110	3	A 1	Contrepoint 1
MTE	1111	3	H 1	Contrepoint 2
MTE	1211	3	A 1	Analyse musicale 1
MTE	1212	3	H 1	Analyse musicale 2
MTE	2008	3	A 1	Harmonie 3
MTE	2009	3	H 1	Harmonie 4
MTE	2110	3	A 1	Contrepoint 3
MTE	2111	3	H 1	Contrepoint 4
MTE	2114	3	A 1	Orchestration 1
MTE	2115	3	H 1	Orchestration 2
MTE	3114	3	AH 1	Orchestration 3
MUS	1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
MUS	1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation auditive

MTE	1204	6	A 2	Analyse du discours harmonique tonal
MUS	2208	3	A 1	Solfège-dictée et lecture vocale 3
MUS	2209	3	H 1	Solfège-dictée et lecture vocale 4

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Composition

MCT	1401	3	AH 1	Composition 1
MCT	1402	3	AH 1	Composition 2
MTE	1403	3	AH 1	Techniques modernes de composition 1
MTE	1404	3	AH 1	Techniques modernes de composition 2

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Écriture et analyse

MTE	1205	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
MTE	1206	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
MTE	1315	3	A 1	Harmonie jazz 1
MTE	1316	3	H 1	Harmonie jazz 2
MTE	2315	3	A 1	Arrangement 1
MTE	2316	3	H 1	Arrangement 2

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 70 F *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

MUI	1132A	2	AH 1	Chant 1
MUI	1132B	2	AH 1	Chant 2
MUI	1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
MUI	1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2
MUI	1323A	3	AH 1	Instrument 1
MUI	1323B	3	AH 1	Instrument 2
MUI	2132A	2	AH 1	Chant 3
MUI	2132B	2	AH 1	Chant 4
MUI	2162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 3
MUI	2162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 4

MUI	2323A	3	AH	1	Instrument 3
MUI	2323B	3	AH	1	Instrument 4
MUI	3132A	2	AH	1	Chant 5
MUI	3132B	2	AH	1	Chant 6

Bloc 70 G *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

MUE	1281	1	AH	1	Chorale
MUE	1282	1	AH	1	Chorale
MUE	1283	1	AH	1	Chorale
MUE	1284	1	AH	1	Chorale
MUE	1285	1	AH	1	Chorale
MUE	1286	1	AH	1	Chorale
MUE	1361	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1362	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1363	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1364	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1365	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1366	1	AH	1	Chorale jazz
MUE	1431	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1432	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1433	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1434	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1435	2	AH	1	Harmonie de concert
MUE	1441	2	AH	1	Orchestre
MUE	1442	2	AH	1	Orchestre
MUE	1443	2	AH	1	Orchestre
MUE	1444	2	AH	1	Orchestre
MUE	1445	2	AH	1	Orchestre

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

MUE	1261	1	AH	1	Ensemble
MUE	1262	1	AH	1	Ensemble
MUE	1263	1	AH	1	Ensemble
MUE	1264	1	AH	1	Ensemble

Bloc 70 I *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	AHE1		Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1		Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH	1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH	1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH	1	Histoire de la musique 6
MUL	2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada
MUL	2115	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 2

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

CIN	1035	3	AH	1	js	Le cinéma et les autres arts
CIN	1040	3	A	1	js	Langage et matières de l'expression
CIN	1055	3	H	1	s	Cinéma d'animation
CIN	2010	3	AH	1	j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2055	3	A	1	j	Cinéma expérimental
MIN	1714	3	AH	1		Littérature de la guitare
MIN	1729	3	A	1		Littérature de l'orgue 1
MIN	1730	3	H	1		Littérature de l'orgue 2
MIN	1741	3	AH	1		Littérature du clavecin
MIN	1743	3	AH	1		Littérature du piano 1
MIN	1744	3	H	1		Littérature du piano 2
MIN	1748	3	AH	1		Littérature du chant 1
MIN	1749	3	AH	1		Littérature du chant 2
MIN	1752	3	AH	1		Littérature de la musique électro.
MIN	1753	3	A	1		Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN	1754	3	H	1		Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUS	1221	3	AH	1		Musique et musiciens actuels

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

ALL	1951	6	A	2	j	Allemand élémentaire
ALL	1952	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1954	3	AHE1		js	Allemand intermédiaire 2
ALL	1955	3	AHE1		s	Allemand avancé 1
ALL	1956	3	AH	1	s	Allemand avancé 2
ANG	1967	3	AHE1		js	Anglais intermédiaire 1
ANG	1968	3	AHE1		js	Anglais intermédiaire 2
ANG	1969	3	AHE1		js	Lecture de l'anglais 1
ANG	2051	3	AHE1		js	Anglais avancé 1
ANG	2052	3	HE	1	js	Anglais avancé 2
ESP	1951	6	A	2	j	Espagnol élémentaire
ESP	1952	3	AHE1		js	Espagnol intermédiaire
ESP	1953	3	AHE1		js	Espagnol avancé
ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
ITL	1952	3	AHE1		js	Italien intermédiaire
ITL	1953	3	AH	1	s	Italien avancé

École d'optométrie

Optométrie

1-655-1-1 Doctorat (4 ans)
1-655-4-0 Année préparatoire (1 an)

Perspectives professionnelles

L'optométriste est le professionnel de la santé en première ligne des soins oculaires et visuels. Il effectue l'examen des yeux et procède à l'évaluation de la fonction visuelle pour détecter les problèmes de santé oculaire et diagnostiquer les déficiences de la vision. Il administre et prescrit des médicaments pour traiter certaines maladies oculaires. Il prescrit et fournit les traitements correctifs qu'il s'agisse de lunettes, de lentilles cornéennes ou de programme de rééducation orthoptique et ce, quelle que soit la clientèle qui le consulte (jeunes enfants, personnes âgées, personnes présentant une déficience visuelle sévère ou un multi handicap). L'optométriste, par ses conseils de prévention, contribue à l'hygiène visuelle et au maintien de la santé oculaire.

Introduction

Depuis l'automne 1999, une année préparatoire s'ajoute au programme qui mène au doctorat en optométrie dont la durée est de quatre ans. Toutefois, des universitaires ayant complété un premier grade universitaire dont le programme d'études est jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir liste partielle des programmes équivalents à la rubrique « Remarques ») pourront être admis en première année s'ils ont complété les cours suivants offerts en année préparatoire : OPH 2992 - Anatomie oculaire, OPM 1010 - Introduction à la profession et OPM 1009 - Optique géométrique.
Tous les candidats font une demande à l'année préparatoire au programme de doctorat en optométrie (1-655-4-0). Selon la formation du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année en optométrie.
Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme.

Information sur le programme

Micheline Cohen (514) 343-6325
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  et
  - Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301
      (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent (Voir la rubrique Remarques)

et

– Soumettre une lettre de motivation, une lettre portant sur l'implication sociale et les coordonnées de deux répondants (Voir la rubrique Remarques)

et

– Sur demande de l'École, se présenter à une entrevue.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme d'optométrie d'une autre université.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Opticien : tout candidat titulaire d'un diplôme d'opticien et ayant un droit de pratique comme opticien au Québec.
– Diplômé dans une discipline connexe au Canada ou à l'extérieur du Canada : toute personne titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur dont la formation académique est étroitement reliée au système visuel ou à l'optique.

– En cours de formation dans la discipline : toute personne poursuivant une formation dans d'autres collèges d'optométrie dont le programme est similaire à celui des écoles d'optométrie nord-américaines.
– Diplômé dans la discipline à l'extérieur du Canada : tout candidat titulaire d'un diplôme universitaire dans la discipline obtenu à l'extérieur du Canada.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée.
– Un nombre déterminé de places est réservé aux candidats francophones hors-Québec, opticiens, diplômés dans une discipline connexe, en cours de formation dans la discipline et aux diplômés dans la discipline à l'extérieur du Canada. Le nombre de places peut varier en fonction du nombre et de la qualité des demandes d'admission. Le total de ces places est égal ou inférieur à 14.
– Le reste de la capacité d'accueil est réparti également entre les collégiens et les universitaires sous réserve de la qualité des dossiers.

La capacité d'accueil pour la première année est limitée. L'École détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
– Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 70 %
    - lettres et commentaires des répondants : 30 %
– Pour les francophones hors-Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
– Pour les autres catégories
  - Les dossiers sont étudiés par l'École d'optométrie et le Registrariat.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Un étudiant admis doit prévoir environ 6 000 $ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
– La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat décrit les raisons motivant son choix de l'optométrie, présente sa connaissance de la profession et explique comment il la perçoit. La lettre portant sur l'implication sociale comporte également un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat décrit son implication personnelle au plan communautaire et social, ainsi que dans toutes activités de nature non académique. Les répondants dont on demande les coordonnées doivent être capables d'attester de l'implication du candidat aux plans communautaire, social ou autre et de l'évaluer. À cette fin, un formulaire est mis à la disposition du candidat sur le site de l'École www.opto.umontreal.ca ou au secrétariat. Le tout devra être acheminé, avant le 1er mars, au secrétariat de l'École d'optométrie, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3J7.
– Le candidat diplômé dans la discipline à l'extérieur du Canada n'est pas requis d'être citoyen canadien ou résident permanent.
– À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire pour autant que l'étudiant ait aussi complété les cours OPH 2992, OPM 1007 et OPM 1009 offerts en année préparatoire :

  Baccalauréat en biochimie
  Baccalauréat en ergothérapie
  Baccalauréat en nutrition
  Baccalauréat en orthophonie
  Baccalauréat en audiologie
  Baccalauréat en pharmacie
  Baccalauréat en physiothérapie
  Baccalauréat en sciences biologiques
  Baccalauréat en sciences biomédicales
  Baccalauréat en sciences infirmières
  Doctorat en médecine dentaire
  D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.

Programme 1-655-4-0 Version 01

Année préparatoire au programme (O.D.)

L'année préparatoire au programme de doctorat en optométrie comprend 36 crédits obligatoires et 3 crédits au choix. Cette année correspond au bloc 70 A.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *36 cr.*

BCM	1970	2	A	1		Biochimie 1
BIO	1203	3	AHE	1	j	Introduction à la génétique
DRT	1810S	3	H	1	j	Droit pour professionnels de la santé
MCB	1097	2	H	1	j	Microbiologie et immunologie générales
OPH	2992	3	H	1		Anatomie oculaire
OPM	1007	1	A	1	j	Introduction à la profession
OPM	1009	3	H	1		Optique géométrique
PBC	1040	2	A	1	j	Anatomie macroscopique humaine
PBC	1091	3	AHE	1		Embryologie et histologie en optométrie
PHI	1968	3	H	1	j	Notions fondamentales d'éthique
PHY	1982	2	H	1	j	Optique physique
PHY	1984	1	H	1	j	Travaux pratiques d'optique
PSL	1982	2	AH	1		Les bases du système nerveux
PSL	1993	3	H	1	j	Physiologie générale
STT	1979	3	H	1	j	Statistique : concepts et applications

Programme 1-655-1-1 Version 18

Doctorat en optométrie (O.D.)

Ce programme comporte 155 crédits dont 152 obligatoires et 3 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A	*obligatoire*				*33 cr.*
MCB	1180	3	A	1 j	Microbiologie et immunologie oculaires
OPM	1105	4	A	1	Optométrie 1.1
OPM	1106	2	A	2 j	Optométrie 1.2
OPM	1107	2	H	1 j	Optométrie 1.3
OPM	1201	3	H	1	Optique ophtalmique 1.1
OPM	1501	3	H	1 j	Santé oculaire 1.1
PBC	1010	2	A	1	Pathologie générale en optométrie
PHM	2952	2	H	1 j	Pharmacologie générale
SCV	1101	3	A	1 j	Sciences de la vision 1.1
SCV	1102	3	A	1	Sciences de la vision 1.2
SCV	1103	3	H	1 j	Sciences de la vision 1.3
SCV	1104	3	H	1 j	Sciences de la vision 1.4

Segment 02

Bloc 02 A	*obligatoire*				*38 cr.*
OPM	2109	2	A	1 j	Optométrie 2.1
OPM	2110	2	A	2 j	Optométrie 2.2
OPM	2111	2	H	1 j	Optométrie 2.3
OPM	2202	4	A	2	Optique ophtalmique 2.1
OPM	2302	3	H	1 j	Lentilles cornéennes 2.1
OPM	2403	3	A	1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.1
OPM	2405	3	H	1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.2
OPM	2502	3	A	1 j	Santé oculaire 2.1
OPM	2503	2	A	1 j	Pharmacologie oculaire 2.1
OPM	2504	4	H	1 j	Santé oculaire 2.2
OPM	2505	4	H	1 j	Pharmacologie oculaire 2.2
SCV	2101	3	A	1 j	Sciences de la vision 2.1
SCV	2102	3	A	1 j	Sciences de la vision 2.2

Segment 03

Bloc 03 A	*obligatoire*				*41 cr.*
MSO	3001	2	A	1 j	Introduction à l'épidémiologie
OPM	3107	3	H	1 j	Gestion/jurisprudence
OPM	3115	2	H	1 j	Optométrie 3.2
OPM	3116	2	H	1 j	Analyse de cas
OPM	3117	1	H	1 j	Introduction à la recherche
OPM	3119	2	A	1 j	Optométrie 3.1
OPM	3206	3	A	1 j	Optique ophtalmique 3.1
OPM	3305	5	A	2 j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM	3411	3	A	1 j	Anomalies de la vision binoculaire 3.1
OPM	3502	2	A	1 j	Santé oculaire 3.1
OPM	3601	4	A	1 j	Optométrie pédiatrique
OPM	3602	2	H	1 j	Optométrie gériatrique
OPM	3603	2	H	1 j	Ergonomie visuelle et prévention
OPM	3604	2	H	1 j	Réadaptation et handicap visuel
OPM	3701	3	A	2 j	Stage en clinique générale 3.1
OPM	3817	1	H	1 j	Stage en cliniques spécialisées 3.1
PSY	1969	2	A	1 j	Relations interpersonnelles : optométrie

Segment 74

Bloc 74 A	*obligatoire*				*40 cr.*
OPM	4113	3	AHE	1 j	Optométrie 4.1
OPM	4114	5	AE	2 j	Travaux de recherche dirigés
OPM	4701	7	AHE	1 j	Stage en clinique générale 4.1
OPM	4702	7	AH	1 j	Stage en clinique générale 4.2
OPM	4801	3	AHE	1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.1
OPM	4802	3	AH	1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.2
OPM	4902	12	AHE	1 j	Stages externes

Faculté de pharmacie

Pharmacie

1-675-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

La prestation de soins pharmaceutiques constitue l'essence même de la profession de pharmacien. Que le pharmacien œuvre en milieu communautaire ou en établissement de santé, dans sa pratique quotidienne, les soins pharmaceutiques correspondent aux actes suivants : a) évaluer les besoins médicamenteux d'un patient ; b) déterminer si le patient présente un ou plusieurs problèmes réels ou potentiels liés à des médicaments et c) collaborer avec le patient et avec d'autres professionnels pour concevoir, mettre en œuvre et suivre un plan pharmacothérapeutique qui permettra de résoudre les problèmes liés aux médicaments. De plus, le pharmacien doit s'assurer que le médicament soit préparé adéquatement et que le patient reçoive toutes les informations nécessaires à l'utilisation adéquate du médicament. Dans l'industrie pharmaceutique, le pharmacien participe au développement du médicament : il collabore à l'étude des effets thérapeutiques sur l'organisme, à la formulation des produits pharmaceutiques, à la mise au point des procédés de fabrication industrielle, au contrôle de la qualité, aux essais cliniques, etc. De plus, il agit comme spécialiste de l'information sur le médicament.

Information sur le programme

Marie-Claude Binette (514) 343-7709
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

- Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301
  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale ou être boursier d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université

et

– Pour certaines catégories de candidats et à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de pharmacie d'une autre université agréé par le Conseil canadien d'agrément des programmes de pharmacie (CCAPP) ou l'équivalent.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour toutes les catégories de candidats est limitée.

– Pour les collégiens, les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
– Un maximum de six places peuvent être attribuées, par entente intergouvernementale, à des candidats francophones hors-Québec (3 des provinces maritimes, 3 de l'Ontario).
– Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats étrangers citoyens de pays en voie de développement.
– Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats qui transfèrent d'un programme en pharmacie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les transferts, les candidats étrangers boursiers et les candidatures particulières
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le premier critère de sélection. Le dossier est évalué selon les critères qui s'appliquent aux candidats universitaires. La sélection est faite par le Comité de sélection et le Registrariat qui prennent en considération tout critère jugé pertinent et convoquent les candidats retenus à une ou plusieurs entrevues qui peuvent être éliminatoires.
– Pour les francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission et par le Registrariat. L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Note : Le comité d'admission étudie la possibilité d'ajouter des entrevues et/ou des tests d'admission aux critères de sélection actuels. Les nouvelles dispositions seront annoncées sur le site Web de l'Université au cours du mois de décembre 2002.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Le candidat titulaire d'un baccalauréat en pharmacie complété hors-Québec ne peut être admis qu'en début de programme.
– Il est de la responsabilité du candidat étranger boursier de fournir à la Faculté, au moment du dépôt de sa demande d'admission, toutes les informations pertinentes concernant sa bourse : durée, montant et obligations. Pour le boursier d'un gouvernement, la Faculté exige que ce gouvernement ait établi une entente officielle avec l'Université. Le candidat doit détenir un visa d'étudiant.

Programme 1-675-1-0 Version 10

Baccalauréat en pharmacie

Ce programme totalise 133 crédits de cours obligatoires (blocs 01 A à 01 H), 6 à 9 crédits de cours à option (blocs 70 A et 70 B) et 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A — *obligatoire* — *17 cr.*

PBC	1050	2 A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
PBC	1080	2 A	1	Histologie humaine
PHM	1120	2 A	1 j	Introduction à la profession
PHM	1131	3 A	1 j	Pharmacie physico-chimique 1
PHM	1230	3 A	1 j	Biologie cellulaire et moléculaire
PHM	1231	3 A	1 j	Chimie médicinale 1
PSL	1982	2 AH	1	Les bases du système nerveux

Bloc 01 B — *obligatoire* — *18 cr.*

PHM	1140	4 H	1 j	Biochimie
PHM	1210	1 H	1 j	Médicaments non prescrits
PHM	1232	3 H	1 j	Pharmacie physico-chimique 2
PHM	1233	3 H	1 j	Intro. à la démarche pharmaceutique
PHM	1240	4 H	1 j	Qualité du médicament
PSL	1993	3 H	1 j	Physiologie générale

Bloc 01 C — *obligatoire* — *22 cr.*

MCB	2990	4 A	1 j	Microbiologie pharmaceutique
PBC	1000	2 A	1	Pathologie générale en pharmacie
PHM	2320	2 A	1 j	Pharmacologie moléculaire
PHM	2331	3 A	1 j	Démarche pharmaceutique 1
PHM	2332	3 A	1 j	Chimie médicinale 2
PHM	2341	4 A	1 j	Pharmacie galénique 1
PHM	2443	4 A	1 j	Biopharmacie et pharmacocinétique

Bloc 01 D — *obligatoire* — *21 cr.*

PBC	2020	3 H	1	Pathologie spéciale en pharmacie
PHM	2330	3 H	1 j	Biologie clinique
PHM	2420	2 H	1 j	Produits stériles
PHM	2421	2 H	1 j	Démarche pharmaceutique 2
PHM	2433	3 H	1 j	Pharmacie galénique 2
PHM	2441	4 H	1 j	Pharmacologie 1
PHM	2444	4 H	1 j	Antibiotiques et infectiologie

Bloc 01 E — *obligatoire* — *19 cr.*

PHM	1220	2 A	1 j	Phytothérapie
PHM	3510	1 A	1 j	Anticancéreux et immunomodulateurs
PHM	3520	2 A	1 j	Communication
PHM	3525	2 A	1 j	Législation et éthique pharmaceutiques
PHM	3532	3 A	1 j	Pharmacologie 2
PHM	3533	3 A	1 j	Démarche pharmaceutique 3
PHM	3541	4 A	1 j	Pharmacothérapie 1
PHM	3623	2 A	1 j	Pharmacologie 3

Bloc 01 F — *obligatoire* — *19 cr.*

PHM	3522	2 H	1 j	Pharmacothérapie nutritionnelle
PHM	3527	2 H	1 j	Dermopharmacie
PHM	3620	2 H	1 j	Toxicologie et pharmacodépendance
PHM	3630	3 H	1 j	Automédication et instruments médicaux
PHM	3634	3 H	1 j	Démarche pharmaceutique 4
PHM	3635	3 H	1 j	Pharmacie, systèmes et services de santé
PHM	3642	4 H	1 j	Pharmacothérapie 2

Bloc 01 G — *obligatoire* — *3 cr.*

PHM	4730	3 AH	1 j	Ateliers de pharmacothérapie

Bloc 01 H — *obligatoire* — *14 cr.*

PHM	4871	7 AH	1 j	Enseignement clinique 1
PHM	4872	7 AH	1 j	Enseignement clinique 2

Segment 70

Bloc 70 A — *option* — *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

PHM	1121	3 A	1 j	Histoire sociale de la pharmacie
PHM	2081	1 AHE1		Séminaires 1
PHM	2282	2 AHE1		Problèmes pharmaceutiques 1
PHM	3083	1 AHE1		Séminaires 2
PHM	3285	2 AHE1		Problèmes pharmaceutiques 2
PHM	3526	2 A	1 j	Management et marketing en pharmacie
PHM	4072	3 AH	1	Radiopharmacie
PHM	4116	3 AH	1 j	Analyse pharmaceutique instrumentale
PHM	4131	3 AH	1 j	Administration d'officine
PHM	4132	3 AH	1 j	Fabrication pharmaceutique
PHM	4133	3 AH	1 j	T.P. fabrication / contrôle de qualité
PHM	4135	2 AH	1 j	Industrie du médicament
PHM	4136	2 AHE1	j	Biotechnologie pharmaceutique
PHM	4171	3 AHE1	j	Administration en pharmacie d'hôpital
PHM	4229	2 A	1	Produits vétérinaires
PHM	4735	3 H	1 j	Pharmacocinétique et physiopathologie
PHM	4810	1 AH	1 j	Laboratoire de produits stériles
PHM	4811	1 AH	1 j	Coordination de l'essai clinique

Bloc 70 B	*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
PHM 6007	3	H	1	Biodisponibilité et bioéquivalence
PHM 6010	3	A	1 j	Développement du médicament
PHM 6015	3	H	1 j	Médicament : réglementation canadienne
PHM 6039	2	AH	1	Le ciblage des médicaments
PHM 6050	3	AH	1	Séminaire : utilisation du médicament
PHM 6500	3	H	1	Soins pharmaceutiques ambulatoires
PHM 6501	3	AH	1	Soins pharmaceutiques mère-enfant
PHM 6502	3	AH	1	Prod. de santé naturels : asp. cliniques
PHM 6503	2	H	1	Le pharmacien et la documentation
PHM 6504	3	A	1	Pharmacothérapie gériatrique
PHM 6507	3	AH	1	Chronopharmacologie
PHM 6509	2	AH	1	Pharmacothérapie pédiatrique

Après étude de leur dossier, certains étudiants ayant complété 90 crédits au baccalauréat et qui seraient jugés aptes à poursuivre avantageusement un cours de 2e cycle pourront être autorisés à s'inscrire à tout cours du bloc 70 B.

Faculté des sciences de l'éducation

Éducation préscolaire et enseignement primaire

1-820-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Au primaire, le professeur enseigne des matières élémentaires et les principes du comportement en société. Il peut également assumer des tâches parascolaires. À la maternelle, il enseigne les rudiments de la musique, des arts plastiques et de la littérature enfantine et veille aussi au développement physique, mental et social des enfants.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Se soumettre au test de français et à l'épreuve diagnostique en mathématiques imposés par la Faculté

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-820-1-0 Version 09

B.Ed. éducation préscolaire et enseignement primaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 105 obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
ETA	4010	3	AHE1 j	Recherches appliquées en éducation

Bloc 01 B *obligatoire* *27 cr.*

Intervention éducative

PPA	1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PPA	1101A	3	AHE2 j	Éléments de base en gestion de classe
PPA	1205	3	AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire
PPA	2100A	3	AHE2 j	Intégration des TIC
PPA	2101	3	AHE1 j	L'environnement éducatif à la maternelle
PPA	2200	3	AHE1	L'intervention éducative au préscolaire
PPA	3101	3	AHE1 j	Éval. interv. auprès des élèves à risque
PPA	3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain
PPA	4100	3	AHE1 j	Gestion de classe/besoins particuliers

Bloc 01 C *obligatoire* *42 cr.*

Didactique

DID	1111	3	AHE1 j	Culture scientifique au primaire
DID	1202	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit 1 (fondements)
DID	1203	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit 2 (grammaire)
DID	1204	3	AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 1
DID	2110	3	AHE1	Didactique des sciences et technologies
DID	2202	3	AHE1 j	Didactique de l'oral
DID	2204	3	AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 2
DID	2205	3	AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
DID	3203	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit 3 (texte)
DID	3204	3	AHE1 j	Didactique de la géométrie
DID	3209	3	AHE1 j	Did. des sciences humaines au primaire
DID	4203	3	AHE1 j	Didactique différenciée en mathématiques
DID	4204	3	AHE1 j	Difficultés en français L1 ou L2
DID	4213	3	AHE1 j	Didactique des mathématiques

Bloc 01 D *obligatoire* *21 cr.*

Stages

EDU	1002	3	AHE1 j	Stage d'initiation professionnelle
EDU	2002	3	AHE1 j	Stage en éducation au préscolaire
EDU	3002	6	AHE1 j	Stage d'enseignement au primaire
EDU	4002	9	AHE1 j	Stage d'intégration à la profession

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activité d'intégration

DID	3350	3	AHE2 j	Projet en sciences et mathématiques
DID	3360	3	AHE2 j	Projet en sciences humaines et arts
DID	3370	3	AHE2 j	Projets : français et autres disciplines

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Didactique des arts

DID	2900	3	AHE1	Didactique de l'art dramatique
DID	2910	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 1
DID	2911	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 2
DID	2915	3	AHE1	Did. des arts au préscolaire-primaire
DID	2920	3	AHE1	Didactique de la musique au primaire

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Didactique de la morale et de la religion

DID	3303	3	AHE1	Did. : religion et morale chrétiennes
DID	3323	3	AHE1	Didactique de la morale au primaire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation

DID	1400	3	AHE1 j	Enrichissement mathématique
DID	3400	3	AHE1 j	Atelier d'écriture
DID	3401	3	AHE1 j	Culture, littérature jeunesse et did.
ETA	4400	3	AHE1 j	L'organisation du travail enseignant
ETA	4401	3	AHE1 j	Le discours en éducation
ETA	4402	3	AHE1 j	Les domaines d'expérience de vie
KIN	4000	3	AH 1 j	Activité physique au préscolaire
PPA	3215	3	AHE1	Pédagogie différenciée
PPA	3225	3	AHE1	Pédagogie de la coopération
PPA	4210	3	AHE1	Animation et communication
PPA	4403	3	AHE1 j	Jeu et domaines d'éveil à la maternelle
PPA	4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration

Enseignement de l'éducation physique et santé

1-822-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'éducation physique et à la santé au primaire et au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

ou

Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

ou

Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Se soumettre au test de français et à l'épreuve diagnostique en mathématiques imposés par la Faculté

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues et se soumettre à un test d'aptitudes motrices.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-822-1-0 Version 03

B.Ed. enseignement de l'éducation physique et santé

Ce programme comporte 120 crédits dont 50 en Sciences de l'éducation (segment 01), 67 en Éducation physique et santé (59 crédits du segment 02 ainsi que 8 crédits du segment 70 ou 8 crédits du segement 71) et 3 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

Éducation

DID	2103	3	AHE1	j	Didactique de l'éducation physique/santé
ETA	1001	3	AHE1	j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1		Système éduc. et profession enseignante
ETA	2200	3	AHE1		École et environnement social
ETA	3550	3	AHE1		Évaluation des apprentissages
PPA	1100	3	AHE1	j	Apprentissage scolaire et développement
PPA	1210	3	AHE1		L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2102	3	AHE1	j	Gestion de classe en éducation physique
PPA	3102	3	AHE1	j	Intervention auprès des élèves à risque
PPA	3400	3	AHE1		Intégration scol. : élèves en difficulté

Bloc 01 B *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1004	3	AHE1	j	Familiarisation et assistanat au prim.
EDU	2004	3	AHE1	j	Familiarisation et assistanat au sec.
EDU	3004	5	AHE1	j	Enseignement 1 (primaire ou secondaire)
EDU	4004	9	AHE1	j	Enseignement 2 (primaire ou secondaire)

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *30 cr.*

Kinésiologie

KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN	1033	3	H	1 j	Bases physiologiques de l'exercice
KIN	1049	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et enseignement
KIN	1712	3	A	1 j	Introduction : éducation physique/santé
KIN	2010	3	A	1 j	Croissance et développement moteur
KIN	2101	3	A	1 j	Biomécanique et enseignement
KIN	2102	3	H	1 j	Sécurité et premiers soins
KIN	3001	3	AH	1 j	Histoire, éducation physique et santé
KIN	3710	3	AH	1 j	Population à besoins particuliers et EP
KIN	4101	3	AH	1 j	Éthique professionnelle en EP/santé

Bloc 02 B *obligatoire* *10 cr.*

Intervention en éducation physique et santé

KIN	1401	2	H	1 j	Atelier au primaire
KIN	1402	3	A	1 j	Atelier au secondaire
KIN	1403	1	AH	1 j	Atelier au préscolaire
KIN	1404	2	AH	1 j	Recherche-action
KIN	1405	2	AH	1 j	Évaluation en éducation physique

Bloc 02 C *obligatoire* *7 cr.*

Activités physiques et santé

KIN	1101	1	A	1 j	Athlétisme
KIN	1102	1	A	1 j	Mise en forme
KIN	1103	1	H	1 j	Activités coopératives
KIN	1104	1	A	1 j	Activités cycliques en milieu aquatique
KIN	1105	1	H	1 j	Activités de combat
KIN	1106	1	A	1 j	Activités de plein air 1
KIN	1107	1	A	1 j	Activités de plein air 2

Bloc 02 D *obligatoire* *3 cr.*

Nutrition

NUT	2962	3	H	1 js	Nutrition

Bloc 02 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Éducation à la santé

KIN	1034	3	A	1 j	Activité physique, mode de vie et santé
KIN	2013	3	AH	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
MSO	2082	3	AH	1 j	Santé des jeunes et milieu scolaire
MSO	3100	3	AH	1 j	Fondements des interventions de santé
MSO	4100	3	AH	1 j	Promotion de la santé en milieu scolaire

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *5 cr.*

Activités ludiques et expressives

KIN	1201	1	AH	1 j	Activités gymniques ou acrobatie
KIN	1202	1	H	1 j	Activités expressives
KIN	1203	1	A	1 j	Escalade et parcours
KIN	1204	1	H	1 j	Activités rythmiques
KIN	1205	1	AH	1 j	Activités d'adresse et jonglerie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activités sportives

KIN	1301	1	H	1 j	Activités collectives 1
KIN	1302	1	AH	1 j	Activités collectives 2
KIN	1303	1	AH	1 j	Activités de duel
KIN	1304	2	H	1 j	Intervention aquatique et sauvetage

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *5 cr.*

Activités sportives

KIN	1301	1	H	1 j	Activités collectives 1
KIN	1302	1	AH	1 j	Activités collectives 2
KIN	1303	1	AH	1 j	Activités de duel
KIN	1304	2	H	1 j	Intervention aquatique et sauvetage

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activités ludiques et expressives

KIN	1201	1	AH	1 j	Activités gymniques ou acrobatie
KIN	1202	1	H	1 j	Activités expressives
KIN	1203	1	A	1 j	Escalade et parcours
KIN	1204	1	H	1 j	Activités rythmiques
KIN	1205	1	AH	1 j	Activités d'adresse et jonglerie

Enseignement de l'univers social au secondaire

1-841-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'histoire, la géographie et l'éducation à la citoyenneté au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  et
– Se soumettre au test de français imposé par la Faculté
  et
– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.

– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-841-1-0 Version 00

B.Ed. enseignement de l'univers social au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 60 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Histoire et Géographie. 97 crédits du programme sont obligatoires, 23 à option et 0 au choix.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la profession enseignante

	ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA 1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B obligatoire 12 cr.

Intervention éducative

	PPA 1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA 2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
	PPA 2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
	PPA 3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C obligatoire 14 cr.

Didactique

	DID 2237	3	AHE1 j	Didactique de la géographie
	DID 3237	3	AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
+	DID 3247	3	AHE1 j	Didactique de l'histoire 1
+	DID 4217	3	AHE1 j	Didactique de l'histoire 2
+	DID 4297	2	AHE1 j	Labo de didactique : univers social

Bloc 01 D obligatoire 20 cr.

Stages

	EDU 1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU 2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU 3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+	EDU 4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F option minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élève à besoins particuliers

	PPA 4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
	PPA 4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
	PPA 4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Histoire

Bloc 80 A obligatoire 24 cr.

Histoire

	HST 1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST 1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
	HST 1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
	HST 1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST 1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	HST 1932	3	H	1 j	Le Moyen Âge occidental
	HST 1941	3	A	1 s	L'époque moderne
	HST 1942	3	H	1 js	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 80 B obligatoire 18 cr.

Géographie

	GEO 1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
	GEO 1122	3	H	1 j	Les équilibres zonaux
	GEO 1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
	GEO 1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO 1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO 2412	3	A	1 j	Le Canada

Bloc 80 C option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Monde contemporain et formation à la citoyenneté

	GEO 1312	3	A	1 js	Géographie et environnement
	GEO 1592	3	A	1 j	Commentaire de cartes et photos
	GEO 2212	3	H	1 js	Géographie du développement
	GEO 2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO 2232	3	H	1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO 2312	3	H	1 j	Gestion des ressources
	GEO 2833	3	A	1 js	La carte du monde actuel
	GEO 3412	3	A	1 js	La Chine
	GEO 3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO 3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO 3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO 3452	3	H	1 j	L'Europe
	HST 1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST 1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
	HST 2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST 2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST 2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST 2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST 2810	3	A	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST 2820	3	H	1 s	La mondialisation depuis 1850
	HST 2830	3	H	1 s	Genre, État et Nation en Occident
	HST 2840	3	A	1 j	Tradition et révolution

Bloc 80 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement de la discipline historique

+	HST 2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST 2426	3	H	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST 2446	3	H	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST 2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST 2521	3	HE	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST 2860	3	H	1 j	Les États-Unis et la décolonisation
	HST 2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST 3207	3	H	1 j	La Révolution française et l'Empire
	HST 3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
	HST 3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
	HST 3460	3	A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada

Enseignement des mathématiques au secondaire

1-834-1-2 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les mathématiques au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  et
  - Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    - Mathématiques 103, 105 et 203
      (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– Se soumettre au test de français imposé par la Faculté

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou des entrevues.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-834-1-2 Version 04

B.Ed. enseignement des mathématiques au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 63 du segment 01 Éducation et 57 du segment 80 Mathématiques. 100 crédits du programme sont obligatoires, 20 à option et 0 au choix.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *17 cr.*

Didactique

DID	2260	3	AHE1 j	Didactique de la proportionnalité
DID	2270	3	AHE1 j	Le raisonnement en mathématiques
DID	2280	3	AHE1 j	Erreurs et obstacles d'apprent. en maths
DID	3260	3	AHE1 j	Technologies et enseignement des maths
DID	3270	3	AHE1 j	Didactique de l'algèbre et des fonctions
DID	4298	2	AHE1 j	Laboratoire de didactique des maths

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
EDU	3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
EDU	4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Mathématiques

Bloc 80 A *obligatoire* *10 cr.*

Approfondissement des mathématiques du secondaire

MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
MAT	1334	4	A 1 j	Géométrie euclidienne

Bloc 80 B *obligatoire* *23 cr.*

Bases de mathématiques

MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 80 C *obligatoire* *9 cr.*

Mise en contexte des mathématiques

IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en C et en VB
MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Outils informatiques

IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C
IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia

Bloc 80 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Approfondissement des mathématiques

MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
MAT	2466	3	A 1 js	Analyse appliquée
MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
MAT	3060	3	A 1 j	Logique
MAT	3363	3	A 1 j	Géométrie projective
MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance et éthique

PHI	1130	3	H 1 j	Analyse du discours scientifique
PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1400	3	AE 1 j	Questions d'éthique contemporaines
PHI	2160	3	A 1 j	Épistémologie des sciences exactes
PHI	3155	3	H 1 j	Philosophie des sciences contemporaines

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Autres disciplines

BIO	1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie générale
BIO	3042	3	H 1 j	Dynamique des populations
BIO	3283	3	H 1 j	Évolution
DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Enseignement des sciences et des technologies au secondaire

1-828-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les sciences et les technologies au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

  ou

  Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

  ou

  Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

- Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301
  (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– Se soumettre au test de français imposé par la Faculté

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou des entrevues.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-828-1-0 Version 00

B.Ed. enseignement des sciences et des technologies au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits, avec un tronc commun de 44 crédits obligatoires et 8 crédits à option en Éducation (segment 01) ainsi que 32 crédits obligatoires en Didactiques, sciences et technologies (segment 02). De plus, une orientation de 36 crédits disciplinaires parmi les segments 80 (physique), 81 (chimie) ou 82 (biologie) complète le programme.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Intervention éducative

PPA	1120	1.5	AHE1 j	L'adolescent et l'école secondaire
PPA	1130	1.5	AHE1 j	L'apprentissage au secondaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU	4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 D *obligatoire* *6 cr.*

Didactique

DID	2216	2	AHE1 j	Intro : did. des sciences et technologies
DID	2218	3	AHE1 j	Didactique et modélisation systémique
DID	4296	1	AHE1 j	Labo de did. des sciences/technologies

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Didactique de la discipline de spécialisation

DID	3335	3	AHE1 j	Didactique des sciences biologiques
DID	3345	3	AHE1 j	Didactique de la chimie
DID	3355	3	AHE1 j	Didactique de la physique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 G *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Didactiques, sciences et technologies

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

DST	1035	3	AHE1 j	Notions de biologie enseignées au sec.
DST	1045	3	AHE1 j	Notions de chimie enseignées au sec.
DST	1055	3	AHE1 j	Notions de physique enseignées au sec.
DST	2000	3	AHE1 j	La technologie, outil d'appr. : ExAO
DST	3000	3	AHE1 j	Laboratoire de techn. et de robotique
PHI	1975	3	A 1 j	Savoir scientifique et action humaine

Bloc 02 B *obligatoire* *14 cr.*

Projets d'intégration

DST	2010	3	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 1
DST	3010	4	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 2
DST	4010	7	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 3

Segment 80 Physique

Bloc 80 A *obligatoire* *11 cr.*

Outils mathématiques

MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+ MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 80 B *obligatoire* *14 cr.*

Physique de base

PHY	1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+ PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
PHY	1502	2	AH 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+ PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1

Bloc 80 C *option* *minimum 8 cr., maximum 8 cr.*

Physique intermédiaire

+ PHY	2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+ PHY	2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+ PHY	2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 80 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de physique

+ PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+ PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+ PHY	2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+ PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+ PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+ PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique

Segment 81 Chimie

Bloc 81 A *obligatoire* *36 cr.*

CHM	1101	3	H 1 j	Chimie analytique 1
CHM	1201	3	A 1 j	Chimie inorganique 1
CHM	1301	3	A 1 j	Chimie organique 1
+ CHM	1302	3	H 1 j	Chimie organique 2
CHM	1401	3	A 1 j	Chimie physique 1
+ CHM	1402	3	H 1 j	Chimie physique 2
CHM	1501	3	A 1 j	Laboratoire de techniques 1
+ CHM	1502	3	H 1 j	Laboratoire de techniques 2
CHM	1600	3	A 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
+ CHM	2102	3	H 1 j	Chimie analytique 2
+ CHM	3333	3	H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
MAT	1958	3	A 1 j	Mathématiques pour chimistes

Segment 82 Biologie

Bloc 82 A *obligatoire* *36 cr.*

BCM	1531	3	A 1 j	Introduction à la biochimie
BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
BIO	1156	1	A 1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
BIO	1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
BIO	1334	3	A 1 j	Biodiversité 1
BIO	1434	3	H 1 j	Biodiversité 2
BIO	1534	3	A 1 j	Physiologie végétale
BIO	1634	3	H 1 js	Principes de physiologie animale
BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie générale
+ BIO	2101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
BIO	2703	1	A 1 j	Stage d'écologie forestière
MCB	1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
NUT	1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
PBC	1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine

Enseignement du français au secondaire

1-835-1-5 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner le français au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

ou

Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

ou

Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Se soumettre au test de français imposé par la Faculté

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-835-1-5 Version 04

B.Ed. enseignement du français au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 60 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Français et linguistique. 97 crédits du programme sont obligatoires, 23 à option et 0 au choix.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *14 cr.*

Didactique

DID	2210	3	AHE1 j	Did. de l'écrit et difficultés d'appr.
DID	3210	3	AHE1 j	Didactique de la littérature
DID	3212	3	AHE1 j	Did. de la grammaire et de l'orthographe
DID	4202	3	AHE1 j	Did. des textes courants et de l'oral
DID	4212	2	AHE1 j	Laboratoire de didactique du français

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
EDU	3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
EDU	4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Français et linguistique

Bloc 80 A *obligatoire* *18 cr.*

Introduction à la littérature

FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1002	3	H	1 j	Programme individuel de lecture
FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
FRA	1012	6	A	2 j	Études de textes
FRA	1901	3	A	1 j	Littérature de jeunesse

Bloc 80 B *obligatoire* *24 cr.*

Bases de la linguistique

LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Les XVIIe et XVIIIe siècles

FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2202	3	H	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle

Bloc 80 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Le XIXe siècle

FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2403	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2405	3	A	1 js	Théâtre du XIXe siècle
FRA	2406	3	A	1 j	Poésie du XIXe siècle

Bloc 80 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Le XXe siècle

FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3	A	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle
FRA	2507	3	E	1 js	Théâtre du XXe siècle

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	1602	3	AE	1 j	Classiques de la poésie québécoise
FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
FRA	1604	3	E	1 j	Introduction à la littérature québécoise

Bloc 80 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature de la francophonie

FRA	1804	3	A	1 j	Histoire des littératures francophones
FRA	2808	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles

Bloc 80 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation en linguistique

LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones

Enseignement du français langue seconde

1-821-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé enseigne le français, comme langue seconde, au primaire et au secondaire autant dans les programmes de base que dans les classes d'accueil, d'immersion et de francisation. Dans ces classes, le diplômé enseignera aussi les mathématiques.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

ou

Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*

ou

Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Se soumettre au test de français et à l'épreuve diagnostique en mathématiques imposés par la Faculté

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.

– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-821-1-0 Version 03

B.Ed. enseignement du français langue seconde

Ce programme comporte 120 crédits dont 92 du segment 01 (avec 74 crédits obligatoires), 8 crédits à option du segment 02, 11 crédits à option du segment 03, 6 crédits à option du segment 70 et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Éducation

ETA	1900	3 AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	2200	3 AHE1	École et environnement social
ETA	3100	3 AHE1 j	Évaluation en FLS
PPA	1100	3 AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PPA	1210	3 AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2100T	3 AHE1 j	Intégration des TIC
PPA	2104	3 AHE1 j	Laboratoire d'enseignement en FLS
PPA	3103	3 AHE1 j	Élèves à besoins particuliers
PPA	3222	3 AHE1 j	Gestion de classe en L2

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Didactique du français langue seconde

DID	2102	3 AHE1 j	Acquisition et apprentissage des langues
DID	2206	3 AHE1 j	Étude de la langue
DID	4236	3 AHE1 j	Littérature jeunesse en FLS

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Didactique des matières scolaires en L2

DID	1500	3 AHE1	Les mathématiques au primaire
DID	2110	3 AHE1	Didactique des sciences et technologies
DID	2910	3 AHE1	Didactique des arts plastiques 1
DID	3506	3 AHE1 j	Didactique des mathématiques en L2

Bloc 01 D *obligatoire* *6 cr.*

Littérature française

FLS	1200	3 AHE1 j	Littérature française depuis 1800
FLS	3100	3 AHE1 j	Méthod. d'analyse des textes littéraires

Bloc 01 E *obligatoire* *15 cr.*

Linguistique

FLS	1000	3 AHE1 j	Grammaire avancée
FLS	1001	3 AHE1 j	Stylistique comparée
LNG	1080	3 A 1 j	Lexique et notions de sémantique
LNG	1400	3 A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3 A 1 j	Notions de morphologie et de syntaxe

Bloc 01 F *obligatoire* *5 cr.*

Stages et séminaire de 1re et 2e années

EDU	1006	1 AHE1 j	Stage de familiarisation en accueil
EDU	2006	3 AHE1 j	Stage d'assistanat
EDU	2080	1 AHE1 j	Séminaire de stage de 2e année

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de l'éducation

ETA	1300	3 AHE1 j	Fondements philosophiques de l'éducation
ETA	1301	3 AHE1 j	Philosophie de l'éducation catholique

Bloc 01 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 1

DID	2205	3 AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
DID	3237	3 AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
ETA	4000	3 AHE1	Recherche et résolution de problèmes
ETA	4410	3 AHE1 j	Laboratoire de formation professionnelle
PPA	1205	3 AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire

Bloc 01 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 2

FLS	3000	3 AHE1 j	Aspects linguistiques du bilinguisme
PPA	3205	3 AHE1	La classe en milieu urbain

Bloc 01 J *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 1

DID	3206	3 AHE1 j	Didactique du français en accueil 1
DID	3510	3 AHE1 j	Enseignement du FLS au secondaire

Bloc 01 K *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 2

DID	4214	3 AHE1 j	Didactique du français en accueil 2
DID	4600	3 AHE1 j	Enseignement du FLS par immersion

Bloc 01 L *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation en littérature

FLS	3200	3 AHE1 j	La littérature au XVIIe siècle
FLS	3300	3 AHE1 j	Le roman québécois
FLS	3301	3 AHE1 j	L'essai québécois

Segment 02 Stages et séminaires de 3e année

Bloc 02 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

EDU	3006	7 AHE1 j	Stage d'enseignement 1
EDU	3080	1 AHE1 j	Séminaire de stage de 3e année

Bloc 02 B *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

EDU	3008	7 AHE1 j	Stage d'enseignement en FLS
EDU	3090	1 AHE1 j	Séminaire de stage de 3e année

Segment 03 Stages et séminaires de 4e année

Bloc 03 A *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

EDU	4006	9 AHE1 j	Stage d'enseignement 2
EDU	4080	2 AHE1 j	Séminaire de stage de 4e année

Bloc 03 B *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

EDU	4008	9 AHE1 j	Stage d'enseignement en immersion
EDU	4090	2 AHE1 j	Séminaire de stage de 4e année

Segment 70 Langues étrangères

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

ALL	1951	6 A 2 j	Allemand élémentaire
ALL	1952	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1954	3 AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
ARA	1951	6 AH 1 s	Arabe élémentaire
ARA	1952	3 AH 1 s	Arabe intermédiaire
ARA	1953	3 AH 1 s	Arabe avancé
CHN	1050	6 AE 1 j	Chinois élémentaire 1
CHN	1060	6 HE 1 j	Chinois élémentaire 2

ESP	1951	6	A	2	j	Espagnol élémentaire
ESP	1952	3	AHE	1	js	Espagnol intermédiaire
ESP	1953	3	AHE	1	js	Espagnol avancé
GRM	1010	6	A	2	s	Grec moderne élémentaire
GRM	2020	3	H	1	s	Grec moderne intermédiaire
GRM	2030	3	H	1	s	Grec moderne avancé
ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
ITL	1952	3	AHE	1	js	Italien intermédiaire
ITL	1953	3	AH	1	s	Italien avancé
JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
JPN	1060	6	H	1	j	Japonais élémentaire 2
PTG	1951	6	AH	1	js	Portugais élémentaire
PTG	1952	3	AH	1	js	Portugais intermédiaire
PTG	1953	3	AH	1	js	Portugais avancé
RUS	1951	6	H	1	s	Russe élémentaire
RUS	1996	6	AH	1	js	Russe intermédiaire et avancé

Orthopédagogie

1-855-1-1 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'orthopédagogue exerce une action didactique corrective auprès d'élèves manifestant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Il interviendra généralement pour des difficultés en lecture, en orthographe, en mathématiques et en psychomotricité. La grande majorité des orthopédagogues travaillent comme professeurs dans des classes spéciales pour enfants aux prises avec des difficultés d'apprentissage. D'autres assistent le professeur dans des classes normales et portent une attention particulière aux élèves qui présentent des problèmes. Certains deviennent conseillers pédagogiques ou consultants en réadaptation dans les écoles ou au ministère de l'Éducation.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec

ou

Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
Avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

et

– Se soumettre au test de français et à l'épreuve diagnostique en mathématiques imposés par la Faculté

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-855-1-1 Version 01

B.Ed. orthopédagogie

Ce programme comporte 120 crédits dont 114 obligatoires, 6 à option et 0 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3001	3	AHE1 j	Recherches appliquées en orthopédagogie
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *24 cr.*

Intervention éducative en orthopédagogie

PPA	1110	3	AHE1 j	Croissance de l'enfant et prévention
PPA	1111	3	AHE1 j	Élèves HDAA et modèles de service
PPA	1112	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et orthopédagogie
PPA	1113	3	AHE1 j	Intégration et modèles d'enseignement
PPA	1114	3	AHE1 j	TIC en orthopédagogie
PPA	2110	3	AHE1 j	Gestion de classe et adaptation scolaire
PPA	3110	3	AHE1 j	École, famille, conseil orthopédagogique
PPA	4401	3	AHE1	Personne en difficulté et environnement

Bloc 01 C *obligatoire* *33 cr.*

Didactique et orthodidactique

DID	1220	3	AHE1 j	Did. de l'arithmétique en orthopédagogie
DID	1940	3	AHE1	Didactique des arts en orthopédagogie
DID	2200	3	AHE1	Didactique de la lecture/écriture
DID	2235	3	AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 1
DID	2545	3	AHE1	Difficultés d'appr. en mathématiques 1
DID	3220	3	AHE1 j	Did. des sciences en orthopédagogie
DID	3230	3	AHE1 j	Did. des sc. humaines en orthopédagogie
DID	3236	3	AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 2
DID	3546	3	AHE1	Difficultés d'appr. en mathématiques 2
DID	4208	3	AHE1 j	Communication orale en orthopédagogie
DID	4209	3	AHE1 j	Did. de la géométrie en orthopédagogie

Bloc 01 D *obligatoire* *15 cr.*

Clientèles particulières

PPA	2400	3	AHE1	Élèves en difficultés d'apprentissage
PPA	3470	3	AHE1	Élèves avec incapacités intellectuelles
PPA	4415	3	AHE1	Orthopéd. et adolescents en difficulté
PPA	4475	3	AHE1	Élèves en difficulté de comportement 1
PPA	4675	3	AHE1	L'adulte en difficulté d'apprentissage

Bloc 01 E *obligatoire* *21 cr.*

Stages

EDU	1003	3	AHE1 j	Stage en orthopédagogie 1
EDU	2003	6	AHE1 j	Stage en orthopédagogie 2
EDU	3003	6	AHE2 j	Stage en orthopédagogie 3
EDU	4003	6	AHE1 j	Stage en orthopédagogie 4

Bloc 01 F *obligatoire* *9 cr.*

Projets d'intégration

PED	3005	3	AHE2	Laboratoire en orthopédagogie
PED	4300	3	AHE1 j	Atelier d'innovation en orthopédagogie
PED	4301	3	AHE1 j	Projet d'intégration en orthopédagogie

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Environnement social

DID	1210	3	AHE1	Enseignement du français aux allophones
ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Difficultés graves

PPA	4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
PPA	4407	3	AHE1 j	Élèves en difficulté de comportement 2

Le choix des milieux de stages est subordonné à l'obligation de réaliser au moins un stage qui aura mis en contact le stagiaire avec chacune des trois clientèles cibles (en difficultés d'apprentissage, en difficultés d'adaptation et avec incapacités intellectuelles). La 3e clientèle - incapacité intellectuelle - pourrait être remplacée par une clientèle présentant des incapacités différentes (visuelles, auditives ou motrices). Cette contrainte ne doit cependant pas empêcher la possibilité de réaliser deux ou même trois stages auprès d'une même clientèle.

Faculté des sciences infirmières

Sciences infirmières

1-630-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Selon la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Publications du Québec, 1999), « constitue l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier tout acte qui a pour objet d'identifier les besoins de santé des personnes, de contribuer aux méthodes de diagnostic, de prodiguer et contrôler les soins infirmiers que requièrent la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement et la réadaptation, ainsi que le fait de prodiguer des soins selon une ordonnance médicale. 1973, c. 48, a. 36. »

Information sur le programme

Joëlle Bisson de Courval (514) 343-6439
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC en techniques infirmières ou en soins infirmiers

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 48 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires

  et
  - Avoir réussi les cours préalables suivants lesquels peuvent être suivis à l'Université à titre de cours préparatoires :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301
      (Voir description et tableau d'équivalence, section 4)

et

– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue

et

– À la demande de la Faculté, présenter un certificat médical.

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant ayant présenté des difficultés en français oral devra réussir une épreuve de français avant d'effectuer un premier stage en milieu clinique. En cas d'échec à cette épreuve de français oral, une reprise est prévue aux conditions posées par la Faculté. En cas d'échec à la reprise, l'étudiant est exclu du programme.
– Les infirmières inscrites dans le programme suivront un cheminement particulier sur trois ans qui tient compte de leur formation.

Programme 1-630-1-0 Version 12

B.Sc. en sciences infirmières

Ce programme propose deux cheminements :

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *64 cr.*

PHI	1960	3	A	1	j	Philosophie des sciences de la santé
PHL	1952	3	AH	1	j	Principes généraux de pharmacologie
SOI	1001	3	AH	1	js	Introduction à la discipline infirmière
SOI	1004	3	AHE1		js	Méthodes de pratique infirmière 1
SOI	1005	3	AH	1	js	Individus, familles et communautés 1
SOI	1006	3	AHE1		js	Individus, familles et communautés 2
SOI	1007	3	AH	1	js	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI	1008	3	AHE1		js	Pratiques de soins en milieu naturel
SOI	1013	3	AH	1	j	Initiation à la recherche 1
SOI	1101	3	AH	1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 1
SOI	1201	3	AH	1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 2
SOI	2004	3	AH	1	js	Méthodes de pratique infirmière 2
SOI	2101	3	AH	1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 3
SOI	2102	3	AH	1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 4
SOI	2200	2	AH	1	js	Diversité culturelle et soins
SOI	2202	3	AHE1		js	Éthique en sciences infirmières
SOI	3001	3	AH	1	js	Écoles de la pensée infirmière
SOI	3002	3	AH	1	js	Développement du rôle de l'infirmière
SOI	3003	3	AH	1	js	Initiation à la recherche 2
SOI	3004	2	AH	1	js	Infirmière en santé
SOI	3010	3	AH	1	js	Gestion des environnements de soins
STT	2974	3	AH	1	j	Biostatistique et épidémiologie

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*		*43 cr.*
MCB	1975	2 A 1 j	Microbiologie et immunologie	
NUT	1959	2 AH 1 j	Nutrition et santé	
SOI	2006	4 AH 1 js	Expériences de santé - enfance/famille	
SOI	2007	3 AHE1 js	Pratiques de soins - enfants/adolescents	
SOI	2008	3 AHE1 js	Pratiques de soins - périnatalité	
SOI	3005	4 AH 1 js	Soins et expériences de santé mentale	
SOI	3006	4 AH 1 js	Expériences de santé - adulte/pers. âgée	
SOI	3007	3 AH 1 js	Pratiques de soins - santé mentale	
SOI	3008	3 AH 1 js	Pratiques de soins - adulte/pers. âgée 1	
SOI	3009	3 AH 1 js	Pratiques de soins - adulte/pers. âgée 2	
SOI	3333	12 AHE1 js	Pratiques de soins - Internat	

Segment 71

Bloc 71 A		*obligatoire*		*7 cr.*
SOI	3332	7 AHE1 js	Pratiques de soins - Intégration	

Bloc 71 B		*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
SOI	3206	3 AHE1	Sénescence et soins infirmiers	
SOI	3209	3 AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants	
SOI	3220	3 AHE1 js	Intervention en situation de crise	
SOI	3303	3 AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale	
SOI	3305	3 AHE1 js	Sc. inf. : adaptation, réadaptation	
SOI	3306	3 AH 1 js	Santé des femmes	

Bloc 71 C		*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
AEG	2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe	
ANT	1950	3 A 1 js	Éléments d'anthropologie culturelle	
CRI	3341	3 AHE1 j	Drogues et criminalité	
HEC	3012	3 AHE1	Relations hum. et communic. au travail	
IFT	1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique	
POL	1951	3 AH 1 js	Éléments de politique	
PSY	1958	3 AH 1 j	Psychologie sociale	

Bloc 71 D		*option*		*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
ANT	1980G	3 AHE1 js	Anthropologie de la santé	
ANT	3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux	
DRT	3810G	3 AHE1 js	Droit de la santé	
NUT	1033	2 A 1 j	Nutrition et alimentation	
PSY	3048	3 H 1 j	Psychologie de la santé 1	
SOL	3004	3 A 1 j	Introduction à la gérontologie sociale	

Sciences infirmières : intégration et perspectives

Certificat 1-630-5-6 (1 an)

Information sur le programme

Responsable du programme (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers
  ou
  pour les candidats étrangers, être titulaire du diplôme d'infirmier d'état de son pays dont la formation équivaut à un DEC

et

– Être titulaire d'au moins deux certificats d'études de premier cycle, dont l'un en sciences infirmières

et

– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou, dans le cas de candidats étrangers, détenir une bourse d'une agence canadienne ou internationale

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue

et

– À la demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarque

– Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes :
  - trimestre de printemps-été : 1er mars
  - trimestre d'automne : 1er juin
  - trimestre d'hiver : 1er novembre

Programme 1-630-5-6 Version 00

Certificat de sciences infirmières : intégration et perspectives

Ce programme totalise 30 crédits de cours répartis comme suit : 9 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*		*9 cr.*
SOI	2212	3 AHE1	Sciences infirmières et famille	
SOI	3201	3 AHE1	Bioéthique en soins infirmiers	
SOI	3386	3 AHE1	Introduction à la recherche	

Bloc 70 B		*option*		*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
SOI	3301	3 AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 1	
SOI	3302	3 AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 2	
SOI	3370	3 AHE1	Gestion des soins infirmiers	
SOI	3374	3 AH 1 j	Gestion de la qualité des soins	
SOI	3382	3 AHE1	Pratique infirmière : aspects sociaux	

Bloc 70 C		*option*		*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
SOI	1173	3 AHE1	Enseignement à la clientèle	
SOI	3202	3 AHE1	Psychosomatique et soins infirmiers	
SOI	3203	3 AHE1	Méthodes d'examen de santé	
SOI	3204	3 AHE1	Soins infirmiers d'urgence 1	
SOI	3205	3 AHE1	Soins infirmiers d'urgence 2	
SOI	3206	3 AHE1	Sénescence et soins infirmiers	
SOI	3207	3 AHE1	Chronicité à tous les âges de la vie	
SOI	3208	3 AHE1	Soins infirmiers en psychogériatrie	
SOI	3209	3 AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants	
SOI	3210	3 AHE1	Soins infirmiers en réadaptation	
SOI	3213	3 AHE1	Interaction infirmière-client	
SOI	3220	3 AHE1 js	Intervention en situation de crise	
SOI	3221	3 AHE1	Modèles en soins infirmiers	
SOI	3303	3 AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale	
SOI	3311	3 AHE1	Soins infirmiers en cardiologie 1	
SOI	3314	3 AHE1	Soins infirmiers en pédopsychiatrie	
SOI	3315	3 AHE1	Soins à long terme à la personne âgée	
SOI	3316	3 AHE1	Soins psychiatriques et groupe restreint	
SOI	3317	3 AHE1	Milieu thérapeutique en psychiatrie	
SOI	3318	3 AHE1	Soins infirmiers en cardiologie 2	

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

ANT	1950	3	A	1	js	Éléments d'anthropologie culturelle
ANT	3055	3	A	1	j	Anthropologie des problèmes médicaux
DRT	3810G	3	AHE1		js	Droit de la santé
FRA	1013	3	H	1	j	La rédaction
HEC	3012	3	AHE1			Relations hum. et communic. au travail
IFT	1800	3	AHE1		js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1		js	Initiation : programmation C
MAT	1901	3	AH	1	js	Compléments de mathématiques
MSO	2900	3	AH	1		Éléments de base en épidémiologie
POL	1951	3	AH	1	js	Éléments de politique
PSY	1958	3	AH	1	j	Psychologie sociale
PSY	3129S	3	AHE1			Méthodes et techniques d'entrevues
SOL	3103	3	A	1	j	Sociologie de la santé
STT	1971	3	AHE1		s	Introduction à la statistique

Sciences infirmières : milieu clinique

1-630-5-5 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Responsable du programme (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers
  ou
  pour les candidats étrangers, être titulaire du diplôme d'infirmier d'état de son pays dont la formation équivaut à un DEC

et

– Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours

et

– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou, dans le cas de candidats étrangers, détenir une bourse d'une agence canadienne ou internationale

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue

et

– À la demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarques

– Tout candidat dont les deux dernières années d'études n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes :
  - trimestre de printemps-été : 1er mars
  - trimestre d'automne : 1er juin
  - trimestre d'hiver : 1er novembre

Programme 1-630-5-5 Version 03

Certificat de sciences infirmières : milieu clinique

Ce programme de 30 crédits comporte six orientations. Le segment 01, commun à toutes les orientations, comprend 12 crédits obligatoires et de 3 à 7 crédits à option. L'orientation générale est complétée par 9 à 12 crédits à option ; l'orientation soins infirmiers en psychiatrie est complétée par 9 crédits obligatoires et de 6 à 9 crédits à option ; l'orientation soins infirmiers d'urgence est complétée par 15 crédits obligatoires ; les trois autres autres orientations sont complétées par 6 crédits obligatoires et de 3 à 6 crédits à option. Les orientations comportent de 0 à 3 crédits au choix.

Segment 01 Commun

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

SOI	1173	3	AHE1		Enseignement à la clientèle
SOI	3213	3	AHE1		Interaction infirmière-client
SOI	3221	3	AHE1		Modèles en soins infirmiers
SOI	3320	3	AHE1		Projet d'intégration

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

ANT	1950	3	A	1	js	Éléments d'anthropologie culturelle
FRA	1013	3	H	1	j	La rédaction
IFT	1800	3	AHE1		js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1		js	Initiation : programmation C
MSO	2900	3	AH	1		Éléments de base en épidémiologie
NUT	3060	3	H	1		Formation du consommateur
PST	1956	2	AH	1		Psychopathologie infantile
PSY	1045	3	AH	1	s	Motivation et émotion
PSY	2974	3	H	1	j	Psychologie des handicapés
PSY	3129S	3	AHE1			Méthodes et techniques d'entrevues
SOI	3220	3	AHE1		js	Intervention en situation de crise
SOI	3310	3	AHE1			Soins infirmiers en neurologie
SOL	1970	3	HE	1	j	Sociologie du Québec
SOL	3103	3	A	1	j	Sociologie de la santé
STT	1971	3	AHE1		s	Introduction à la statistique

Segment 70 Orientation générale

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

SOI	2212	3	AHE1		Sciences infirmières et famille
SOI	3201	3	AHE1		Bioéthique en soins infirmiers
SOI	3202	3	AHE1		Psychosomatique et soins infirmiers
SOI	3207	3	AHE1		Chronicité à tous les âges de la vie
SOI	3209	3	AHE1		js	Soins infirmiers aux mourants
SOI	3220	3	AHE1		js	Intervention en situation de crise
SOI	3303	3	AHE1			Pratique inf. et réinsertion sociale
SOI	3382	3	AHE1			Pratique infirmière : aspects sociaux
SOI	3386	3	AHE1			Introduction à la recherche

Segment 71 Orientation cardiologie

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

SOI	3311	3	AHE1		Soins infirmiers en cardiologie 1
SOI	3318	3	AHE1		Soins infirmiers en cardiologie 2

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SOI	3202	3	AHE1		Psychosomatique et soins infirmiers
SOI	3220	3	AHE1		js	Intervention en situation de crise
SOI	3319	3	AHE1		Soins en chirurgie cardiovasculaire

Segment 72 Orientation soins infirmiers en chronicité

Bloc 72 A		*obligatoire*		*6 cr.*
SOI	3207	3	AHE1	Chronicité à tous les âges de la vie
SOI	3210	3	AHE1	Soins infirmiers en réadaptation
Bloc 72 B		*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
SOI	3203	3	AHE1	Méthodes d'examen de santé
SOI	3211	3	AHE1	Soins infirmiers aux stomisés
SOI	3212	3	AHE1	Intervention auprès des stomisés
SOI	3310	3	AHE1	Soins infirmiers en neurologie
SOI	3315	3	AHE1	Soins à long terme à la personne âgée

Segment 73 Orientation soins infirmiers aux personnes âgées

Bloc 73 A		*obligatoire*		*6 cr.*
SOI	3206	3	AHE1	Sénescence et soins infirmiers
SOI	3315	3	AHE1	Soins à long terme à la personne âgée
Bloc 73 B		*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
SOI	3207	3	AHE1	Chronicité à tous les âges de la vie
SOI	3208	3	AHE1	Soins infirmiers en psychogériatrie
SOI	3209	3	AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants
SOI	3210	3	AHE1	Soins infirmiers en réadaptation

Segment 74 Orientation soins infirmiers en psychiatrie

Bloc 74 A		*obligatoire*		*9 cr.*
SOI	3301	3	AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 1
SOI	3302	3	AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 2
SOI	3322	3	AHE1	Stage en soins infirmiers psychiatriques
Bloc 74 B		*option*		*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
SOI	3208	3	AHE1	Soins infirmiers en psychogériatrie
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
SOI	3303	3	AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale
SOI	3314	3	AHE1	Soins infirmiers en pédopsychiatrie
SOI	3316	3	AHE1	Soins psychiatriques et groupe restreint
SOI	3317	3	AHE1	Milieu thérapeutique en psychiatrie

Segment 75 Orientation soins infirmiers d'urgence

Bloc 75 A		*obligatoire*		*15 cr.*
SOI	3231	3	AHE1	Éval. de la santé en situation d'urgence
SOI	3232	3	AHE1	Soins en situation critique (urgence) 1
SOI	3233	3	AHE1	Soins en situation critique (urgence) 2
SOI	3234	3	AHE1	Soins en situation critique (urgence) 3
SOI	3235	3	AHE1	Intégration des compétences (urgence)

Sciences infirmières : soins à la personne âgée

1-630-7-3 Module

Information sur le programme

Responsable du programme (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers
– Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
– Sur demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
– Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarque

– Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-630-7-3 Version 00

Module en sciences infirmières

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. L'étudiant ne peut choisir un cours du bloc 70C que s'il a déjà suivi un cours de sigle SOI3002 dans un autre programme.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*		*6 cr.*
SOI	1002B	3	AHE1	Approche théorique-soins à la pers. âgée
SOI	2002B	3	AHE1	Approche clinique-soins à la pers. âgée
Bloc 70 B		*option*		*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
SOI	3002B	3	AHE1	Dév. du rôle de l'inf.- soins pers. âgée
Bloc 70 C		*option*		*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
PHI	1960	3	A 1 j	Philosophie des sciences de la santé
PHL	1952	3	AH 1 j	Principes généraux de pharmacologie
SOI	1001	3	AH 1 js	Introduction à la discipline infirmière
SOI	1004	3	AHE1 js	Méthodes de pratique infirmière 1
SOI	1005	3	AH 1 js	Individus, familles et communautés 1
SOI	1006	3	AHE1 js	Individus, familles et communautés 2
SOI	1007	3	AH 1 js	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI	1008	3	AHE1 js	Pratiques de soins en milieu naturel
SOI	1013	3	AH 1 j	Initiation à la recherche 1
SOI	1101	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 1
SOI	1201	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 2
SOI	2004	3	AH 1 js	Méthodes de pratique infirmière 2
SOI	2101	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 3
SOI	2102	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 4
SOI	2200	2	AH 1 js	Diversité culturelle et soins
SOI	2202	3	AHE1 js	Éthique en sciences infirmières
SOI	3001	3	AH 1 js	Écoles de la pensée infirmière
SOI	3002	3	AH 1 js	Développement du rôle de l'infirmière
SOI	3003	3	AH 1 js	Initiation à la recherche 2
SOI	3004	2	AH 1 js	Infirmière en santé
SOI	3010	3	AH 1 js	Gestion des environnements de soins
STT	2974	3	AH 1 j	Biostatistique et épidémiologie

Sciences infirmières : soins à l'enfant

1-630-7-2 Module

Information sur le programme

Responsable du programme (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers
– Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
– Sur demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
– Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarque

– Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-630-7-2 Version 00

Module en sciences infirmières

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. L'étudiant ne peut choisir un cours du bloc 70C que s'il a déjà suivi un cours de sigle SOI3002 dans un autre programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

SOI	1002A	3	AHE1	Approche théorique-soins à l'enfant
SOI	2002A	3	AHE1	Approche clinique - soins à l'enfant

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

SOI	3002A	3	AHE1	Dév. du rôle de l'inf.- soins à l'enfant

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

PHI	1960	3	A 1 j	Philosophie des sciences de la santé
PHL	1952	3	AH 1 j	Principes généraux de pharmacologie
SOI	1001	3	AH 1 js	Introduction à la discipline infirmière
SOI	1004	3	AHE1 js	Méthodes de pratique infirmière 1
SOI	1005	3	AH 1 js	Individus, familles et communautés 1
SOI	1006	3	AHE1 js	Individus, familles et communautés 2
SOI	1007	3	AH 1 js	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI	1008	3	AHE1 js	Pratiques de soins en milieu naturel
SOI	1013	3	AH 1 j	Initiation à la recherche 1
SOI	1101	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 1
SOI	1201	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 2
SOI	2004	3	AH 1 js	Méthodes de pratique infirmière 2
SOI	2101	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 3
SOI	2102	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 4
SOI	2200	2	AH 1 js	Diversité culturelle et soins
SOI	2202	3	AHE1 js	Éthique en sciences infirmières
SOI	3001	3	AH 1 js	Écoles de la pensée infirmière
SOI	3002	3	AH 1 js	Développement du rôle de l'infirmière
SOI	3003	3	AH 1 js	Initiation à la recherche 2
SOI	3004	2	AH 1 js	Infirmière en santé
SOI	3010	3	AH 1 js	Gestion des environnements de soins
STT	2974	3	AH 1 j	Biostatistique et épidémiologie

Pour respecter l'ordre des apprentissages, l'étudiant suivra d'abord, dans l'ordre les cours du bloc 70A. Les cours réussis dans le cadre du module peuvent être versés dans le programme de Baccalauréat en sciences infirmières et dans les programmes de certificat où ils sont recevables.

Sciences infirmières : soins en oncologie

1-630-7-4 Module

Information sur le programme

Responsable du programme (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers
– Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
– Sur demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
– Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarque

– Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-630-7-4 Version 00

Module en sciences infirmières

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. L'étudiant ne peut choisir un cours du bloc 70C que s'il a déjà suivi un cours de sigle SOI3002 dans un autre programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

SOI	1002C	3	AHE1	Approche théorique - soins en oncologie
SOI	2002C	3	AHE1	Approche clinique - soins en oncologie

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

SOI	3002C	3	AHE1	Dév. du rôle de l'inf.-soins (oncologie)

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

PHI	1960	3	A 1 j	Philosophie des sciences de la santé
PHL	1952	3	AH 1 j	Principes généraux de pharmacologie
SOI	1001	3	AH 1 js	Introduction à la discipline infirmière
SOI	1004	3	AHE1 js	Méthodes de pratique infirmière 1
SOI	1005	3	AH 1 js	Individus, familles et communautés 1

SOI	1006	3	AHE1	js	Individus, familles et communautés 2
SOI	1007	3	AH 1	js	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI	1008	3	AHE1	js	Pratiques de soins en milieu naturel
SOI	1013	3	AH 1	j	Initiation à la recherche 1
SOI	1101	3	AH 1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 1
SOI	1201	3	AH 1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 2
SOI	2004	3	AH 1	js	Méthodes de pratique infirmière 2
SOI	2101	3	AH 1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 3
SOI	2102	3	AH 1	js	Sc. biologiques en sc. infirmières 4
SOI	2200	2	AH 1	js	Diversité culturelle et soins
SOI	2202	3	AHE1	js	Éthique en sciences infirmières
SOI	3001	3	AH 1	js	Écoles de la pensée infirmière
SOI	3002	3	AH 1	js	Développement du rôle de l'infirmière
SOI	3003	3	AH 1	js	Initiation à la recherche 2
SOI	3004	2	AH 1	js	Infirmière en santé
SOI	3010	3	AH 1	js	Gestion des environnements de soins
STT	2974	3	AH 1	j	Biostatistique et épidémiologie

Sciences infirmières (urgence)

1-630-7-1 Module

Information sur le programme

Responsable du programme (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers
– Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
– Sur demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
– Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarque

– Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-630-7-1 Version 00

Module en sciences infirmières

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

SOI	3231	3 AHE1	Éval. de la santé en situation d'urgence
SOI	3232	3 AHE1	Soins en situation critique (urgence) 1
SOI	3233	3 AHE1	Soins en situation critique (urgence) 2
SOI	3234	3 AHE1	Soins en situation critique (urgence) 3
SOI	3235	3 AHE1	Intégration des compétences (urgence)

Faculté de théologie

Animation spirituelle et intervention communautaire

1-887-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
Sous réserve d'une autorisation d'implantation par le ministère de l'Éducation du Québec.

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un baccalauréat en animation spirituelle et intervention communautaire est habilité à assumer la responsabilité du service du même nom obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires, selon les exigences gouvernementales relativement à ce nouveau service.

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-887-1-0 Version 00

Baccalauréat spécialisé en animation spirituelle et intervention communautaire

Le baccalauréat comprend 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 01, Identité religieuse et spiritualité

BLOC 01 A		*obligatoire*			*21 crédits*
SRL	1002	3	AHE1	js	Introd. animation spir. engagement comm.
SRL	1020	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2020	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2090	3	AHE1	js	L'islam
SRL	2091	3	AHE1	js	Le judaïsme
THS	1010	3	AHE1	js	Grands thèmes de la foi chrétienne
THT	2010	3	AHE1	js	Oecuménisme et dialogue interreligieux
BLOC 01 B		*option*			*(minimum 3, maximum 6 crédits)*
HST	2606	3	AHE1	js	Les Juifs dans le monde contemporain
SOL	2315	3	AHE1	js	Sociologie du judaïsme contemporain
SRL	2080	3	AHE1	js	Les grandes religions
THB	1000	3	AHE1	js	Histoire biblique et sources
THB	1040	3	AHE1	js	De Jésus aux évangiles
THS	1000	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
THT	2000	3	AHE1	js	Courants socioculturels et christianisme
BLOC 01 C		*option*			*(minimum 6, maximum 6 crédits)*
SRL	1060	3	AHE1	js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
THP	1030	3	AHE1	js	Psychogénèse de l'expérience religieuse
THP	2050	3	AHE1	js	Culture et spiritualité des jeunes
THS	1060	3	AHE1	js	Vie spirituelle

Segment 02, Étude des phénomènes religieux

BLOC 02 A		*option*			*(minimum 3, maximum 3 crédits)*
SOL	3306	3	AHE1	js	Sociologie des religions
SRL	1000	3	AHE1	js	Introduction au phénomène religieux
SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux
SRL	2050	3	AHE1	js	Religion et santé mentale
SRL	2060	3	AHE1	js	Thanatologie
SRL	2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion

Segment 03, Éthique

BLOC 03 A		*option*			*(minimum 6, maximum 9 crédits)*
PHI	1400	3	AHE1	js	Questions d'éthique contemporaines
THS	1050	3	AHE1	js	Introduction à l'éthique théologique
THS	2043	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1	js	Éthique théologique : respect de la vie

Segment 04, Milieu scolaire et intervention auprès des jeunes

BLOC 04 A		*obligatoire*		*(9 crédits)*
ETA	2200	3	AHE1 js	École et environnement social
JES	1010	3	AHE1 js	Principes et approches de l'intervention
PPA	3205	3	AHE1 js	La classe en milieu urbain
BLOC 04 B		*option*		*(minimum 3, maximum 6 crédits)*
ETA	1900	3	AHE1 js	Système éduc. et profession enseignante
PPL	3050	3	AHE1 js	École, famille en contexte pluriethnique
BLOC 04 C		*option*		*(minimum 6, maximum 6 crédits)*
PPA	1100	3	AHE1 js	Apprentissage scolaire et développement
PSE	1070	3	AHE1 js	Développement humain et socialisation
PSE	1106	3	AHE1 js	Écologie sociale du développement
PSY	1095	3	AHE1 js	Psychologie du développement
PSY	1127	3	AHE1 js	Psychologie et éducation
BLOC 04 D		*option*		*(minimum 6, maximum 9 crédits)*
JES	1001	3	AHE1 js	Jeunes et société
JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
JES	2007	3	AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail

Segment 05, Jeunesse et intervention communautaire

BLOC 05 A		*option*		*(minimum 6, maximum 9 crédits)*
SOL	2104	3	AHE1 js	Relations ethniques
SVS	2378	3	AHE1 js	Intervention communautaire
SVS	2806	3	AHE1 js	Méthodes d'action préventive
SVS	3732	3	AHE1 js	Pratiques auprès des personnes âgées
SVS	3745	3	AHE1 js	Travail social et pluriethnicité
SVS	3807	3	AHE1 js	Jeunesse et action communautaire
THP	1070	3	AHE1 js	Groupes chrétiens engagés socialement

Segment 76, Formation à l'intervention

BLOC 76 A		*obligatoire*		*(9 crédits)*
SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THP	1024	6	AHE2 js	Stage:animation spir./eng. communautaire
BLOC 76 B		*option*		*(minimum 3, maximum 6 crédits)*
SRL	3060	3	AHE1 js	Religion et intervention sociale
SRL	3070	3	AHE1 js	Pratiques de dialogue entre religions
THP	1060	3	AHE1 js	Counseling pastoral
THP	2052	3	AHE1 js	Spiritualité et intervention

Études catéchétiques

1-900-5-0 Certificat (1 an)

Perspectives professionnelles

Les personnes détenant un certificat en études catéchétiques pourront assumer la charge de l'activité catéchétique dans les milieux ecclésiaux et encadrer les équipes de catéchètes de ces milieux.

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-900-5-0 Version 05

Certificat en études catéchétiques

Le programme comporte 24 crédits de cours obligatoires (bloc A, C et D) et 6 crédits de cours à option (bloc B).

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements

THC	1000	3	AHE1 js	La transmission de la foi aujourd'hui
THC	1010	3	AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THP	1040	3	AHE1 js	Andragogie en éducation de la foi
THS	1040	3	AHE1 js	Introduction à la sacramentaire

Bloc 73 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contenu théologique

THB	1010	3	AHE1 js	Grandes traditions bibliques
THB	1040	3	AHE1 js	De Jésus aux évangiles
THS	1010	3	AHE1 js	Grands thèmes de la foi chrétienne
THS	1030	3	AHE1 js	Ecclésiologie
THS	1060	3	AHE1 js	Vie spirituelle
THS	2020	3	AHE1 js	Christologie
THS	2030	3	AHE1 js	Le Dieu de la foi chrétienne

Bloc 73 C *obligatoire* *9 cr.*

Démarches et instruments

THC	1020	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THC	1030	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THC	1040	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques

Bloc 73 D *obligatoire* *3 cr.*

Stage

THC	1050	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique

Études catéchétiques

1-900-7-0 Module

Perspectives professionnelles

Les personnes ayant complété le module en études catéchétiques conformément aux conditions indiquées pourront assumer la charge de l'activité catéchétique dans les milieux ecclésiaux et encadrer les équipes de catéchètes de ces milieux.

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Condition d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit avoir réussi au moins 18 crédits de niveau universitaire en théologie.

Remarque

– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-900-7-0 Version 00

Module en études catéchétiques

Le module comporte 12 crédits de cours répartis comme suit : neuf crédits obligatoires et trois à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

Cours de base

THC	1000	3	AHE1 js	La transmission de la foi aujourd'hui
THC	1020	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THC	1040	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Cours complémentaires

THC	1010	3	AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THC	1030	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THP	1040	3	AHE1 js	Andragogie en éducation de la foi
THS	1040	3	AHE1 js	Introduction à la sacramentaire

Morale et religion catholiques

1-885-7-0 Module

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Condition d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire ou attester d'une formation équivalente.

Remarques

– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
– Ce module peut être intégré au certificat en théologie pratique ou en sciences religieuses, au majeur en théologie ou au baccalauréat en théologie.

Programme 1-885-7-0 Version 00

Module en morale et religion catholiques

Ce module totalise 9 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*		*9 cr.*
DID	3303	3 AHE1	Did. : religion et morale chrétiennes	
THB	1040	3 AHE1 js	De Jésus aux évangiles	
THS	1010	3 AHE1 js	Grands thèmes de la foi chrétienne	

Pastorale en milieux de santé

1-895-7-0 Module

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations scolaires suivantes :
  - Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    ou
    Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
    ou
    Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
    ou
    Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
    ou
    Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

et

– Avoir une expérience d'au moins un an dans une problématique de santé

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-895-7-0 Version 00

Module en pastorale en milieux de santé

Ce module totalise 15 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A		*option*		*minimum 15 cr., maximum 15 cr.*
SRL	2040	3 AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé	
THP	1060	3 AHE1 js	Counseling pastoral	
THP	2080	3 AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé	
THP	3000	3 AHE1 js	Pastorale sectorielle	
THS	1010	3 AHE1 js	Grands thèmes de la foi chrétienne	
THS	2050	3 AHE1 j	Éthique théologique : respect de la vie	

Les cours de ce module peuvent être intégrés soit au Certificat en théologie pratique (milieux de santé 6 à 9 cr.) et au Certificat en sciences religieuses (études théologiques 6 à 9 cr.), soit au majeur ou au baccalauréat en théologie (15 cr.).

Sciences des religions

1-961-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études col-

légiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-5-0 Version 00

Certificat en sciences des religions

Ce programme comporte 30 crédits de cours à option répartis dans 7 blocs couvrant quatre thématiques.

Segment 73

Bloc 73 A option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Introduction, concepts de base, méthodologie I

SRL	1000	3	AHE1	js	Introduction au phénomène religieux
SRL	1010	3	AHE1	js	Les sciences des religions
SRL	1050	3	AHE1	js	Approches psychiques des croyances

Bloc 73 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Introduction, concepts de base, méthodologie II

ANT	2020	3	A	1 j	Anthropologie de la religion
PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
SOL	3306	3	H	1 j	Sociologie des religions

Bloc 73 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Données descriptives I (histoire et identité religieuse)

SRL	1020	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2000	3	AHE1	js	Religions monothéistes
SRL	2010	3	AHE1	js	Religions du Proche-Orient ancien
SRL	2020	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux
SRL	2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL	2080	3	AHE1	js	Les grandes religions
THB	1010	3	AHE1	js	Grandes traditions bibliques
THS	1000	3	AHE1	js	Histoire du christianisme

Bloc 73 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Données descriptives II (histoire et identité religieuse)

+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs de l'Antiquité tardive
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
+	LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
	PHI	2950	3	AH	1 j	Le confucianisme
	PHI	2960	3	H	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	3960	3	H	1 j	Cosmologie taoïste
	PHY	1972D	3	AH	1	Initiation à l'astronomie
	SOL	2315	3	H	1 j	Sociologie du judaïsme contemporain

Bloc 73 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Études comparatives des thèmes religieux I

SRL	1030	3	AHE1	js	Religion et productions culturelles
SRL	1040	3	AHE1	js	Religions et sociétés
SRL	1060	3	AHE1	js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2050	3	AHE1	js	Religion et santé mentale
SRL	2060	3	AHE1	js	Thanatologie
SRL	3000	3	AHE1	js	Questions de sciences des religions
SRL	3010	3	AHE1	js	Séminaire de sciences des religions 1
SRL	3020	3	AHE1	js	Séminaire de sciences des religions 2
THP	1030	3	AHE1	js	Psychogénèse de l'expérience religieuse
THT	2000	3	AHE1	js	Courants socioculturels et christianisme

Bloc 73 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Études comparatives des thèmes religieux II

BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
PHI	1400	3	AE	1 j	Questions d'éthique contemporaines
PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI	3925	3	A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 73 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Intervention en contexte multireligieux

DID	3307	3	AHE1	js	L'enseignement culturel des religions
SRL	3050	3	AHE1	js	Interventions en milieux de santé
SRL	3060	3	AHE1	js	Religion et intervention sociale
SRL	3070	3	AHE1	js	Pratiques de dialogue entre religions
SRL	3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux

Sciences religieuses

1-961-4-0 Certificat ou mineur (1 an)

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou

– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-4-0 Version 02

Certificat ou mineur en sciences religieuses

Ce programme totalise 27 crédits à option et 3 au choix. Ce certificat comporte trois orientations disciplinaires et une orientation générale :
– orientation Études bibliques - segment 70, cours de sigle THB ;
– orientation Études théologiques - segment 72, cours de sigle THS ;
– orientation Sciences de la religion - segment 73, cours de sigle SRL ;
– orientation Générale - segment 75. Pour l'orientation générale, le plan d'études doit être approuvé par un conseiller pédagogique au moment de la première inscription.

Segment 70 Propre à l'orientation études bibliques

Bloc 70 A option minimum 15 cr., maximum 18 cr.

THB	1000	3	AHE1	js Histoire biblique et sources
THB	1010	3	AHE1	js Grandes traditions bibliques
THB	1020	3	AHE1	js Pentateuque
THB	1030	3	AHE1	js Paul et son oeuvre
THB	1040	3	AHE1	js De Jésus aux évangiles
THB	1090E	3	AHE1	js Panorama de la littérature biblique
THB	1091E	3	AHE1	js Bible et tradition évangélique
THB	1092E	3	AHE1	js Interprétation évangélique de la Bible
THB	2000	6	AHE2	js Hébreu biblique
THB	2010	6	AHE2	js Grec biblique
THB	2020	3	AHE1	js Prophétisme
THB	2030	3	AHE1	js Psaumes et tradition sapientielle
THB	2040	3	AHE1	js Évangile de Luc et Actes
THB	2050	3	AHE1	js Littérature johannique
THB	2060	3	AHE1	js Géographie et archéologie biblique
THB	2070	3	AHE1	js Bible et féminismes
THB	3000	3	AHE1	js Méthodes d'interprétation biblique
THB	3010	3	AHE1	js Théologie biblique
THB	3020	3	AHE1	js La Bible dans la culture occidentale
THB	3030	3	AHE1	js Textes parabibliques
THB	3040	3	AHE1	js Études de textes bibliques

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

SRL	1000	3	AHE1	js Introduction au phénomène religieux
SRL	1010	3	AHE1	js Les sciences des religions
SRL	1020	3	AHE1	js Histoire religieuse du Québec
SRL	1030	3	AHE1	js Religion et productions culturelles
SRL	1040	3	AHE1	js Religions et sociétés
SRL	1050	3	AHE1	js Approches psychiques des croyances
SRL	1060	3	AHE1	js Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2000	3	AHE1	js Religions monothéistes
SRL	2010	3	AHE1	js Religions du Proche-Orient ancien
SRL	2020	3	AHE1	js Hindouisme et bouddhisme
SRL	2030	3	AHE1	js Nouveaux mouvements religieux
SRL	2040	3	AHE1	js Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2050	3	AHE1	js Religion et santé mentale
SRL	2060	3	AHE1	js Thanatologie
SRL	2070	3	AHE1	js Psilogie et religion
SRL	2080	3	AHE1	js Les grandes religions
SRL	3000	3	AHE1	js Questions de sciences des religions
SRL	3010	3	AHE1	js Séminaire de sciences des religions 1
SRL	3020	3	AHE1	js Séminaire de sciences des religions 2
SRL	3050	3	AHE1	js Interventions en milieux de santé
SRL	3060	3	AHE1	js Religion et intervention sociale
SRL	3070	3	AHE1	js Pratiques de dialogue entre religions
SRL	3090	3	AHE1	js Stage en milieu multireligieux
THC	1000	3	AHE1	js La transmission de la foi aujourd'hui
THC	1010	3	AHE1	js La catéchèse dans le projet ecclésial
THC	1020	3	AHE1	js Langage et communication en catéchèse
THC	1030	3	AHE1	js Catéchèse et éducation morale
THC	1040	3	AHE1	js Pédagogie et instruments catéchétiques
THC	1050	3	AHE1	js Stage en intervention catéchétique
THP	1000	3	AHE1	js Praxéologie pastorale 1
THP	1002	3	AHE1	js Pastorale en milieux de santé 1
THP	1010	3	AHE1	js Praxéologie pastorale 2
THP	1012	3	AHE1	js Pastorale en milieux de santé 2
THP	1020	3	AHE1	js Stage d'exploration
THP	1022	3	AHE1	js Stage d'exploration en milieux de santé
THP	1030	3	AHE1	js Psychogénèse de l'expérience religieuse
THP	1040	3	AHE1	js Andragogie en éducation de la foi
THP	1050	3	AHE1	js Animation pastorale
THP	1060	3	AHE1	js Counseling pastoral
THP	1070	3	AHE1	js Groupes chrétiens engagés socialement
THP	1080	3	AHE1	js Pratiques rituelles et foi
THP	1090E	3	AHE1	js Modernité, urbanisation et Église
THP	1091E	3	AHE1	js Le renouveau dans l'Église évangélique
THP	1092E	3	AHE1	js Intervention pastorale
THP	2000	3	AHE1	js Stage d'intégration
THP	2002	3	AHE1	js Stage d'intégration en milieux de santé
THP	2010	3	AHE1	js Théol. pratique : approches et fondements
THP	2020	3	AHE1	js Intervention pastorale
THP	2030	3	AHE1	js Pastorale et communication
THP	2040	3	AHE1	js Église et minorités culturelles
THP	2050	3	AHE1	js Culture et spiritualité des jeunes
THP	2052	3	AHE1	js Spiritualité et intervention
THP	2060	3	AHE1	js Femmes et pratiques socio-ecclésiales
THP	2070	3	AHE1	js Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2080	3	AHE1	js Accompagnement pastoral et santé
THP	2081	3	AHE1	js Pastorale de la santé, travaux pratiques
THP	2082	3	AHE1	js Souffrance et foi chrétienne
THP	2090	3	AHE1	js Pastorale en paroisse et en communauté
THP	2091	3	AHE1	js Gestion et leadership pastoral
THP	3000	3	AHE1	js Pastorale sectorielle
THP	3010	3	AHE1	js Théologie pratique. Questions spéciales
THS	1000	3	AHE1	js Histoire du christianisme
THS	1010	3	AHE1	js Grands thèmes de la foi chrétienne

THS	1020	3	AHE1	js	Croire aujourd'hui
THS	1030	3	AHE1	js	Ecclésiologie
THS	1040	3	AHE1	js	Introduction à la sacramentaire
THS	1050	3	AHE1	js	Introduction à l'éthique théologique
THS	1060	3	AHE1	js	Vie spirituelle
THS	1090E	3	AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THS	1091E	3	AHE1	js	Questions de théologie évangélique
THS	2000	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
THS	2010	3	AHE1	js	Anthropologie théologique
THS	2020	3	AHE1	js	Christologie
THS	2030	3	AHE1	js	Le Dieu de la foi chrétienne
THS	2040	3	AHE1	js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1	js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1	js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1	j	Éthique théologique : respect de la vie
THS	2051	3	AHE1	js	Éthique théologique, économie et société
THS	2052	3	AHE1	js	Éthique théologique : Corps et santé
THS	2060	3	AHE1	js	Théologie contextuelle des Tiers-Mondes
THS	3000	3	AHE1	js	Histoire des doctrines chrétiennes
THS	3010	3	AHE1	js	Questions d'histoire du christianisme
THS	3020	3	AHE1	js	Le Droit de l'Église
THS	3030	3	AHE1	js	Approches psychanalytiques en théologie
THS	3040	3	AHE1	js	Approches féministes en théologie
THS	3050	3	AHE1	js	Théologie. Questions spéciales
THS	3060	3	AHE1	js	Séminaire de lecture en théologie
THT	1000	3	AHE1	js	Méthodologie et outils de travail
THT	1010	3	AHE1	js	Sources du travail théologique
THT	1020	3	AHE1	js	Lectures sociocommunautaires de la Bible
THT	1030	3	AHE1	js	Pratique théologique dans l'histoire
THT	2000	3	AHE1	js	Courants socioculturels et christianisme
THT	2010	3	AHE1	js	Oecuménisme et dialogue interreligieux
THT	3000	3	AHE1	js	Activité d'intégration

Segment 72 Propre à l'orientation études théologiques

Bloc 72 A *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

THS	1000	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
THS	1010	3	AHE1	js	Grands thèmes de la foi chrétienne
THS	1020	3	AHE1	js	Croire aujourd'hui
THS	1030	3	AHE1	js	Ecclésiologie
THS	1040	3	AHE1	js	Introduction à la sacramentaire
THS	1050	3	AHE1	js	Introduction à l'éthique théologique
THS	1060	3	AHE1	js	Vie spirituelle
THS	1090E	3	AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THS	1091E	3	AHE1	js	Questions de théologie évangélique
THS	2000	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
THS	2010	3	AHE1	js	Anthropologie théologique
THS	2020	3	AHE1	js	Christologie
THS	2030	3	AHE1	js	Le Dieu de la foi chrétienne
THS	2040	3	AHE1	js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1	js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1	js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1	j	Éthique théologique : respect de la vie
THS	2051	3	AHE1	js	Éthique théologique, économie et société
THS	2052	3	AHE1	js	Éthique théologique : Corps et santé
THS	2060	3	AHE1	js	Théologie contextuelle des Tiers-Mondes
THS	3000	3	AHE1	js	Histoire des doctrines chrétiennes
THS	3010	3	AHE1	js	Questions d'histoire du christianisme
THS	3020	3	AHE1	js	Le Droit de l'Église
THS	3030	3	AHE1	js	Approches psychanalytiques en théologie
THS	3040	3	AHE1	js	Approches féministes en théologie
THS	3050	3	AHE1	js	Théologie. Questions spéciales
THS	3060	3	AHE1	js	Séminaire de lecture en théologie

Bloc 72 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

SRL	1000	3	AHE1	js	Introduction au phénomène religieux
SRL	1010	3	AHE1	js	Les sciences des religions
SRL	1020	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	1030	3	AHE1	js	Religion et productions culturelles
SRL	1040	3	AHE1	js	Religions et sociétés
SRL	1050	3	AHE1	js	Approches psychiques des croyances
SRL	1060	3	AHE1	js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2000	3	AHE1	js	Religions monothéistes
SRL	2010	3	AHE1	js	Religions du Proche-Orient ancien
SRL	2020	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux
SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2050	3	AHE1	js	Religion et santé mentale
SRL	2060	3	AHE1	js	Thanatologie
SRL	2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL	2080	3	AHE1	js	Les grandes religions
SRL	3000	3	AHE1	js	Questions de sciences des religions
SRL	3010	3	AHE1	js	Séminaire de sciences des religions 1
SRL	3020	3	AHE1	js	Séminaire de sciences des religions 2
SRL	3050	3	AHE1	js	Interventions en milieux de santé
SRL	3060	3	AHE1	js	Religion et intervention sociale
SRL	3070	3	AHE1	js	Pratiques de dialogue entre religions
SRL	3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
THB	1000	3	AHE1	js	Histoire biblique et sources
THB	1010	3	AHE1	js	Grandes traditions bibliques
THB	1020	3	AHE1	js	Pentateuque
THB	1030	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
THB	1040	3	AHE1	js	De Jésus aux évangiles
THB	1090E	3	AHE1	js	Panorama de la littérature biblique
THB	1091E	3	AHE1	js	Bible et tradition évangélique
THB	1092E	3	AHE1	js	Interprétation évangélique de la Bible
THB	2000	6	AHE2	js	Hébreu biblique
THB	2010	6	AHE2	js	Grec biblique
THB	2020	3	AHE1	js	Prophétisme
THB	2030	3	AHE1	js	Psaumes et tradition sapientielle
THB	2040	3	AHE1	js	Évangile de Luc et Actes
THB	2050	3	AHE1	js	Littérature johannique
THB	2060	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
THB	2070	3	AHE1	js	Bible et féminismes
THB	3000	3	AHE1	js	Méthodes d'interprétation biblique
THB	3010	3	AHE1	js	Théologie biblique
THB	3020	3	AHE1	js	La Bible dans la culture occidentale
THB	3030	3	AHE1	js	Textes parabibliques
THB	3040	3	AHE1	js	Études de textes bibliques
THC	1000	3	AHE1	js	La transmission de la foi aujourd'hui
THC	1010	3	AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THC	1020	3	AHE1	js	Langage et communication en catéchèse
THC	1030	3	AHE1	js	Catéchèse et éducation morale
THC	1040	3	AHE1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THC	1050	3	AHE1	js	Stage en intervention catéchétique
THP	1000	3	AHE1	js	Praxéologie pastorale 1
THP	1002	3	AHE1	js	Pastorale en milieux de santé 1
THP	1010	3	AHE1	js	Praxéologie pastorale 2
THP	1012	3	AHE1	js	Pastorale en milieux de santé 2
THP	1020	3	AHE1	js	Stage d'exploration
THP	1022	3	AHE1	js	Stage d'exploration en milieux de santé
THP	1030	3	AHE1	js	Psychogénèse de l'expérience religieuse
THP	1040	3	AHE1	js	Andragogie en éducation de la foi
THP	1050	3	AHE1	js	Animation pastorale
THP	1060	3	AHE1	js	Counseling pastoral
THP	1070	3	AHE1	js	Groupes chrétiens engagés socialement
THP	1080	3	AHE1	js	Pratiques rituelles et foi
THP	1090E	3	AHE1	js	Modernité, urbanisation et Église
THP	1091E	3	AHE1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THP	1092E	3	AHE1	js	Intervention pastorale
THP	2000	3	AHE1	js	Stage d'intégration
THP	2002	3	AHE1	js	Stage d'intégration en milieux de santé
THP	2010	3	AHE1	js	Théol. pratique : approches et fondements
THP	2020	3	AHE1	js	Intervention pastorale
THP	2030	3	AHE1	js	Pastorale et communication
THP	2040	3	AHE1	js	Église et minorités culturelles
THP	2050	3	AHE1	js	Culture et spiritualité des jeunes
THP	2052	3	AHE1	js	Spiritualité et intervention
THP	2060	3	AHE1	js	Femmes et pratiques socio-ecclésiales
THP	2070	3	AHE1	js	Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2080	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THP	2081	3	AHE1	js	Pastorale de la santé, travaux pratiques
THP	2082	3	AHE1	js	Souffrance et foi chrétienne
THP	2090	3	AHE1	js	Pastorale en paroisse et en communauté
THP	2091	3	AHE1	js	Gestion et leadership pastoral
THP	3000	3	AHE1	js	Pastorale sectorielle
THP	3010	3	AHE1	js	Théologie pratique. Questions spéciales

THT	1000	3	AHE1 js	Méthodologie et outils de travail
THT	1010	3	AHE1 js	Sources du travail théologique
THT	1020	3	AHE1 js	Lectures sociocommunautaires de la Bible
THT	1030	3	AHE1 js	Pratique théologique dans l'histoire
THT	2000	3	AHE1 js	Courants socioculturels et christianisme
THT	2010	3	AHE1 js	Oecuménisme et dialogue interreligieux
THT	3000	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Segment 73 Propre à l'orientation sciences de la religion

Bloc 73 A *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

SRL	1000	3	AHE1 js	Introduction au phénomène religieux
SRL	1010	3	AHE1 js	Les sciences des religions
SRL	1020	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	1030	3	AHE1 js	Religion et productions culturelles
SRL	1040	3	AHE1 js	Religions et sociétés
SRL	1050	3	AHE1 js	Approches psychiques des croyances
SRL	1060	3	AHE1 js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2000	3	AHE1 js	Religions monothéistes
SRL	2010	3	AHE1 js	Religions du Proche-Orient ancien
SRL	2020	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2050	3	AHE1 js	Religion et santé mentale
SRL	2060	3	AHE1 js	Thanatologie
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	2080	3	AHE1 js	Les grandes religions
SRL	3000	3	AHE1 js	Questions de sciences des religions
SRL	3010	3	AHE1 js	Séminaire de sciences des religions 1
SRL	3020	3	AHE1 js	Séminaire de sciences des religions 2
SRL	3050	3	AHE1 js	Interventions en milieux de santé
SRL	3060	3	AHE1 js	Religion et intervention sociale
SRL	3070	3	AHE1 js	Pratiques de dialogue entre religions
SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux

Bloc 73 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

THB	1000	3	AHE1 js	Histoire biblique et sources
THB	1010	3	AHE1 js	Grandes traditions bibliques
THB	1020	3	AHE1 js	Pentateuque
THB	1030	3	AHE1 js	Paul et son oeuvre
THB	1040	3	AHE1 js	De Jésus aux évangiles
THB	1090E	3	AHE1 js	Panorama de la littérature biblique
THB	1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THB	1092E	3	AHE1 js	Interprétation évangélique de la Bible
THB	2000	6	AHE2 js	Hébreu biblique
THB	2010	6	AHE2 js	Grec biblique
THB	2020	3	AHE1 js	Prophétisme
THB	2030	3	AHE1 js	Psaumes et tradition sapientielle
THB	2040	3	AHE1 js	Évangile de Luc et Actes
THB	2050	3	AHE1 js	Littérature johannique
THB	2060	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THB	2070	3	AHE1 js	Bible et féminismes
THB	3000	3	AHE1 js	Méthodes d'interprétation biblique
THB	3010	3	AHE1 js	Théologie biblique
THB	3020	3	AHE1 js	La Bible dans la culture occidentale
THB	3030	3	AHE1 js	Textes parabibliques
THB	3040	3	AHE1 js	Études de textes bibliques
THC	1000	3	AHE1 js	La transmission de la foi aujourd'hui
THC	1010	3	AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THC	1020	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THC	1030	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THC	1040	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THC	1050	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THP	1000	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 1
THP	1002	3	AHE1 js	Pastorale en milieux de santé 1
THP	1010	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 2
THP	1012	3	AHE1 js	Pastorale en milieux de santé 2
THP	1020	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THP	1022	3	AHE1 js	Stage d'exploration en milieux de santé
THP	1030	3	AHE1 js	Psychogénèse de l'expérience religieuse
THP	1040	3	AHE1 js	Andragogie en éducation de la foi
THP	1050	3	AHE1 js	Animation pastorale
THP	1060	3	AHE1 js	Counseling pastoral
THP	1070	3	AHE1 js	Groupes chrétiens engagés socialement
THP	1080	3	AHE1 js	Pratiques rituelles et foi
THP	1090E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et Église
THP	1091E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THP	1092E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THP	2000	3	AHE1 js	Stage d'intégration
THP	2002	3	AHE1 js	Stage d'intégration en milieux de santé
THP	2010	3	AHE1 js	Théol. pratique : approches et fondements
THP	2020	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THP	2030	3	AHE1 js	Pastorale et communication
THP	2040	3	AHE1 js	Église et minorités culturelles
THP	2050	3	AHE1 js	Culture et spiritualité des jeunes
THP	2052	3	AHE1 js	Spiritualité et intervention
THP	2060	3	AHE1 js	Femmes et pratiques socio-ecclésiales
THP	2070	3	AHE1 js	Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2080	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THP	2081	3	AHE1 js	Pastorale de la santé, travaux pratiques
THP	2082	3	AHE1 js	Souffrance et foi chrétienne
THP	2090	3	AHE1 js	Pastorale en paroisse et en communauté
THP	2091	3	AHE1 js	Gestion et leadership pastoral
THP	3000	3	AHE1 js	Pastorale sectorielle
THP	3010	3	AHE1 js	Théologie pratique. Questions spéciales
THS	1000	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THS	1010	3	AHE1 js	Grands thèmes de la foi chrétienne
THS	1020	3	AHE1 js	Croire aujourd'hui
THS	1030	3	AHE1 js	Ecclésiologie
THS	1040	3	AHE1 js	Introduction à la sacramentaire
THS	1050	3	AHE1 js	Introduction à l'éthique théologique
THS	1060	3	AHE1 js	Vie spirituelle
THS	1090E	3	AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THS	1091E	3	AHE1 js	Questions de théologie évangélique
THS	2000	3	AHE1 js	Théologie fondamentale
THS	2010	3	AHE1 js	Anthropologie théologique
THS	2020	3	AHE1 js	Christologie
THS	2030	3	AHE1 js	Le Dieu de la foi chrétienne
THS	2040	3	AHE1 js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1 js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1 js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1 j	Éthique théologique : respect de la vie
THS	2051	3	AHE1 js	Éthique théologique, économie et société
THS	2052	3	AHE1 js	Éthique théologique : Corps et santé
THS	2060	3	AHE1 js	Théologie contextuelle des Tiers-Mondes
THS	3000	3	AHE1 js	Histoire des doctrines chrétiennes
THS	3010	3	AHE1 js	Questions d'histoire du christianisme
THS	3020	3	AHE1 js	Le Droit de l'Église
THS	3030	3	AHE1 js	Approches psychanalytiques en théologie
THS	3040	3	AHE1 js	Approches féministes en théologie
THS	3050	3	AHE1 js	Théologie. Questions spéciales
THS	3060	3	AHE1 js	Séminaire de lecture en théologie
THT	1000	3	AHE1 js	Méthodologie et outils de travail
THT	1010	3	AHE1 js	Sources du travail théologique
THT	1020	3	AHE1 js	Lectures sociocommunautaires de la Bible
THT	1030	3	AHE1 js	Pratique théologique dans l'histoire
THT	2000	3	AHE1 js	Courants socioculturels et christianisme
THT	2010	3	AHE1 js	Oecuménisme et dialogue interreligieux
THT	3000	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie

THT	1000	3	AHE1 js	Méthodologie et outils de travail
THT	1010	3	AHE1 js	Sources du travail théologique
THT	1020	3	AHE1 js	Lectures sociocommunautaires de la Bible
THT	1030	3	AHE1 js	Pratique théologique dans l'histoire
THT	2000	3	AHE1 js	Courants socioculturels et christianisme
THT	2010	3	AHE1 js	Oecuménisme et dialogue interreligieux
THT	3000	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sciences de la religion

SRL	1000	3	AHE1 js	Introduction au phénomène religieux
SRL	1020	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	1040	3	AHE1 js	Religions et sociétés
SRL	1050	3	AHE1 js	Approches psychiques des croyances
SRL	2000	3	AHE1 js	Religions monothéistes

SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux
SRL	2050	3	AHE1 js	Religion et santé mentale
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	2080	3	AHE1 js	Les grandes religions

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études bibliques

THB	1000	3	AHE1 js	Histoire biblique et sources
THB	1010	3	AHE1 js	Grandes traditions bibliques
THB	1020	3	AHE1 js	Pentateuque
THB	1030	3	AHE1 js	Paul et son oeuvre
THB	1040	3	AHE1 js	De Jésus aux évangiles
THB	2020	3	AHE1 js	Prophétisme
THB	2030	3	AHE1 js	Psaumes et tradition sapientielle
THB	2040	3	AHE1 js	Évangile de Luc et Actes
THB	2050	3	AHE1 js	Littérature johannique
THB	3010	3	AHE1 js	Théologie biblique
THB	3040	3	AHE1 js	Études de textes bibliques

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

THC	1000	3	AHE1 js	La transmission de la foi aujourd'hui
THC	1010	3	AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THP	1030	3	AHE1 js	Psychogénèse de l'expérience religieuse
THP	1040	3	AHE1 js	Andragogie en éducation de la foi
THP	1050	3	AHE1 js	Animation pastorale
THP	1060	3	AHE1 js	Counseling pastoral
THP	1070	3	AHE1 js	Groupes chrétiens engagés socialement
THP	1080	3	AHE1 js	Pratiques rituelles et foi
THP	2010	3	AHE1 js	Théol. pratique : approches et fondements
THP	2020	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THP	2030	3	AHE1 js	Pastorale et communication
THP	2060	3	AHE1 js	Femmes et pratiques socio-ecclésiales
THP	2082	3	AHE1 js	Souffrance et foi chrétienne
THP	2091	3	AHE1 js	Gestion et leadership pastoral

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études théologiques

THS	1000	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THS	1010	3	AHE1 js	Grands thèmes de la foi chrétienne
THS	1020	3	AHE1 js	Croire aujourd'hui
THS	1030	3	AHE1 js	Ecclésiologie
THS	1040	3	AHE1 js	Introduction à la sacramentaire
THS	1050	3	AHE1 js	Introduction à l'éthique théologique
THS	1060	3	AHE1 js	Vie spirituelle
THS	2000	3	AHE1 js	Théologie fondamentale
THS	2010	3	AHE1 js	Anthropologie théologique
THS	2020	3	AHE1 js	Christologie
THS	2030	3	AHE1 js	Le Dieu de la foi chrétienne
THS	2060	3	AHE1 js	Théologie contextuelle des Tiers-Mondes
THS	3040	3	AHE1 js	Approches féministes en théologie

Bloc 75 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

SRL	1010	3	AHE1 js	Les sciences des religions
SRL	1030	3	AHE1 js	Religion et productions culturelles
SRL	1060	3	AHE1 js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2010	3	AHE1 js	Religions du Proche-Orient ancien
SRL	2020	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2060	3	AHE1 js	Thanatologie
SRL	3000	3	AHE1 js	Questions de sciences des religions
SRL	3010	3	AHE1 js	Séminaire de sciences des religions 1
SRL	3020	3	AHE1 js	Séminaire de sciences des religions 2
SRL	3050	3	AHE1 js	Interventions en milieux de santé
SRL	3060	3	AHE1 js	Religion et intervention sociale
SRL	3070	3	AHE1 js	Pratiques de dialogue entre religions
SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THB	2000	6	AHE2 js	Hébreu biblique
THB	2010	6	AHE2 js	Grec biblique
THB	2060	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THB	2070	3	AHE1 js	Bible et féminismes
THB	3000	3	AHE1 js	Méthodes d'interprétation biblique
THB	3020	3	AHE1 js	La Bible dans la culture occidentale
THB	3030	3	AHE1 js	Textes parabibliques
THC	1020	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THC	1030	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THC	1040	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THC	1050	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THP	1000	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 1
THP	1002	3	AHE1 js	Pastorale en milieux de santé 1
THP	1010	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 2
THP	1012	3	AHE1 js	Pastorale en milieux de santé 2
THP	1020	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THP	1022	3	AHE1 js	Stage d'exploration en milieux de santé
THP	2000	3	AHE1 js	Stage d'intégration
THP	2002	3	AHE1 js	Stage d'intégration en milieux de santé
THP	2040	3	AHE1 js	Église et minorités culturelles
THP	2050	3	AHE1 js	Culture et spiritualité des jeunes
THP	2052	3	AHE1 js	Spiritualité et intervention
THP	2070	3	AHE1 js	Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2080	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THP	2081	3	AHE1 js	Pastorale de la santé, travaux pratiques
THP	2090	3	AHE1 js	Pastorale en paroisse et en communauté
THP	3000	3	AHE1 js	Pastorale sectorielle
THP	3010	3	AHE1 js	Théologie pratique. Questions spéciales
THS	2040	3	AHE1 js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1 js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1 js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1 j	Éthique théologique : respect de la vie
THS	2051	3	AHE1 js	Éthique théologique, économie et société
THS	2052	3	AHE1 js	Éthique théologique : Corps et santé
THS	3000	3	AHE1 js	Histoire des doctrines chrétiennes
THS	3010	3	AHE1 js	Questions d'histoire du christianisme
THS	3020	3	AHE1 js	Le Droit de l'Église
THS	3030	3	AHE1 js	Approches psychanalytiques en théologie
THS	3050	3	AHE1 js	Théologie. Questions spéciales
THS	3060	3	AHE1 js	Séminaire de lecture en théologie

Théologie

1-885-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation études bibliques, l'orientation théologie pratique, l'orientation études théologiques et l'orientation générale.

1-885-2-0 Majeur en études théologiques (2 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation études bibliques, l'orientation théologie pratique, l'orientation études théologiques et l'orientation générale.

Perspectives professionnelles

Le théologien et la théologienne exercent des activités de formation, d'animation, d'accompagnement et de gestion au sein des Églises (paroisses, diocèses, mouvements religieux, etc.), des écoles (primaires, secondaires, cégeps, universités, centre de formation pour adultes, etc.) et des organismes sociaux (hôpitaux, prisons, centres d'accueil, groupes communautaires, etc.).

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission : (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
  ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
  ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
  ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6).

Remarque

– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-885-1-0 Version 06

Baccalauréat spécialisé en théologie

Le baccalauréat en théologie comporte trois orientations disciplinaires et une orientation générale.
L'orientation Études bibliques comprend les segments 01 et 70, avec 87 crédits à option et 3 au choix.
L'orientation Théologie pratique comprend les segments 01 et 71, avec 6 crédits obligatoires, 81 à option et 3 au choix.
L'orientation Études théologiques comprend les segments 01 et 72, avec 87 crédits à option et 3 au choix.
L'orientation Générale comprend les segments 01 et 75, avec 84 crédits à option et 6 au choix ; pour cette orientation, le plan d'études doit être approuvé par un conseiller pédagogique au moment de la première inscription.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Théologie

THT	1000	3	AHE1	js	Méthodologie et outils de travail
THT	1010	3	AHE1	js	Sources du travail théologique
THT	1020	3	AHE1	js	Lectures sociocommunautaires de la Bible
THT	1030	3	AHE1	js	Pratique théologique dans l'histoire
THT	2000	3	AHE1	js	Courants socioculturels et christianisme
THT	2010	3	AHE1	js	Oecuménisme et dialogue interreligieux
THT	3000	3	AHE1	js	Activité d'intégration

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Sciences de la religion

SOL	3306	3	H 1	j	Sociologie des religions
SRL	1000	3	AHE1	js	Introduction au phénomène religieux
SRL	1020	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	1040	3	AHE1	js	Religions et sociétés
SRL	1050	3	AHE1	js	Approches psychiques des croyances
SRL	2000	3	AHE1	js	Religions monothéistes
SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux
SRL	2050	3	AHE1	js	Religion et santé mentale
SRL	2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL	2080	3	AHE1	js	Les grandes religions

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Études bibliques

HST	1031	3	A 1	j	Histoire de l'Antiquité
THB	1000	3	AHE1	js	Histoire biblique et sources
THB	1010	3	AHE1	js	Grandes traditions bibliques
THB	1020	3	AHE1	js	Pentateuque
THB	1030	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
THB	1040	3	AHE1	js	De Jésus aux évangiles
THB	2020	3	AHE1	js	Prophétisme
THB	2030	3	AHE1	js	Psaumes et tradition sapientielle
THB	2040	3	AHE1	js	Évangile de Luc et Actes
THB	2050	3	AHE1	js	Littérature johannique
THB	3010	3	AHE1	js	Théologie biblique
THB	3040	3	AHE1	js	Études de textes bibliques

Bloc 01 D *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Théologie pratique

SVS	2377	3	AE 1	j	Intervention de groupe
THC	1000	3	AHE1	js	La transmission de la foi aujourd'hui
THC	1010	3	AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THP	1030	3	AHE1	js	Psychogénèse de l'expérience religieuse
THP	1040	3	AHE1	js	Andragogie en éducation de la foi
THP	1050	3	AHE1	js	Animation pastorale
THP	1060	3	AHE1	js	Counseling pastoral
THP	1070	3	AHE1	js	Groupes chrétiens engagés socialement
THP	1080	3	AHE1	js	Pratiques rituelles et foi
THP	1090E	3	AHE1	js	Modernité, urbanisation et Église
THP	1091E	3	AHE1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THP	1092E	3	AHE1	js	Intervention pastorale
THP	1100	1	AHE1	js	Formation professionnelle 1
THP	1110	1	AHE1	js	Formation professionnelle 2
THP	1120	1	AHE1	js	Formation professionnelle 3
THP	2010	3	AHE1	js	Théol. pratique : approches et fondements
THP	2020	3	AHE1	js	Intervention pastorale
THP	2030	3	AHE1	js	Pastorale et communication
THP	2060	3	AHE1	js	Femmes et pratiques socio-ecclésiales
THP	2082	3	AHE1	js	Souffrance et foi chrétienne
THP	2091	3	AHE1	js	Gestion et leadership pastoral
THP	2100	3	AHE1	js	Formation professionnelle 4

Bloc 01 E *option* *minimum 18 cr., maximum 30 cr.*

Études théologiques

PHI	1520	3	H 1	j	Introduction à la métaphysique
THS	1000	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
THS	1010	3	AHE1	js	Grands thèmes de la foi chrétienne
THS	1020	3	AHE1	js	Croire aujourd'hui
THS	1030	3	AHE1	js	Ecclésiologie
THS	1040	3	AHE1	js	Introduction à la sacramentaire

	THS	1050	3	AHE1 js	Introduction à l'éthique théologique
	THS	1060	3	AHE1 js	Vie spirituelle
	THS	1090E	3	AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
	THS	1091E	3	AHE1 js	Questions de théologie évangélique
	THS	2000	3	AHE1 js	Théologie fondamentale
	THS	2010	3	AHE1 js	Anthropologie théologique
	THS	2020	3	AHE1 js	Christologie
	THS	2030	3	AHE1 js	Le Dieu de la foi chrétienne
	THS	2060	3	AHE1 js	Théologie contextuelle des Tiers-Mondes
	THS	3040	3	AHE1 js	Approches féministes en théologie

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
	ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
+	ANG	1975	3	HE 1 js	Lecture de l'anglais 2
	ANT	2020	3	A 1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	3035	3	H 1 j	Dynamique socioculturelle
	ASA	1000G	3	AHE1 js	Évolution et enjeux du système de santé
	ECN	1800	3	A 1 j	Économies nord-américaines
	ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
	FRA	1013	3	H 1 j	La rédaction
	FRA	1700D	3	AH 1	La littérature québécoise depuis 1960
	FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
	GER	1000D	3	AHE1	Introduction à la gérontologie
	HGL	1011	3	A 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2000	3	A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HST	2109	3	H 1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
	JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
	LAT	1111	3	AE 1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H 1 js	Initiation à la langue latine 2
	MSO	2030G	3	AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire
	PHI	1200	3	A 1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1635	3	H 1 j	Philosophie de l'esprit
	PHY	1972D	3	AH 1	Initiation à l'astronomie
	PPA	2210	3	AHE1	Croissance de l'enfant et école primaire
	PSY	1958	3	AH 1 j	Psychologie sociale
	PSY	2961	3	H 1 j	Psychologie du développement humain 2
	SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SVS	1363	3	AE 1 j	Problèmes sociaux
	SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire

Segment 70 Propre à l'orientation études bibliques

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues bibliques

THB	2000	6	AHE2 js	Hébreu biblique
THB	2010	6	AHE2 js	Grec biblique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Exégèse et théologie biblique

HST	2113	3	H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
SRL	2010	3	AHE1 js	Religions du Proche-Orient ancien
THB	2060	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THB	2070	3	AHE1 js	Bible et féminismes
THB	3000	3	AHE1 js	Méthodes d'interprétation biblique
THB	3020	3	AHE1 js	La Bible dans la culture occidentale
THB	3030	3	AHE1 js	Textes parabibliques

Segment 71 Propre à l'orientation théologie pratique

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements théoriques

THP	1000	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 1
THP	1010	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 2

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation pratique

SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THC	1050	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THP	1020	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THP	2000	3	AHE1 js	Stage d'intégration

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques particulières

SOL	3104	3	H 1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
SRL	1060	3	AHE1 js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2060	3	AHE1 js	Thanatologie
SRL	3070	3	AHE1 js	Pratiques de dialogue entre religions
THC	1020	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THC	1030	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THC	1040	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THP	2040	3	AHE1 js	Église et minorités culturelles
THP	2050	3	AHE1 js	Culture et spiritualité des jeunes
THP	2052	3	AHE1 js	Spiritualité et intervention
THP	2070	3	AHE1 js	Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2080	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THP	2081	3	AHE1 js	Pastorale de la santé, travaux pratiques
THP	2090	3	AHE1 js	Pastorale en paroisse et en communauté
THP	3000	3	AHE1 js	Pastorale sectorielle
THP	3010	3	AHE1 js	Théologie pratique. Questions spéciales
THS	2040	3	AHE1 js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1 js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1 js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	3020	3	AHE1 js	Le Droit de l'Église

Segment 72 Propre à l'orientation études théologiques

Bloc 72 A *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

Problématiques théologiques

PHI	1860	3	H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
THS	2040	3	AHE1 js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1 js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1 js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1 j	Éthique théologique : respect de la vie
THS	2051	3	AHE1 js	Éthique théologique, économie et société
THS	2052	3	AHE1 js	Éthique théologique : Corps et santé
THS	3000	3	AHE1 js	Histoire des doctrines chrétiennes
THS	3010	3	AHE1 js	Questions d'histoire du christianisme
THS	3020	3	AHE1 js	Le Droit de l'Église
THS	3030	3	AHE1 js	Approches psychanalytiques en théologie
THS	3050	3	AHE1 js	Théologie. Questions spéciales
THS	3060	3	AHE1 js	Séminaire de lecture en théologie

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

HST	2113	3	H 1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
PHI	1860	3	H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
SOL	3104	3	H 1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
SRL	1010	3	AHE1 js	Les sciences des religions
SRL	1030	3	AHE1 js	Religion et productions culturelles
SRL	1060	3	AHE1 js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2010	3	AHE1 js	Religions du Proche-Orient ancien
SRL	2020	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2060	3	AHE1 js	Thanatologie
SRL	3000	3	AHE1 js	Questions de sciences des religions
SRL	3010	3	AHE1 js	Séminaire de sciences des religions 1
SRL	3020	3	AHE1 js	Séminaire de sciences des religions 2
SRL	3050	3	AHE1 js	Interventions en milieux de santé
SRL	3060	3	AHE1 js	Religion et intervention sociale
SRL	3070	3	AHE1 js	Pratiques de dialogue entre religions
SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THB	1090E	3	AHE1 js	Panorama de la littérature biblique
THB	1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THB	1092E	3	AHE1 js	Interprétation évangélique de la Bible
THB	2000	6	AHE2 js	Hébreu biblique
THB	2010	6	AHE2 js	Grec biblique
THB	2060	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THB	2070	3	AHE1 js	Bible et féminismes
THB	3000	3	AHE1 js	Méthodes d'interprétation biblique

THB	3020	3	AHE1 js	La Bible dans la culture occidentale
THB	3030	3	AHE1 js	Textes parabibliques
THC	1020	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THC	1030	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THC	1040	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THC	1050	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THP	1000	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 1
THP	1002	3	AHE1 js	Pastorale en milieux de santé 1
THP	1010	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 2
THP	1012	3	AHE1 js	Pastorale en milieux de santé 2
THP	1020	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THP	1022	3	AHE1 js	Stage d'exploration en milieux de santé
THP	2000	3	AHE1 js	Stage d'intégration
THP	2002	3	AHE1 js	Stage d'intégration en milieux de santé
THP	2040	3	AHE1 js	Église et minorités culturelles
THP	2050	3	AHE1 js	Culture et spiritualité des jeunes
THP	2052	3	AHE1 js	Spiritualité et intervention
THP	2070	3	AHE1 js	Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2080	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THP	2081	3	AHE1 js	Pastorale de la santé, travaux pratiques
THP	2090	3	AHE1 js	Pastorale en paroisse et en communauté
THP	3000	3	AHE1 js	Pastorale sectorielle
THP	3010	3	AHE1 js	Théologie pratique. Questions spéciales
THS	2040	3	AHE1 js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1 js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1 js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1 j	Éthique théologique : respect de la vie
THS	2051	3	AHE1 js	Éthique théologique, économie et société
THS	2052	3	AHE1 js	Éthique théologique : Corps et santé
THS	3000	3	AHE1 js	Histoire des doctrines chrétiennes
THS	3010	3	AHE1 js	Questions d'histoire du christianisme
THS	3020	3	AHE1 js	Le Droit de l'Église
THS	3030	3	AHE1 js	Approches psychanalytiques en théologie
THS	3050	3	AHE1 js	Théologie. Questions spéciales
THS	3060	3	AHE1 js	Séminaire de lecture en théologie

Minimum et maximum :
Bloc 01 C : 18-24 crédits pour l'orientation Études bibliques ; 12-18 pour les autres orientations.
Bloc 01 D : 18-24 crédits pour l'orientation Théologie pratique ; 12-18 pour les autres orientations.
Bloc 01 E : 24-30 crédits pour l'orientation Études théologiques ; 18-24 pour les autres orientations.

Programme 1-885-2-0 Version 04

Majeur en théologie

Le majeur en théologie comporte trois orientations disciplinaires et une orientation générale.
L'orientation Études bibliques comprend les segments 01 et 70, avec 54 crédits à option et 6 au choix.
L'orientation Théologie pratique comprend les segments 01 et 71, avec 6 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix.
L'orientation Études théologiques comprend les segments 01 et 72, avec 54 crédits à option et 6 au choix.
L'orientation Générale comprend les segments 01 et 75, avec 54 crédits à option et 6 au choix ; pour cette orientation, le plan d'études doit être approuvé par un conseiller pédagogique au moment de la première inscription.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Théologie

THT	1000	3	AHE1 js	Méthodologie et outils de travail
THT	1010	3	AHE1 js	Sources du travail théologique
THT	1020	3	AHE1 js	Lectures sociocommunautaires de la Bible
THT	1030	3	AHE1 js	Pratique théologique dans l'histoire
THT	2000	3	AHE1 js	Courants socioculturels et christianisme
THT	2010	3	AHE1 js	Oecuménisme et dialogue interreligieux
THT	3000	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Sciences de la religion

SRL	1000	3	AHE1 js	Introduction au phénomène religieux
SRL	1020	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	1040	3	AHE1 js	Religions et sociétés
SRL	1050	3	AHE1 js	Approches psychiques des croyances
SRL	2000	3	AHE1 js	Religions monothéistes
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux
SRL	2050	3	AHE1 js	Religion et santé mentale
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	2080	3	AHE1 js	Les grandes religions

Bloc 01 C option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Études bibliques

THB	1000	3	AHE1 js	Histoire biblique et sources
THB	1010	3	AHE1 js	Grandes traditions bibliques
THB	1020	3	AHE1 js	Pentateuque
THB	1030	3	AHE1 js	Paul et son oeuvre
THB	1040	3	AHE1 js	De Jésus aux évangiles
THB	2020	3	AHE1 js	Prophétisme
THB	2030	3	AHE1 js	Psaumes et tradition sapientielle
THB	2040	3	AHE1 js	Évangile de Luc et Actes
THB	2050	3	AHE1 js	Littérature johannique
THB	3010	3	AHE1 js	Théologie biblique
THB	3040	3	AHE1 js	Études de textes bibliques

Bloc 01 D option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théologie pratique

THC	1000	3	AHE1 js	La transmission de la foi aujourd'hui
THC	1010	3	AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THP	1030	3	AHE1 js	Psychogénèse de l'expérience religieuse
THP	1040	3	AHE1 js	Andragogie en éducation de la foi
THP	1050	3	AHE1 js	Animation pastorale
THP	1060	3	AHE1 js	Counseling pastoral
THP	1070	3	AHE1 js	Groupes chrétiens engagés socialement
THP	1080	3	AHE1 js	Pratiques rituelles et foi
THP	1090E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et Église
THP	1091E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THP	1092E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THP	1100	1	AHE1 js	Formation professionnelle 1
THP	1110	1	AHE1 js	Formation professionnelle 2
THP	1120	1	AHE1 js	Formation professionnelle 3
THP	2010	3	AHE1 js	Théol. pratique : approches et fondements
THP	2020	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THP	2030	3	AHE1 js	Pastorale et communication
THP	2060	3	AHE1 js	Femmes et pratiques socio-ecclésiales
THP	2082	3	AHE1 js	Souffrance et foi chrétienne
THP	2091	3	AHE1 js	Gestion et leadership pastoral
THP	2100	3	AHE1 js	Formation professionnelle 4

Bloc 01 E option minimum 12 cr., maximum 21 cr.

Études théologiques

THS	1000	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THS	1010	3	AHE1 js	Grands thèmes de la foi chrétienne
THS	1020	3	AHE1 js	Croire aujourd'hui
THS	1030	3	AHE1 js	Ecclésiologie
THS	1040	3	AHE1 js	Introduction à la sacramentaire
THS	1050	3	AHE1 js	Introduction à l'éthique théologique
THS	1060	3	AHE1 js	Vie spirituelle
THS	1090E	3	AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THS	1091E	3	AHE1 js	Questions de théologie évangélique

THS	2000	3	AHE1 js	Théologie fondamentale
THS	2010	3	AHE1 js	Anthropologie théologique
THS	2020	3	AHE1 js	Christologie
THS	2030	3	AHE1 js	Le Dieu de la foi chrétienne
THS	2060	3	AHE1 js	Théologie contextuelle des Tiers-Mondes
THS	3040	3	AHE1 js	Approches féministes en théologie

Segment 70 Propre à l'orientation études bibliques

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues bibliques

THB	2000	6	AHE2 js	Hébreu biblique
THB	2010	6	AHE2 js	Grec biblique

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Exégèse et théologie biblique

SRL	2010	3	AHE1 js	Religions du Proche-Orient ancien
THB	2060	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THB	2070	3	AHE1 js	Bible et féminismes
THB	3000	3	AHE1 js	Méthodes d'interprétation biblique
THB	3020	3	AHE1 js	La Bible dans la culture occidentale
THB	3030	3	AHE1 js	Textes parabibliques

Segment 71 Propre à l'orientation théologie pratique

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements théoriques

THP	1000	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 1
THP	1010	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 2

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation pratique

SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THC	1050	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THP	1020	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THP	2000	3	AHE1 js	Stage d'intégration

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques particulières

SRL	1060	3	AHE1 js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2060	3	AHE1 js	Thanatologie
SRL	3070	3	AHE1 js	Pratiques de dialogue entre religions
THC	1020	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THC	1030	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THC	1040	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THP	2040	3	AHE1 js	Église et minorités culturelles
THP	2050	3	AHE1 js	Culture et spiritualité des jeunes
THP	2052	3	AHE1 js	Spiritualité et intervention
THP	2070	3	AHE1 js	Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2080	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THP	2081	3	AHE1 js	Pastorale de la santé, travaux pratiques
THP	2090	3	AHE1 js	Pastorale en paroisse et en communauté
THP	3000	3	AHE1 js	Pastorale sectorielle
THP	3010	3	AHE1 js	Théologie pratique. Questions spéciales
THS	2040	3	AHE1 js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1 js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1 js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	3020	3	AHE1 js	Le Droit de l'Église

Segment 72 Propre à l'orientation études théologiques

Bloc 72 A *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Problématiques théologiques

THS	2040	3	AHE1 js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1 js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1 js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1 j	Éthique théologique : respect de la vie
THS	2051	3	AHE1 js	Éthique théologique, économie et société
THS	2052	3	AHE1 js	Éthique théologique : Corps et santé
THS	3000	3	AHE1 js	Histoire des doctrines chrétiennes
THS	3010	3	AHE1 js	Questions d'histoire du christianisme
THS	3020	3	AHE1 js	Le Droit de l'Église
THS	3030	3	AHE1 js	Approches psychanalytiques en théologie
THS	3050	3	AHE1 js	Théologie. Questions spéciales
THS	3060	3	AHE1 js	Séminaire de lecture en théologie

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

SRL	1010	3	AHE1 js	Les sciences des religions
SRL	1030	3	AHE1 js	Religion et productions culturelles
SRL	1060	3	AHE1 js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2010	3	AHE1 js	Religions du Proche-Orient ancien
SRL	2020	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2060	3	AHE1 js	Thanatologie
SRL	3000	3	AHE1 js	Questions de sciences des religions
SRL	3010	3	AHE1 js	Séminaire de sciences des religions 1
SRL	3020	3	AHE1 js	Séminaire de sciences des religions 2
SRL	3050	3	AHE1 js	Interventions en milieux de santé
SRL	3060	3	AHE1 js	Religion et intervention sociale
SRL	3070	3	AHE1 js	Pratiques de dialogue entre religions
SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THB	1090E	3	AHE1 js	Panorama de la littérature biblique
THB	1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THB	1092E	3	AHE1 js	Interprétation évangélique de la Bible
THB	2000	6	AHE2 js	Hébreu biblique
THB	2010	6	AHE2 js	Grec biblique
THB	2060	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THB	2070	3	AHE1 js	Bible et féminismes
THB	3000	3	AHE1 js	Méthodes d'interprétation biblique
THB	3020	3	AHE1 js	La Bible dans la culture occidentale
THB	3030	3	AHE1 js	Textes parabibliques
THC	1020	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THC	1030	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THC	1040	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THC	1050	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THP	1000	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 1
THP	1002	3	AHE1 js	Pastorale en milieux de santé 1
THP	1010	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 2
THP	1012	3	AHE1 js	Pastorale en milieux de santé 2
THP	1020	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THP	1022	3	AHE1 js	Stage d'exploration en milieux de santé
THP	2000	3	AHE1 js	Stage d'intégration
THP	2002	3	AHE1 js	Stage d'intégration en milieux de santé
THP	2040	3	AHE1 js	Église et minorités culturelles
THP	2050	3	AHE1 js	Culture et spiritualité des jeunes
THP	2052	3	AHE1 js	Spiritualité et intervention
THP	2070	3	AHE1 js	Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2080	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THP	2081	3	AHE1 js	Pastorale de la santé, travaux pratiques
THP	2090	3	AHE1 js	Pastorale en paroisse et en communauté
THP	3000	3	AHE1 js	Pastorale sectorielle
THP	3010	3	AHE1 js	Théologie pratique. Questions spéciales
THS	2040	3	AHE1 js	Baptême, Confirmation, Réconciliation
THS	2041	3	AHE1 js	Eucharistie
THS	2042	3	AHE1 js	Les ministères dans l'Église
THS	2043	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1 j	Éthique théologique : respect de la vie
THS	2051	3	AHE1 js	Éthique théologique, économie et société
THS	2052	3	AHE1 js	Éthique théologique : Corps et santé
THS	3000	3	AHE1 js	Histoire des doctrines chrétiennes
THS	3010	3	AHE1 js	Questions d'histoire du christianisme
THS	3020	3	AHE1 js	Le Droit de l'Église
THS	3030	3	AHE1 js	Approches psychanalytiques en théologie
THS	3050	3	AHE1 js	Théologie. Questions spéciales
THS	3060	3	AHE1 js	Séminaire de lecture en théologie

Minimum et maximum :

Bloc 01 C : 12-15 crédits pour l'orientation Études bibliques ; 6-12 pour les autres orientations.

Bloc 01 D : 12-12 crédits pour l'orientation Théologie pratique ; 6-12 pour les autres orientations.

Bloc 01 E : 18-21 crédits pour l'orientation Études théologiques ; 12-18 pour les autres orientations.

Théologie pratique

1-895-5-2 Certificat (1 an)

Programme offert avec deux orientations : orientation générale et orientation pratiques sociales

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2003, à l'hiver 2004 et à l'été 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
ou
– Faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC*
ou
– Avoir réussi 12 crédits de niveau universitaire autres que des crédits obtenus dans le cadre de cours préparatoires aux études universitaires
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits)
ou
– Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

L'Université offre au titulaire d'un diplôme préuniversitaire acquis hors Québec au terme de 12 ans de scolarité la possibilité d'acquérir une formation équivalente au Diplôme d'études collégiales québécois dans le cadre d'une année préparatoire (voir baccalauréat 120 crédits : année de transition).

* Par exemple, un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise. De plus, peut être jugée équivalente une formation acquise hors Québec au terme de 13 ans de scolarité ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec (Voir tableau de correspondance, section 6)

Remarque

– Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-895-5-2 Version 00

Certificat en théologie pratique

En plus d'une orientation générale, le programme comporte une orientation « pratiques sociales » qui approfondit de manière spécifique les liens entre la foi chrétienne et les enjeux sociaux d'aujourd'hui.
L'orientation Générale comprend les segments 01 et 73, avec 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.
L'orientation Pratiques sociales comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 18 à 24 à option et 0 à 6 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

THP	1000	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 1
THP	1010	3	AHE1 js	Praxéologie pastorale 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THP	1020	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THP	2000	3	AHE1 js	Stage d'intégration

Segment 73 Propre à l'orientation générale

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

SRL	1000	3	AHE1 js	Introduction au phénomène religieux
SRL	1060	3	AHE1 js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	3070	3	AHE1 js	Pratiques de dialogue entre religions
THP	1030	3	AHE1 js	Psychogénèse de l'expérience religieuse
THP	1040	3	AHE1 js	Andragogie en éducation de la foi
THP	1050	3	AHE1 js	Animation pastorale
THP	1060	3	AHE1 js	Counseling pastoral
THP	1090E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et Église
THP	1091E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THP	1092E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THP	1100	1	AHE1 js	Formation professionnelle 1
THP	1110	1	AHE1 js	Formation professionnelle 2
THP	1120	1	AHE1 js	Formation professionnelle 3
THP	2030	3	AHE1 js	Pastorale et communication
THP	2040	3	AHE1 js	Église et minorités culturelles
THP	2050	3	AHE1 js	Culture et spiritualité des jeunes
THP	2052	3	AHE1 js	Spiritualité et intervention
THP	2070	3	AHE1 js	Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2082	3	AHE1 js	Souffrance et foi chrétienne
THP	2090	3	AHE1 js	Pastorale en paroisse et en communauté
THP	2091	3	AHE1 js	Gestion et leadership pastoral
THP	3000	3	AHE1 js	Pastorale sectorielle
THP	3010	3	AHE1 js	Théologie pratique. Questions spéciales
THS	3030	3	AHE1 js	Approches psychanalytiques en théologie
THT	1000	3	AHE1 js	Méthodologie et outils de travail
THT	2000	3	AHE1 js	Courants socioculturels et christianisme
THT	3000	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 73 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

SRL	1020	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2080	3	AHE1 js	Les grandes religions
THB	1010	3	AHE1 js	Grandes traditions bibliques
THB	1040	3	AHE1 js	De Jésus aux évangiles
THS	1000	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THS	1010	3	AHE1 js	Grands thèmes de la foi chrétienne
THS	1030	3	AHE1 js	Ecclésiologie
THS	1040	3	AHE1 js	Introduction à la sacramentaire
THS	1050	3	AHE1 js	Introduction à l'éthique théologique

THS	1060	3	AHE1	js	Vie spirituelle
THS	1090E	3	AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THS	1091E	3	AHE1	js	Questions de théologie évangélique
THS	2020	3	AHE1	js	Christologie
THS	2030	3	AHE1	js	Le Dieu de la foi chrétienne
THS	2043	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THS	2050	3	AHE1	j	Éthique théologique : respect de la vie
THS	3050	3	AHE1	js	Théologie. Questions spéciales

Segment 74 Propre à l'orientation pratiques sociales

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

SRL	1040	3	AHE1	js	Religions et sociétés
SRL	1060	3	AHE1	js	Spiritualités d'hier et d'aujourd'hui
SRL	3060	3	AHE1	js	Religion et intervention sociale
SRL	3070	3	AHE1	js	Pratiques de dialogue entre religions
THP	1070	3	AHE1	js	Groupes chrétiens engagés socialement
THP	2040	3	AHE1	js	Église et minorités culturelles
THP	2052	3	AHE1	js	Spiritualité et intervention
THP	2070	3	AHE1	js	Pratiques chrétiennes et enjeux sociaux
THP	2082	3	AHE1	js	Souffrance et foi chrétienne
THS	2051	3	AHE1	js	Éthique théologique, économie et société
THS	2060	3	AHE1	js	Théologie contextuelle des Tiers-Mondes
THS	3050	3	AHE1	js	Théologie. Questions spéciales

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

THB	1040	3	AHE1	js	De Jésus aux évangiles
THB	2020	3	AHE1	js	Prophétisme
THP	2060	3	AHE1	js	Femmes et pratiques socio-ecclésiales
THS	1030	3	AHE1	js	Ecclésiologie
THS	2020	3	AHE1	js	Christologie
THT	1020	3	AHE1	js	Lectures sociocommunautaires de la Bible
THT	3000	3	AHE1	js	Activité d'intégration

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

ECN	1800	3	A	1 j	Économies nord-américaines

Section 4 Cours préalables[1]

Le candidat est tenu d'avoir complété tous les cours préalables à la date limite prévue pour satisfaire aux conditions d'admissibilité soit :

- **le 15 septembre pour le trimestre d'automne**
- **le 1er février pour le trimestre d'hiver**

Allemand et Espagnol

101 Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte

201 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers

Biologie

301 Évolution et diversité du vivant
Diversité des vivants et leurs caractéristiques. Organisation au niveau moléculaire – caractéristiques des macromolécules. Organisation au niveau cellulaire – caractéristiques des cellules, ADN et régulation de l'expression génique, synthèse des protéines, lois mendéliennes. Organisation au niveau de l'organisme – relations entre structures et fonctions. Organisation au niveau de l'écosystème – caractéristiques des écosystèmes, cycles biogéochimiques, origine de la vie, évolution.

401 Organismes pluricellulaires
Relations structure-fonction à la base de l'organisation pluricellulaire. Concepts de l'homéostasie dans l'étude des systèmes chez les plantes et les animaux. Fonctions de conservation, de régulation et de reproduction chez les organismes pluricellulaires.

911 Biologie humaine I
Les systèmes : digestif, cardiovasculaire, pulmonaire, rénal.

921 Biologie humaine II
Les systèmes : nerveux, musculaire, endocrinien, de reproduction et de soutien.

Chimie

101 Chimie générale
Structure anatomique et propriété des éléments. Liaisons chimiques et structures moléculaires. Interactions moléculaires. Composés inorganiques. Techniques expérimentales de base.

201 Chimie des solutions
Principes de solubilisation. Cinétique des réactions. Loi de l'équilibre. Réactions chimiques.

202 Chimie organique
Nomenclature, représentation tridimensionnelle. Types d'isomérie. Types de réactifs. Réaction d'addition, d'élimination et de substitution. Effets électroniques. Réactivité des fonctions organiques simples. Fonctions en biologie et en biochimie. Expériences pratiques sur les composés organiques simples.

Mathématiques

103 Calcul différentiel
Fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses. Limite, approche intuitive, continuité, calcul de limites et asymptotes. Dérivée. Applications, étude de courbes, problèmes d'optimisation, taux de variation.

203 Calcul intégral
Limite, formes indéterminées, règle de l'Hospital. Intégrale indéfinie. Intégrale définie. Calcul de longueur. Calcul d'aires et de volumes. Séries.

105 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
Matrices et déterminants. Système d'équations linéaires. Vecteurs géométriques et algébriques. Produits de vecteur. Espace vectoriel. Études de lieux géométriques.

307 Probabilité et statistique
Analyse combinatoire. Probabilités. Statistiques descriptives. Inférences statistiques. Tests d'hypothèse.

337 Statistiques
Statistiques descriptives. Notions d'indépendance et de corrélation. Probabilités, échantillonnage. Estimation. Tests d'hypothèse. Association de deux variables.

360-300 Méthodes quantitatives en sciences humaines
Concepts fondamentaux et techniques de base de la méthode quantitative appliquée à la recherche scientifique en sciences humaines.

Physique

101 Mécanique
Mécanique classique. Cinématique à une et à deux dimensions. Dynamique. Principes de conservation.

201 Électricité et magnétisme
Électrostatique. Électrocinétique. Magnétisme. Induction électromagnétique.

301 Ondes et physique moderne
Ondes et vibrations. Acoustique. Optique. Éléments de physique moderne.

Psychologie

102 Psychologie générale

L'approche du comportement par la psychologie et l'acquisition d'un vocabulaire fondamental : spécialités de la psychologie et relations avec les autres savoirs, méthodes, écoles.

Lorsque des cours d'une discipline sont requis sans plus de précision, ces cours doivent être identifiés par un code commençant par
- 101 pour la biologie,
- 202 pour la chimie,
- 201 pour les mathématiques,
- 203 pour la physique.

1 Pour des fins de commodités, l'Université a fait siens les numéros de cours utilisés jusqu'à tout récemment dans les programmes collégiaux.

Tableau d'équivalences

Discipline	Code	Sujet	Dans les programmes définis par objectifs et standards (numéro propre à chacun des collèges)	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			
				DEC sciences de la nature	DEC sciences lettres et arts	DEC sciences humaines	Cours préparatoires UdeM
Biologie	301	Évolution et diversité du vivant	101-XXX-XX	00UK	01Y5	022V	BIO 1953
	401	Organismes pluricellulaires	101-XXX-XX	00XU	01YJ		BIO 1954
Chimie	101	Chimie générale	202-XXX-XX	00UL	01Y6		CHM 1963
	201	Chimie des solutions	202-XXX-XX	00UM	01YH		
	202	Chimie organique	202-XXX-XX	00XV			CHM 1982
Mathématiques	103	Calcul différentiel	201-XXX-XX	00UN	01Y1	022X[2]	MAT 1903 et MAT 1923
	203	Calcul intégral	201-XXX-XX	00UP	01Y2	022Y[2]	
	105	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-XXX-XX	00UQ	01Y4	022Z[2]	MAT 1905
	307	Probabilité et statistique	201-XXX-XX				
		Statistique	201-XXX-XX			022P	
	337	Statistique avancée	201-XXX-XX		01Y3	022W	STT 1971
Physique	101	Mécanique	203-XXX-XX	00UR	01Y7		PHY 1901 et PHY 1902
	201	Électricité et magnétisme	203-XXX-XX	00US	01YF		
	301	Ondes et physique moderne	203-XXX-XX	00UT	01YG		
Psychologie	102	Psychologie générale	350-XXX-XX		01Y9	022K	PSY 1901

Discipline	Code	Numéro propre à chacun des collèges	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			
			DEC arts et lettres	DEC sciences lettres et arts	Autres DEC – formation complémentaire	Cours préparatoires UdeM
Allemand	101	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DA	01YM	000Z	ALL 1951 ou ALL 1981
	201	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DB	01YN	0010	
Espagnol	101	607-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DA	01YM	000Z	ESP 1951 OU ESP 1991
	201	607-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DB	01YN	0010	

2 Les cours de mathématiques suivis dans le cadre du programme en sciences humaines ne sont pas considérés équivalents à ceux des programmes de sciences de la nature ou de sciences, lettres et arts pour l'admissibilité dans les programmes universitaires de mathématiques.

Section 5 Programmes contingentés[1] Cote de rendement au collégial et statistiques d'admission

Automne 2002

Tableau 1 : cote de rendement au collégial (CRC) du *dernier collégien admis*[2] et statistiques d'admission **(classement par ordre alphabétique des programmes)**

	Collégiens					Autres candidatures			
Programmes[3]	**CRC**	**Nombre de demandes**	**Nombre de refus**	**Nombre d'offres**	**Nombre de places**	**Nombre de demandes**	**Nombre de refus**	**Nombre d'offres**	**Nombre de places**
Architecture de paysage	20.000	105	4	75	28	85	16	46	22
Audiologie	32.600	134	45	35	19	72	44	10	6
Biochimie	26.040	466	47	240	88	173	67	54	32
Bioinformatique	26.041	99	23	41	14	110	44	27	16
Communication et Politique	23.000	394	39	170	73	152	46	63	27
Criminologie (Bac)	27.450	524	138	131	76	268	105	75	39
Criminologie (Min.)	27.450	102	19	3	17	103	25	13	18
Design architectural	27.530	359	104	124	52	182	67	47	33
Design, orientation design d'intérieur	22.000	176	71	38	24	119	59	27	21
Design, orientation design industriel	22.000	185	64	55	41	115	45	34	29
Droit (Bac)	26.860	931	294	414	224	714	336	229	111
Économie et Informatique	25.276	47	19	8	2	219	105	18	10
Éducation préscolaire et enseignement primaire	26.207	890	241	372	142	324	131	86	62
Enseignement de l'éducation physique et santé	22.138	291	61	110	43	132	44	32	17
Enseignement de l'univers social au secondaire	25.308	201	16	70	22	75	24	19	8
Enseignement des mathématiques au secondaire	24.158	117	8	64	29	119	16	68	21
Enseignement des sciences et des technologies	23.168	119	8	47	24	111	14	59	16
Enseignement du français au secondaire	22.025	234	22	118	41	118	18	45	19
Enseignement du français langue seconde	22.025	157	22	81	25	116	27	38	15
Ergothérapie	30.330	424	114	210	65	234	92	50	35
Études cinématographiques (Maj.)	26.277	298	77	119	60	202	81	49	40
Études cinématographiques et Littérature comparée	20.000	213	6	109	46	65	10	29	14
Études internationales	28.985	462	86	124	70	197	76	41	30
Gestion de l'information numérique	20.000	17	2	10	10	99	14	53	50
Informatique	24.135	407	159	115	45	1207	604	230	135
Informatique appliquée (Cert.)	20.769	75	15	44	13	390	117	36	67
Kinésiologie	24.000	400	105	189	60	199	42	104	30
Lettres et sciences humaines	25.000	80	8	35	23	42	14	8	12
Mathématiques et Informatique : voir Informatique									
Médecine	34.344	714	425	214	113	1273	893	106	95
Médecine dentaire	31.070	200	77	77	44	213	122	27	41
Médecine vétérinaire	32.754	202	74	41	40	277	73	57	42
Musique		309	60	134	90	334	72	111	60
Nutrition	26.000	255	46	124	55	191	73	76	15
Optométrie	30.500	189	37	40	21	178	82	20	20
Orthopédagogie	25.012	547	92	184	70	185	57	59	28
Orthophonie	33.870	241	110	55	35	142	57	29	15
Pharmacie	32.700	800	276	283	93	660	378	112	77
Physiothérapie	32.660	489	188	138	45	422	257	51	27
Physique et Informatique	26.052	42	9	7	10	60	20	6	15
Psychoéducation (Bac)	25.750	499	107	153	69	240	76	56	41
Psychoéducation (Min.)	25.750	70	4	6	8	75	12	13	7
Psychoéducation et Psychologie (Bac)	24.000	85	15	42	17	69	38	16	13
Psychologie (Bac, Maj.)	24.000	736	105	427	187	445	154	182	113
Psychologie (Min.)	24.000	79	32	16	9	104	33	37	11
Relations industrielles (Bac)	21.000	376	34	267	108	235	57	143	67
Science politique et philosophie	25.000	20	4	9	12	22	4	5	13
Sciences biologiques	23.144	720	58	474	156	364	101	171	79
Sciences biomédicales	29.244	612	120	213	88	226	99	59	32
Sciences de la communication	27.800	697	209	189	88	497	216	107	62
Sécurité et études policières	25.850	318	105	83	38	145	65	39	17
Service social	25.200	343	62	105	39	313	96	55	36
Traduction (Bac)	20.000	149	14	100	37	95	13	47	23
Traduction (Maj.)	20.000	47	6	13	13	62	12	29	17
Urbanisme (Bac)	20.000	145	10	95	41	87	8	49	24

1. Pour les programmes non contingentés, se référer aux conditions d'admissibilité de chaque programme.
2. Données en date du 5 août 2002.
3. Lorsqu'ils partagent la même capacité d'accueil, les programmes d'un même champ d'études sont regroupés sur une seule ligne. Sinon, les parenthèses précisent à quel programme correspondent les données. Ex. : Kinésiologie ; les statistiques concernent autant le baccalauréat que les programmes de majeur et de mineur de cette discipline.

Tableau 2 : cote de rendement au collégial (CRC) du dernier collégien admis **(classement par ordre de CRC)**

Programmes	CRC
Médecine	34.344
Orthophonie	33.870
Médecine vétérinaire	32.754
Pharmacie	32.700
Physiothérapie	32.660
Audiologie	32.600
Médecine dentaire	31.070
Optométrie	30.500
Ergothérapie	30.330
Sciences biomédicales	29.244
Études internationales	28.985
Sciences de la communication	27.800
Design architectural	27.530
Criminologie (Bac)	27.450
Criminologie (Min.)	27.450
Droit (Bac)	26.860
Études cinématographiques (Maj.)	26.277
Éducation préscolaire et enseignement primaire	26.207
Physique et Informatique	26.052
Bioinformatique	26.041
Biochimie	26.040
Nutrition	26.000
Sécurité et études policières	25.850
Psychoéducation (Bac)	25.750
Psychoéducation (Min.)	25.750
Enseignement de l'univers social au secondaire	25.308
Économie et Informatique	25.276
Service social	25.200
Orthopédagogie	25.012
Lettres et sciences humaines	25.000
Science politique et philosophie	25.000
Enseignement des mathématiques au secondaire	24.158
Informatique	24.135
Mathématique et Informatique	24.135
Kinésiologie	24.000
Psychoéducation et Psychologie (Bac)	24.000
Psychologie (Bac, Maj.)	24.000
Psychologie (Min.)	24.000
Enseignement des sciences et des technologies	23.168
Sciences biologiques	23.144
Communication et Politique	23.000
Enseignement de l'éducation physique et santé	22.138
Enseignement du français au secondaire	22.025
Enseignement du français langue seconde	22.025
Design, orientation design d'intérieur	22.000
Design, orientation design industriel	22.000
Relations industrielles (Bac)	21.000
Informatique appliquée (Cert.)	20.769
Architecture de paysage	20.000
Études cinématographiques et Littérature comparée	20.000
Gestion de l'information numérique	20.000
Traduction (Bac)	20.000
Traduction (Maj.)	20.000
Urbanisme (Bac)	20.000

Section 6 Formations acquises hors Québec équivalentes au diplôme d'études collégiales

De façon générale, une formation totalisant 13 ans de scolarité est considérée équivalente au diplôme d'études collégiales. L'Université offre aux titulaires d'un diplôme acquis au terme de 12 ans de scolarité la possibilité de compléter leur formation dans le cadre d'une année de transition.

Pays	Diplômes et nombre d'année(s) d'études supérieures supplémentaires requises s'il y a lieu	
	Baccalauréat international (B.I.) d'un Collège du Monde uni	
	Baccalauréat européen	+ 1 an
Canada – Alberta	Senior High School Diploma (Senior Matriculation)	+ 1 an
Canada – Colombie Britannique	Senior High School Diploma, Senior Secondary School Statement	+ 1 an
Canada – Île-du-Prince-Édouard	Grade XII Graduation Certificate	+ 1 an
Canada – Manitoba	Statement of Standing Grade XII, High School Diploma, Senior Matriculation, Grade XII Certificate	+ 1 an
Canada – Nouveau-Brunswick	Grade XII Certificate, Graduation Certificate	+ 1 an
Canada -Nouvelle-Écosse	High School Certificate (Senior Matriculation)	+ 1 an
Canada -Ontario	Ontario Secondary School Diploma : avec 6 OACs incluant français ou anglais jusqu'en 2003 avec 6 cours U/UC 12e année incluant français ou anglais à partir de 2003	+ 1 an
Canada -Saskatchewan	Grade 12 (Division IV)	+ 1 an
Canada -Terre-Neuve	Junior Division de l'Université Memorial ou Grade XII de Labrador City Collegiate Matriculation Diploma	+ 1 an
Afghanistan	Baccalauréat	+ 1 an
Afrique du Sud	Matriculation Certificate, Senior Certificate, Secondary School Certificate, National Technical Certificate	+ 1 an
Algérie	Baccalauréat d'enseignement secondaire	
Allemagne	Secondary School Certificate (Reifezeugnis, Abitur, Matura, Zeugnis der Reife, Reifeprüfung, Hochschulreife)	
Ex Allemagne de l'Est	Abitur	+ 1 an
Antilles anglaises	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
	High School Diploma	+ 1 an
Arabie Saoudite	Certificat d'enseignement secondaire général	+ 1 an
Argentine	Bachillerato	+ 1 an
Arménie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Australie – New South Wales et Australian Capital Territory - Victoria	Higher school certificate	+ 1 an
Australie – South Australia, Northern territory, Queensland et Western Australia	Leaving honours examination certificate, Matriculation examnination certificate, Matriculation certificate, Senior certificate, Senior examination certificate, Certificate of secondary education, Leaving examination certificate	+ 1 an
Australie –Tasmanie	Higher school certificate (et fournir la preuve d'avoir réussi 2 d'études supérieures supplémentaires si les études secondaires ont été complétées en cinq ans)	+ 1 an
Australie - Victoria	Higher school certificate, Matriculation examination certificate	+ 1 an
Autriche	Reifeprüfungszeugnis (Maturity examination certificate)	+ 1 an
Azerbaïdjan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Bangladesh	Diplôme d'études secondaires	+ 1 an
Belgique	Diplôme belge d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur, Certificat d'humanité, Certificat d'études moyennes supérieures, Diplôme d'enseignement technique supérieur secondaire	+ 1 an
Bénin	Baccalauréat	
Biélorussie	Secondary School Certificate	+ 1 an

Pays	Diplômes et nombre d'année(s) d'études supérieures supplémentaires requises s'il y a lieu	
Bolivie	Secretaria Comercial/Tecnico Administrativo/Comercial	+ 1 an
	Bachillerato en Humanidades Technico Medio	+ 1 an
Bosnie-Herzégovine	Secondary School Certificate	+ 1 an
Brésil	Certificado de Conclusão de 2e Grau Concurso de Habilitação Vestibular	+ 1 an
Bulgarie	Diploma Za Zavarseno Sredno Obrazovanie	+ 1 an
Burkina Faso	Baccalauréat	
Burundi	Diplôme d'humanités complété homologué Certificat de fin d'études secondaires homologué	+ 1 an
Cameroun anglophone (occidental)	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
Cameroun francophone (oriental)	Baccalauréat de l'enseignement du second degré, Baccalauréat de l'enseignement secondaire, Baccalauréat technique	
Caraïbes anglaises	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
	High School Diploma	+ 1 an
Centrafricaine (République)	Baccalauréat	
Chili	Licencia de Educacion Media	+ 1 an
Chine (République populaire de)	Certificat de fin d'études secondaires obtenu à la suite de dix années à plein temps d'études primaire et secondaire	+ 1 an
Colombie	Bachillerato	+ 1 an
Comores, république fédérale islamique des	Baccalauréat de l'enseignement du second degré	
Congo	Baccalauréat	
Corée (République de)	High School Certificate	+ 1 an
Corée (République populaire démocratique de)	Secondary School Leaving Certificate	+ 1 an
Costa Rica	Bachillerato, Diploma de conclusion de estudios de educacion diversificada	+ 1 an
Côte-d'Ivoire	Baccalauréat	
Croatie	Svjedodzba yavrsene srednje skole (Secondary School Certificate)	+ 1 an
Cuba	Bacchillerato ou Certificado de Fin Estudios Secondarios	+ 1 an
Danemark	Studentereksamen obtenu au terme de 12 ans de scolarité	+ 1 an
Djibouti	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	
Égypte, République arabe d'	Certificat d'études secondaires (générales ou techniques	+ 1 an
El Salvador	Bachillerato Superior	+ 1 an
Équateur	Bachillerato	+ 1 an
Espagne	Curso Preuniversitario, Curso de Orientacion Universitaria Bachillerato Unificado y Polivalente, Formacion Profesional Segundo	+ 1 an
Estonie	Secondary School Certificate	+ 1 an
États-Unis	Senior High School Diploma, High School Diploma, High School Certificate	+ 1 an
Éthiopie	School Certificate Leaving Education	+ 1 an
France	Baccalauréat de l'enseignement secondaire après des études effectuées en France	
Gabon	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	
Géorgie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Ghana	General Certificate of Education (A level en trois matières)	

Pays	Diplômes et nombre d'année(s) d'études supérieures supplémentaires requises s'il y a lieu	
Grèce	Gymnasium Apolyterion, Lyceum (ou Lykeion) Apolyterion	+ 1 an
Guinée	Baccalauréat	+ 1 an
Haiti	Baccalauréat (deuxième partie)	
Honduras	Maestro de Educacion Primaria, Perito Mercantil y Contador	+ 1 an
	Bachillerato en Ciencias y Letras	+ 1 an
Hong Kong	General Certificate of Education (A level en trois matières), University of Hong Kong matriculation Certificate, Hong Kong advanced Level Examination	
Hongrie	Erettsegi Bizonyitvany (Maturity Certificate	+ 1 an
Inde	Intermediate Certificate, Higher Secondary School Certificate obtenus après 12 ans de scolarité	+ 1 an
Indonésie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Irak	Adadiyah ou Baccalauréat préparatoire	+ 1 an
Iran	Secondary School Leaving Certificate	+ 1 an
Irlande	Leaving Certificate	+ 1 an
Islande	Studentsprof (matriculation examination)	+ 1 an
Israël	Teudat Bagrut ou Certificat de matriculation	+ 1 an
Italie	Diploma di Maturita Classica, Diploma di Maturica Scientifica,	
	Diploma di Maturita Artistica, Diploma di Maturita Magistrale	+ 1 an
Jamaique	General Certificate of Education (A level en trois matières),	
Japon	Upper Secondary School Diploma	+ 1 an
Jordanie	General Secondary - School Certificate	+ 1 an
Kampuchéa	Baccalauréat	
Kenya	East African Advanced Certificate of Education, Cambridge Higher School Certificate	
Kirghizistan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Koweït	Shahadat al-thanawia	+ 1 an
Laos, République démocratique populaire du	Baccalauréat	
Lettonie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Liban	Baccalauréat (deuxième degré), Baccalauréat technique	+ 1 an
Liberia	Upper Secondary Certificate	+ 1 an
Lituanie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Luxembourg	Diplôme de fin d'études secondaires, Diplôme de maturité	
Madagascar	Baccalauréat	
Malaisie	Higher School Certificate Examination	
	Malaysian Certificate of Education	+ 1 an
Mali	Baccalauréat	+ 1 an
Maroc	Baccalauréat de l'enseignement public moderne	
	Baccalauréat de l'enseignement public islamique	+ 1 an
Maurice, Île	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Mauritanie	Baccalauréat	
Mexique	Bachillerato	+ 1 an
Myanma, Union de (Birmanie)	Basic Education High School Examination	+ 1 an
Moldavie, République de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Nicaragua	Bachillerato	+ 1 an
Niger	Baccalauréat	
Nigéria	Cambridge Higher School Certificate, General Certificate of Education (A level en trois matières)	
	Senior Secondary School Certificate, depuis 1991	+ 1 an
Norvège	Studenteksamen (Gymnaseksamen), Vitnemal (Secondary School Certificate)	+ 1 an
Nouvelle Zélande	Higher Certificate Form VII	
Ougadan	General Certificate of Education (A level en trois matières)	

Pays	Diplômes et nombre d'année(s) d'études supérieures supplémentaires requises s'il y a lieu	
Ouzbékistan	Special Secondary School Certificate	+ 1 an
	General Secondary School Certificate	+ 1 an
Pakistan	Intermediate Certificate, Higher Secondary Certificate	+ 1 an
Panama	Bachillerato	+ 1 an
Paraguay	Bachillerato	+ 1 an
Pays-Bas	VWO Diploma (Voorbereidend Wetenschappelijk Onderwijs)	+ 1 an
Pérou	Certificado de Educacion Secundaria Comun Completa	+ 1 an
Philippines	Diplôme secondaire	+ 1 an
Pologne	Matura, Swiadectwo Dojrzalosci	+ 1 an
Portugal	Ano Propedeutico depuis 1980-1981	+ 1 an
	Certificado de fin de estudos secundarios	+ 1 an
République dominicaine	Bachillerato	
République tchèque	Maturitni vysvedceni (Maturity Certificate)	+ 1 an
Roumanie	Baccalauréat	+ 1 an
Royaume-Uni – Écosse	Scottish Certificate of Education Higher Grade, Scottish Certificate Higher Grade	
Royaume-Uni – Angleterre, Irlande du Nord, Pays de Galles	General Certificate of Education, Advanced Supplementary Level	
Russie, Fédération de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Rwanda	Certificat, Diplôme des humanités Avant 1994	
	Depuis 1994	+ 1 an
Sénégal	Baccalauréat	
Serbie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Slovaquie, République de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Slovénie	Matura	+ 1 an
Somalie	Certificat d'études secondaires	+ 1 an
Soudan	Sudan School Certificate	+ 1 an
Suède	Avgangsbetyg : Secondary School Leaving Certificate (13 ans de scolarité)	
Suisse	Maturitatzeugnis, Attesto di Maturita, Baccalauréat Certificat de maturité complété dans les cantons de Vaud, de Neufchatel ou dans la ville de Bâle	
Syrie	Al Chahada al Thanaouiya, Certificat d'études secondaires, Baccalauréat	+ 1 an
Tadjikistan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Taïwan	Secondary School Certificate Senior High School Diploma	+ 1 an
Tchad	Baccalauréat	
Tchécoslovaquie (avant janvier 1993	Maturitni Vysvedceni	+ 1 an
Thaïlande	Matayom VI, Certificate of Education	+ 1 an
Togo	Baccalauréat	
Trinité et Tobago	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Tunisie	Baccalauréat	
Turquie	Lise Diplomasi	+ 1 an
Uruguay	Bachillerato tecnico	
	Bachillerato	+ 1 an
Ukraine	Secondary School Certificate	+ 1 an
(ex) URSS	Attestat Zrelosti (Certificat de maturité générale), Attestat ob Srednem Obrazovanii (Certificat d'études secondaires polytechniques), Diplom ob Okoncanii Srednego Special'nogo Ucebnogo Zavedenija (Certificat d'études secondaires spécialisées)	+ 1 an
	Attestat Zrelosti (Certificat de maturité général)	+ 1 an
Venezuela	Bachillerato technique Bachillerato général	+ 1 an
(ex) Yougoslavie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Viêt-Nam	Baccalauréat (deuxième partie) ou Tu Taï	+ 1 an
Zaïre, République du	Diplôme d'état	+ 1 an
Zymbabwe	General Certificate of Education	

Faculté des études supérieures

www.fes.umontreal.ca
(514) 343-6426

Légende
- ● Doctorat, 90 crédits
- ◆ Maîtrise, 45 crédits et plus
- ▲ Diplôme, 30 crédits et plus
- ■ Microprogramme, 12 à 18 crédits
- △ Certificat, 30 crédits et plus
- □ Diplôme complémentaire, 15 crédits
- ○ Diplôme d'études professionnelles approfondies, 30 crédits de 3e cycle (D.E.P.A.)

	2e cycle			3e cycle
Sciences humaines, arts et lettres				
Bioéthique		▲	◆	●
Études allemandes			◆	
Études allemandes dans le contexte européen	□			
Études anglaises			◆	●
Études cinématographiques			◆	
Études classiques			◆	
Études françaises			◆	●
Études hispaniques			◆	
Études internationales	■	▲	◆	
Histoire			◆	●
Histoire de l'art			◆	●
Linguistique			◆	●
Littérature				●
Littérature comparée			◆	
Localisation	■			
Muséologie			◆	
Musique			◆	●
Musique – composition			◆	●
Musique – interprétation		▲	◆	●
Musique – répertoire d'orchestre		▲		
Philosophie			◆	●
Spiritualité chrétienne et accompagnement	■			
Théologie			◆	●
Théologie – études bibliques	■	▲	◆	●
Théologie – études théologiques	■			
Théologie – pastorale en milieux de santé	■			
Théologie – sciences de la religion	■			●
Théologie pratique	■		◆	●
Traduction		▲	◆	●
Sciences sociales				
Administration de l'éducation	■	▲		
Administration sociale	■	▲		
Analyse criminologique	■			
Anthropologie			◆	●
Common Law nord-américaine		▲		
Communication dans les organisations en changement	■			
Criminologie			◆	●
Démographie			◆	●
Droit		▲	◆	●
Droit – fiscalité			◆	
Droit – notariat			◆	
Droit des affaires	■	▲		
Droit des technologies de l'information	■	▲		
Droit notarial		▲		
Éducation	■	▲	◆	○
Formation à l'enseignement postsecondaire	■			
Intervention criminologique	■			
Interventions en toxicomanie	■	▲		
Petite enfance	■	▲		
Psychoéducation	■		◆	
Psychologie			◆	●
Relations industrielles			◆	●
Science politique			◆	●
Sciences de l'éducation			◆	●
Sciences de l'information			◆	●
Sciences de la communication			◆	●
Sciences économiques			◆	●
Sciences humaines appliquées				●
Service social			◆	●
Sociologie			◆	●

	2e cycle			3e cycle
Sciences de la santé				
Activité physique et promotion de la santé	■	▲		
Administration des services de santé	■	▲	◆	
Audiologie			◆	
Biologie moléculaire			◆	●
Compétence professionnelle et innovations en soins de santé de première ligne	■			
Développement du médicament		▲		
Environnement et prévention	■	▲		
Ergonomie		▲		
Études médicales spécialisées (21 spécialités et 37 options)		▲		
Études vétérinaires spécialisées (D.E.S.)		▲		
Évaluation des technologies de la santé			◆	
Génie biomédical		▲	◆	●
Infirmière clinicienne spécialisée	□			
Infirmière praticienne	□			
Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires		△		
Intervention en déficience visuelle (orientation et mobilité)		▲		
Médecine d'assurance et d'expertise	■			
Médecine dentaire			◆	
Microbiologie et immunologie			◆	●
Nutrition	■	▲	◆	●
Orthophonie		▲	◆	
Pathologie et biologie cellulaires			◆	●
Pharmacien – maître de stage	■	▲		
Pharmacologie			◆	●
Physiologie			◆	●
Physiothérapie	■	▲		
Pratique pharmaceutique			◆	
Qualité, évaluation, organisation et performance dans les établissements de santé		▲		
Résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie		△		
Résidence multidisciplinaire en médecine dentaire		△		
Santé communautaire	■	▲	◆	
Santé environnementale et santé au travail	■		◆	
Santé et sécurité au travail		▲		
Santé publique				○ ●
Sciences biomédicales				●
Sciences bucco-dentaires			◆	
Sciences de l'activité physique			◆	●
Sciences de la vision		▲	◆	
Sciences infirmières	■	▲	◆	●
Sciences neurologiques			◆	●
Sciences pharmaceutiques			◆	●
Sciences vétérinaires			◆	●
Soins pharmaceutiques	■	▲		
Technologie et salubrité des viandes	■	▲		
Toxicologie et analyse du risque	■	▲		
Troubles de la parole	■			
Troubles du langage	■			
Vieillissement, santé et société	■	▲	◆	
Virologie et immunologie				●
Sciences fondamentales et appliquées				
Aménagement			◆	●
Architecture			◆	
Biochimie			◆	●
Bioinformatique			◆	●
Chimie			◆	●
Commerce électronique			◆	
Finance mathématique et computationnelle		▲	◆	
Géographie		▲	◆	●
Géomatique et analyse spatiale	■			
Gestion urbaine pour les pays en développement		▲		
Informatique		▲	◆	●
Mathématiques			◆	●
Montage et gestion de projets d'aménagement		▲		
Physique			◆	●
Sciences biologiques			◆	●
Statistique			◆	●
Statistiques sociales	■	▲	◆	●
Territoires et environnement		▲		
Urbanisme		▲	◆	

Formulaires de demande d'admission aux cycles supérieurs : (514) 343-6426

Dates limites de demande d'admission

Trimestre d'automne : 1er février

Trimestre d'hiver : 1er novembre

Après ces dates, il est recommandé aux candidats de téléphoner à la Faculté afin de connaître la procédure d'admission tardive des départements.

Université de Montréal

Dépôt légal
3e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec

Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Publié par le Registrariat en collaboration avec
la Direction générale des communications et du recrutement

Équipe de production
Martin Desaulniers, Suzanne Fauteux, Rose-Marie Gautier,
Suzanne Lauzon, Isabelle Malouin, Marie Nadeau
et Carole Pouliot

Conception de la page couverture
Richard Gravel

Conception graphique
Bergeron communications graphiques

Photocomposition
Logidec inc.

Photographies
Bernard Lambert : p. 1 et 11
François Brunelle : p. 7, 8, 24

Impression
Transcontinental

Dans cette publication, la forme masculine est
employée pour désigner aussi bien les femmes
que les hommes.